



HAL
open science

Of Wine And Roses : le Québec anglophone et la France (v. 1920 – v. 1990)

Arnaud Chaniac

► **To cite this version:**

Arnaud Chaniac. Of Wine And Roses : le Québec anglophone et la France (v. 1920 – v. 1990). Histoire. Nantes Université, 2022. Français. NNT : 2022NANU2013 . tel-03882345

HAL Id: tel-03882345

<https://theses.hal.science/tel-03882345>

Submitted on 2 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT DE

NANTES UNIVERSITÉ ET DE L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL

ÉCOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : Histoire

Par

Arnaud CHANIAC

Of Wine and Roses.

Le Québec anglophone et la France
(v. 1920 – v. 1990)

Thèse présentée et soutenue à Nantes, le 19 octobre 2022

Unité de recherche : Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (EA 1163)

Rapporteurs avant soutenance :

Marc Bergère Professeur des Universités, Université Rennes-II
Magda Fahrni Professeure titulaire, Université du Québec à Montréal

Composition du Jury :

Président : **Marc Bergère** Professeur des Universités, Université Rennes-II (en remplacement de Mme Hélène Harter, empêchée et présente à distance à la soutenance)

Examineurs : **Hélène Harter** Professeure des Universités, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne
Magda Fahrni Professeure titulaire, Université du Québec à Montréal
David Meren Professeur agrégé, Université de Montréal

Dir. de thèse : **Stanislas Jeannesson** Professeur des Universités, Nantes Université
Co-dir. de thèse : **Carl Bouchard** Professeur titulaire, Université de Montréal

École doctorale n° 604, « Sociétés, Temps, Territoires » (STT)
Équipe d'accueil n° 1163, Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA)
Département d'histoire, Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal

THÈSE

Pour obtenir le grade de docteur en Histoire (*Ph.D.*) délivré conjointement par

L'Université de Montréal et Nantes Université

Dans le cadre d'une convention internationale de cotutelle

Présentée et soutenue publiquement par

M. Arnaud CHANIAC

Le 19 octobre 2022

Of Wine and Roses. Le Québec anglophone et la France (v. 1920 – v. 1990)

Directeurs de recherche :

M. Carl BOUCHARD,

Professeur titulaire, Université de Montréal

M. Stanislas JEANNESSON,

Professeur des universités, Nantes Université

Composition du jury :

M. Marc BERGÈRE,

Professeur des universités, Université Rennes-II, président du jury (en remplacement de Mme Hélène Harter) et rapporteur

Mme Magda FAHRNI,

Professeure titulaire, U. du Québec à Montréal, rapporteure

Mme Hélène HARTER,

Professeure des universités, Université Paris-I

M. David MEREN,

Professeur agrégé, Université de Montréal

Résumé / Abstract

Ce travail de thèse s'attache à caractériser les relations nouées entre les minorités anglophones du Québec et la France, de la fin de la Première Guerre mondiale à la fin de la Guerre froide. Depuis les années 1960, l'historiographie a mis l'accent sur l'importance du fait français dans la construction des liens franco-québécois. Un tel récit, développé dans la foulée de la Révolution tranquille, passe sous silence l'existence de nombreux liens noués entre élites anglo-québécoises et élites françaises. Du côté français, des échanges avec les milieux d'affaires anglophones sont encouragés au nom de l'intensification du commerce franco-canadien. Du côté anglo-québécois, la France incarne un modèle civilisationnel dont la connaissance est partie intégrante d'une culture légitime, nettement distinguée de la culture canadienne-française, reléguée au rang de folklore. À partir de l'étude de trajectoires individuelles comme de réseaux d'influence, cette thèse entend nuancer l'historiographie francophone en mettant à jour les liens de la diplomatie officielle comme ceux de la diplomatie parallèle qui unissent la France au Québec anglais. Elle entend également illustrer, à partir d'un cas d'étude concret, sur quels principes et par quelles modalités se fonde l'influence française dans l'espace atlantique, au XX^e siècle.

Mots-clés : Québec anglophone, diplomatie officielle, diplomatie parallèle, histoire transatlantique, relations internationales de la France, XX^e siècle.

This thesis aims at describing the relations built between the English-speaking minorities of Quebec and France from the end of World War I to the end of the Cold War. Since the 1960s, historiography has emphasized the significance of the “*fait français*” in the building of Franco-Quebecois ties. Such a narrative, developed during and after the Quiet Revolution, overlooks the existence of numerous connections between Anglo-Quebec and French elites. On the French side, exchanges with the English-speaking business community were encouraged in the name of the intensification of Franco-Canadian trade. On the Anglo-Quebec side, France embodies a civilizational model which knowledge of is an integral part of a legitimate culture – that is clearly distinguished from a folklore-like French-Canadian culture. Based on the study of individual trajectories as well as networks of influence, I intend to qualify French-speaking historiography by bringing to light the official diplomatic and parallel diplomatic ties that unite France and English-speaking Quebec. I also aim at showing on which principles and which actions a French influence is built all over an Atlantic space throughout the 20th century.

Keywords: English-speaking Quebec, Track-I diplomacy, Track-II diplomacy, transatlantic history, French international relations, 20th century.

Remerciements

La thèse fut pour moi un chemin parcouru à vive allure – pressé par moi-même sans doute, par les circonstances plus certainement. Mais voici venu le moment d’une pause, comme celle que l’on prend, au sommet d’un col, pour se retourner sur le sentier gravi : occasion de saluer les figures familières, toujours présentes ou simplement croisées, sans lesquelles ce volume n’aurait pas existé. Naturellement, mes remerciements premiers vont à mes deux directeurs de recherche, Carl Bouchard et Stanislas Jeannesson, qui ont formé un duo attentif, harmonieux, indulgent dans les moments difficiles, exigeant dans les moments plus confortables. J’aimerais surtout leur témoigner ma reconnaissance pour la confiance qu’ils m’ont accordée : j’ai cheminé avec une grande liberté.

La matière même de ce travail de recherche, compilée dans un contexte particulièrement éprouvant, ne doit sa présence dans ce volume qu’à une poignée d’archivistes, dont l’implication fut de tous les instants. Que ce soit aux archives provinciales comme aux archives fédérales, le personnel a mis à ma disposition avec une extrême diligence une très grande quantité de documents, en un temps très court, ce qui m’a permis de travailler avec efficacité loin des sites de conservation. En ces temps perturbés, tous les historiens n’ont pas eu cette chance. À ce titre, une pensée va également à Geneviève Clavet, de la fondation Macdonald-Stewart.

S’il est un aspect par lequel la thèse a contribué à me former, c’est parce qu’elle m’a incité à m’ouvrir au monde : il ne s’agissait plus seulement d’aller chercher des informations dans des documents, mais aussi d’aller interroger des gens, de susciter leur confiance, d’échanger avec eux en conservant à la fois la sincérité d’une personne curieuse et la réserve de l’historien. Que celles et ceux qui se sont prêtés avec moi au jeu de l’entretien, qui se sont ouverts à chaque fois avec bienveillance et qui se reconnaîtront soient ici remerciés. La recherche a fait en sorte que mon chemin a croisé des trajectoires illustres dont je veux que ceux qui les ont construites sachent à quel point elles sont inspirantes.

Mais cette même recherche m’a également introduit dans le milieu des études canadiennes, où j’ai rencontré des universitaires attentifs, toujours disponibles pour me lire, répondre à mes sollicitations et proposer des pistes fécondes. En France, Hélène Harter et Françoise Le Jeune ont suivi ce projet dès sa genèse et ont toujours su l’aiguiller avec habileté. J’ai contracté également une dette profonde envers Jean-Michel Lacroix : c’est avec le regard acéré de l’érudit et la vivacité de l’intellectuel humaniste qu’il a pris connaissance de mes travaux au gré de la rédaction. Au Canada,

j'aimerais remercier Robert Talbot et Alex Tremblay-Lamarche, dont l'expertise en histoire politique et sociale du Québec m'a été précieuse ; ainsi que David Meren, qui a pavé la voie sur laquelle je me suis engagé. Au quotidien cependant, c'est avec des pairs que ma recherche s'est construite – qu'ils aient sur mes travaux le regard du non-spécialiste ou celui du camarade de galère. Je songe à mes collègues du séminaire de doctorat, Louise, Anaïs, Komi et Marie-Ève, ainsi qu'à Gordon Blennemann, qui fut pour nous tous un tuteur bienveillant au cours d'un hiver difficile.

J'ai deux amours, disait Joséphine Baker ; et Paris était l'un des siens : je fais miens ses mots, puisque jamais une seule ligne de cette thèse ne se serait écrite sans celles et ceux que j'y ai fréquentés, et qui sont les amis d'une vie. Je pense à Louise, Marion, Juliette, Solène, Pierre, Alice, Benoît, Thomas, Marion (encore !), Lucie, Marin : rue d'Ulm d'abord, ailleurs ensuite, vous m'avez poli, façonné, aiguisé et forgé. Merci pour les tisanes comme pour les *cosmopolitans*, les pizzas comme les étoilés, les conversations toujours trop longues et jamais achevées, le café et les jours studieux, les nuits et la verveine (la verveine, toujours recommencée !). Il y a, à leurs côtés, mes copains de toujours, dont la présence est de celles qui rassurent car on n'en doute jamais : merci à Perrine, Alexis, Léa, Julie, Amélie de faire en sorte que nous nous sommes toujours suivis et que nous nous suivrons. Dans la Haute-Loire où nous nous sommes rencontrés se trouvent également mes parents, auxquels je veux dire tout ma gratitude. Vous avez su m'écouter et avez suivi tous les jours cette aventure qui, d'un peu folle au départ, s'est en fait avérée très (trop ?) éprouvante.

Last but not least, thank you to Matt. I cannot be grateful enough for having you in my life, and for being part of yours.

Avertissements

Cette thèse n'aurait pu être réalisée sans le soutien financier de plusieurs institutions qui participent à faire vivre la recherche en sciences humaines de part et d'autre de l'Atlantique :

- Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, par l'intermédiaire d'un contrat doctoral de type CDSN ;
- Nantes Université, par l'intermédiaire du Centre de recherches en histoire internationale et atlantique (CRHIA) et de l'institut Alliance Europa ;
- L'Université de Montréal, par l'intermédiaire de son département d'histoire, de la Faculté des arts et des sciences, de la dotation J. A. DeSève liée à la fondation éponyme et des bourses de fin d'études doctorales des ESP ;
- L'organisme Mitacs, par l'intermédiaire de son programme Globalink ;
- L'école des Hautes études commerciales de Montréal, par la dotation des bourses de soutien et d'excellence ;
- L'Office franco-québécois pour la jeunesse ;
- La Société historique du Canada.

Néanmoins, cette thèse n'a pas été réalisée dans des conditions de recherche normales. Elle est l'aboutissement d'un projet par définition international, entravé grandement par les développements de la pandémie de CoViD-19. Frontières fermées, accessibilité des archives en pointillés, conditions de dépouillements difficiles et peu flexibles m'ont souvent contraint à parer au plus pressé – travailler vite dans l'espoir de disposer de suffisamment de matière pour présenter, dans les temps, un travail recevable. Depuis mon inscription en thèse, en septembre 2019, deux semestres seulement se sont déroulés sans restriction pesant sur les déplacements ou sur la communication des sources. Partant, l'ampleur du corpus d'archives sur lequel repose ce volume a été réduite par rapport aux ambitions que je portais au moment de concevoir un projet de thèse. Signalons, en particulier, le peu de temps passé aux archives fédérales du Canada, où des fonds privés nombreux pourraient nourrir encore certains des développements qui suivent ; la non-communication des fonds d'entreprise pour les magasins Eaton's ; la faible accessibilité des fonds de l'Université McGill ; et enfin le classement des archives relatives aux missions diplomatiques canadiennes en France.

Je prie les lecteurs de cette thèse d'en tenir compte dans leur jugement.

Upstairs, she passed a flower seller and stopped to buy a bunch of violets, even though they would be dead before she reached home. She wanted something pretty in her hand to take away the memory of the room and the Arabs and the dreary cafes and the messy affairs of Félix and Odile. She paid for the violets and noticed as she did so that the little scene – accepting the flowers, paying for them – had the gentle, nostalgic air of something past.

Soon, she sensed, the comforting vision of Paris as she had once imagined it would overlap the reality. To have met and married Howard there would sound romantic and interesting, more and more so as time passed. She would forget the rain and her unshared confusion and loneliness, and remember instead the Paris of films, the street lamps with their tinsel icicles, the funny concert hall where the ceiling collapsed, and there would be, at last, a coherent picture, accurate but untrue. The memory of Félix and Odile and all their distasteful strangeness would slip away; for “love” she would think, once more, “Paris” and, after a while, happily married, mercifully removed in time, she would remember it and describe it and finally believe it as it had never been at all.

Mavis GALLANT, “The Other Paris”, dans *The Other Paris: Stories by Mavis Gallant*, Freeport, Books for Libraries Press, 1970 (1952), p. 30.

Table des matières

RÉSUMÉ	p. 3
REMERCIEMENTS	p. 4
AVERTISSEMENTS	p. 6
TABLE DES MATIÈRES	p. 8
TABLE DES FIGURES	p. 14
TABLE DES ANNEXES	p. 16
TABLE DES ABRÉVIATIONS	p. 17
INTRODUCTION	p. 19
<i>Enjeu central de la recherche.</i>	p. 21
<i>Qui sont les Anglo-Québécois ?</i>	p. 23
<i>La France, une alma mater comme une autre ? Paysage historiographique.</i>	p. 31
<i>Termes et concepts.</i>	p. 35
<i>Cadrage chronologique.</i>	p. 36
<i>Hypothèses de recherche.</i>	p. 38
<i>Positionnement théorique et méthodologique.</i>	p. 39
<i>Présentation des sources.</i>	p. 41

PARTIE 1 – LA FOURRURE ET LES MÉDAILLES.

LES CONTACTS ÉLITAIRES DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES	p. 47
--	-------

Chapitre 1 – De Ravenscrag au Quai d'Orsay. Réseaux politiques,

réseaux diplomatiques entre la France et le Québec anglophone. p. 52

1. *Français et Anglo-Québécois dans un triangle diplomatique en formation.* p. 54

2. *La France, une référence pour négocier son identité anglo-québécoise.* p. 60

3. *Nouvelles de France : la guerre, (re)découverte d'une nouvelle mère-patrie.* p. 68

4. *Le français, langue du concert des nations.* p. 77

5. *La main tendue du Quai d'Orsay au Québec anglophone, composante d'une politique étrangère française à l'échelle atlantique.* p. 81

Chapitre 2 – Les affaires sont les affaires.

Réseaux marchands et ententes cordiales. p. 88

1. *Français et Anglo-Québécois dans les institutions régulatrices*

<i>d'un « doux commerce » transatlantique.</i>	p. 91
L'État français et les réseaux d'affaires anglophones.	p. 92
Les chambres de commerce, sanctuaires du libre-échange.	p. 95
Les missions commerciales : prétexter puis célébrer la rencontre.	p. 99
Le système bancaire franco-canadien : un secteur anglo-québécois.	p. 100
Une nouvelle figure du commerce international canadien : l'expert anglo-québécois en affaires françaises.	p. 104
<i>2. Les coulisses du monde des affaires : rapprochements informels et sociabilités commerciales entre Français et Anglo-Québécois</i>	p. 106
Le comité France-Amériques, une colonne vertébrale.	p. 106
Les loges maçonniques, lieux d'une sociabilité codifiée entre gens d'affaires.	p. 108
Les réseaux franco-protestants, pépinières de passeurs.	p. 110
<i>3. Les fruits de la concorde : de la sociabilité commerciale à la construction d'un écosystème d'affaires franco-canadien.</i>	p. 118
La Manche, plus que l'Atlantique, sépare les milieux d'affaires français et anglo-québécois.	p. 118
Les niches francisées du monde des affaires anglo-québécois.	p. 121

Chapitre 3 – *The French* « bon goût ». L'influence civilisationnelle de

la France au Québec anglais.	p. 128
<i>1. La francophilie anglo-québécoise : un fait social, culturel et politique.</i>	p. 132
<i>2. La pratique du voyage en France chez les Anglo-Québécois : un Grand Tour à lui seul</i>	p. 138
<i>3. Une deuxième alma mater : les Anglo-québécois sur les bancs des universités françaises.</i>	p. 142
Qui part et pourquoi ?	p. 142
Partir sans financement.	p. 144
Les boursiers subventionnés par des institutions privées.	p. 145
Le cas particulier des boursiers d'Europe anglophones.	p. 147
<i>4. De mariages mixtes en familles mixtes : les ressorts socio-culturels de l'union entre Français et Anglo-Québécois.</i>	p. 149
<i>5. De la francophilie à la société de salon(s)</i>	p. 152
Les anglophones, convives assidus des salons français du Québec.	p. 153
Les bastions culturels de l'anglophonie québécoise sont des lieux francisés.	p. 155
<i>6. Les réseaux artistiques entre France et Québec anglais à l'heure de la génération perdue.</i>	p. 158

PARTIE 2 – PLUSIEURS FRANCE, PLUSIEURS QUÉBEC.

LE TEMPS D'UNE REDÉCOUVERTE MUTUELLE, 1940-1949 — p. 168

Chapitre 4 – Le deuxième abandon de l'abandon. L'établissement de

relations politiques entre France et Québec anglophone. p. 172

1. *Les Français parlent aux Canadiens anglais :*

la France libre en exil et les Anglo-Québécois. p. 175

Les premiers pas timides des Français libres au Canada

et la découverte d'alliés inespérés. p. 175

Les facteurs de la sympathie anglo-québécoise. p. 178

Les synergies entre France libre et communauté anglo-québécoise. p. 183

2. *La colonie française de Montréal,*

un groupe divisé qui perd sa proximité avec les anglophones. p. 189

3. « *Voler au secours de la France* » : *les réseaux de la solidarité anglophone, 1943-49* .p. 192

Les sections masculines du CRCF :

un calque parfait du comité France-Amérique. p. 194

Les sections féminines du CRCF :

la charité anglo-québécoise au service de la France. p. 198

4. *Gratitude, reconnaissance et persistance de la mémoire :*

une décennie de construction de liens politiques durables. p. 205

Chapitre 5 – « Armfuls of Red and White Roses ».

Être un Québécois anglophone mobilisé en France. p. 210

1. *Le Marlowe Lowdown, source et ressource de médiation atypique* p. 213

Les presses du couple Blake. p. 216

Le territoire alternatif du réseau social. p. 218

« *A new normal is created* » : reconstituer le quotidien p. 220

2. « *I've spoken to a few Frenchmen so far* » :

le moment de la mobilisation en France. p. 223

Combattre en France : l'Hexagone est avant tout un théâtre de guerre. p. 223

« Vous êtes dans ma maison ! » :

des Anglo-Québécois vivant à l'heure française p. 227

L'expérience française : un choc politique pour les soldats mobilisés. p. 229

3. « *Gay Parisians* » : *la sortie de guerre, un moment de perméabilité culturelle.* p. 232

« *The Parisian life* » : une parenthèse enchantée. p. 233

Se former pour se réadapter à la vie civile au Canada. p. 235

4. *Par lettres ou par valises : rapporter la France au Québec anglophone.* p. 238

Le <i>Marlowe Lowdown</i> , un journal français ?	p. 238
La France, un point de référence qui façonne les opinions du <i>Marlowe Gang</i>	p. 239

PARTIE 3 – « ILS NE PARLENT QU’UN FORT MAUVAIS FRANÇAIS » :

LA FRANCE ET L’AUTRE QUÉBEC, 1949-1967 —————	p. 246
--	--------

Chapitre 6 – Maîtres chez nous, maîtres chez eux.

Francophones et anglophones au temps du général de Gaulle.	p. 251
1. <i>Les Français, les anglophones et la naissance du Québec.</i>	p. 254
De l’ <i>Union Jack</i> au fleurdelisé : transformations ou déclin du Québec anglais ? .p.	254
L’institutionnalisation d’une politique étrangère franco-québécoise.	p. 257
2. <i>De la grande noirceur à la grande froideur :</i> <i>les relations entre la France et le Québec anglophone au plus bas.</i>	p. 260
La méfiance anglophone : la France perd son rang dans l’opinion publique anglo-québécoise.	p. 261
La défiance française : reléguer le Québec anglophone à l’inexistant	p. 265
3. <i>Par-delà le fait français : ambivalences et cordialité au sommet des États.</i>	p. 270
Dans les années 1950, le bon-ententisme est la chose du monde la mieux partagée	p. 271
Une boussole qui ne s’affole pas : le comité France-Amérique.	p. 274
Les organisations internationales de l’après-guerre restent les cénacles de l’entente cordiale entre Français et Anglo-Québécois.	p. 277
La Révolution tranquille est-elle si révolutionnaire ?	p. 281

Chapitre 7 – Une si discrète séduction.

L’autre diplomatie culturelle de la France au Québec.	p. 287
1. <i>Charmer sans bruit : la place et le rôle des anglophones dans des relations culturelles franco-québécoises qui s’institutionnalisent.</i>	p. 291
Flatter et séduire : les Anglo-Québécois dans le visage de la politique d’influence française au Canada.	p. 291
Les lieux de l’entente : de nouvelles institutions québécoises où la francophilie s’exprime en anglais.	p. 294
2. <i>Un monde sous-titré : l’éducation, un milieu d’ententes et de coopérations.</i>	p. 298
Un autre McGill français : un centre intellectuel francophile qui est aussi un cœur battant de la colonie française au Québec.	p. 298
Les mobilités étudiantes anglo-québécoises vers la France :	

un flux mince mais continu.	p. 307
3. <i>Au-dessus de la mêlée du politique : le cas des réseaux artistiques.</i>	p. 309
« <i>The New Canadian Couture</i> » : un milieu francisé par définition.	p. 309
La France, un pays d'écrivains en exil volontaire.	p. 313
La galaxie des plasticiens : un réseau très influent et tissé serré.	p. 317

Chapitre 8 – *Business as usual.* Des liens économiques dont

les grandes lignes s'écrivent en anglais.	p. 326
1. <i>Truchements et négociants : les flux commerciaux franco-québécois sont aussi une affaire d'anglophones.</i>	p. 330
Prospecter en France, prospecter au Canada : les Anglo-Québécois, de nécessaires intermédiaires.	p. 331
De l'huile dans les rouages : le rôle des Anglo-Québécois dans les activités de financement et d'encadrement des relations commerciales.	p. 336
Loin du balcon de l'Hôtel de Ville, l'île Notre-Dame : le cas de l'Expo 67.	p. 340
2. <i>L'argent ne connaît ni langue ni parti : une coopération dépassant les « grands contrats ».</i>	p. 343
La clientèle anglo-québécoise : un marché dont le potentiel est de plus en plus exploité par les Français du Québec.	p. 344
Parier sur la France : entreprises et marchés français dans le viseur anglo-québécois.	p. 351
3. <i>Contre vents et marées, une proximité par l'intérêt qui s'officialise.</i>	p. 352
La multiplication des cercles libéraux où promouvoir bonne entente et doux commerce.	p. 353
Diplomatie économique et reconnaissance politique.	p. 357

PARTIE 4 – L'HEXAGONE ET LA MOSAÏQUE QUÉBÉCOISE.

LES LIENS ENTRE LA FRANCE ET LA MULTITUDE

ANGLOPHONE, 1967-1989	p. 361
-----------------------	--------

Chapitre 9 – Une longue révolution tranquille. Nouvelles identités anglophones

et nouveaux rapports à la France.	p. 365
1. <i>Du Québec anglophone aux communautés d'expression anglaise au Québec : naissance et ambiguïtés d'un sentiment d'appartenance.</i>	p. 368
1976 : de majorité à minorité ?	p. 368
Les Anglo-Québécois, un nouveau tessou de la mosaïque canadienne.	p. 371
2. <i>Des tensions politiques toujours vives entre milieux français et milieux anglophones</i>	p. 377

Depuis Paris, le « traitement de choc » des Messieurs Québec.	p. 377
Pour les diplomates français au Canada : prudence, distance et oubli.	p. 381
3. <i>Sur le terrain, le renouveau des ententes religieuses et confessionnelles.</i>	p. 382
4. <i>Le rapport à la France : une affaire personnelle</i>	p. 389

Chapitre 10 – Vin de glace contre Bordeaux. L’intégration croissante des

Québécois anglophones aux cercles franco-canadiens.	p. 394
1. <i>Du monde des affaires provincial à la fabrique du lien commercial franco-canadien.</i> . . .	p. 396
La mue des cercles d’affaires.	p. 397
Les passeurs : parcours d’Anglo-Québécois impliqués dans la liaison Paris-Ottawa.	p. 400
2. <i>Une reconnaissance politique : les Anglo-Québécois, éléments stratégiques pour le gouvernement fédéral.</i>	p. 403
3. <i>Prendre parti : des milieux associatifs qui se compartimentent</i>	p. 409

Épilogue – Diplomaties (multi)culturelles.

La France et le Québec anglophone à l’heure du cosmopolitisme.	p. 414
1. <i>Une fracture entre Français et anglophones mise en récit par la paradiplomatie québécoise.</i>	p. 415
Aux sources de l’action de la DGQP : mythes et récits fondateurs.	p. 415
Écarter les anglophones de la construction de la relation franco-québécoise : accident ou projet ?	p. 417
Concilier multiculturalisme et valorisation du fait français : un jeu d’équilibriste.	p. 418
2. <i>Le fait français, un dogme de diplomatie culturelle qui ne fait pas l’unanimité en France.</i>	p. 419
3. <i>Traces et héritages : les liens culturels entre la France et le Québec anglophone à proximité du temps présent.</i>	p. 421

CONCLUSION —————	p. 424
ANNEXES —————	p. 433
APPAREIL CRITIQUE —————	p. 453
<i>Sources primaires.</i>	p. 453
<i>Sources secondaires.</i>	p. 465
<i>Bibliographie.</i>	p. 470
INDEX —————	p. 490

Table des figures

Figure 1 – Les foyers de peuplement anglophones au Québec.	p. 27
Figure 2 – Les Anglo-Québécois, un groupe en situation de « loyautés multiples ».	p. 30
Figure 3 – Les premiers conseillers anglophones du CFA de Montréal, 1916-1922.	p. 73
Figure 4 – Les Anglo-Québécoises de la commission des Dames du CFA de Montréal, 1916-1922.	p. 74
Figure 5 – L'édifice Board of Trade, Montréal : un lieu de présence française.	p. 97
Figure 6 – Thomas Taggart-Smyth : un banquier francophile cultivant son jardin.	p. 103
Figure 7 – Les quartiers anglophones des villes québécoises : des carrés français au nord de la Louisiane.	p. 134
Figure 8 – Un exemple de propagande de guerre biculturelle et bon-ententiste : la série <i>Yesterday – To-Day</i> , 1939-1945.	p. 180
Figure 9 – Le déversement du CFA dans le CRCF : un nouveau comité pour les Anglo-Montréalais francophiles	p. 195
Figure 10 – Bienfaisance catholique, structure anglophone : les dons à la France au CRCF sont un bon-ententisme en pratique.	p. 201
Figure 11 – Le berceau du <i>Marlowe Lowdown</i> , un quartier anglophone de classes moyennes supérieures	p. 214
Figure 12 – Le <i>Marlowe Gang</i> le 6 juillet 1944 : un réseau géographiquement dispersé.	p. 219
Figure 13 – ...mais tissé serré par la publication des Blake.	p. 219
Figure 14 – Les mondes lexicaux de la guerre des Anglo-Québécois.	p. 222
Figure 15 – La coopération franco-québécoise : une chronologie.	p. 258
Figure 16 – « <i>Votre Grandeur</i> », John Collins, v. 1967.	p. 264
Figure 17 – Extrait du discours de Jean Lesage lors de sa réception à l'hôtel de ville de Paris, 6 octobre 1961.	p. 283

Figure 18 – L'école d'été du DLR de l'Université McGill, 1952.	p. 306
Figure 19 – Artistes et artisans : trois figures de l'Association des couturiers canadiens.	p. 312
Figure 20 – Mavis Gallant devant la cathédrale Notre-Dame de Paris, 1953.	p. 316
Figure 21 – Marjorie (Jori) Smith, <i>France</i> , 1953.	p. 318
Figure 22 – Carte bilan : Montréal, une ville de contacts entre les Français et les Anglo-Québécois (années 1950 – années 1970).	p. 322
Figure 23 – Carte bilan : le Paris des Anglo-Québécois (années 1950 – années 1970)	p. 323
Figure 24 – La tour de la Bourse (1965) et l'édicule Guimard de la station Square Victoria – OACI (1967).	p. 343
Figure 25 – Les restaurants français de Montréal en activité entre 1950 et 1972.	p. 345
Figure 26 – Deux figures françaises du Ritz-Carlton : Pierre Demers et Yvonne Contat.	p. 348
Figure 27 – Programme du livre blanc d'Alliance Québec, 1982.	p. 374
Figure 28 – Ce que les Montréalais pensent de Montréal.	p. 376
Figure 29 – Un parlementaire gaulliste face aux nouveaux Anglo-Québécois : le rapport de séjour de Jean-Paul Palewski au Québec, 24 novembre 1967	p. 379
Figure 30 – Extrait de l'arbre généalogique de la famille Bronfman (1889-2022).	p. 386

Table des annexes

Annexe A – Profil de quelques « grand touristes » anglo-qubécois en France, 1919-1939 . . .	p. 433
Annexe B – Douglas Armstrong en Normandie.	p. 436
Annexe C – Brian How en Normandie.	p. 438
Annexe D – « <i>De Gaulle, Go Home</i> », 1967.	p. 439
Annexe E1 – Discours de Brian Mulroney devant l’Académie française, 20 février 1986. . . .	p. 440
Annexe E2 – Discours de réception de Brian Mulroney en visite à la Maison des étudiants canadiens de Paris, 21 février 1986	p. 444
Annexe F – Guide méthodologique relatif au recueil des sources orales.	p. 446

Table des abréviations

ACCT : Agence de coopération culturelle et technique

AFMS : Archives de la fondation Macdonald-Stewart

AFC : Association France-Canada

AFQ : Association France-Québec

AGRC : Archives générales du Ritz-Carlton de Montréal

AHECM : Archives de l'École des hautes études commerciales de Montréal

AMAE : Archives du ministère des Affaires étrangères (France)

AMMC : Archives du musée McCord

ANF : Archives nationales de France

AQ : Alliance Québec

AUC : Archives de l'Université Concordia

AUdeM : Archives de l'Université de Montréal

AUMG : Archives de l'Université McGill

BAC-LAC : Bibliothèque et archives Canada – *Library and Archives Canada*

BAnQ : Bibliothèque et archives nationales du Québec

BDECM : Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal

BMO : Banque de Montréal

BRC : Banque royale du Canada

CBC : *Canadian Broadcasting Corporation*

CJC : *Canadian Jewish Council*

CCFC : Chambre de commerce France-Canada

CFFC : Crédit foncier franco-canadien

CCFM : Chambre de commerce française de Montréal

CCIFM : Chambre de commerce et d'industrie française de Montréal

CCM : Chambre de commerce de Montréal

CFA : Comité France-Amériques

CFLQ : Comité France libre de Québec

CRCF : Comité des relations Canada-France

CUARF : *Canadian United Allied Relief Fund*

DGQP : Délégation générale du Québec à Paris

DLR : Département de langues romanes de l'université McGill

ELSP : École libre des sciences politiques

ETRC : *Eastern Townships Research Center* – Centre de recherches des Cantons-de-l'Est
FFL : Forces françaises libres
FLQ : Front de libération du Québec
FMS : Fondation Macdonald-Stewart
GLQ : Grande loge du Québec
ICAI : Institut canadien des affaires internationales
IODE : *Imperial Order of the Daughters of the Empire*
IMW : Institut méthodiste de Westmount
MBAM : Musée des beaux-arts de Montréal
MEC : Maison des étudiants canadiens de la Cité universitaire de Paris
OCDE : Organisation de coopération et de développement économique
OIF : Organisation internationale de la francophonie
ONU : Organisation des Nations unies
OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PSBM : *Protestant Schools Board of Montreal*
SDN : Société des nations
SOFE : Service des œuvres françaises à l'étranger
UNESCO : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*

Introduction

Le matin du 8 novembre 2016, la foule s'agglutine devant une petite maison, toute de pierre grise et de zinc clair. À la porte de bois, dont la peinture est un peu défraîchie, une plaque est ornée du numéro 28 ; quelques mètres plus loin, à un poteau d'angle, on lit l'inscription « rue Vallières ». C'est l'un de ces premiers matins vraiment froids qui annoncent l'arrivée de l'hiver à Montréal. Pourtant, épaule contre épaule, on se tient chaud, d'abord sur le perron, puis sur le trottoir, puis sur le macadam, toujours criblé des nids-de-poule de l'année qui s'achève. Dans les mains, des bougies, des fleurs, des dessins surtout ; car la veille, la petite maison toute de pierre grise et de zinc clair de la rue Vallières a perdu son propriétaire. À Los Angeles, Leonard Cohen est mort. Avec lui, c'est l'un des plus grands poètes, paroliers et écrivains du XX^e siècle canadien qui s'en va¹.

Cela faisait aussi près de quarante-cinq ans que Leonard Cohen était passé de l'autre côté du Mont Royal, délaissant la demeure fortunée qui l'a vu naître, pour poser ses valises dans un quartier qui était alors cosmopolite et populaire. En face du parc du Portugal, sur lequel donnaient ses fenêtres, cohabitaient surtout des lusophones, des Italiens et des petits commerçants ashkénazes, ayant fui la guerre qui avait ravagé leur Europe natale. En plusieurs décennies, le lieu a beaucoup changé, et sa sociologie également. Aussi, parmi les badauds qui sont venus dire un dernier adieu à Cohen comme celui-ci le soufflait à Marianne, on n'entend ni yiddish, ni portugais, ni italien. D'ailleurs, on n'entend pas davantage d'anglais, qui est pourtant à la fois la langue maternelle de l'artiste, tout autant que la langue d'expression par laquelle il est internationalement reconnu. C'est bien le français qui domine, ou plus précisément *les* français, car accents d'Amérique et accents d'Europe se côtoient dans les murmures. En effet, autour de la rue Vallières s'étend désormais le Plateau Mont-Royal qui, depuis le milieu des années 1990, est devenu le centre de la communauté française de Montréal – voire, par extension, du groupe des immigrants français au Canada².

Il n'est à vrai dire guère étonnant de voir bon nombre de Français se presser pour rendre hommage au poète disparu, car il fait partie des – assez rares – figures canadiennes à avoir véritablement connu un succès à la fois ancien, mondial, et d'une exceptionnelle longévité. Si ses textes sont peu lus en Europe, ses chansons sont devenues incontournables dans un registre où le folk côtoie la

¹ TORDJMAN Gilles, *Leonard Cohen*, Bègles, Castor Astral, 2006, 174 p.

² FRENETTE Yves, « L'apport des immigrants français aux francophonies canadiennes », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, 2008, p. 309-330. Sur la présence française contemporaine à Montréal, les résultats des travaux de Chedly Belkhodja dans le cadre du projet de recherche « La « nouvelle vague » française : l'immigration française au Canada et au Québec depuis les années 2000 » sont attendus pour 2023-2024.

déclaration d'amour, à l'heure des révoltes estudiantines et du festival de Woodstock – *So Long*, *Marianne* est ainsi enregistrée au printemps 1968. Ce ne sont donc pas seulement les Français qui sont venus à Leonard Cohen : dans cette carrière au long cours, il eut l'occasion de se rendre en France à de nombreuses reprises, en particulier dans les années 1980. Deux de ses clips, celui de *I'm Your Man* et de *First We Take Manhattan*, sont ainsi tournés sur les plages de Deauville et de Cabourg, en Normandie ; Cohen sortait alors d'une relation de six années avec la photographe française Dominique Issermann. Au total, sur l'ensemble de sa carrière, ce sont près de 650 000 disques qu'il écoule en France³.

Il y a, dans la réception de Leonard Cohen sur le marché musical français, quelque chose de profondément singulier : il y est – et d'assez loin – le plus vendu des artistes québécois, sans jamais pour autant être reconnu comme tel par la critique. Le défilé des nécrologies que lui a consacré la presse française le qualifie inmanquablement d'artiste canadien⁴. À Robert Charlebois le panthéon de la chanson française, et à Leonard Cohen celui de la ballade anglo-saxonne aux côtés des Beatles ; car quand on parle, chante, écrit en anglais, comment pourrait-on être québécois ? À vrai dire, cette question est certainement la première étincelle qui a suscité ce travail de recherche, dont la genèse remonte à un séjour de recherche et d'enseignement au département de langue et de littérature françaises de l'Université McGill. Sur le trottoir de la rue Vallières, un jour de novembre 2016, par le premier matin dont je sentais qu'il était celui d'un hiver qui s'annonçait rude, je comprenais non seulement que Leonard Cohen était à la fois anglophone et Québécois – mais aussi qu'il était loin d'être le premier à l'être. Je réalisais à quel point j'avais été trompé par mes propres représentations de la Belle province, qui en faisaient un monolithe francophone en terre d'Amérique. Mais chemin faisant, et parce que le travail de l'historien est aussi celui de l'enquêteur, j'ai voulu examiner les origines de cette fausse évidence – et dont j'ai pu constater, en trois ans de recherches et d'échanges, en France comme au Canada, qu'elle était en fait très largement répandue. La présente thèse est donc le résultat de ce travail d'investigation, qui vise à jeter un jour nouveau sur une « relation spéciale » très abondamment discutée par les historiens : celle qui unit la France et le Québec, à la fois cause et conséquence des représentations collectives que chacune de ces deux nations, si proches et pourtant si lointaines, se font l'une de l'autre.

³ TORDJMAN Gilles, *op. cit.*

⁴ « La mort a rattrapé Leonard Cohen », *Le Point*, 11 novembre 2016 ; « Leonard Cohen, poète et musicien canadien, est mort à l'âge de 82 ans » *Le Monde*, 11 novembre 2016 ; « Leonard Cohen, un artiste du crépuscule », *Le Figaro*, 11 novembre 2016 ; « Leonard Cohen est mort », *Libération*, 11 novembre 2016.

Enjeu central de la recherche

Ce travail de recherche vise à décrire, caractériser, et examiner au prisme de l'histoire des relations internationales les liens noués entre la France et les minorités anglophones du Québec, sur une période courant de la fin de la Première Guerre mondiale à la fin de la Guerre froide. Il est tout entier sous-tendu par un paradoxe, qu'il importe de garder à l'esprit au long de la lecture des pages qui suivent : si les Anglo-Québécois ont occupé une place prépondérante dans les élites culturelles, politiques et surtout économiques de la province au cours du XX^e siècle, leur place dans l'histoire de la relation France-Québec n'a jamais été examinée par les historiens. En effet, depuis les années 1960, l'historiographie a volontiers mis l'accent sur l'importance du fait français dans la construction des liens entre la France et le Québec, voire l'ensemble du Canada. Par « fait français », on désigne l'ensemble des éléments historiques, culturels et linguistiques constituant autant de dénominateurs communs entre les Français et les francophones du Canada, qu'ils se trouvent ou non au Québec. Dans la foulée de la Révolution tranquille, au cours de laquelle la province s'est à la fois laïcisée et émancipée de la tutelle fédérale, la mise en valeur du fait français a également permis de consolider la position du Québec sur la scène internationale – au moment même où naissaient les premières institutions lui donnant une existence propre sur le plan diplomatique. C'est à ce récit, qui explique certes une très large part des relations franco-québécoises, que l'on doit le silence entourant les connexions nouées entre Français – qu'ils se trouvent en France ou au Québec – et Anglo-Québécois. Mettre à distance la position aussi élitaire que cruciale de l'élément anglophone au sein de la province, c'est d'abord signifier qu'elle s'est atténuée au profit de l'émergence d'une nouvelle classe dominante de langue française au Québec ; c'est aussi participer à façonner pour la province un récit national propre, distinct de celui que s'est forgé le Canada à partir de 1867. La France du général de Gaulle a joué un rôle prépondérant dans la légitimation de ce récit collectif.

Pourtant, anglophones du Québec et Français ne se sont jamais formellement tourné le dos, et ce pour deux raisons principales, qui gardent une réelle permanence. Du côté français, au cours d'un siècle d'approfondissement des liens commerciaux franco-canadiens, les échanges avec les milieux d'affaires de la province se sont eux aussi accrus ; et bien souvent, les anglophones font office d'intermédiaires incontournables dans leur mise en place. L'intérêt économique l'emportant, dissensions politiques et différences linguistiques sont alors mises au loin. Du côté anglo-québécois, la France incarne un modèle civilisationnel dont la connaissance est partie intégrante d'une culture légitime. En cela, il existe une authentique francophilie anglo-québécoise, dont les ressorts sont

assez comparables à ceux de la francophilie étatsunienne héritée de la fin du XVIII^e siècle. Mais au Québec, celle-ci possède une coloration bien particulière : maîtriser les codes culturels d'une francophilie de distinction, c'est reléguer au rang de folklore la culture canadienne française ; autrement dit, c'est doubler la domination économique des classes anglophones d'une domination symbolique. Chez les francophones comme les anglophones, la référence à la France est ainsi toujours lourde de connotations politiques internes.

Cette thèse vise donc à explorer l'un des chemins les moins empruntés de l'histoire des relations franco-québécoises, champ pourtant défriché à l'envi par les spécialistes de la francophonie, de la politique extérieure du général de Gaulle, de la paradiplomatie québécoise, mais aussi par de farouches partisans du souverainisme provincial qui y ont vu une manière de légitimer un projet politique. À partir de l'étude de trajectoires individuelles comme de réseaux d'influence, j'entends nuancer l'historiographie francophone en mettant à jour les liens de la diplomatie officielle comme ceux de la diplomatie parallèle qui unissent la France au Québec anglophone. Ce faisant, cette thèse entend également illustrer les principes et par les modalités qui fondent l'influence française dans l'espace atlantique au XX^e siècle : entre mise en valeur du « fait français » auprès des uns et culture d'une francophilie de distinction auprès des autres, c'est tout le feuilletage des pratiques diplomatiques françaises que l'on peut appréhender sur le terrain québécois – de la diplomatie culturelle à la diplomatie économique. En choisissant de travailler sur le temps long d'un siècle, ce sont leurs évolutions que l'on cherche également à cerner ; articuler l'ensemble de ce travail de recherche de part et d'autre des années 1960 permettra de mesurer la teneur et l'ampleur des ruptures qui entourent la Révolution tranquille en matière de relations extérieures pour le Québec.

Cette introduction se décompose ainsi en une suite d'étapes qui constituent autant de délimitations et de justifications. Je commencerai tout d'abord par définir précisément qui sont les acteurs centraux de cette recherche, les Anglo-Québécois. En décrivant ensuite le paysage historiographique dans lequel s'inscrit ce travail, je proposerai également de revenir sur les concepts que j'utiliserai tout au long des pages qui suivent. Je justifierai alors le découpage chronologique pour lequel j'ai opté afin de contextualiser cette recherche, puis j'explicitai les hypothèses qui ont guidé mes lectures et mes dépouillements. Je présenterai enfin la méthodologie suivie dans le cadre de ce travail et présenterai les sources sur lesquelles cette thèse se fonde. Cette dernière étape prendra également la forme d'un *caveat*, puisqu'il s'agira aussi d'exposer quelques limites consubstantielles à la démarche choisie tout autant qu'aux sources qui viennent l'étayer.

Qui sont les Anglo-Québécois ?

Afin de commencer par définir ce que nous entendons par « Anglo-Québécois », filons un instant l'exemple de Leonard Cohen, que nous mentionnons plus haut. Né en plein cœur du Montréal anglophone, à Westmount, il parle néanmoins yiddish, hébreu et polonais à la maison ; il y apprend même un français fonctionnel. Il suffit de remonter deux générations pour lui trouver des aïeux nés en Pologne, avant qu'ils ne fuient les pogroms de la fin de siècle. Définir ce qui fait l'appartenance au Québec anglophone ne va donc pas de soi. Si le critère linguistique est bien sûr incontournable, il peut être modalisé de nombreuses manières : doit-on considérer comme anglophone tout individu ayant l'anglais pour langue maternelle, ou plutôt pour langue véhiculaire ? D'ailleurs, parler anglais suffit-il à ce que l'on se perçoive comme Anglo-Québécois ? À vrai dire, la religion, l'ethnie, le lieu de vie, les pratiques sont des éléments à prendre en ligne de compte dans la définition de ce groupe : c'est d'autant plus vrai que s'est précocement greffé à l'appartenance anglo-canadienne un récit l'érigeant en « bonne canadianité⁵ », par contraste avec celle d'un Canada français placé en situation coloniale⁶.

Des Québécois oubliés ?

Plusieurs phénomènes historiques bien distincts expliquent la présence anglophone au Québec. Le premier, et le plus ancien, est naturellement lié au fait que la province fut sous administration britannique de la signature de traité de Paris, en 1763, à la promulgation du statut de Westminster (1931)⁷. Au XVIII^e siècle, l'élément anglophone au Québec se nourrit donc de deux circuits migratoires : l'un est originaire des îles britanniques, et l'autre est constitué de colons loyalistes qui, désertant les Treize Colonies après 1776, se réfugient au Nord. Sur le modèle de ce que les américanistes appellent l'aristocratie bostonienne, il existe donc au Québec une aristocratie anglo-québécoise, d'extraction anglaise ou écossaise, dont les fortunes, transmises de génération en génération, ont abouti à l'émergence de véritables dynasties dont on décèle encore des traces au

⁵ Sur cette notion, voir POULTER Gillian, *Becoming Native in a Foreign Land: Sport, Visual Culture and Identity in Montreal, 1840-1885*, Vancouver, UBC Press, 2009, en particulier p. 1-118.

⁶ Depuis les travaux de Georges Balandier, cette locution ne désigne pas seulement une réalité politique ou administrative, mais toute relation de subordination économique ou culturelle comparable à celle que l'on retrouve dans une structure impériale. Au Québec, Pierre Vallières est le premier théoricien de la subordination des Canadiens français au Canada anglais à user du vocable colonial après la Révolution tranquille : VALLIÈRES Pierre, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Parti Pris, 1968, 542 p.

⁷ Pour le passage qui suit, voir LINTEAU Paul-André, DUROCHER René, ROBERT Jean-Claude (dir.), *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 1989, vol. 1 ; RUDIN Ronald, *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 315 p.

Québec contemporain. Au XIX^e siècle, période d'industrialisation et de croissance démographique, une importante population irlandaise s'établit à Montréal et au sud du Bas-Canada, fuyant tant la famine qui sévit sur l'île celtique que les persécutions dont les Irlandais sont victimes en Nouvelle-Angleterre. Enfin, au XX^e siècle et surtout après 1960, l'attractivité accrue d'une province qui s'est ouverte sur le monde après la Révolution tranquille accélère l'arrivée d'une population anglophone très cosmopolite, possédant généralement l'anglais comme langue véhiculaire. Entre ces trois catégories, définies à traits volontairement grossiers sur le canevas de grandes tendances historiques, il est difficile de trouver des points communs excédant la langue partagée. En conséquence, les quelques monographies prenant explicitement pour objet les Anglo-Québécois et désireuses d'analyser leur position dans une perspective historique s'accordent sur deux critères principaux : pour être membre d'une communauté d'expression anglaise au Québec, il faut à la fois être né au Québec et avoir eu l'anglais pour langue maternelle⁸. Elle est aussi l'approche qui a été retenue par le gouvernement fédéral dès les années 1970, moment à partir duquel le multiculturalisme, érigé en un principe guidant officiellement l'action publique, incitait Ottawa à prendre la mesure des différentes composantes de la « mosaïque canadienne » – désormais assumée comme modèle national⁹.

Si l'on s'en tient à ces deux critères, la littérature s'accorde à dire que le XX^e siècle est un siècle de perte d'influence pour l'anglophonie québécoise. Ses effectifs croissent (290 000 en 1901, 790 000 en 1971 et environ 900 000 aujourd'hui)¹⁰, mais la proportion de la population québécoise qu'elle représente s'effondre (passant de 20 % en 1901 à moins de 10 % un siècle plus tard)¹¹. Ce mouvement démographique s'est en outre accompagné d'une concentration des anglophones de la province sur l'île de Montréal. Cette tendance de fond est l'un des éléments qui nous pousse à conserver les critères de définition choisis tant par les historiens que par la puissance publique : elle permet de ne pas fragmenter à l'excès un groupe de locuteurs en déclin à l'échelle provinciale, et elle suffit en outre à délimiter efficacement une communauté¹².

⁸ CALDWELL Gary, WADDELL Eric, *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 25-105 ; DICKINSON John, « The English-speaking Minority of Québec: A Historical Perspective », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, 2007, p. 12 ; RUDIN Ronald, *op. cit.*, p. 26. Certains chercheurs adoptent un cahier des charges plus restrictif, en prenant en compte le nombre d'années de résidence au Québec ainsi que l'appartenance à un groupe ethnique d'ascendance anglo-saxonne (Écossais, Irlandais, Gallois ou Anglais). C'est le cas chez RADICE Martha, *Feeling comfortable? Les Anglo-Montréalais et leur ville*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 2000, 186 p.

⁹ C'est dans ce cadre qu'a été rédigé l'ouvrage de Gary Caldwell et Eric Waddell (*op. cit.*, 478 p.)

¹⁰ RUDIN Ronald, *op. cit.*, p. 28.

¹¹ *Id.* et DICKINSON John, *art. cit.*, p. 13.

¹² Contrairement à la société, fédérée par les forces de la raison individuelle, la communauté est un groupement du sentiment : TÖNNIES Ferdinand, *Communauté et société*, Paris, Presses universitaires de France, 2010 (1887), 276 p.

En effet, suivant ces mêmes critères, tous les Anglo-Québécois sont rassemblés par une position originale au sein de la province, progressivement mise en récit pour construire une identité anglo-québécoise affirmant sa singularité au sein de la province tout autant que du Canada, celle de minorité dans la minorité. Comme le souligne le politiste Jocelyn Maclure, « l'identité anglo-québécoise est un projet narratif et non une réalité objective¹³ » : à ce titre, après la Première Guerre mondiale, deux moments font office de charnières dans l'histoire anglo-québécoise. Le premier est celui de la Révolution tranquille : dans les années 1960, l'affirmation de l'élément francophone a précipité un sentiment de marginalisation culturelle des anglophones, dont certains représentants nourrissent déjà la nostalgie d'un âge d'or perdu¹⁴. Le second, s'il paraît plus symbolique, a eu l'effet d'un coup de tonnerre pour les Anglo-Québécois : il s'agit de la victoire du Parti québécois, emmené par René Lévesque, aux élections provinciales de 1976, suivie du référendum portant sur la souveraineté-association de la province en 1980¹⁵. Celle-ci a entraîné un exil anglo-québécois vers l'Ontario, dont l'importance est en réalité sans commune mesure avec la manière dont il a pu être mis en récit¹⁶. De fait, l'affirmation du multiculturalisme à l'échelle fédérale s'est, fort étrangement, accompagnée d'une accélération de la mise à l'écart des Anglo-Québécois¹⁷. Ce n'est qu'avec la publication du rapport Larose, au début des années 2000, qu'est officialisée une politique de la main tendue de Québec vers les anglophones de sa propre province : ils sont alors reconnus comme une « interface » privilégiée, « entre le Québec et le reste de l'Amérique¹⁸ ». Somme toute, la littérature synthétise l'histoire du Québec anglophone au XX^e siècle de manière unanime : il s'agit du passage d'une majorité à une minorité – termes à comprendre en termes de pouvoir bien davantage qu'en termes démographiques.¹⁹

En vertu de ces tendances, il paraîtrait presque anachronique de parler de Québec anglophone avant la Révolution tranquille – celui-ci ayant créé dans l'adversité le sentiment d'appartenance qui le fédère. Pourtant, dans une perspective proche de la sociologie ou de la géographie historique,

¹³ MACLURE Jocelyn, *Quebec Identity: The Challenge of Pluralism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, p. 9.

¹⁴ William Weintraub en est l'incarnation : voir LAJOIE Mark, ALLEN Kathryn, « Éléments d'un discours nostalgique anglo-montréalais. L'exemple de l'œuvre de William Weintraub », *Globe*, vol. 5, n° 1, 2002, p. 53-63. Pour José Igartua, la Révolution tranquille au Québec s'est donc accompagnée d'une deuxième révolution, concernant plus spécifiquement les anglophones : IGARTUA José, *The Other Quiet Revolution: National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006, 288 p.

¹⁵ JUTEAU Danielle, « “Pures laines” Québécois: The Concealed Identity of Dominant Majorities », dans KAUFMANN Eric P. (dir.), *Rethinking Ethnicity: Majority Groups and Dominant Minorities*, Londres, New York, Routledge, 2004, p. 76.

¹⁶ RAZAFIMANDIMBIMANANA Elatiana, « Beyond “Culture”: Nationalistic and Monolingual Ideologies in Quebec », dans DERVIN Frederick, MACHART Regis (dir.), *Cultural Essentialism in Intercultural Relations: Frontiers of Globalization Series*, Londres, Palgrave Macmillan, 2015, p. 130.

¹⁷ JUTEAU Danielle, *art. cit.*, p. 81.

¹⁸ OAKES Leigh, WARREN Jane, « Transformations of Anglophone Quebec », *Language, Citizenship and Identity in Quebec. Language and Globalization*. Londres, Palgrave Macmillan, 2007, p. 187.

¹⁹ MAGNAN Marie-Odile, « Anglos du Québec et “autres privilégiés”, référence identitaire en mutation », *Aspects sociologiques*, vol. 11, n° 1, 2004, p. 124-143.

plusieurs ouvrages mettent en lumière l'importance de pratiques communes au sein des communautés anglophones québécoises, et ce bien avant les années 1960. Ce n'est pas seulement la langue partagée qui explique cette proximité des pratiques : c'est bien plutôt une situation de domination économique. Au début du XX^e siècle, elle est sans partage : 85 % des moyens de production de la province sont aux mains des anglophones, qui dominent les sphères du grand patronat, de la banque, du droit commercial, de la diplomatie, et dans une mesure à peine moindre, de la représentation politique²⁰. L'effritement de ce monopole, extrêmement lent, n'est à vrai dire qu'entamé par la Révolution tranquille.

Qui dit position sociale homogène dit également pratiques communes de l'espace, ce qui est synonyme d'important entre-soi. Tout au long du XX^e siècle, force est de constater que les communautés anglo-québécoises s'organisent selon des foyers de peuplement homogènes : Gaspésie, Cantons-de-l'Est, Outaouais, et surtout la partie occidentale de l'île de Montréal²¹. Dès l'après Première Guerre mondiale, ceux-ci fonctionnent comme des noyaux immergés dans un espace à dominante francophone : cela suffit, si l'on s'en tient à une approche fonctionnaliste, à les considérer comme des communautés davantage que comme de simples regroupements²². Outre le partage d'un environnement, favorisant un sentiment d'attachement au lieu²³, une vie institutionnelle anime l'anglophonie québécoise et ses piliers restent les mêmes tout au long du siècle : il s'agit de l'école et des lieux de culte²⁴. Au sein de la province existent donc des espaces à soi²⁵ anglophones. Certains d'entre eux constituent de véritables centralités mondaines et élitaires, en particulier à Montréal, dont l'espace urbain se dote progressivement de « *gilded ghettos* » – au gré du siècle et de la vogue hygiéniste des cités-jardins²⁶. Si Westmount ne représente pas tout le Québec anglophone, les quartiers qui lui sont comparables doivent être examinés de près tant s'y joue l'influence de l'anglophonie québécoise : plus que des lieux de résidence, il s'agit aussi de lieux de sociabilité, si ce n'est de décision²⁷. Pour autant, en vertu d'un niveau de vie sensiblement plus

²⁰ LEVINE Marc, *The Reconquest of Montreal: Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphie, Temple University Press, 1991, p. 22.

²¹ LINTEAU Paul-André, *Une histoire de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2017, p. 206 ; MOORE Erinn, « “Mais Je Suis Anglophone...” : Geographies of Place and Belonging in English Quebec », mémoire de maîtrise en géographie, université d'Ottawa, 2012, p. 44.

²² Sur ce phénomène de création de communauté par l'entre-soi, voir TÖNNIES Ferdinand, *op. cit.* ; COHEN Erik, « Expatriate communities », *Current Sociology*, vol. 24, n° 5, 1977, p. 5-90.

²³ MOORE Erinn, *op. cit.*, p. 3 ; RADICE Martha, *op. cit.*, p. 102.

²⁴ Sur les institutions éducatives, voir MACLEOD Roderick, POUTANEN Mary-Anne (dir.), *Meeting of the People: School Boards and Protestant Communities in Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004, 472 p.

²⁵ Sur cette notion, voir TISSOT Sylvie (dir.), « Les espaces de l'entre-soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, 2014, 140 p.

²⁶ BÉRUBÉ Harold, *Des sociétés distinctes : gouverner les banlieues bourgeoises de Montréal, 1880-1939*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 315 p. ; LEVINE Marc, *op. cit.*, p. 15.

²⁷ LEVINE Marc, *op. cit.* ; YOUNG Brian, *Patrician Families and the Making of Quebec: The Taschereaus and the McCords*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 472 p.

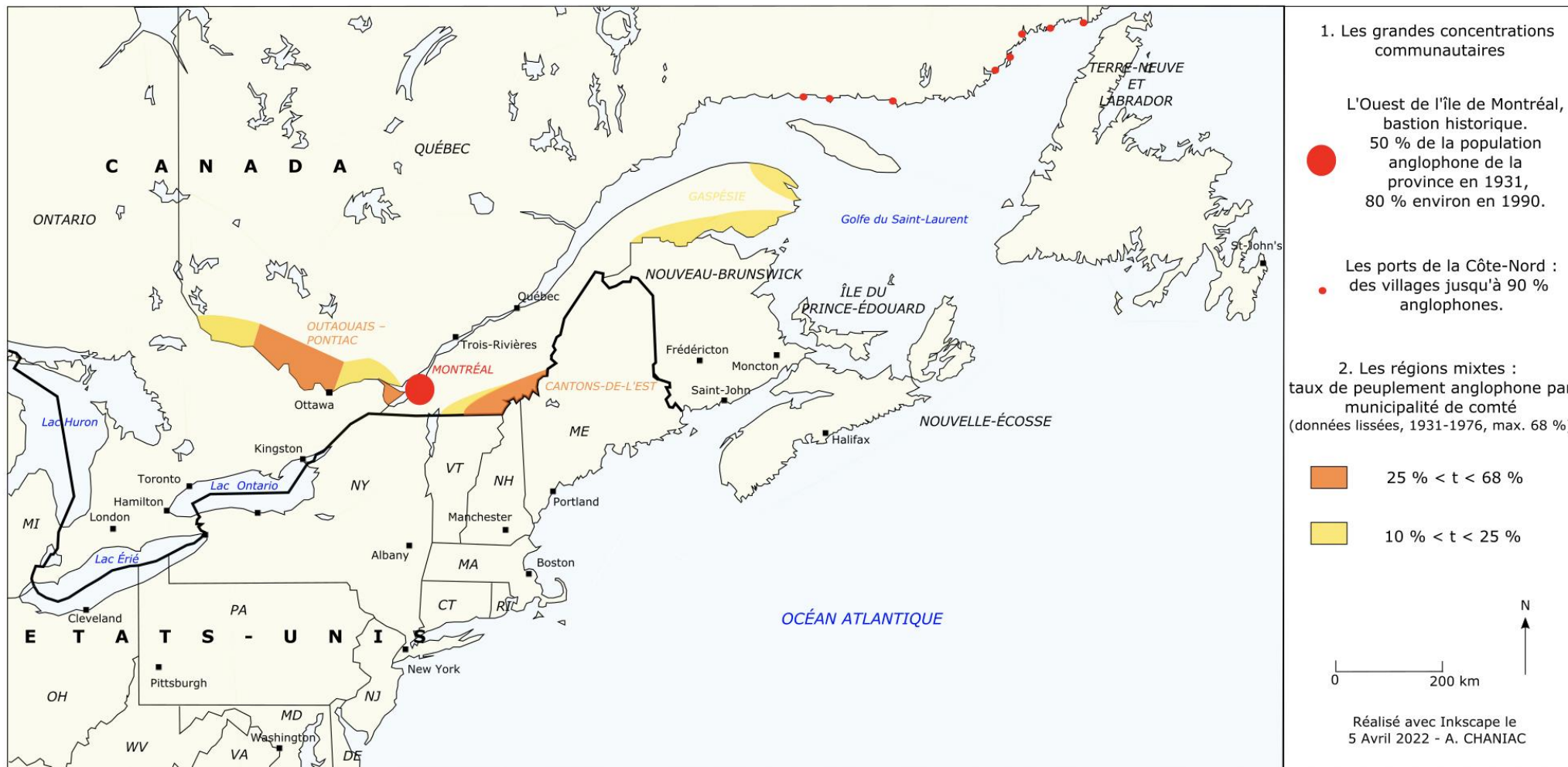


Figure 1 – Les foyers de peuplement anglophones au Québec²⁸

Cette carte s'appuie sur des données de recensement décennaux par municipalité de comté et dont on a fait la moyenne sur la période 1931-1976 pour identifier des noyaux stables de peuplement anglophone.

²⁸ Données compilées à partir de RUDIN Ronald, *op. cit.*, p. 28 ; MOORE Erinn, *op. cit.*, p. 44 ; CORBEIL Jean-Pierre, CHAVEZ Brigitte, PEREIRA Daniel, *Portrait of Official Language Minorities in Canada – Anglophones in Quebec*, Ottawa, Social and Aboriginal Statistic Division of the Department of Statistics Canada, 2010, 122 p.

élevé que le niveau de vie moyen de la province, et grâce à leur langue, les anglophones du Québec ont une propension à la mobilité plus importante que les francophones. Bien mise en évidence à l'échelle interprovinciale, elle est encore mal évaluée à l'échelle internationale toutes choses égales par ailleurs – mais la généralisation semble une hypothèse raisonnable²⁹.

Des Québécois de l'Atlantique

Cette propension à la mobilité interprovinciale n'est pas sans corroborer une tendance de l'historiographie à amalgamer purement et simplement le Québec anglophone au reste du Canada anglais, et, par extension, à la sphère culturelle, politique et institutionnelle du Commonwealth. Dans le cadre d'une recherche visant à replacer les Anglo-Québécois dans l'histoire des relations internationales contemporaines, l'horizon impérial se doit donc d'être gardé à l'esprit. De manière générale, la question de la proximité du Canada à l'Empire, qu'elle soit diplomatique, économique, et plus encore culturelle, joue un rôle crucial dans l'historiographie canadienne : elle a en effet participé à la construction d'un récit collectif canadien, selon lequel la Confédération quitte le statut de colonie pour devenir une nation. La « bonne canadianité » autour de laquelle le modèle du citoyen canadien devrait se construire entretient un rapport paradoxal à la britannicité : si elle partage avec elle l'ethnie, la religion, ainsi qu'une certaine conception des rapports entre les races et entre les genres, elle est pénétrée d'un sens de l'aventure de l'initiative tout américain, suscité par la confrontation à la grandeur et au sublime du territoire canadien³⁰. En cela, l'approche traditionnelle de Carl Berger, selon laquelle sentiment national et sentiment impérial fonctionnent en vases communicants³¹, mérite d'être très sérieusement nuancée³² : les politistes ont souvent vu l'attachement des Canadiens anglais à leur territoire national comme un double lien du cœur, envers un certain héritage impérial et envers un présent qui s'écrit sans relation de subordination au Royaume-Uni. Une telle approche envisage cependant les Canadiens anglais comme un tout homogène, alors qu'il s'agit bien davantage d'un ensemble de communautés. En particulier, le sous-ensemble anglo-québécois est placé dans une position originale – entre attachement matériel à la Belle province, arrière-plan culturel essentiellement canadien-anglais, proximité à l'Empire et

²⁹ MAGNAN Marie-Odile, GAUTHIER Madeleine, *“To stay or not to stay” : migrations des jeunes anglo-québécois*. *Revue de la littérature*, Montréal, INRS Centre - Urbanisation Culture Société, 2004, p. 50.

³⁰ Voir en particulier POULTER Gillian, *Becoming Native in a Foreign Land: Sport, Visual Culture and Identity in Montreal, 1840-1885*, Vancouver, UBC Press, 2009, p. 1-27 et MACKEY Eva, *House of Difference: Cultural Politics and National Identity in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, p. 50-63.

³¹ BERGER Carl, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 2013 (1970), 277 p.

³² BUCKNER Phillip, FRANCIS Douglas (dir.), *Rediscovering the British world*, Calgary, University of Calgary Press, 2006, p. 181.

éventuels liens à la France, vers laquelle la politique extérieure du Québec s'est majoritairement tournée.

À partir des années 1960, et plus encore des années 1970, cette situation spécifique est mise en valeur par les élites anglo-québécoises. En effet, à partir de la Révolution tranquille, leur position est paradoxale : certains de leurs membres se campent comme appartenant à une minorité dans la minorité, alors qu'ils incarnent bien davantage une couche sociale structurellement dominante. Ici, la mise en avant des singularités du positionnement anglo-québécois est mise en scène comme le retournement d'un stigmat qui affecterait les anglophones dans une société qui se voit et se projette comme presque exclusivement francophone³³.

En fin de compte, en circonscrivant de telle manière le groupe anglo-québécois, placé à la charnière de plusieurs ensembles ethniques, politiques et culturels, on perçoit l'intérêt d'une démarche visant à l'étudier dans une perspective d'histoire des relations internationales. Si son influence s'atténue peu à peu au gré du siècle, il s'agit avant tout d'un groupe puissant, et de surcroît placé en position interstitielle. Pour cette dernière raison, en revanche, il faut se garder d'aborder l'ensemble anglo-québécois sous un angle franco-centré. Chez les francophones du Canada comme chez les Français, il existe une tendance à amalgamer les anglophones du Québec en une grande catégorie unifiée – qui, pour forcer la caricature, parle anglais et vote libéral. Or, derrière l'apparente homogénéité des pratiques et des opinions, il faut déceler le nombre et la variété des histoires familiales, migratoires, communautaires.

³³ Cette ligne est très sensible dans STEVENSON Garth, *Community Besieged. The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 376 p.

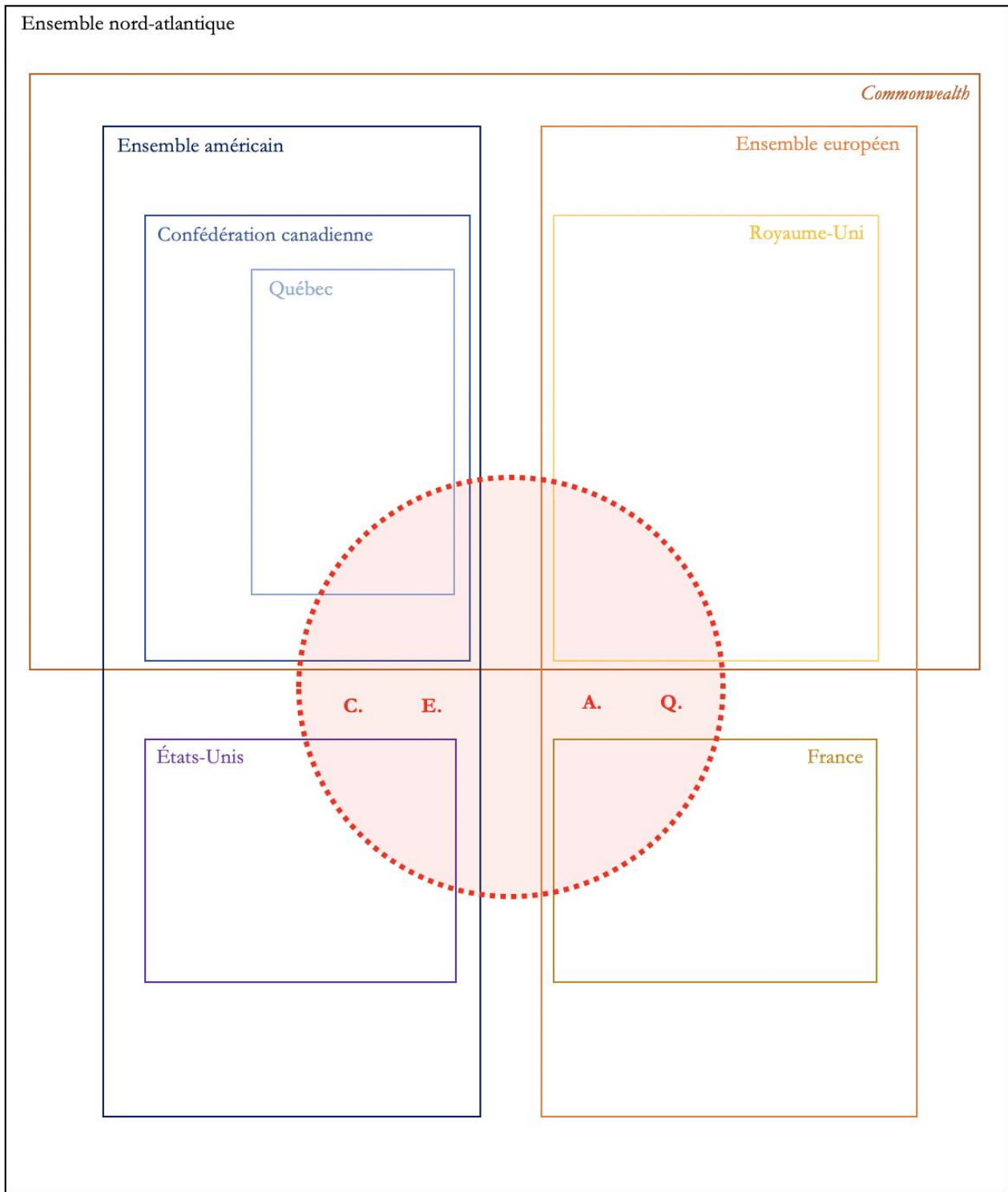


Figure 2 – Les Anglo-Québécois, un groupe en situation de « loyautés multiples³⁴ »

Nous abrégons « communautés d'expression anglaise au Québec » en CEAQ.

³⁴ ASAL Houda, « Transnationalism, States' influence, and the political mobilizations of the Arab minority in Canada », dans GREEN Nancy (dir.), *A century of Transnationalism: Immigrants and Their Homeland Connections*, Urbana, University of Illinois Press, 2016, p. 161-184.

La France, une alma mater comme une autre ? Paysage historiographique

Sont ainsi contemporains, au XX^e siècle, deux phénomènes : d'une part se maintiennent des représentants de l'anglophonie au sein des élites québécoises, qu'elles soient économiques, culturelles ou politiques ; et d'autre part s'institutionnalisent les liens entre la France et le Canada dégagé de la tutelle britannique, puis entre la France et le Québec. Or, c'est l'étude de ces dernières relations qui domine, presque sans partage, l'historiographie des relations franco-canadiennes. Claude Fohlen le déplorait déjà au tout début des années 2000, lorsqu'il écrivait qu'elle était dominée par « une seule constante, le Québec, le Québec et le Canada, le Québec et la francophonie, et encore le Québec³⁵ ».

Attardons-nous cependant sur ce pan du paysage historiographique dans lequel s'inscrit notre recherche, puisqu'il explique par bien des aspects le silence qui entoure les liens noués entre les Français et les Anglo-Québécois. Il est dominé par l'histoire des relations politiques entre la France et ce que Jean Lesage, l'un des pères de la Révolution tranquille, a nommé l'État québécois. Après une longue période dite d'« abandon », au cours de laquelle la France se serait désintéressée du Canada et de ses peuplements francophones, le rôle joué par le général de Gaulle et son « lobby québécois » dans la légitimation de la place singulière de la province sur l'échiquier des relations internationales aurait marqué un « abandon de l'abandon³⁶ ». On a donc beaucoup examiné, parfois dans une perspective commémorative³⁷, la relation spéciale qui s'est nouée en 1967 entre la France et le Québec reconnu comme entité paradiplomatique³⁸. Ces productions ont été nuancées de deux manières distinctes, sans que l'élément anglo-québécois ne soit jamais utilisé pour ce faire. D'une part, les dix-neuviémistes ont souligné que l'« abandon de l'abandon » n'est pas réellement imputable au général de Gaulle, et que les relations entre la France, les Canadiens français et le reste du Canada n'ont pas disparu entre 1763 et 1967³⁹. D'autre part, les historiens des relations

³⁵ Cité dans LACROIX Jean-Michel (dir.), *État des lieux de la recherche sur le Canada en France (1976-2001)*, Bordeaux, Association française d'études canadiennes, 2001, p. 27.

³⁶ Sur ce point, voir COMEAU Paul-André, FOURNIER Jean-Pierre, *Le lobby du Québec à Paris. Les précurseurs du général de Gaulle*, Montréal, Québec Amérique, 2002, 208 p. ; HAGLUND David, MASSIE Justin, « L'Abandon de l'abandon: The Emergence of a Transatlantic "Francosphere" in Québec and Canada's Strategic Culture », *Quebec Studies*, n° 49, 2010, p. 49.

³⁷ Le commentaire politique l'emporte parfois sur l'analyse historique dans ce type d'ouvrages, qu'il faut prendre avec distance. À titre d'exemples, mentionnons BARATON Édouard, *De Gaulle ou l'hypothèque française sur le Canada*, Paris, L'Harmattan, coll. « Historiques », 2013, 220 p. ; JOYAL Serge, LINTEAU Paul-André, *France, Canada, Québec : 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2008, 319 p.

³⁸ Voir en particulier BASTIEN Frédéric, *Relations particulières : la France face au Québec après De Gaulle*, Montréal, éditions du Boréal, 1999, 423 p. ; PAYETTE Jean-François, *Politique étrangère du Québec : entre mythe et réalité*, Québec, Presses de l'université Laval, 2020, 330 p.

³⁹ Sur ce point, voir FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Boréal, 2017, 412 p. ; PÉNISSON Bernard, « Un siècle d'émigration française

internationales ont cherché à dépasser la perspective des relations bilatérales entre la France et le Québec pour la replacer dans un triangle impliquant également Ottawa⁴⁰. Tous ces travaux mettent volontiers l'accent sur le fait que la paradiplomatie québécoise tout autant que la diplomatie française à l'endroit du Canada reposent sur un substrat culturel – à savoir une langue partagée et une histoire commune dessinant le fameux « fait français⁴¹ ». Le fait que le Québec des années 1970 ait joué de la francophonie de la province comme d'un moyen permettant de déployer une diplomatie de niche a suscité l'intérêt des chercheurs, qui ont abondamment examiné la nature de la coopération culturelle franco-québécoise sous l'angle d'une diplomatie de la langue. À ce titre, les ententes dans les secteurs éducatif et scientifique ont attiré l'attention⁴² ; de même que la place occupée par le Québec dans la « grande stratégie » française en matière de diplomatie culturelle⁴³.

Il est remarquable de constater que l'histoire économique est quant à elle le parent pauvre de l'histoire des relations franco-québécoises comme franco-canadiennes : souvent précise, elle n'en reste pas moins datée et pour l'essentiel très technique⁴⁴. Ce n'est pas un hasard : la France et le Canada ne sont pas d'importants partenaires commerciaux, et bien que le Québec capte la très large majorité de ces flux marchands transatlantiques, ils ne dépassent jamais 3 % du volume total du commerce extérieur des deux États impliqués. En outre, la coopération économique n'est pas le volet majeur des partenariats franco-québécois, la politique étrangère québécoise n'étant que le prolongement extérieur de ses compétences intérieures – et ce depuis 1965 seulement. Or, c'est dans la sphère marchande que le milieu anglophone de la province est surreprésenté : si les relations qu'il noue avec la France ont fait l'objet de peu de travaux, c'est aussi parce que l'historiographie

au Canada, 1881-1980 », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, n° 2, 1986, p. 111-125 ; PORTES Jacques, « La mise en place de la relation entre la France et le Québec : l'avant De Gaulle », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 1, 2014, p. 139-148 ; PRÉVOST Philippe, *La France et le Canada ; d'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Manitoba, Éditions du Blé, 1994, 492 p. ; SAVARD Pierre, *Entre France rêvée et France vécue. Douze regards sur les relations franco-canadiennes aux XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Nota Bene, 2009, 332 p. ; SIMARD Sylvain, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 1987, 440 p.

⁴⁰ C'est à David Meren que l'on doit ce déplacement vers l'analyse trilatérale : MEREN David, *With friends like these: entangled nationalisms and the Canada-Quebec-France triangle, 1944-1970*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2012, 355 p. Voir également CORNUT Jérémie, « The special relationship transformed. Canada-Quebec-France triangle after de Gaulle », *American Review of Canadian Studies*, vol. 46, n° 2, 2016, p. 162-175 ; DONAGHY Greg, ROUSSEL Stéphane (dir.), *Mission Paris : les ambassadeurs du Canada en France et le triangle Ottawa-Québec-Paris*, Montréal, Hurtubise, 2012, 216 p.

⁴¹ Sur ce terme, voir PORTES Jacques, *Le fait français et l'histoire du Canada, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 1990, 193 p.

⁴² MESLI Samy, *La coopération franco-québécoise dans le domaine de l'éducation : de 1965 à nos jours*, Québec, Sillery, 2014, 376 p. ; PORTES Jacques, SIMARD Sylvain (dir.), *La coopération universitaire entre la France et le Québec : bilan et perspectives*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, 166 p.

⁴³ CHAUBET François, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue : l'Alliance Française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 321 p.

⁴⁴ Voir en particulier VINANT Jean, *De Jacques Cartier à Péchiney : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard, 1985, 389 p. ; PÉPIN Pierre-Yves, « Les principales composantes des relations franco-canadiennes », *L'Actualité économique*, vol. 39, n° 2, 1963, p. 282-315.

des relations franco-québécoises accorde davantage d'attention aux domaines où la province est effectivement dotée des marges de manœuvre les plus significatives en termes de politique étrangère – éducation, science, langue, culture.

C'est donc un paysage historiographique scindé en deux compartiments hermétiques que l'on vient de dépeindre. D'une part, les études portant sur le Québec anglophone sont préférentiellement l'œuvre de sociologues et de politistes étudiant, au sein de ce groupe, les logiques communautaires ou la cohabitation des régimes linguistiques. La perspective historique n'y est généralement qu'adoptée dans le cadre d'une introduction, visant à expliquer la façon dont les Anglo-Québécois ont progressivement acquis une conscience de groupe⁴⁵. D'autre part, l'historiographie de la relation franco-canadienne comme de la relation franco-québécoise est tout entière dominée par la question de l'émergence de la paradiplomatie québécoise, ainsi que du rôle ambivalent qu'a pu jouer la France dans son essor – déterminant sous de Gaulle, plus modéré ensuite. C'est en particulier vrai de l'historiographie de langue française, qui constitue à elle seule l'un des fils de l'écheveau constitutif du « fait français ». Cette thèse vise précisément à décloisonner ces deux compartiments en introduisant un tiers groupe dans l'histoire de relations franco-québécoises toujours majoritairement analysées au prisme de la francophonie.

Puisque nous disposons de critères suffisamment opératoires pour délimiter ce qui fait l'appartenance au Québec anglophone, il s'agit de caractériser, au sens le plus large possible, la relation que ce groupe entretient à la France. Qu'entendons-nous par ces termes ? Derrière celui de *France*, c'est tout d'abord un État institué, dont les gouvernements, au gré du siècle, ont développé vis-à-vis du Canada comme du Québec une politique étrangère animée par des intérêts nationaux, et façonnée par des diplomates – restés en France ou envoyés sur le terrain québécois. Il ne s'agit cependant pas de se borner à l'incarnation diplomatique : les relations transatlantiques sont le fait d'une grande diversité d'acteurs français⁴⁶. On songe bien sûr à des organisations : entreprises, universités, institutions culturelles, administrations⁴⁷. Mais au fondement de celles-ci, on retrouve toujours des individus, qui possèdent leurs propres convictions et développent leurs propres logiques d'action. Alors que la présence française au Québec croît avec le siècle, ce sont aussi les interactions entre les Anglo-Québécois et les Français du Québec qu'il importe d'examiner.

⁴⁵ À notre connaissance, la seule exception valable est RUDIN Ronald, *op. cit.*

⁴⁶ L'historiographie récente use plus volontiers du terme de « partie prenante », traduction française de l'anglais *stakeholder*. Voir BADEL Laurence, « Pour une histoire de la diplomatie économique de la France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 90, n° 2, 2006, p. 169 ; DEVIN Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2018, p. 7.

⁴⁷ BADEL Laurence, *art. cit.*, CARRON DE LA CARRIÈRE Guy, « Les acteurs privés dans la diplomatie », *Les cahiers Irice*, vol. 3, n° 1, 2009, p. 41-58.

Désormais, que cela signifie-t-il d'examiner la nature d'une *relation* dans un tel contexte⁴⁸ ? C'est avant tout se pencher sur la nature des liens matériels qui se nouent entre acteurs Anglo-Québécois et acteurs français. Compte tenu de la prépondérance de la position anglophone dans les milieux d'affaires de la province, suivre cette piste revient à caractériser le rôle des Anglo-Québécois dans le commerce franco-québécois ou franco-canadien – incontournable, facultatif, facilitateur ou limitateur. Outre les liens matériels, une relation est aussi constituée de liens que l'on peut qualifier d'humains : échanges d'idées ou de pratiques socio-culturelles, représentations croisées. Se pencher sur ces éléments, c'est plutôt suivre la piste de l'histoire politique et culturelle ; à ce titre, c'est s'interroger sur les perceptions et les influences mutuelles. Celle de la France sur le Québec anglophone est nettement plus importante que sa réciproque, en vertu d'un important *soft power* rapidement érigé en élément définitoire de la position française sur l'échiquier des relations internationales⁴⁹.

Par conséquent, notre travail de recherche est orienté par trois axes de réflexion transversaux, par ailleurs privilégiés et traditionnellement utilisés en histoire des relations internationales⁵⁰. Autour du premier, celui de l'histoire politique, s'articule une question centrale : quel rôle les Anglo-Québécois jouent-ils dans la construction des relations entre les trois pôles du « triangle infernal⁵¹ » constitué par Paris, Québec et Ottawa ? Le milieu anglophone de la province grasse-t-il les rouages d'une mécanique trilatérale parfois sévèrement grippée, ou participe-t-il plutôt à accentuer les antagonismes ? Notre deuxième axe de réflexion est celui de l'histoire économique. L'importance des effectifs de langue anglaise au sein des élites provinciales de la banque, du droit, de la finance ou du grand commerce reste une constante du XX^e siècle – même si le monopole anglophone en la matière décline sérieusement à partir de 1976. Alors que les partenariats commerciaux, privés comme publics, s'accroissent au moins en valeur avec le siècle, quelle est la nature des contacts

⁴⁸ DEVIN Guillaume, *op. cit.*

⁴⁹ Sur ce plan, voir CHAUBET François, *op. cit.*, CHAUBET François, MARTIN Laurent, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011, 296 p. ; DEJEAN Joan, *The Essence of Style: How the French Invented High Fashion, Fine Food, Chic Cafés, Style, Sophistication, and Glamour*, New York, Free Press, 2006, p. 8-35 ; DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONNUCCI Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les relations culturelles internationales au XX^e siècle : de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Berlin, Peter Lang, 2010, 693 p. ; MARTEL Frédéric, *art. cit.* ; FRANK Robert, « La machine diplomatique culturelle française après 1945 », *Relations internationales*, n° 115, 2003, p. 325-348. Sur la notion de *soft power*, voir NYE Joseph, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990, 308 p.

⁵⁰ Dans l'historiographie de langue française, c'est vrai depuis la publication de DUROSELLE Jean-Baptiste, RENOUVIN Pierre, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964, 521 p. Voir FRANK Robert, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le Nœud gordien », 2012, p. 1-3 ; p. 289-469.

⁵¹ TENZER Nicolas, ROUAH Éric, « Entre le Canada et la France, de nouveaux liens privilégiés », *Défense n@tionale*, n° 476, mai 1987, p. 70.

entre milieux d'affaires français et milieux d'affaires anglo-québécois ? Débouchent-ils sur un autre type de relation spéciale, où l'intérêt économique permet de mettre au loin divergences politiques ou différences linguistiques ? Enfin, le troisième et dernier axe suivant lequel s'organise cette réflexion est celui de l'histoire culturelle. Comment l'influence culturelle de la France au Québec anglophone se traduit-elle par une francophilie assez comparable à celle que l'on observe aux États-Unis⁵² ? Comment se manifeste-t-elle et quels sont les ressorts qui la sous-tendent ?

Termes et concepts

Plusieurs notions centrales reviendront fréquemment dans les éléments de réponse apportés à ces différentes questions : nous nous proposons de les définir ici, pour ne pas y revenir au cours du texte. Nous reprendrons en particulier à plusieurs reprises une dichotomie entre *diplomatie officielle* et *diplomatie parallèle* : la première s'exerce dans le cadre d'institutions dont c'est le but explicite, tandis que ce n'est pas le cas de la deuxième⁵³. La diplomatie parallèle ne doit cependant pas être confondue avec la *paradiplomatie*, dont le Québec est par ailleurs l'un des laboratoires : celle-ci désigne toute politique étrangère menée par une entité sub-étatique en son nom propre⁵⁴. Pour caractériser les relations entre un État et une communauté qui ne constitue ni une entité étatique, ni une entité sub-étatique, on utilise de plus en plus le terme de *diplomatie asymétrique* (ou infra-étatique) : pour l'historien des relations internationales, c'est de cette catégorie que relèvent les relations nouées entre la France et les Anglo-Québécois. Dans le cadre proposé par les théoriciens de la diplomatie asymétrique, ce sont plus volontiers les interactions entre élites que l'on observe : non seulement sont-elles plus faciles à documenter pour l'historien, car elles ont généralement laissé plus de traces écrites ; mais au XX^e siècle, c'est surtout par leur intermédiaire que se sont écrit les grandes lignes du jeu international. Dans la littérature canadienne, cet ensemble d'interactions – qui, on le verra, décrit assez adéquatement celles que l'on observe entre élites françaises et élites anglo-québécoises – est parfois nommé l'*accommodement élitaire* (*elite accommodation*)⁵⁵.

⁵² DEJEAN Joan, *op. cit.*, FURSTENBERG François, *When the United States Spoke French: Five Refugees Who Shaped a Nation*, New York, Penguin, 2014, en particulier p. 94.

⁵³ Cette distinction correspond peu ou prou à la traduction, dans les travaux francophones, de celle réalisée par Joseph Montville : la diplomatie officielle correspond à ce qu'il nomme *Track-I diplomacy*, et la diplomatie parallèle à sa *Track-II diplomacy*. DAVIDSON William, MONTVILLE Joseph, « Foreign Policy According to Freud », *Foreign Policy*, n° 45, 1981, p. 145-157.

⁵⁴ MICHELMANN Hans, SOLDATOS Panayotis, *Federalism and International Relations: The Role of Subnational Units*, Oxford, Oxford University Press, 1990, 334 p. ; PAQUIN Stéphane, *La paradiplomatie et les relations internationales. Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, Bruxelles, Peter Lang, 2004, p. 17 ; PUYBAREAU Benjamin, TAKAM TALOM Renaud, « Diplomaties sub-étatiques : régions, parlements et collectivités locales » dans BALZACQ Thierry (dir.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, p. 195-212.

⁵⁵ PRESTHUS Robert, *Elite Accommodation in Canadian Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973, 388 p.

Cadrage chronologique

On a souligné à quel point le XIX^e siècle est, du point de vue de l'histoire des relations franco-canadiennes, celui de l'« abandon » : recentrée sur le théâtre européen et sur une croissance économique exceptionnelle portée par les révolutions industrielles, la France serait tombée dans l'oubli de ses anciens territoires coloniaux, désormais laissés aux Britanniques. Administrativement, politiquement et économiquement, le Québec est alors une province anglaise – certes de peuplement majoritairement catholique et francophone, mais anglaise tout de même. Ce *statu quo* change surtout avec la Première Guerre mondiale. La mobilisation canadienne, qui a certes profondément divisé le dominion le long de lignes ethniques et linguistiques⁵⁶, n'en a pas moins permis une véritable redécouverte mutuelle : pour cette raison, ce travail de recherche prend pour borne inférieure le tout début des années 1920. Le Québec et le Canada reviennent dans la carte mentale des Français ; tandis que la France devient, en particulier pour les élites libérales canadiennes, l'incarnation d'une deuxième mère patrie dont l'héritage doit être revendiqué, en tant qu'il permet d'affirmer la singularité d'un modèle national canadien au sein de l'Empire. La fin du conflit et la mise en place d'un nouvel ordre mondial entérinent donc un « abandon de l'abandon », dont l'ouverture du Commissariat canadien de Paris, en 1882, constituait certainement la première étape. Les relations entre la France, le Canada et le Québec changent donc de régime : c'est la naissance des grands cercles d'une amitié franco-canadienne bon-ententiste, soucieux de ménager de bonnes relations avec Londres, et composés tant de francophones que d'anglophones. Cette période est par excellence celle de l'accommodement élitare : elle est un prolongement, en terre canadienne et québécoise, de l'Entente cordiale.

À vrai dire, la chronologie des relations entre la France et le Québec anglophone s'adosse tant à la chronologie politique canadienne ou provinciale qu'à celle, plus large, de l'histoire des relations internationales prises dans leur ensemble. L'année 1940 marque ainsi un premier point d'inflexion majeur : alors que les Canadiens français sont partagés quant au soutien à apporter à la Résistance, les Anglo-Québécois s'engagent activement en faveur de la France libre – que ce soit en venant en aide à ses représentants au Canada, ou en organisant d'importantes levées de fonds à destination des civils français affectés par les combats. Il importe donc de sortir cette période de l'ombre projetée par le général de Gaulle depuis le balcon de l'hôtel de ville de Montréal : elle se place plus volontiers dans la continuité d'un entre-deux-guerres plutôt marqué par la coopération des élites

⁵⁶ Voir partie 1, p. 50.

transatlantiques. La nomination de George Vanier, issu d'une famille bilingue de Montréal, au poste d'ambassadeur de France au Canada en 1949 en est l'un des grands symboles.

Les années 1950 et surtout 1960 changent profondément la donne. Avec la fin du duplessisme, la province entre dans une phase de modernisation rapide et complète, passée à la postérité sous le nom de Révolution tranquille. Sur le plan économique, la province s'ouvre et les élites commerciales de langue française s'étoffent, sous l'effet de la création de grandes sociétés dont le capital est détenu par le gouvernement du Québec. Sur le plan social, l'Église catholique perd de son emprise sur la province : enseignements primaire, secondaire et supérieur sont progressivement déconfessionnalisés. Enfin, sur le plan politique, le Québec de Jean Lesage devient le fer-de-lance d'un nationalisme sécularisé et dépourvu de ses anciens atours traditionalistes⁵⁷. C'est aussi son réformisme ambitieux qui en fait est l'un des pères de la paradiplomatie québécoise. Dans la reconnaissance de l'existence du Québec dans le jeu des relations internationales, le général de Gaulle a joué un rôle déterminant : voyant dans la province une entité ethnique intégralement canadienne française, elle était pour Paris l'occasion de déployer une grande stratégie en Amérique, justifiée culturellement par la primauté du fait français. Cette vision gaullienne est très loin de faire l'unanimité : à Paris, d'aucuns jugent pour le moins malhabile de se mettre Ottawa à dos, et à Québec, l'idée que la province serve de marchepied au général pour avancer ses propres intérêts nationaux hors de France n'enchantent pas non plus⁵⁸. Quoiqu'il en soit, du côté anglo-québécois, l'opinion publique s'aligne sur celle de l'ensemble du Canada anglais ; et alors que l'Expo 67 bat son plein, l'allocution grandiloquente du général de Gaulle est extrêmement mal perçue. On atteint alors un plus bas niveau dans les relations entre les Français et les Anglo-Québécois.

À ce titre, l'année 1967 constitue une césure pertinente, mais aussi quelque peu conventionnelle : l'accommodement élitaires qui caractérise le début du siècle ne s'est en réalité pas effacé avec la Révolution tranquille, dont il ne faut pas faire une rupture trop radicale. C'est précisément pour se garder de cet écueil que nous prolongeons ce travail jusqu'à la fin des années 1980. L'étude de cette dernière période sera l'occasion de revenir sur plusieurs mouvements de fond qui transforment considérablement les relations entre la France et les milieux anglophones au Québec : l'organisation communautaire et politique des Anglo-Québécois, en particulier après 1976 ; l'importance accrue des flux migratoires à destination de la province qui accélèrent la diversification ethnique du groupe anglo-québécois et la perte en influence de son élément anglo-saxon ; la fluctuation de la proximité

⁵⁷ BÉLAND Daniel, LECOURE André, « Le nationalisme et la gauche au Québec », *Globe*, vol. 14, n° 1, 2011, p. 42.

⁵⁸ MEREN David, *op. cit.*

de la France au Québec au gré des cycles électoraux de la V^e République. Nous bornerons cette recherche à la fin des années 1980, marquées par les tractations puis l'échec des accords du Lac Meech : creusant le fossé entre le Québec et le gouvernement fédéral, il a aussi creusé, sur le plan interne, les fractures entre francophones et anglophones. Par ailleurs, les sources documentant cette période plus immédiatement contemporaine se font rares, en particulier en raison du classement des documents diplomatiques (surtout canadiens)⁵⁹.

Hypothèses de recherche

À la lumière des pistes problématiques évoquées ci-dessus, et au cours du bref XX^e siècle ainsi circonscrit, ce sont trois hypothèses que l'on cherchera à valider ou infirmer.

(1) Les principes fondateurs de la paradiplomatie québécoise, ainsi que les modalités de sa reconnaissance par la France, paraissent expliquer l'importance qu'a revêtu le fait français dans l'historiographie des relations franco-canado-québécoises. Je soutiendrai donc que les liens entre la France et le Québec anglophone sont moins anecdotiques que les travaux de langue française ne le laissent supposer.

(2) Il s'agit également de montrer que ces liens s'établissent hors de la diplomatie officielle, et plus volontiers par les canaux de la diplomatie parallèle. Il importe alors de mettre quelque peu de côté discours officiels et grandes orientations politiques pour privilégier l'observation d'interactions de terrain, en France comme au Québec.

(3) Il existe, chez les Anglo-Québécois, une francophilie sincère, qui ne doit cependant pas être automatiquement confondue avec un bon-ententisme. Dans le contexte d'un environnement majoritairement francophone, elle fait office de stratégie de distinction, reléguant indirectement la culture canadienne-française au rang de folklore.

Que ce soit par l'examen des réseaux d'affaires, des groupes expatriés ou de l'attitude du personnel diplomatique, la description des relations entre France et Québec anglophone doit permettre de montrer que la province fait l'objet de pratiques fort diverses de la part de la France, et non réductibles à la seule promotion du fait français. En cela, la province constitue un observatoire privilégié de la diversité des canaux de l'influence française à l'étranger. Diplomatie officielle avec les interlocuteurs fédéraux, jeu de la paradiplomatie avec les acteurs francophones de la Révolution

⁵⁹ Les grandes synthèses archivistiques étayant l'histoire des relations franco-québécoises comme franco-canadiennes sont par ailleurs désormais très datées. Voir ainsi DELAFOSSE Marcel, DEVOS Jean-Claude, LACROCQ Nelly, DE LA RONCIÈRE Monique, *Guide des sources de l'histoire du Canada conservées en France*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1982, 157 p.

tranquille, et diplomatie parallèle avec les anglophones : ces pratiques, portées par des acteurs différents et dans des objectifs pluriels, dessineraient alors les contours d'une politique française au Québec obéissant à des canons nettement plus réalistes qu'idéalistes.

Positionnement théorique et méthodologique

Ce travail de recherche ouvre un champ d'investigation qui, dans l'ensemble, n'a pas été défriché. Établir la nature des relations nouées entre la France et le Québec anglophone, c'est s'inscrire dans certains grands domaines de la recherche historique, dotés de méthodes qui leur sont propres. Il s'agit, tout d'abord, de l'histoire des relations internationales ; il s'agit aussi de l'histoire transnationale : en effet, les identités et les appartenances sont ici des paramètres plus explicatifs que le simple cadre fixé par les frontières nationales. Cependant, en mettant l'accent sur le rôle joué par un groupe historiquement surreprésenté dans les élites, qu'elles soient provinciales ou nationales, nous entendons aussi revaloriser la pertinence de l'étude des communautés dans l'histoire des relations internationales. Celle-ci n'est pas seulement l'étude de « forces profondes » désincarnées, mais aussi, comme le rappelait en son temps Jean-Baptiste Duroselle, celle d'individus – reliés par le cœur, par la langue, par les opinions, à des groupes d'appartenance. Au-delà, c'est aussi la force de l'affect dans la construction des relations transatlantiques que l'on participe à mettre en lumière.

On l'a souligné : le silence qui caractérise l'historiographie lorsqu'on en vient aux relations franco-canadiennes impliquant aussi les anglophones ne s'explique pas par leur inexistence, mais bien plutôt par des raisons politiques. Du côté français, les travaux désireux de caractériser un *soft power* français se traduisant dans la langue mettent volontiers en valeur l'ampleur de la galaxie francophone⁶⁰. Du côté québécois, le récit national développé dans la foulée de la Révolution tranquille a mis en valeur la lourdeur de la tutelle fédérale, et l'aspiration à une souveraineté nationale dégagée de toute trace de « domination anglaise », aux relents coloniaux, sur la province⁶¹. Ainsi, et sans doute davantage que pour d'autres études historiques, ce travail de recherche ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la positionnalité de celui qui la produit. En épistémologie des sciences sociales, cette notion fait référence aux avantages, aux inconvénients,

⁶⁰ Les pouvoirs publics français, à l'aube du XXI^e siècle, proposent même de substituer le vocable de Joseph Nye par l'appellation de diplomatie d'influence : JUPPÉ Alain, SCHWEITZER Louis, *La France et l'Europe dans le monde : livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France (2008-2020)*, Paris, La Documentation française, 2008, 222 p.

⁶¹ Certains travaux francophones portant sur les Anglo-Québécois reprennent à leur compte une rhétorique de dénonciation des colons anglais, dans un objectif politique (et polémique) assumé : voir LEGAULT Josée, *L'invention d'une minorité : les Anglo-Québécois*, Montréal, Éditions du Boréal, 1992, 282 p.

ou à l'influence générale que peut avoir la situation de l'auteur d'une recherche sur les résultats de la recherche en eux-mêmes – c'est, en quelque sorte, une « auto-analyse⁶² ».

Gérard Fabre, auteur d'une récente biographie intellectuelle d'André Siegfried – figure pionnière des études canadiennes en France – soulignait que le géographe pouvait « se prévaloir d'une neutralité analytique : son anglophilie contrebalan[çait] son esprit français⁶³ ». Si l'anglophilie est un bien curieux fondement de la neutralité, force est cependant de constater que mener cette recherche en tant que Français, dans le cadre d'une structure de cotutelle, est une position plutôt facilitante. D'une part, en France, l'existence même d'une minorité anglophone au Québec est une réalité très mal connue, ce qui a permis aux recherches fondant cette thèse d'être plutôt bien accueillies – et d'avoir suscité l'intérêt, en particulier au sein des centres d'archives⁶⁴. D'autre part, au Québec, la réalité d'une société partagée en « deux solitudes⁶⁵ » est encore assez tangible. Malgré l'« exil anglophone » qui a suivi les élections de 1976, la province compte encore bon nombre de noyaux de peuplement anglophones, qui forment cependant des communautés encore fortement cloisonnées. La géographie linguistique de Montréal en est le reflet, avec une partie orientale très majoritairement francophone quand certains quartiers de l'Ouest de l'agglomération sont presque totalement anglophones. De plus, depuis la promulgation de la loi 101 (1977), la province est de régime monolinguisque francophone – c'est d'ailleurs la seule de tout le Canada à l'être. Pour cette raison, francophones et anglophones continuent bien souvent de vivre à part. De plus, en raison de l'ancienne domination coloniale britannique et de la « division ethnique du travail⁶⁶ » qui régnait au Canada – le labeur aux Canadiens français, le capital aux Canadiens anglais – c'est parfois avec une forme de mépris que se toisent les deux solitudes québécoises⁶⁷.

Faire de la recherche en tant que Français permet ainsi d'être au-dessus de la mêlée qui peut les opposer, comme André Siegfried l'était peut-être en son temps. Puisque ce travail d'historien s'appuie aussi sur des expériences de terrain, cette position fut avantageuse. En trois années de recherche, elle a souvent été perçue comme un gage d'objectivité et de non-partisanerie ; ce fut ainsi un facteur important pour susciter la confiance d'interlocuteurs qui nous ont permis de

⁶² WEBER Florence, « Métier d'historien, métier d'ethnologue », *Cahiers Marc Bloch*, 1996, n° 4, p. 6-24.

⁶³ FABRE Gérard, *Le pari canadien d'André Siegfried*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2021, p. 21.

⁶⁴ Voir appareil critique, p. 454.

⁶⁵ MACLENNAN Hugh, *Two Solitudes*, Toronto, Collins, 1945, 370 p.

⁶⁶ HUGHES Everett Cherrington, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943, 227 p.

⁶⁷ Anecdote représentative de cet état d'esprit : lors d'un colloque tenu sur Zoom, au cours duquel nous présentions le contenu du chapitre 6 de cette thèse, un universitaire francophone dont nous taïrons le nom écrivait dans la messagerie instantanée que « traverser la rue pour voir d'où venait leur bonne ne leur est jamais passé par la tête, à nos élites anglophones ».

recueillir des sources de première importance – certes matérielles, mais surtout orales. En effet, une bonne partie de notre méthodologie s’appuie sur celles-ci. L’histoire que nous cherchons à écrire se construit majoritairement hors du circuit de la diplomatie officielle et n’est pas documentée : une très large part de notre travail s’attèle ainsi à identifier des lieux, des institutions, des cercles servant de lieux de contacts entre Français et Anglo-Québécois tout autant que d’environnements où retrouver des acteurs faisant office de « passeurs⁶⁸ » entre nations. Il faut donc procéder par enquête, afin de retrouver des traces attestant des liens que nous cherchons à mettre en lumière⁶⁹. Par-delà l’histoire de certaines institutions, c’est donc bien aussi celle de trajectoires individuelles qu’il s’agit d’examiner : sous cet angle, notre travail n’est pas sans rappeler la démarche prosopographique. Dès lors, et ce d’autant plus que la période sur laquelle nous nous penchons s’étend jusqu’au très contemporain, la pratique de l’entretien s’avère des plus pertinentes.

Présentation des sources

L’examen de la relation entre la France et le Québec anglophone nous a semblé trop peu abordé par l’historiographie pour exclure par principe l’étude de certains milieux où elle a pu se construire. En conséquence, nous avons volontairement brassé un ensemble d’archives très large, sans pour autant prétendre à l’exhaustivité – sur un sujet laissé vierge, dire peu, c’est d’ailleurs déjà dire beaucoup. Les circonstances imposées par la crise sanitaire ont en outre été contraignantes et ont fait parfois office d’aiguillon déterminant la nature comme le volume des sources consultées : dans l’ensemble, l’accessibilité des documents d’archives fut particulièrement restreinte au cours de la période d’élaboration de cette thèse⁷⁰. Tant que possible, nous les avons cependant panachées afin de couvrir trois grands domaines par lesquels on étudie, traditionnellement, des liens noués entre deux entités internationales : les relations politiques, les relations économiques, et enfin les relations culturelles. Finalement, l’ensemble de la documentation primaire que nous avons rassemblé ou consulté peut être divisé en sept catégories.

(1) Les sources orales, mentionnées précédemment, constituent la première d’entre elles⁷¹. Assez commun en histoire du XX^e siècle, son recueil permet d’examiner de près les trajectoires

⁶⁸ Il s’agit d’une notion ancienne que les théoriciens des relations internationales ont repris de l’anthropologie (voir en particulier GEERTZ Clifford, « The Javanese Kijaji: The Changing Role of a Cultural Broker », *Comparative Studies in Society and History*, 1960, vol. 2, n° 2, p. 228-249).

⁶⁹ Carlo Ginzburg a théorisé cette démarche en la caractérisant de « paradigme indiciaire » : GINZBURG Carlo, « Signes, traces, pistes – Racines d’un paradigme de l’indice », *Le Débat*, Paris, Gallimard, 1980, n° 6, p. 3-44.

⁷⁰ Voir avertissements, p. 6.

⁷¹ Voir annexe F, p. 447.

biographiques d'individus qui ont participé au rapprochement franco-anglo-qubécois – que ce soit volontairement, dans le cadre d'institutions dont c'est l'objectif, ou involontairement, par le biais d'un parcours de vie transatlantique⁷². Pour plusieurs raisons, nous n'avons pas établi *a priori* la liste des personnes avec lesquelles nous nous sommes effectivement entretenus⁷³. D'une part, le nombre d'interlocuteurs d'intérêt que consignerait une liste exhaustive serait extrêmement long : il a donc fallu sélectionner des individus par secteur – relations culturelles, milieux diplomatiques, milieux d'affaires. D'autre part, pour des raisons mentionnées ci-dessus, les Anglo-Québécois impliqués dans des réseaux français sont souvent issus de milieux élitaires, non seulement difficiles d'approche mais également difficiles à intégrer par la suite. Les sociétés communautaires anglo-québécoises (comme la société St-Andrew, pour les Écossais de Montréal) ou les clubs mondains (University Club) ont certes fait office de bonnes portes d'entrée pour les aborder, mais il a fallu se laisser guider par le hasard des premières rencontres et de l'interconnaissance pour remonter certains filons francophiles au Québec anglophone. Compte tenu du contexte sanitaire, l'immense majorité des entretiens a été menée au téléphone ou par visioconférence, en suivant la méthode de l'entretien semi-directif⁷⁴. Ainsi, notre guide d'entretien variait avec chaque interlocuteur et ne contenait pas de questions fermées, outre une confirmation de l'identité et, lorsque l'intéressé y consentait, une indication quant à son année de naissance. Cette campagne d'archives orales a été finalement dirigée par un seul principe : reproduire tant que possible une conversation informelle ; rebondir sur les propos de l'interlocuteur pour l'inviter à donner des précisions sur son parcours de vie. Certains interviewés ont également été contactés afin de confirmer des informations trouvées dans les sources écrites concernant d'autres acteurs.

(2) Les sources privées ont été, à ce titre, un complément très efficace à la documentation orale. Journaux intimes, carnet de voyages, correspondances, objets déposés dans des fonds privés attestent souvent efficacement de liens affectifs entre des Français et des Anglo-Québécois. Par un effet de sources bien connu des spécialistes de l'épistolaire⁷⁵, ces documents nous renseignent de façon nettement plus abondante sur les catégories sociales aisées, surreprésentées parmi les légataires de ce type de sources dans les fonds d'archives institutionnels. Outre les fonds d'archives provinciaux et fédéraux, ce sont surtout les collections documentaires du musée McCord qui ont été les plus riches de ces documents.

⁷² À ce sujet, voir SOULET Jean-François, « Les sources orales », dans SOULET Jean-François (dir.), *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2012, p. 145-166.

⁷³ Voir cette liste p. 470.

⁷⁴ COMBESSIE Jean-Claude, « L'entretien semi-directif », dans COMBESSIE Jean-Claude (dir.), *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2007, p. 24-32.

⁷⁵ DAUPHIN Cécile, POUBLAN Danièle, « De l'amour et du mariage. Une correspondance familiale au XIX^e siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, vol. 34, 2011, p. 125.

(3) Viennent ensuite les sources émanant d'institutions que l'on qualifiera, par commodité, de parapubliques. Il peut s'agir de fondations caritatives, d'associations favorisant les liens franco-qubécois ou franco-canadiens, d'organismes culturels, d'institutions de mécénat subventionnées par les pouvoirs publics tout en fonctionnant de manière autonome. Le rapprochement entre le Québec anglophone et la France ne fait pas nécessairement partie de leurs objectifs explicites, mais elles font généralement office de cénacles important pour leur rapprochement. Entrent dans cette catégorie les archives du comité France-Amérique, de l'Alliance française, de la fondation Macdonald-Stewart, les archives muséales ou encore universitaires.

(4) Nous nous sommes également intéressés à des sources qui sont aussi de nature institutionnelle, mais qui se trouvent en marge du politique : les sources religieuses. Elles permettent en effet d'appréhender des proximités entre milieux français (surtout au Québec) et Anglo-Québécois sur la base de la foi. Elles sont tangibles lorsque l'on se penche sur le milieu franco-protestant de la province, où les Français sont surreprésentés, et qui est en contact étroit avec le milieu communautaire anglophone – avec lequel il partage une religion et des lieux de culte. D'autres liens confessionnels transcendant les différences linguistiques ou politiques sont également sensibles au sein des milieux juifs voire parmi les catholiques – au sein desquels l'intermariage a catalysé le rapprochement entre francophones et Irlandais. Nous avons peu suivi cette dernière piste car les sources de l'Église catholique au Québec furent d'accessibilité réduite ; les connexions protestantes sont mieux connues par l'intermédiaire des fonds du Collège presbytérien de Montréal.

(5) Compte tenu du rôle primordial des anglophones dans les milieux d'affaires québécois, l'intérêt économique commun a constitué un important facteur dans la cimentation de réseaux où se côtoient des Français comme des Québécois de langue anglaise. Les archives d'entreprise constituent alors des ressources documentaires importantes pour mieux comprendre comment le fait français n'explique pas le tout de la « diplomatie de contrats » franco-québécoise. Nous avons volontairement ciblé quelques entreprises québécoises dont la structure de capital est à la fois française et canadienne anglaise, ou dont les pratiques de gestion sont inspirés d'un modèle d'affaires français – des grands magasins aux petits importateurs, en passant par les banques, les cabinets d'avocats, ou encore les grandes entreprises françaises pionnières de l'implantation nord-américaine, dans les années 1950. Mais ces firmes, en particulier à Montréal, se sont précocement rassemblées au sein de groupes d'intérêt : les chambres de commerce, qui occupent une place prépondérante quoique variable dans le paysage commercial provincial. Deux d'entre elles ont

particulièrement attiré notre attention : le *Board of Trade* de Montréal, qui est de tradition anglophone, et la Chambre de commerce française de Montréal – dont les dénominations changent au gré du siècle. Le rôle de cette dernière institution est de favoriser la prospérité des entreprises françaises établies dans la métropole (ou parfois ailleurs dans la province), et elle a souvent été très ouverte sur les milieux d'affaires de langue anglaise.

(6) Organes décisifs de la vie communautaire anglophone au Québec, les journaux et magazines de langue anglaise publiés dans la province sont également une source de valeur. Les sources de presse constituent généralement d'excellents thermomètres de l'opinion publique anglo-québécoise⁷⁶ : c'est en particulier vrai aux moments qui font office de césures dans l'histoire des relations internationales. À ce titre, la couverture qui y est faite des événements se déroulant en France, ou impliquant la France au Québec, est un bon révélateur de mentalités généralement communément acceptées au sein de la frange WASP de la province – ce qui est d'autant plus vrai que les grands patrons de la presse anglophone se rattachent à ce groupe. Nous avons privilégié l'étude des deux grands quotidiens de langue anglaise de la province, la *Montreal Gazette* et le *Montreal Star*, qui font office de journaux de référence. La presse locale de langue anglaise s'est étiolée avec le siècle, et ne couvrant généralement pas les aspects internationaux, nous l'avons laissée de côté. En revanche, nous avons complété les apports de la presse quotidienne par ceux de quelques périodiques communautaires, à l'instar du *Montrealer* – qui se trouve à mi-chemin entre le mensuel et le magazine d'affaires.

(7) Viennent enfin les sources diplomatiques, qui restent indispensables. La communicabilité des documents diplomatiques canadiens produits en France étant placée sous régime dérogatoire, il n'a pas été possible de travailler dans les dossiers individuels des personnels anglo-québécois nommés en France. Ce constat n'est cependant pas valable pour la représentation du Québec en France, ni pour celles de la France au Canada – qu'il s'agisse de l'ambassade ou des consulats, dont les archives sont réparties entre les sites de Nantes et de La Courneuve. Bien que non suffisantes pour percevoir l'intrication de certains réseaux de sociabilité, et présentant souvent les modalités de prises de décision officielles déjà bien documentées, leur analyse est significative à deux égards. D'une part, les archives consulaires permettent de bien cerner comment les diplomates français en poste au Québec approchent le problème des « deux solitudes » au sein de la province. De manière générale,

⁷⁶ Ils ont d'ailleurs déjà été étudiés comme tels : voir par exemple DELEUZE Magali, *L'une et l'autre indépendance, 1954-1964 : les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Montréal, Point de fuite, 2001, 229 p. ; DURAND Annie, « L'émergence du discours identitaire anglo-québécois dans *The Gazette* de 1970 à 1980 », mémoire de maîtrise en anthropologie, Université de Montréal, 2003, 92 p.

ces hommes de terrain constituent des observateurs et des analystes souvent plus éloignés des grands dogmes du « fait français » qui sont promus à Paris. D'autre part, la correspondance nourrie entre la direction d'Amérique, le ministre des Affaires étrangères, les gouvernements français et le personnel de l'ambassade française à Ottawa est une source de première main pour replacer les conclusions tirées de l'exploitation d'autres documents dans le contexte de la politique étrangère française au Québec ainsi qu'au Canada. Elle permet également d'évaluer si l'un des volets de la diplomatie officielle concerne effectivement l'élément anglophone de la province.

La constitution et l'exploitation d'un tel corpus appellent cependant des précautions, de même que leurs résultats ne sont pas exempts de limites. Aussi large et diversifié que soit cet ensemble de sources, il n'est en rien exhaustif : en temps normal, il aurait été possible d'exploiter bien davantage des sources privées se trouvant parmi les collections des archives fédérales d'Ottawa. Un *caveat* plus important est, à mon sens, à formuler quant à la voix que ces documents reconstituent : une voix élitaine, émise par des individus aux caractéristiques sociales communes, et qui ne reflètent pas toute la diversité ethnique, raciale, confessionnelle ou socio-économique du Québec anglophone. Comme souligné à propos des archives privées, il y a certainement un effet de sources dans ce phénomène, mais qu'il ne faut pas exagérer. En effet, nous cherché à nuancer ce tableau qui fait la part belle à une grande bourgeoisie transatlantique, souvent bon-ententiste et libérale – dans tous les sens que ce terme peut revêtir. Nous avons réalisé quelques coups de sonde dans les archives de l'Université Concordia, qui possède les fonds de plusieurs organismes communautaires ouvriers de langue anglaise, ainsi que ceux du centre communautaire noir de Montréal. Il en ressort, et ce au moins jusqu'au début des années 1980, que les relations avec la France sont presque exclusivement l'affaire d'une élite – tout comme l'est d'ailleurs la francophilie.

* * *

Dans les pages qui suivent, selon le modèle préconisé par Marc Bloch, c'est en ogre, flairant là où se trouve la chair humaine, que nous nous proposons d'écrire une partie de l'histoire des liens entre la France, le Québec et le Canada. Elle est faite de jours qui ont la saveur du champagne épaulant la diplomatie française, ou le parfum de la rose britannique qui, depuis qu'elle a trouvé sa place sur l'écu de Montréal, a symbolisé le Québec anglophone – ce qui n'est pas sans faire écho au vers d'Ernest Dowson que nous avons choisi en guise de titre à ce travail⁷⁷. Il se décompose en quatre parties, suivant le découpage chronologique que nous avons choisi d'adopter. Une première partie

⁷⁷ DOWSON Ernest, « They are not long... », *Verses*, Londres, Leonard Smithler, 1896.

se penchera sur la période de l'entre-deux-guerres, au cours de laquelle le nouvel ordre mondial des années 1920 explique pour une large part la consolidation de relations cordiales entre élites libérales françaises et milieux anglo-québécois. La décennie des années 1940, exceptionnelle à tous points de vue, mérite d'être isolée : le fossé séparant les deux solitudes s'est traduit par des différences d'attitude envers les différents belligérants. Si les Anglo-Québécois ont vu en la France de Vichy un symbole de la compromission et du déshonneur, ils ont également activement participé à soutenir au loin la France libre. La longue période qui court de la sortie de guerre au discours du balcon, en juillet 1967, est traditionnellement interprétée comme celle d'une longue montée des tensions entre francophones – Français comme Canadiens français – et anglophones – qu'ils soient au Québec ou ailleurs dans la fédération. Si ce constat est pour partie vrai, nous chercherons à le nuancer en montrant que les liens tissés au cours des premières décennies du siècle ne se sont pas si brutalement défaits avec les années 1960. Le même constat vaut d'ailleurs après 1967, et même après 1976 : les Anglo-Québécois restés dans la province, certes plus conscients de former une communauté spécifique au sein de la société québécoise, n'en restent pas moins farouchement bon-ententistes et continuent de voir en la France ou en ses représentants des alliés, des partenaires, voire des amis, dont l'histoire partage bon nombre de lignes avec le récit national canadien.

PREMIÈRE PARTIE

—

LA FOURRURE ET LES MÉDAILLES : LES CONTACTS ÉLITAIRES DE L'ENTRE- DEUX-GUERRES, V. 1919 - V. 1940

I was excited and eager. Even the neighbourhoods of Paris seemed to be known to me. At college I had studied French. The history of Paris; the heroes, even the pictures of the principal buildings, the churches, the square were in the front of my mind. I couldn't believe I was a stranger.

Morley CALLAGHAN, *That Summer in Paris: Memories of Tangled Friendships with Ernest Hemingway and Scott Fitzgerald*, 1960 (écrit en 1929), Toronto, Exile Editions, ch. 9.

C'est depuis un port imaginaire, situé quelque part en Amérique du Nord à l'aube du XX^e siècle, que Caroline Corcoran s'embarque pour l'Europe afin d'y suivre pendant trois ans sa maîtresse, Helen O'Connor. Ces années furent « pour elles si différentes que c'est comme si elle les avait empruntées à la vie de quelqu'un d'autre⁵⁰ » : la jeune fille venue de Dayton, en Ohio, vit la vie des Américains de Paris, entre opéras, artistes, écrivains, perdue dans une « fantasmagorie de noms de lieux et de gens de toutes sortes⁵¹ ».

Caroline Corcoran n'a jamais existé. Elle fait partie de la galerie de personnages sortis de l'imagination de Francis Scott Fitzgerald, navigant dans les vanités du crépuscule du *gilded age* américain. Et dans toute l'œuvre de l'Américain, de *Gatsby le Magnifique* jusqu'à *Tendre est la nuit*, transparaissent les représentations qu'un auteur de la génération perdue pourrait avoir de l'Europe : une terre de raffinement, d'insouciance, de loisir, d'oisiveté, mais aussi d'intellectualisme – à rebours d'un continent américain puritain, laborieux, fruste, inégalitaire, industriel et, somme toute, terriblement laid⁵². Chez Fitzgerald, le monopole du prestige social et de la légitimité culturelle va au Vieux continent, tandis que l'Amérique est une terre aussi nouvelle que provincialisée.

Cette supposée asymétrie entre les deux rives de l'Atlantique a traversé les représentations depuis la fin du XVIII^e siècle⁵³. Pourtant, sous la plume des historiens de l'économie, les premières décennies du XX^e siècle sont celles de l'achèvement d'un processus lui aussi commencé au soir de l'époque moderne, et qui tend à gommer les différences entre ensemble européen et américain : l'explosion d'une économie atlantique, « qui était en train de changer la culture matérielle non seulement des gens aisés, mais aussi de tout un peuple moyen⁵⁴ ».

Dans ce grand jeu atlantique où se trouve ce qu'est alors le cœur battant de l'économie mondiale, le Canada possède une place qui partage bien des parentés avec celle des États-Unis, malgré un développement commercial, industriel et démographique moins fulgurant. Au début du XX^e siècle, il fait figure de pays émergent, mais que les sociétés européennes tout autant que les élites politiques regardent avec distance, voire hauteur⁵⁵. Au contraire, au Canada, la question nationale qui traverse

⁵⁰ « *They seemed years borrowed from the life of someone else* » (trad. vers le français par l'auteur). FITZGERALD Francis S., « Flight and Pursuit », dans *A Change of Class*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 97.

⁵¹ « *A phantasmagoria of the names of places and people* » (trad. vers le français par l'auteur). *Id.*

⁵² BRUCCOLI Matthew, *F. Scott Fitzgerald*, Paris, La Table ronde, 1994, p. 276.

⁵³ PORTES Jacques, *Europe – Amérique du Nord : cinq siècles d'interactions*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 127.

⁵⁴ BREEN Timothy, « An Empire of Goods: The Anglicization of Colonial America, 1690-1776 », *The Journal of British Studies*, 1986, vol. 25, n° 4, p. 467-499, cité en français dans VERLEY Patrick, *L'échelle du monde*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 2013, p. 153.

⁵⁵ PORTES Jacques (dir.), *op. cit.*, p. 127-157.

la Confédération fait en sorte qu'il est difficile de dessiner les traits d'une opinion publique canadienne univoque sur les vieilles puissances continentales : intérêt commercial, méfiance franche, hostilité ou sentiment d'appartenance profond se mélangent constamment, en des proportions qui sont fonction de la position des individus dans la « mosaïque canadienne⁵⁶ ».

Ces éléments très généraux doivent être gardés à l'esprit pour comprendre la manière dont fonctionne au premier XX^e siècle le « triangle infernal⁵⁷ » entre Québec, France et Canada. Plus qu'à toute autre période, les liens qui le constituent sont extrêmement asymétriques. En premier lieu, le Canada n'existe pas indépendamment de l'Empire britannique avant 1931, le Statut de Westminster consacrant alors « l'égalité en statut » de la Grande-Bretagne et du Canada⁵⁸. Par ailleurs, si le Québec existe comme province fédérée, celle-ci ne dispose pas encore de compétences exceptionnelles pour se gouverner selon une voie nationale, ardemment désirée par les intellectuels canadiens français. Sociologiquement, linguistiquement et administrativement, la province est dominée par des Canadiens anglais, qui sont alors à 85 % d'extraction anglo-saxonne⁵⁹. La part d'anglophones au Québec oscille entre 15 % et 18 % au cours des années 1920 et 1930 : elle est concentrée dans les lieux de pouvoir (Montréal, Québec) ou dans les campagnes aisées et frontalières (Cantons-de-l'Est, Pontiac)⁶⁰. Aussi faible que cette proportion puisse paraître, elle atteint des taux très élevés à mesure que l'on s'élève socialement : 35 % à Montréal, 86 % parmi les professions libérales ou propriétaires d'entreprises de la même ville. Le salaire moyen d'un anglophone est alors, en raison des rémunérations conséquentes des plus riches d'entre eux, 75 % plus élevé que celui des francophones⁶¹ : nous sommes en effet à l'apogée de ce qu'Everett Hughes appelait, au Canada, la « division ethnique du travail⁶² ». Le bilinguisme des anglophones, certes attesté, n'est pas automatique, ni même majoritaire. En somme, toutes les conditions sont réunies pour qu'« il n'exist[ât] pas d'Anglo-Québécois. Il y avait des Anglais qui vivaient au Québec, bien sûr, mais qui se définissaient eux-mêmes comme Canadiens anglais⁶³ ».

⁵⁶ PORTER John, *The Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, 626 p.

⁵⁷ TENZER Nicolas, ROUAH Éric, *art. cit.*, p. 70.

⁵⁸ Loi de 1931 visant à donner effet à des résolutions adoptées lors des conférences impériales de 1926 et 1930 dite « Statut de Westminster », 22-23 *George V*, ch. 4.

⁵⁹ Seule exception majeure : les Juifs anglophones appartenant à une première vague de migrations juives au Québec, à la suite des pogroms est-européens des années 1900. RUDIN Ronald, *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 28.

⁶⁰ *Id.*

⁶¹ LEVINE Marc, *The Reconquest of Montreal: Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphie, Temple University Press, 1991, p. 22.

⁶² HUGHES Everett Cherrington, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943, 227 p.

⁶³ CALDWELL Gary, « Le Québec anglais : prélude à la disparition ou au renouveau », dans DAIGLE Gérard (dir.), *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 483.

Dans de telles circonstances, on pourrait penser qu'il n'existe tout simplement pas de liens entre la France et le Québec anglophone – ou tout au plus leur nature serait-elle accidentelle. Deux phénomènes majeurs viennent changer cette donne. Le premier, d'ordre diplomatique, est ce que les politistes et historiens des relations internationales ont nommé « l'abandon de l'abandon⁶⁴ » : avec la fin du XIX^e siècle et l'arrivée de la *Capricieuse* s'interrompt la longue indifférence de la France envers son ancienne colonie, perdue en 1763⁶⁵. L'établissement de délégations diplomatiques canadiennes en France et françaises au Canada⁶⁶ en est l'une des manifestations les plus visibles, car les bureaux canadiens en France sont essentiellement investis par des Canadiens français quand les instances françaises au Canada sont implantées d'abord au Québec. Le deuxième est l'éclatement de la Première Guerre mondiale. Si le Québec ne la subit évidemment pas sur son sol, les remous politiques qu'elle suscite sont majeurs : la société québécoise est déchirée par les crises de la conscription, une partie de la population canadienne française refusant de se sacrifier pour l'Empire britannique comme de consentir pour la France à « des sacrifices qu'elle n'a jamais consentis pour défendre le Canada français⁶⁷ ». Parmi les mobilisés québécois de la Grande Guerre, la participation anglophone est ainsi plus que proportionnelle à la part de la population provinciale qu'ils représentent – et bien souvent, c'est en France que ceux-ci combattent⁶⁸. L'immédiat après-guerre dessine ainsi, dans les milieux anglophones du Québec, une conjoncture bien particulière dans laquelle se conçoivent vis-à-vis de la France des sentiments ambivalents : admiration de la ténacité des Français, reconnaissance de la contribution des héritages de la Nouvelle-France à la spécificité canadienne, intérêt économique envers une puissance mondiale affaiblie mais toujours importante, mais aussi distance linguistique et culturelle.

⁶⁴ HAGLUND David, MASSIE Justin, « *L'Abandon de l'Abandon*: The Emergence of a Transatlantic "Francosphere" in Québec and Canada's Strategic Culture », *Quebec Studies*, n° 49, 2010, p. 59.

⁶⁵ La *Capricieuse* est une goélette française envoyée à Québec et à Montréal en 1855 par Napoléon III afin de reconnaître une filiation historique, héritage colonial, entre le Bas-Canada et la France. Voir LAMONDE Yvan, POTON Didier (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 396 p.

⁶⁶ Leur historique est rapidement dressé dans le chapitre suivant.

⁶⁷ Cette citation d'Henri Bourassa est reprise dans DURFLINGER Serge, « Le recrutement au Canada français pendant la Première Guerre mondiale », *Dépêches – Musée canadien de la guerre* [En ligne]. Consulté le 6 août 2021, disponible sur <https://www.museedelaguerre.ca/apprendre/depeches/le-recrutement-au-canada-francais-durant-la-premiere-guerre-mondiale/#tabs>. La thématique fait l'objet d'une abondante littérature, qui remonte au milieu des années 1930. Voir ARMSTRONG Elizabeth, *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918*, Montréal, VLB Éditeur, 1998 (1937), 396 p. ; GRANATSTEIN Jack, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1977, 286 p. ; BOUVIER Patrick, *Déserteurs et insoumis. Les Canadiens Français et la justice militaire, 1914-1918*, Montréal, Athéna Éditions, 2003, 149 p. ; WARREN Jean-Philippe, « Guerre et paix chez les Canadiens français du Québec et les Franco-Américains au temps de la Crise de la Conscription », *Histoire, économie & société*, vol. 36, n° 4, 2017, p. 72.

⁶⁸ Au cours de la Première Guerre mondiale, ce sont 40 000 Canadiens français qui sont engagés dans l'infanterie. Ils n'en représentent que 8 %, alors que les Canadiens français représentent 30 % de la population canadienne. Parmi les recrues originaires du Québec (88 000 hommes), environ 30 000 sont anglophones. Voir MARTIN Jean, « Yes, French Canadians Did Their Share in the First World War », *Canadian Military Journal*, vol. 17, n° 4, 2017, p. 47-55.

L'objectif de cette partie est ainsi de montrer que les contacts noués entre Anglo-Québécois et Français tout au long de l'entre-deux-guerres esquissent les réseaux d'une grande bourgeoisie atlantique, libérale, mobile, internationalisée, constituée dans le sillage de la révolution industrielle⁶⁹. Il y a, dans ces liens, quelque chose de la « familiarité des étrangers » décrite par Francesca Trivellato dans un tout autre contexte⁷⁰ : primauté des intérêts partagés, en particulier sur le plan économique ; admiration et reconnaissance mutuelle ; consolidation des statuts sociaux et des identités. Fondamentaux dans la construction de l'influence française au Québec, on montrera qu'ils en dessinent même une matrice.

Cette partie se décompose en trois temps. Nous examinerons tout d'abord au prisme de l'histoire diplomatique et politique les contacts noués entre Français et Anglo-Québécois, dans les années 1920 et 1930. La mise en relation des élites anglophones et des élites diplomatiques françaises est cependant étroitement liée à un contexte d'essor des relations économiques transatlantiques : elle est donc l'émanation de l'approfondissement des liens entre milieux d'affaires Français et anglophones du Québec, ce que nous mettrons ensuite en lumière. Enfin, si une telle bonne entente s'observe entre cette puissante minorité et les Français avec lesquels ils entrent en relation, c'est également pour des raisons culturelles : sous l'influence du *soft power* français, les Anglo-Québécois ont développé une sincère francophilie, qui leur permet en outre, dans le contexte québécois, de se distinguer socialement de la majorité canadienne française.

⁶⁹ Il s'agit d'un groupe social dont les pratiques rappellent celles des « Américains de Paris » étudiés par Nancy Green : GREEN Nancy, *Les Américains de Paris : hommes d'affaires, comtesses et jeunes oisifs, 1880-1941*, Paris, Belin, 2014, 510 p.

⁷⁰ TRIVELLATO Francesca, *The Familiarity of Strangers*, New Haven, Yale University Press, 2009, 488 p.

Chapitre 1

—

De Ravenscrag au Quai d'Orsay.

Réseaux politiques, réseaux diplomatiques entre la France et le Québec anglophone

Le jeudi 19 septembre 1918, à l'issue d'un voyage de deux semaines, Auguste Henri Ponsot pose pour la première fois le pied sur le sol d'Amérique, à New York. Il ne reste que vingt-quatre heures aux États-Unis : le samedi suivant, à l'aube, il est attendu à la *Pennsylvania Station* pour un long voyage en train à destination de Montréal. Il y arrive à 22 heures 30, épuisé par les cahots de la ligne des Adirondacks, et il se retire dans la chambre réservée au Ritz-Carlton à son nom¹.

Ponsot a passé six années éprouvantes en Europe. Italien de naissance, juriste polyglotte, fin connaisseur des Proche et Extrême-Orient, il a négocié dès 1912 la préservation des intérêts français dans l'Empire ottoman à la suite de la concession de la ligne Berlin-Bagdad à l'Allemagne. Bien connu à Paris, ses relations avec le ministère des Armées sont cependant médiocres ; son style de négociation, s'il est efficace, n'en a pas moins été taxé d'indulgence trop forte envers l'ennemi². Son avancement de carrière prend donc la forme d'une promotion qui ne l'enchantait guère : il vient d'être nommé consul général de France à Montréal. À ce titre, Ponsot est attendu de pied ferme dans la plus grande ville du Québec : la « colonie française » est en émoi à l'arrivée d'un nouveau consul, qui s'avère la figure qui défend le plus efficacement ses intérêts depuis que la mission française au Québec s'est établie, en 1859³. Le 23 septembre, l'Union nationale française l'invite pour marquer la passation avec son prédécesseur, l'explorateur Charles-Eudes Bonin. Le nouveau consul, connaissant mal le Canada, n'est guère à l'aise ; son discours n'est pas prêt ; il improvise pourtant une courte allocution :

Pendant mon séjour sur ce continent, j'ai l'intention de me consacrer pleinement à faire avancer la cause de la France, et de visiter les grandes villes commerciales du Canada, dont les activités sont si importantes pour notre mère-patrie. L'amitié formidable entre la France et la Grande-Bretagne est l'une des conséquences bénéfiques de cette guerre. Ensemble, ces deux

¹ *The Gazette*, « New Consul Was Welcomed to City », 21 septembre 1918, p. 7.

² CATROUX Georges (général), « Un grand ambassadeur : Henri Ponsot », *Revue des deux mondes*, juin 1963, p. 538-547.

³ SAVARD Pierre, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal (1859-1914)*, Paris, Pedone, 1970, p. 14.

nations travaillent, fournissent un effort considérable ; et dans l'avenir proche, le nom de la France sera plus superbe et plus respecté que jamais.⁴

Ponsot prend peu de risques et ménage assez habilement un parterre qui est alors mixte, anglophone comme francophone – on ne sait d'ailleurs pas en quelle langue il s'est alors exprimé. En mettant l'accent sur la proximité avec l'Empire britannique, il s'attache la sympathie des Anglo-Montréalais ; et en teintant son discours d'un patriotisme de bon ton en 1918, il ne s'aliène aucunement les membres du bureau de l'Union française – tous concitoyens du consul⁵. Dans le bref propos de Ponsot, on est frappé d'une absence : celle des Canadiens français, alors même que le diplomate aurait pu aisément gloser sur le martyre des soldats francophones tombés pour la mère-patrie qu'il mentionne⁶.

Une dizaine d'années plus tard paraît le premier texte prenant explicitement pour sujet la construction des relations franco-canadiennes. Leur premier historien est également l'un de leurs artisans : il s'agit de Maurice Guénard-Hodent. Ce dernier est en effet à l'origine de ce que Greg Donaghy et Stéphane Roussel appellent « l'offensive culturelle » du Canada en France, dont ils datent les origines aux années 1910⁷ ; il était alors l'un des conseillers principaux de Philippe Roy, commissaire canadien à Paris de 1911 à 1938. En 1930, dans *La tradition renouvelée*, Guénard-Hodent écrit ainsi :

Au début en France c'est l'élite de la nation et le gouvernement qui par une notion plus claire d'un passé historique commun et des possibilités d'avenir s'efforcent de renouer les relations avec le Canada. Dans ce pays au contraire c'est le peuple franco-canadien qui « se souvient » et qui peu à peu entraîne à sa suite les Canadiens anglais et les dirigeants.⁸

Son approche en fait le premier auteur à mettre l'accent sur l'importance du fait français dans la construction des liens franco-canadiens, puisqu'il reprend à son compte la thèse de l'abandon de l'abandon pour expliquer la politique étrangère que la France déploie à destination du Canada.

⁴ « I intend while I am on this continent to do my utmost to further the cause of France, to visit the great commercial cities of Canada whose trade is so important to our mother country. The tremendous friendship between France and Great Britain is one of the wonderful outcomes of the war. Together these two nations are working, putting forth a supreme effort, and in the near future the name of France will be grander and more respected than ever » (traduit vers le français par l'auteur). *The Gazette*, « Consuls-General Met at Reception », 23 septembre 1918, p. 5.

⁵ *Ibid.* ; Bibliothèque et Archives nationales du Québec (plus loin BAnQ), fonds Union Française, P860/S6, Correspondance générale, 1918.

⁶ Voir note 18 ainsi que GAGNON Jean-Pierre, *Le 22^e bataillon (canadien-français) 1914-1919 : étude socio-militaire*, Ottawa et Québec, Les Presses de l'Université Laval en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et le Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1987, 460 p.

⁷ DONAGHY Greg, ROUSSEL Stéphane (dir.), *Mission Paris : les ambassadeurs du Canada en France et le triangle Ottawa-Québec-Paris*, Montréal, Hurtubise, 2012, p. 31.

⁸ GUÉNARD-HODENT Maurice, *La Tradition renouvelée*, Paris, Paris-Canada, 1930, p. 47.

La comparaison des propos de Guénard-Hodent avec ceux de Ponsot suscite deux interrogations principales. D'une part, alors que Guénard-Hodent met en avant l'existence d'une politique étrangère planifiée de la France envers le Canada, les mots de Ponsot, tout autant que sa trajectoire personnelle, plaident en faveur d'une action nettement plus improvisée. Surtout, au lendemain de la Première Guerre mondiale, la priorité du nouveau consul paraît être d'entretenir, au loin, l'Entente cordiale ; dans ce discours, certes improvisé, le Canada français reste tout au plus au second plan. D'autre part, il y a de quoi mettre en doute l'effet d'adhésion que décrit Guénard-Hodent, comme si les élites canadiennes anglaises avaient été progressivement convaincues de l'intérêt à nouer des relations avec la France par le truchement des Canadiens français. Des événements comme celui de la réception consulaire de Ponsot poussent à croire que leur intermédiaire n'est pas nécessaire pour que s'établissent des liens entre Français et Canadiens anglais. Le Québec de l'entre-deux-guerres, mettant en contact direct les « deux solitudes » canadiennes, constitue donc un terrain d'étude privilégié pour tester ces hypothèses.

À cette fin, ce chapitre vise à replacer le Québec anglophone dans un triangle diplomatique qui s'ébauche au cours des premières décennies du XX^e siècle : celui qui relie Paris, Québec et Ottawa. Les réseaux par lesquels ces liens s'esquissent sont-ils ceux d'une mise en contact privilégiée entre Français et Anglo-Québécois ? Ce groupe influent fonctionne-t-il comme une courroie de transmission, mettant en contact les Français intéressés par le Canada avec les différents groupes ou les différents échelons de pouvoir de ce qui est encore un pays « adolescent⁹ » ? Observer les liens entre Français et Anglo-Québécois dans une perspective d'histoire diplomatique nous permettra de mieux cerner la nature même de la politique étrangère de la France au Québec et au Canada dans l'entre-deux-guerres. Loin d'être une célébration systématique du fait français, elle est indissociable de la politique étrangère que Paris déploie vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

1. Français et Anglo-Québécois dans un triangle diplomatique en formation

Au sortir de la Première Guerre mondiale, la formalisation d'une diplomatie entre la France et le Canada est un fait récent. Elle ne s'est pas réalisée sous une forme conventionnelle d'établissement de relations bilatérales entre Paris et Ottawa, car elle impliquait d'emblée deux autres parties prenantes : Québec et Londres. Les anglophones de la Belle-Province ont eu leur rôle à jouer dans leur construction, d'autant plus qu'ils ont été rapidement considérés par la diplomatie française

⁹ *Ibid.*

comme un groupe duquel s'attacher la sympathie : ils pouvaient permettre d'en asseoir l'influence au Québec, puis porter des intérêts ailleurs au Canada, voire dans le reste de l'Empire.

On l'a vu, la France est représentée au Canada par l'intermédiaire d'un consulat établi à Québec en 1859, qu'il faudrait plus justement rapprocher de l'agence commerciale française en terre britannique¹⁰. En réponse, et à l'initiative du Premier ministre libéral du Québec Adolphe Chapleau, est créé le commissariat canadien de Paris en 1882. Devenue légation en 1928, cette institution a dès sa genèse un rôle ambigu. Le 28 février 1882, la province de Québec promulgue en effet en Conseil l'arrêté de nomination d'un agent commercial à Paris, poste que Chapleau souhaite confier au sénateur libéral Hector Fabre. Celui-ci est initialement peu désireux de quitter son siège, qui lui procure un train de vie confortable : il fait ainsi part à Chapleau de son désir de conserver sa charge sénatoriale tout en étant outre-mer. Chapleau refuse la proposition, mais manœuvre auprès du Premier ministre John Macdonald pour que Fabre représente à la fois Québec et Ottawa à Paris. Ainsi, le fédéral comme le provincial contribueraient au cachet de l'envoyé canadien en France, et Fabre accepterait de partir, sa perte de revenu compensée par les subsides d'Ottawa. John Macdonald est désarçonné par le projet de Chapleau, ne parvenant à savoir s'il peut effectivement utiliser cette représentation en France pour servir les intérêts du fédéral, ou bien s'il nourrit ce faisant une dissidence provinciale et canadienne française. Sans approuver son projet, il lui laisse cependant suffisamment de liberté pour développer un stratagème. Chapleau a en effet été approché par le ministre de la Milice Caron, qui veut placer son beau-frère de Blois au Sénat : profitant de l'opportunité, Chapleau manœuvre pour que de Blois prenne le siège de Fabre. Le 12 juillet 1882, Hector Fabre s'installe à Paris en tant que commissaire canadien en France, représentant à la fois le Québec et l'ensemble de la Confédération. Son salaire, s'élevant au double du cachet proposé par Chapleau au début de l'année 1882, est versé à moitié par Ottawa et à moitié par Québec. Ces arrangements dessinent donc une réalité plus complexe que celle décrite par Hector Fabre dans le premier numéro de la revue *Paris-Canada*, conçue pour célébrer l'amitié franco-canadienne :

[C'est] du désir de favoriser le rapprochement des intérêts généraux des deux pays que le gouvernement de la province de Québec a pris l'initiative de la création d'une agence canadienne à Paris et obtenu, pour cette création, le concours du gouvernement fédéral.¹¹

¹⁰ Pour le passage suivant, voir PÉNISSON Bernard, « Le commissariat canadien à Paris (1882-1928) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 3, 1980, p. 357-376 ; GARNEAU Philippe, « Le commissariat canadien et la revue Paris-Canada », *Médias 19* [en ligne], consulté le 9 août 2021, disponible sur <http://www.medias19.org/index.php?id=12757>.

¹¹ FABRE Hector, « Paris-Canada », *Paris-Canada*, 11 juin 1884, p. 1.

Sous Hector Fabre, le commissariat canadien à Paris connaît une activité en demi-teinte. Le représentant canadien n'est pas un diplomate de métier, mais promeut toutefois des liens de nature commerciale entre France et Canada, sans préférence réelle accordée aux liens Paris-Québec. Il faut dire qu'il peut s'appuyer sur des homologues français au Canada qui disposent d'un réseau diplomatique au Canada beaucoup plus développé que ne l'est le réseau canadien en France : en 1910, soit à peine cinquante ans après la création du consulat général, la France possède au Canada treize agences consulaires¹² et voit ses intérêts portés par la Chambre de commerce française de Montréal (créée en 1886). En 1911, Hector Fabre est remplacé par un homme de poigne, Philippe Roy : commissaire général de 1911 à 1928, il est promu ministre plénipotentiaire lorsque le commissariat accède au statut de légation. Il est le deuxième Canadien à accéder à cette dignité, qu'il conserve jusqu'en 1938¹³.

Où sont les anglophones et, *a fortiori*, les Anglo-Québécois dans un tel tableau ? Aucun d'eux n'y figure *a priori*. Cela peut paraître d'autant plus surprenant qu'ils constituent une communauté influente dans le milieu des affaires, donc utile à l'orientation que prend le commissariat canadien dès sa création. Plus encore, leur position permettrait de satisfaire toutes les parties prenantes du jeu diplomatique franco-canadien en ce début de siècle : Londres, par leur sympathie à l'Empire ; Ottawa par leur attachement généralisé à la cause fédérale ; Québec, par leur puissance au sein de la province ; et enfin Paris, pour toutes les raisons précédentes. L'explication à cette absence est en réalité assez aisée : la langue de la diplomatie franco-canadienne est, presque par définition, le français. Dès la fin du XIX^e siècle, Ottawa considère que la nomination, en France, d'un diplomate dont le français ne serait pas la langue maternelle, serait interprété comme un impair diplomatique majeur par Paris¹⁴. Le Quai d'Orsay n'est jamais confronté à un problème comparable, mais remarquons simplement que sont envoyés au Canada des diplomates parfaitement bilingues et qui, le plus souvent, disposaient d'une expérience dans les milieux anglo-saxons¹⁵. On voit ici comment Canada et France ont chacun proposé une solution propre à ce que les sociologues des relations

¹² Elles sont situées à Montréal, Québec, Ottawa, Winnipeg, Dawson City, Les Escoumins, Gaspé, Trois-Rivières, Charlottetown, Chatham, Saint John, Halifax, Sydney : FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Boréal, 2017, p. 49. Mentionnons au passage que les archives du consulat de France à Montréal sont très parcellaires pour toute la période précédant 1954, vraisemblablement en raison d'un dégât des eaux qui les aurait considérablement endommagées. Celles du consulat de France à Québec sont, pour la période précédant 1961, complètement perdues.

¹³ Le premier est Vincent Massey, nommé ministre plénipotentiaire à Washington en 1927.

¹⁴ En conséquence, tous les commissaires, ministres puis ambassadeurs canadiens en France ont eu pour langue maternelle le français depuis qu'existe une représentation canadienne en France. (14), entretien avec l'auteur, Montréal / Vancouver, 12 février 2021, 78 minutes.

¹⁵ Ainsi Alfred Kleczkowski, consul général de France à Montréal de 1894 à 1906, effectua toute la première partie de sa carrière à Dublin. Le premier homologue de Philippe Roy, nommé en 1928, est l'ambassadeur Jean Knight, issu d'une famille franco-britannique.

internationales ont appelé le problème principal-agent¹⁶ : les profils diplomatiques choisis par Paris comme par Ottawa sont conformes à des critères garantissant leur proximité à la ligne de l'État qu'ils servent, tout en étant susceptibles de séduire pour leurs qualités individuelles là où ils sont envoyés en représentation. Mais une représentation diplomatique n'est réductible ni au patronyme, ni à la langue maternelle, ni au lieu de naissance d'un individu – et le premier ministre plénipotentiaire canadien en France, Philippe Roy, est bien loin d'être l'incarnation d'un Canadien français obnubilé par « l'abandon de l'abandon ». Au contraire, il doit sa carrière diplomatique à de solides appuis au sein des milieux anglo-québécois.

En dépit du fait que les Français, établis au Canada ou en France, appréciaient Fabre pour sa bonhomie, Philippe Roy règne rapidement en maître sur les réseaux franco-canadiens. Son courage est vanté après qu'il est le seul diplomate en poste à refuser de quitter Paris pendant la guerre. En 1926, il fait porter à la conférence impériale son souhait d'ériger le commissariat du Canada en légation, transformation entérinée avec succès deux ans plus tard. Figure peu connue, qui a laissé derrière elle un volume d'archives inversement proportionnelle à son importance, Roy est généralement considéré comme un personnage clé dans le rapprochement de Paris, Ottawa et Québec, auprès desquelles il a fait connaître l'ampleur de leurs intérêts économiques partagés¹⁷.

Né dans la région de Québec en 1868, Roy a quitté la province après y avoir fort médiocrement exercé la médecine pour devenir négociant en Colombie-Britannique. Il y séjourne quinze ans, y devient parfaitement bilingue, et y fait surtout un beau mariage avec la jeune Helen Young. Cette union est l'archétype de l'alliance mixte qui hante un Lionel Groulx, et par laquelle se diluerait l'élément canadien français dans l'élément canadien anglais¹⁸. Helen Young est en effet issue d'une grande famille anglo-québécoise. Son père, Harrison Young, avait quitté la Belle-Provence pour Edmonton lorsqu'il y a été nommé inspecteur des Pêcheries – un poste obtenu avec le soutien appuyé de son propre père, le ministre provincial des Travaux publics John Young, dont la statue orne le port de Montréal depuis 1908. Par la branche paternelle, Helen n'est également autre que la nièce de Donald Alexander Smith, plus connu sous le nom de lord Strathcona. Né en Écosse en 1820, député de Montréal-Ouest entre 1887 et 1896, président du conseil d'administration de la Banque de Montréal, il fut gouverneur de la compagnie de la Baie d'Hudson jusqu'à sa mort (1914). Par la lignée maternelle, Helen Young descend d'une famille de pionniers et missionnaires canado-

¹⁶ DONAGHY Greg, ROUSSEL Stéphane (dir.), *op. cit.*, p. 177.

¹⁷ Pour l'ensemble du passage sur Philippe Roy, voir LACROIX Michel, « Faire connaître un Canada nouveau : Philippe Roy et la diplomatie culturelle du Canada à Paris, 1911-1938 », dans DONAGHY Greg, ROUSSEL Stéphane (dir.), *op. cit.*, p. 23-42.

¹⁸ Michel Lacroix rappelle l'importance de ce thème dans *L'Appel de la Race*, publié par le chanoine en 1922.

écossais, les McDougall, qui ont participé à la colonisation et à l'évangélisation des actuelles terres de l'Alberta.

Le réseau professionnel de Roy était originellement celui d'un *Westerner* ; désormais, à la suite de cette union, son carnet d'adresses compte les plus prestigieux noms du Québec anglais¹⁹. Élu sénateur libéral de 1905 jusqu'à sa nomination en qualité de commissaire canadien en France, il correspond avec la haute société du Mille carré doré²⁰. Le fait d'être devenu neveu par alliance de Lord Strathcona lui donne également des contacts précieux à Westminster²¹. Dans un cadre privé, en particulier avec son épouse et ses enfants, il semble que Roy privilégie alors l'anglais, que ce soit au Canada anglais, au Québec ou en France²². Le diplomate apparaît ainsi comme un individu difficile à catégoriser si l'on s'en tient à la grille de lecture, simpliste, des « deux solitudes ». Canadien français du Québec par la naissance, il apparaît en réalité canadien anglais par assimilation. Il y a fort à parier que sa trajectoire personnelle, tout autant que le prestige de sa belle-famille, soit à l'origine de la confiance que le Premier ministre Robert Borden lui accorde pour devenir commissaire du Canada en France, en 1911. En revanche, celui-ci lui interdit formellement de représenter le Québec, ce que Roy semble accepter sans difficulté. Il est ainsi bien loin d'un Hector Fabre : leur proximité au Canada anglais n'est pas la même et leurs deux mandats sont différents. Seules leurs sympathies libérales les rapprochent.

Philippe Roy applique ainsi à Paris une politique soufflée par Ottawa et Londres, à laquelle il prête une oreille souvent docile, et sur laquelle Québec n'a que peu d'emprise. Les célébrations de la Saint-Jean Baptiste, chères à Fabre, sont abandonnées au profit de celles du *Dominion Day* (de 1912 à 1914, puis de 1919 à 1938). S'il encourage le vaste chantier de la construction de la Maison des étudiants canadiens de Paris, il en cède surtout le travail de prospection au sénateur Joseph-Marcellin Wilson, n'étant guère épaulé par sa hiérarchie dans cette initiative²³. Il faut reconnaître son rôle important pour convaincre Ottawa de l'importance du projet, mais aussi pour chercher

¹⁹ Lord Strathcona est cousin de George Stephen, baron Mount Stephen, co-fondateur du Canadien Pacifique. Par le mariage de sa fille unique, il devient également allié des Palmer Howard, famille de parlementaires britanniques qui donna également à l'université McGill plusieurs chanceliers. Tous sont donc des oncles, tantes et cousins par alliance de Philippe Roy.

²⁰ Ce terme désigne le vaste quartier résidentiel regroupant les demeures des familles industrielles les plus fortunées de Montréal, sur les pentes méridionales du Mont Royal. Au début du XX^e siècle, les propriétaires des maisons de maîtres du Mille carré doré seraient à la tête d'entreprises produisant environ 70 % du PIB canadien.

²¹ Lord Strathcona est nommé membre du Conseil privé du Royaume-Uni en 1904.

²² (12), entretien avec l'auteur, Montréal / Price, 7 février 2020, 56 minutes.

²³ LACROIX Michel, « Coopération intellectuelle, internationalisme et cosmopolitisme : Philippe Roy et l'émergence du Canada sur la scène mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 1, p. 13-30.

l'assentiment de Londres : c'est Roy qui organise la venue du prince de Galles lors de l'inauguration de la Maison, en 1926²⁴.

En réalité, c'est par l'intermédiaire des affaires plutôt que par l'argument de la proximité linguistique ou culturelle que Roy avance ses pions en France. Michel Lacroix a ainsi souligné que la diplomatie culturelle déployée par Philippe Roy vise à présenter le Canada sous le jour d'une terre d'opportunités, encore vierge mais également très industrialisée en ses parties peuplées : point de promotion du « fait français » dans ses campagnes, mais des promesses de gain et de prospérité pour qui tente l'aventure canadienne²⁵. La sensibilité de Roy pour les questions économiques s'explique certes par les consignes qu'il reçoit de Mackenzie King afin de catalyser les investissements étrangers au Canada²⁶, mais aussi par des raisons purement personnelles. Dès son arrivée à Paris en 1911, Roy avait personnellement œuvré à l'ouverture d'une succursale de la Banque internationale du Canada, tout en restant à la tête d'une éphémère Caisse hypothécaire canadienne. Cette petite agence bancaire, créée de son propre fait, n'a pas survécu à l'interdiction de cumul d'activités prononcée par Borden sur Roy en 1912. On saisit cependant, grâce aux éditions du journal *Paris-Canada*, que Roy souhaite soigner son réseau d'affaires en France : il organise un dîner mondain par mois au commissariat, auquel il convie préférentiellement des représentants de banques françaises (Banque nationale de Paris, Société générale) ou franco-canadiennes (Crédit foncier franco-canadien). Les Canadiens séjournant de manière durable à Paris, dont l'enregistrement auprès du commissariat est rendu obligatoire par Roy, sont également invités à ces occasions²⁷.

L'approche de Philippe Roy trouve une audience certaine en France, dont les milieux diplomatiques ont été marqués par la figure de Paul Cambon. Ambassadeur au Royaume-Uni de 1898 à 1920, il fut le promoteur d'une Entente cordiale durable, complète, fondée sur l'intérêt économique, et dépassant la simple union dans l'adversité que le premier conflit mondial avait précipitée. Autrement dit, promouvoir des liens de nature politique ou stratégique avec le Québec, voire avec le Canada dans son ensemble, n'est pas du tout l'approche privilégiée par le Quai d'Orsay, ni même

²⁴ Archives nationales de France (plus loin ANF), 20090013/373, fichier 1124 : Fondation nationale de la Cité internationale universitaire de Paris, Maison des étudiants canadiens, inauguration.

²⁵ LACROIX Michel, « Faire connaître un Canada nouveau : Philippe Roy et la diplomatie culturelle du Canada à Paris, 1911-1938 », dans DONAGHY Greg, ROUSSEL Stéphane (dir.), *op.cit.*, p. 23-42.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ D'après *Paris-Canada*, ces listes consignent entre 900 et 1500 noms pendant l'entre-deux-guerres. Si les fiches nominatives qui les fondent existent encore, elles se trouvent à Bibliothèque et Archives Canada (plus loin BAC-LAC), dans un fonds sous restriction : RG25-B-3/R219-2-6-F, sous-fonds Ambassade du Canada en France (1882-1953). Voir également FRANÇOIS Caroline, « Le Paris canadien de la Belle-Époque, 1892-1910 », *Études canadiennes*, vol. 63, 2007, p. 27-38.

par les associations amies du Canada. Un événement en est révélateur : en 1931, lors de l'Exposition coloniale du bois de Vincennes, le comité Lyautey ménage une place de choix au Canada parmi les colonies représentées, avec la bénédiction de Gabriel Hanotaux. Nous sommes pourtant l'année même du Statut de Westminster : Philippe Roy, sur les conseils de Mackenzie King, consent à honorer l'embarrassante invitation pour ne froisser ni Paris, ni Londres.

Le cas de Philippe Roy, et ses succès en tant que représentant du Canada en France, soulignent que la genèse des relations triangulaires entre Ottawa, Québec et Paris ne repose qu'assez marginalement sur la valorisation d'un axe français traversant l'Atlantique : la conjoncture ne s'y prête ni pour Ottawa, ni pour Paris ; et Québec ne pèse pas suffisamment pour l'encourager. D'ailleurs, aux yeux du fédéral, l'émergence d'une relation spéciale entre Paris et Québec n'est ni d'actualité, ni perçue comme un danger : l'éventualité d'une sécession du Québec est aussi impensée qu'impensable²⁸. Cause ou conséquence de cet état de fait, Philippe Roy tire l'essentiel de sa légitimité diplomatique en France de son assimilation aux réseaux anglo-québécois. Elle lui a permis de jouer sur différentes appartenances pour s'insérer tout aussi habilement dans le milieu des élites commerciales que dans celui des élites diplomatiques françaises. Toutefois, si elle invite à relativiser la thèse selon laquelle existerait un fossé politique entre Français et anglophones, la trajectoire de Philippe Roy n'est jamais que celle d'un individu. Fait-il office d'exception ou est-il l'incarnation de connexions plus profondes ?

2. La France, une référence pour négocier son identité anglo-québécoise

Quittons le commissariat canadien de Paris pour revenir au Québec. Au cours de l'entre-deux-guerres, la France n'y constitue pas un modèle suscitant la défiance des milieux anglophones – ce qui contribue peut-être au succès des entreprises de Philippe Roy en France. En effet, cette dernière fait office de référentiel par lequel le Québec anglais s'est constitué une culture politique qui fait sa spécificité, à l'échelle de la province, de la Confédération, mais aussi de l'Empire britannique. À l'exception des franges les plus farouchement orangistes, d'ailleurs surtout présentes aux frontières avec l'Ontario, les Anglo-Québécois entretiennent ainsi à Londres un rapport complexe. S'ils se reconnaissent généralement volontiers sujets de la Couronne ou citoyens du Commonwealth, la Première Guerre mondiale a catalysé chez eux, comme chez tous les Canadiens anglais, un sentiment d'appartenance à un pays. Or, l'existence d'un héritage français au Canada est parfois

²⁸ (17), entretien avec l'auteur, Montréal / Ottawa, 23 mars 2021, 57 minutes.

vue comme le fondement d'une spécificité nationale sur lequel établir une voie canadienne propre²⁹. On la trouve la mieux résumée chez le colonel conservateur Lorne Mulloy, fidèle soldat de l'Empire, qui s'est fait remarquer pour ses actes d'héroïsme pendant la guerre des Boers. Aveugle depuis y avoir été blessé en 1900, il déclare en juillet 1918 :

J'appartiens à ce groupe de Canadiens qui n'est pas moins fier, mais plus fier de notre citoyenneté canadienne en cela qu'elle est aussi celle de preux descendants de l'ancienne et chevaleresque France. Vous, hommes du Canada français, avez ce que nous n'avons point ; nous avons ce que vous n'avez point ; et nos cultures respectives, par leur interpénétration, produiront une grande nation.³⁰

Ce bon-ententisme à tonalité nationaliste est également très répandu au sein des milieux anglophones libéraux de Montréal : il s'y nourrit alors du souvenir d'anciennes alliances stratégiques, politiques ou diplomatiques avec la France. Chez les Québéco-Écossais, qui représentent l'immense majorité des grandes dynasties industrielles et politiques du Québec anglais du début du siècle, on trouve souvent invoquée l'*Auld Alliance*, conclue entre les royaumes d'Écosse et de France en 1295 contre un ennemi anglais commun³¹. Les *Fraser Highlanders*, bataillon d'Écossais resté au Bas-Canada à la suite de la bataille des plaines d'Abraham (1763), font aussi partie d'une galerie de figures tutélaires dont le souvenir comble l'écart entre la France et les Écossais du Québec³². Ce régiment catholique était surtout francophone, les guerres continentales du XVIII^e siècle ayant généralisé la polyglossie des soldats. Sur ce plan, les premiers gouverneurs du Québec et du Bas-Canada, tous britanniques, furent à leur image – francophones et parfois même très francophiles. Alex Lamarche en relève des exemples frappants pour le premier XIX^e siècle³³ : sur les quatre-vingt-dix ans courant de 1764 à 1854, seuls trente-cinq s'écoulaient avec un gouverneur non francophone à la tête du Bas-Canada. Carleton s'entretenait avec Haldimand en français ; Louis-Joseph Papineau vantait quant à lui, en 1831, la manière dont le couple Aylmer parlait français « avec la plus grande facilité et élégance, avec l'accent parisien ». Carleton et Cathcart ont

²⁹ Voir à ce sujet TALBOT Robert, *Moving Beyond Two Solitudes: Constructing a Dynamic and Unifying Francophone/Anglophone Relationship, 1916-1940*, thèse de doctorat soutenue à l'université d'Ottawa, 2014, 710 p.

³⁰ « I belong to that group of Canadians who are not less proud but more proud of our Canadian citizenship in that it includes a solid block of the worthy descendants of ancient and chivalrous France. You men of French Canada have what we have not; we have what you have not; and our respective cultures in their interplay one on the other will produce a great nation » (traduit vers le français par l'auteur). BAC-LAC, FCFA, MG28-I3, notes de la réunion de la *Better understanding association*, 25 juillet 1918, p. 8 ; cité par TALBOT Robert, *op. cit.*, p. 111.

³¹ On la retrouve évoquée chez les McGill, les Smith, les Molson, les Stewart. Voir BOURBEAU Catherine, « La communauté écossaise de Montréal : histoire et questions identitaires », dans BERTHIAUME Guy, CORBO Claude, MONTREUIL Sophie (dir.), *Histoires d'immigrations au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 6-23. Le *Gazette* y consacre un long article à l'occasion d'une visite diplomatique française en Écosse en 1930 : *The Gazette*, 4 décembre 1930, p. 14.

³² *Ibid.*, ainsi que (5), entretien avec l'auteur, Montréal, 8 août 2020, 65 minutes.

³³ TREMBLAY-LAMARCHE Alex, « La francophilie des gouverneurs britanniques dans les premières décennies du Régime anglais », *Cap-aux-Diamants*, vol. 133, 2018, p. 38-39.

également pris pour épouses des jeunes filles britanniques éduquées, comme ce fut souvent le cas dans l'Europe du XVIII^e siècle, par des préceptrices françaises, lorsque ce n'est pas en France. Ces pratiques sont plus certainement l'émanation de la suprématie du français comme langue diplomatique, du Grand Siècle au tournant napoléonien – il n'en reste pas moins qu'elles trouvent encore un écho au XX^e siècle, en partie chez les représentants des familles anglophones anciennement implantées au Québec. Les anglophones plus récemment arrivés sont, selon le même schéma migratoire que l'on retrouve de l'Europe vers les États-Unis, d'extraction irlandaise : ceux-là partagent avec la France comme avec le Canada français un point commun central, la foi catholique³⁴.

Cela dit, le lien mémoriel n'est pas le plus central dans l'écheveau unissant la France au Québec anglais. Depuis la proclamation de la III^e République en 1870, et surtout depuis la loi de séparation des Églises et de l'État (1905), c'est une francophilie de nature politique que l'on observe chez les Anglo-Québécois. Elle est, d'une part, l'expression de leur opposition à l'ultramontanisme canadien français, peu nette chez les récents immigrants irlandais mais très prononcée au sein de la bourgeoisie anglophone bien établie. Alors que la séparation des Églises et de l'État existe au Canada *de facto* depuis la Conquête, l'opinion publique anglo-québécoise l'approuve en France pour des raisons de politique provinciale. La « fille aînée de l'Église » tant admirée par la presse catholique n'était plus, privant de ce fait Lionel Groulx ou les milieux de *L'Action française* d'une référence européenne souvent mobilisée aux premiers temps de ce journal. Émile Combes, « bouffeur de curés », est positivement vu par *The Gazette* qui lui consacre une longue nécrologie en 1921³⁵. Plus intéressant, ce journal en conserve le souvenir alors que Combes est une personnalité française mineure pour le reste du Canada anglais : en 1928, *The Gazette* s'émeut de l'incident de Pons. Dans cette localité proche de La Rochelle, un jeune catholique proche des Camelots du roi avait vandalisé un buste de Combes immédiatement après son inauguration par Édouard Herriot : le journal des Southam évoque alors une « tragédie », un véritable « outrage » par « iconoclasme », mettant en péril l'équilibre politique de la France de l'entre-deux-guerres³⁶.

La Séparation paraît en réalité avoir redoré le blason d'une France à nouveau perçue comme le berceau des Lumières aux yeux des Anglo-Québécois, ce qui consolide son prestige et assure son rayonnement. Peu de sources écrites permettent de l'attester, mais les sources orales vont en ce

³⁴ JOLIVET Simon, « Une histoire des Irlandais et de leur intégration au Québec depuis 1815 », dans BERTHIAUME Guy, CORBO Claude, MONTREUIL Sophie (dir.), *op. cit.*, p. 24-40.

³⁵ *The Gazette*, « Senator Combes Dead », 26 mai 1921, p. 8.

³⁶ *The Gazette*, « One Slain, Another Wounded in French Religious Quarrel », 29 octobre 1928, p. 14.

sens, au moins pour les milieux urbains élitaires. Prenons ainsi le témoignage de (9), né en 1937, et issu d'une famille de la très grande bourgeoisie anglo-québécoise :

Je me souviens avoir entendu mes parents, mais surtout mes grands-parents, et des gens de mes cousins [*sic*], parler de la France comme du vrai pays des Lumières. C'était quand j'étais enfant, surtout. Surtout parce que c'était un pays neutre, sans Église, ou du moins certainement pas avec la même Église qu'ici, à l'époque.³⁷

Un tel propos est plutôt conforme au modèle idéal-typique de l'opinion publique canadienne anglaise qu'Yvan Lamonde ébauchait dans son *Histoire sociale des idées* : structurée à partir du milieu du XIX^e siècle, elle alliait libéralisme économique, refus radical de toute influence catholique, foi en le progrès humain par le commerce et la science³⁸.

Affirmer sa connaissance du modèle politique français n'est pas seulement un moyen de critiquer l'ultramontanisme : c'est aussi la manifestation d'une opposition au nationalisme canadien français, qu'il soit traditionaliste ou non, en faveur du projet fédéral. Telle est la lignée dans laquelle s'inscrit un Arthur G. Doughty, premier archiviste en chef du Canada (de 1904 à 1935)³⁹. Né en Angleterre, cet Anglo-Québécois vit à Montréal depuis 1886. Proche des milieux intellectuels de l'Ontario, il fréquente Lawrence J. Burpee, Percival F. Morley ou Arthur Hawkes – autant d'écrivains pancanadiens prônant l'émergence d'un Canada nouveau par la relégation, au second rang, de toutes les autres identités ethniques ou nationales. Doughty prend l'initiative de doter les historiens du Canada du matériau nécessaire la rédaction d'un récit national fédéral, qui était alors inexistant : en 1903, il commence à sillonner le Royaume-Uni et surtout la France dans l'espoir de trouver les fonds permettant d'écrire une histoire où les deux solitudes sont fusionnées dans un Canada indépendant, ne se pensant plus comme membre d'une autre nation. Son activité de collecte des documents reprend de plus belle à partir de 1922, date à laquelle Ottawa lui accorde des subsides généreux à cette fin⁴⁰. Il devient alors proche du milieu radical français, fréquentant dans l'après-guerre Gabriel Hanotaux, Aristide Briand. Auprès d'eux, il s'imprègne d'une vision renanienne de l'État-nation qui en fait une communauté de choix bien davantage qu'un groupe uni par le sang ou par la langue. Doughty y voit le marqueur du fait que la nation française s'est dotée d'une conception qui n'y inclut pas automatiquement le Québec francophone : pour l'archiviste et pour

³⁷ (9), entretien avec l'auteur, Montréal, 28 septembre 2020, 55 minutes. Par la lignée maternelle, (9) descend des familles Reford, Meighen, Stephen ; par son père, d'une famille de grands financiers. Il est donc apparenté, par cousinage, aux Molson et aux Smith. Voir FERRABEE James, *Staying Connected: How MacDougall Family Traditions Built a Business over 160 Years*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 2009, 296 p.

³⁸ LAMONDE Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, 2000, vol. 1, p. 135-165.

³⁹ TALBOT Robert, *op. cit.*, p. 169.

⁴⁰ LACASSE Danielle, LECHASSEUR Antonio, *Les Archives nationales du Canada, 1872-1997*, Ottawa, Société historique du Canada, brochure historique n° 58, 1997, p. 6-8.

ses émules, il n'existe qu'une seule nation française, qu'il connaît, et dont le territoire est exclusivement en France. Point de nation québécoise donc, mais un élément français au Canada, dont il s'agit de reconnaître les spécificités mais dont l'identité doit s'effacer derrière le sentiment d'appartenance à la nation canadienne⁴¹. Dans les années 1930, plus l'on monte dans la hiérarchie sociale québécoise, plus les vues d'un Doughty l'emportent, y compris au sein des milieux francophones : séduisant d'abord des intellectuels catholiques comme Camille Roy (1870-1943), elles dessinent progressivement une sensibilité qui définit assez durablement la culture politique du parti libéral du Québec⁴².

Le bon-ententisme anglo-québécois, la circulation des idées entre élites radicales françaises et milieux libéraux au Québec, l'hostilité du Québec anglais au « clérico-nationalisme⁴³ » canadien français : voici autant d'éléments qui confèrent aux représentants de la France au Québec une importante marge de manœuvre pour emporter la sympathie des anglophones et consolider leur influence. Dans l'entre-deux-guerres, deux institutions, dont l'histoire est assez bien documentée, font office d'opérateurs de liaison privilégiés entre Français et anglophones sur le sol même de la province : il s'agit de l'Union française de Montréal et de l'Alliance française.

L'Union française de Montréal, créée en 1886, est une organisation de charité se proposant de venir en aide aux citoyens français nés en France et récemment arrivés au Québec. Née sous l'impulsion du journaliste Jules Helbronner, lui-même Français, elle possède une forte coloration sociale à ses débuts, à mi-chemin entre le refuge et la bourse du travail⁴⁴. Il ne s'agit pas d'une institution fédérant des effectifs très importants, puisque le nombre de Français arrivant au Québec est faible : 2 300 entrées par an entre 1911 et 1913, un peu plus de 4 700 en moyenne annuelle pour la période 1925-1932, et moins de 3 500 immigrants français pour toute la période de la guerre⁴⁵. À partir de 1908 cependant, l'activité de l'Union française s'intensifie. L'association fait l'acquisition d'une demeure qu'elle occupe toujours à l'heure actuelle, sur l'avenue Viger. S'y trouvent des logements mais également des salons de réception, destinés à des activités mondaines : l'Union française est en

⁴¹ Doughty donne la meilleure version du récit national qu'il appelle de ses vœux dans un petit manuel d'histoire destiné aux enfants, véritable Lavisserie canadien : *Under the Lily and the Rose: A Short History of Canada for Children*, Spottiswood, Ballantyne & Co., 1931, 2 vol.

⁴² LAMONDE Yvan, *op. cit.*, vol. 1, p. 323-328 ; (14), entretien avec l'auteur, Montréal / Vancouver, 12 février 2021, 78 minutes.

⁴³ LINTEAU Paul-André, « Le courant clérico-nationaliste », dans LINTEAU Paul-André, DUROCHER René, ROBERT Jean-Claude (dir.), *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 1989, vol. 1, p. 700-707.

⁴⁴ FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, p. 180.

⁴⁵ BAnQ, P860/S1, fonds « Union française » : histoire, mémoire de Jean-Louis Grosmaire sur l'émigration française au Canada, v. 1985, p. 39.

effet devenue célèbre en ville pour l'organisation de son bal du 14-Juillet, qui, de fil en aiguille, est devenu une soirée de la haute société davantage qu'un événement populaire. Paul Seurot, président de l'Union française de 1916 à sa mort en 1932, n'y est pas pour rien dans cette orientation : également secrétaire de la Chambre de commerce française à Montréal, il a pu assurer, par sa fréquentation des milieux d'affaires, des sources de financement plus conséquentes à l'Union française en contrepartie de sa transformation, certes lente et incomplète, en club social.

À vrai dire, le recrutement élitiste défendu par Paul Seurot à l'Union française l'était depuis le début de la décennie par André Brisset des Nos, négociant en vins issue d'une famille de la vieille noblesse désargentée⁴⁶. Seurot s'en distingue toutefois en adoptant une politique de communication bilingue pour les activités de l'Union française⁴⁷. Ingénieur des tramways, Seurot était lui-même parfaitement anglophone, ce qui témoigne d'une ouverture certaine sur les milieux anglo-québécois au lendemain de la Première Guerre mondiale. Pour ces raisons, il avait été intégré en 1916 à une mission commerciale canadienne dans le Massif central, en compagnie de grands patrons anglo-montréalais (George Bell du *Dominion Bridge*, Theophile Wardleworth de l'Association des manufacturiers canadiens à Montréal)⁴⁸.

Seurot pouvait ainsi jouer sur deux tableaux pour assurer la prospérité de l'Union française : promouvoir l'œuvre caritative tout en proposant un lieu de discussion à la bourgeoisie bien établie. Son entreprise semble avoir touché une corde sensible chez les anglophones fortunés qui, depuis James McGill, ont constitué les piliers de la philanthropie québécoise. Tenons-en pour preuve le fichier des souscriptions recueillies pour l'année 1924 : sur un total de 2 953,75 dollars versés, 870 l'ont été par des donateurs anglophones, soit 29,4 %⁴⁹. Ceux-ci comptent pour la moitié des contributeurs ayant versé individuellement plus de 50 dollars. Les documents comptables de l'année 1931 font état de données comparables, ce qui pousse à croire qu'elles n'ont guère changé au cours des années 1920. Le 30 octobre 1936, on retrouve donc sans grande surprise de nombreux convives anglophones prestigieux au bal du Cinquantenaire, organisé pour célébrer le demi-siècle de l'Union française⁵⁰. Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, est le parrain de cet

⁴⁶ FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, p. 178-190.

⁴⁷ BAnQ, P860/S6, fonds « Union française » : correspondance générale, lettre de Paul Seurot à T. H. Falk, 14 juin 1922.

⁴⁸ « La mission canadienne en Limouzin et en Auvergne », *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 24 juin 1916, p. 3.

⁴⁹ BAnQ, P860/S15, fonds « Union française » : donateurs, listes de souscriptions complètes de 1924, 1931, 1940, 1948. À titre indicatif, 1 dollar de 1924 correspond à environ 16,1 dollars de 2021 : Banque du Canada, *Feuille de calcul de l'inflation* [en ligne]. Consulté le 11 août 2021, disponible sur <https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>.

⁵⁰ BAnQ, P860/S1, fonds « Union française » : histoire, dossier « Bal du Cinquantenaire », préparatifs, septembre-octobre 1936.

événement organisé à l'hôtel Windsor : s'y présentent le directeur-adjoint de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal Thomas Taggart-Smyth ; le mécène et homme d'armée Frank Meighen⁵¹ ; les Drummond, dont la fortune est issue de l'empire sucrier Redpath. Tous y rencontrent également les représentants de Norvège, du Brésil, de Tchécoslovaquie et bien sûr de France : Henri Bougearel, en poste à Montréal depuis 1935, et Henri Bonnafous, qui vient d'arriver à Québec en juin, honorent cette invitation comme l'ont fait leurs prédécesseurs lors des bals annuels du 14-Juillet. Le consul de France à Montréal, en particulier, contribue à hauteur de 50 dollars à toutes les souscriptions organisées par l'Union française entre 1922 et 1936, reconnaissant certainement en l'œuvre de Seurot un travail utile à l'avancement des intérêts de la France par-delà le Canada français⁵².

L'Union française n'en reste pas moins un groupement communautaire davantage qu'un organe politique. En conséquence, dès l'entre-deux-guerres, les consulats de France au Québec ont plutôt soutenu l'action du fer-de-lance de la diplomatie culturelle française : les Alliances françaises⁵³. La première fondée au Canada l'est à Montréal en 1902 : ambassadeurs français au Canada et consuls français en poste au Québec en sont automatiquement nommés présidents et vice-présidents d'honneur, au rythme de leurs mandats⁵⁴. Comme toutes les antennes de ce vaste réseau, l'Alliance française de Montréal est chargée de promouvoir les idées et la culture françaises à l'étranger, dans une perspective à la fois civilisationnelle, impérialiste et universaliste – selon ses pères, le « génie français » transcende les frontières et mérite d'être érigé en bien commun⁵⁵. L'enseignement du français est ainsi l'une des activités principales des Alliances françaises, et ce dès leur création. Or, au Québec, elles sont implantées dans un milieu déjà majoritairement francophone, ce qui les prive du levier principal de leur influence⁵⁶ – sauf auprès des anglophones. Henri Coursier, successeur de Bougearel au consulat de France au Montréal, écrit ainsi dans le livret du quarantième anniversaire de l'Alliance française de la ville :

⁵¹ Héritier en ligne directe de George Stephen : voir note 39.

⁵² *Ibid.* ; MESLI Samy, « Historique du consulat général de France », *Cap-aux-Diamants*, n° 99, 2009, p. 65-72 ; Archives du ministère des Affaires étrangères français (plus loin AMAE), 445PO : consulat général de France à Montréal, 1/59, Union française, 1921-1936.

⁵³ Sur ce point, voir CHAUBET François, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue : l'Alliance Française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 321 p.

⁵⁴ VILLARD Paul, *L'Alliance française, comité de Montréal : 1902-1942 : quarante années au service de la pensée française*, Montréal, Alliance française, 1942, p. 39, p. 50.

⁵⁵ On reconnaîtra la doctrine coloniale de Jules Ferry. Voir CHAUBET François, *op. cit.*, et HORNE Janet, « "To Spread the French Language Is to Extend the Patrie": The Colonial Mission of the *Alliance Française* », *French Historical Studies*, vol. 40, n° 1, 2017, p. 95-98.

⁵⁶ Les compressions budgétaires faisant, c'est aussi la raison pour laquelle l'Alliance française de Montréal fut la première à fermer au Canada, à la fin des années 1990 : aujourd'hui, des neuf Alliances françaises du pays, aucune ne se trouve au Québec.

Dans la Province de Québec, la situation n'est pas la même [qu'ailleurs]. La langue française en effet est la langue du pays. Sauf pour une faible minorité de langue anglaise, l'enseignement est donné en français et il ne manque pas, en dehors des écoles, des collèges classiques, des séminaires et des universités, d'institutions dévouées à l'amélioration du parler français ou au développement de la culture française. [...]

C'est pourquoi, sans doute, l'Alliance Française de Montréal s'est d'abord affirmée grâce à l'appui et pourrait-on dire sous l'égide de l'Université McGill, la minorité de langue anglaise ayant accueilli avec faveur à Montréal, comme partout, cet agent de liaison avec la culture française.

Mais, bien vite, les Canadiens-français ont compris l'avantage que présente pour eux, le contact de conférenciers français, aptes à confirmer en eux, par des méthodes différentes de celles de leurs études, ces mêmes leçons de culture française principes de leur propre formation nationale.

Aussi voyons-nous l'Alliance Française de Montréal franchir les limites du « campus » de l'université anglaise, sans ingratitude, ce qui l'honore, et, majeure, s'établir à son propre compte, de l'autre côté de la rue Sherbrooke à l'Hôtel Ritz-Carlton, où elle groupe désormais, si souvent, chaque saison, la nombreuse assistance de ses membres.⁵⁷

Dans ce document en forme de panégyrique, l'explication culturaliste que propose Coursier au rapprochement de l'Alliance française et des Canadiens français est à prendre avec précaution. Tout en ménageant le récit du fait français, le propos du consul lui permet de passer sous silence des dissensions nombreuses entre l'Église catholique et l'Alliance française, qui est loin d'être le lieu de réunion privilégié des intellectuels catholiques francophones⁵⁸.

La raison en est simple et suggérée par Coursier (qui, cette fois-ci, ne s'égare pas) : les Anglo-Québécois de confession protestante ont pris une part active à la structuration de l'Alliance française. De 1902 à 1916, l'ensemble des réunions du bureau se tient dans les locaux de l'Université McGill en raison du soutien actif de son recteur, William Peterson. Membre fondateur de l'Alliance aux côtés du sénateur Raoul Dandurand et du maire de Montréal Honoré Beaugrand, il est maintenu vice-président de l'association jusqu'à sa mort, en 1921⁵⁹. Épaulé du juriste Frederick P. Walton, doyen de la faculté de droit, il soutient la création de deux antennes de l'Alliance à Sherbrooke et à Coaticook, afin de faire pénétrer l'apprentissage du français dans les régions anglophones rurales⁶⁰. Ce tandem d'universitaires est à l'origine de l'expansion du réseau de l'Alliance française aux anglophones puisqu'elle en a compté d'éminents au sein de son comité de

⁵⁷ VILLARD Paul, *op. cit.*, p. 20.

⁵⁸ En avril 1913, l'Alliance française prend l'initiative d'inviter l'abbé Beaudé, dit Henri d'Arles, à prononcer une conférence à McGill. L'évêque de Manchester (New Hampshire) George Guertin, supérieur direct de l'abbé, lui en donne l'autorisation sans prévenir Émile Roy, l'archevêque de Montréal. Ce dernier apprend la nouvelle par la presse : furieux, il somme Guertin de revenir sur sa décision et écrit à l'Alliance française. Guertin, contrit, rappelle son abbé et la conférence est annulée. Depuis, l'Alliance française a interrompu toute connexion avec l'Église catholique. Voir Archives du diocèse de Montréal, 700.771.031 : correspondance Archevêché de Montréal / Alliance française, 7 avril 1913 – 6 mai 1913.

⁵⁹ VILLARD Paul, *op. cit.*, p. 39.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 87.

direction : Huntley Drummond (1917-1957)⁶¹, Frank Meighen (1924-1946) ou encore William Caldwell (1902-1942)⁶². Le juge Gregor Barclay, quant à lui, siège au bureau de l'Alliance française en qualité de vice-président du Conseil d'administration (1934-1954).

Les 406 conférences, dîners, soirées que l'Alliance française de Montréal a donnés entre 1902 et 1942⁶³ ont donc fourni autant d'occasions de contacts entre Français et Anglo-Québécois : cela fait de cette institution l'un des principaux lieux de cette sociabilité si particulière. On comprend aisément pourquoi l'Alliance française fut, entre autres, investie par des Français ; mais pourquoi donc des Anglo-Québécois s'y sont-ils engagés ? On ne peut guère ici proposer que des hypothèses, dont une d'ordre politique. L'Alliance française est l'une des rares institutions francophones à visée culturelle qui est parfaitement sécularisée. Partant, elle est l'un des seuls lieux de diffusion du français qui soit non-confessionnel dans le Québec de l'entre-deux-guerres : assurer sa vitalité à Montréal et en ouvrir des antennes dans les Cantons-de-l'Est, c'est s'assurer d'y concurrencer directement l'Église catholique – et, par extension, d'entraver le « clérico-nationalisme » tant redouté des anglophones libéraux⁶⁴.

En somme, le mouvement des idées comme l'émergence d'espaces de sociabilité propres ont permis, dans l'entre-deux-guerres, une mise en contact inédite entre les milieux anglo-québécois et la France, par ses représentants diplomatiques comme par ses ressortissants. Or, par-delà le rythme de l'histoire institutionnelle, c'est un effet de conjoncture qui permet aussi de l'expliquer : celui du retour des Anglo-Québécois au pays après une guerre qui les a massivement mobilisés en Europe.

3. Nouvelles de France : la guerre, (re)découverte d'une deuxième mère-patrie

Pour la première fois de l'histoire, la Première Guerre mondiale met en contact direct d'importants effectifs anglo-québécois avec des Français. Par-delà les réseaux diplomatiques ou les lieux de sociabilité élitaires, elle permet la création de liens intenses et parfois même affectifs, entre certains milieux français et toute une génération anglophone en âge de s'engager en 1914. En effet, tout au long de la guerre, ce sont près de 30 000 Anglo-Québécois qui partent combattre sur le front

⁶¹ Héritier en ligne directe du magnat John Redpath, président de la sucrerie éponyme (1910-1930) puis président effectif ou honorifique de la Banque de Montréal (1927-1957).

⁶² Né en 1863 et professeur de philosophie morale à l'université McGill à partir de 1903.

⁶³ VILLARD Paul, *op. cit.*, p. 61.

⁶⁴ Il existe également, chez les Anglo-Québécois, une francophilie d'ordre culturel, qui fait office de moyen de distinction sociale : sur ce point, voir le chapitre 3 de la présente thèse.

français⁶⁵. L'effectif reste faible lorsque rapporté aux 620 000 Canadiens qui ont servi sous les drapeaux, mais il ne représente pas moins de 10 % des 300 000 anglophones qui habitent la province en 1914. Surtout, au Québec, le nombre des enrôlés anglophones semble être sensiblement équivalent au nombre des mobilisés francophones – fait qui prête cependant à débat, puisque les dossiers de mobilisation ne mentionnent généralement pas la langue maternelle des hommes recrutés⁶⁶.

Pour le Québec anglais, les mobilisés dont on reconstitue le plus aisément la trajectoire sont issus de milieux favorisés, pour lesquels les sources sont toujours plus abondantes – y compris lorsqu'on en vient à la correspondance de guerre. Ceux qui partent le font généralement pour servir l'Empire au nom de l'honneur d'une partie, mais surtout d'une famille. Prenons ainsi l'exemple de la famille Drummond-Reford, issue de l'union de Robert Reford, administrateur de la compagnie maritime du même nom, et de Katherine Drummond. De leurs six enfants, deux sont mobilisés en France : Andrew et Lewis. Andrew, pour des raisons d'inconduite qui lui valent la disgrâce paternelle, choisit de rester en France, pour ne la quitter qu'en 1940⁶⁷ ; Lewis, quant à lui, exerce comme chirurgien au front. C'est en France qu'il apprend le français, que l'on ne parle pas dans son milieu, et ce tout particulièrement au cours de l'année 1918 : il est alors en poste à Chérisy où, à la suite de la bataille qui y éclate en août, il ampute la jambe du général Vanier⁶⁸.

Cela dit, au sein des grandes dynasties anglo-québécoises, la mobilisation ne concerne pas que les hommes. Aussi Nona Molson, arrière-petite-fille du fondateur des brasseries éponymes, choisit-elle de quitter Lennoxville, ville satellite de Sherbrooke et presque totalement anglophone, pour devenir infirmière au sein de la Croix-Rouge britannique. Son service la mène à l'hôpital de Céret (Pyrénées-Orientales) de l'été 1915 au mois de février 1917 : tout comme les Reford, c'est là qu'elle apprend le français. Devenue marraine de guerre de plusieurs poilus, elle entretient avec certains d'entre eux une correspondance amoureuse qui se prolonge bien après qu'elle quitte la France – d'abord pour Thessalonique, puis Lennoxville, jusqu'à sa mort en 1933⁶⁹. Si l'on croit les archives laissées par ces trois jeunes gens, tous paraissent pouvoir faire leurs les mots de l'architecte montréalais Hugh P. Illsley qui, envoyé en France au sortir de McGill, écrivait à sa mère en avril 1917 :

⁶⁵ MARTIN Jean, « Yes, French Canadians Did Their Share in the First World War », *Canadian Military Journal*, vol. 17, n° 4, 2017, p. 47-55.

⁶⁶ *Id.*

⁶⁷ REFORD Alexander, « Refords At War », non publié, 2020, p. 1.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 3.

⁶⁹ Archives du musée McCord, P723 : fonds Alice Carlyle Molson (Nona Molson), partie 1, 1915-1933.

Voyager en France fut très intéressant. Les Français sont charmants et nous présentent toujours leurs excuses. Ce qu'on nous donne dans les auberges est toujours du meilleur goût et, bien sûr, on ne boit jamais d'eau : que de la bière (qui n'est guère bonne) ou des vins légers.⁷⁰

Chez les Québéco-Irlandais engagés, plus sensibles aux réticences des Canadiens français à l'engagement, le retour de France est l'occasion d'en faire valoir une meilleure connaissance à des fins politiques – non plus tant au service d'un bon-ententisme assimilationniste que de la reconnaissance d'une nation canadienne-française, aux racines culturelles bien distinctes de celles du Canada anglais. Le porte-voix de cette tendance est Charles Gavan Power, dit « Chubby » Power : né à Sillery, près de Québec, en 1888, il est blessé lors de la bataille de la Somme et entame, dans le sillage de son père, une carrière politique au cours de laquelle il ne cessera de faire reconnaître les spécificités des groupes d'ascendance non-britannique qui peuplent le Canada. Élu parlementaire libéral en 1917, il est nommé ministre des Retraites sous King en 1935⁷¹. Ces quelques trajectoires sont à replacer dans un paysage historiographique qui a bien mis en avant la redécouverte de la France par le Canada à l'issue de la Première Guerre mondiale, et le rôle qu'elle a joué dans la structuration d'une identité nationale canadienne⁷².

Par ailleurs, à cinq mille kilomètres des théâtres de guerre, le Québec forme un arrière lointain où, au cours des dernières années du conflit et dans les premières années qui suivent l'armistice, émergent de nombreuses initiatives de soutien à la reconstruction de la France⁷³. L'Église catholique, alors pilier de l'identité canadienne française, était dans une position délicate pour solliciter la charité de Québécois qui étaient loin d'être tous convaincus du bien-fondé de leur mobilisation. Au demeurant, ceux-ci avaient parfois déjà participé à nourrir le Fonds patriotique canadien⁷⁴. Les initiatives caritatives sont ainsi rapidement devenues, dans la province, le pré carré d'organisations dont les anglophones tiennent les rênes. Il est en va ainsi de l'*Imperial Order of the Daughters of the Empire* (IODE) : ce cercle exclusivement féminin, proche des milieux orangistes, organise dès 1917 des levées de fonds à destination de la France. À partir de 1918, les consœurs de

⁷⁰ « *It has been very interesting travelling in France. The French people are very charming and are always begging your pardon. The grub one gets in the various restaurants is of the dainty kind and of course you never drink water, either French beer (which is rotten) or light wines* » (traduit vers le français par l'auteur). Archives de l'Université Concordia (plus loin AUC), P012 : fonds Percival Illsley, lettre de P. Illsley à sa mère, 6 avril 1917.

⁷¹ POWER Charles, *The Memoirs of Chubby Power: A Party Politician*, Toronto, MacMillan, 1966, 419 p.

⁷² Pour une synthèse, voir GRANATSTEIN Jack, MORTON Desmond, *Canada and the Two World Wars*, Toronto, Key Porter, 2003, 360 p.

⁷³ Pour ce passage, voir LACHIVER Alban, « Le soutien humanitaire canadien français à la France, 1914-1918 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 179, 1995, p. 147-173.

⁷⁴ Le Fonds patriotique canadien, lancé par Herbert B. Ames en 1914, est une institution se proposant de centraliser des dons destinés aux soldats et à leurs familles. La contribution n'y est pas obligatoire. Si le gouvernement fédéral donne son soutien à Ames, il n'est en rien l'orchestrateur du Fonds patriotique canadien.

l'IODE fabriquent également des coquelicots qu'elles vendent pour célébrer l'armistice et recueillir des dons, transmis directement à des orphelinats français. Dans cette entreprise, elles recueillent le soutien de la fédération des associations féminines de Montréal, le *Montreal Council of Women*, jusqu'en 1921⁷⁵.

Les activités de l'IODE méritent d'être soulignées car elles témoignent d'un soutien des milieux anglophones conservateurs aux civils français. Il est indissociable d'un contexte de mobilisation de guerre dans lequel celle des femmes de la haute société passe non par le travail, mais par les bonnes œuvres. Toutefois, on connaît bien mieux les activités d'un autre groupe de solidarité, nettement plus important en termes d'effectifs, plus mixte politiquement, et qui implique lui aussi de nombreux anglophones : le comité France-Amérique (CFA) de Montréal.

Le CFA fut fondé à Paris en 1909 à l'instigation de l'ancien ministre des Affaires étrangères Gabriel Hanotaux, afin de prendre acte du basculement du centre de gravité du monde vers les Amériques – et plus particulièrement l'Amérique du Nord. Quelques grandes familles aristocratiques établies dans le quartier américain de Paris, et aux connexions multiples avec les États-Unis, lui apportent un soutien précieux : les de Voguë, les Rochambeau, les Créqui-Montfort, les Lévis-Mirepoix. Dès 1910, Hanotaux installait ce comité rue Cassette afin d'éditer la revue *France-Amérique* ; ses anciens réseaux diplomatiques lui permettent ensuite d'établir les contacts nécessaires pour établir d'abord un comité à New York (1911), sous le patronage de Theodore Roosevelt. Hanotaux possède toutefois une haute vision de l'Amérique française, en laquelle il voit un relais puissant de la culture de son pays dans un contexte de compétition impériale toujours prononcée avec le Royaume-Uni. L'un de ses objectifs principaux est ainsi de raviver les liens entre France et Canada, mais sans jamais encourager un séparatisme québécois qui, rappelons-le, n'est pas d'actualité pour Paris. Son plus fidèle allié dans cette entreprise est sans conteste le sénateur Raoul Dandurand, qui l'épaule dès 1911 pour mettre sur pied le comité France-Amérique de Montréal. Le sénateur en devient président et réussit le tour de force de fédérer anglophones et francophones dans la célébration et la construction des liens entre France et Canada. La rhétorique du fait français convainc aisément les francophones libéraux, tandis que les anglophones bon-ententistes voient dans le CFA une manière de se désolidariser quelque peu de la tutelle britannique pour montrer que le Canada emprunte sa propre voie nationale. Rassemblant diplomates, mondains, investisseurs, dirigeants d'entreprises, il s'agit d'une institution centrale dans la diplomatie parallèle française au Canada, et

⁷⁵ BAnQ, P678/S3/SS2, fonds « *Imperial Order of the Daughters of the Empire* », procès-verbaux des assemblées (1917-1921), en particulier notes du 25 octobre 1921.

dont nous aborderons le rôle au gré du siècle tout au long de ce travail. L'axe Paris-Québec que dessine le CFA s'esquisse officiellement dès 1912, date à laquelle est mise sur pied une première mission franco-canadienne célébrant le 430^e anniversaire du troisième voyage de Jacques Cartier. Elle est en réalité un événement essentiellement formel, permettant aux membres des bureaux de Paris et de Montréal de se rencontrer en personne, souvent pour la première fois⁷⁶.

Si l'initiative de la création du CFA revient aux Français, c'est surtout le comité canadien qui intensifie la relation spéciale qui unit les branches de Montréal et de Paris – et ce parce qu'il bénéficie du soutien financier des élites anglo-québécoises, parties intégrantes de l'écosystème dans lequel le comité de Montréal s'est structuré. Au début de l'année 1914, Dandurand a d'abord déployé une énergie conséquente pour encourager l'enrôlement des jeunes Canadiens français, et fonde une deuxième antenne du CFA à Québec à cette fin. À l'heure où le sort des civils du Nord-Est de la France devient plus abondamment couvert par les journaux montréalais, Dandurand donne cependant une orientation nettement philanthropique aux activités du CFA. En novembre 1914, le comité se dote ainsi d'un organe baptisé « L'Aide à la France », au sein duquel s'effectue une répartition genrée des activités de charité : aux hommes la prospection et les souscriptions financières, aux femmes la quête de dons en nature⁷⁷. La création de « L'Aide à la France » est ainsi indissociable de celle de la « commission des Dames » du CFA.

L'activité de « L'Aide à la France » connaît un essor certain à partir de 1916, année au cours de laquelle Dandurand ouvre les portes des organismes de gouvernance du CFA à de grands magnats anglo-montréalais. Pour la période courant de 1916 à 1922, tous les anglophones qui s'y trouvent sont issus de dynasties industrielles montréalaises. Si Hugh Montagu Allan est le seul anglophone au conseil d'administration (en qualité de vice-président), le premier cercle des conseillers du CFA est constitué à plus de 50 % d'hommes d'affaires d'anglophones⁷⁸.

⁷⁶ Pour l'ensemble de ce passage, voir MARIE Jean, « Le comité France-Amérique a cinquante ans », *Revue des deux mondes*, 1959, p. 644-656 ; BOUGAULT Valérie, *France-Amériques : le cercle des nations américaines*, Paris, Tallandier, 2019, 160 p.

⁷⁷ Archives de l'Université de Montréal (plus loin AUdeM), P76 : fonds « comité France-Amérique », A/1, « L'Aide à la France », 1916.

⁷⁸ Voir figure 2.

Fonction	Conseiller	Qualité
Hommes d'armée	Frank Meighen	Colonel, mécène, héritier
	Arthur Currie	Général et principal de McGill
Universitaires	L. de L. Harwood	Doyen de la faculté de Médecine de McGill
	Gordon Laing	Doyen de la faculté des Arts de McGill
	Stephen Leacock	Professeur de littérature à McGill
	Francis McLennan	Juriste et bibliothécaire à McGill
Industriels	Edward Beatty	Président du Canadien Pacifique
	Lord Shaughnessy	Ancien président du Canadien Pacifique
Financiers	Herbert S. Holt	Co-président de la BRC
	E. L. Pease	Vice-président de la BRC
	Vincent Meredith	Co-président de la BRC
	Frederick Williams-Taylor	Directeur de la Banque de Montréal
Élus	Richard Smeaton White	Sénateur

Figure 3 – Les premiers conseillers anglophones du CFA de Montréal, 1916-1922⁷⁹

La commission des Dames est à l'image des cercles masculins du CFA et inclut à parts égales anglophones et francophones. Sur vingt-cinq membres permanentes, douze sont anglophones. Elles accèdent à des fonctions importantes au sein de « L'Aide à la France », à l'instar de Jane Williams-Taylor, qui en est co-présidente.

Membre	Qualité
Martha Allan	Actrice, dramaturge, philanthrope, famille d'industriels
Julia Drummond	Philanthrope, famille d'industriels
Ethel Hurlbatt	Réformatrice sociale, directrice du <i>Royal Victoria Hospital</i>
Jane Williams-Taylor	Salonnière, famille de banquiers
Mme B. Williams	Philanthrope, famille d'universitaires
E. Nagle-Shaughnessy	Héritière et philanthrope, famille d'industriels
Mme W. Skinner	Philanthrope
Elsie Meighen-Reford	Philanthrope, famille d'industriels et banquiers
Mme W. R. Miller	Philanthrope, famille de banquiers

⁷⁹ AUdeM, P76 : fonds « comité France-Amérique », A/1, procès-verbaux des réunions du comité France-Amérique, 1916-1922.

Catherine Dow-Hickson	Philanthrope, famille de courtiers
Mme C. A. Barnard	Philanthrope
Sarah Gratz Henry-Joseph	Philanthrope, famille de négociants de tabac

Figure 4 – Les Anglo-Québécoises de la commission des Dames du CFA de Montréal, 1916-1922⁸⁰

On saisit aisément comment, chaque année, le comité de Montréal parvient à lever des fonds conséquents : en sus de la cotisation annuelle, dont le montant est fixé à 15 dollars par membre, le don moyen réalisé par chaque membre recensé ci-dessus (ou chaque couple, lorsque deux membres sont mariés) s'établit à 113 dollars. À la mesure de leur effectif au sein du CFA, les Anglo-Québécois contribuent ainsi pour 48 % des fonds du comité pour la période 1916-1922 – d'autant plus qu'ils encouragent les dons de familles qui n'en sont pas ordinairement cotisantes : on trouve ainsi attestés des dons émanant des familles Molson, Athelstan, Buchanan ou Davidson, toutes issues du milieu manufacturier⁸¹.

La guerre n'entraîne cependant pas que des transferts financiers des grandes familles du Québec anglais vers la France : elle participe à l'essor, au tout début des années 1920, d'une véritable curiosité anglo-québécoise envers la France. Cette dernière se manifeste diversement mais possède une portée importante, puisqu'on en trouve des prolongements pendant tout l'entre-deux-guerres.

La bourgeoisie urbaine de Québec ou de Montréal, possédant les moyens de voyager, suit les tendances européennes en la matière : par conséquent, le tourisme des ruines et la visite des champs de bataille y devient une pratique fort répandue⁸². Les Swan, juristes montréalais, partent père et fils avec un appareil photo flambant neuf pour visiter la Champagne, tout au long de l'été 1920⁸³. Les Beatty, fidèles du CFA, se rendent quant à eux en France à l'été 1922⁸⁴. En 1928, ils sont imités par Hayter Reed, magnat de l'hôtellerie et ancien commissaire aux Affaires indiennes, accompagné de son épouse Kate. Très malade, c'est elle qui a insisté auprès de son mari pour quitter Montréal

⁸⁰ *Ibid.* La compartimentation par catégories professionnelles a moins de sens ici, dans la mesure où la majorité de ces femmes de la très haute bourgeoisie ne travaille pas.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Sur ce thème, voir LLOYD David, *Battlefield Tourism: Pilgrimage and the Commemoration of the Great War in Britain, Australia and Canada, 1919-1939*, Oxford, Berg Publishers, 1998, 264 p. ; ÉVANNO Yves-Marie, VINCENT Johan (dir.), *Tourisme et Grande Guerre. Voyage(s) sur un front touristique méconnu (1914-2019)*, Plœmeur, Codex, 2019, 450 p. Clémentine Vidal-Naquet a étudié ce tourisme des ruines sous l'angle des voyages de noces : VIDAL-NAQUET Clémentine, *Couples dans la grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, 688 p.

⁸³ Archives du musée McCord (plus loin AMMC), MP-1993.3.1.1-160, fonds « Marley Swan », fonds photographique, items 104-116, 1920.

⁸⁴ AMMC, P766/E, fonds « famille Beattie », photographies de France, 1922.

et traverser l'Atlantique, afin de voir les tombes canadiennes en Artois avant de mourir. Dans son journal intime, Kate justifie son obstination : pour elle, se rendre à Vimy, c'est réaliser un véritable pèlerinage sur les lieux où l'un de ses fils, Gordon, a tant souffert. Gordon ayant survécu, il accompagne ses parents dix années après le cessez-le-feu ; Kate Reed, saisie par le spectacle des tombes couvrant les plaines du Nord, écrit le jour de sa visite :

Un très, très beau jour ; peut-être même l'un des plus beaux de toute ma vie ; si quelqu'un pouvait seulement saisir, pouvait seulement commencer à concevoir tout ce que nous avons vu. Et nous n'avons vu qu'une toute petite partie de ce Terrible Tout ! Au début, je pensais que je n'allais pas pouvoir entrer dans un cimetière. Mais comme Gordon et Hayter en sortaient et voulaient que je vienne, j'ai pris mon courage à deux mains. Ils sont absolument splendides. Couverts de fleurs. L'un n'avait que des rangs et des rangs de la même sorte de roses rouges ! Voir les lieux où Gordon était allé rendait le tout encore plus vif.⁸⁵

Trois semaines plus tard, Kate Reed s'éteignait, emportant avec elle le souvenir des roses de Flandre.

Le séjour touristique aux anciens champs de bataille n'est cependant pas durable et les conséquences qu'il a eues sur les perceptions individuelles sont finalement assez difficiles à évaluer. Les sources les documentant ne sont pas nombreuses, souvent photographiques plus que textuelles, et donc assez peu disertes. Chez Kate Reed, toutefois, point de ressentiment face au gâchis de la guerre, que ce ressentiment vise l'Allemagne ou la France : elle suggère que l'impression laissée par le voyage en Europe fut des plus fortes, sans faire montre de révolte, de colère ou de tristesse ; elle paraît simplement saisie – et surtout saisie de revenir sur les lieux où sont tombés des Canadiens. Le voyage en France possède ici une valeur de pèlerinage patriotique qui, s'il marque les esprits, ne débouche pas nécessairement sur la construction de relations affectives ou émotionnelles avec les Français.

Mais le cas des Swan ou des Reed ne peut être généralisé. Chez les Anglo-Québécois, la guerre a aussi participé à la construction d'amitiés transatlantiques qui, par-delà les liens du cœur, se sont institutionnalisées dans une double optique : mieux faire connaître la France au Canada, et promouvoir le bon-ententisme entre les « deux solitudes » afin de véritablement fonder une nation canadienne. Le parcours de Guy Melfort Drummond, ainsi que l'héritage qu'il laisse derrière lui, sont de ceux qui l'illustrent le mieux.

⁸⁵ « *A very very wonderful day perhaps really one of the most wonderful in my whole life, if one could really take in, could really begin to realize all the kind that we saw. And we only saw a tiny portion of the Awful Whole! I felt at first I couldn't go into a cemetery. But as Hayter and Gordon came out and wanted me, I braced myself up. Very beautiful, they are. Glowing with flowers. One had only rows and rows of the same shape [?] of red roses! To see the places Gordon had been in made everything almost too real* » (traduit vers le français par l'auteur). AMMC, P056 M2019.116.1.1, fonds famille Reed, journal de Kate Reed, 1^{er} septembre 1928.

Guy Melfort Drummond, né en 1887, est le fils de Julia et George Drummond, associé de la première heure de John Redpath : à ce titre, il est héritier en ligne directe de l'une des plus grandes fortunes du Canada. En 1909, après avoir obtenu un *bachelor of Arts* à l'Université McGill, il part en France pour « y acquérir une connaissance approfondie du français » dans l'espoir d'embrasser une carrière au Parlement⁸⁶. Il s'inscrit donc pour un semestre à l'École libre des sciences politiques. Il y devient alors un proche ami du jeune André Siegfried, qui n'est pas encore le canadien que l'on connaît ; mais le décès de son père force Guy Drummond à regagner le Canada en janvier 1910. Ce séjour bref n'en est pas moins marquant pour le jeune étudiant qui revient en France au printemps 1914 pour sa lune de miel, à l'occasion de laquelle il invite également sa mère à le rejoindre à Paris⁸⁷. L'entrée en guerre précipite son retour au Canada : il s'engage sous les drapeaux très rapidement, le 22 septembre, avec l'intention d'être de nouveau envoyé en France. De septembre 1914 au printemps 1915, Drummond alterne entre permissions à Paris et service dans le Pas-de-Calais⁸⁸. C'est au cours de ce séjour en France, qui est aussi le dernier, qu'il rencontre Louis Gillet, en qui il voit un ami dont la trajectoire est parfaitement symétrique à la sienne : Gillet, normalien mobilisé, fut en effet lecteur à l'Université McGill. Drummond est donc placé à l'exacte intersection entre élites anglo-québécoises traditionnelles et nouvelles élites politiques et intellectuelles françaises. C'est en francophile convaincu qu'il tombe en Belgique, à Langemark, le 22 avril 1915 : l'association des anciens élèves de l'ELSP lui rend hommage, et Gillet rédige en son honneur une longue nécrologie qu'il fait publier par nul autre que Maurice Barrès⁸⁹.

S'il paraît en avoir conçu l'idée avant l'été 1914, Drummond organise pendant la guerre ce qui doit être l'héritage qu'il laissera derrière lui au nom du bien commun. Il souhaite instaurer une bourse universitaire à partir d'un fonds légué à l'Université McGill, qui doit permettre à un étudiant inscrit à un cours de français et à un cours d'économie, histoire ou sciences politiques de partir étudier un an à l'ELSP. Une note anonyme, vraisemblablement laissée par Mary H. Stoker, l'épouse de Guy Drummond, est la seule à nous renseigner sur les principes directeurs de ce projet :

Les objectifs de cette bourse sont :

- 1) De relever le niveau général de la vie politique au Canada. Cela doit être fait en envoyant en France un certain nombre de jeunes hommes qui ont montré de l'intérêt dans la chose politique durant leur parcours universitaire, et qui sont susceptibles d'embrasser une carrière politique ultérieurement. Ces hommes étudieront à l'École libre des sciences politiques. Ainsi, ils

⁸⁶ AMMC, P015 : fonds « Guy Melfort Drummond », J01, notice biographique de Guy Melfort Drummond, s. d.

⁸⁷ *Ibid.*, J05, lettre de Guy Melfort Drummond à Julia Drummond, 24 mai 1914. La correspondance entre Guy Drummond et sa mère est par ailleurs bilingue : il alterne passages rédigés en français et passages rédigés en anglais, ce qui témoigne d'un bilinguisme *de facto* au sein de cette grande famille bourgeoise.

⁸⁸ *Ibid.*, lettre de Guy Melfort Drummond à Julia Drummond, 11 avril 1915.

⁸⁹ *Ibid.*, J06/4, notice nécrologique de Louis Gillet (s. d.) ; *Ibid.*, supplément à la *Revue des Sciences politiques*, 15 août 1915 ; BARRÈS Maurice, *Une visite à l'armée anglaise*, Paris, Berger-Levrault, 1915, p. 87-90.

acquerront une bonne vision de la vie politique européenne et apprendront à voir la vie politique canadienne sous un angle nouveau. On attend que ces hommes, dans le futur, soient les plus capables de traiter des problèmes du point de vue de l'intérêt des nations davantage que de celui des partis.

2) D'intensifier les liens entre la France et le Canada. Ces deux pays ne se connaissent certainement pas assez. Tout ce qui peut faire davantage entrer en contact le Canada et la France doit être fortement encouragé. Une des meilleures manières d'y contribuer est d'envoyer des étudiants en France. Par ailleurs, étant donné la taille de notre population francophone, il est de la plus haute importance que les Canadiens anglophones aient une excellente maîtrise du français, et qu'ils comprennent les us et coutumes françaises.⁹⁰

On sait peu de choses des modalités concrètes de mise en place de la bourse, mais c'est alors que Drummond était au front qu'il signale à ses proches son souhait de geler la somme conséquente de 20 000 dollars en vue du legs⁹¹. Versée à McGill dès 1916, la bourse Drummond a permis l'envoi (et le permet toujours) d'un étudiant par an en France, afin d'honorer le testament de son donateur. Avant l'internationalisation de l'université anglophone, qui n'est réellement amorcée qu'à partir des années 1960, les boursiers Drummond sont quasiment tous des Anglo-Québécois, qui exploitent cette filière bien davantage que celle des bourses d'Europe du gouvernement provincial lorsqu'ils désirent partir en France⁹². On croisera donc, dans les pages qui suivent, plusieurs des lauréats qui, indirectement, honorent la mémoire de Guy Drummond.

4. Le français, langue du concert des nations

L'après-guerre ne constitue la genèse ni de la politique étrangère canadienne, ni de la politique étrangère québécoise. On l'a vu en revenant sur la naissance du consulat de France au Québec ; au niveau fédéral, Ottawa s'est doté d'un ministère des Affaires extérieures en 1909. Cependant, si ce dernier pouvait établir des représentations canadiennes à l'étranger, elles ne pouvaient être dotées du statut de légation : de ce fait, les activités du ministère des Affaires extérieures était cantonnées aux relations avec les autres dominions britanniques. L'après-guerre change la donne pour le

⁹⁰ « *The aims of the scholarship are: 1) To raise the general level of politics in Canada. This was to be done by sending to France a certain number of young men who had shown interest in political matters during their university career (sic) and who were likely to enter public life later on. These men were to study politics at the école de Science Politique (sic). They would thus get a good insight into European politics and so learn to view Canadian politics on somewhat broader lines. It was hoped that the result of this would be that these men in the future would be most apt to consider matters from the point of view of the countries need instead of from the purely party standpoint. 2) To strengthen the bonds between France and Canada. These two countries do not know nearly enough of one another. Anything which will bring Canada in closer touch with France was most desirable. One of the best ways of helping on this was to send students to study in France. Also on account of our large French speaking population it was most important that English speaking Canadians should have a thorough knowledge of French and should understand the French life and customs* » (traduction vers le français par l'auteur). AMMC, P015 : fonds « Guy Melfort Drummond », J06/7, retranscription manuscrite, anonyme et non datée des vœux de Guy Melfort Drummond.

⁹¹ *Ibid.*, J01, notice biographique de Guy Melfort Drummond, s. d.

⁹² GAGNON Robert, GOULET Denis, *La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois*, Montréal, Boréal, 2020, 512 p.

Canada, en particulier en raison de la création de la Société des nations (SDN). Membre fondateur de celle-ci, le Canada y obtient un siège en 1919, soit plus de dix ans avant le statut de Westminster et avant même la conférence impériale de 1922. La mobilisation canadienne pendant le conflit put permettre à Ottawa de faire valoir sa place dans le nouveau concert des nations, d'autant plus que Londres y était très favorable : en intégrant le dominion à la SDN, le Royaume-Uni pouvait y asseoir son influence en contrôlant indirectement quelques sièges supplémentaires⁹³. C'est donc également à Genève que vont se croiser, surtout dans les années 1920, diplomates français et bon nombre d'Anglo-Québécois – car ceux-ci y sont nombreux, au titre de représentants du Canada.

L'entrée dans la SDN a, somme toute, marqué le début de l'institutionnalisation du métier de diplomate au Canada. Robert Borden, ministre des Affaires extérieures de 1917 à 1920, souhaite dupliquer le modèle de recrutement en vigueur au *Foreign Office* pour nourrir les rangs de la délégation canadienne à Genève : plutôt que de miser sur le recrutement direct de jeunes fonctionnaires qui consacrent l'intégralité de leur carrière au service extérieur, ce sont plutôt des parlementaires expérimentés qui reçoivent les accréditations. Selon Borden, il est en effet prioritaire d'envoyer à l'étranger, et à tout le moins à Genève, des hommes de confiance particulièrement chevronnés, car dès 1919, le Canada entretient un rapport ambivalent vis-à-vis de la SDN. Certes, elle est une arène où Ottawa peut s'exprimer en son nom propre ; cependant, influencé par Raoul Dandurand, Robert Borden n'est guère convaincu par les idéaux de la sécurité collective – qui font planer sur le Canada le risque d'une mobilisation nouvelle dans le cadre d'une hypothétique guerre future. Surtout, il est hors de question pour Ottawa de partir en guerre contre les États-Unis dans l'hypothèse où Washington agresserait l'un des États membres de la SDN, alors même qu'il s'agit d'une des implications de l'article 10 du pacte de la SDN⁹⁴.

Genève est donc, avant même Washington ou Paris, le lieu du baptême du feu pour la diplomatie d'Ottawa. Or, dans les couloirs du palais Wilson, on parle deux langues : l'anglais certes, mais le français également. Dans un tel contexte, les élites anglo-québécoises font office de vivier privilégié pour recruter les représentants du Canada auprès de la SDN. Les hommes qui en sont issus remplissent en effet plusieurs critères qui en font les parfaits délégués : un engagement précoce et remarqué dans l'effort de guerre, des contacts solides avec les réseaux britanniques, une connaissance de terrain de la France héritée de la mobilisation, des patrimoines économiques importants, un bilinguisme plus répandu qu'ailleurs au Canada anglais, une forme de prestige

⁹³ Pour l'ensemble de ce passage, voir VEATCH Richard, *Canada and the League of Nations*, Toronto, University of Toronto Press, 1975, 238 p.

⁹⁴ Société des Nations, *Pacte de la Société des Nations*, article 10, 28 juin 1919.

politique et symbolique lié à l'ancienneté de l'implantation des grandes familles anglophones au Canada, et enfin le passage dans des universités reconnues pour leur enseignement de la chose publique, loin de l'Église⁹⁵.

C'est donc un Anglo-Québécois qu'Ottawa envoie occuper la plus haute position administrative concédée au dominion par la Société des Nations : de 1919 à 1926, Herbert B. Ames y occupe la fonction de directeur financier. Il est l'héritier d'une famille montréalaise récemment immigrée au Québec depuis les États-Unis, qui a prospéré en rachetant une importante manufacture de chaussures. Philanthrope, il est remarqué pour avoir réalisé une sociographie des quartiers ouvriers de Montréal d'où est originaire une large partie de ses salariés⁹⁶. Il devient proche des milieux fédéraux après avoir été élu *alderman* à la mairie de Montréal. C'est d'ailleurs lui qui représente la Ville lors de l'inauguration de l'Alliance française en 1902 : on l'y retrouve, en 1917, au sein du comité de direction⁹⁷. Élu conservateur au Parlement en 1904, Herbert Ames, bilingue, reconnu pour le succès de ses affaires et la fermeté de ses engagements, est repéré par Borden, qui lui propose de partir pour Genève. À cinquante-six ans, on lui accorde alors une confiance qui est à l'aune de sa maturité.

Herbert Ames retrouve en Suisse une figure qui nous est bien connue : Philippe Roy. Si Borden ne l'autorisait pas à cumuler le métier de banquier et celui de commissaire canadien en France, Roy était visiblement autorisé à endosser deux mandats diplomatiques, puisqu'il fut délégué canadien à Genève lors de la sixième Assemblée générale de la Société des Nations, du 7 au 26 septembre 1925⁹⁸. Québécois bilingue acquis à la cause fédérale, Philippe Roy a en réalité été convaincu du bien-fondé de la Société des Nations par les Français qu'il a fréquentés lors de la mise sur pied de la Maison des étudiants canadiens – Paul Appell, André Honnorat. Par leur intermédiaire, Roy semble avoir pris conscience de la manière dont la SDN peut faire office de caisse de résonance pour les intérêts canadiens – et ainsi permettre à Ottawa de se ménager une place à soi dans l'échiquier des relations internationales⁹⁹. Roy et Ames se connaissaient bien, et ont formé un trio avec un autre Montréalais, duquel ils partageaient les accointances avec le milieu des affaires : Peter

⁹⁵ (17), entretien avec l'auteur, Montréal / Ottawa, 23 mars 2021, 57 minutes.

⁹⁶ AMES Herbert, *The City Below the Hill: A Sociological Study of a Portion of the City of Montréal, Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1972 (1897), 116 p.

⁹⁷ VILLARD Paul, *op. cit.*, p. 44, p. 49.

⁹⁸ Bibliothèque Jules Léger – Affaires mondiales Canada, 6^e rapport des délégués canadiens à l'Assemblée générale de la Société des Nations, 7-26 septembre 1925, p. 9 [en ligne]. Consulté le 17 août 2021, disponible sur https://gac.canadiana.ca/view/ooe.b1604260F_004/1?r=0&s=1.

⁹⁹ LACROIX Michel, « Coopération intellectuelle, internationalisme et cosmopolitisme : Philippe Roy et l'émergence du Canada sur la scène mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 1, 2011, p. 13-30.

Charles Larkin (1855-1930), négociant en thés, délégué canadien à Genève en 1922¹⁰⁰, puis haut-commissaire du Canada à Londres jusqu'à sa mort.

Herbert Ames, Philippe Roy, Peter C. Larkin sont autant d'individus témoignant peut-être d'une institutionnalisation de la diplomatie canadienne, mais certainement pas de sa professionnalisation : tous trois ont exercé dans un premier temps des activités qui ne les prédisposaient pas à la représentation. Or, à partir de l'ouverture de la légation canadienne à Washington (1926), le Canada a besoin de davantage de délégués, de consuls, de chargés d'affaires et de commissaires : en effet, la tutelle britannique sur la politique étrangère du Canada s'atténue, *de facto*, progressivement. Mackenzie King, successeur de Robert Borden aux Affaires extérieures, se fait le partisan d'un recrutement de jeunes fonctionnaires dont l'intégralité de la carrière sera diplomatique. Représenter le Canada ne doit plus être, pour le libéral, la gratification (ou le placard) de parlementaires vieillissants. Dans les affectations canadiennes à la SDN, cette réorientation est sensible – mais toutes les permanences ne s'effacent pas : Ottawa prend soin d'affecter des Anglo-Québécois à Genève, le plus souvent très francophiles.

Edgar d'Arcy–McGreer en est un excellent représentant. À l'issue d'une maîtrise de sciences politiques achevée à McGill en 1923, il quitte Montréal pour étudier la littérature française à la Sorbonne pendant deux ans, avec un financement provincial. Il commence le service diplomatique en 1927, à vingt-neuf ans, soit deux fois plus jeune que Herbert Ames lors de sa prise de fonctions. Après un an de formation aux Affaires extérieures à Ottawa, il est envoyé à Genève, au sein de la délégation canadienne¹⁰¹. Bilinguisme et fine connaissance du milieu français expliquent certainement ce choix.

Hors du Canada et hors de France, le Palais des Nations est donc lui aussi un lieu de rencontre entre Français et Québécois anglophones – et le cas de D'Arcy–McGreer est, à ce sujet, éclairant. Lorsqu'il arrive à Genève, c'est un certain Henri Bonnet qui est responsable de l'information au secrétariat de la SDN¹⁰². Ce poste, qu'il occupe de 1920 à 1930, a rendu Bonnet proche de Herbert Ames, tout autant que de Philippe Roy : les deux hommes se sont en effet côtoyés dans le cadre de la Commission internationale de coopération interculturelle, dont Roy s'est fait un grand

¹⁰⁰ Bibliothèque Jules Léger – Affaires mondiales Canada, 3^e rapport des délégués canadiens à l'Assemblée générale de la Société des Nations, 3-30 septembre 1922, p. 5 [en ligne]. Consulté le 17 août 2021, disponible sur https://gac.canadiana.ca/view/oclc.b1604260F_001/6?r=0&s=1.

¹⁰¹ GAGNON Robert, GOULET Denis, *op. cit.*, p. 136 ; *The New York Times*, « E. D'Arcy M'Greer », 15 septembre 1973, p. 34.

¹⁰² Henri Bonnet devient directeur de la Commission internationale de coopération interculturelle en 1931 ; il est connu pour être le premier ambassadeur de France à Washington après la Libération – poste qu'il occupera jusqu'en 1954.

défenseur¹⁰³. Par son entremise, Bonnet et McGreer se rencontrent. De fil en aiguille, la fréquentation des Français du Palais Wilson et le chaperonnage de Roy lui permettent d’asseoir son influence à la SDN, et d’y jouir d’une solide réputation. Désormais bien introduit, il quitte Genève en 1929 pour devenir deuxième secrétaire de la jeune légation du Canada à Paris, où il reviendra en 1945. Il n’a pas laissé insensible le Quai d’Orsay : en 1957 encore, l’ambassadeur de France à Ottawa Francis Lacoste salue toujours la fulgurance de sa carrière, son honnêteté et son sens du devoir accompli¹⁰⁴.

En accélérant la structuration d’un corps diplomatique canadien, la naissance de la SDN a fait office de déclencheur au sein des élites politiques anglophones : la maîtrise du français s’avérait importante pour satisfaire les ambitions internationales d’un dominion à peine émancipé. Les Anglo-Québécois, plus souvent bilingues et attachés au fédéral, se retrouvaient ainsi dans une position favorable pour étoffer les rangs canadiens de la SDN. Ottawa a vu en eux d’efficaces intermédiaires pour représenter la Confédération à l’étranger, ce dont témoigne la politique d’affectation des diplomates canadiens à Genève. La Société des Nations fut ainsi l’un des lieux d’une sociabilité originale entre Anglo-Québécois et Français, à la fois à l’antichambre et au sortir des Alliances françaises, des consulats, des commissariats et autres légations franco-canadiennes.

5. La main tendue du Quai d’Orsay au Québec anglophone, composante d’une politique étrangère française à l’échelle atlantique

Deux tendances de fond définissent finalement l’entre-deux-guerres franco-québécois : d’une part, une conjoncture de sortie de guerre favorable aux anglophones ; d’autre part, l’intrication des réseaux politiques, diplomatiques et mondains – à Genève, Ottawa, Québec, Londres ou Paris. Au ministère des Affaires étrangères français prévaut en outre une priorité : ne pas froisser le partenaire britannique de l’Entente cordiale, et à ce titre, ne manifester ni soutien, ni même indulgence vis-à-vis de l’élément nationaliste canadien français. Cette ligne, surtout défendue par Aristide Briand dans les années 1920, paraît s’être maintenue dans les années 1930 malgré la forte instabilité du poste ministériel au Quai d’Orsay. Elle est la raison principale pour laquelle la diplomatie française soigne particulièrement ses relais anglo-québécois. Encore faut-il pouvoir justifier les modalités de ce soutien, en particulier aux yeux des dignitaires catholiques québécois : tout au long de la III^e

¹⁰³ LACROIX Michel, *art. cit.*, p. 24.

¹⁰⁴ AMAE, 83QO/92 : corps diplomatique et consulaire canadien à l’étranger, Francis Lacoste sur Edgar D’Arcy-McGreer, 1957, f° 44.

République, une large part de la politique franco-canadienne du Quai d'Orsay consista en l'encadrement des échanges cléricaux entre la France et, pour l'essentiel, le Québec¹⁰⁵.

À cette fin, le ministère des Affaires étrangères, par la voix de ses diplomates au Canada puis par l'intermédiaire des personnels de la direction d'Amérique, a en fait repris à son compte un récit identitaire trouvant une origine commune aux Français, aux Canadiens français et aux Anglo-Québécois : l'origine normande. On doit la paternité de cette lecture de l'histoire, très en vogue au sein des milieux bon-ententistes canadiens, à Raoul Dandurand. Il la formule en ces mots à la toute fin de sa vie :

En effet, [les Anglo-Québécois] sont directement issus de ce Grand-Duché de Normandie qui donna à son chef, Guillaume, cinquante mille hommes pour vaincre à Hastings et y établir sa domination sur l'Angleterre. C'est la progéniture de ces Anglo-Normands qui est venue rejoindre ici-même, en 1760, ses cousins franco-normands.¹⁰⁶

Le journaliste Édouard Vaillancourt s'en faisait également le chantre, puisqu'il considérait que le « substrat normand » faisant office de dénominateur commun entre Canadiens anglais et Canadiens français rendait indubitable l'unité nationale canadienne¹⁰⁷. Les hommes de terrain du Quai d'Orsay voient en cette rhétorique une excellente manière de cautionner le rapprochement avec des anglophones, au Québec comme ailleurs : on la retrouve donc dans les correspondances diplomatiques de Charles Bonin, Paul-Émile Naggiar, Raymond Brugère, Robert de Dampierre, ou encore de René Türck¹⁰⁸.

Les ministres respectifs sous les ordres desquels ces diplomates français sont placés paraissent avoir été convaincus de passer, dans un premier temps, par les canaux de la reconnaissance honorifique. Or, décorer des Canadiens n'a rien d'évident : en effet, depuis la Confédération (1867), l'usage veut qu'aucun d'entre eux n'accepte une distinction émanant de l'étranger. Une telle pratique devait permettre au dominion d'affirmer son indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni. Si les Premiers ministres libéraux tiennent au respect de ce protocole, il n'en va pas de même des conservateurs,

¹⁰⁵ Sur ce point, voir PRÉVOST Philippe, *La France et le Canada, d'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1994, 492 p.

¹⁰⁶ AMAE, 11CPCOM/35 : Relations du Canada avec l'Empire britannique, Robert de Dampierre au ministère des Affaires étrangères, 21 mai 1939.

¹⁰⁷ AMAE, 11CPCOM/3 : Affaires politiques, pièces et affaires diverses, Édouard Vaillancourt dans *Québec*, vol. 10, n° 9, 1935.

¹⁰⁸ Bonin fut consul de France à Montréal de 1911 à 1918, Naggiar de 1921 à 1923 et Türck de 1933 à 1938. Brugère fut plénipotentiaire français à Ottawa de 1934 à 1937 et de Dampierre de 1937 à 1940.

moins regardants : pour le Quai d'Orsay, il faut donc savoir identifier les moments propices pour flatter adéquatement ceux que consuls et ambassadeurs recommandent à la décoration¹⁰⁹.

L'immédiat après-guerre, dominé au Canada par la figure du grand conservateur Robert Borden, est l'un de ces moments : en 1917, pour la première fois de l'histoire, des Anglo-Québécois sont créés dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Jusqu'en 1924, sous l'impulsion des consuls Charles Bonin, Henri Ponsot puis Paul-Émile Naggiar, ce sont 20,8 % des décorés de la province qui sont anglophones¹¹⁰. Certains le sont pour faits de guerre, comme Harry Blaylock, commissaire principal de la Croix-Rouge au Canada (1919). Cependant, pour l'essentiel, le Quai décore des Anglo-Québécois dont la contribution à l'avancement des relations franco-canadiennes est considérée comme exceptionnelle, tant que la tolérance d'Ottawa le permet. Frank Meighen est créé commandeur en 1924 – davantage pour ses activités philanthropiques et son implication au comité France-Amérique que pour ses faits d'armes. Plus intéressant encore, en 1917, Bonin avait insisté auprès de la direction d'Amérique pour qu'un geste soit fait à l'encontre d'un patron de presse anglophone : cela devait permettre de ménager l'image de la France dans les colonnes des journaux de langue anglaise. C'est chose faite avec la décoration, la même année, du patron du *Quebec Chronicle Telegraph* David Watson¹¹¹.

Lorsque le parti libéral entrave trop nettement l'attribution des décorations, comme c'est le cas sous le premier gouvernement King (1921-1926), le Quai déploie une politique d'influence plus informelle et épaulé alors les organismes de la diplomatie parallèle, au premier rang desquels on trouve le comité France-Amérique. Cela passe par un soutien affiché dans l'organisation des missions franco-canadiennes, qui connaissent un franc succès dans les années 1920 : elles furent d'abord des missions de remerciement aux Canadiens pour leur contribution à l'effort de guerre, puis des missions commerciales.

En 1919, le maréchal Foch avait déjà effectué une tournée au Canada deux ans après y avoir séjourné une première fois. Sur l'incitation du ministère des Armées, il était cette fois accompagné de plusieurs hauts gradés ainsi que d'André Siegfried. Foch s'est attardé à Montréal, où il reçut un accueil absolument triomphal, en dépit des querelles de la conscription¹¹². Gabriel Jaray, conseiller

¹⁰⁹ AMAE, 83QO/11 : protocole et décorations, Bernard de Menthon au ministère des Affaires étrangères, 5 novembre 1945.

¹¹⁰ RACINE Denis, « Les Québécois membres des Ordres de Chevalerie étrangers », *Quebecensia*, vol. 4, n° 5, 1983, p. 153-165.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² MESLI Samy, *art. cit.*, p. 68.

d'État et directeur général du comité France-Amérique de Paris, a suivi de loin l'organisation de l'événement. Il avait été marqué par ce franc succès et, à peine revenu en France, il concevait le projet d'une mission comparable dont le CFA fût à l'instigation. Il va évidemment chercher l'approbation, dans un premier temps, du sénateur Dandurand et de Frederick Williams-Taylor, qui approuvent chaleureusement¹¹³. Mais pour eux, la venue du maréchal ne doit pas se réduire à une commémoration militaire : elle doit permettre le rapprochement plus complet des élites françaises et québécoises. Il faut donc étoffer et diversifier les effectifs de la mission française pour en faire davantage qu'un défilé de soldats, tout auréolés de gloire qu'ils soient. C'est là que Marie-Joseph de Loynes, ancien consul de France à Montréal de 1907 à 1911, intervient : en vertu du fait qu'il est toujours ministre plénipotentiaire et membre du CFA de Paris, il écrit à Naggiar. Or, ce dernier est un ami intime de Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères¹¹⁴. Et Berthelot ne se contente pas de donner son feu vert à ce qui deviendra la mission Fayolle : il charge le Quai d'Orsay de l'organiser en partie. En collaboration avec le CFA, le ministère constitue la délégation qui part au Canada en 1921. Alors que le mandat canadien de De Loynes est achevé depuis dix ans, celui-ci accompagne le maréchal Fayolle et se joint à une escorte qui est loin de sortir exclusivement de la caserne : elle compte un inspecteur des finances, deux députés, un sénateur, deux académiciens et le président de la Compagnie générale transatlantique¹¹⁵. C'est donc ici « avec l'agrément du Gouvernement¹¹⁶ » qu'élites francophones et élites anglo-québécoises ont pu se côtoyer. Fayolle y noua en particulier une amitié avec le ministre de la Justice provincial Charles Joseph Doherty¹¹⁷.

Point de décorations à l'issue de la mission Fayolle car, on l'a dit, le gouvernement King veille au grain. Il n'en va pas de même au cours des missions des années 1930, en particulier de la mission Jacques-Cartier, dont le déroulement et la portée sont l'œuvre conjointe du CFA et du Quai d'Orsay. Cette fois-ci, c'est Gabriel Hanotaux qui est à la tête d'une initiative franco-canadienne pour célébrer le 400^e anniversaire du voyage de Jacques Cartier, vingt ans après une mission réalisée pour les mêmes raisons¹¹⁸. Le 29 juillet 1933, avec le soutien de Charles Arsène Henry, ambassadeur de France à Ottawa, puis de l'ensemble de la direction d'Amérique, un comité national français d'organisation est mis en place. Si celui-ci est surtout constitué de diplomates et d'aristocrates, il

¹¹³ AUdeM, P76 : fonds « comité France-Amérique », A/2, liste des membres français de la mission Fayolle, 1921.

¹¹⁴ MESLI Samy, *art. cit.*, p. 68.

¹¹⁵ AUdeM, P76 : fonds « comité France-Amérique », A/2, liste des membres français de la mission Fayolle, 1921.

¹¹⁶ FAYOLLE Émile, « Au Pays de l'Érable : Journal de la mission française au Canada », *Revue des Deux Mondes*, vol. 65, 1921, p. 287.

¹¹⁷ Pour l'anecdote, Fayolle rencontra à Montréal, par ce qu'il présente comme un hasard heureux, Howard Taft, qui passait ses étés au Québec (*Id.*).

¹¹⁸ HANOTAUX Gabriel (éd.), *Voyage au Canada : la mission Jacques Cartier*, Paris, éditions de l'Atlantique, 1935, p. 9.

n'en va pas de même de son pendant, le comité national canadien. On y retrouve certes des hommes politiques de premier rang, dont Dandurand et Taschereau, mais surtout de grands hommes d'affaires : Edward Beatty, Hugh Montagu Allan et, plus intéressant encore, Smeaton White – qui est alors à la tête de la *Montreal Gazette*. Les initiatives de Charles Arsène Henry pour que les deux comités nationaux mettent sur pied un événement remarqué bénéficient de la bienveillance d'Alexis Leger – Saint-John Perse ayant pour les Amériques un attachement mâtiné de fascination¹¹⁹. Or, l'essentiel de la correspondance de Henry avec le comité national canadien se fait par le truchement d'Anglo-Québécois. Et comment s'en étonner ? Parmi les 49 membres du comité national canadien, 25 sont anglophones et 10 sont anglo-québécois¹²⁰. Aussi, le diplomate français rapporte-t-il au Quai qu'il dépend logiquement de Beatty pour organiser le voyage en paquebot transatlantique du comité français¹²¹. Par ailleurs, le budget que Paris peut consacrer à cette célébration dépend également des finances du comité canadien : or, elles sont le domaine gardé du trésorier Thomas Taggart-Smyth, ce rôle entrant en écho avec ses fonctions de banquier renommé.

Le programme de la mission est arrêté au cours de l'été 1934 : elle dure du 24 août au 8 septembre de la même année, et compte entre autres, Pierre-Étienne Flandin, Sébastien Charléty, Gabriel Louis Jaray, les Rohan, les Lévis-Mirepoix, ou encore Henri Cangardel, pour la Compagnie générale transatlantique. Après avoir remonté le Saint-Laurent, la mission se rend à Québec, Montréal, Ottawa, Niagara Falls (Ontario), avant de passer par Gaspé et l'île du Prince-Édouard pour s'embarquer à Halifax afin de revenir en France. Si cela n'est pas célébré par le livret commémoratif que Gabriel Hanotaux publie depuis Paris en 1935, le comité national canadien n'en a pas moins prévu de faire se rencontrer cette élite française et les milieux d'affaires québécois : ainsi, le *Board of Trade* de Montréal se fait l'écho de la venue de la mission Jacques-Cartier dans ses bureaux, à l'été 1934¹²².

La veille même du départ de la mission Jacques-Cartier, le Quai met en branle la mécanique de la flatterie protocolaire, bénéficiant de la clémence du Premier Ministre conservateur Arthur Meighen. Comme l'avait fait Robert Borden en 1922, ce dernier ferme les yeux sur la pluie de médailles que verse Paris sur les membres du comité national canadien : ce ne sont pas moins de 32 Canadiens

¹¹⁹ Sur ce point, voir MELTZ Renaud, *Alexis Leger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 2008, 246 p.

¹²⁰ AMAE, 11CPCOM/23 : Quatrième centenaire de Jacques Cartier, Édouard Vaillancourt à René Türck, 27 mars 1934.

¹²¹ *Ibid.*, Charles Arsène Henry à Alexis Leger, 27 novembre 1933.

¹²² Archives de l'École des hautes études commerciales de Montréal (plus loin AHECM), P019 B1 0006 : Assemblées générales du Bureau du commerce (*Board of Trade*), minutes du 29 janvier 1935 sur l'année 1934, p. 57.

qui sont décorés en 1935¹²³. Alexis Leger, qui glisse à Albert Lebrun la liste des promus, a pris soin d'y inclure bon nombre d'Anglo-Québécois. Parmi les proches de l'Alliance française, on retrouve l'historien Charles William Colby, professeur à McGill, ainsi que Wilfrid Bovey, ancien colonel ayant servi à Arras et responsable des partenariats extérieurs de cette même université. Du côté des fidèles du CFA, Huntley Drummond, père de Guy, est créé officier aux côtés de Richard Smeaton White – qui rejoint David Watson parmi les patrons de presse anglophone décorés de la Légion d'Honneur¹²⁴. Par l'intermédiaire de la mission Jacques-Cartier, le Quai d'Orsay put, tout en s'appuyant sur le relais toujours précieux des comités France-Amérique, ménager de bonnes relations avec des Anglo-Québécois¹²⁵. C'est donc bien un bon-ententisme pragmatique qui règne au ministère des Affaires étrangères, où l'on ne se contente pas de cultiver l'exclusivité francophone pour construire l'influence française au Québec.

* * *

Rappelons-nous les mots de Maurice Guénard-Hodent lorsque celui-ci expliquait les origines de « l'abandon de l'abandon » :

C'est le peuple franco-canadien qui « se souvient » et qui peu à peu entraîne à sa suite les Canadiens anglais et les dirigeants.¹²⁶

Le chargé d'affaires proposait une véritable théorie des dominos pour décrire la croissance de l'influence française au Canada. Cet effet d'entraînement, aussi séduisant qu'il soit, est néanmoins une explication commode permettant surtout de célébrer le fait français : elle est au moins simplificatrice, au plus franchement erronée. Les cercles politiques de l'entre-deux-guerres franco-canadien, qu'ils soient ceux de la diplomatie ou non, sont en effet peuplés d'Anglo-Québécois – qui sont d'ailleurs le plus souvent situés au croisement de ces différents réseaux. Plusieurs éléments expliquent cette fréquentation si assidue entre Français et Anglo-Québécois : leur position élitaire ; leur francophilie d'ordre politique et non seulement culturel ; la mainmise sur des espaces de

¹²³ En 1945, alors que les services des décorations français comme canadien voient leur activité décuplée en raison de la fin de la guerre, l'irrégularité des décorations décernées lors de la mission Jacques Cartier est découverte par le ministère canadien des Affaires extérieures. Après une négociation ardue avec Bernard de Menthon, qui est alors ambassadeur de France à Ottawa, les Légions d'Honneur remises en 1935 sont maintenues. Voir AMAE, 83QO/11 : protocole et décorations, Bernard de Menthon au ministère des Affaires étrangères, 5 novembre 1945.

¹²⁴ AMAE, 11CPCOM/23 : Quatrième centenaire de Jacques Cartier, version préparatoire du décret présidentiel du 23 août 1934.

¹²⁵ Fort de ce succès, le Quai s'en inspira pour organiser la croisière Cavalier de la Salle, de la France vers les États-Unis, pour Pâques 1937.

¹²⁶ GUÉNARD-HODENT Maurice, *op. cit.*, 1930, p. 47.

sociabilité exclusifs ; le prestige dont disposent les anglophones et les bon-ententistes dans une conjoncture d'après-guerre où le Canada figure parmi les vainqueurs.

Au cours de l'entre-deux-guerres, le Quai d'Orsay, que ce soit en France ou par l'intermédiaire de ses représentants au loin, n'a jamais rechigné à collaborer avec des Anglo-Québécois au prétexte d'une relation spéciale unissant les francophones. L'explication en est assez simple : c'est à l'échelle atlantique que les diplomates français pensent leur action au Canada. Soigner les contacts Anglo-Québécois, c'est s'ouvrir à moindre frais sur le Canada anglais en réduisant quelque peu le risque de s'aliéner les dignitaires québécois. Mais c'est surtout consolider l'influence française en Amérique sans risquer l'incident diplomatique avec les Britanniques, au moment où ces derniers sont à la fois des alliés nécessaires tout autant que des rivaux séculaires. En cela, les liens entre Français et Anglo-Québécois dessinent les contours d'une politique française au Québec qui se veut nettement plus pragmatique qu'idéaliste. Or, si le réalisme prévaut au Quai d'Orsay, c'est parce qu'une force profonde sous-tend les liens de nature politique et diplomatique que nous avons décrits : l'intérêt économique.

Chapitre 2

—

Les affaires sont les affaires.

Réseaux marchands et ententes cordiales

Passant du tumulte des *roaring twenties* au marasme des « sales années 1930¹ », l'entre-deux-guerres fut au Canada la période où naquit l'économie politique – champ dont l'essor fut inspiré des brusques évolutions conjoncturelles d'une époque au cours de laquelle le dominion gagnait peu à peu en autonomie. La discipline y connut une grande fortune, puisqu'elle fut rapidement considérée par les élites d'Ottawa comme celle qui pouvait apporter des solutions d'ordre économique au problème de l'unité nationale. Les années 1920 et 1930 forment ainsi l'âge d'or des grands modèles théorisant le fonctionnement de l'économie canadienne, écrasée par le poids de ses ressources naturelles et dont le débouché historique était l'Empire.

Harold A. Innis est le chef de file de ceux qui y ont contribué. En 1929, à l'aube de la crise qui ébranlait sévèrement le Canada, il écrivait en guise de prémisses de l'un de ses maîtres ouvrages :

Fondamentalement, toute la civilisation de l'Amérique du Nord est aussi la civilisation de l'Europe. Ce qui nous intéresse ici, c'est l'étude des effets qu'a eus l'ouverture de ce vaste territoire vierge sur la civilisation européenne.²

Ce postulat est au fondement même de la théorie des principales ressources (*staples theory*) : selon cette dernière, au gré de la prospection réalisée sur le territoire canadien, l'économie de la confédération est presque en tout temps une économie de mono-exportation. Ce fonctionnement économique dote certains producteurs d'un immense pouvoir s'exerçant également, par capillarité, dans le domaine politique. En fin de compte, l'inféodation du Canada aux structures impériales s'en trouve renforcée – sans pour autant stimuler la croissance nationale, dont les gains seraient absorbés par les flux commerciaux de l'export. Pour Innis, le Canada, par la nature même de son territoire et des ressources dont il est doté, est dès lors condamné à rester l'arrière-cour économique

¹ HORN Michiel, *La Grande dépression des années 1930 au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, coll. « Brochures historiques », 1984, p. 3.

² « *Fundamentally the civilization of North America is the civilization of Europe and the interest of this volume is primarily in the effects of a vast new land area on European civilization* » (trad. vers le français par l'auteur). INNIS Harold, *The Fur Trade in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1970 (1930), p. 383. Le terme de « civilisation » n'est pas tant employé ici dans un sens culturel que pour renvoyer à des économies et à des sociétés considérées dans leur globalité.

de la première puissance mondiale, quelle qu'elle soit. Il en déduit ainsi que l'économie canadienne verrait son fonctionnement constamment indexé sur le cœur battant de l'économie mondiale : d'abord tournée vers le Royaume-Uni, elle serait ensuite profondément réorientée par la montée en puissance de l'économie américaine, qu'Innis a déjà constatée de son vivant, au cours des années 1920³.

Cette vision a trouvé une large audience et constitue l'explication traditionnelle de la modicité des relations économiques nouées entre le Canada et la France au cours de cette période. Comme le souligne Gérard Fabre, « la place de la France dans le commerce canadien est minime⁴ » : tout au long de l'entre-deux-guerres, jamais plus de 1,5 % des exportations canadiennes ne sont dirigées vers la France, et ce chiffre est comparable lorsqu'on en vient aux importations françaises au Canada. Entre 1920 et 1939, la part représentée par la France dans les investissements directs étrangers au Canada n'excède jamais 3 %⁵.

L'année même de la publication des travaux d'Innis, une autre voix s'élève pour proposer une explication alternative à cet état de fait. C'est celle d'un auteur mineur, mais que nous connaissons bien : Maurice Guénard-Hodent. Selon lui, s'il existe un écart entre le rôle que joue la France dans la culture politique canadienne et le rôle qu'elle joue dans l'économie de la Confédération, c'est parce que « [l]es milieux anglophones du Canada, qui contrôlent toutes les affaires importantes, préfèrent traiter par l'intermédiaire du commerce anglais plutôt que de transiger avec les négociants français dont les habitudes les déroutent⁶ ». Sans grande surprise, le Français s'en tient à l'approche culturaliste qui le caractérise. Elle lui permet de rendre les anglophones non seulement responsables d'un commerce franco-canadien famélique, mais aussi de la faible ampleur des relations commerciales franco-québécoises. Car, comme le Quai d'Orsay n'a de cesse de le souligner à raison, « même dans [l]a province [du Canadien français], la banque, la grosse et moyenne industrie, le gros commerce furent et restent presque complètement dans les mains anglaises⁷ ».

Si Innis et Guénard-Hodent divergent sur presque tout, un élément les unit : chez eux, l'existence de milieux d'affaires étoffés et dynamiques où se côtoieraient Français et Anglo-Québécois n'est pas concevable. Pour Guénard-Hodent, ces derniers ne pourraient tout simplement pas se

³ *Ibid.*, p. 385.

⁴ FABRE Gérard, *Le pari canadien d'André Siegfried*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », p. 27.

⁵ FIRESTONE Otto J., *Canada's Economic Development, 1867-1953*, Londres, Bowes & Bowes, 1958, p. 145.

⁶ GUÉNARD-HODENT Maurice, *op. cit.*, p. 13 ; repris et adapté dans SAVARD Pierre, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal (1859-1914)*, Paris, Pedone, 1970, p. 63.

⁷ AMAE, 83QO/24 : Politique intérieure, dossiers généraux, de Fossey au chef d'état-major, 20 décembre 1944.

comprendre ; et pour Innis, il est structurellement impossible que des élites commerciales, composées d'individus se pensant citoyens d'un dominion intégré à un Empire, fassent de la France leur débouché privilégié. Or, il suffit d'un rapide regard sur la période courant entre 1763 et le début du XX^e siècle pour nuancer ce constat.

Après le traité de Paris, et ce jusqu'au début du XIX^e siècle, la France reste un débouché important de la traite des fourrures. Les grands hommes d'affaires de la clique du Château, groupe d'intérêt *tory* montréalais prônant une assimilation totale des Canadiens français, n'ont jamais frontalement refusé le commerce avec la France : qu'il s'agisse de la mère-patrie des Canadiens français importe peu lorsqu'un profit économique est en jeu⁸. En outre, avant 1859, il existe au Québec des agents consulaires recrutés localement, puis nommés avec l'assentiment de Londres, qui communiquent à la France *via* Westminster des informations commerciales pour favoriser l'ouverture de la province. Les premiers hommes à avoir occupé ces postes sont deux anglophones, les frères Ryan : Edward est nommé à Québec en 1850, et Thomas l'est à Montréal la même année. S'ils restent sujets de la Couronne, ces deux armateurs, très impliqués dans le commerce transatlantique, sont fort bien vus par Paris⁹. Quelques années plus tard, la trajectoire d'un Philippe Roy, passant des milieux francophones aux milieux anglophones et marquée par l'importance que revêtent pour lui les questions commerciales, constitue un contre-exemple supplémentaire aux thèses de Guénard-Hodent ou d'Innis.

Le chapitre précédent fut l'occasion de souligner l'importance des convergences entre élites anglo-québécoises et Français, liées à une culture politique commune tout autant qu'à de jeunes institutions diplomatiques qui en étaient l'émanation. Mais un filet de relations commerciales ténues, reliquat de la période coloniale, en est également au fondement. Il ne s'agit pas ici de réévaluer l'importance, en volume ou en valeur, des flux marchands franco-canadiens ou franco-québécois de l'entre-deux-guerres : l'objectif de cette section est plutôt de montrer que les institutions qui les encadrent sont les lieux d'une sociabilité commerciale originale entre Français et Anglo-Québécois, transcendant les appartenances nationales, le cloisonnement linguistique ou les sensibilités politiques. Les liens qui y sont construits continuent de l'être avec la bénédiction de Londres, dans un contexte où l'alignement commercial entre la France et le Royaume-Uni est vu comme un pilier de l'Entente cordiale. Ces rapprochements entre Français et Anglo-Québécois,

⁸ VINANT Jean, *De Jacques Cartier à Péchiney : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard, 1985, p. 23-45.

⁹ PORTES Jacques, « L'avertissement de *La Capricieuse* », *Mémoires vives : bulletin de la Commission de la mémoire franco-québécoise*, n° 31, 2010 [en ligne]. Consulté le 12 septembre 2021, disponible sur <https://www.cfqlmc.org/bulletin-memoires-vives/bulletins-anterieurs/bulletin-n-31-decembre-2010/l-avertissement-de-la-capricieuse>.

motivés par l'intérêt économique, servent des objectifs pluriels qui s'apprécient à plusieurs échelles. Du côté français, il s'agit non seulement de conférer à la relation spéciale entre France et Québec une coloration économique pour la consolider, mais aussi de s'appuyer sur des réseaux d'affaires influents pour œuvrer au développement d'un commerce franco-canadien par-delà les frontières de la Belle province. Du côté des milieux d'affaires anglo-québécois, il s'agit plutôt de constituer un axe Paris-Montréal, complémentaire de l'axe Montréal-Londres, afin de concurrencer le phagocytage croissant des marchés canadiens par la puissance américaine¹⁰. C'est donc toujours en gardant à l'esprit l'horizon d'un grand jeu atlantique qu'il importe de se pencher sur des relations qui, nouées entre Anglo-Québécois et Français, relèvent finalement toujours quelque peu de la diplomatie économique.

L'après Première Guerre mondiale, propice au rapprochement entre la France et le Québec anglophone, a occasionné l'essor d'institutions publiques et parapubliques encadrant des relations commerciales nouvelles, suivant des routes où le transit fut décuplé par le conflit. Dans un premier temps, on montrera qu'elles ont effectivement servi leur but : celui de créer des sociabilités commerciales. Dans un deuxième temps, on montrera que c'est également dans le cadre de réseaux informels, noués au sein d'institutions dont l'objectif premier n'est pas d'encourager les liens économiques, que ces sociabilités commerciales se sont structurées. Enfin, on évaluera les conséquences qu'elles ont eues : s'il est impossible de les mesurer de manière quantitative, elles ont cependant déterminé l'orientation des relations commerciales franco-québécoises et, plus largement, franco-canadiennes.

1. Français et Anglo-Québécois dans les institutions régulatrices d'un « doux commerce » transatlantique

La notion même de « doux commerce », si elle renvoie à Montesquieu, suscite à la fin des années 1910 un engouement renouvelé en France, où le commerce tend à être érigé en « nécessité vitale¹¹ » au lendemain de la Grande Guerre. L'idée selon laquelle l'interpénétration de l'État et du marché permet l'accès au bien commun est l'une des convictions profondes des élites technocratiques alors en formation, Étienne Clémentel en tête. Ce contexte est aussi, par conséquent, celui de la genèse de la diplomatie économique : il s'agit d'un ensemble de pratiques d'influence dont les contours

¹⁰ FIRESTONE Otto J., *op. cit.*

¹¹ Pour l'ensemble de ce passage, voir BADEL Laurence, « Pour une histoire de la diplomatie économique de la France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 90, n° 2, 2006, p. 169-185.

sont difficiles à délimiter, mais qui permettent d'asseoir la puissance d'un État en jouant sur l'étendue des débouchés qu'il représente, sur l'exportation de sa production, ou encore sur la promotion de son système productif. Laurence Badel signale qu'elle est portée par une « stratification » d'acteurs : des instances tantôt étatiques, tantôt parapubliques ; des réseaux d'affaires ; des entreprises. Et force est de constater qu'aussi balbutiantes que soient les relations commerciales franco-québécoises, elles s'adosent déjà à un véritable millefeuille d'institutions. Elles sont autant de lieux mixtes où se fréquentent Anglo-Québécois et Français, et au sein desquels les Canadiens français sont relativement peu présents, bien qu'ils n'en soient jamais formellement exclus.

L'État français et les réseaux d'affaires anglophones

Commençons par examiner une première couche de ce millefeuille : les organes gouvernementaux. Du côté français, leur activité témoigne non seulement d'un intérêt prononcé pour le Canada, qu'il soit considéré comme marché ou comme fournisseur, mais surtout d'une véritable démarche de séduction vis-à-vis des élites commerciales – et ainsi, en particulier, des groupes anglo-québécois. Dès l'immédiat après-guerre, l'activité de veille réalisée par le Quai d'Orsay sur les structures économiques du Canada, et plus encore du Québec, s'intensifie grandement. À partir d'avril 1918, la direction d'Amérique compile méthodiquement les rapports économiques publiés dans *France-Canada* sous les auspices de Philippe Roy comme de ceux des agents consulaires français outre-Atlantique¹². Henri Ponsot, établi à Montréal, est des plus actifs sur ce plan : outre son implication dans *France-Canada*, il entretient une correspondance assidue avec l'ambassade de France à Washington pour se procurer des données précises sur l'économie canadienne, qu'il va quêter discrètement aux États-Unis plutôt que de les demander frontalement à Ottawa¹³. Ponsot transfère les données ainsi reçues au ministère de l'Agriculture en sus de les communiquer à Stephen Pichon, au ministère des Affaires étrangères. Les enjeux commerciaux que le consul repère alors restent d'une grande constance jusqu'au tournant de 1939. Pour lui, il faut, sans surprise, importer depuis le Canada les « principales ressources » évoquées par Innis : le bois, les lainages, les blés, les fourrures, auxquelles s'ajoutent, dans les comptes rendus de la fin des années 1920, les automobiles¹⁴. Quant aux exportations depuis la France, elles doivent concerner les « tissus précieux » (certainement les soieries) et surtout les alcools¹⁵. Disposant dès lors d'un tableau

¹² AMAE, 11CPCOM/37 : Affaires commerciales : pièces diverses, rapports commerciaux, rapport d'Eugène Boislandry-Dubern, *France-Canada*, n° 76, avril 1918.

¹³ *Ibid.*, *Commerce Reports*, 1918-1919.

¹⁴ *Ibid.*, Henri Ponsot au ministère des Affaires étrangères, août 1919.

¹⁵ *Ibid.*, Direction politique et commerciale à Stephen Pichon, 13 novembre 1919.

économique du Canada relativement complet, le Quai était en mesure d'identifier les enjeux commerciaux franco-canadiens et de déployer une stratégie permettant d'œuvrer à la satisfaction des intérêts français.

Celle-ci s'appuie principalement sur Marcel de Verneuil, successeur de Ponsot, qui a été relevé de ses fonctions à la toute fin de l'année 1919. Loin du travail de relevé statistique, les activités commerciales de De Verneuil consistent d'abord en un suivi très assidu de la presse anglophone de Montréal, et anglophone exclusivement : de ses mots mêmes, toute autre veille serait superflue puisque « *The Gazette* est l'organe attitré des grands intérêts industriels et commerciaux de la métropole¹⁶ ». Stephen Pichon, qui reçoit ces revues de presse, les communique au fil de l'eau au comité France-Amérique de Gabriel Jaray – ce qu'il faisait d'ailleurs déjà des relevés statistiques de Ponsot¹⁷. La correspondance émanant du CFA vers le Quai sur les questions commerciales canadiennes paraît perdue, mais la démarche du ministère des Affaires étrangères est intéressante en soi : le CFA semble faire ici office d'instance de conseil propice, grâce à son expertise et sa mixité linguistique, à aiguiller habilement la politique commerciale française à destination du Canada. Ces connexions entre le CFA et la direction d'Amérique ne sont certainement pas étrangères aux activités de prospection déployées par les diplomates français dans les milieux anglophones, autour des années 1920-1921. Au printemps 1920, De Verneuil devient donc le premier chargé d'affaires français à être envoyé auprès des grands milieux financiers du Québec anglais, le cabinet d'Alexandre Millerand espérant ainsi renforcer les liens commerciaux franco-canadiens par-delà les échanges franco-québécois. Le 22 mars, le consul français assiste ainsi à une grande vente aux enchères de fourrures, organisée à l'hôtel Windsor de Montréal par la *Canadian Fur Auction Sales Company*. Il s'agit non seulement de sécuriser une filière d'importation reconnue par Ponsot comme étant d'intérêt en son temps, mais également de se manifester auprès des grands magnats du commerce anglo-montréalais¹⁸. De Verneuil, au retour de sa mission, signale ainsi avoir échangé avec Herbert Holt, président de la Banque royale du Canada ; Thomas Shaughnessy, président du Canadien Pacifique ; Robert Coltart, président de la Holt-Renfrew ; « *et cætera* » (pour le citer au mot)¹⁹. Nous sommes alors au cœur de ce que l'un des rares écrivains de l'histoire commerciale franco-canadienne, Jean Vinant, appelle « un heureux développement²⁰ », au cours

¹⁶ *Ibid.*, Marcel de Verneuil à Stephen Pichon, 11 décembre 1919.

¹⁷ *Ibid.*, correspondance entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Agriculture, septembre-décembre 1919.

¹⁸ AMAE, 11CPCOM/38 : Affaires commerciales : pièces diverses, rapports commerciaux, Marcel de Verneuil à Alexandre Millerand, 7 avril 1922.

¹⁹ *Id.*

²⁰ VINANT Jean, *De Jacques Cartier à Péchinéy : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard, 1985, p. 53.

duquel « les consuls de France de l'époque sembl[ent] beaucoup plus proches des milieux anglophones du commerce de Montréal que des Canadiens français²¹ ».

Les diplomates français sont-ils parvenus à transformer l'essai, après cette approche d'un milieu anglo-québécois acquis à la cause impériale et bien plus volontiers tourné vers le Royaume-Uni ? On peut l'affirmer, au moins partiellement. Peu après que de Verneuil a été remplacé par Émile Naggiar est créé en France, le 30 janvier 1922, le premier bureau de la Commission des vins et liqueurs du Québec. Le délégué québécois qui s'y trouve en poste est un Canadien français nommé Guibert. Mais il ne faut pas s'y tromper : d'après Naggiar, c'est le milieu anglophone qui fut à la manœuvre. Dans une note qu'il qualifie de « très confidentielle », il se réjouit de cette ouverture en expliquant qu'elle permettra de satisfaire une clientèle en premier lieu anglo-québécoise, en second lieu anglo-canadienne. Non seulement elle dispose, selon lui, des moyens de faire importer des alcools fins et onéreux, mais elle est également localisée dans l'un des rares havres nord-américains où la prohibition de l'alcool n'est pas d'actualité²². Il n'est donc guère étonnant de le voir souligner que Guibert est activement soutenu par Philippe Roy dans ses activités²³. À partir d'octobre, Naggiar s'improvise plus explicitement encore lobbyiste pour les spiritueux français, peu avant le bannissement de l'alcool au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Pour ce faire, il explique à la Direction commerciale du Quai avoir négocié auprès des cercles anglophones de Montréal pour faire augmenter l'importation de vins par le « Monopole de la province du Québec²⁴ ».

Mais les Anglo-Québécois ne font pas seulement office de clients : eux aussi déploient des efforts de prospection vers la France, pour le compte de leurs propres entreprises. Dans ce cas, le détour par Londres s'avère inévitable, afin qu'ils disposent des accréditations leur permettant de voyager en tant que sujets de la Couronne. Le gouvernement britannique n'est d'ailleurs pas opposé au développement de relations économiques entre la France et le Canada : cependant, Whitehall considère toujours qu'il est impossible de trouver ne serait-ce qu'un « personnage canadien-français d'envergure » capable d'assumer une telle entreprise²⁵. Que le prétexte soit commode et proprement colonial importe peu pour le Quai d'Orsay, qui coordonne activement la venue d'Anglo-Québécois en France avec le concours de Londres. Ainsi, le 7 septembre 1922, l'ambassade du Royaume-Uni à Paris recommande à François Dejean, de la direction d'Amérique,

²¹ SAVARD Pierre, *op. cit.*, p. 27.

²² AMAE, 11CPCOM/40 : Affaires commerciales : pièces diverses, rapports commerciaux, Naggiar à la Direction politique et commerciale, 30 janvier 1922.

²³ *Ibid.*, télégramme de Naggiar à la Direction politique et commerciale, 11 janvier 1922.

²⁴ *Ibid.*, Naggiar à la Direction politique et commerciale, 4 octobre 1922.

²⁵ PORTES Jacques, *art. cit.*

Matthew Scarth Stevenson, « financier canadien représentant Messrs. Dillion Reid & Company, New York et Dominion Securities Corporation, Montreal and Toronto²⁶. » Stevenson, né et résidant à Outremont, vient d'une bonne famille anglophone. En venant à Paris, il paraît désirer obtenir des renseignements sur les perspectives de placements dans les milieux français, pour des clients dont il gère le portefeuille d'actions ; dans ce cadre, il est reçu promptement par Dejean, « le lundi suivant²⁷ ». Le rôle d'intermédiation commerciale que jouent les instances diplomatiques témoigne donc de la façon dont l'intérêt économique est un puissant facteur de convergence entre la bourgeoisie anglo-québécoise et les représentants de l'État français. C'est toutefois dans un autre type d'institutions que celle-ci est encore plus particulièrement visible : les chambres de commerce.

Les chambres de commerce, sanctuaires du libre-échange

Les chambres de commerce québécoises des années 1920 et 1930 sont des institutions clairement hiérarchisées. Les plus puissantes, traitant réellement d'affaires internationales, sont localisées à Montréal. Deux autres, au régime bilingue, traitent d'affaires régionales : il s'agit de celles de Sherbrooke et de Québec. Pour ces dernières, l'horizon extra-provincial compte peu : elles constituent plutôt des organes de gestion des infrastructures, à mi-chemin entre le groupe d'intérêt et l'administration municipale²⁸. Pour ces raisons, nous nous concentrerons ici sur Montréal : dans la métropole, les chambres de commerce constituent un paysage nettement compartimenté. Depuis 1822, les milieux d'affaires anglophones se réunissent au sein du *Board of Trade*²⁹, dont le régime linguistique est unilingue. L'émergence de dynasties commerciales francophones est à l'origine de la naissance de la chambre de commerce de Montréal (CCM), en 1887, elle aussi strictement unilingue. Jusqu'en 1992, date de fusion des deux chambres, les réseaux d'affaires montréalais se sont finalement fort peu interpénétrés, séparés par la barrière de la langue et tout ce qu'elle recouvre de dissensions politiques.

C'est exactement dans l'interstice entre le *Board of Trade* et la CCM que s'est développée, à partir de 1886, la chambre de commerce française de Montréal (CCFM)³⁰. Son histoire est, pour les années

²⁶ AMAE, 11CPCOM/73 : Canadiens en France, Ambassade britannique à Paris à François Dejean, 7 septembre 1922.

²⁷ *Ibid.*, Dejean à l'ambassade britannique à Paris, 8 septembre 1922.

²⁸ BAnQ, P219 : *Quebec Board of Trade*, 1960-01-152\12-23, 1914-1945.

²⁹ On trouve parfois l'expression française « Bureau du commerce ». Nous choisissons de conserver l'anglais pour clarifier le propos, d'autant plus qu'il s'agit de la langue en vigueur dans cette institution. En 1920, les sociétés membres du *Board of Trade* de Montréal génèrent environ la moitié du produit intérieur brut canadien : parmi les figures centrales de son conseil d'administration figurent Allan, Shaughnessy, Birks.

³⁰ Sur la CCFM, voir POTON Didier, « La Chambre de Commerce Française de Montréal : promouvoir les échanges économiques entre la France et le Canada » ; MARTINETTI Brice, « Contre l'immigration française au Canada ?

1920 et 1930, fort mal documentée : toutes les archives qu'elle a produites entre 1918 à 1946 sont en trop mauvais état pour être consultées³¹. Sa position officielle est cependant celle de la neutralité³² : l'implication de nombre des membres de son bureau dans le comité France-Amérique de Montréal n'y est pas étrangère. Ainsi en est-il d'Alfred Tarut, conseiller permanent auprès de la CCFM, qui cumula cette fonction à partir du milieu des années 1930 avec celle de trésorier-adjoint du CFA. En 1908, il fut à l'initiative de la mise en place d'un bureau d'accueil aux migrants français au sein de la CCFM, qui se veut également un centre de conseil pour les entreprises françaises désireuses de s'implanter au Québec. Or, c'est dans les locaux du *Board of Trade* que ce bureau est établi – ni au consulat de France, ni au sein de la CCM³³. Un tel choix pousse à croire que la proximité de la CCFM avec les milieux anglophones est un peu plus appuyée qu'avec les francophones. À tout le moins est-il possible de parler d'attachement à la mixité, comme l'attestent les *Bulletins de la chambre de commerce française de Montréal*³⁴. Si ces périodiques consignent essentiellement des informations statistiques et des publicités, deux caractéristiques de cette publication méritent d'être soulignées. D'une part, elle est destinée à un lectorat qui lit l'anglais comme le français : la langue dans laquelle les articles du *Bulletin* alterne constamment, sans que ces articles soient systématiquement accompagnés d'une traduction. D'autre part, certains de ses numéros comportent, en annexe, une liste des membres de la CCFM – dont plusieurs entreprises incarnant le grand commerce anglophone. On trouve ainsi représentés des armateurs (Meadows & Meadows), des affréteurs (Gardiner), les gestionnaires des grandes infrastructures (Thornton pour le Canadien National, Hoyle pour l'Anglo-American Telegraph Company), et des industriels de l'agro-alimentaire (Dawes pour les National Breweries)³⁵. Afin de favoriser le dialogue entre ces membres anglophones et les Français les plus récemment arrivés au Canada, Alfred Tarut met en outre sur pied des sessions de cours d'anglais, au sein même de la CCFM. Qu'importe la langue de la majorité provinciale : la langue des affaires est surtout l'anglais, y compris pour les organismes français au Québec³⁶.

L'alliance du Consulat général et de la Chambre de commerce française à Montréal (1893-1914) », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 86-2, 2019.

³¹ BAnQ, P849/S1/D2 : Procès-verbaux des séances régulières de la Chambre de commerce française au Canada, de janvier 1928 à mars 1934, notice d'avertissement.

³² FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, p. 175-177 ; BAnQ, P849/S1/D1 : Procès-verbaux du conseil d'administration de la Chambre de commerce française au Canada, 24 janvier 1918.

³³ FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, p. 177.

³⁴ BAnQ, *Bulletins de la Chambre de commerce française de Montréal*, 1886-2011 [en ligne]. Consultés le 14 septembre 2021, disponible sur <https://numerique.banq.qc.ca/resultats#>.

³⁵ BAnQ, *Bulletins de la Chambre de commerce française de Montréal*, en particulier n° 473, novembre-décembre 1934 [en ligne]. Consultés le 14 septembre 2021, disponible sur <https://numerique.banq.qc.ca/resultats#>.

³⁶ FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, p. 179.



Figure 5 – L'édifice Board of Trade, Montréal : un lieu de présence française³⁷

Le style palladien de l'édifice, construit de 1901 à 1903 en plein cœur de la vieille ville de Montréal, ne doit pas faire oublier que s'y nichent des détails haussmanniens, en particulier dans les modénatures des deux derniers étages.

Edward Maxwell, qui participe à sa construction, fut formé aux Beaux-Arts de Paris (1900).

Les membres de la CCFM et du *Board of Trade* ne manquent ainsi pas de se fréquenter tout au long de l'entre-deux-guerres. La cohabitation de ces deux institutions relève-t-elle, pour autant, de la juxtaposition ou de l'authentique collaboration ? De fait, le regard porté sur les activités commerciales françaises par les grands magnats du *Board of Trade* est plutôt bienveillant, et paraît mettre au loin tout désaccord politique potentiel. En effet, au-dessus de ceux-ci, la chambre anglophone possède un certain nombre de priorités absolues, qu'elle porte par un intense lobbysme auprès du gouvernement canadien³⁸ : augmenter le profit tiré des exportations, réduire le coût des importations, et surtout considérablement limiter tout risque de concurrence déloyale américaine.

C'est ce dernier facteur, crucial pour les élites du *Board of Trade*, qui rapproche cet organe du gouvernement français et qui, plus largement, l'incite à structurer une nouvelle relation commerciale entre la France et le dominion – car il s'agit bien de l'échelle à laquelle le *Board of Trade*

³⁷ BAnQ, collection Pierre Monette, 0003812766 : carte postale « *Board of Trade Building, Montreal* », Montréal, Valentine & Sons Publishing Company Ltd., v. 1907-1914.

³⁸ AHECM, P019 B1 0005, Assemblées générales du *Board of Trade*, 1915-1931.

pense son action. Le 3 avril 1921, Paris fait entrer en vigueur une augmentation des droits de douane sur des ressources brutes (bois, pêcheries) en provenance du Commonwealth – dans l’objectif, plus restreint, de limiter les importations directes depuis la Grande-Bretagne. Or, le Canada fait office de victime collatérale de cette augmentation des tarifs douaniers et le conseil du *Board of Trade* note :

Sauf mesure contraire, les négociants canadiens de ce pays se trouveront bientôt dans une position délicate sous le régime douanier français actuel, surtout si l’on tient compte des importations américaines en France. En raison d’un décret publié dans le Journal Officiel du 3 avril dernier, les taxes exigibles sous le régime douanier français ont considérablement augmenté pour un nombre significatif d’articles, sans que cela n’affecte les biens d’origine américaine.

Cette situation est fort regrettable, d’autant plus que les exportations canadiennes se portent au mieux ; et nous exigeons donc, dans l’intérêt de tous ceux qui sont impliqués dans les échanges franco-canadiens, que des mesures soient prises, en concertation avec le gouvernement du Dominion, afin qu’une nouvelle convention commerciale soit ratifiée³⁹.

Au printemps 1921, le *Board of Trade* fait part de sa position au ministère fédéral du Commerce pour faire valoir un régime d’exception canadien⁴⁰ : l’année suivante, avec le concours du Quai, de Londres et d’Ottawa, les tarifs douaniers français exercés sur le Canada sont ramenés au niveau des frais exigés sur les marchandises américaines dans le cadre du premier accord commercial franco-canadien⁴¹. Le *Board of Trade* est donc un organe qui sait être opportuniste, et qui se désolidarise de l’Empire lorsque la proximité avec Londres implique la soumission à des règles obérant les perspectives de profit. Du côté français, l’accord commercial de 1922 fut aisément accepté, puisque la clause de la nation la plus favorisée était concédée à Paris⁴². En somme, la conclusion d’un tel texte souligne la puissance potentielle du lobby du *Board of Trade* et des milieux d’affaires anglo-québécois dont il est l’émanation. Par ailleurs, il constitue une césure importante dans l’histoire des relations commerciales franco-canadiennes⁴³ : l’allègement des tarifs douaniers entraîne la multiplication des missions commerciales de part et d’autre de l’Atlantique.

³⁹ « Unless some action is taken Canadian Traders in this Country will shortly be placed in a very serious position under the French General Tariff as compared with imports into France from the United States of America. Under a “Decret” published in the Journal Officiel of the 3rd April last, the duties payable on a considerable number of articles under the French General Tariff were largely increased, but in no case did this affect goods of United States origin.

It seems a great pity that this situation exists at a moment when Canada was in an excellent position with regard to her Export Trade, and we therefore request in the interests of all connected with Franco-Canadian Trade to take such action with regard to the Dominion Government as would result in the early adoption of a new commercial convention » (trad. vers le français par l’auteur). AHECM, P019 B1 0016 : Report on the Council of Board of Trade, 1921, p. 23.

⁴⁰ *Id.*

⁴¹ POTON Didier, SOUTY François, « Les relations commerciales franco-canadiennes : de la culture à l’économie (1763-2008) », dans JOYAL Serge, LINTEAU Paul-André, *France, Canada, Québec : 400 ans de relations d’exception*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2008, p. 183-208.

⁴² *Id.*

⁴³ AHECM, A075 W9 : Thèses de licence, 0159 : Victor Pietro Guerci, « Les relations commerciales entre la France et le Canada », 1952, p. 38-88.

Avec le milieu diplomatique et celui des chambres de commerce, ces missions constituent un troisième lieu de la sociabilité commerciale nouée entre Français et Anglo-Québécois. Nous avons déjà abordé le cas de celles qui sont majoritairement à l'instigation de la France : la mission Fayolle d'abord (1921), puis Jacques Cartier ensuite (1934)⁴⁴. D'autres missions de plus petite envergure les ont accompagnées, à l'instar du train-exposition français au Canada, qui sillonne la Confédération de 1921 à 1923⁴⁵, de la tournée de promotion des vins français organisée par le maire de Dijon (automne 1923)⁴⁶, ou encore de l'envoi de conseillers commerciaux à Montréal en 1931⁴⁷. Ces quatre manifestations commerciales de l'entre-deux-guerres trouvèrent toujours un écho favorable au sein du *Board of Trade*, à l'image du propos de son président Robert J. Magor en 1934 :

J'espère qu'ensemble, nos deux pays [la France et le Canada] avanceront sur la voie de la prospérité et coopéreront à leur bien-être commun. Il est nécessaire que les nations raisonnent aujourd'hui à l'échelle internationale. Sans cela, point de liberté ; et l'échange commercial est l'un des attributs de la civilisation occidentale qui fonde notre fierté en elle.⁴⁸

Les missions d'initiative anglo-québécoise sont cependant moins connues que les grand-messes orchestrées par le Quai d'Orsay en 1921 et surtout en 1934 : elles ont pourtant participé à d'importantes rencontres commerciales, voire au développement de partenariats durables – à l'instar de celui qui unit Montréal et Lyon.

En octobre 1923, alors qu'il est maire de Lyon, Édouard Herriot est reçu en déplacement officiel par le maire de Montréal, Médéric Martin. Le Français est alors en plein cœur d'une tournée nord-américaine, au cours de laquelle il cherche à justifier la présence française en Sarre et dans la Ruhr, fort impopulaire dans les milieux anglo-saxons. Cela dit, il compte également mettre à profit sa visite du Québec pour attirer des exposants canadiens à la foire de Lyon, sans pour autant paraître disposer d'une feuille de route préétablie⁴⁹. Qu'à cela ne tienne : le conseil d'administration du *Board of Trade*, le joaillier Henry Birks en tête, convie Herriot à un dîner dans les salles de réception de la chambre de commerce anglophone. Y sont également invités les directeurs de tous les grands magasins de Montréal – d'Eaton's à Ogilvie en passant par la Holt-Renfrew. L'objectif est simple :

⁴⁴ Voir chapitre 1.

⁴⁵ POTON Didier, SOUTY François, *art. cit.*

⁴⁶ AMAE, 420QO/23, promotion des vins français au Canada, mars-octobre 1923.

⁴⁷ *The Gazette*, « Direct Shipping Service to France Urged by Carteron », 18 mai 1931, p. 5.

⁴⁸ « [I hope that] jointly both countries will go on to their prosper and co-operate for their mutual well-being. It is necessary for nations to be internationally-minded, today, otherwise there is no freedom – and interchange of commerce is one of the adjuncts of western civilization of which we are so proud » (trad. vers le français par l'auteur). *The Gazette*, « Franco-Canadian Trade: Local Boards Stress Importance of French Mission », 3 septembre 1934, p. 2.

⁴⁹ *Le Canada*, « L'Entente cordiale nécessaire », 4 octobre 1923, p. 4.

qu'ils envoient des représentants de commerce à Lyon, afin de s'y porter acquéreurs de produits français pour garnir les vitrines de la rue Sainte-Catherine⁵⁰. C'est chose faite au printemps 1924⁵¹. En décembre de la même année, le consul de France Émile Naggiar, convié à une réunion du très exclusif *Canadian Club* de Montréal, rapporte à la direction d'Amérique le déroulement de sa soirée : il dit n'y avoir entendu que des louanges d'Édouard Herriot, dont l'érudition, la politique d'ouverture, et enfin l'accueil ménagé aux Canadiens sont vantés⁵².

Le système bancaire franco-canadien : un secteur anglo-québécois

Intensifier les échanges entre la France et le Canada *via* le Québec est une chose, mais encore faut-il les financer. Les années 1920 sont donc également celles de l'émergence d'un système bancaire franco-canadien qui, à l'heure où la rue Saint-Jacques constitue encore l'artère vitale de la finance canadienne, s'avère dominé par les banquiers et investisseurs anglo-québécois. Le développement de ce paysage bancaire relativement nouveau suit trois axes : l'ouverture de succursales bancaires canadiennes en France ; la réorientation de certaines institutions bancaires vers la France (sans délocalisation de leurs activités) ; et enfin l'émergence *ex nihilo* d'organismes de financement spécialisés dans les activités franco-canadiennes.

L'après-guerre est marqué par l'ouverture de bureaux de banques commerciales montréalaises à Paris. La première à se lancer sur le marché français est ainsi la Banque de Montréal (BMO), qui s'établit dans la capitale le 1^{er} juillet 1919. Son président, Vincent Meredith, est un grand financier anglophone familier des élites francophiles de la métropole : il est apparenté aux Allan par son mariage, fut l'un des donateurs les plus généreux dont l'Université McGill bénéficia, et épaula la mise sur pied du musée des Beaux-Arts de Montréal. Pour lui, l'ouverture d'une succursale parisienne n'est pas menée pour « prêter en Europe des capitaux canadiens, mais bien plutôt pour que les Canadiens voyageant à l'étranger aient accès à des infrastructures bancaires – et, plus généralement, pour œuvrer à l'avancement des intérêts canadiens en France⁵³ ». L'agence parisienne connaît une fortune importante à la suite des accords de 1922, si bien qu'elle enregistre des profits de plus de 73 000 livres pour l'exercice de l'année 1923 ; toutefois, les contrecoups de la crise de

⁵⁰ AHECM, P019 B1 0016 : Report on the Council of Board of Trade, 1923, p. 31.

⁵¹ *Ibid.*, 1924, p. 40ff.

⁵² AMAE, 11CPCOM/40 : Affaires commerciales : pièces diverses, rapports commerciaux, Naggiar à la direction d'Amérique, 15 décembre 1924.

⁵³ « ...not for the purpose of loaning Canadian funds, but to supply necessary banking facilities to Canadians travelling abroad and to further the interests of Canada generally in France » (trad. vers le français par l'auteur). Cité dans MUSSIO Laurence, *Whom Fortune Favours: The Bank of Montreal and the Rise of North American Finance*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2020, vol. 1, p. 204.

1929 contraignent la BMO à fermer le site de Paris en 1935. Cela dit, en six ans, la BMO fit succéder à Paris des équipes bilingues, soigneusement choisies par Vincent Meredith, qui est officiellement à la tête de la société anonyme créée pour l'implantation en France. Et le riche financier puise largement dans le vivier anglo-québécois : William Fish Benson est le directeur de l'agence, tandis qu'Edward Pope est son assistant⁵⁴. Tous deux sont nés à Montréal, ont été formés à la finance à l'Université McGill, et maîtrisent parfaitement le français. On reconnaît dans les choix de Meredith l'attitude d'un grand magnat de l'Empire : dans le monde de la banque canadienne de l'entre-deux-guerres, il n'est pas question de confier des responsabilités à un Canadien français, y compris pour un poste en France.

En 1919, la Banque royale du Canada (BRC) emboîte le pas de la BMO et ouvre également une agence à Paris. Ce n'est pas ici le président, Herbert Holt, qui est à l'origine de l'implantation en France, mais bien plutôt une figure centrale du conseil d'administration, incarnation du *self-made man* anglo-québécois : Edson L. Pease (1856-1930)⁵⁵. Né à Coteau-Landing, Pease fit carrière au sein de la Banque des marchands de Halifax, et fut l'artisan de sa transformation progressive en la BRC. Il est à l'origine du déplacement du siège social de la banque à Montréal, en 1907, alors qu'il en est codirecteur général : depuis ce poste, il prône sans relâche l'expansion des activités bancaires de son établissement hors des frontières de la Confédération afin de limiter la concurrence. Le bureau parisien de la BRC est ainsi l'un des pions de cette grande stratégie. On ne sait qui Pease envoya exercer à Paris, même si ses sympathies conservatrices laissent penser qu'il préféra y missionner des Canadiens anglais. Quoi qu'il en soit, Pease tenait la France en haute considération : il voyagea à plusieurs reprises à Paris pour s'assurer du bon fonctionnement de la succursale, et fit même le choix de se retirer à Nice pour y achever sa vie.

Outre le développement de bureaux chargés d'affaires courantes en France, certains établissements bancaires québécois deviennent les promoteurs institutionnels du commerce franco-canadien sous l'impulsion d'Anglo-Québécois très francophiles. Le meilleur exemple en est donné par la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal (BECDM)⁵⁶, institution fondée en 1846 par Ignace

⁵⁴ Edward Pope est le frère de Maurice Pope, futur ambassadeur du Canada en Belgique, et le fils de Joseph Pope, qui fut secrétaire particulier de John A. McDonald. La famille Pope est une famille mixte, puisque la mère d'Edward et Maurice n'est autre que la fille aînée d'Henri-Thomas Taschereau. Voir Musée canadien de la guerre, 20030022-001 : collection Arthur Pope, notices biographiques liminaires et dossier 4, lettre d'Edward Pope à Maurice Pope, 19 juillet 1905.

⁵⁵ Pour le passage suivant, voir MCDOWALL Duncan, « Pease, Edson Loy », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Québec / Toronto, Université Laval et University of Toronto, 2003 [en ligne]. Consulté le 15 septembre 2021, disponible sur http://www.biographi.ca/fr/bio/pease_edson_loy_15F.html.

⁵⁶ Il s'agit de l'un des ancêtres de l'actuelle Banque Laurentienne.

Bourget, évêque de Montréal, dans l'objectif de saper le monopole anglo-québécois dans l'univers financier. Il ne faut pas s'y tromper : l'entreprise est largement mixte. Dès la fin du XIX^e siècle, ses organes de direction comptent essentiellement des anglophones, même si la clientèle de l'institution bancaire est majoritairement francophone⁵⁷. Parmi ces clients, précisément, figure une institution qui nous est familière : le comité France-Amérique. Dès son incorporation, le CFA choisit d'ouvrir ses comptes à la BECDM, pour des motifs qui ne sont pas explicités par Raoul Dandurand, mais peut-être en vertu de la coloration biculturelle que possède l'institution⁵⁸. Le comité est un bon client pour l'institution, drapé de la vertu du cercle bourgeois et relativement bien doté financièrement – dans l'entre-deux-guerres, son budget moyen s'établit environ à 2 200 dollars annuels⁵⁹. Dans ce contexte, tout au long des années 1920, les liens s'approfondissent entre le directoire du CFA et le chargé des affaires bancaires du comité, un anglophone répondant au nom de Thomas Taggart-Smyth.

Né en 1874 à Montréal au sein d'une famille non mixte, Thomas Taggart-Smyth gravit rapidement les échelons hiérarchiques au sein de la BECDM pour en devenir directeur général à la fin des années 1930 ; c'est à la même période qu'il devient trésorier du CFA (aux côtés d'Alfred Tarut). Familier des milieux politiques français depuis la mission Jacques Cartier, dans laquelle il a été très impliqué, il est considéré par le Quai d'Orsay comme un « grand ami de la France⁶⁰ ». Force est de constater que Taggart-Smyth fait progressivement de la BECDM l'organe financier attiré des Français de Montréal : après le CFA, c'est l'Union française qui y ouvre ses comptes. À titre individuel, Taggart-Smyth en est d'ailleurs un donateur régulier ; en contrepartie, les brochures du CFA et de l'Union française ménagent de généreux encarts publicitaires à la BECDM⁶¹. La correspondance institutionnelle de Taggart-Smyth, en particulier dans le cadre de la gestion des affaires du CFA, témoigne en outre de sa parfaite maîtrise du français⁶².

⁵⁷ TAGGART-SMYTH Thomas, *"The First Hundred Years": History of the Montreal City and District Savings Bank, 1846-1946*, Montréal, BECDM, 1946, p. 28-52.

⁵⁸ AUdeM P76 : fonds « comité France-Amérique », C/1-3, documents comptables, 1913-1945.

⁵⁹ *Ibid.*, D/19, registres comptables, 1913-1962.

⁶⁰ AMAE, 18GMII/1246 : Grande-Bretagne, Commonwealth, dossier général, f^o 113, Mortier à Massigli, 13 novembre 1943.

⁶¹ BAnQ, P860 : fonds Union française, S18 : publications de l'Union française (jusqu'en 1955).

⁶² AUdeM, P76 : fonds « comité France-Amérique », A/3 : visites officielles, correspondances, 1920-1950.



Figure 6 – Thomas Taggart-Smyth : un banquier francophile cultivant son jardin⁶³

L'affichage bilingue en vigueur à la BECDM mérite d'être souligné, car il ne va pas du tout de soi dans les institutions financières montréalaises des années 1930.

La figure d'un Thomas Taggart-Smyth n'est comparable ni à Pease, ni à Meredith, ni à Pope. Son importance dans le milieu des affaires est moindre, bien qu'il y soit très reconnu (son bilinguisme lui vaut d'ailleurs l'affiliation aux deux chambres de commerce montréalaises). Mais surtout, sa francophilie paraît enthousiaste et elle recouvre un investissement dans le milieu associatif franco-canadien ; en conséquence, le créneau marchand qu'il investit n'est pas tant lié aux affaires en France qu'à la fidélisation de clients français au Canada. En cela, il mérite d'être distingué des banquiers d'Empire de la BRC ou de la BMO, dont l'expansion française est surtout motivée par la perspective du profit, et ne recouvre pas particulièrement un attachement à la France.

Enfin, c'est également dans des structures créées *ex nihilo* à l'occasion de l'essor des relations commerciales franco-canadiennes que l'on retrouve quelques Anglo-Québécois, de manière nettement plus marginale que dans les autres institutions bancaires que nous venons d'examiner.

⁶³ BAnQ, P833/S1/D1644/650197 : fonds *La Presse*, dossier T. Taggart Smyth, v. 1930.

Le Crédit foncier franco-canadien (CFFC) mérite toutefois d'être mentionné à ce titre. Il s'agit d'une société de crédit hypothécaire, mise sur pied grâce à des fonds émanant de la Banque de Paris et des Pays-Bas ainsi que de la banque Cahen d'Anvers⁶⁴. Parmi ses premiers administrateurs, en 1880, on retrouvait déjà Jonathan Saxton Würtele, avocat d'affaires et député libéral du Québec, ainsi que Thomas Workman, président de la banque Molson et ancien maire de Montréal⁶⁵. Philippe Roy avait également tenté de se maintenir à la tête du CFFC lors de sa nomination, à Paris. Cependant, l'immense majorité des actifs de cette banque viennent d'Europe, et elle mérite plutôt d'être vue comme un instrument de placement et de spéculation pour les investisseurs européens. La BDECM, après avoir longtemps lorgné sur le CFFC, finit par l'absorber bien plus tard, en 1979.

Une nouvelle figure du commerce international canadien : l'expert anglo-québécois en affaires françaises

La trajectoire de Thomas Taggart-Smyth le laissait déjà envisager : dans une conjoncture favorable au développement des relations franco-canadiennes, la figure de l'expert anglo-québécois en affaires françaises s'est développée. Deux traits majeurs la caractérisent : une maîtrise suffisante de la langue française pour échanger avec les milieux du grand commerce français, et une fine connaissance des élites commerciales canadiennes anglaises.

Certains d'entre eux firent carrière politique, comme c'est le cas de James Alexander Robb (1859-1929)⁶⁶. Né à Huntingdon d'une famille d'extraction écossaise, Robb est président de deux sociétés de minoterie prospères lorsqu'il devient maire de Salaberry-de-Valleyfield, en Montérégie (1906-1911). Homme d'affaires respecté, il se présente aux élections fédérales sous l'étiquette libérale en 1908, sans jamais s'attirer les foudres des conservateurs. D'abord *whip* du parti libéral en 1917, il est nommé ministre du Commerce sous Mackenzie King en 1921, puis de l'Immigration (1923-1925), et enfin des Finances (1925-1929). Robb s'illustre par ses positions plutôt conservatrices pour un libéral : King lui reproche entre autres une tendance au protectionnisme et un penchant à l'austérité budgétaire. Pour autant, Robb est extrêmement francophile, ce qu'Émile Naggjar ne manque pas de signaler au Quai d'Orsay lorsqu'il obtient le portefeuille du Commerce⁶⁷. Il voit en

⁶⁴ LINTEAU Paul-André, « Les hommes d'affaires français à Montréal, 1870-1914 », *Études canadiennes/Canadian Studies*, vol. 86, n° 2, 2019 [en ligne]. Consulté le 24 janvier 2021, disponible sur <http://journals.openedition.org/eccs/2520>.

⁶⁵ SAUL Samir, « Conjonctures, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979), partie I », *Histoire, économie et société*, vol. 5, n° 2, 1986, p. 297-328 ; QUINN Marjella, *Les capitaines français et le Québec*, Québec, thèse de DES présentée à l'université Laval, 1968, p. 46-77.

⁶⁶ Pour l'ensemble du passage suivant, MACFARLANE John, « Robb, James Alexander », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec et Toronto, Université Laval / University of Toronto, vol. 15, 2003 [en ligne]. Consulté le 15 septembre 2021, disponible sur http://www.biographi.ca/fr/bio/robb_james_alexander_15F.html.

⁶⁷ AMAE, 11CPCOM/24 : politique intérieure, Émile Naggjar à Aristide Briand, 19 janvier 1922, p. 4.

lui un homme d'État pragmatique plus que dogmatique. C'est d'ailleurs à Robb que le *Board of Trade* avait adressé sa supplique pour contester l'augmentation des taxes françaises sur les importations canadiennes : force est de constater qu'à cette occasion, il a peu tardé à être convaincu des bienfaits de l'ouverture commerciale avec la France, puisqu'il est l'artisan énergique des accords commerciaux de 1922. Le ministre possède finalement toutes les facettes de l'expert commercial franco-canadien : une excellente connaissance du terrain, des liens avec les milieux influents que sont le *Board of Trade* et le consulat de France, un bilinguisme reconnu, un bon-ententisme apprécié au fédéral.

Si experts il y a, on les retrouve également dans des cercles québécois exclusivement dédiés à la discussion des questions économiques franco-canadiennes. La brusque crise inflationniste française de 1926, rendant les accords de 1922 moins favorables aux Canadiens, précipite ainsi la mise en place d'un comité canadien de relèvement du Franc, sous l'égide du sénateur Dandurand⁶⁸. Groupement éphémère, dissous lorsque se stabilise le cours du franc Poincaré, la liste de ses membres permet cependant de voir que Dandurand classe dans la catégorie des Canadiens à-même de résoudre les questions économiques françaises. Ce comité regroupe, outre Robb, bien des grandes fortunes que nous avons mentionnées plus haut : Vincent Meredith et Charles Gordon de la BRC, Herbert Holt, Edward W. Beatty ou encore Richard Smeaton White. Dandurand y adjoint Charles E. Neill, très puissant financier montréalais, président de l'Association professionnelle des banquiers du dominion (*Bankers' Association of the Dominion*)⁶⁹. 45 % des membres de ce comité de relèvement du Franc sont ainsi anglo-québécois, une proportion somme toute très voisine de celle que l'on observait au sein des organes décisionnels du CFA⁷⁰.

Les réseaux commerciaux franco-canadiens sont donc, pendant l'entre-deux-guerres, animés par un puissant groupe anglo-québécois qui suit avec attention les affaires françaises. L'accord commercial de 1922 est d'ailleurs réactualisé en 1933, signe d'une institutionnalisation des échanges franco-canadiens intense et finalement assez rapide⁷¹. Cela dit, la confiance entre Français et Anglo-Québécois dont elle est l'émanation s'est également structurée dans d'autres cercles qui constituent l'antichambre du monde des affaires, et où évoluent des acteurs au profil plus complexe que celui du simple magnat.

⁶⁸ Pour tout ce passage, voir AUdeM, P76 : fonds « comité France-Amérique », B/9 : réunions du comité de relèvement du Franc français, 7 mai 1926.

⁶⁹ *The New York Times*, « C. E. Neill is Dead », 17 décembre 1931, p. 23.

⁷⁰ Voir chapitre 1.

⁷¹ AHECM, A075 W9 : Thèses de licence, 0159 : Victor Pietro Guerci, *op. cit.*, p. 44.

2. Les coulisses du monde des affaires : rapprochements informels et sociabilités commerciales entre Français et Anglo-Québécois

Les sociabilités commerciales entre Français et Anglo-Québécois ne s'arrêtent ni au seuil des banques, ni au seuil des consulats, ni au seuil des chambres de commerce. Elles trouvent tantôt un préalable, tantôt un prolongement, dans d'autres organismes où opèrent des « passeurs » – autrement dit, des acteurs susceptibles de faire office d'intermédiaires entre différents milieux (tissu associatif, milieu diplomatique, réseaux d'affaires, entreprises ou administrations)⁷². À la mesure de l'informalité des contacts qu'ils engendrent, il est plus difficile de repérer de tels lieux : nous en examinons quelques-uns dans cette partie, sans prétention à l'exhaustivité.

Le comité France-Amérique, une colonne vertébrale

Le comité France-Amérique de Montréal occupe une place centrale dans les coulisses du monde des affaires, place que nous avons déjà partiellement caractérisée dans les pages qui précèdent. Rappelons cependant que l'objectif premier de Gabriel Hanotaux comme du sénateur Dandurand, lors de la mise en place du CFA, n'est pas l'encouragement explicite des relations commerciales : le cercle des nations américaines obéit avant tout à un projet politique, celui d'une meilleure connaissance mutuelle des deux rives de l'Atlantique⁷³. D'ailleurs, les premiers statuts du CFA et les inventaires de ses activités mettent davantage l'accent sur l'importance des partenariats culturels, ou encore sur la venue de conférenciers invités dans l'optique d'échanges intellectuels. Lorsque le sénateur Dandurand se lance dans une prospection vigoureuse pour ouvrir le comité France-Amérique aux Anglo-Québécois, il le fait pour s'assurer de leur soutien financier – sans anticiper de leur part une implication de tous les instants dans les activités du CFA⁷⁴. On ne peut qu'observer que les attentes du sénateur ont parfois été largement dépassées, comme ce fut le cas avec le banquier Frederick Williams-Taylor.

Le cas de Frederick Williams-Taylor permet de saisir comment la sociabilité mondaine que l'on retrouve entre Français et Anglo-Québécois du CFA peut se transmuier en une sociabilité

⁷² Le terme de « passeur », venu de l'histoire culturelle, est repris en histoire économique pour évoquer les transferts culturels qui participent à la restructuration ou à l'internationalisation des entreprises. L'historiographie anglophone utilise le terme de *broker*. Voir BARJOT Dominique, « Americanization : transferencias culturales en la esfera economica en el siglo XX », dans BARBERO Maria, REGALSKY Andrés (dir.), *Americanización : Estados Unidos y América Latina en el siglo XX, Transferencias económicas, tecnológicas y culturales*, EDUNTREF, Buenos Aires, 2003, p. 15-38.

⁷³ ADeM, P76 : fonds « comité France-Amérique », A/2, correspondance Hanotaux-Dandurand, 1909-1912.

⁷⁴ *Ibid.*, E/1.21, correspondance Jaray-Dandurand, 1912.

commerciale. Né en 1863 à Moncton (Nouveau-Brunswick), il réalise une brillante carrière au sein de la Banque de Montréal : auditeur de première classe en 1897, directeur-adjoint de la BMO à Chicago en 1903, puis à Londres en 1906. Il est, au cours de son séjour londonien, fait chevalier dans l'ordre de l'Empire britannique (1908), puis revient à Montréal en 1913 en qualité de directeur général de la BMO. Jusqu'à sa mort en 1945, il ne quittera plus la métropole québécoise, où il est l'incarnation même du banquier canadien anglais. Il est la première cible de la campagne de séduction de Dandurand, qui voit en Williams-Taylor un homme dont la fortune est à l'aune de sa réputation : Rodolphe Lemieux faisait de lui un individu « extraordinaire, dont peu réalisent tout le bien qu'il fait pour le dominion⁷⁵ ».

Dans sa première lettre adressée à Frederick Williams-Taylor en 1914, Dandurand adopte le ton de l'invitation mondaine, en mettant l'accent sur « les noms les plus célèbres⁷⁶ » qui se sont joints au bureau du CFA, composant une liste qui « compte tout ce qui marque dans la politique, dans les lettres et les arts⁷⁷ ». Le sénateur conclut en disant « compter sur [la] sympathie française⁷⁸ » du banquier désormais au faite de sa carrière. Frederick Williams-Taylor est enthousiasmé et répond, en français, à ce courrier qui lui a été adressé dans la même langue : il cotise dès l'année suivante, et reste membre du CFA jusqu'à son décès. Ce qui paraît intéresser le financier est cependant la vie sociale que lui ouvre les cercles du CFA : brouillé avec certains des membres du St. James Club, bastion de l'élite anglophone traditionnelle, Williams-Taylor voit en le comité France-Amérique un lieu qu'il peut intellectuellement dominer. Plusieurs sources soulignent d'ailleurs son penchant à la mégalomanie : la presse s'en fait un écho amusé lors des séjours estivaux du financier à La Malbaie⁷⁹. Bon an mal an, Williams-Taylor acquiert des responsabilités au sein du comité : non content d'assister à tous ses dîners annuels, il en devient l'un des principaux conseillers – tandis que son épouse prenait les rênes de « L'Aide à la France », jusqu'en 1919⁸⁰. Williams-Taylor est ainsi peu à peu devenu une importante référence pour les Français du CFA désireux de faire affaire au Canada, ou souhaitant simplement rassembler des données statistiques sur la Confédération : Gabriel Jaray échange ainsi avec lui à plusieurs reprises pour rédiger la *Revue de Paris du comité France-Amérique*, un bulletin d'information visant à « faire valoir le Canada [en France] par une publication

⁷⁵ MORGAN Henry J., *The Canadian Men and Women of the Time: A Handbook of Canadian Biography of Living Characters*, William Briggs, Toronto, 1912, 1218 p.

⁷⁶ AUdeM, P76 : fonds « comité France-Amérique », E/2 : lettre du sénateur Dandurand à Frederick Williams-Taylor, 20 mars 1914, p. 2.

⁷⁷ *Id.*

⁷⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁷⁹ Henry Morgan (*op. cit.*), citant un *Globe and Mail* de 1910, rapporte l'anecdote suivante : chaque fois que Williams-Taylor entrait dans un hôtel de La Malbaie, il demandait au réceptionniste « Qui donc y a-t-il d'illustre qui séjourne ici ? ». Il n'attendait qu'une réponse : « Vous, Monsieur ».

⁸⁰ AUdeM, P76 : fonds « comité France-Amérique », A/1-2, comptes-rendus d'activité annuels, 1919-1939.

sérieuse, rationnelle et désintéressée⁸¹ ». Proche de Vincent Meredith, Williams-Taylor paraît en outre être celui qui l'incite à entrer au CFA⁸² : ce sont autant d'éléments préparant le terrain pour l'ouverture de la succursale de la BMO à Paris, en 1919, que nous évoquions plus haut.

La trajectoire mondaine de Williams-Taylor a le mérite d'être relativement bien documentée. Compte tenu du nombre d'anglophones inclus au CFA, on a de fortes raisons de penser qu'elle ne relève pas de l'exception, ce qui est cependant délicat à prouver. Elle reste le marqueur du fait que les sociabilités commerciales entre Anglo-Québécois et Français ne se construisent pas seulement sur le fondement de l'intérêt économique : dans le cas de Williams-Taylor, l'implication au sein du CFA lui confère un capital symbolique précieux pour asseoir sa légitimité dans la vie élitaires montréalaise, alors que sa fortune est récente et qu'il n'est pas un héritier.

Les loges maçonniques, lieux d'une sociabilité codifiée et régulière entre gens d'affaires

En 1937, loin du CFA et depuis son cabinet de travail, le consul de France à Montréal René Türck voit passer sous ses fenêtres une manifestation organisée par Adrien Arcand, que l'historiographie reconnaît comme l'incarnation d'un fascisme canadien français⁸³. Un cri en particulier semble frapper le diplomate : « À bas la franc-maçonnerie ». Préoccupé par l'événement, il écrit sans ambages au Quai d'Orsay : « Crier “À bas la franc-maçonnerie” revient à crier “À bas les Anglais”⁸⁴ ».

Il faut reconnaître à René Türck une forme de lucidité lorsqu'il dresse ce constat⁸⁵. Si les premiers maçons sont attestés au Québec dès 1759, la première et plus importante obédience maçonnique y est fondée en 1869 : il s'agit de la Grande loge du Québec (GLQ). Siégeant au temple maçonnique de Montréal, elle regroupe la quasi-intégralité des loges québécoises et elle est en pleine croissance tout au long du premier vingtième siècle : environ 3 900 membres en 1900, 10 000 en 1920, un peu plus de 16 000 en 1930. Or, la GLQ est une obédience régulière : exclusivement masculine, ses membres suivent, de manière écrasante, un rite anglo-saxon connu sous le nom de « rite Émulation ». Elle n'a donc aucune connexion avec les loges françaises, hétérodoxes et déjà mixtes, rassemblées dans le Grand Orient de France. L'héritage britannique de la GLQ, très prononcé, fait

⁸¹ *Ibid.*, E/2, lettre du sénateur Dandurand à Frederick Williams-Taylor, 20 mars 1914, p. 3.

⁸² *Ibid.*, A/1, correspondance Dandurand-Jaray et listes de membres, 1916.

⁸³ Sur Arcand, voir NADEAU Jean-François, *Adrien Arcand, führer canadien*, Montréal, Lux, 2011, 408 p.

⁸⁴ AMAE, 11PCOM/34 : Relations du Canada avec l'Empire britannique, René Türck au ministère des Affaires étrangères, 5 février 1937.

⁸⁵ Pour tout ce passage, voir RUELLAND Jacques, *La pierre angulaire : histoire de la franc-maçonnerie régulière au Québec*, Montréal, Point de fuite, 2002, 187 p.

en sorte qu'une seule de ses loges (parmi la soixantaine qu'elle fédère en 1920) possède des statuts francophones au cours de l'entre-deux-guerres : c'est la loge des Cœurs-Unis. Fondée en 1872, elle est en réalité très loin d'être canadienne française, puisqu'elle regroupe bon nombre d'immigrants français installés à Montréal⁸⁶. C'est d'ailleurs l'épicier Joseph Edmond, né en France, qui est à son instigation. Il s'entoure rapidement d'autres compatriotes – pour l'essentiel négociants de gros – tous arrivés au Canada entre 1850 et 1870 : Henri Jonas, Félix Cornu, Pierre Cizol, Léger Meunier, ainsi que le photographe Alfred Boisseau, qui dispose d'une solide réputation au sein de la colonie française de Montréal. Soulignons-le : ces Français font le choix de l'anticonformisme en rejoignant une loge régulière – et surtout, en y restant. En effet, l'immigration française au Québec, ainsi que le désir de certains Canadiens français de rejoindre une loge non britannique, avaient poussé à la constitution de loges hétérodoxes suivant le rite français, et donc alignées sur Paris (comme la loge Émancipation, fondée en 1896)⁸⁷.

Rien de tout cela pour les frères de la loge des Cœurs-Unis, qui constituent à ce titre l'un des groupes centraux dans l'établissement de contacts privilégiés entre gens d'affaires français et anglo-québécois. Ses quelque 600 membres (en 1930) partagent un arrière-plan sociologique assez commun, puisqu'ils sont généralement chefs d'entreprise ou indépendants libéraux. En plus de suivre un rite commun à celui des autres loges de la GLQ, ils sont amenés à en fréquenter les membres. En effet, toutes les loges affiliées à la GLQ partagent un même temple maçonnique, rebâti intégralement en 1928 en raison de la croissance rapide des effectifs réguliers, et participent aux frais communs de son entretien. Ils sont en outre dotés d'un droit dit d'inter-visite, ce qui leur permet, lorsque l'autorisation leur en est donnée, d'assister au rite des autres loges régulières fédérées dans la GLQ.

Or, dans les couloirs du temple maçonnique de Montréal, dans les années 1920 et 1930, on ne croise nul autre que Frank Meighen, Huntley Drummond, Thomas Shaughnessy, Hugh Montagu Allan ou encore John Molson⁸⁸ – autant d'incarnations de l'élite commerçante anglo-montréalaise. L'entrée en maçonnerie y est devenue de plus en plus valorisée au début du XX^e siècle pour plusieurs raisons : l'anticléricalisme voltairien qu'incarnait la franc-maçonnerie, la forte implantation de celle-ci aux États-Unis, sa grande popularité au sein des milieux orangistes, et enfin la remarquable réussite sociale de certains maçons du siècle qui venait de s'achever – John A. McDonald en tête.

⁸⁶ BURGER Baudouin, *L'Église et la franc-maçonnerie au Québec*, Saint-Zénon, Louise Courteau, 2012, 354 p.

⁸⁷ FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *op. cit.*, Montréal, Boréal, 2017, p. 219.

⁸⁸ Grande Loge du Québec, inventaire des membres de la GLQ (meuble à fiches) : sections A, M, D, S.

La nature même des réunions maçonniques, très ritualisée, facilite la création de liens intenses, atypiques et presque corporatistes : derrière l'uniforme maçonnique, les différences linguistiques, économiques, voire confessionnelles, sont aplanies. La régularité du rite maçonnique permet en outre de cultiver des relations de longue durée, qui n'ont certainement pas été étrangères au succès de certains négociants français qui ont fait le choix d'intégrer la loge des Cœurs-Unis. C'est en particulier le cas pour Henri Jonas : après être devenu maçon en 1872, son affaire d'importation de biens français connaît un essor fulgurant, si bien qu'il ferme une boutique exigüe de la vieille ville de Montréal pour en ouvrir une rue Saint-Paul en 1907⁸⁹. Elle ne ferme qu'au milieu des années 1970. La fortune de Jonas relève d'un succès dans le milieu du négoce traditionnel davantage que du grand capitalisme financier : pourtant, en 1926, on retrouve l'importateur parmi le comité de relèvement du Franc mis sur pied par le sénateur Dandurand⁹⁰. Il y a fort à parier que sa fréquentation des milieux anglophones, qui constituent sa clientèle tout autant que son entourage amical depuis son entrée en loge, n'est pas tout à fait étrangère à cette remarquable ascension.

Les réseaux franco-protestants, pépinières de passeurs

Il existe, dès le XVII^e siècle, une assez importante communauté protestante de langue française au Québec⁹¹. La forte présence huguenote sur les rives françaises de l'Atlantique l'explique pour partie, certains ayant fait le choix de prendre la mer depuis La Rochelle ou Le Havre pour s'établir en Nouvelle-France – d'abord après la révocation de l'édit de Nantes (1685), ensuite lorsque le traité de Paris fait du Canada un dominion britannique (1763). Une (toute) petite partie des Canadiens français est ainsi de confession protestante : leur nombre est estimé à 50 000 en 1908, soit environ 1 % de la population provinciale⁹². Au gré du XIX^e siècle, l'essor du clérico-nationalisme tend à en faire des transfuges : Jean-Louis Lalonde évoque même des « loups dans la bergerie⁹³ ».

⁸⁹ Rare and Special Collections, Osler Art and Archives, Université McGill (plus loin AUMG), MSG 1107 : fonds Henri Jonas & Co., notice biographique et fonds publicitaire de l'année 1920.

⁹⁰ AUdeM, P76 : fonds « comité France-Amérique », B/9 : réunions du comité de relèvement du Franc français, 7 mai 1926.

⁹¹ Pour cette page, voir BAnQ, P607 : fonds « French Works », note de GOLDBERGER Pierre, « Semences d'espérances : éléments d'histoire sur la présence protestante au Canada », janvier 1985, 5 p.

⁹² *L'Aurore*, 17 janvier 1908, p. 4, repris dans HINAULT Catherine, « Les "franco-protestants" au Québec, des années 1830 à 1920 : entre indécidabilité érigée en art de vivre et lutte contre l'"anglification", deux stratégies évolutives contre la dilution identitaire », dans CHIGNIER-RIBOULON Franck, GARRAIT-BOURRIER Anne (dir.), *Minorités isolées en Amérique du Nord : résistances et résiliences culturelles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2013, p. 78.

⁹³ LALONDE Jean-Louis, *Des loups dans la bergerie. Les protestants de langue française au Québec, 1534-2000*, Montréal, Fides, 2002, 460 p.

Une historiographie assez abondante souligne le dynamisme communautaire franco-protestant qui s'est déployé pour défendre une identité religieuse bien spécifique dans le contexte du Canada français : ni anglophones, ni catholiques, les franco-protestants constituent par excellence un groupe niché dans l'interstice entre les deux solitudes⁹⁴. La manière dont il s'est organisé au cours du XIX^e siècle a été bien couverte, dans une perspective d'histoire religieuse surtout. Les années 1860 sont en effet marquées par la création d'un premier organe de presse destiné aux protestants de langue française, *L'Aurore* (1866). Un peu moins de trente ans plus tard, en 1894, les Églises protestantes de langue française du pays se fédèrent et fixent le siège de cette association à Montréal : en effet, les effectifs franco-protestants les plus importants se trouvent au Québec. Lors de son incorporation, cette fédération prend le nom officiel de *French Works* (les œuvres françaises). Un tel nom est révélateur du fait que la vie franco-protestante est, en réalité, une vie bilingue. La correspondance interne aux *French Works*, structure qui s'est maintenue jusqu'en 1969, est assurée en anglais davantage qu'en français tout au long de son existence⁹⁵. Leurs archives, gérées par la Société d'histoire du protestantisme français au Canada (ancêtre de l'actuelle Société d'histoire du protestantisme franco-québécois) ont été versées à une université anglophone, l'Université McGill, en 1946⁹⁶.

Ces faits ne relèvent pas de l'anecdote : force est de constater que les groupes franco-protestants ont été, dès la fin du XIX^e siècle, rapidement anglicisés. La proximité par la foi l'emportant sur la proximité par la langue, et sous l'effet de l'hostilité de l'Église catholique à leur encontre, ses grands animateurs se rapprochèrent précocement d'institutions majoritairement anglophones, ne serait-ce qu'en raison des liens entretenus avec l'Église unie du Canada, dont le siège est situé à Toronto. Son soutien aux franco-protestants s'est traduit dans l'organisation de missions protestantes en français, entamée dès 1830 et qui connaissent un apogée dans les années 1880 et 1890. En outre, la scission du paysage éducatif québécois sur des fondements religieux incita de nombreuses familles franco-protestantes à privilégier une éducation en anglais pour leur progéniture : c'est principalement pour cette raison que l'on retrouve, jusqu'au milieu du XX^e siècle, des francophones au sein des écoles des *Protestant Boards of Schools* de la province (à Montréal comme à Québec)⁹⁷.

⁹⁴ Voir en particulier : HAMELIN Charles, « Daniel Coussirat (1841-1907) : La vie et l'œuvre d'un intellectuel franco-protestant », mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 2001, 200 p. ; HINAULT Catherine, « Catholiques et protestants dans le sud-ouest du Québec des années 1830 à 1920 », thèse de doctorat, Université Sorbonne-Nouvelle, Paris 3, 2011, 1183 p. ; LALONDE Jean-Louis, *op. cit.* ; REMON Denis (dir.), *L'identité des protestants francophones au Québec, 1834-1997*, Montréal, ACFAS, 1997, 208 p.

⁹⁵ BAnQ, P607 : fonds « French Works », correspondance, 1920-1969.

⁹⁶ *Ibid.*, Lomer à Charles Biéler, 25 janvier 1946.

⁹⁷ Sur ce point, voir MACLEOD Roderick, POUTANEN Mary-Anne (dir.), *Meeting of the People: School Boards and Protestant Communities in Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004, 472 p.

Cependant, la structuration du nationalisme canadien français, et le rôle qu'a joué l'Église catholique dans celle-ci, ont entamé ce dynamisme. Au début du XX^e siècle, les groupes franco-protestants du Québec font ainsi face à un défi majeur : la pénurie de pasteurs francophones, denrée des plus rares dans la province. Il faut donc organiser leur venue depuis l'Europe, et deux États constituent les viviers privilégiés de cette filière migratoire établie à des fins culturelles : la Suisse et la France. Les œuvres évangéliques françaises et canadiennes sont à la manœuvre pour coordonner cette immigration, tendance sensible des années 1910 au début de la Seconde Guerre mondiale. Il est difficile d'en évaluer les effectifs exacts, mais un tel flux de population a eu des conséquences importantes au Québec – et ce non seulement pour des questions religieuses. L'augmentation de la population franco-protestante que cet apport européen a engendrée est également à l'origine de l'essor d'institutions confessionnelles protestantes et francophones au Québec. Ce sont d'abord des lieux de réunion (assemblées, temples) où se sont côtoyés des protestants bilingues, d'origine canadienne française, canadienne anglaise ou européenne. Mais plus important, l'arrivée de pasteurs européens au Québec a consolidé l'influence de plusieurs établissements d'enseignement franco-protestants au sein de la province : ils ont formé des générations de francophones proches des milieux de langue anglaise.

André Siegfried, lui-même originaire d'une grande famille protestante havraise, connaissait bien le milieu franco-protestant du Québec, avec lequel il se sentait assez naturellement des accointances. Il ne ménageait toutefois pas ses coreligionnaires, quelle que soit leur sensibilité : les méthodistes incarnaient selon lui « la respectabilité bourgeoise et la sécurité satisfaite du pharisien⁹⁸ », les presbytériens, « travailleurs et sympathiques⁹⁹ », n'en avaient pas moins « imprimé à la société, aux mœurs, à la vie publique même, [un] cachet de rigorisme un peu triste¹⁰⁰ ». Et pris ensemble, ils n'étaient ni plus ni moins que des groupes de « commerçants en bonne voie de réussite¹⁰¹ ». Cette observation n'est pas sans corroborer celles que Max Weber avançait prudemment un an avant que ne soit publié *Les deux races*, dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1905)¹⁰². Au Québec également, protestantisme et dépassement de soi dans le travail libéral paraissent reliés par un faisceau d'affinités électives. Ainsi, dans la province, sociabilités protestantes et sociabilités commerciales sont ainsi difficilement dissociables. À ce titre, les institutions franco-protestantes

⁹⁸ SIEGFRIED André, *Le Canada : Les deux races, problèmes politiques contemporains*, Paris, Armand Colin, 1906, p. 72.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 73.

¹⁰⁰ *Id.*

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 75.

¹⁰² WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964 (1905), 341 p.

constituent des lieux de contact privilégiés entre Français récemment immigrés et Anglo-Québécois, tout autant qu'une antichambre du monde des affaires.

Dans l'entre-deux-guerres, le Québec franco-protestant est dominé par deux figures centrales : Paul Villard (1867-1951) et Charles Biéler (1860-1946). Nous nous proposons ici d'explorer les différentes ramifications de leur réseau social, et de prendre la mesure de leur rôle dans les différentes structures où ils ont été impliqués, pour montrer comment s'articulent les institutions de la vie religieuse et celles de la sphère commerciale.

Paul Villard est né à Saint-Étienne dans une famille qui paraît déjà attachée au méthodisme¹⁰³. Formé en lettres à l'université de Lyon, il enseigne un temps au lycée de sa ville d'origine, avant de faire la rencontre d'une jeune Britannique, Louise Berry, appartenant à l'Armée du Salut. C'est visiblement cette rencontre qui l'incite à émigrer au Québec, où il arrive en 1897 après un an passé à New York. Installé dans le quartier anglophone récemment loti de Notre-Dame-de-Grâce, avec femme et enfants, Villard est immédiatement repéré par le révérend Pinel. Lui aussi Français, Pinel est à la tête de l'Institut méthodiste de Westmount (IMW), fondé en 1880 pour former les protestants de langue française à Montréal. Le Stéphanois en devient le directeur en 1901, tout en continuant à se former – en médecine à l'Université Bishop's, puis à la maîtrise en Arts aux États-Unis. Son implication à l'IMW lui valut également des charges d'enseignement au Collège théologique wesleyen de Montréal, rattaché à l'Université McGill : pour cela, il en obtient un doctorat honorifique en 1916.

Villard, devenu pasteur en 1908, voit sa situation matérielle et familiale se stabiliser au début des années 1910, date à laquelle il cumule, en sus de ses autres charges d'enseignement, la responsabilité de certains cours de français à l'Université McGill (1911). C'est à partir de cette période que Villard devient un véritable passeur entre milieux anglophones et milieux francophones, en s'impliquant dans toutes les structures associatives qui sont en vue au sein de la bourgeoisie libérale de Montréal. Il devient secrétaire général de l'Alliance française en 1915, avant d'en être élu trésorier en 1929 ; c'est lui qui est d'ailleurs l'auteur de la seule histoire de l'Alliance française de Montréal qui existe à ce jour¹⁰⁴. Le comité France-Amérique de Montréal l'a également repéré au milieu des années 1910 : il y rencontre Dandurand et les élites financières anglophones. À l'instar des banquiers que nous

¹⁰³ Pour l'ensemble de ce passage, voir LALONDE Jean-Louis, « Villard, Paul », Biographies de la Société de l'histoire du protestantisme franco-québécois [en ligne]. Consulté le 19 septembre 2021, disponible sur http://www.shpfqbiographies.sitew.ca/fs/Root/chg3n-VILLARD_Paul_v_siteW.pdf.

¹⁰⁴ VILLARD Paul, *L'Alliance française, comité de Montréal : 1902-1942 : quarante années au service de la pensée française*, Montréal, Alliance française, 1942, 112 p.

avons côtoyés plus haut, le pasteur Villard, qui n'a pourtant pas vraiment d'expertise économique, se retrouve intégré au comité de redressement du Franc que nous avons déjà évoqué (1926). En 1930, il est assez connu de la haute société pour intégrer le *Who's Who* canadien.

Le rôle que joue Paul Villard dans l'articulation entre monde des affaires et milieu franco-protestant devient alors clairement visible. Son arrivée à McGill, en 1911, l'avait poussé à faire revivre un club de conversation, le « Cercle français ». La formation éclectique du pasteur, qui n'a pas réussi à soutenir de doctorat en lettres, freine son avancement au département de langues romanes ; et c'est ainsi à la *McGill School of Commerce* qu'il passe l'essentiel de sa carrière universitaire. En 1928, le rôle qu'il jouait au sein du comité de redressement du Franc lui assure une place de conseiller spécial au sein de l'école de commerce de l'université, dont il intègre finalement la faculté des études avancées en 1932, toujours comme instructeur de français. Loin de ne faire lire que les auteurs classiques, il intègre à ses listes de lecture les ouvrages d'économie appliquée d'Édouard Montpetit, ce qui paraît témoigner d'une ouverture sur les milieux francophones libéraux. Les journées du pasteur sont certainement bien remplies à la fin des années 1920, puisqu'on le retrouve parmi les membres actifs de la CCFM. Une telle implication fait des Villard une famille respectée dans le milieu des affaires anglophone, puisque le pasteur est paré de l'honnêteté qui incombe à qui possède ses fonctions spirituelles. Cela a de quoi assurer une bonne carrière à son unique fils, Paul Jr. : sans grande surprise, il suit des études à la *McGill School of Commerce*. Il suit une carrière de comptable dans de grandes entreprises anglophones, sans jamais résider dans des communes à majorité francophone – on le retrouve tantôt à Notre-Dame-de-Grâce, tantôt à Lachute.

L'action de Paul Villard ne laisse pas la France indifférente, puisqu'il reçoit la Légion d'Honneur en 1925, puis les médailles d'or des ministères de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères en 1932. Cette dernière est même assortie d'une rosette spéciale destinée aux Français de l'étranger, l'étoile noire, en 1933. Il ne faut cependant pas s'y tromper : Paul Villard est loin d'être une personnalité consensuelle. Il s'agit avant tout d'un prédicateur, farouchement opposé à l'Église catholique, qui est pour lui la cause de tous les maux du Québec. Ses vues sont exposées dans *Up to the Light: The Story of French Protestantism in Canada*¹⁰⁵, où il développe une histoire révisionniste de la Nouvelle-France : pour lui, il s'agirait d'une colonie de conception et de peuplement protestants. Une telle vision lui vaut une proximité avec les anglophones de tous bords, y compris les plus orangistes. C'est en particulier le cas de John McKay, préfacier d'*Up to the Light*, qui salue en Paul

¹⁰⁵ VILLARD Paul, *Up to the Light: The Story of French Protestantism in Canada*, Toronto, Ryerson Press, 1928, 237 p.

Villard une « personnalité bilingue puissante¹⁰⁶ », dont il faudrait « doter les Églises de moyens pour en faire les centres d'un protestantisme agressif¹⁰⁷ ». Ce dernier, si l'on suit Paul Villard, aurait tout d'un puritanisme – il écrivait par exemple dans *L'Aurore* qu'« un chrétien qui danse est une anomalie ». Ce rigorisme, qui n'est pas sans faire écho à l'appréciation que Siegfried avait des milieux protestants au Canada, n'a visiblement pas beaucoup marqué les contemporains de Villard, qui se contentent d'en faire un passeur : aussi l'Alliance française lui rend-elle hommage en 1941, en soulignant que « le docteur Villard, [...] fit honneur [...] à la culture intellectuelle et spirituelle française et britannique dont il est également imprégné¹⁰⁸ ». Une chose est certaine : en noyant différentes institutions influentes à Montréal, tant sur le plan de la vie de la colonie française que des réseaux d'affaires anglophones, il a fortement catalysé leur rapprochement.

Le même constat peut être fait de Charles Biéler (1860-1946) qui, cependant, est de nationalité suisse jusqu'à sa naturalisation britannique en 1916¹⁰⁹. Biéler vient d'une grande famille protestante établie à Rolle, dans le canton de Vaud, où il a épousé Blanche Merle d'Aubigné (descendante d'Agrippa d'Aubigné). Son premier séjour à Paris, pour études, remonte aux années 1880. Par l'intermédiaire des Merle d'Aubigné, il est cependant parvenu à s'installer avec l'ensemble de sa famille à Neuilly-sur-Seine de 1901 à 1908, période au cours de laquelle il devint secrétaire général de l'Association française des écoles du dimanche. Officier de l'instruction publique, il peine à obtenir la nationalité française ; ayant pris connaissance de la filière migratoire canadienne par le pasteur Coussirat, qui lui assure un poste au Collège presbytérien de Montréal, il choisit d'émigrer en 1908 : selon lui, c'est aussi le désir de ménager de meilleures perspectives de carrière à ses cinq fils qui le détermine à faire ce choix¹¹⁰.

En dépit de la francophonie des Biéler, la famille s'installe à Westmount pour des raisons que Charles n'évoque que de manière très évasive : « on nous conseillait de nous installer de préférence dans la partie anglaise de Montréal ou à Westmount pour que nous puissions plonger nos fils dans le milieu de langue anglaise », écrit-il dans ses mémoires¹¹¹. Ce « on » recouvre vraisemblablement

¹⁰⁶ « *A strong bilingual leader* » (trad. vers le français par l'auteur). VILLARD Paul, *op. cit.*, p. viii.

¹⁰⁷ « *Equipping their churches for aggressive work centres of Protestantism* » (trad. vers le français par l'auteur). *Id.*

¹⁰⁸ VILLARD Paul, *L'Alliance française, comité de Montréal : 1902-1942 : quarante années au service de la pensée française*, Montréal, Alliance française, 1942, p. 25.

¹⁰⁹ La famille Biéler, d'une bourgeoisie lettrée, a laissé de monumentales mémoires collectives. Voir, au Collège presbytérien de Montréal : BIÉLER Charles, BIÉLER Blanche, « Nos origines. Mémorial de la famille des Biéler-Merle d'Aubigné, écrit par Charles et Blanche Biéler et dédié à leurs fils », manuscrit, 436 p. ; ou encore BIÉLER Philippe, *Onward, Dear Boys: A Family Memoir of the Great War*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, 320 p.

¹¹⁰ BIÉLER Charles, BIÉLER Blanche, *op. cit.*, p. 98-99.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 101.

le réseau franco-protestant dans lequel les Biéler s'intègrent très rapidement, tout en ancrant solidement cette famille dans le milieu anglophone¹¹².

On pourrait examiner longuement le rôle joué par Biéler dans les *French Works*, dont il prit la tête dès la fin de la Première Guerre mondiale et sur lesquelles il conserva jusqu'à sa mort la main ferme du pasteur déterminé¹¹³. C'est cependant plutôt l'examen des trajectoires de ses proches qui nous intéresse, car elles témoignent précisément de la proximité entre franco-protestants et bourgeoisie libérale anglophone. Dès l'arrivée au Canada, Blanche prend l'initiative de représenter la *French United Missionary Society* au sein de la fédération des organisations féminines de charité de Montréal, le *Montreal Council of Women*¹¹⁴. Avec le soutien actif de son mari, elle est à l'origine de la fondation de l'église unie de Vimy, établie en 1920 pour commémorer le souvenir des Canadiens protestants tombés au front¹¹⁵. Depuis 1910, ils sont épaulés dans leurs tâches par Hélène Biéler, sœur de Charles, qui les a rejoints à Montréal – et qui n'est autre que la secrétaire de Paul Villard au Cercle français de McGill¹¹⁶.

Les carrières des cinq enfants de Charles et Blanche sont à l'image de leur intégration aux milieux anglophones¹¹⁷. Le premier, Étienne, eut une brillante carrière de physicien, menée sous les auspices de Rutherford à McGill puis à l'Université de Cambridge, qu'il rejoint en 1922. Une pneumonie l'emporte pendant un voyage en Australie en 1929, alors qu'il était promis à une ascension rapide¹¹⁸. Le second, Jean, fut repéré par Herbert Ames : il fut son secrétaire à la direction financière de la Société des nations, dès 1919¹¹⁹. Le bilinguisme de Jean, sa nationalité suisse, les responsabilités de son père sont autant d'éléments qui ont certainement œuvré en sa faveur – et il fit ses preuves à Genève, puisqu'il y resta vingt-deux ans. Le troisième, André, devint un peintre reconnu, membre de l'Académie royale des Arts du Canada. Le quatrième fils Biéler, Philippe, mourut au front en 1917, mais le dernier, Jacques, fit fortune dans le milieu industriel québécois : ingénieur renommé, il se fit connaître pendant la Seconde Guerre mondiale au ministère fédéral de l'Approvisionnement et des Munitions, et mena une vie de *gentleman* dans les grands clubs mondains montréalais¹²⁰.

¹¹² LALONDE Jean-Louis, « Biéler, Charles », Biographies de la Société de l'histoire du protestantisme franco-québécois [en ligne]. Consulté le 19 septembre 2021, disponible sur <http://www.shpfqbiographies.sitew.ca/fs/Root/d43z4-BIELER Charles biogr version finale.pdf>.

¹¹³ *Id.*

¹¹⁴ BAnQ, P653, S2/SS2/D1 : *Montreal Council of Women*, rapports annuels, rapport 1922-1923, p. 7.

¹¹⁵ BAnQ, P607 : fonds *French Works*, modèle de lettre type du *Canadian Vimy Memorial Church*, 6 décembre 1920.

¹¹⁶ BAnQ, P613 : fonds Charles Biéler, Hélène Biéler à Charles et Blanche Biéler, 1919-1922.

¹¹⁷ Pour ce passage, voir BIÉLER Philippe, *op. cit.*

¹¹⁸ BIÉLER Charles, BIÉLER Blanche, *op. cit.*, p. 173.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 187.

¹²⁰ BRETTELL Caroline, *Writing Against the Wind: A Mother's Life History*, Lanham, Rowman & Littlefield, 1999, p. 67-68.

Les Biéler ne sont pas reconnus par la France comme des promoteurs de son action à l'étranger, ce qui s'explique aisément par leurs racines helvétiques. Pour autant, une large partie de leur famille est restée en France, ce qui justifie le maintien de liens forts entre les Biéler de Montréal et l'Hexagone. Ils paraissent posséder une maison à Annonay et continuent de se rendre à Neuilly pour visiter les Merle d'Aubigné : ce n'est pas moins de huit fois qu'ils traversent l'Atlantique entre 1908 et 1935¹²¹. A l'occasion, Charles relate certains de ses périples dans *L'Aurore*¹²².

Le tandem Biéler-Villard, attesté par une correspondance soutenue sur des questions théologiques¹²³, renforce en outre la filière migratoire dont ils ont tous deux bénéficié : ils font ainsi venir au Canada bon nombre de franco-protestants qui, à leur image, se sont immiscés entre milieu francophone et milieu anglophone. Il s'agit surtout de membres de l'Armée du Salut, faisant office d'hommes et de femmes d'action – et complétant ainsi le rôle professoral et évangélique des deux pasteurs¹²⁴. Le Français Georges Peck (1886-1937), venu de Montbéliard au Canada en 1909, en est un exemple : proche de Biéler comme de Villard, il les imita en envoyant également ses enfants suivre des études de commerce à l'Université McGill¹²⁵.

En somme, les différents membres de cette galaxie franco-protestante constituent un réseau tissé serré, faisant office d'intermédiaire entre le milieu français et le milieu anglophone sans nécessairement passer par le truchement canadien-français, la proximité par la foi l'emportant. Tous partagent les mêmes cercles d'influence : il s'agit certes des institutions religieuses, mais aussi de McGill et de l'Alliance française – deux lieux où les anglophones se familiarisent alors avec un français qui est avant tout le français des affaires. Hors du milieu religieux, les trajectoires sociales des franco-protestants de l'entre-deux-guerres témoignent d'une réussite qui suit plus volontiers le modèle anglophone que le modèle francophone. Peut-être faut-il y voir une forme d'assimilation ; plus sûrement, cela illustre la façon dont s'interpénètrent les sociabilités associatives et les sociabilités commerciales.

¹²¹ BIÉLER Charles, BIÉLER Blanche, *op. cit.*, p. 168.

¹²² BIÉLER Charles, « Voyage en France », *L'Aurore*, 1935.

¹²³ BAnQ, P607 : fonds *French Works*, correspondance Biéler-Villard, 1920-1946.

¹²⁴ Parmi ces figures, citons la Gardoise Noémie Cabrit, qui prit la tête de l'Armée du Salut de Montréal (VILLARD Paul, *Up to the Light: The Story of French Protestantism in Canada*, Toronto, Ryerson Press, 1928, p. 120-124), les frères Paul et William Chodat, le Franco-Suisse Henri Ami (BAnQ, P613 : fonds Charles Biéler, correspondance Biéler-Ami, 1922).

¹²⁵ VILLARD Paul, *op. cit.*, p. 104 ; LALONDE Jean-Louis, « Peck, Georges », Biographies de la Société de l'histoire du protestantisme franco-qubécois [En ligne]. Consulté le 19 septembre 2021, disponible sur http://shpfq1.org/wp-content/uploads/2015/11/PECK_Georges-site_SHPFQ.pdf

3. Les fruits de la concorde : de la sociabilité commerciale à la construction d'un écosystème d'affaires franco-canadien

Qu'une multiplicité de contextes permettent à des Français et à des Anglo-Québécois de parler d'affaires ne laisse désormais que peu de doute. Au moment d'évaluer la portée effective de ces interactions, on fait cependant face à une difficulté majeure : toutes choses égales par ailleurs, il est impossible de mesurer de manière chiffrée les conséquences commerciales qu'elles ont eues. On dispose bien, pour les années 1920, de statistiques illustrant les effets des accords de 1922 : en valeur, les flux commerciaux franco-canadiens augmentent régulièrement pour atteindre, en 1929, 140 % des montants échangés en 1921. Les céréales et les métaux font partie des éléments les plus importés par la France, tandis que ses exportations sont dominées par les textiles (environ 25 % du total exporté) et les alcools (entre 18 et 21 %) ¹²⁶. Ce que nous avons nommé le rapprochement par l'intérêt entre Français et Anglo-Québécois peut expliquer cette structuration des échanges franco-canadiens, sans toutefois que l'on puisse la leur imputer totalement.

En revanche, les sociabilités commerciales entre élites françaises et élites anglo-québécoises ont eu des conséquences qualitatives qui sont, quant à elles, plus visibles. Au XIX^e siècle encore, les quelques flux marchands qui unissaient la France et le Québec étaient dignes de ceux que l'on retrouve dans une économie coloniale. Avec le XX^e siècle, la mise en contact des milieux du grand négoce français et anglo-québécois a participé à faire entrer le commerce franco-canadien dans le jeu d'une économie atlantique libérale, capitaliste et mondialisée, accélérant certaines spécialisations productives françaises. Il s'agit donc de le montrer dans cette section ; ce faisant, on pourra faire remonter à l'entre-deux-guerres le développement d'un nouveau modèle commercial français au Québec – qui, plus largement, fait office de matrice pour l'avancement de l'influence économique française au Canada.

La Manche, plus que l'Atlantique, sépare les milieux d'affaires français et anglo-québécois

Pour l'essentiel, l'historiographie des liens commerciaux franco-québécois a insisté sur la compartimentation entre deux cultures économiques, l'une francophone et l'autre anglophone – cette dernière, presque par définition, restant imperméable aux milieux d'affaires français. Aussi excessive que soit cette ligne, il faut souligner que l'appartenance du Canada à l'Empire britannique reste le facteur déterminant l'orientation économique provinciale comme nationale.

¹²⁶ AHECM, A075 W9 : Thèses de licence, 0159 : Victor Pietro Guerci, *op. cit.*, p. 48-50.

À ce titre, le modèle de la grande entreprise anglo-québécoise est par défaut celui de la grande entreprise britannique¹²⁷. Jamais, au cours de leur histoire, les grandes compagnies de chemin de fer que sont le *Grand Tronc* ou le *Canadien Pacifique* ne se sont inspirées des entreprises ferroviaires françaises ou des stratégies de planification que Freycinet développait au cours de leur croissance¹²⁸. 55 % du capital des compagnies ferroviaires canadiennes provient d'institutions britanniques lors de leur fondation, et 78 % de leurs investissements sont dirigés vers la Couronne au début des années 1930¹²⁹. Le constat est analogue lorsqu'on en vient à la structure en capital des grandes banques canadiennes. Au sein du milieu manufacturier, les filières d'approvisionnement sont elles aussi britanniques, et ce de manière écrasante : entre 1920 et 1935, 80 % des marchandises transformées par le *Dominion Textile* transitent par au moins l'un des États du Commonwealth¹³⁰. En outre, et ce y compris après les accords commerciaux de 1922, les entraves au commerce direct avec la France sont nombreuses, tant à l'importation qu'à l'exportation. Afin de se procurer des biens français, que ce soit pour consommation finale ou pour transformation, il est moins coûteux de les importer directement depuis la Grande-Bretagne, une fois que Londres s'est acquittée des droits de douane ; ou plus rapide de les faire venir de New York, après que Washington a alors payé la facture¹³¹. L'émergence d'une communauté d'affaires canadienne française, dont Rodolphe Forget (1861-1919) est certainement la première grande figure, tend par ailleurs à transformer toute transaction avec la France en un geste politique, d'autant plus fort que les obstacles à l'échange sont réels.

Cela dit, la Première Guerre mondiale a marqué un important tarissement des flux de capitaux britanniques à destination du Canada¹³². Cet effet de conjoncture, auquel il faut ajouter l'essaimage d'institutions commerciales franco-canadiennes solidement enracinées au Québec, incite certains magnats anglo-québécois à investir en France – tout en s'inspirant, au passage, du modèle industriel français, reposant sur un plus large recours à l'autofinancement¹³³. Un bon exemple en est donné

¹²⁷ Sur ce point, voir NERBAS Don, *Dominion of Capital: The Politics of Big Business and the Crisis of the Canadian Bourgeoisie, 1914-1947*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2013, p. 3-6.

¹²⁸ SWEENEY Robert, *A Guide to the history and records of selected Montreal businesses before 1947 / Guide pour l'étude d'entreprises montréalaises et leurs archives avant 1947*, Montréal, Montreal Business History Project (McGill University), 1979, 311 p. ; et (1), entretien avec l'auteur, Montréal, 29 juillet 2020, 1 heure 45 minutes.

¹²⁹ FIRESTONE Otto J., *op. cit.*, p. 100-117, 348-351.

¹³⁰ AUSTIN Barbara, MINTZBERG Henry, « Mirroring Canadian Industrial Policy: Dominion Textile, 1873-1990 », dans MINTZBERG Henry (dir.), *Tracking Strategies: Toward a General Theory*, Oxford, Oxford University Press, 2007, ch. 8.

¹³¹ AHECM, A075 W9 : Thèses de licence, 0159 : *op. cit.*, p. 80-88.

¹³² NERBAS Don, *op. cit.*, p. 4.

¹³³ LÉVY-LEBOYER Maurice, « The Large Corporation in Modern France », dans CHANDLER Alfred, DAEMS Herman (dir.), *Managerial Hierarchies: Comparative Perspectives on the Rise of the Modern Industrial Enterprise*, Cambridge, Harvard University Press, p. 117-160.

par le cas de la *Dominion Steel*, et plus particulièrement par l'un de ses cadres montréalais : Mark Workman (1864-1936).

Workman est l'un des premiers représentants de la communauté juive de Montréal à faire fortune dans le milieu industriel¹³⁴. D'abord à la tête d'une entreprise d'usinage portant son nom, il acquit très rapidement d'importantes responsabilités au sein de la *Dominion Steel*, principale entreprise sidérurgique du Canada, dont le siège social est à Montréal, jusqu'à en devenir président. En 1919, Workman se présente en personne à Henri Ponsot, au consulat de France, afin de prévenir le diplomate de sa volonté de voyager en France. Ponsot signale ainsi à Pichon que :

La Dominion Steel Corporation fait de nombreuses affaires avec la France où elle compte d'ailleurs beaucoup d'actionnaires et ses directeurs espèrent fournir tant à l'industrie privée qu'à nos compagnies de chemin de fer. M. Workman désire tout particulièrement rencontrer MM. Loucheur et Buisson et compte se présenter chez eux avec l'Honorable M. Roy, commissaire général du Canada à Paris.¹³⁵

Muni des visas nécessaires, Workman se rend en France en mars 1919¹³⁶. Il reste essentiellement à Paris, rencontre certains des actionnaires français de la *Dominion Steel*, et il parvient même à y sécuriser des marchés. L'essentiel des aciers ou produits houillers importés par la France depuis le Canada est ainsi originaire des aciéries de Workman, pour un montant relativement stable, gravitant autour de 200 000 dollars courants, jusqu'en 1939¹³⁷.

L'effort de prospection déployé par Workman n'est pas seulement intéressant parce qu'il est fructueux : il l'est surtout car il s'exerce hors des institutions qui ont pour objectif avoué de favoriser le développement du commerce franco-québécois (ou franco-canadien). Contrairement à bon nombre des hommes d'affaires anglo-québécois que nous avons évoqués ci-dessus, Mark Workman n'est affilié ni au CFA, ni à la CCFM. L'immense majorité de ses activités philanthropiques sont destinées à l'animation de la vie de la communauté juive de Montréal¹³⁸, que ce soit en étant bienfaiteur de ses centres de santé (l'hôpital général juif, le sanatorium juif de Sainte-Agathe-des-Monts) ou encore de ses lieux de culte (la synagogue réformée de Westmount). La conjoncture de l'immédiat après-guerre, marquée par les nécessités de la reconstruction, paraissent avoir fait de la France un marché objectivement profitable pour la *Dominion Steel*, qui cherche donc à y consolider ses appuis. On peut également soupçonner que les pratiques commerciales de

¹³⁴ TULCHINSKY Gerald, *Taking Root: The Origins of the Canadian Jewish Community*, Lebanon (NH), UPNE/Brandeis University Press, p. 132.

¹³⁵ AMAE, 11CPCOM/73 : Canadiens en France, Ponsot à Pichon, 21 février 1919.

¹³⁶ *Ibid.*, Pichon à Ponsot, 14 mars 1919.

¹³⁷ AHECM, A075 W9 : Thèses de licence, 0159 : Victor Pietro Guerci, *op. cit.*, p. 57.

¹³⁸ « Mark Workman is Dead in 78th Year », *The Gazette*, 2 novembre 1936, p. 7.

certain magnats du grand commerce anglo-qubécois se sont diffusées par capillarité au sein de tout le milieu d'affaires anglophone : Workman aurait ainsi agi par imitation. C'est ce que suggère Henri Ponsot dans sa correspondance au Quai, puisqu'il signale que le patron sidérurgiste s'est doté de recommandations de plusieurs « personnalités canadiennes » avant de se présenter à lui¹³⁹. Workman n'a certainement eu guère de difficulté à se les procurer, car s'il n'est pas en vue au CFA, il l'est en revanche dans d'autres clubs anglophones très courus, comme le club Mont Royal.

La politique de déploiement orchestrée par Workman au nom de la *Dominion Steel* témoigne donc du fait qu'il ne faut pas exagérer la puissance de l'aimant britannique pour expliquer les orientations économiques des grandes entreprises anglo-qubécoises. Elle souligne que la France est progressivement considérée par le milieu anglophone comme un marché intéressant, diversifiant les débouchés traditionnels de la grande entreprise canadienne – et la présence au Québec d'un groupe à la fois anglophone et francophile n'y est sans doute pas étrangère.

Les niches francisées du monde des affaires anglo-qubécois

Les contrats marchands entre Français et Anglo-Québécois ont surtout accéléré le développement de secteurs économiques que l'on peut dire *francisés*. Nous les définissons comme des pans de l'économie provinciale dépendants d'un patronat ou d'une clientèle anglophone, mais dont la prospérité repose sur une main d'œuvre française, un modèle d'affaires inspiré de la France, ou encore sur la réputation de certains produits français. Ils constituent donc le résultat, pour reprendre la terminologie de Michel Espagne, d'un transfert culturel appliqué d'abord au monde de l'entreprise anglo-qubécoise – puis qui, par débordement, concerne aussi l'ensemble de l'économie canadienne¹⁴⁰. L'usage d'une telle notion semble ici adapté car, par-delà la simple connaissance mutuelle, c'est bien parfois la réappropriation de pratiques marchandes ou de stratégies d'entreprise que l'on observe¹⁴¹.

Le premier secteur dans lequel ces transferts sont sensibles est celui des grands magasins québécois¹⁴². Au cours de l'entre-deux-guerres, tous font partie des fleurons du grand commerce

¹³⁹ AMAE, 11CPCOM/73 : Canadiens en France, Ponsot à Pichon, 21 février 1919.

¹⁴⁰ BARJOT Dominique, *art. cit.*

¹⁴¹ C'est sur la dimension de la réappropriation, qui ne suppose pas nécessairement une adoption à l'identique des pratiques mais une réinterprétation de celles-ci en fonction du contexte où elles s'enracinent, qu'insiste Michel Espagne pour définir le transfert culturel. ESPAGNE Michel, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n° 1, 2013.

¹⁴² Pour l'ensemble de ce passage, voir COMEAU Michelle, « Les grands magasins de la rue Saint-Catherine à Montréal : des lieux de modernisation, d'homogénéisation et de différenciation des modes de consommation », *Material History Review/Revue d'histoire de la culture matérielle*, n° 41, printemps 1995, p. 58-68 ; Musée canadien de l'Histoire, « Profil

anglophone, à l'exception d'un seul d'entre eux : Dupuis Frères. Si certains ont ouvert des centres à Québec, les maisons mères sont pour l'essentiel situées à Montréal, où tous ont été fondés entre 1834 et 1891 : Ogilvy, Holt-Renfrew, Morgan, John Murphy, Scroggie, et enfin Carsley (devenu Goodwin en 1909, puis absorbé par le Torontois Eaton's en 1925). Dès la fin du XIX^e siècle, tous ont pignon sur une seule rue : la rue Sainte-Catherine, où ils côtoient également la luxueuse bijouterie de Henry Birks (fondée en 1893). Leur genèse, puis leur croissance, sont contemporaines de celles des porte-étendards du commerce de rayon, dont les enseignes tutélaires sont françaises (Le Bon Marché, 1838), britanniques (Harrods, 1849) ou américaines (Macy's, 1858).

Or, l'entre-deux-guerres est précisément la période au cours de laquelle le grand magasin québécois tend à s'éloigner du modèle britannique pour adopter une stratégie commerciale plus proche du modèle que les Boucicaut ont élaboré au Bon Marché – prix fixe, diversité des objets proposés, réduction des marges, extension de la vente par correspondance. Les années 1880 avaient vu Morgan, la Holt-Renfrew, ou encore Ogilvy cultiver la très haute qualité à des prix souvent extraordinairement élevés ; le culte de l'exclusivité ainsi entretenu s'accompagnait d'une mise à l'écart de la clientèle francophone (catalogues rédigés en anglais, correspondance avec la clientèle assurée en anglais seulement, vendeurs non bilingues). Sous l'effet de l'augmentation du pouvoir d'achat des francophones, ainsi que des missions commerciales menées en France dans les années 1920 (à l'instar de celle de Lyon), c'est vers une forme de « populuxe » que se réorientent les grands magasins montréalais. Birks cherche à attirer une clientèle plus large en soulignant dans ses campagnes que ses bijoux peuvent être ceux d'une vie – et sont ainsi également accessibles à une petite bourgeoisie qui saurait faire des économies en vue d'un tel achat¹⁴³. John C. Eaton, dès 1925, fait de son enseigne « le magasin de la famille¹⁴⁴ » ; tandis que Henry Morgan, dans les réclames qu'il fait publier dans la presse montréalaise, souligne que ses biens sont « accessibles à toutes les bourses et toutes les classes¹⁴⁵ » à partir du milieu des années 1920. Ce faisant, les grands magasins anglophones peuvent concurrencer Dupuis Frères qui, en se décrivant comme « le magasin du

historique des entreprises », *Avant le cybercommerce : une histoire du catalogue de vente par correspondance au Canada* [en ligne]. Consulté le 21 septembre 2021, disponible sur <https://www.museedelhistoire.ca/cmc/exhibitions/cpm/catalog/cat2400f.html>.

¹⁴³ VILLENEUVE René, « Birks, Henry », *Dictionnaire biographique du Canada*, Toronto / Québec, Université de Toronto / université Laval, vol. 15 [en ligne]. Consulté le 6 octobre 2021, disponible sur http://www.biographi.ca/fr/bio/birks_henry_15E.html.

¹⁴⁴ « *The family's department store* » (trad. vers le français par l'auteur). Voir COMEAU Michelle, *art. cit.*

¹⁴⁵ « *It caters to all purses and all classes* » (trad. vers le français par l'auteur). Ce slogan est en particulier repris dans une campagne de publicité diffusé dans le journal mensuel des gens d'affaires anglophones de Montréal, *The Montrealer*, de 1924 à 1945.

peuple », souhaitait s'assurer le monopole de la clientèle de langue française, aux effectifs plus conséquents mais au pouvoir d'achat moindre¹⁴⁶.

Si le grand magasin anglo-québécois forme également un milieu quelque peu éloigné de l'Empire et plus proche de la France, c'est aussi en raison de ce que l'on trouve dans ses allées. Les statistiques canadiennes des années 1920 et 1930 mentionnent que ce sont en moyenne 250 000 dollars de verreries et 50 000 dollars de parfums qui sont importés annuellement au Canada depuis la France : près des trois-quarts de ces montants correspondent à des biens concentrés dans les vitrines de la rue Sainte-Catherine¹⁴⁷. Conscients de l'ampleur de la filière française dans l'approvisionnement en produits de luxe (spiritueux, arts de la table, cosmétiques), les grands magasins anglo-québécois sont fréquemment à l'initiative d'une promotion des biens français – puisqu'ils en tirent également un profit considérable. La reprise économique consécutive à la crise de 1929, ainsi que la révision des accords commerciaux de 1922 en 1933, ouvrent ainsi la voie à l'âge d'or des expositions françaises. Ogilvy en tient trois entre septembre 1933 et décembre 1935 ; pendant les deux mois de l'été 1935, c'est au tour de Morgan de convier 190 maisons de luxe françaises à traverser l'Atlantique. Pour ces dernières, de tels événements sont très profitables, car aucune contribution n'est demandée – elles sont simplement tenues de s'acquitter des frais de transport et d'assurance éventuels que requiert le voyage. La CCFM, non sans fierté patriote, s'en fait un écho à la mesure de l'enthousiasme suscité par l'entreprise des Morgan – et qui paraît déborder largement les frontières provinciales :

Jamais les produits français n'avaient joui d'une telle publicité au Canada : cette exposition attirera une foule considérable et eut même ses échos jusqu'aux États-Unis. C'était la première fois qu'en Amérique du Nord toutes les manufactures nationales françaises étaient représentées dans une même exposition.¹⁴⁸

Le grand magasin québécois constitue en outre un environnement francisé, et ce non seulement parce que s'y trouvent des produits français : ils doivent servir d'écrins à une forme de raffinement à laquelle la France est associée dans les représentations collectives américaines¹⁴⁹. Sur ce plan, l'action de Lady Flora Eaton dans la transformation du grand magasin éponyme est des plus révélatrices. Quoique résidant à Toronto, bastion familial des Eaton, elle dirige de loin la transformation du magasin de Montréal au début des années 1930 en le dotant d'un décor résolument français. En 1931, elle fait appel à Jacques Carlu, architecte français décoré du prix de

¹⁴⁶ COMEAU Michelle, *art. cit.*

¹⁴⁷ *Id.* et AHECM, A075 W9 : thèses de licence, 0159 : Victor Pietro Guerci, *op. cit.*, 1952, p. 57.

¹⁴⁸ BANQ, *Bulletins de la Chambre de commerce française de Montréal*, n° 478, septembre-octobre 1935, p. 16.

¹⁴⁹ Sur ce point, voir DEJEAN Joan, *The Essence of Style: How the French Invented High Fashion, Fine Food, Chic Cafes, Style, Sophistication, and Glamour*, New York, Free Press, 2006, 320 p.

Rome en 1919, pour aménager le dernier étage du magasin de la rue Sainte-Catherine en prenant pour modèle la salle de bal du paquebot *Ile-de-France*, propriété de la Compagnie générale transatlantique. Eaton baptise le restaurant qui y est aménagé *Le Neuvième*, en conservant le français – dans un univers, on l’a souligné, presque totalement anglophone. L’un des salons de réception aménagés au même étage se voit même désigné comme le *salon français*.

Une deuxième niche francisée de l’économie anglo-québécoise est, non sans lien avec les chantiers de Lady Eaton, le secteur de l’hôtellerie de luxe. À la fin des années 1900, le *Board of Trade* tout autant que les grands clubs anglophones de Montréal prennent acte de la rapide métropolisation de la ville : accueillant de plus en plus d’hôtes de marque, l’absence d’un grand hôtel faisant office de vitrine à la cité se fait sentir¹⁵⁰. Pour pallier ce manque, le millionnaire et spéculateur montréalais Charles Hosmer lance en 1910 le chantier du Ritz-Carlton, sur la rue Sherbrooke, en plein cœur du Mille carré doré. Les capitaux nécessaires à cette entreprise sont exclusivement anglophones, de même que ne le sont les actionnaires de la société gestionnaire incorporée en 1912. Son fonds initial (deux millions de dollars) est partagé entre quarante porteurs de titres, dont Hugh Allan, Robert Borden, Huntley Drummond, les Ogilvie, Henry Birks, auxquels s’adjoint Vincent Meredith en 1921¹⁵¹. Pour assurer la rentabilité d’un tel établissement qui se veut un fleuron mondial de l’hôtellerie haut-de-gamme, Charles Hosmer fait appel à César Ritz, alors installé à Paris, pour lui demander des conseils d’aménagement, mais également de gestion. Il lui demande également d’accoler son nom à celui de « Carlton », pour assurer l’image de marque de l’hôtel : non sans tractations, le Suisse accepte « en contrepartie de quoi chaque chambre devra être impérativement dotée d’une baignoire », afin que la réputation de Ritz ne soit pas entachée¹⁵².

Dans les années 1920, les administrateurs de l’hôtel donnent une orientation francophile à l’établissement sous l’impulsion d’un nouveau directeur général exécutif, un Suisse naturalisé français débauché du Meurice en 1924 : Charles des Baillets. Il y fait aménager un café ouvert en tout temps, en sus du restaurant, et qu’il nomme le café de Paris ; c’est également des Baillets qui inaugure le recrutement de chefs français dans l’entre-deux-guerres (Albert Frossard, Laurent Reymond)¹⁵³. L’établissement constitue également un débouché pour des produits français de haute

¹⁵⁰ AHECM, P019 B1 0004, Assemblées générales du *Board of Trade*, 1908-1910.

¹⁵¹ Archives générales du Ritz-Carlton (plus loin AGRC), minutes du conseil d’administration [sans cote], 12 janvier 1911 et 8 février 1921. Les fonds d’archives du Ritz-Carlton ne sont pas classés et ne sont, à l’heure actuelle, l’objet d’aucune politique de conservation. Leur accès n’est pas public. Au moment des recherches préalables à la rédaction de cette thèse, le directeur des opérations de l’hôtel, François Parmentier, nous y a donné accès : c’est ici l’occasion de l’en remercier.

¹⁵² WALLER Adrian, *No Ordinary Hotel: The Ritz-Carlton’s First Seventy-five Years*, Montréal, Véhicule Press, 1989, p. 8-24.

¹⁵³ AGRC, minutes du conseil d’administration [sans cote], coupures de presse et spicilèges, 1924 puis 1940.

qualité. Des Bailleurs coordonne lui-même la constitution de la cave de l'établissement, qu'il garnit de vins français, en communiquant directement avec les propriétaires bordelais et bourguignons¹⁵⁴.

Modèle d'affaires français, produits français, main d'œuvre française, le tout aux mains d'actionnaires anglophones : le Ritz-Carlton n'est pas sans rappeler le grand magasin anglo-québécois. Cela dit, il représente davantage que les galeries marchandes de la rue Sainte-Catherine un important lieu de sociabilité entre Français et anglophones. Si la clientèle qui séjourne dans les chambres de l'hôtel est essentiellement internationale et mondaine, les salons du Ritz-Carlton deviennent rapidement ceux où se retrouvent les héritiers du Mille carré doré pour discuter affaires. Le *Board of Trade* y tient ainsi certaines de ses réunions informelles, mais un plus important marqueur de francisation de l'établissement est l'accueil, en ses murs, de toutes les assemblées générales de l'Alliance française¹⁵⁵.

Si les Morgan comme Charles des Bailleurs choisissaient d'importer eux-mêmes les produits français depuis la France, en contrôlant l'ensemble de la filière d'approvisionnement, ils agissent ici surtout en qualité de gestionnaires : une telle démarche est plus difficile à mener pour des consommateurs individuels. L'entre-deux-guerres marque donc la croissance, à Montréal, du secteur de l'importation de biens français. Il est contrôlé par des Français influents au sein de la colonie française, mais établis préférentiellement dans des quartiers anglophones – afin de capter le pouvoir d'achat de ceux qui y vivent ou qui les fréquentent. Henri Jonas, que nous avons croisé à la GLQ, inaugura ce modèle d'affaires dans les années 1870, mais sa correspondance témoigne d'un apogée de son activité dans les années 1930 : il importe alors directement des spiritueux de Cognac, des truffes de Souillac, des huiles de Provence, du roquefort, des anis de Flavigny, des savons de Marseille, des conserves de Lorient, des parfums, du foie gras et du caviar acheté auprès de la maison Petrossian¹⁵⁶. Les premiers concurrents directs de Jonas s'installent à Montréal au tout début des années 1910, et leurs activités sont essentiellement documentées par l'intermédiaire de la correspondance qu'ils entretiennent avec l'Union française, où ils s'impliquent jusqu'aux années 1940. Il en va ainsi de Raoul Vennat, arrivé à Montréal en 1912, établi à proximité immédiate du port, sur la rue Saint-Denis. À la fois brodeur et flûtiste, il se spécialise dans l'importation de vins et de toiles françaises de grande qualité tout en animant, à partir de 1923, la Société canadienne

¹⁵⁴ *Ibid.*, 1926.

¹⁵⁵ VILLARD Paul, *L'Alliance française, comité de Montréal : 1902-1942 : quarante années au service de la pensée française*, Montréal, Alliance française, 1942, p. 20.

¹⁵⁶ AUMG, MSG 1107 : fonds Henri Jonas & Co., correspondance Delory-Jonas (1920), Phénix-Jonas (1927), Frylis-Jonas (1928), Fau-Jonas (1933).

d'opérette¹⁵⁷. Au début des années 1920, la Société des produits français du Parisien André O. Morin ouvre elle aussi une boutique rue Le Moyne, à quelques encablures du magasin de Henri Jonas, pour importer exactement les mêmes produits de bouche : confitures de Lorraine, marrons glacés ardéchois, fromages¹⁵⁸.

* * *

Dans l'ombre du grand commerce impérial qui unit un dominion à sa métropole, le commerce franco-canadien s'est institutionnalisé de manière originale au cours des années 1920 et 1930. S'il prend avant tout appui au Québec, c'est avec le concours du milieu anglophone qu'il s'est développé : tantôt pour des raisons politiques, tantôt par désir de profitabilité, ses grands acteurs se sont fréquemment impliqués dans les groupes d'intérêt promouvant un « abandon de l'abandon » sur le plan économique. Renforcée par le rapprochement des élites commerciales de part et d'autre de l'Atlantique, la demande des clients anglo-québécois a participé à la spécialisation du commerce d'exportation français à destination du Canada. Peu important en volume, il s'appuie néanmoins sur quelques secteurs stratégiques (spiritueux, cosmétiques) qui participent de la construction de ce que David Todd appelle « l'empire de velours¹⁵⁹ » français à l'étranger. Et contrairement à celles du Commonwealth, les frontières d'un tel empire sont floues. Une fois introduites au Québec avec l'assentiment du grand négoce de la province, les marchandises françaises pouvaient se diffuser ensuite sur le marché canadien, en utilisant les réseaux d'affaires anglo-québécois comme un tremplin vers le reste de la Confédération. C'est donc en partie pourquoi Victor Guerci pouvait affirmer, au milieu du siècle, qu'« une bonne partie du commerce franco-canadien s'est faite par l'entremise de maisons anglaises, mieux introduites sur le marché canadien et disposant de meilleures voies de communication¹⁶⁰ ».

La nature des biens échangés, les contextes de l'échange, la sociabilité élitaires qui l'entoure, semblent montrer à quel point les milieux anglo-québécois nourrissent une réelle francophilie, qui irait jusqu'à sous-tendre les liens économiques. Au Ritz-Carlton comme au *Neuvième*, elle est motivée par un désir de raffinement et de distinction sociale, sur un modèle que l'on retrouve

¹⁵⁷ BAnQ, P860/S6, fonds « Union française », correspondance Morin-Lecointe, juillet 1924.

¹⁵⁸ *Ibid.*, correspondance Seurot-Vennat, 1925 ; TURBIDE Nadia, « Vennat, Raoul », *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 22 septembre 2021, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/vennat-raoul>.

¹⁵⁹ TODD David, *A Velvet Empire: French Informal Imperialism in the Nineteenth Century*, Princeton, Princeton University Press, 2021, 368 p.

¹⁶⁰ AHECM, A075 W9 : Thèses de licence, 0159 : Victor Pietro Guerci, *op. cit.*, p. 52.

ailleurs en Amérique du Nord : au Québec, en revanche, elle revêt une signification plus complexe qu'il s'agit désormais de caractériser.

.

Chapitre 3

—

The French « bon goût ».

L'influence civilisationnelle de la France au Québec anglais

Avant de se rendre dans les plaines d'Artois, Kate Reed, arrivée à Paris depuis Montréal le 15 août 1928, ne chôme pas. Au crépuscule de sa vie, et également en forme d'adieu au monde, elle réalise un long voyage dont la visite des champs de bataille est l'apex. L'été 1928 est pour elle l'occasion d'écumer le pays : après être arrivée dans la capitale, elle réalise un long trajet en train pour se rendre d'abord à Saint-Jean-de-Luz, où elle retrouve de nombreuses amies, dont Lady Reynolds, apparentée aux Drummond¹. Épaulée par sa jeune interprète française, Simone de Courtis, elle prend la voiture de son fils Gordon pour visiter toutes les Pyrénées françaises². Au départ de Biarritz, elle rejoint Pau puis Carcassonne ; apprenant par une lettre qu'une de ses vieilles connaissances se trouve peut-être à Avignon, elle saute dans un train pour s'y rendre³. Mais pressée par un carnet de bal bien rempli, Kate Reed doit déjà revenir à Paris. Car elle n'a pas de temps à perdre : le 29 août, elle déjeune avec l'industriel Bruce Lustgarten, qui est revenu du Touquet pour la voir, au Meurice ; le lendemain, elle doit honorer l'invitation de Tudor et Dolores Wilkinson, collectionneurs américains, qui se sont établis dans une vaste demeure du 18, quai d'Orléans, sur l'île Saint-Louis⁴. Puis il faut dîner à la Reine Pédauque avec une certaine Helen Fitzrandolph de Montréal, et se rendre à un bal organisé par des amis venus eux aussi du Québec : à peine a-t-elle le temps de s'embarquer pour le Touquet, qu'il serait dommage de ne pas avoir vu tant on lui en dit du bien. Fort heureusement, elle a toujours sur elle une bouteille d'Évian, dont sa femme de chambre lui a assuré qu'elle était la garantie d'une bonne santé⁵. D'ailleurs, de son aveu même, la « nourriture délicieuse⁶ » tout autant que le souvenir des « charmants hommes basques⁷ » ne manquent pas de la fortifier.

¹ AMMC, P056 M2019.116.1.1, fonds famille Reed, journal de Kate Reed, 20 août 1928.

² *Ibid.*, 21 août 1928.

³ *Ibid.*, 26 août 1928.

⁴ *Ibid.*, 29 et 30 août 1928.

⁵ *Ibid.*, 16 août 1928.

⁶ *Ibid.*, 28 août 1928.

⁷ *Ibid.*, 21 août 1928.

Le journal de l'année 1928 est le seul de Kate Reed qui nous soit parvenu. Il est cependant la preuve que la riche Montréalaise n'en est pas à son baptême du feu lorsqu'elle visite alors la France : non seulement mentionne-t-elle qu'elle s'y est déjà rendue douze ans auparavant avec son époux, mais l'ampleur du réseau qu'elle y possède montre qu'elle a ses habitudes dans le pays⁸. Elle y retrouve plusieurs de ses compatriotes estivants, ce qui témoigne également de son insertion dans une vaste « colonie nord-américaine » en France⁹. Certes, le monde social de Kate Reed est défini par le statut partagé de ceux qui le composent, point commun plus transversal que celui de la nationalité. Pour autant, elle paraît y retrouver bon nombre d'Anglo-Québécois qui sont, comme elle, familiers d'une France chic, frivole, distrayante – mais qui n'en est pas moins le lieu où il faut se trouver pour être à la mesure de son rang.

Le cas de Kate Reed est l'illustration de certaines habitudes du milieu élitaire anglo-québécois. Loin de fonctionner en isolat, les codes sociaux de ce groupe sont aussi ceux que l'on retrouve dans la haute bourgeoisie internationale, en particulier américaine. Joan DeJean a tenté de montrer, dans un essai de généalogie du *soft power* français, comment les pratiques sociales des classes fortunées étaient façonnées par une référence constante à la France¹⁰. Il faut, selon elle, remonter au XVIII^e siècle pour en comprendre les facteurs principaux : la maîtrise du français dans les cours européennes, le rôle précurseur de la France dans l'émergence de la sociabilité salonnaire, la circulation par des voyageurs cosmopolites de pratiques dessinant un « art de vivre » français – ce dernier relevant d'un artefact utile à la distinction bien davantage que de l'adoption d'une coutume supposément authentique.

Joan DeJean défend en historienne une vision que l'on retrouve chez plusieurs théoriciens des relations internationales, selon laquelle l'influence culturelle, produit d'une histoire et d'un récit sédimenté dans la longue durée davantage que pur résultat d'une politique planifiée, doit être placé au fondement de toutes les relations qui peuvent être nouées entre deux groupes – y compris les relations de pouvoir¹¹. Aussi forte qu'elle soit, cette hypothèse mérite d'être suivie un instant, puisqu'elle a sa part de validité pour comprendre les relations entre le Québec anglophone et la France. Car si le début de siècle est celui d'une « offensive culturelle¹² » du Canada en France, menée

⁸ *Ibid.*, 26 août 1928.

⁹ GREEN Nancy, *Les Américains de Paris : hommes d'affaires, comtesses et jeunes oisifs, 1880-1941*, Paris, Belin, 2014, 510 p.

¹⁰ DEJEAN Joan, *The Essence of Style: How the French Invented High Fashion, Fine Food, Chic Cafés, Style, Sophistication, and Glamour*, New York, Free Press, 2006, 320 p.

¹¹ Le plus célèbre est sans conteste Joseph Nye : NYE Joseph, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990, 308 p.

¹² DONAGHY Greg, ROUSSEL Stéphane (dir.), *op. cit.*, p. 31.

sous l'égide de Philippe Roy, la réciproque est-elle vraie ? À vrai dire, qu'un réseau comme celui de Kate Reed se soit structuré en France ne s'explique pas par la seule diplomatie culturelle française.

Comme pour contrebalancer l'ouverture des sections politiques et économiques du Quai d'Orsay aux Anglo-Québécois, le Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFE), créé en 1920, ne leur accorde pas une importance décisive. Jusqu'en 1940, l'activité canadienne du SOFE, par ailleurs dotée d'un maigre budget, est très largement dominée par la valorisation de l'héritage français au Canada, qu'il considère comme une priorité¹³. L'organisation d'échanges culturels est orientée par ce principe cardinal : les contacts ecclésiastiques coordonnés par le SOFE ne concernent que le clergé catholique¹⁴, les artistes français envoyés au Canada pour représentation le sont toujours pour s'adresser en français à un public francophone¹⁵. Sur le plan éducatif, le SOFE dispose d'une stratégie là aussi centrée sur la promotion du fait français. Au niveau de l'enseignement supérieur, les programmes d'échanges universitaires qu'il encadre concernent des étudiants de langue française, afin de consolider des ponts entre Québec et France¹⁶. Plus révélatrice encore est l'attitude du SOFE vis-à-vis des Alliances françaises : on ne trouve, dans les archives du Service, aucune trace de contacts avec celles de Montréal ou de Québec, alors que des liens sont attestés avec des Alliances françaises situées dans des provinces anglophones (Halifax, Regina, Vancouver)¹⁷. En des territoires déjà acquis à la francophonie, toute politique de promotion du français serait superflue. Il ne faut pas tant y voir une méconnaissance de la société québécoise que l'absence des anglophones sous le radar du SOFE : hors du Québec, on encourage le parler français ; et au Québec même, on soutient la culture canadienne française, puisqu'il n'y aurait pas vraiment lieu de faire de la province un chantier linguistique¹⁸.

Outre des trajectoires mondaines comme celles de Kate Reed, on a vu que les élites anglo-québécoises ont participé à l'ancrage de l'Alliance française au Québec : si, d'un point de vue économique, la France reste un partenaire de second plan, elle semble toutefois faire office de référence et de pôle attractif sur le plan culturel et civilisationnel pour cette petite partie de la haute

¹³ NOUAILHAT Yves-Henri, BÉTEAU Sandrine, « La politique culturelle de la France à l'égard du Canada entre les deux guerres d'après les archives du Service des œuvres », dans *Le fait français et l'histoire du Canada, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1990, p. 75-91 ; AMAE, 420QO : Service des œuvres françaises à l'étranger, œuvres diverses, supplément Canada, notice et affaires politiques (1).

¹⁴ *Ibid.*, affaires religieuses, 1922-1940 (2). Sur l'importance des liens religieux entre France catholique et Québec catholique, voir PRÉVOST Philippe, *La France et le Canada, d'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1994, 492 p.

¹⁵ *Ibid.*, théâtre et musique française au Canada, 1922-1940 (30-33).

¹⁶ *Ibid.*, enseignement supérieur : dossier général (13) ; mobilité universitaire, 1922-1939 (26-27).

¹⁷ *Ibid.*, Alliances françaises, 1922-1940 (2).

¹⁸ *Ibid.*, défense de la langue et de la culture françaises (2) ; ROUSSEL Luc, *Les relations culturelles du Québec avec la France, 1920-1965*, thèse de doctorat en histoire, Québec, Université Laval, 1983, p. 117-126.

bourgeoisie canadienne anglaise. Pour autant, il ne semble pas falloir borner l'influence culturelle française à ce seul groupe d'effectif somme toute réduit. Tenons-en pour preuve ce propos de (1), né en 1952 à Montréal d'une mère anglophone, elle-même née dans les années 1920, et issue du monde de la boutique :

Je me souviens avoir invité ma blonde à la maison en 1974. Elle enseignait le français et était canadienne française. Ma mère lui a dit : « J'espère que vous enseignez le bon français, celui de France, pas celui qu'on entend ici ». Autant vous dire que ça n'a pas aidé à créer de bonnes relations...¹⁹

Le propos peut paraître anecdotique, mais il permet de mettre le doigt sur un aspect crucial : si francophilie anglophone il y a, elle paraît pérenniser une attitude méprisante, à la fois classiste et raciste, envers les Canadiens français – dont la culture, à l'image de la langue, ne serait que le rejeton folklorique et déviant d'une *norme* française, séculaire, européenne, et fantasmée.

Après avoir, au cours des deux chapitres précédents, plus volontiers envisagé le Québec anglophone sous l'angle de la communauté influente, à la manœuvre pour définir les grandes orientations économiques voire politiques de la province, il s'agit plutôt de la considérer dans ce chapitre sous l'angle de la communauté influencée. L'objectif de ce chapitre est double : d'une part, nous caractériserons les origines et les modalités de la francophilie anglo-québécoise pour montrer qu'elle se développe de manière endogène, et qu'elle est porteuse de significations politiques étroitement liées au contexte politique provincial. Ceci la distingue de la francophilie que l'on retrouve ailleurs en Amérique du Nord ou dans la sphère culturelle anglo-saxonne. D'autre part, nous montrerons comment la « colonie française » du Québec et la « colonie anglophone » de France sont les deux groupes principaux qui la portent²⁰. Leur rôle à cet égard est nettement plus important que celui des représentants du Quai d'Orsay ou du SOFE : ces derniers, sans entraver la francophilie anglo-québécoise, ne paraissent pas la promouvoir activement dans l'entre-deux-guerres. Il s'agit des premières traces d'une partition de la politique française au Québec en deux volets, que l'on retrouvera tout au long du siècle : pour les représentants de l'État français, la politique culturelle doit s'appuyer prioritairement sur l'héritage canadien français ; et c'est pour les affaires économiques que se tourner vers les anglophones est bienvenu.

¹⁹ (1), entretien avec l'auteur, Montréal, 29 juillet 2020, 105 minutes.

²⁰ Le terme de colonie désigne ici ce que l'on nommerait aujourd'hui des groupes d'expatriés, terme anachronique au début du XX^e siècle. Sur la cohésion interne à ces colonies et sur leurs activités de promotion indirecte de leurs cultures nationales, voir COHEN Erik, « Expatriate communities », *Current Sociology*, vol. 24, n^o 5, 1977, p. 5-90.

1. *La francophilie anglo-québécoise, un fait social, culturel et politique*

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'engouement anglo-québécois pour tout ce qui a trait à une culture française associée au luxe, au raffinement, mais aussi à une forme de culture légitime n'a rien d'inédit. Dès le début de la période de domination britannique sur le Bas-Canada, les Canadiens anglais des élites dirigeantes, en sus d'être fréquemment bilingues²¹, se sont entourés de Français directement venus de France (et non des Canadiens français). Alex Tremblay-Lamarche souligne l'importance que revêt déjà, aux premiers temps de la Conquête, l'intermariage entre Britanniques et Françaises au Bas-Canada afin de conforter la légitimité du nouveau régime : le général Randolph Routh épousa ainsi, en 1815, la fille d'un proche des officiers de Napoléon Bonaparte, Adèle de Laminière²². Précepteurs et gouvernantes viennent aussi directement de France ou bien ont fait un détour par Versailles avant d'arriver à Québec. Quant aux chefs cuisiniers des gouverneurs du Bas-Canada au XVIII^e siècle, ce sont tous des Français directement recrutés en France²³. Le XIX^e siècle canadien a toutefois retenu l'attention des historiens du Canada pour l'extrême polarisation entre les « deux solitudes » qu'il a vu naître, ce qui fait en sorte que le goût français des Canadiens anglais est un fait peu documenté pour cette période. Force est néanmoins de constater que, dans les années 1920 et 1930, la francophilie continue de se manifester dans la vie quotidienne des anglophones de l'élite politique et commerçante québécoise : elle en rythme l'organisation et en marque l'espace fréquenté.

Les demeures aisées construites au début du siècle dans les bastions de l'anglophonie québécoise – Westmount ou le Mille carré doré pour Montréal, la Grande Allée pour Québec – sont architecturalement marquées par l'influence française. Elle est vue comme un double gage de distinction, puisqu'elle différencie le style de l'habitation bourgeoise québécoise du modernisme américain tout autant que de l'académisme britannique. Ce faisant, on affiche sa fortune tout autant qu'un attachement, certes formel et qui n'a de valeur que parce que perçu, à une Europe continentale qui est alors vue comme le berceau et le centre de la civilisation moderne²⁴. On en retrouve un peu du style dans certains grands projets du principal architecte montréalais de l'aube du XX^e siècle, David J. Spence. S'il n'a pas étudié, ni même séjourné à Paris, les luxueux immeubles de rapport qu'il fait construire s'inspirent explicitement du style haussmannien, auquel il donne une

²¹ Voir chapitre 1, p. 61.

²² TREMBLAY-LAMARCHE Alex, « La francophilie des gouverneurs britanniques dans les premières décennies du Régime anglais », *Cap-aux-Diamants*, vol. 133, 2018, p. 39.

²³ LAFRANCE Marc et DESLOGES Yvon, *Goûter à l'histoire : les origines de la gastronomie québécoise*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 1989, 160 p.

²⁴ DEJEAN Joan, *op. cit.*

tonalité parfois éclectique, dans ce que l'on appelle le style Beaux-Arts – sorte de prolongement flamboyant du style Second Empire. Ni Montréal ni Québec ne font toutefois l'objet d'une politique urbaine sur le modèle des grands travaux de Paris : c'est donc plutôt dans les habitations individuelles que l'on décèle l'influence française, qu'il s'agisse dans des détails venus du Grand siècle ou tout récemment importés des chantiers de la Belle-Époque.



Figure 7a. La maison William-Dow (1860, 1912, 1933) : porche d'entrée
1175-83, place du Frère André, Montréal
Style néo-Renaissance
Siège de l'*Engineers' Club* de Montréal



Figure 7b. Les appartements Linton (1908)
1509, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
Style Beaux-Arts
Quatre derniers étages de l'immeuble de rapport



Figure 7c. La maison Abraham-Bronfman
(1931)
Style Beaux-Arts
4363, avenue Westmount, Westmount
Demeure familiale



Figure 7d. La maison Frederick-Newman-
Beardmore (1914)
Style Beaux-Arts
1415, avenue des Pins Ouest, Montréal
Demeure familiale

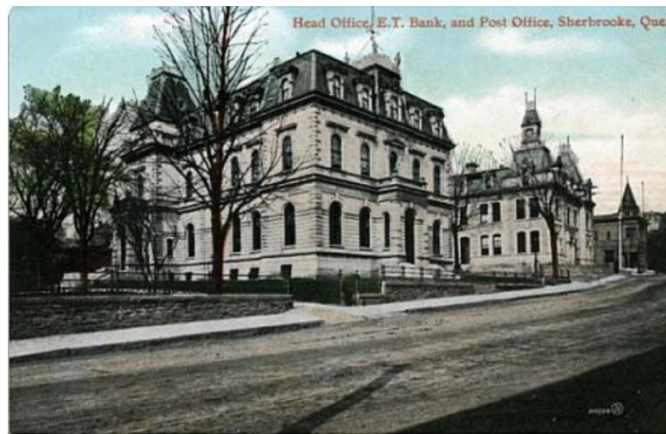


Figure 7e. Le siège social de l'*Eastern Townships
Bank* (1875, 1902)
Style Second Empire (tardif)
241, rue Dufferin, Sherbrooke

*Figure 7 – Les quartiers anglophones des villes québécoises : des carrés français au nord de la Louisiane*²⁵

En guise de marqueurs de l'influence architecturale française, repérer les mansardes (7c, 7d, 7e), les frontons triangulaires (7a, 7b, 7d), le recours à la pierre de taille (dans tous les cas), la couverture en ardoise et les zingueries (7c, 7d, 7e).

²⁵ Photographies de source personnelle ou tirées d'Images Montréal, « Les maisons anciennes » [en ligne], consulté le 28 septembre 2021, disponible sur <https://imtl.org/image.php?id=3742>. Ensemble inspiré de RÉMILLARD François, *Demeures bourgeoises de Montréal : le Mille carré doré, 1850-1930*, Montréal, Éditions du Méridien, 1987, 244 p.

L'influence décorative française ne s'arrête pas aux façades ni aux perrons. Dans les années 1920, les familles de la bourgeoisie montréalaise importent directement des objets d'art français afin de meubler leurs intérieurs, ce qui participe également au soutien d'une filiale d'importation française au Québec. Tenons-en pour preuve le cas de la famille McConnell²⁶. Son patriarche, John W. McConnell (1877-1963), est l'incarnation du patron polyvalent, impliqué dans l'industrie sucrière (*St. Lawrence Sugar*), la compagnie des tramways de Montréal, ou encore dans la *Canadian Light and Power Company*. En 1924, McConnell rachète une vaste demeure néo-Renaissance sur l'avenue des Pins, établie sur les plans de David J. Spence, et encore inachevée (ses travaux ont commencé en 1913). Pour la meubler, les McConnell s'adressent directement à des maisons françaises, auprès desquelles ils passent des commandes de plusieurs milliers de dollars : c'est en particulier le cas auprès de l'entreprise parisienne Molyneux, rue Royale, spécialisée dans les tissus (rideaux, fauteuils), les cuirs et les parfums²⁷.

Les repas servis aux tables des cercles anglophones de Montréal au début du siècle accordent eux aussi la part belle à la gastronomie française, dont les plats les plus représentatifs sont servis lors des dîners de gala. La collection de menus de fête québécois ou de cartes de restaurants montréalais réalisée par le mécène David R. McCord au cours des années 1970 en est très représentative. Parmi la centaine de menus rédigés en anglais et antérieurs à 1939, tous sans exception comportent au moins la mention d'un plat en français, dans une orthographe parfois approximative. Aussi sert-on, à l'occasion du 50^e anniversaire du barreau de Bedford, de la « tarte citronnée [*sic*] », des « *ribs of beef* au champignon [*sic*] », ou encore du « *boiled salmon* maître d'hôtel *sauce* »²⁸. Un comité municipal de citoyens de Montréal propose au 5^e comte Grey, lors de sa visite officielle dans la ville en 1911, des « *potatoes* parisienne » ainsi, qu'en guise de dessert, des « *pears* Melba »²⁹. Plus révélateur encore est le menu servi au duc de Devonshire par un comité municipal auquel s'adjoint le *Board of Trade*, en 1920. Devonshire, qui ne maîtrise pas le français, est alors gouverneur général du Canada – soit représentant direct de la Couronne britannique sur le sol du Dominion. On lui offre un menu dont seule la page de garde est rédigée en anglais, et à l'intérieur duquel on lit, en français cette fois :

Céleri – Olives – Amandes
Tortue verte en tasse
Filet de sole « Otero »
Suprême de chapon royale

²⁶ Sur les McConnell, voir FONG William, *J. W. McConnell: Financier, Philanthropist, Patriot*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2008, 733 p.

²⁷ AMMC, P607 : fonds de la famille McConnell, reçus de factures, 1924-1925.

²⁸ AMMC, C285 : collection de menus, A1/2, menu servi pour célébrer le 50^e anniversaire du barreau de Bedford aux avocats de l'ordre, Montréal, 14 mai 1908.

²⁹ *Ibid.*, menu servi au comte Grey en visite officielle, Montréal, 4 mai 1911.

Pommes Duchesse
Argenteuil vinaigrette
Soufflé glacé aux fraises
Friandises
Café³⁰

Que l'on ne s'y trompe pas : l'usage du français n'est pas ici réalisé pour rappeler que le Canada est *de facto* bilingue, ni même que l'événement est réalisé dans une province majoritairement francophone. En effet, Devonshire n'a que peu d'attaches au Canada, où il ne resta que de 1916 à 1921 : il est avant tout britannique³¹. Quant au comité d'accueil qui le reçoit à Montréal, il a été constitué par un Anglo-Québécois proche de Devonshire, Arthur Meighen, et ce sont donc des anglophones qui le composent pour l'essentiel³². L'usage du français ne s'explique donc pas par des raisons politiques ou linguistiques, mais par des raisons sociales : servir un menu (en) français est de bon ton pour un hôte aussi prestigieux. On remarquera d'ailleurs que ce sont des plats du répertoire classique de la grande cuisine française qui sont servis – plats qu'Auguste Escoffier avait participé à introduire au Canada lors de l'exposition française de Toronto, qui s'était tenue dans la Ville-Reine en 1899³³.

Que ce soit dans l'architecture ou à table, on peut aisément rapprocher la francophilie anglo-québécoise d'une forme de consommation ostentatoire, visant à affirmer la force d'un statut social et la maîtrise authentique de codes esthétiques supposément français – ce qui, par extension, projette sur le groupe canadien français l'image d'une nation abâtardie. Mais c'est également dans un cadre plus intime que la culture légitime française est utilisée comme un outil de distinction. Elle fait, à ce titre, partie des incontournables dans l'éducation des jeunes gens de bonnes familles anglophones. Lorsqu'on quitte le cadre scolaire unilingue fixé par les *Boards of Schools* protestants, l'éducation paraît se faire, à la maison, d'une manière bilingue, mais sans jamais avoir recours à des éléments culturels canadiens français. Elsie Reford née Meighen (1872-1967), nièce de George Stephen, l'aurait d'ailleurs appris à partir d'une bibliothèque familiale toujours conservée dans la demeure familiale montréalaise, et dont près de la moitié des titres seraient des livres de littérature ou de philosophie françaises³⁴. Ce type de pratiques est également attesté dans la grande bourgeoisie juive de Montréal : c'est également par cet intermédiaire qu'Alan B. Gold (1917-2005), futur

³⁰ *Ibid.*, menu servi à l'occasion de la réception du duc de Devonshire à Montréal, 19 février 1920.

³¹ HARRIS Carolyn, « Victor Christian William Cavendish, 9^e duc de Devonshire », *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 29 septembre 2021, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/victor-christian-william-cavendish-9e-duc-de-devonshire>.

³² *Id.*

³³ Musée Escoffier de l'art culinaire de Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes), collections permanentes : menus servis au banquet de l'exposition franco-canadienne de Toronto, 16 février 1899 et notice.

³⁴ (12), entretien avec l'auteur, Montréal / Price, 7 février 2021, 56 minutes.

négociateur fédéral dans la crise d'Oka et chancelier de l'Université Concordia, serait devenu francophone – tout en reproduisant cette pratique avec ses propres enfants³⁵. Il n'est donc guère étonnant de voir le *Montreal Gazette* s'émouvoir avec force emphase de la mort d'Anatole France en 1924 : « il était un écrivain merveilleux », qui avait « interprété l'esprit français avec une beauté lumineuse » : en définitive, avec lui, « le monde perdait un génie »³⁶.

Par ailleurs, au milieu des années 1920, les publications pédagogiques destinées à l'apprentissage du français comme langue seconde se sont multipliées au Québec, pour atteindre jusqu'aux enfants en très bas âge, mais tout en conservant la France comme seul référentiel. Ainsi en est-il du recueil de berceuses françaises *Nursery Friends from France*, diffusé dans la province en 1925³⁷. Compilation de comptines françaises illustrées, accompagnées de leur version anglaise, cet ouvrage rassemble toutes les images d'Épinal de la France : Cadet Rousselle et Frères Jacques, dessinés comme s'ils étaient tirés d'une toile de Watteau, y batifolent dans une campagne parsemée de chapelles gothiques. Le programme de l'ouvrage, indiqué en préface, tend à en faire un véritable Lavisse destiné aux petits anglophones :

Ces petites *chansons* [...] viennent en Amérique avec leurs rythmes vivants et variés, tantôt gais et joyeux, tantôt doux et tendres. On ne peut les attribuer à un auteur isolé, car elles viennent des cœurs de tout un peuple. Il y a davantage de la vraie France dans ces rimes qu'en des volumes et des volumes de livres érudits.³⁸

Le détour par la France – au sens figuré – n'est pas seulement notable dans l'enseignement de la langue : il l'est aussi dans l'éducation aux arts. Ainsi, comme c'est le cas au moins depuis la fin du XIX^e siècle, l'éducation musicale des Anglo-Québécois est essentiellement assurée par des précepteurs français. Une famille de Français installée à Montréal la prend en charge : il s'agit des Letondal. Le premier d'entre eux à s'être installé est Paul, pianiste et violoncelliste venu de Franche-Comté en 1852. Il se fait rapidement connaître pour avoir établi à Montréal un commerce d'importation de pianos français, mais également pour des concerts de musique religieuse où il s'impose comme un virtuose d'autant plus prodigieux qu'il est aveugle depuis l'enfance. Son fils Arthur (1869-1956), étudia à Paris de 1890 à 1904 ; pendant ses séjours montréalais, il assura

³⁵ (19), entretien avec l'auteur, Montréal, 29 juillet 2020, 105 minutes.

³⁶ « [Anatole France] was a wonderful writer – interpreted French spirit with luminous beauty » ; « world loses a genius » (trad. vers le français par l'auteur). *The Montreal Gazette*, « Anatole France, French Literary Master, Is Dead », 13 octobre 1924, p. 13.

³⁷ « These little chansons [...] come to America, bearing the lively, varied rhythms, now gay and bounding in merriment, now sweet and tender, which can well up from no single writer, but only from the hearts of a whole people. There is more of the real France in these rhymes than in volumes of more learned books » (trad. vers le français par l'auteur). BEAUPRÉ MILLER Olive, *Nursery Friends from France*, Chicago, The Book House for Children, 1925, 140 p. ; consulté dans Archives du musée McCord, C117/F M2015.121.1 : fonds « Nursery Rhymes from France ».

³⁸ *Ibid.*, p. 3.

plusieurs cours particuliers de piano et d'orgue dans le Mille carré doré. Son propre fils, Henri Letondal (1901-1955), l'imita³⁹.

La haute bourgeoisie anglophone du Québec, en revendiquant très majoritairement son attachement à la Couronne britannique, est tout au long des premières décennies du siècle l'incarnation même de la bourgeoisie d'Empire au Canada. Pourtant, elle fait partie des catégories anglo-canadiennes pour lesquelles la francisation est, sinon la plus forte, au moins la plus apparente. Cela coûte en effet cher que d'afficher une francophilie synonyme de culture du luxe et du raffinement, ce qui en fait l'apanage d'une classe urbaine et aisée. Affirmer ainsi un goût français permet en outre aux Anglo-Québécois d'exercer sur les Canadiens français une domination symbolique importante. En mettant en scène leur maîtrise des codes de la culture bourgeoise française, ils peuvent indirectement assimiler la culture canadienne française à un folklore régional, qui n'aurait ni les moyens économiques, ni les moyens intellectuels de s'élever au niveau de la civilisation dont elle est issue. La francophilie anglo-québécoise n'est donc pas seulement la manifestation d'une sympathie pour la France conforme à ce que promeut l'Entente cordiale franco-britannique : elle est sous-tendue par un motif raciste, trouvant ses origines dans l'histoire de l'impérialisme britannique au Canada⁴⁰.

2. La pratique du voyage en France chez les Anglo-Québécois : un Grand Tour à lui seul

La force de l'influence française sur le monde anglophone du Québec se mesure également à la popularité qu'y possède le voyage en France, et que l'on peut apparenter à un Grand Tour⁴¹. Qu'il soit à visée touristique ou non, il est en effet généralement entouré d'une rhétorique humaniste, comme s'il s'agissait de retourner aux sources tant de la civilisation que des cultures politiques qui façonnent le Canada contemporain. Car le voyage en France va aussi de pair avec le retour de France : il permet à ceux qui le réalisent de se prévaloir d'une connaissance de la deuxième mère-patrie qui serait au moins aussi forte que celle qu'en ont les Canadiens français, tout en affichant

³⁹ POTVIN Gilles, « Letondal, Paul », « Letondal, Arthur », « Letondal, Henri », *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 29 septembre 2020, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/letondal-paul>.

⁴⁰ Cette piste d'interprétation est confirmée par entretiens : (9), Montréal, 28 septembre 2020, 55 minutes ; (22), Montréal, 3 octobre 2020, 65 minutes, (12), Montréal / Price, 7 février 2021, 56 minutes ; (14), Montréal / Vancouver, 12 février 2021, 78 minutes. Sur le racisme britannique au Canada visant explicitement les Canadiens français : BERGER Carl, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 2013 (1970), 277 p. ; LEITCH Gillian, *The Importance of Being English? Identity and Social Organization in British Montreal, 1800-1850*, thèse de doctorat en histoire soutenue à l'université de Montréal, 2007, 293 p.

⁴¹ Sur la signification du terme même de Grand Tour, voir NEWMAN Gerald, *The Rise of English Nationalism*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1987, p. 12-14, p. 39-44, et BERTRAND Gilles, « Grand Tour (tourisme, touriste) », dans CHRISTIN Olivier (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Métailié, 2010, p. 171-187.

une éducation de *gentleman* ou de *lady*, dans la tradition héritée des Lumières britanniques⁴². Au cours de ce travail de recherche, j'ai pu constituer un échantillon de 30 individus anglo-qubécois qui se sont rendus en France dans l'entre-deux-guerres dans une telle logique, explicitée par des témoignages ou des récits de voyage. La construction de ce groupe fut essentiellement déterminée par les sources que j'ai alors eues à disposition dans un contexte de faible accessibilité de la documentation : je me suis donc borné à la sélection d'individus pour lesquels j'ai pu attester d'un séjour en France, d'un lieu de résidence permanente au Québec, mais aussi identifier l'âge, le genre et la profession du père. Les conclusions qui suivent s'appuient sur l'exploitation de ces trajectoires. On ne cherche pas ici à les ériger en une norme, ni même à faire de l'ensemble qu'elles constituent un échantillon représentatif : elles sont en effet documentées par des sources privées, dont on sait qu'elles sont plus abondamment produites par les catégories les plus aisées. Il s'agit cependant de mieux cerner leur profil et de recouper les témoignages écrits laissés par ces voyageurs pour identifier d'éventuels motifs communs sous-tendant le choix du départ ou caractérisant le séjour en France⁴³.

Les voyageurs anglo-qubécois en France qui entreprennent ce Grand Tour vers la France le font, pour 85 % de ceux recensés, avant 30 ans – ce qui confirme la dimension initiatique de la traversée de l'océan Atlantique. Il est, en outre, onéreux : il faut ajouter, au prix du billet de paquebot, celui du logement et de la nourriture, ainsi que des transports une fois arrivé sur place⁴⁴. C'est donc sans surprise que, dans l'échantillon ci-dessus, ce sont majoritairement des représentants de la haute bourgeoisie commerciale que l'on retrouve. Frank Duggan en est un bon exemple : issu d'une famille montréalaise qui a fait fortune dans la spéculation immobilière, il part voyager autour du monde en 1925. La France n'est ici qu'une étape avant de poursuivre plus loin : d'ailleurs, le journal de Duggan met surtout l'accent sur le caractère récréatif de son séjour en France, à l'image des lieux qu'il a visités – Paris, Nice et Monte-Carlo, qui sont également autant de destinations fréquentées par une clientèle britannique depuis la fin du XVIII^e siècle. L'aspect formateur du Grand Tour paraît surtout être un prétexte commode qu'il convoque dans la correspondance qu'il entretient avec son père, afin que ce dernier lui envoie l'argent nécessaire pour mener grand train⁴⁵. Katherine Skelton, apparentée à une grande famille patricienne de Montréal, les Cuthbert, fait elle

⁴² Ce point et le passage suivant s'appuient largement sur LACROIX Michel, *L'invention du retour d'Europe. Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, Québec, Presses de l'université Laval, 2014, 344 p.

⁴³ Voir Annexe A, p. 454.

⁴⁴ À titre indicatif, un trajet transatlantique en troisième classe coûte 150 F en 1912, et environ 400 F s'il est réalisé en première classe : Conseil général de la Manche, « Trafic transatlantique de Cherbourg entre 1850 et 1939 », *Wikimanche* [en ligne]. Consulté le 8 novembre 2021, disponible sur https://www.wikimanche.fr/Trafic_transatlantique_de_Cherbourg_entre_1850_et_1939.

⁴⁵ AMMC, P639/A : fonds Frank Duggan, journal, 1925 et 1929.

aussi de même ; et paraît surtout profiter de Paris pour sortir au théâtre ou aller de bal en bal⁴⁶. Ce type de pratiques n'est pas limité aux élites urbaines, et on le retrouve également chez les représentants de la notabilité rurale anglo-québécoise. Ainsi en est-il de Anne Hackett, qui prit soin de partir du Québec de manière à célébrer la Saint-Sylvestre 1930 à Paris. Son journal prend la forme d'un collage d'invitations mondaines en tous genres, du concert des Cosaques du Don à un récital de piano salle Pleyel, en passant par les salons de la professeure de musique Hortense de Sampigny⁴⁷. Un tel profil, celui du rentier oisif et fortuné, recoupe par bien des aspects celui de l'artiste anglo-québécois de la « génération perdue » (John Glassco, Leon Edel)⁴⁸.

Ranger tous les voyageurs anglo-québécois en France derrière cette catégorie relèverait cependant de la caricature, et c'est le cas de Kathleen Henrietta Warren, dite Kay, qui l'illustre le mieux⁴⁹. Née à Montréal, son père est cependant propriétaire de plusieurs filatures à Coaticook et à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce qui lui vaut une enfance partagée entre l'île de Montréal, la Montérégie et les Cantons-de-l'Est. Diplômée de l'Université McGill en 1932, Kay quitte le Canada en 1935 pour devenir lectrice d'anglais au lycée de jeunes filles de Nîmes le 1^{er} septembre de la même année. Passant par Paris, elle est hébergée un temps dans un internat rue de Lübeck, où elle sympathise avec d'autres jeunes Canadiennes anglophones qui séjournent dans la capitale. Arrivée dans le Gard, elle entretient avec elles une correspondance assidue tout en nouant des liens étroits avec ses collègues et ses étudiantes. Cela l'incite à sillonner la France en leur compagnie, et on retrouve ainsi Kay sur la route du mont Aigoual, sur la côte d'Azur, à Aigues-Mortes, à Marseille, dans les gorges du Tarn (mars-mai 1936), puis à Vimy et enfin à Paris. La jeune enseignante dit devenir ainsi parfaitement bilingue et s'intègre alors à un véritable réseau amical franco-canadien, impliquant des Canadiennes installées en France comme des Françaises. Kay reste en France jusqu'en 1938, ses papiers personnels mentionnant parfois qu'elle visite un « oncle » résidant dans les Cévennes – ce qui pousse à croire qu'un ancien lien familial, reliquat d'une migration franco-protestante, a justifié son départ pour Nîmes trois ans auparavant. Elle devient ensuite enseignante et bibliothécaire à Memphrémagog, après son mariage, en 1941.

De tels Grands Tours ont des conséquences parfois durables, puisque certains des Anglo-Québécois qui le pratiquent finissent par s'installer en France – ou, à tout le moins, conservent

⁴⁶ AMMC, P105 A/14 : fonds K. M. Cuthbert Skelton, *scrapbook*, janvier 1934.

⁴⁷ Centre de recherches pour l'étude des Cantons-de-l'Est (plus loin ETRC), P158 : fonds famille Hackett, journal de voyage d'Anne Hackett, 1930-1931.

⁴⁸ Voir section 5 de ce même chapitre.

⁴⁹ ETRC, P135 : fonds Henrietta Kathleen Warren Milne [non classé], cartes postales, photographies, documents d'identité, 1935-1938.

avec l'Hexagone des liens très étroits. Il en va ainsi de George W. Stephens Jr. : l'importante fortune familiale lui permit de se rendre fréquemment en France, où il paraît avoir un temps mené une vie de bohème avant d'épouser une autre héritière italienne vivant à Paris. Après avoir laissé sa place à la présidence de la Commission du port de Montréal, il se porte acquéreur d'une résidence à Saint-Germain-en-Laye où il passe la majeure partie de l'année. Ses anciennes fonctions, son bilinguisme, mais également une francophilie affichée dans un goût pour l'art et pour la littérature française, lui valent d'être repéré par le consul de France Émile Naggiar lorsque Stephens revient à Montréal. Il y voit même un acteur propice à faire avancer les intérêts français au Canada, puisqu'il « ne doute pas en effet qu'il ne soit possible de nous l'attacher notablement en tenant compte de son goût pour cette douceur de vivre qu'il dit ne trouver qu'en France et de l'intérêt qu'il porte à la culture et à la mission civilisatrice de notre pays⁵⁰ ».

Stephens n'est pas le seul Anglo-Québécois à avoir acquis dans l'entre-deux-guerres une résidence en France, puisque Ethel Hurlblatt, réformatrice sociale et directrice du *Royal Victoria College* de l'Université McGill, passa les dernières années de sa vie à Tours, de 1930 à 1934⁵¹. Par-delà la présence physique, le séjour en France a également consolidé des amitiés transatlantiques dont la durabilité, peu attestée chez Kay Warren, l'est toutefois chez d'autres Anglo-Québécois illustres. C'est en particulier le cas pour Eliza Walker-Beaugrand. Issue d'une famille américaine, elle suivit à de nombreuses reprises son époux Honoré Beaugrand en France : après le décès de Beaugrand en 1906, elle nourrit un échange épistolaire soutenu avec la famille Bartholdi ou encore Octave Uzanne, et continue de se rendre en France⁵².

Cela dit, à l'exception des rares rentiers recensés dans le tableau placé en annexe, les jeunes Anglo-Québécois qui font le choix du départ le font dans une optique claire : rester temporairement en France pour y bénéficier d'une formation universitaire.

⁵⁰ AMAE, 11CPCOM/73 : Canadiens en France, Naggiar à la direction d'Amérique, 18 septembre 1923.

⁵¹ MORTON Suzanne, « Hurlblatt, Ethel », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 16, Québec / Toronto, Université Laval et University of Toronto, 2003 [en ligne]. Consulté le 30 septembre 2021, disponible sur http://www.biographi.ca/fr/bio/hurlblatt_ethel_16F.html.

⁵² AMMC, P675/C2,2 : fonds Honoré Beaugrand, correspondance, fichier 3 (1901 et ultérieurement).

3. Une deuxième alma mater : les Anglo-Québécois sur les bancs des universités françaises (années 1920 – années 1930)

Les échanges universitaires franco-québécois ont fait, dès les années 1980, l'objet d'une littérature extrêmement abondante et ce dans une perspective souvent politique⁵³. La coopération universitaire est en effet l'un des premiers domaines dans lesquels la province put jouir d'une importante autonomie, dans le sillon de la doctrine Gérin-Lajoie (1965) qui prolongeait hors des frontières provinciales les compétences dont celle-ci disposait intégralement pour s'administrer – dont l'éducation. En la matière, l'historiographie a surtout replacé les échanges franco-québécois dans le cadre plus large des partenariats culturels unissant la sphère de la francophonie. En conséquence, elle tend à associer la genèse des liens universitaires entre la France et le Québec au moment de leur forte institutionnalisation dans les années 1960. Or, dès l'après Première Guerre mondiale, la mobilité étudiante entre la France et le Québec prend un essor considérable : elle peut relever tant de l'initiative individuelle que du partenariat entre établissements, impliquant alors davantage d'institutions gouvernementales⁵⁴. Des trajectoires étudiantes que nous avons isolées, toutes sauf une seule passent par Paris : la Ville Lumière est, dans l'entre-deux-guerres, non seulement la capitale universitaire de la France mais également l'un des centres mondiaux de la vie intellectuelle et scientifique.

Qui part et pourquoi ?

La place occupée par les anglophones parmi les étudiants québécois candidats au départ vers la France au cours de l'entre-deux-guerres est mal connue. Tout au plus dispose-t-on de chiffres pour les anglophones participant aux programmes d'échanges gouvernementaux mis en place par la province. Si l'on prend le cas des bourses d'Europe, dispositifs permettant à des étudiants québécois de partir un an dans une université du Vieux continent, on sait que 10,8 % des lauréats ayant choisi la France étaient anglophones sur l'ensemble des années d'activité du programme (1920-1959)⁵⁵. Cependant, ce chiffre ne représente pas la part des anglophones parmi le total des étudiants québécois ayant réalisé une partie de leur cursus en France. Plusieurs d'entre eux se sont

⁵³ Sur ces sujets, voir entre autres MESLI Samy, *La coopération franco-québécoise dans le domaine de l'éducation : de 1965 à nos jours*, Québec, Sillery, 2014, 376 p. ; GAGNON Robert, GOULET Denis, *op. cit.* ; PORTES Jacques, SIMARD Sylvain, *La coopération universitaire entre la France et le Québec : bilan et perspectives*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2020, 166 p.

⁵⁴ Le passage qui suit, en sus des références mentionnées au gré du texte, s'appuie également sur les dépouillements suivants : AMAE, 420QO/10 : associations canadiennes françaises d'éducation ; 420QO/13-16 : universités ; 420QO/25 : examens et diplômes ; 420QO/26-28 : mobilité universitaire.

⁵⁵ GAGNON Robert, GOULET Denis, *op. cit.*, p. 25.

en effet affranchis du système des bourses d'Europe : c'est en particulier le cas des non bilingues, ou de ceux qui, venant d'un milieu déjà particulièrement aisé, n'ont guère besoin de soutien financier pour entreprendre des études à l'étranger – les subsides familiaux suffisant à assurer leur séjour. Par ailleurs, les universités anglophones, McGill en tête, sont elles-mêmes dotées de bourses généreuses facilitant le séjour en France sans qu'une quelconque démarche soit entreprise auprès du gouvernement provincial. Il y a donc de fortes raisons de penser que, des anglophones partis étudier en France, une large majorité ne l'a pas fait par le truchement des bourses d'Europe.

Pourquoi donc partir étudier en France quand on est anglo-qubécois ? Deux raisons principales au départ peuvent être identifiées. La première nous est donnée par (9), né en 1937, qui a vu plusieurs de ses proches, en particulier issus de la famille Drummond, partir faire leurs humanités en Sorbonne :

Je connais nombre de Canadiens français qui ont choisi de faire leurs études à Oxford et à Cambridge pour éviter d'arriver à Paris. Ils y passaient un peu pour des coloniaux, ils étaient méprisés pour leur accent. Eh bien, du côté des Anglo-Québécois, la situation était symétrique. On choisissait Paris pour éviter de passer pour des coloniaux à Oxford ou à Cambridge.⁵⁶

Ce serait ici une forme d'insubordination de la part des Canadiens anglais envers l'Empire qui expliquerait le départ en France : assimilé à un dédain des bourses Rhodes, il relèverait alors du choix politique. Dans les années 1920, marquées par les conférences impériales (1921, 1923, 1926), une telle opinion est plutôt en vogue dans les milieux anglophones, puisque le Dominion s'affirme sur la voie de l'autonomie. À ce titre, partir en France pour accomplir une partie de sa formation, ce serait mieux affirmer sa spécificité en tant que Canadien, citoyen dont l'originalité de l'État-nation reposerait sur l'apport égal de deux cultures fondatrices, française et britannique. Cette vision binationale, qui reste profondément coloniale, est proche de celle que l'on trouve portée par un Guy Melfort Drummond – dont la bourse éponyme, rappelons-le, était conçue pour participer à l'émergence d'un Canada nouveau, par le plus complet rapprochement des élites canadiennes et des élites françaises⁵⁷.

Le motif politique n'explique cependant pas le tout de l'attractivité de la France aux yeux des Anglo-Québécois. Car si ceux-ci choisissent d'y étudier, c'est bien souvent pour une raison fort simple : apprendre le français. Pour des cadres exécutifs ou des dirigeants d'entreprise anglophones, la non-maîtrise du français représente un problème conséquent : elle les handicape non pas tant pour

⁵⁶ (9), entretien avec l'auteur, Montréal, 28 septembre 2020, 55 minutes.

⁵⁷ AMMC, P015 : fonds « Guy Melfort Drummond », J06/7, retranscription manuscrite, anonyme et non datée des vœux de Guy Melfort Drummond.

noyer de nouvelles relations d'affaires que pour gérer au mieux leurs équipes d'employés, dont la proportion de francophones augmente au gré que l'on descend dans la grille hiérarchique⁵⁸. Pour ceux qui désirent accéder à des fonctions politiques, administratives ou juridiques, le bilinguisme fait également office de facteur différenciant. En conséquence, le désir d'apprendre le français se retrouve chez 50 % des individus mentionnés dans la grille de « grands touristes » qui figure en annexe. Le détour par la France est ici d'autant plus intéressant qu'il peut paraître superflu, ces Anglo-Québécois résidant dans une province majoritairement francophone – au sein de laquelle on peut penser qu'ils auraient à leur disposition suffisamment de ressources pour devenir bilingues. En réalité, ceux-ci refusent bien souvent de suivre des cours au sein des universités de langue française, encore étroitement contrôlées par l'Église catholique. Surtout, si l'on suit ce que suggère (1)⁵⁹, le français parlé au Québec semble parfois perçu par les anglophones comme un français de second rang, relevant davantage d'un patois local s'étant trop éloigné de la norme dont il est issu. Le voyage en France se justifie donc également par des raisons sociales : au retour, il permet en effet à ceux qui l'ont entrepris de se distinguer doublement, tant des anglophones non bilingues que des Canadiens français, relégués au parler joual⁶⁰.

Partir sans financement

L'ensemble de ces raisons explique ainsi que certains Anglo-Québécois quittent la province pour effectuer une partie de leurs études en France. Tous ne le font pas nécessairement dans le cadre d'un programme d'échange institutionnalisé : c'est en particulier le cas de ceux qui sont issus d'un milieu aisé, leur permettant de s'affranchir des contraintes matérielles et financières. Guy Melfort Drummond fait, à ce titre, office de précurseur ; il est une figure d'autant plus importante qu'il mit en place une véritable passerelle entre les milieux universitaires français et anglo-québécois.

C'est un autre Drummond, qui n'est cependant en rien apparenté au précédent, que l'on retrouve en France en 1926 : William Malcolm⁶¹. Originaire du Pontiac, région anglophone de l'Outaouais située au nord d'Ottawa, il a commencé à étudier les sciences économiques à l'Université Queen's,

⁵⁸ On retrouve ce motif chez David Macdonald Stewart (1920-1984) : archives de la fondation Macdonald-Stewart (plus loin AFMS), B2/5 : fonds David Macdonald Stewart, famille élargie, dossier 1 : indications biographiques, v. 1980 ; (5), entretien avec l'auteur, Montréal, 8 août 2020, 65 minutes.

⁵⁹ (1), entretien avec l'auteur, Montréal, 29 juillet 2020, 105 minutes, cité p. 131.

⁶⁰ On trouve les premières traces de ce terme dès 1930, ce qui ne le rend pas anachronique. Voir « Joual », *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, Nancy, CNRS, ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), UMR CNRS-Université Nancy 2 [en ligne]. Consulté le 2 octobre 2021, disponible sur <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2038863975>.

⁶¹ « William M. Drummond », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 31, n° 4, 1965, p. 585 ; AUMG, MSG 266 : fonds William Malcolm Drummond.

avant de rejoindre Toronto pour y obtenir une maîtrise dans la même discipline. Parallèlement, il épaula sa famille dans la gestion d'une exploitation agricole prospère, qui génère aux Drummond d'importants revenus ; c'est visiblement grâce à ceux-ci davantage que par l'intermédiaire de l'Université de Toronto qu'il quitte le Canada pour Paris. Comme son homonyme, il rejoint alors l'École libre des sciences politiques, où il passe une année universitaire. On ignore s'il y obtint un diplôme, mais il mit visiblement son temps à profit pour préparer un projet de thèse : dès 1927, il quittait l'Europe pour rejoindre l'Université Harvard, qui lui accorda le titre de docteur ès sciences économiques.

Le départ en France n'est cependant pas toujours choisi, mais parfois subi : ce fut le cas pour Howard M. Marler, né en 1909, et qui célébra ses dix-huit ans en France en compagnie de son père, Herbert M. Marler⁶². Ce dernier, député libéral, fut repéré par King pour nourrir le corps diplomatique canadien : en 1929, le Premier Ministre allait ainsi en faire le premier plénipotentiaire canadien au Japon. Mais avant cela, il faut le préparer à endosser de telles fonctions : en 1927, il est ainsi envoyé pour représenter le Dominion au palais Saint-James, où il doit également se familiariser avec les diplomates du monde entier qui viennent y présenter leurs lettres de créance. Herbert Marler est alors accompagné de son épouse, l'héritière Beatrice Allan, et de son plus jeune fils, Howard. Les voyages professionnels du diplomate contraignent la famille Marler à passer plusieurs mois en France : Herbert veillant au grain à l'éducation de Howard, il l'inscrit à la Sorbonne afin qu'il suive des cours de français. Au retour des Marler au Canada, en 1928, Herbert se dit bilingue, sans que l'on sache si l'on doit l'imputer aux cours de la Sorbonne ou au long voyage estival qu'il entreprit, dans le val de Loire, dans une automobile offerte par son père.

Les boursiers subventionnés par des institutions privées

Le cas de Howard Marler ne peut aucunement être considéré comme l'idéal-type de l'étudiant anglo-québécois en France. Tous ne viennent pas en France pour un été, au gré des pérégrinations d'une famille de l'élite ; surtout, contrairement à Marler, ils sont nombreux à bénéficier d'une bourse. Dans un nombre important de cas, ces financements émanent d'institutions privées plutôt que du gouvernement, provincial ou fédéral. Les étudiants qui en sont lauréats nourrissent principalement les rangs de deux institutions : l'École libre des sciences politiques et la Sorbonne. La première paraît attirer davantage les étudiants venus de la bourgeoisie d'affaires, tandis que ce

⁶² BAnQ, P450 : Collection Literary and Historical Society of Quebec: 2009-03-006 \ 53, fichier 12, en particulier p. 100-101.

sont plutôt ceux qui sont issus d'une bourgeoisie intellectuelle qui font leurs humanités près de la coupole de la chapelle Richelieu.

L'Université McGill est parmi les institutions qui, sur ses fonds propres, envoie en France le plus grand nombre d'étudiants anglo-québécois. Avant même que Guy Melfort Drummond ne parte en France, certains des étudiants de la prestigieuse université avaient mis à profit d'autres bourses de voyage pour effectuer une partie de leurs études en France. Ainsi en est-il d'Orville S. Tyndale⁶³ : d'abord formé au *Lower Canada College*, il rejoint le département de droit de l'Université McGill en nourrissant le projet de devenir avocat. À l'issue de ses études de premier cycle, il obtient une bourse de voyage financée sur un legs de John A. MacDonald, afin de partir étudier deux ans dans une université hors du Canada, à sa discrétion. Il choisit alors de continuer à faire son droit en Sorbonne, et quitte Montréal en 1909. Il achève sa maîtrise en 1911 à l'université de Paris. Entre temps, Tyndale n'a guère chômé, car il paraît avoir, deux années universitaires durant, enseigné l'anglais à l'École normale supérieure⁶⁴. À notre connaissance, il s'agit de l'un des premiers étudiants venus de McGill à être accueilli rue d'Ulm : peut-être est-ce en réciprocité de l'envoi épisodique, à Montréal, de normaliens lecteurs de français – attesté depuis 1910⁶⁵. Orville S. Tyndale fit quoi qu'il en soit une brillante carrière de juriste, puisqu'il entra au conseil du Roi en 1924, obtint un poste permanent de professeur de droit à l'Université McGill en 1929, et s'éleva à la chancellerie du même établissement en 1942.

La mise en place de la bourse Drummond est elle aussi à l'origine de beaux succès, qui semblent montrer qu'elle remplit bien son objectif. En 1920, c'est grâce au financement qui y est lié que James A. Mathewson partit étudier pendant une année à l'École libre des sciences politiques, où il suit des cours de perfectionnement en droit, ainsi qu'à la Sorbonne, où il apprit le français⁶⁶. Mathewson était déjà bien en vue dans le milieu montréalais au moment de son départ, puisqu'il avait été admis au Barreau du Québec en 1917 : à son retour, un bilinguisme fraîchement acquis lui permit d'entamer une carrière politique. Candidat malheureux aux élections municipales contre Camillien Houde en 1930, il n'en reste pas moins le président du *Protestant Board of Schools of Montreal* de 1930 à 1933 ; Adélard Godbout en fait enfin son ministre des Finances en 1939. Pendant la

⁶³ PILARCZYK Ian, *A Noble Roster: One Hundred and Fifty Years of Law at McGill*, Montréal, Martineau-Gelfand, 1999, p. 48-49.

⁶⁴ AMAE, 83QO/45 : Relations bilatérales franco-canadiennes, dossier général, 8 avril 1951, f° 217.

⁶⁵ « Louis Gillet », *Annuaire des anciens élèves de l'École normale supérieure* [en ligne, accès restreint]. Consulté le 2 octobre 2021, disponible sur https://www.archicubes.ens.fr/lannuaire#annuaire_consulter?id=3761.

⁶⁶ « James Arthur Mathewson », *Assemblée nationale du Québec* [en ligne]. Consulté le 2 octobre 2021, disponible sur <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/mathewson-james-arthur-4393/biographie.html> ; AUdeM, P77 : comité France-Canada, B/5, compte-rendus d'activité pour l'année 1944 ; AMMC, P015/J01 : fonds Guy Melfort Drummond.

Seconde Guerre mondiale, Mathewson constitue un soutien important aux réseaux de solidarité canadiens qui viennent soutenir les civils français affectés par le conflit⁶⁷.

Les liens étroits qui unissent l'Université McGill à l'Alliance française ont en outre permis à certains de ses étudiants d'en préempter des financements de voyage. Tel est le cas d'Isabel Rowat⁶⁸ : à la fin de son baccalauréat en littérature française, elle obtient une bourse spéciale de l'Alliance française qui lui permet d'aller étudier un an en Sorbonne en 1931. Dans les années 1970, un peu dans l'esprit de la bourse Drummond, elle constitua avec son fils Andrew Billingsley-Rowat un fonds destiné aux étudiants de second cycle du département de langue et de littérature française de McGill, et qui est encore alloué aujourd'hui.

Le cas particulier des boursiers d'Europe anglophones

Viennent enfin les anglophones qui partent en France en s'appuyant sur le dispositif des bourses d'Europe, financées par le gouvernement provincial. Ceux-ci doivent subir une double sélection à cet effet, puisque leur candidature doit être d'abord approuvée par l'université de rattachement, puis par un comité de sélection nommé par le conseil de l'Instruction publique. À cette deuxième étape, les anglophones font face à un blocage réel, car le ministère ne les voit pas d'un très bon œil. C'est là le résultat d'une méfiance canadienne française envers les anglophones, fort bien connue et peu surprenante. Siméon Grondin, directeur du programme des boursiers d'Europe depuis 1923, fait en effet pression sur le secrétariat du conseil pour limiter leur recrutement, après avoir constaté l'oisiveté des premiers anglophones bénéficiaires du programme. Pour lui, « certains de ces élèves de McGill semblent croire que la bourse du gouvernement n'est rien d'autre qu'une bourse de voyage⁶⁹ » – et il n'est pas question que la province subventionne leur Grand Tour. En dépit de cela, plusieurs anglophones sont tout de même sélectionnés pour partir en France dans le cadre de ce programme de financement. Robert Gagnon et Denis Goulet nous permettent de bien cerner la trajectoire de cinq d'entre eux, tous partis au cours des années 1920 – un coup d'arrêt semblant être devoir mis au crédit de Siméon Grondin pour les années 1930⁷⁰.

⁶⁷ Voir chapitre 4, p. 195.

⁶⁸ Cette bourse de l'Alliance française est exceptionnelle et n'a été versée qu'à une seule reprise : elle devait permettre aux lauréats de visiter l'Exposition coloniale qui se tenait alors à Paris. Isabel Rowat est mentionnée dans VILLARD Paul, *L'Alliance française, comité de Montréal : 1902-1942 : quarante années au service de la pensée française*, Montréal, Alliance française, 1942, p. 87.

⁶⁹ BAnQ, E4 : Secrétariat de la province, Siméon Grondin au ministre secrétaire provincial, 6 mars 1933 ; cité dans GAGNON Robert, GOULET Denis, *op. cit.*, p. 75.

⁷⁰ GAGNON Robert, GOULET Denis, *op. cit.*

James H. Robertson, le premier d'entre eux à prendre le départ, le fait en 1920, dès la création du programme. Il est étudiant en génie à l'Université McGill et c'est, de sa promotion de boursiers, le seul à ne pas étudier les humanités. Pourtant, à son arrivée à Paris, il suit en Sorbonne des cours de littérature française, certainement pour améliorer son niveau de langue. On connaît par ailleurs peu de choses sur ce qu'il est devenu, mais sa formation le fait plutôt bien correspondre au modèle du cadre bilingue, à-même de travailler aisément dans la grande entreprise anglophone tout en gérant des équipes francophones⁷¹. Nous avons déjà croisé plus haut le deuxième boursier d'Europe anglophone : il s'agit d'Edgar D'Arcy-McGreer, parti deux ans suivre une formation de littérature française, toujours en Sorbonne, et ce immédiatement après l'obtention de sa maîtrise à l'Université McGill (1923-1925)⁷². Le choix du départ de McGreer en France n'est pas tout à fin anodin, car lui-même a en réalité des racines françaises : sa mère est née en France d'une famille noble, si bien que le jeune Canadien est en réalité le petit-fils d'un comte français, Émile de Rabiot de Mesle⁷³. Un tel exemple nous rappelle donc que les bourses d'Europe sont loin d'être des instruments d'ascension sociale.

La deuxième moitié de la décennie 1920 est marquée par un événement crucial dans la structuration des relations universitaires franco-canadiennes : il s'agit de l'ouverture de la Maison des étudiants canadiens (MEC), située sur le campus de la Cité universitaire, en 1926⁷⁴. Cela dit, Robert Gagnon et Denis Goulet nous invitent à ne pas exagérer l'importance de cet événement, qui a davantage de retentissement au sein des cabinets d'Ottawa ou du Quai d'Orsay qu'au sein du conseil de l'Instruction du Québec. Les étudiants internationaux québécois, francophones ou anglophones, ne plébiscitent pas non plus l'établissement, où ils jugent la discipline infantilissante ; Siméon Grondin, sans doute trop heureux de pouvoir prendre de la distance avec cette entreprise largement soutenue par le gouvernement fédéral, explique que « ces hommes intelligents n'ont pas voulu être traités comme des collégiens⁷⁵ ».

C'est donc plutôt en-dehors de celle-ci que l'on retrouve des boursiers anglophones qui tendent alors à rester plus longtemps que leurs prédécesseurs. Félix Walter, qui laisse l'Université McGill en 1924, séjourne ainsi à Paris trois ans – temps qui lui est nécessaire à la préparation d'une thèse de littérature comparée, préparée sous la direction de Fernand Baldensperger. Après l'avoir

⁷¹ *Ibid.*, p. 38-39.

⁷² *Ibid.*, p. 136.

⁷³ « Diplomat Wed in New York », *The Evening Star*, 21 octobre 1935, p. 20.

⁷⁴ Sur la Cité internationale universitaire de Paris, voir TRONCHET Guillaume, KEVONIAN Dzovinar, *La Babel étudiante : la Cité internationale universitaire de Paris (1920-1950)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.

⁷⁵ BANQ, E4 : Secrétariat de la province, Siméon Grondin à Alexandre Taschereau, 2 novembre 1931 ; cité dans GAGNON Robert, GOULET Denis, *op. cit.*, p. 74.

soutenue, en 1927, il entreprend une carrière universitaire aux universités Queen's puis de Toronto. À la suite de querelles internes, il les quitte en 1946 avec grand fracas pour revenir en France et y terminer sa vie : nous le retrouverons un peu plus loin⁷⁶. Leon Edel embrasse lui aussi la voie de la recherche en littérature au cours de son séjour en France, de 1928 à 1931⁷⁷. Il y soutient également une thèse de doctorat en Sorbonne, portant sur Henry James, dont il devient dans les années 1960 un expert reconnu. Davantage que Félix Walter, Edel fréquenta très assidûment le milieu littéraire parisien : il y noue également de précieux contacts américains, qui faciliteront sa nomination à l'Université de New York au début des années 1950. Il quittera Montréal à ce moment, ainsi que le Sir George Williams College, où il enseignait alors⁷⁸. Enfin, au tournant de la décennie toujours, c'est le juriste Joseph Dainow qui décroche une bourse d'Europe pour étudier le droit en France, de 1929 à 1930⁷⁹. Contrairement à tous les étudiants mentionnés précédemment, il choisit de s'installer à l'université de Dijon, de laquelle il obtient un doctorat en droit en 1931. Son retour au Québec est éphémère, puisqu'à partir de 1933, il partage sa carrière entre les États-Unis et la France.

4. De mariages mixtes en familles mixtes : les ressorts socio-culturels de l'union entre Français et Anglo-Québécois

Juristes sérieux ou auteurs prometteurs, riches négociants ou diplomates affairés, touristes d'un jour ou aventuriers de plusieurs années : les Anglo-Québécois sont loin d'avoir déserté la France dans l'entre-deux-guerres, et ont ainsi jeté bon nombre de ponts entre la province et le Vieux continent. Et c'est parfois le mariage qui participa à les étayer, créant autant de couples mixtes unissant un ou une Français-e à un ou une Anglo-Québécois-e. Il reste toujours difficile d'en chiffrer exactement le nombre, puisqu'il faudrait pour cela procéder à une vaste opération de comptage dans les registres municipaux québécois. Pour autant, plusieurs exemples poussent à croire que de telles unions, à défaut d'être fréquentes, ne sont pas exceptionnelles, quoique toujours mieux documentées pour les catégories supérieures.

Le gotha nord-américain des années 1910 avait déjà été mis en émoi par l'union d'un Français avec une Canadienne anglaise, certes non née au Québec : il s'agissait du mariage du comte Jacques de

⁷⁶ *Ibid.*, p. 138. ; ROGERS W. S., *Trinity College* [en ligne]. Consulté le 2 octobre 2021, disponible sur <http://french.chass.utoronto.ca/dept-of-french/history/chap3c.html>.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 137.

⁷⁸ Le Sir George Williams College est l'une des composantes qui formeront l'actuelle Université Concordia.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 164.

Lesseps (1883-1927) avec Grace Mackenzie⁸⁰. Le premier, fils de Ferdinand de Lesseps, acquit rapidement une importante renommée en tant que pionnier de l'aviation au Canada. Après avoir survolé la Manche en 1910, il s'embarque immédiatement pour l'Amérique et devient le premier pilote à survoler Montréal, puis Toronto (la même année). C'est là qu'il rencontre la fille de William Mackenzie, magnat torontois du chemin de fer, qu'il épouse en 1911⁸¹ ; jusqu'en 1920, ils vivent à Paris, où ils auront quatre enfants. L'union ne fut cependant pas heureuse : au début de la décennie, les deux époux se séparent, Grace revenant à Toronto, et Jacques quittant la France pour New York. En 1923, la Compagnie aérienne française l'invite à mener des travaux de repérage du golfe du Saint-Laurent, et il devient ainsi photographe aérien : il s'installe dès lors à Gaspé, où il reçoit ses enfants pendant l'été. En 1926, Lesseps est mandaté par le gouvernement du Québec pour réaliser le même type de travaux, au bénéfice de la province cette fois-ci. C'est dans le cadre d'une telle mission de reconnaissance qu'il perd la vie, pris dans les brouillards du fleuve avec son mécanicien, en 1927 : son corps est repêché à Terre-Neuve, plusieurs jours après sa disparition.

L'union entre les Mackenzie et les de Lesseps devait finalement sceller une forme d'alliance entre une grande famille de l'élite française, mi-aristocrate mi-bourgeoise, et son pendant canadien – une famille aussi aisée, quoique roturière. Un tel schéma concerne aussi les grandes familles montréalaises. C'est sans doute dans la famille Reford qu'on en trouve de meilleurs exemples avec, au XX^e siècle, au moins trois mariages mixtes. À la fin des années 1910, c'est Andrew Reford qui épouse la comtesse française Anne-Marie de Nonancourt, en 1917⁸². Il eut, pour cette union, la bénédiction de ses deux parents, l'affréteur Robert Reford et son épouse Katharine Drummond. Pour autant, Andrew Reford ne revint pas au Canada à la suite de ses noces. Il n'osait guère se présenter à ses parents, qui avaient eu vent de ses frasques alors qu'il était mobilisé au front pendant la Première Guerre mondiale – son penchant pour la boisson l'avait effectivement mené en cour martiale. Ce n'est qu'en 1940 que le couple se réfugie au Canada avec ses deux enfants, pour fuir la guerre. Andrew Reford décède peu après, en 1948, mais paraît avoir fait des émules : une génération après lui, deux de ses cousins épousent des Français – (9) s'unissant à une Parisienne dans les années 1950⁸³, et Sophia Reford épousant à la même période Jacques Sourdille, résistant, professeur d'ophtalmologie, député et président de la région Champagne-Ardenne (1974-1981)⁸⁴.

⁸⁰ BIRON Pierre, « Échos du Nouveau-Monde : Jacques de Lesseps revisité », *L'Agora* [en ligne]. Consulté le 3 octobre 2021, disponible sur http://agora.qc.ca/documents/echos_du_nouveau_monde_jacques_de_lesseps_revisite.

⁸¹ Victoria & Albert Museum, Lafayette Negative Archive, Weddings: Lesseps, Count of, négatif n° GP6767, 26 janvier 1911 ; *The New York Times*, « Engagements », 16 novembre 1910, p. 11.

⁸² REFORD Alexander, « Refords At War », non publié, 2020, p. 1.

⁸³ (9), entretien avec l'auteur, Montréal, 28 septembre 2020, 55 minutes.

⁸⁴ *Id.*

Faut-il faire de ces unions le fruit du hasard ? Certaines sources permettent d'en douter, et poussent à croire qu'intégrer un Français ou une Française dans une famille anglo-qubécoise relèverait d'une stratégie matrimoniale de distinction. La correspondance laissée par David Ross McCord (1844-1930) incite entre autres à suivre cette piste. Avocat et mécène, il a hérité de son père une importante fortune au tout début du XX^e siècle, à partir de laquelle il conçoit le projet de mettre sur pied un grand musée d'histoire canadienne à Montréal : il s'agit du musée McCord, inauguré en 1921. Étroitement associé à l'Université McGill, qui a prêté des locaux d'exposition aux McCord, l'établissement se propose de réunir des collections mettant en valeur la singularité du Canada. Loin d'être un musée des Beaux-Arts désireux de concurrencer les grands établissements européens, le musée McCord exhibe dès sa fondation des objets d'art canadiens – qu'ils illustrent l'histoire de la Nouvelle-France, du Haut-Canada, ou encore celle des peuples autochtones.

Or, David Ross McCord souhaite être à l'image de sa collection – autrement dit, résolument canadien. Et pour prendre ses distances avec l'identité nationale britannique, le détour par la France s'avère nécessaire. De 1910 à 1919, il entretient ainsi une correspondance nourrie avec le consulat de France à Montréal, afin de lui demander des renseignements généalogiques : le riche Montréalais semble vouloir à tout prix se trouver un ancêtre français. Pensant d'abord descendre de la famille de Lesdiguières, ses espoirs sont douchés par le secrétariat du consulat de France en 1910, qui lui signale que cette branche s'est fondue dans celle des Rochechouart⁸⁵. En 1914, McCord veut remonter un autre filon, celui des Malartic ; le consul Dorin lui répond en personne en lui indiquant les coordonnées de tous les représentants encore vivants de cette famille⁸⁶. Enfin, en 1919, le mécène récidive et demande au consul Ponsot s'il ne descendrait pas plutôt des Desbrisay de Denonville. Cette fois-ci, le diplomate, certainement lassé que McCord confonde le consulat avec un service de généalogie, laisse les coordonnées des Archives des familles nobles de France en recommandant chaudement à son interlocuteur d'y adresser ses futures requêtes⁸⁷.

L'énergie déployée par McCord, qui s'évertue à se trouver une ascendance noble et française, peut prêter à sourire. Elle est néanmoins révélatrice de la valeur politique que peut posséder l'union avec une famille française, en particulier s'il s'agit d'une famille de l'aristocratie : elle consolide une domination symbolique au sein du milieu patricien anglophone, en renforçant un attachement à

⁸⁵ AMMC, P001/C4.3,6 5174 : fonds famille McCord, item 36 : consulat de France à Montréal à David Ross McCord, 19 décembre 1910.

⁸⁶ *Ibid.*, item 48 : Dorin à David Ross McCord, 28 octobre 1914.

⁸⁷ *Ibid.*, Ponsot à David Ross McCord, 10 novembre 1919.

l'identité canadienne, associée au biculturalisme⁸⁸. Une démarche comparable à celle de David Ross McCord se retrouve au sein de la famille Macdonald Stewart, qui reprit de William Macdonald l'entreprise de tabac éponyme en 1917. Toutes les notices nécrologiques de ses membres célèbrent une ascendance française, à l'instar de celle rédigée par Victoria Macdonald Stewart au décès de son grand-père, le philanthrope David (1920-1984) : elle signale que leur famille est issue d'un lignage où figure un aide de camp du marquis de Montcalm⁸⁹. L'importance accordée aux racines françaises chez ces familles de la haute bourgeoisie est d'autant plus intéressante qu'elle contourne toute référence aux Canadiens français : à ce titre, elle ne peut être amalgamée à un simple bon-ententisme.

Mariages mixtes, multiplication des séjours de longue durée en France, congruence des intérêts économiques français et anglo-québécois : voici autant d'éléments consolidant, parallèlement à l'appareil diplomatique, une importante influence française au Québec anglophone.

5. De la francophilie à la sociabilité de salon(s)

L'importance d'un terreau francophile au Québec anglophone est donc bien attestée dans l'entre-deux-guerres, d'autant plus que la connaissance que les anglophones ont de la France s'est approfondie. Cette francophilie fonde tout autant qu'elle entretient de nombreuses institutions culturelles québécoises dominées par des anglophones et fréquentées par des Français. Les réseaux qu'elles dessinent se recoupent largement et, loin d'être animées par des magnats, elles le sont surtout par des personnalités intellectuelles dont les échanges assoient l'influence française au sein des Québécois de langue anglaise. Cela dit, ces structures ne constituent que les linéaments d'une diplomatie culturelle française déployée vers les anglophones : en effet, ce sont surtout des Français résidant au Québec qui les animent ; si elles ont assurément le soutien du Quai d'Orsay ou de ses représentants dans l'organisation de leurs activités, elles ne sont pas vraiment l'émanation d'une politique centrale venant de Paris⁹⁰. À vrai dire, c'est pour des raisons sociales et endogènes que le

⁸⁸ Pour l'importance de cette idée chez les McCord, voir YOUNG Brian, *Patrician Families and the Making of Quebec: The Taschereaus and the McCords*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 472 p.

⁸⁹ AFMS, Fonds David McDonald-Stewart, B2/7,2 : Coupures de journaux, communiqués, éloges, hommages, nécrologie de David McDonald-Stewart par Victoria McDonald-Stewart, 1984.

⁹⁰ L'historiographie récente sur le terme de « diplomatie culturelle » incite en effet à cantonner l'usage de ce terme aux politiques mises à l'agenda par les administrations centrales dans le but d'orienter les relations internationales en vue d'une fin précise. Il s'agit, en quelque sorte, de pratiques d'influences incluses dans le fameux *soft power* qu'évoquait Joseph Nye, mais qui n'en représentent pas le tout et ne sauraient donc être confondues avec lui. C'est le parti que nous prenons également dans l'emploi de ce terme. Voir CHAUBET François, MARTIN Laurent, « L'action culturelle et la diplomatie publique de la France », dans CHAUBET François, MARTIN Laurent (dir.), *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 117-142 ; DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONNUCCI

dynamisme de ces lieux d'une sociabilité culturelle et mondaine se maintient sans intervention politique. Au fond, la fréquentation des anglophones et des Français qu'on y observe se fait dans une double logique de distinction : d'une part, les Français qui s'y impliquent peuvent d'autant plus aisément s'intégrer à une petite élite non seulement québécoise, mais aussi canadienne ; d'autre part, les anglophones cultivent eux aussi un sens aristocratique de la distinction en fréquentant des représentants en vue au sein de la « colonie française » au Québec.

L'objectif de cette section est de le démontrer en examinant deux types d'institutions culturelles qui cultivent une présence française au Québec : en premier lieu, les organismes communautaires français fréquentés par des anglophones ; puis, en second lieu, les organismes communautaires anglophones fréquentés par des Français.

Les anglophones, convives assidus des salons français du Québec

L'univers des salons français du Québec ne se borne par au cocon, luxueux mais étroit, du « salon français » que l'on trouve au dernier étage des grands magasins Eaton, et ils acquièrent rapidement une importante renommée dans la haute société de la Belle-Province. On a déjà souligné l'importance du soutien financier anglophone aux lieux de vie de la colonie française au Québec, mais il se manifeste également de manière concrète. On peut en prendre la mesure à l'Union française de Montréal, où les efforts de Paul Seurot pour en faire un salon mondain autant qu'un centre communautaire ont porté leurs fruits. Au début des années 1920, il entre en contact avec plusieurs riches familles anglophones pour doter l'Union française d'un comité des dames patronnesses, sur un modèle qui n'est pas sans rappeler l'organigramme du comité France-Amérique⁹¹. Le calque est d'ailleurs d'autant plus complet que c'est Lady Williams-Taylor qui en prend là aussi la tête. Une fois l'Union française installée rue Viger, elle paraît faire de ses locaux un lieu de réunion privilégié, et y tient occasionnellement des réunions. L'importance de l'Union française dans l'agenda anglophone se mesure également à la fréquentation de son bal du 14-Juillet. Si les témoins du début du siècle rappellent son succès (environ 20 000 participants entre 1906 et 1938), ils se font également l'écho de la mixité de cet événement, qui regroupe Canadiens anglais, Français et Canadiens français⁹².

Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les relations culturelles internationales au XX^e siècle : de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Berlin, Peter Lang, 2010, en particulier p. 3-29.

⁹¹ BAnQ, P860/S19 : fonds Union Française, voyages, liste des dames patronnesses de l'Union française, 11 septembre 1922, f° 1.

⁹² PLEAU Marcel, *Histoire de l'Union Française (1886-1945)*, Montréal, L'Union française, 1985, n. p.

Mais un cadre bien plus prestigieux s'offre à ceux qui s'impliquent dans les manifestations de l'Alliance française, et qui sont donc d'autant plus attractives⁹³. Le soutien institutionnel de l'Université McGill tout autant que le rôle de protection que lui ont accordé plusieurs anglophones font de ses réunions des événements aussi marquants que réguliers : ses conférences, tenues en moyenne à dix reprises chaque année sur la période courant de 1902 à 1942, célèbrent le rapprochement entre Français et anglophones dans le goût pour une culture française aux accents universels. Car c'est bien pour « servir » cette dernière qu'existe l'Alliance, des mots mêmes de ceux qui en constituent le bureau⁹⁴. À cette fin, Paul Villard parvient à faire venir à Montréal de nombreux conférenciers censés rappeler à l'auditoire la valeur de l'« esprit français » ; c'est certainement Gustave Lanson, en 1911, qui se plie avec le plus de zèle à l'exercice :

La France n'a jamais failli dans la mission qu'elle s'est donnée. L'esprit français, en apparence léger, subtil et fin, est en réalité le ressort noble et puissant qui a fait de la civilisation française le flambeau de l'humanité.⁹⁵

À la suite du théoricien de la littérature, on voit défiler sous les ors du Ritz-Carlton des intellectuels d'envergure qui constituent autant de belles prises de la part de Villard : Paul Claudel, Henri Bordeaux, Paul Hazard, Étienne Gilson, Emmanuel de Martonne, André Philip, Julien Benda, Maurice Genevoix, Lucien Lévy-Bruhl, Franz Brentano ou encore Jacques Maritain⁹⁶. Dans les faits, leur présence n'entraîne pas qu'une réactivation des liens culturels entre la France et les Canadiens français : si l'on en croit les archives laissées par l'Alliance française, le public qui se trouve face à ces orateurs renommés est nettement mixte. Parmi les fidèles des dîners organisés par Villard, on retrouve nombre d'anglophones influents, dont les patronymes évoquent autant de dynasties bourgeoises montréalaises : Ethel Hurlblatt, Huntley et Guy Drummond, William Peterson, Leigh Gregor, Stephen Leacock, Frank Meighen, William McLaren, Theophile Wardleworth, William Caldwell, John T. Hackett, John W. Stephens, Milton Hersey, Frank Walton⁹⁷. Il y a donc quelque chose de la manifestation mondaine dans les soirées de l'Alliance française de Montréal. Certes, ses animateurs y mettent en scène le rayonnement d'une culture légitime française, personnifiée par les conférenciers invités. Mais ceux qui la fréquentent, en particulier les anglophones, se mettent eux-mêmes en scène : en s'y rendant, ils peuvent afficher leur francophilie tout autant qu'une maîtrise du français suffisant à comprendre une allocution de

⁹³ Sur ce thème, voir CHAUBET François, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue : l'Alliance Française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 321 p.

⁹⁴ VILLARD Paul, *op. cit.*, 112 p.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 66.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 63.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 39-42.

haute volée. Et pour eux, le français que l'on parle à l'Alliance française de Montréal n'est pas celui que l'on entend dans les rues de la métropole québécoise : c'est celui de Paris⁹⁸.

Les bastions culturels de l'anglophonie québécoise sont des lieux francisés

Si les lieux qui incarnent la présence française au Québec sont fréquentés par les anglophones, la réciproque est vraie : les institutions qui font office de symboles du Québec anglais ouvrent aussi grand leurs portes aux Français. Un phénomène dont on identifie assez clairement la genèse au début du XX^e siècle est à l'origine de leur pénétration progressive au sein de la vie culturelle anglophone : il s'agit de la mise en place d'une filière de recrutement d'enseignants français au département de langues romanes de l'Université McGill⁹⁹.

À partir de 1900, la chancellerie de l'université aspire à recruter davantage d'enseignants de langue et de littérature française pour concurrencer le monopole canadien de l'Université Laval en la matière. Le Bureau des gouverneurs de l'Université McGill structure réellement l'offre de cours de premier cycle du département de langues romanes à partir de 1907, et c'est donc à partir de cette date que le recrutement de professeurs français s'accélère¹⁰⁰. Le choix d'une telle politique de la part des gouverneurs est mal élucidé : s'agit-il de freiner la croissance des universités francophones et catholiques en limitant le bassin de recrutement de leurs équipes pédagogiques, ou plutôt de réduire la présence canadienne française parmi les professeurs de français ? Quoi qu'il en soit, entre 1900 et 1924 s'échelonnent les arrivées de celles et ceux qui constituent les premiers enseignants français de l'Université McGill. En 1900, Marie-Louise Milhau, venue d'une famille protestante du Tarn et tout juste licenciée de lettres, est la première à entrer à la faculté des Arts en tant que chargée de cours. Pendant huit ans, elle marque le département par sa rigueur, digne des institutrices de la III^e République formées dans le sillage de la loi Camille Sée¹⁰¹. De 1910 à 1912, c'est une jeune docteure de l'université de Paris, Geneviève Bianquis, qui prend sa suite¹⁰². On sait également le rôle que joua Paul Villard au département de langues romanes, mais ce n'est pas par sa carrière

⁹⁸ *Ibid.*, p. 30-31.

⁹⁹ Le seul texte à ce sujet, en forme de rapport davantage qu'en forme de publication, vient de l'une des figures marquantes de l'histoire des idées tout autant que de l'enseignement du français à l'Université McGill : LAMONDE Yvan, *Le département de langue et de littérature françaises de l'Université McGill de 1853 à nos jours*, Montréal, DLLF-McGill, 2010, 136 p.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 35.

¹⁰¹ CAZALS Rémi, « Puech-Milhau, Marie-Louise », *Dictionnaire et guide des témoins de la Grande Guerre* [en ligne]. Consulté le 4 octobre 2021, disponible sur <https://www.crid1418.org/temoins/2015/06/13/puech-milhau-marie-louise-1876-1966/>.

¹⁰² LAMONDE Yvan, *op. cit.*, p. 39.

universitaire qu'il s'illustre : il n'y obtint jamais de promotion et se borna donc à y intervenir de manière plus ponctuelle que permanente.

Deux personnalités françaises d'une plus grande envergure retiennent l'attention pour le début des années 1920, car elles se voient confier la responsabilité des premiers étudiants de deuxième cycle en littérature française de l'université. La première est Lucie Touren-Furness, arrivée en 1919 à l'Université McGill : elle est une figure majeure de l'enseignement du français au sein de cette université, où elle resta jusqu'à l'éméritat, en 1966¹⁰³. Structurant l'offre de cours aux cycles supérieurs, elle paraît également avoir œuvré à l'éloignement entre le département de langues romanes et les milieux canadiens français. En 1920, elle échange avec la chancellerie des notes qui l'illustrent assez bien. L'administration centrale de l'université lui fait alors part des craintes émanant de la part de familles d'étudiants américains, qui redoutent que leur progéniture apprenne un français marqué par l'accent québécois ; à plusieurs reprises, elle rassure le recteur Arthur Currie en lui assurant que ce n'est pas le cas – d'autant plus qu'elle signale que résident, à Montréal, des « familles parisiennes », dont la fréquentation paraît plus adéquate pour apprendre la langue que l'on entend à l'Alliance française de Montréal plutôt que celle des faubourgs ouvriers¹⁰⁴. C'est donc ici une Française qui remobilise la distinction entre français parisien et français du Québec, avec tout ce qu'elle a de symbolique, pour fidéliser une clientèle anglophone.

Lucie Touren-Furness a rejoint à l'Université McGill un jeune agrégé de lettres modernes, René des Roys du Roure (1881-1940), arrivé à Montréal en 1909. Détaché auprès du ministère des Affaires étrangères, il a laissé son poste au lycée de Cherbourg pour rejoindre l'Université Laval. Contrairement aux autres Français recrutés par l'université anglophone, il est quant à lui débauché de l'Université Laval, et rejoint donc le département des langues romanes en 1912. Dès sa montée en chaire, du Roure s'implique intensément dans la vie communautaire française, en devenant membre du directoire de l'Alliance française. Repéré à ce titre par le consul Émile Naggiar, il devient officieusement délégué aux affaires universitaires au consulat de France à Montréal, au tout début des années 1920. Il ne revint jamais en France¹⁰⁵.

¹⁰³ AUMG, MG4015 : fonds Lucie Touren-Furness, notice ; AMAE, 83QO/89 : chroniques mensuelles du consulat général de France à Montréal, 1^{er} juin 1953.

¹⁰⁴ Yvan Lamonde signale (*op. cit.*, p. 53) que cette correspondance a lieu en 1940, ce qui nous semble être une erreur de lecture, d'autant plus que Currie meurt en 1933. Voir AUMG, RG2 : fonds Arthur Currie, dossier 641/T : correspondance interdépartementale, 22 novembre [1920].

¹⁰⁵ LAMONDE Yvan, *op. cit.*, p. 27 ; NOUAILHAT Yves-Henri, BÉTEAU Sandrine, *art. cit.*, p. 81.

Il n'y aura pas eu besoin d'une quelconque action de la part du SOFE pour que se développe une véritable école française à McGill¹⁰⁶ : l'université anglophone la mit petit à petit sur pied dès 1907, par la simple publication de ses offres de postes et le jeu d'un recrutement ciblé, soit treize ans avant la naissance du Service des œuvres. Naturellement, après 1920, les deux institutions entretiennent des liens, puisque c'est le SOFE qui est chargé de régulariser le statut des professeurs français titularisés tout en enseignant à l'étranger¹⁰⁷. Mais si les Français de l'université McGill participent au rayonnement de leur pays dans les milieux anglophones, cela n'est pas le résultat d'une politique centrale, planifiée, de la part du Quai. Ce n'est qu'*a posteriori* que les milieux diplomatiques exploitent cet effet d'aubaine, comme le souligne l'attitude de Naggiar envers du Roure – comparable à celle qu'il avait eu envers George W. Stephens Jr.

L'Université McGill offrit à plusieurs Français la possibilité de gravir les échelons de la société montréalaise, ce qui leur permit d'accéder à des réseaux de sociabilité majoritairement anglophones. C'est précisément du Roure qui l'illustre le mieux. Au retour de la Première Guerre mondiale, il peut se prévaloir de plusieurs précieuses cartes de visite : non seulement professeur associé, il a sympathisé, au front, avec nul autre qu'Arthur Currie, alors commandant en chef du corps expéditionnaire canadien, et qui ne fut nommé recteur de l'université McGill qu'à son retour à la vie civile, en 1920. Un tel contact lui assure une belle carrière universitaire : à partir des années 1920, visiblement plus oisif, du Roure s'implique dans tous les réseaux mi-mondains, mi-artistiques de Montréal. De 1914 à 1924, il est ainsi membre du *Pen and Pencil Club*, groupe exclusivement masculin de peintres et d'auteurs à 80 % anglophone¹⁰⁸. Il possède également ses entrées au très fermé *University Club*, où il paraît faire les quatre-cents coups avec un comparse de renom, universitaire et bohème, journaliste et humoriste : Stephen Leacock¹⁰⁹. Cette posture de gentilhomme anglophone exaspère dans le milieu intellectuel canadien français. C'est en le critiquant vertement qu'Olivar Asselin met le mieux en mots le mépris envers les Canadiens français, tout bourgeois et libéral, qui rapprocherait un *French teacher* comme du Roure du milieu intellectuel anglophone :

Professeur de français à l'Université McGill, M. du Roure a perdu dans ce milieu le sens des proportions. L'essentiel à ses yeux n'est pas tant de conserver à trois millions de Canadiens le

¹⁰⁶ Guillaume Tronchet souligne lui aussi que la diplomatie universitaire est avant tout l'œuvre des établissements avant que d'être celle du Quai d'Orsay, qui la récupère et l'institutionnalise ensuite : TRONCHET Guillaume, « Savoirs en diplomatie : une histoire sociale et transnationale de la politique universitaire internationale de la France (années 1870 - années 1930) », thèse de doctorat en histoire, université Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2014, 450 p.

¹⁰⁷ AMAE, 420QO/20-21 : Service des œuvres françaises à l'étranger, supplément Canada, personnels détachés, dossier général (20) et dossier « René Desroys du Roure » (21/D7).

¹⁰⁸ AMMC, P139 : fonds du Pen & Pencil Club, A04/1 : liste de membres ; A/5, lettre de René du Roure au bureau du Pen & Pencil Club, 15 décembre 1924.

¹⁰⁹ *Id.*

droit de parler le français, que d'enseigner la langue et la littérature française à une cinquantaine de jeunes *gentlemen* et de jeunes *misses* qui aimeront ensuite la France par-dessus nos têtes, avec un beau mépris pour les *pea-soups* d'Ontario. Dans le particulier, le plus charmant homme du monde. Mais le type parfait du catholique libéral français. Au Palais-Bourbon, il siègerait avec Bonnevey et Marc Sangnier et voterait de temps à autre avec les communistes. Il a si bon cœur !¹¹⁰

Le parcours de du Roure, jouant d'abord le jeu de la respectabilité universitaire avant de profiter de l'ébullition intellectuelle et mondaine d'une métropole en pleine expansion, possède un symétrisme quasiment parfait en la personne de Leon Edel – qui, boursier d'Europe, voleta des bancs de la Sorbonne aux sofas de Montparnasse. Tous deux sont à la frontière d'un autre monde social transnational, où se fréquentent Français et Anglo-Québécois : le monde de l'art.

6. Les réseaux artistiques entre France et Québec anglais à l'heure de la génération perdue

Le milieu des réseaux artistiques mérite d'être isolé car ses acteurs comme ses principes de fonctionnement en font un univers à part, où les considérations politiques jouent finalement assez peu. En outre, les impératifs économiques ne sont qu'un déterminant mineur des mobilités des artistes en début de siècle : l'univers artistique obéissant finalement selon des règles qui lui sont propres, les contacts entre Français et Anglo-Québécois que l'on y retrouve sont d'une nature assez différente de ceux décrits précédemment.

Paris constitue, dans les années 1920, une ville absolument centrale dans la production artistique mondiale – qu'il s'agisse des lettres, de l'art vivant ou de l'art plastique. Les historiens de l'art affirment qu'elle dispute même à Berlin le titre de capitale de la modernité, que New York ne leur a pas encore tout à fait ravi¹¹¹. Imitant donc bon nombre d'Américains attirés par les lumières de Montparnasse, une première génération de Canadiens anglais s'est rendue en France dans l'espoir de devenir les futures étoiles montantes du monde des lettres. Morley Callaghan, venu d'Ontario, en est l'incarnation. Alors qu'il est journaliste au *Toronto Star*, il rencontre Ernest Hemingway, avec lequel il se lie d'amitié et qui l'aide à faire connaître ses premiers textes au Canada. Entretenant une relation d'ailleurs assez asymétrique avec l'Américain, Callaghan parvient à se faire inviter par lui à Paris, en 1929 : le Canadien y reste un an, fréquente F. Scott Fitzgerald, Gertrude Stein, James Joyce – en un mot, le milieu bohème et cosmopolite de la rive Gauche, avec ce qu'il comporte d'alcools et de garçons. Le séjour de Callaghan au sein de l'avant-garde expatriée à Paris est

¹¹⁰ ASSELIN Olivier, *L'œuvre de l'abbé Groulx*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923, p. 21.

¹¹¹ JOYEUX-PRUNEL Béatrice, *Les avant-gardes artistiques 1848-1918. Une histoire transnationale*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2016, 964 p.

connu par un texte autobiographique rédigé *a posteriori* en 1963, *Cet été-là à Paris*¹¹². Certaines pages¹¹³ témoignent de sa fascination sans bornes pour une image tout à fait fantasmée de Paris, dont il s'est fait une idée à travers les manuels scolaires et les lettres qu'il reçoit de Hemingway. Sur place pourtant, Callaghan paraît avoir eu un comportement fort comparable à celui de Fitzgerald : il n'a pas cherché à s'intégrer à d'autres milieux que celui de ces artistes en exil volontaire, et il est donc resté en marge des milieux francophones¹¹⁴. Callaghan rencontra, à son retour au pays, de francs succès de publication qui ont eu tendance à l'ériger en symbole du Canadien parisien. C'est cependant effacer un groupe d'importants précurseurs qui, contrairement à lui, sont anglo-québécois et constituent ce que les historiens de la littérature nomment le groupe de Montréal¹¹⁵.

Parmi eux, celui qui possède la trajectoire la plus rimbaldienne est sans conteste John Glassco (1909-1981)¹¹⁶. Né d'un père qui fut intendant à l'Université McGill, et donc issu d'une famille aisée, il fut envoyé dans la même université à seulement quinze ans. Étouffant visiblement dans le carcan des bonnes mœurs de la société anglophone – rappelons-nous ce qu'en disait André Siegfried – John Glassco quitte Montréal à dix-neuf ans avec l'un de ses camarades et amants, Graeme Taylor. Il y passe trois ans qu'il retrace, sur le même modèle que celui de Morley Callaghan, dans un texte largement autobiographique, *Mémoires de Montparnasse* (1970)¹¹⁷. Contrairement à *Cet été-là à Paris*, les *Mémoires* de Glassco empruntent au roman à clef – et on ne peut qu'y reconnaître certains personnages (Gertrude Stein, Man Ray, Alice Toklas, James Joyce) sans que leur identité ne soit formellement mentionnée. Glassco a mené à Paris une vie de débauche, « plongé dans la cupidité, l'indolence et la sensualité¹¹⁸ ». Là encore, il ne paraît pas avoir noué de contacts durables avec des Français et semble avoir privilégié le réseau des Américains de Paris. Car c'est bien cette identité américaine que souhaitent revêtir les poètes du groupe de Montréal, dont les écrits sont traversés par une détestation profonde de l'identité canadienne, qu'ils voient comme fruste, populaire et vulgaire¹¹⁹. Le retour de Glassco au Québec est précipité, en 1931, par une tuberculose foudroyante qui lui ôte un poumon ; jusqu'au début des années 1950, il vit en quasi-ermite à Foster, dans les Cantons-de-l'Est, avec Taylor. Sa carrière prend son envol à partir de la Révolution

¹¹² CALLAGHAN Morley, *That Summer in Paris*, Toronto, Exile Editions, 2014 (1963), 280 p.

¹¹³ Voir l'exergue de cette partie, p. 47.

¹¹⁴ BRUCOLI Matthew, *F. Scott Fitzgerald*, Paris, La Table ronde, 1994, p. 276.

¹¹⁵ IRVINE Dean, « The Montreal Group », dans HALLOWELL Gerald (dir.), *The Oxford Companion to Canadian History*, Toronto, Oxford University Press, 2004, p. 411-412.

¹¹⁶ BUSBY Brian, *A Gentleman of Pleasure: One Life of John Glassco, Poet, Memoirist, Translator, and Pornographer*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 2011, 400 p.

¹¹⁷ GLASSCO John, *Memoirs of Montparnasse*, New York, New York Review of Books, 2007 (1969), 296 p.

¹¹⁸ BUSBY Brian, « Glassco, John », *L'encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 6 octobre 2021, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/glassco-john>

¹¹⁹ DUDEK Louis, GNAROWSKI Michael, (dir.), *The Making of Modern Poetry in Canada: Essential Articles on Contemporary Canadian Poetry in English*, Toronto, Ryerson, 1970, p. 3-41.

tranquille, où il devient un important traducteur et où son œuvre de poète lui vaut le prix du Gouverneur-Général en 1971. Glassco et Callaghan croisent occasionnellement à Paris une autre figure importante du groupe de Montréal, venue elle aussi du Québec, Leon Edel. L'expérience française est donc l'un des points communs les plus significatifs de ce cercle de grands poètes canadiens : Francis R. Scott l'avait accomplie quelques années avant ses comparses, à l'occasion de séjours cependant beaucoup plus temporaires, alors qu'il était étudiant à Oxford (1919-1923)¹²⁰.

À la confluence du monde de l'art et des réseaux étudiants se trouve, dans l'entre-deux-guerres, un noyau de jeunes plasticiens anglo-québécois en pleine formation, et pour lesquels le détour à Paris est une étape significative, voire nécessaire, au développement de leur carrière ou de leur réputation. Ce sont essentiellement quatre institutions qui les accueillent : l'école des Beaux-Arts de Paris, l'académie Julian, l'atelier Colarossi et surtout l'académie de la Grande Chaumière. Faire ses classes à Paris n'a donc absolument rien d'atypique, y compris pour des Canadiens de langue anglaise, au début du XX^e siècle : plusieurs d'entre eux ont pavé la voie, à l'instar de William Brymner qui s'y est rendu en 1878, 1881 et 1883, ou encore du sculpteur George W. Hill (resté à Paris de 1889 à 1894)¹²¹.

L'avant-garde canadienne des années 1920 et 1930 se concentre à Montréal. C'est un groupe d'artistes anglophones qui l'incarne tout particulièrement, le groupe du Beaver Hall, portant le nom de la rue où se trouve leur lieu de réunion¹²². Dans les années 1910 déjà, deux de ses membres étaient partis s'y former, encouragés par leurs professeurs de l'*Art Association* de Montréal. Emily Carr se rend ainsi à Paris de 1911 à 1912¹²³, en même temps que John Young Johnstone : ce dernier quitte la France en 1915¹²⁴. Carr suit les cours de l'atelier Colarossi, quand Johnstone choisit la Grande Chaumière : par cet intermédiaire, les deux peintres font la rencontre de Matisse et de Picasso. Carr, en particulier, les fréquente assidûment par l'intermédiaire de son protecteur, le Britannique Phelan Gibb, qui l'a munie des recommandations nécessaires pour pénétrer le Montparnasse. L'apogée de la présence anglo-québécoise dans le milieu des arts parisiens est

¹²⁰ RICHARDSON Keith, « Scott, Francis Reginald (Frank) », *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 6 octobre 2021, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/scott-francis-reginald-frank>.

¹²¹ GAGNON Robert, GOULET Denis, *op. cit.*, p. 28-30.

¹²² DES ROCHERS Jacques, FOSS Brian, *Une modernité des années 1920 à Montréal : le groupe de Beaver Hall*, Londres, Black Dog, 2015, 351 p.

¹²³ SHADBOLT Doris, « Carr, Emily », *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 29 septembre 2021, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/emily-carr> ; SHADBOLT Doris, *Emily Carr*, Vancouver, Douglas & McIntyre, 1990, 240 p. ; TIPPETT Maria, « Carr, Emily », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 16, Québec / Toronto, Université Laval et University of Toronto, 2005-2021 [en ligne]. Consulté le 6 octobre 2021, disponible sur http://www.biographi.ca/fr/bio/carr_emily_17F.html.

¹²⁴ PRAKASH Ash, *John Young Johnstone, 1887-1930 : exposition rétrospective, 17 septembre – 1^{er} octobre 2005*, Montréal, Galerie Walter Klinkhoff, 2005, 8 p.

cependant atteint une décennie plus tard, alors que s’y installent Prudence Heward¹²⁵ (1925-1926) et Kathleen Morris¹²⁶ (1927). Toutes deux sont très intégrées au cercle dessiné par Morley Callaghan, F. Scott Fitzgerald et Ernest Hemingway. Leurs œuvres sont cependant rapidement reconnues par le grand public, et elles figurent ainsi parmi les artistes représentées à l’exposition française d’art canadien, tenue en 1927 au musée du Jeu de Paume. Enfin, de 1933 à 1934, la Grande Chaumière voit passer Allan Harrison qui, après avoir déjà fait ses preuves au sein de l’*Art Student League* de New York, reçoit de sa famille aisée l’argent nécessaire pour vivre un an à Paris¹²⁷. Tous ces peintres ne sont cependant que de passage dans la Ville Lumière, et tous font le choix de revenir de manière permanente au Québec à l’issue de leur séjour, suivant un schéma proche des hommes de lettres du groupe de Montréal. Autrement dit, le détour parisien leur permet d’apprendre les techniques picturales de l’avant-garde tout autant que de construire leur légitimité de créateur ; mais il ne débouche pas sur des liens permanents avec la France. On peut d’ailleurs généraliser ce constat à d’autres artistes non picturaux, au demeurant moins nombreux à se rendre en France : ce fut le cas de William Maxwell, pensionnaire des Beaux-Arts de Paris en architecture (1900)¹²⁸, ou encore de l’héritière Martha Allan, pionnière du spectacle vivant au Québec¹²⁹.

Cela dit, la France n’est pas qu’un lieu de formation artistique : elle en est (ou fut) un lieu de production. Et plus encore qu’à propos de la mobilité des individus, la mobilité des objets artistiques s’affranchit de toute considération politique : au Canada, selon (18), « l’art suit l’argent et l’argent suit l’art¹³⁰ ». En conséquence, que ce soit par francophilie ou par désir d’investissement, les acheteurs d’art français au Québec sont aussi anglophones.

Les premières œuvres d’art français, en particulier impressionnistes, arrivent au Québec par l’intermédiaire d’une galerie française, dont le siège est à Paris, mais qui a ouvert un bureau à New York en 1886 : la galerie Durand-Ruel¹³¹. C’est par son truchement que les plus importantes

¹²⁵ SKELLY Julia, « Prudence Heward, sa vie et son œuvre », *Canadian Art Institute* [en ligne]. Consulté le 30 septembre 2021, disponible sur <https://www.aci-iac.ca/fr/livres-dart/prudence-heward/biographie/>

¹²⁶ WALTERS Evelyn, *The Women of Beaver Hall: Canadian Modernist Painters*, Toronto, Dundurn, 2005, p. 79 ; *The Globe and Mail*, « Obituaries: Morris, Kathleen Moir, R.C.A. », 27 décembre 1986, p. 8.

¹²⁷ DUMAS Paul, « Un peintre méconnu : Allan Harrison », *Vie des Arts*, vol. 17, n° 70, 1973, p. 24-27 ; DAIGNEAULT Gilles, « Allan Harrison, peintre méconnu ? Expositions », *Vie des Arts*, vol. 23, n° 91, 1978, p. 67-68.

¹²⁸ WAGG Susan, « Maxwell, Edward », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, Québec / Toronto, Université Laval et University of Toronto, 2005-2021 [en ligne]. Consulté le 6 octobre 2021, disponible sur http://www.biographi.ca/fr/bio/maxwell_edward_15F.html.

¹²⁹ *The Ottawa Citizen*, « Martha Allen, Prominent in Little Theater, Passes », 7 avril 1942, p. 15.

¹³⁰ (18), entretien avec l’auteur, Princeton / Montréal, 16 avril 2021, 118 minutes.

¹³¹ Pour l’ensemble de ce passage, voir GAUTHIER Marc, « 1906 Montréal – Some French Impressionists » [en ligne], consulté le 7 octobre 2021, disponible sur <https://marcgauthier.com/2020/11/12/1906-montreal-some-french-impressionists/> ; BROOKE Janet, *Discerning Tastes: Montreal Collectors*, Montréal, Musée des Beaux-Arts de Montréal, 1989, 254 p. ; PRAKASH Ash, *Impressionism in Canada: A Journey of Rediscovery*, Stuttgart, Arnoldsche, 2014, 802 p.

collections privées se mettent en place au Québec : celle de l'industriel William Van Horne, vers 1902, de George A. Drummond ensuite, puis de Richard Angus, quelques années plus tard¹³². Ce dernier, directeur général de la Banque de Montréal à partir de 1869, puis président de celle-ci entre 1910 et 1915, est une figure centrale du mécénat montréalais, puisqu'il parraine étroitement l'*Art Association*. Ce lieu hybride, établi depuis 1860 sur le square Philips, fonctionne tant comme un regroupement des protecteurs de l'art que comme un lieu d'exposition des œuvres et de formation des artistes. En 1906, l'ampleur des collections de Van Horne et d'Angus permettent la mise sur pied, dans les locaux de l'*Art Association*, d'une vaste exposition impressionniste qui marque considérablement la bourgeoisie intellectuelle montréalaise¹³³. Grâce à de nombreux legs venant de fortunes anglophones, l'*Art Association* fait construire de nouveaux locaux et devient officiellement le musée des Beaux-Arts de Montréal (MBAM) en 1912, à l'occasion de son installation sur la rue Sherbrooke.

Dès ses débuts, le MBAM est marqué par la figure de F. Cleveland Morgan qui n'est autre que l'un des petits-fils de Henry Morgan, propriétaire des grands magasins éponymes. En 1916, il devient responsable des collections d'art décoratifs du MBAM, poste qu'il conserve jusqu'en 1962. Sous l'influence des Van Horne, dont il est très proche, Cleveland Morgan développe un conséquent programme d'acquisition d'œuvres françaises, qu'il choisit cependant d'importer directement en court-circuitant le réseau Durand-Ruel. Son principal fournisseur est alors Demotte, auprès duquel il commande surtout des objets d'art – les toiles, plus onéreuses, restant l'apanage des dons de particuliers¹³⁴. En définitive, parmi les collections actuelles du MBAM venues de France, 56 % ont été acquises sous la supervision de Cleveland Morgan.

Dès sa genèse, alors qu'il est voisin du Ritz-Carlton et de l'Université McGill, le MBAM s'avère donc l'écrin que de puissants Anglo-Québécois donnent à des objets représentant à la perfection une haute culture française, bourgeoise et légitime. Le comité France-Amériques ne s'y trompe pas, et le sénateur Dandurand perçoit rapidement le potentiel symbolique d'un tel établissement. En 1922, année faste des échanges franco-canadiens, Dandurand transforme l'essai en présentant à Cleveland Morgan le projet d'un Cercle d'enseignement de l'art français à Montréal. Initiative pilotée par le CFA, elle doit permettre d'augmenter la circulation d'œuvres d'art entre le musée d'Art moderne de la ville de Paris et le MBAM, tout en permettant aux artistes montréalais qui le

¹³² (18), entretien avec l'auteur, Princeton / Montréal, 16 avril 2021, 118 minutes.

¹³³ *Id.*

¹³⁴ Archives du musée des Beaux-Arts de Montréal, P059 : Fonds Frederick Cleveland Morgan, premier versement, S2, SS2, D04 : Correspondance avec marchands et spécialistes, 1904-1961, Demotte, 1919-1924 ; deuxième versement, boîtes 1, 2, 9 : correspondances avec les artistes et collectionneurs.

souhaitent de suivre des cours portant sur les collections françaises ainsi prêtées¹³⁵. Le Cercle est inauguré le 27 septembre, en présence de Gabriel Louis Jaray (représentant le comité de Paris), les membres du bureau montréalais, mais aussi quelques anglophones dont la présence au CFA est relativement inhabituelle : des hommes d'armée (Archibald McConnell), des théologiens (Robert Falconer)¹³⁶.

En somme, trois caractéristiques façonnent le marché de l'art québécois du début du siècle : les objets qui y possèdent le plus de valeur sont français, la demande est largement anglophone, et la part d'une production canadienne dans l'offre augmente constamment, en particulier sous l'effet du retour d'Europe des jeunes artistes qui y sont formés dans les années 1920. Pour ces raisons, au début des années 1930, le monopole de la galerie Durand-Ruel sur la clientèle canadienne est définitivement mis à mal par d'autres galeries qui souhaitent exploiter un marché québécois prospère. C'est en particulier un couple franco-belge qui en saisit le potentiel : Louis et Lucienne Lange¹³⁷. Ils ont quitté l'Europe en 1934 pour ouvrir, dans le quartier aisé d'Outremont, une galerie baptisée « L'art français », dont l'objectif initial est précisément de le promouvoir dans la métropole. Toutefois, la production pléthorique des artistes anglo-québécois de la génération perdue leur permet progressivement de réorienter leur offre, et ils vendent donc les tableaux de Kathleen Morris ou de Prudence Heward dès la fin des années 1930. À partir du décès de Louis Lange, en 1956, la galerie se consacre presque exclusivement à la production canadienne.

* * *

En 1918, immédiatement après l'armistice, le civiliste, philosophe et poète William D. Lighthall, qui servit également comme maire de Westmount (1900-1903) et président de la Société royale du Canada (1918-1919), écrivait en hommage à la France et aux Français éprouvés par quatre années de combats :

TO FRANCE

Again shall peace and light return
Again men's hearts shall flock to thee
How bright the beacons then shall burn!
How deep our homage then shall be!
Then thou shalt build thy noblest Arch,
Then thou shalt sing thy song supreme,

¹³⁵ AUdeM, P76 : fonds du comité France-Amérique, I/1 : échanges d'œuvres, 1922 ; BROOKE Janet, « An Ephemeral Museum: Montreal's Musée d'art français », dans BULEY-URIBE Christina, MATTIUSI Véronique (dir.), *Naissance de la modernité : mélanges offerts à Jacques Vilain*, Paris, éditions du Relief, 2009, p. 55-60.

¹³⁶ *Ibid.*, I/18 : inauguration du Cercle d'art français de Montréal, 17 septembre 1922.

¹³⁷ MORAND Julie, « Portrait de la Galerie Valentin », *Parcours*, vol. 9, n° 2, été 2003, p. 15. À la suite de son rachat par Jean-Pierre Valentin en 1975, la galerie l'Art français prend le nom de son nouveau propriétaire.

And all the world shall join thy march
Toward thy best and greatest dream!¹³⁸

Que l'hommage de Lighthall, ampoulé et grandiloquent, ne brille pas par ses qualités littéraires importe ici assez peu. Il est frappant pour une raison simple : fût-il écrit en français, on aurait pu le placer sous la plume d'un parlementaire acquis à la cause majoritaire au sein de la chambre « bleu horizon »¹³⁹.

Lighthall est l'une des multiples voix du Québec anglophone de l'entre-deux-guerres qui témoignent de la profonde, et souvent sincère, francophilie de ce milieu majoritairement urbain et aisé. Ses racines sont anciennes et relèvent d'un phénomène qui s'appréhende à l'échelle du monde anglo-saxon ou, *a minima*, nord-américaine ; mais si elle est héritée de Lumières lointaines, elle ne s'en manifeste pas moins très concrètement et quotidiennement. Marquant l'architecture, rythmant le calendrier mondain, s'immiscant dans les assiettes tout autant que dans les bibliothèques, elle est à l'origine d'une francisation à bas bruit de milieux pourtant souvent présentés comme l'incarnation même d'un attachement total au Commonwealth et à la mère-patrie qu'il représente – la Grande-Bretagne. Il ne faut pas tant y voir le résultat d'une politique active de la part du Quai d'Orsay que celui d'une rente de prestige sur laquelle la diplomatie culturelle française s'est appuyée sans jamais en avoir été formellement à l'origine : avant le Service des œuvres, c'est surtout le Grand siècle qui a érigé certaines pratiques associées à la culture française comme autant de marqueurs sociologiques d'élites cosmopolites et internationalisées¹⁴⁰. À ce titre, les diplomates français en poste au Québec ne sont pas les artisans de la francophilie anglo-québécoise. Tout au plus l'encouragent-ils, en accordant tantôt leur bénédiction, tantôt leur soutien matériel aux institutions dans le cadre desquelles elle se structure – qu'il s'agisse d'universités, de musées, de galeries d'art, de centres communautaires ou d'organismes parapublics comme l'Alliance française. À distance des hommes d'État, ce sont surtout deux groupes qui font vivre ces lieux : la « colonie française » au Québec, ainsi que les Anglo-Québécois qui, dans une logique de Grand Tour, ont voyagé ou se sont formés en France – en arts et en lettres, pour l'essentiel. Tous sont unis par le goût pour une culture

¹³⁸ LIGHTHALL William D., *Old Measures*, Montréal, A.T. Chapman, 1922. Comme il s'agit d'un texte littéraire, nous proposons plutôt cette traduction en note de bas de page : « À la France – La paix et la lumière reviendront bientôt – Et les cœurs des hommes tendront vers toi – Tes flambeaux brûleront si ardemment – Et notre hommage sera si puissant ! – Puis tu construiras l'arche la plus noble – Puis tu entonneras l'hymne suprême – Et le monde marchera avec toi – Vers le plus superbe des rêves ».

¹³⁹ Il s'agit du surnom donné à l'Assemblée nationale française à la suite des élections législatives de 1919. Le franc succès de la droite parlementaire, ainsi que la couleur des uniformes des anciens combattants qui peuplent les bancs de l'Hémicycle, lui valent cette dénomination.

¹⁴⁰ BADEL Laurence, *Diplomaties européennes, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, en particulier chapitre 6 ; FRANK Robert, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le Nœud gordien », 2012, p. 371-386.

française relevant davantage d'un artefact, fruit de fantasmes et de représentations, que d'une quelconque réalité objective.

Cela dit, les Anglo-Québécois constituent un groupe où s'épanouit une francophilie bien particulière, qui est au cœur d'une double stratégie de distinction – principe dont Bourdieu nous rappelle qu'il est définitoire de ce qu'est une élite¹⁴¹. Distinction sociale tout d'abord, puisque la francophilie s'exprime aussi par la consommation ostentatoire d'objets français, et qui sont, dans le Québec des années 1920 et 1930, particulièrement onéreux – des objets d'art aux spiritueux. Mais distinction politique surtout, car manifester sa francophilie en milieu anglophone n'est pas un geste anodin. Elle peut être le marqueur d'une admiration de la France de Voltaire et de Clemenceau, laïque et républicaine, renvoyant la société canadienne française à l'archaïsme d'un clérico-nationalisme étriqué. Elle peut également, dans la quête d'un biculturalisme qui n'en contourne toujours pas moins l'élément canadien français, être symptomatique d'un désir de renouer avec la deuxième mère-patrie qu'est la France : ce faisant, c'est une prise de distance avec Londres que l'on cherche à mettre en scène, au nom de l'affirmation d'une nation canadienne originale, existant autrement que comme un Dominion inféodé à la Couronne. Une chose est certaine : la francophilie anglo-québécoise de l'entre-deux-guerres n'est pas un bon-ententisme. Elle n'est jamais une main tendue vers les Canadiens français, bien au contraire. Elle met en scène l'écart entre une France éternelle, universaliste, fixée dans des pratiques, des objets ou des représentations, et une nation canadienne française qui, pourtant venue du Vieux continent, est encore largement perçue par les anglophones comme une ramification flétrie de sa mère-patrie, folklorisée, paupérisée, corvéable, malade de sa piété.

La francophilie anglo-québécoise est donc la manifestation culturelle d'un fait social tout autant que d'une réalité politique : en cela, pour le XX^e siècle au moins, elle est profondément originale – non seulement à l'échelle canadienne, mais aussi à l'échelle du monde américain, voire anglophone. Si l'affirmation d'une élite canadienne française, lente et surtout sensible à partir dès les années 1960, modifie quelque peu la charge symbolique que revêt la référence à la France au sein des populations anglophones, le faisceau de représentations et de pratiques que nous avons décrit dans ce chapitre garde une grande permanence, y compris de nos jours.

* * *

¹⁴¹ BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, éditions de Minuit, 1979, 672 p.

Qu'il y ait donc une multiplicité de cercles et d'institutions dans lesquelles, au premier XX^e siècle, Français et Anglo-Québécois tissent des liens, ne laisse désormais guère de doute. Cependant, ceux qui s'y rencontrent ne se pensent certainement pas à travers ces identités lors de leurs interactions : ce sont des intellectuels ou des artistes lorsqu'on les trouve à Montparnasse, des diplomates lorsqu'on les trouve à Genève, des fidèles d'une même religion lorsqu'on les trouve chez Paul Villard, des frères lorsqu'on les rencontre en maçonnerie, des partenaires d'affaires lorsqu'on les croise en complet dans les allées d'un grand magasin. Aussi faut-il peut-être se détacher des identités ethniques, si souvent mises en relief dans l'histoire du Canada telle qu'elle s'écrit, pour mieux comprendre la nature des relations nouées entre les Français et les Anglo-Québécois. Jusque dans les années 1930, elles sont celles qui unissent les représentants d'une élite atlantique, mobile, cosmopolite et internationalisée – dont la fortune est largement imputable à une croissance économique continue, majoritairement portée par la grande industrie, dans un Canada en plein essor depuis le milieu du XIX^e. Plusieurs éléments conjoncturels sont au fondement de leurs interactions : l'émergence d'un nouvel ordre mondial qui accélère la mise en contact des milieux français et anglo-saxons, l'intensification des échanges transatlantiques, l'intérêt économique partagé. Mais plus encore, le contact avec la France, que ce soit par ses représentants ou par les institutions qui l'incarnent, constitue une importante ressource politique pour les Anglo-Québécois des années 1920 et 1930. Elle permet d'affirmer son attachement à une voie nationale canadienne propre, qui serait issue de la parfaite fusion entre deux cultures politiques européennes, et de prendre donc des distances vis-à-vis des structures impériales dans un monde où la place occupée par Washington croît sans cesse. D'un point de vue de politique intérieure ensuite, clamer ses sympathies vis-à-vis d'une France républicaine, massivement impliquée dans l'effort de guerre, c'est bien sûr se dissocier de larges franges de l'opinion publique canadienne française – les catholiques intransigeants, les nationalistes, les antimilitaristes. Une telle proximité, renforcée par une francophilie d'ordre culturel qui montre autant qu'elle assoit le statut élitair des Anglo-Québécois, est au fondement de l'influence française au Canada non francophone. C'est en partie par le truchement des Québécois de langue anglaise que la France put avancer ses intérêts au Canada, sans pour autant froisser Londres dans ses initiatives.

Ces grandes tendances, si elles sont généralement valables tout au long des premières décennies du siècle, ne s'appliquent plus si adéquatement à partir de la fin des années 1930. Plusieurs évolutions de fond l'expliquent aisément. En premier lieu, le visage politique de la France change, ce qui est fort mal perçu par les Canadiens anglais – y compris les Anglo-Québécois. Ces mutations vont de pair avec celles que l'on observe à l'échelle du Vieux continent : augmentation de la violence

politique, enracinement de la tentation autoritaire, déclin des régimes démocratiques, retour du protectionnisme économique. Il n'en faut pas plus pour tarir les flux commerciaux franco-canadiens, déjà peu élevés, et surtout pour réduire considérablement l'effectif des Anglo-Québécois prenant le chemin du départ vers la France : ainsi, on n'en trouve plus un seul à faire ce choix parmi les boursiers d'Europe récompensés entre 1934 et 1939. En deuxième lieu, alors que l'attitude des diplomates français vis-à-vis des Anglo-Québécois les plus francophiles oscillait entre bienveillance et démarches de séduction, on ne leur trouve plus la même réactivité à la fin des années 1930. Le Quai est tout simplement aux prises avec une situation européenne bien plus préoccupante, et relègue le Canada à ses dernières priorités – ce dont témoigne d'ailleurs un spectaculaire creux dans la production de documents diplomatiques français prenant le pays pour objet¹⁴². Enfin, paradoxalement peut-être, contre-intuitivement au moins, le statut de Westminster a contribué à jeter les Canadiens anglais dans les bras des Britanniques, puisqu'ils en étaient désormais reconnus les égaux.

L'entrée en guerre de septembre 1939 entraîne, en sus de l'« accélération de l'histoire » évoquée par Daniel Halévy ou Eric Hobsbawm¹⁴³, un recentrage de l'attention internationale sur les affaires européennes ou asiatiques plutôt qu'américaines. Dans un tel contexte, qui va aussi de pair avec le retour de la guerre dans la vie quotidienne des individus, les relations entre Français et Anglo-Québécois changent à la fois de nature et de modalités.

* * *

¹⁴² FRANÇOIS-RICHARD Nathalie, « La France et le Québec, 1945-1967, dans les archives du MAE », thèse soutenue à l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, 1998, 502 p.

¹⁴³ HALÉVY Daniel, *Essai sur l'accélération de l'histoire*, Paris, Fallois, 2001 (1948), 199 p. ; HOBBSAWM Eric, *L'âge des extrêmes*, Londres, Abacus, 1995, 640 p.

DEUXIÈME PARTIE

—

PLUSIEURS FRANCE, PLUSIEURS QUÉBEC. LE TEMPS D'UNE REDÉCOUVERTE MUTUELLE 1940-1949

Mobilisation.

Le fils aîné s'en va. Il est assis devant sa mère et il dit : « Ça ne sera rien. » La mère ne dit rien. Elle a pris un journal qui traînait sur la table. Elle le plie en deux, puis en quatre, puis en huit.

À la gare, la foule qui accompagne. Les hommes empilés dans les wagons. Une femme pleure. « Mais jamais je n'aurais cru qu'il serait comme ça, aussi mal. » Une autre : « C'est drôle qu'on coure comme ça pour mourir ». Une fille pleure contre son fiancé, lui est grave. Il ne dit rien.

Fumées, cris, cabots. Le train s'en va.

Albert CAMUS, *Carnets*, cahier II (septembre 1937 – avril 1939), dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, bibliothèque de la Pléiade, 2006, vol. II, p. 877.

Du 17 mai au 15 juin 1939, George VI et la reine Elizabeth arpentent l'ensemble du territoire recouvert par l'ancien dominion du Canada¹⁴⁴. Il s'agit de la première visite officielle d'un couple royal britannique depuis l'entérinement du Statut de Westminster : en trois semaines, toutes les provinces et leurs capitales respectives accueillent le souverain et son épouse, qui parcourent à cette occasion près de quinze mille kilomètres. Cet événement est d'une portée politique considérable : partout, la venue du roi d'Angleterre s'accompagne de scènes de liesse populaire, y compris à Québec et à Montréal : ce sont comme les chefs d'État d'une puissance indéfectiblement alliée au Canada que les souverains britanniques y sont reçus. En cette fin de décennie, l'égalité en droit d'Ottawa et de Londres est désormais consacrée, ce que George VI souligne à Ottawa en se levant lorsqu'est entonné *O Canada* en sa présence : il ménage ainsi à l'hymne canadien les honneurs que l'on doit à un hymne étranger. À la toute fin de la montée des tensions qui caractérise les années 1930, le Royaume-Uni s'est ainsi attaché avec habileté le Canada indépendant – et ce précisément en lui accordant l'autonomie nécessaire pour s'engager sur une voie nationale propre. L'opinion publique canadienne anglaise, qu'elle soit bon ententiste ou assimilationniste, accueillit très positivement cette attitude britannique, ce qui explique pour partie l'importance de l'engagement anglophone dans l'effort de guerre : environ 1,15 million de Canadiens servent entre 1939 et 1945, dont 70 % d'anglophones¹⁴⁵.

Sous le coup du statut de Westminster, les relations franco-canadiennes ont connu une brutale reconfiguration : tant sur le plan juridique que diplomatique, c'est une table rase. Théoriquement, Paris n'a plus besoin de quêter l'assentiment de Whitehall pour nouer des liens avec Ottawa, et la réciproque est vraie. Or, avec l'entrée en guerre, ce tableau se complexifie sous l'effet des divisions politiques qu'elle entraîne, à l'échelle nationale, de part et d'autre de l'Atlantique. À Ottawa, le Premier Ministre William L. Mackenzie King voit se réveiller le spectre de la crise de la conscription qui avait marqué l'histoire canadienne française de la Première Guerre mondiale, et redoute la fronde, voire le séparatisme francophone dans un Canada en guerre. La défaite de juin 1940 plonge la France dans la stupeur, puis dans une inédite fragmentation du pouvoir politique – qui dissout presque totalement l'autonomie nationale : une France partagée entre zone occupée et gouvernement de Vichy, où se développent les mouvements de résistance intérieure ; et une France libre en exil, essentiellement en Afrique du Nord et en Grande-Bretagne. Elles constituent autant d'entités avec lesquelles les Canadiens anglais en général, et les Anglo-Québécois en particulier,

¹⁴⁴ Pour l'ensemble de ce passage, voir GALBRAITH John William, « Cinquantième anniversaire de la visite royale de 1939 », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 12, n° 3, 1989, p. 9-13.

¹⁴⁵ GOETTE Richard, JOHNSTON Paul, « L'expérience canadienne de la Seconde Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 250, 2013, p. 21-40.

nouent des relations. Car si la guerre a mis un coup d'arrêt aux relations commerciales ou aux relations diplomatiques suivant le modèle que nous avons décrit à propos de l'entre-deux-guerres, elle n'en a pas moins créé de nouvelles opportunités de mise en contact entre Français et Anglo-Québécois.

Lorsque le Canada entre en guerre, en 1939, le recrutement est d'abord ouvert aux seuls volontaires, et il repose sur des bureaux d'enregistrement localisés partout dans la Confédération, en particulier au sein des universités. Dans la Belle province, les anglophones s'engagent proportionnellement bien davantage sous les drapeaux que les francophones. Sur les six années de guerre, environ 131 000 Québécois sont mobilisés dans l'un des corps d'armée canadiens : 36 % d'entre eux sont anglophones¹⁴⁶, à une période où ceux-ci composent seulement 14 % de la population provinciale¹⁴⁷. Il faut y voir le reflet d'une opinion publique anglo-québécoise qui est, sans surprise, majoritairement alignée sur l'opinion publique canadienne anglaise – et ce tout au long de la guerre : plutôt belliciste, farouchement opposée aux forces de l'Axe, rangée derrière la Grande-Bretagne plus encore que derrière les États-Unis, dont on redoute le gain de puissance, et très méfiante envers le socialisme stalinien¹⁴⁸. Le 21 juin 1940, l'Acte de mobilisation des ressources nationales promulgué par Ottawa signe l'engagement du Canada dans une guerre qui devient totale : l'économie est réorientée par les nécessités du conflit, la production devient planifiée par l'intermédiaire du ministère des Munitions et de l'Approvisionnement, créé *ad hoc* en avril 1940. Le Royaume-Uni met à profit l'immensité du territoire canadien pour y développer le plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. La période de formation des mobilisés s'achève et ceux-ci sont alors progressivement envoyés au combat, surtout à partir de 1941.

La mobilisation est donc propice à ce que se rencontrent, hors du Canada tout d'abord, des Français et des Anglo-Québécois¹⁴⁹. Hors de l'Asie Pacifique (Aléoutiennes et Hong Kong), l'expérience

¹⁴⁶ Serge Bernier estime le nombre de francophones québécois mobilisés à 84 000 environ. Sébastien Vincent compte quant à lui 47 000 Anglo-Québécois sous les drapeaux. Voir BERNIER Serge, « Participation des Canadiens français aux combats : évaluation et tentative de quantification », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n°3-4, 1995, p. 15-24 ; VINCENT Sébastien, « Combien d'engagés volontaires francophones durant la Seconde Guerre mondiale ? », *Le Québec et les guerres* [en ligne]. Consulté le 22 octobre 2021, disponible sur <https://www.lequebecetlesguerres.org/combien-de-canadiens-francaisquebecois-ont-ils-servi-outre-mer-entre-1939-et-1945/>.

¹⁴⁷ RUDIN Ronald, *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 28.

¹⁴⁸ Voir en particulier BOTHWELL Robert, *Canada and Quebec: One Country, Two Histories*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1998, 279 p. ; CACCIA Ivana, *Managing the Canadian Mosaic in Wartime: Shaping Citizenship Policy, 1939-1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 359 p.

¹⁴⁹ La période fait l'objet, pour le Canada comme pour ailleurs, d'une littérature extrêmement abondante dont faire une recension ici serait aussi laborieux qu'inutile. Tout au long de cette partie, nous nous sommes appuyés sur un manuel utilisé ici comme un instrument de travail : GRANATSTEIN Jack, MORTON Desmond, *Canada and the Two World Wars*, Toronto, Key Porter, 2003, 360 p.

combattante des Canadiens fut par bien des aspects celle d'une guerre française : la mobilisation canadienne est en effet marquée tout d'abord par le désastre de Dieppe en 1942, débarquement manqué qui débouche sur plus de 3 000 pertes du côté canadien, puis par les succès de la libération de la France consécutive à celle de la Normandie, au début de l'été 1944. Environ vingt-cinq ans après 1917, c'est ainsi un second Vimy que vivent les hommes mobilisés. Les périodes françaises de l'exil combattant se caractérisent par une longue mise en contact avec des civils, des collaborationnistes, des alliés. Par-delà l'Atlantique, c'est donc à la complexité d'un pays divisé, à la fois proche et lointain, que les anglophones s'acculturent. Mais au Québec, la « colonie française » n'a pas disparu avec l'entrée en guerre : à ses membres issus de familles françaises anciennement implantées se sont ajoutés quelques nouveaux ressortissants fuyant la guerre européenne. D'autres y viennent en désirant porter la voix de la résistance au lointain, voire en souhaitant coordonner son action depuis une terre acquise aux Alliés.

Cette partie entend donc explorer les reconfigurations que la Seconde Guerre mondiale induit dans les relations entre Français et Anglo-Québécois en deux temps. Un premier chapitre, relevant plutôt de l'histoire politique et institutionnelle, sera centré sur le Québec : nous y montrerons comment les anglophones de la province ont fait office de soutiens précieux aux relais de la France libre qui se trouvent au Canada. Un second chapitre adoptera quant à lui une échelle différente, nettement plus fine et micro-historique : à partir d'un journal collaboratif rédigé par un groupe de jeunes Anglo-Montréalais pour partie mobilisés en France, nous décrirons ce qui fait la singularité de la guerre française des Anglo-Québécois. Ce faisant, nous souhaitons montrer que les années 1940 constituent un tournant important dans leurs relations avec les Français. D'une part, sous l'impulsion de la mobilisation, elles ne sont plus l'apanage d'une élite ; d'autre part, elles ne sont plus tant sous-tendues par la force de l'intérêt que par une réelle sympathie politique, originale, dessinant un axe entre Québec anglophone et France résistante. Pour ces raisons, la décennie des années 1940 mérite d'être tirée de l'ombre projetée par un de Gaulle dressé sur le balcon de l'hôtel de ville de Montréal, en 1967.

Chapitre 4

—

Le deuxième abandon de l'abandon.

L'établissement de relations politiques entre France libre et Québec anglophone

En juin 1940, René Ristelhueber marche dans les pas que Charles Arsène Henry ou Jean Knight avaient empruntés avant lui, et arrive à Ottawa comme représentant de l'État français. Sa carrière diplomatique en avait d'abord fait un bon cadre d'Orient puisqu'il maîtrisait le chinois ; ses collaborateurs y ont cependant vu une figure zélée, plaçant le sacerdoce du service de l'État au-dessus de tout. Il faut peut-être y voir l'origine de sa fidélité à Pétain, envers qui il possède des sympathies dont il ne s'est jamais caché¹. Le 14 du même mois, le comité France-Amérique de Montréal sacrifie à la tradition qu'il a inaugurée dès sa création : il faut inviter le ministre Ristelhueber². Il faut, car ce n'est visiblement pas de gaieté de cœur que les plus anciens membres du CFA se plient au protocole qui prévaut au sein de leur vénérable institution – Thomas Taggart-Smyth, entre autres, n'est guère enthousiasmé. Comme à l'accoutumée cependant, le trésorier envoie des invitations à tous les membres cotisants, incluant les anglophones fidèles du cercle – les Allan, les Drummond au moins. Aucun d'entre eux ne paraît être venu saluer le nouveau diplomate sous les ors du Ritz-Carlton.

Les rares biographes de Ristelhueber ont souligné que celui-ci avait trouvé au Québec le havre parfait pour un pétainiste³ : démis de ses fonctions en 1942, lorsque sont rompus les liens diplomatiques entre Ottawa et Vichy, il avait cherché à éviter l'orage en enseignant à l'Université de Montréal jusqu'en 1948 – évitant ainsi toute incrimination guettant les fonctionnaires de Vichy lors de l'épuration. Force est pourtant de constater que le Québec n'était pas d'emblée pour lui une terre conquise, aussi francophone, catholique et majoritairement pacifiste qu'elle soit. Les

¹ GUESLIN Julien, « René Ristelhueber (1881-1960), un Alsacien ministre de France à Kaunas », *Cahiers lituaniens*, n° 15, 2016, p. 17.

² Pour le passage qui suit, voir AUdeM, P76 : fonds du comité France-Amérique, J36 : réception de René Ristelhueber au Ritz-Carlton, 14 juin 1940.

³ GUESLIN Julien, *art. cit.*

représentants de la haute bourgeoisie anglophone lui ont opposé un dédain qui s'explique en réalité assez aisément. Dans un contexte international de mise en place des alliances dessinant les rapports de force de la Seconde Guerre mondiale, l'opposition au nazisme fut un profond facteur de rapprochement des différentes parties du monde anglo-saxon⁴. Dans un monde divisé de manière binaire entre l'Axe et ses ennemis, l'État français apparaissait aux yeux des Anglo-Québécois comme l'incarnation de la compromission, et ce dès 1940.

À ces éléments de politique internationale viennent s'ajouter des facteurs de politique intérieure. Ce n'est pas un hasard si Hugh McLennan publie ses *Deux solitudes* en 1945, alors même qu'il habite à Montréal⁵ : au Québec, le conflit a été marqué par une longue et progressive montée des tensions entre Canadiens français et Canadiens anglais. Ces derniers, alignés sur l'opinion publique des autres provinces à majorité anglophone, soutenaient activement la conscription, contrairement aux francophones⁶. Cet écart explique pourquoi Mackenzie King ne se résout à lancer le plébiscite sur la conscription que tardivement, en 1942 : près de trois quarts des Québécois s'y opposent⁷, dont 90 % de Canadiens français⁸. Le Premier Ministre, par peur de s'aliéner complètement la province, reporte l'application du plébiscite *sine die*, en le justifiant par un adage aussi vague que célèbre : « la conscription si nécessaire, mais pas nécessairement la conscription ». Les hommes refusant de s'engager sont alors désignés sous un sobriquet péjoratif, celui de *zombies*. Utilisé surtout en anglais, le terme devait renvoyer à l'inconsistance et à la lâcheté de ceux qu'il visait, et qui étaient de fait majoritairement canadiens français. Les observateurs britanniques du milieu des années 1940, surpris par l'ampleur des résistances à la mobilisation générale, les expliquaient d'ailleurs par des raisons ethniques. Ivison McAdam, premier directeur général de Chatham House, écrivait ainsi en 1944 que « nous oublions trop souvent, et certains ne l'ont d'ailleurs jamais compris, qu'une vaste proportion de Canadiens ne sont pas de souche britannique⁹ » – et qu'en conséquence, ils n'auraient aucune raison particulière de s'engager contre l'Axe. La même année, Mackenzie King se résout à la conscription afin d'éviter une fronde anglophone qui couve au sein de l'armée canadienne, alimentée par les frustrations du général en chef Andrew McNaughton. Somme toute, en six ans

⁴ REYNOLDS David, *Rich Relations: The American Occupation of Britain, 1942-1945*, New York, Toronto, Random House, 1995, p. 30-48.

⁵ MACLENNAN Hugh, *Two Solitudes*, Toronto, Collins, 1945, 370 p.

⁶ SANDERS Wilfrid, *Jack et Jacques : l'opinion publique au Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Montréal, Corneau & Nadeau, 1996, 97 p.

⁷ NOHLEN Dieter (dir.), *Elections in the Americas: A Data Handbook. Volume 1: North America, Central America, and the Caribbean*, New York, Oxford University Press, 2005, p. 130.

⁸ LESAGE Gilles, « Le NON du Québec à la conscription de 1942 », *Le Devoir*, 2 octobre 1992.

⁹ « *We too often forget, and some people never realized, that a vast proportion of the Canadians are not of British stock* » (trad. par l'auteur). MCADAM Ivison, « Canada and the Commonwealth », *International Affairs*, Londres, Royal Institute of International Affairs (Chatham House), vol. 20, n° 4, 1944, p. 522.

de conflit, les tensions entre francophones et anglophones se sont maintenues à un niveau très élevé.

Le paysage historiographique des relations entre la France et le Québec pendant la Seconde Guerre mondiale s'est ainsi structuré en deux pans. Le premier met en avant la force des connivences entre les collaborationnistes français et leurs apologistes québécois : elles dessinent ainsi un écheveau transatlantique tissé par les fils du catholicisme intransigeant, du nationalisme maurassien, de l'antisémitisme, de l'anglophobie et de la réaction. Leurs historiens, Marc Bergère et Olivier Courteaux en tête, n'y retrouvent aucun Anglo-Québécois, ce qui en fait une piste d'investigation de peu d'intérêt pour la présente thèse¹⁰. Un second versant, plus étoffé, part de l'appel lancé par le général de Gaulle aux Canadiens français, le 1^{er} août 1940 pour en examiner les conséquences. À rebours de l'analyse britannique que l'on retrouvait portée par Ivison McAdam, il s'agit alors de montrer que les Canadiens français ont fourni à la France libre un soutien logistique et politique, tant en nourrissant les rangs des comités France libre au Québec qu'en accueillant les Français en exil qui participaient à les animer. Si ces travaux mettent en lumière d'autres relations franco-québécoises que celles de la collaboration, ils n'en maintiennent pas moins la focale sur des relations entre francophones¹¹.

C'est dans la continuité des travaux d'Éric Amyot et de Frédéric Smith que nous souhaitons nous inscrire pour montrer que la Seconde Guerre mondiale précipite aussi un rapprochement entre la France libre et les Anglo-Québécois. C'est au Québec que cette collusion est la plus sensible, et ce chapitre prend ainsi le cadre de la province pour en faire le lieu d'observation privilégié d'interactions dont la teneur a changé – entre des Anglo-Québécois, des Français libres qui ont fait le choix de l'exil au Québec, et ceux de la « colonie française » au Québec, plus anciennement implantés. Plutôt que d'adopter la rupture conventionnelle que constitue l'année 1945, nous en pousserons l'analyse jusqu'en 1949 : la période de la reconstruction permet en effet de prendre la mesure de la durabilité de liens de solidarité originaux. Elle trouve un apogée avec la nomination du général George Vanier à l'ambassade du Canada à Paris : issu d'une famille mixte, parfaitement anglophone, il n'en fut pas moins très proche de De Gaulle – ce qui ouvrait les années 1950 sous

¹⁰ BERGÈRE Marc, *Vichy au Canada. L'exil québécois de collaborateurs français*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, 328 p. ; COURTEAUX Olivier, *Le Canada entre Vichy et la France libre (1940-1945)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 296 p.

¹¹ Voir AMYOT Éric, *Le Québec entre Pétain et de Gaulle. Vichy, la France libre et les Canadiens-Français*, Montréal, FIDES, 1999, 365 p. ; SMITH Frédéric, « *La France appelle votre secours* » : *Québec et la France libre, 1940-1945*, Montréal, VLB éditeur, 2005, 2012, 293 p.

les auspices de la concorde entre Ottawa et Paris davantage que sous celles que l'on connaît pour les années 1960.

1. Les Français parlent aux Canadiens anglais : la France libre en exil et les Anglo-Québécois

Lorsque la défaite du printemps 1940 sépare les deux France, le général de Gaulle, depuis l'exil londonien, faite face à un défi de politique étrangère majeur : asseoir la crédibilité de la France libre aux yeux du monde – problème qui est loin d'être cantonné au seul début de la décennie¹². Le Canada est pour lui le territoire privilégié d'une entreprise qui doit donner une existence diplomatique aux Forces françaises libres (FFL). Au fondement de cette stratégie canadienne se trouvent les convictions d'un homme fils d'instituteur à qui a été inculqué un attachement profond au Canada français qui, dans la vision gaullienne, est précocement évoqué comme le prolongement pur et simple de la nation française en Amérique¹³. Dès l'été 1940, le Québec occupe donc une place non négligeable dans les projets des FFL ; mais il en va de même d'Ottawa : en effet, la France libre compte sur le soutien canadien dans la reprise de Saint-Pierre-et-Miquelon, véritable épine dans le pied de la Confédération. Tant que le petit archipel est aux mains de Vichy, le risque qu'il fasse office de base allemande dans le golfe du Saint-Laurent préoccupe constamment le cabinet King¹⁴.

Les premiers pas timides des Français libres au Canada et la découverte d'alliés inespérés

Au début de l'année 1940, la force du fait français paraissait indubitable au général de Gaulle et à son entourage proche. S'il importait de ne pas s'aliéner Ottawa (et, à travers le Canada, l'ensemble des alliés anglo-saxons), la priorité reste de s'attirer les sympathies des Canadiens français. Ce plan d'approche est en premier lieu élaboré par les Français des FFL aux États-Unis, dont le chirurgien Jacques Meyer-May. Arrivé à New York à l'été 1940, il écrit ainsi à propos du Canada et à l'attention du général de Gaulle :

La population du pays comme l'on sait est divisée en deux groupes : le groupe français et le groupe anglais. Du groupe anglais nous dirons extrêmement peu de chose, d'abord parce que nous ne l'avons pas étudié et ensuite parce que d'après les renseignements que nous avons pu recueillir il ne présente pas de caractère exceptionnel du point de vue qui nous intéresse.¹⁵

¹² COURTEAUX Olivier, « De Gaulle, la France libre et le Canada pendant la Seconde Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, n° 266, 2012, p. 53.

¹³ JACKSON Julian, *De Gaulle*, Paris, Seuil, 2019, ch. 26.

¹⁴ HANNA William, « La prise de Saint-Pierre-et-Miquelon par les forces de la France libre : Noël 1941 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 16, n° 3, 1962, p. 371.

¹⁵ AMAE, 18GMII/306 : Canada, dossier Pierrené, Jacques Meyer May à de Gaulle, 23 décembre 1940.

La couleur est clairement annoncée : en un temps d'urgence comme l'est l'année 1940, il faut d'abord rattacher les Canadiens français à la cause de la Résistance, puisque les Canadiens anglais ne sont ni plus ni moins que des Britanniques de peu d'intérêt aux yeux des fidèles du général. C'est donc pour ces raisons que l'appel que de Gaulle lance le 1^{er} août 1940 est adressé en français aux francophones du Canada seulement : son allocution n'inclut à aucun moment les Canadiens anglais. Quelques semaines avant cette imploration solennelle au « secours¹⁶ », c'est donc au Québec que furent envoyés les premiers représentants de la France libre afin d'organiser, en Amérique du Nord, des réseaux de soutien logistique aux FFL. La première de ces émissaires est une brillante jeune femme, Élisabeth de Miribel¹⁷. À peine âgée de 25 ans à son arrivée à Québec, elle possède déjà toute la confiance des figures centrales de la Résistance issues de la vieille noblesse catholique : arrière-petite-fille de Mac-Mahon, amie d'enfance de Geoffroy Chodron de Courcel, c'est en tant que secrétaire particulière de De Gaulle qu'elle recopia l'appel du 18 juin 1940 lu aux micros de la BBC.

En dépit de ce profil qui l'arrime solidement à la galaxie conservatrice de la Résistance, Élisabeth de Miribel n'est pas mieux reçue au Québec que ne l'a été René Ristelhueber – pour des raisons certes différentes¹⁸. Pour commencer, à l'échelle de la province, l'envoyée du général de Gaulle fait l'épreuve de l'erreur de diagnostic réalisée par les Français de Londres : elle constate en effet que l'opinion publique canadienne française considère la Résistance avec indifférence, voire froideur, et tend à développer des sympathies plus fortes pour le maréchal Pétain¹⁹. Et celles-ci ne doivent pas être vues comme l'apanage d'un Adrien Arcand : ainsi, *Le Devoir* n'avait relayé l'appel aux Canadiens français qu'aux toutes dernières pages de son édition quotidienne, sans même l'accompagner d'un quelconque titre²⁰. Certes, lors de la défaite de la France, c'est une « morne douleur » qui paraît l'emporter dans les cœurs montréalais – si l'on en croit André Laurendeau²¹. Cela dit, du côté conservateur, on estime plutôt le gouvernement de Vichy en raison de la restauration morale qu'il paraît porter. Le clergé catholique y voit une nouvelle référence possible pour catalyser le particularisme canadien français face au double encerclement canadien anglais et

¹⁶ Appel du général de Gaulle aux Canadiens français, *La Patrie*, 2 août 1940, p. 8.

¹⁷ CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France libre*, Paris, Gallimard, 1996, p. 260-263.

¹⁸ Pour l'ensemble de ce passage, voir COURTEAUX Olivier, *art. cit.*

¹⁹ Cette tendance a abondamment été décrite pour le Québec des années 1940-1942 : voir MOSSEREY Fabrice, « L'opinion des Canadiens français envers le général Charles de Gaulle et le Maréchal Philippe Pétain : 1940-1946 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 3-4, été 1995.

²⁰ SMITH Frédéric, « L'appel aux Canadiens français du général de Gaulle – 1^{er} août 1940 », *Le Québec et les guerres* [en ligne]. Consulté le 30 octobre 2021, disponible sur <https://www.lequebecetlesguerres.org/lappel-aux-canadiens-francais-du-general-de-gaulle--1er-aout-1940/>.

²¹ LAURENDEAU André, *La crise de la conscription : 1942*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, p. 54.

américain. Pourtant, de Gaulle suscite tout autant la circonspection des libéraux francophones de la province : ceux-ci ne sont pas plus favorables à s'engager dans une guerre britannique, pour des raisons somme toute proches de celles que l'on a observées au cours de la Première Guerre mondiale. Ernest Lapointe, qui ne cache d'ailleurs pas sa proximité avec Pétain, porte le mieux cette voix : selon lui, la division de la France est un problème strictement français. Les Canadiens peuvent s'en attrister comme s'en réjouir, mais au fond qu'importe : puisque la France a abandonné les Canadiens français en 1763, la destinée québécoise se joue désormais en Amérique et celle de la France ne mérite pas que l'on y accorde une attention disproportionnée. Surtout, les Canadiens français devraient bien se garder de prendre parti, entre De Gaulle et Pétain²². Mais à Ottawa, de Gaulle n'est traité avec guère davantage d'égards : Mackenzie King, qui suit les avis de son conseiller sur les affaires françaises, George Vanier, considère que les partisans du général ont été recrutés avec négligence et ne sont pour l'instant que des hommes de peu de valeur. Le Premier ministre est en outre si préoccupé par la nécessité de ménager le Québec qu'il serait, pour des raisons de politique intérieure, bien peu stratégique d'affirmer son soutien à la France libre. C'est en un aveu d'impuissance et de fatigue qu'Élisabeth de Miribel résume cette situation inextricable : en 1942, rétrospectivement, elle écrivait qu'« [i]l me fallait passer 90 % de mon temps, jour et nuit, à protéger la France libre, ici, contre les intrigues, les incompréhensions et l'ignorance du Comité national à Londres²³ ».

Il faut attendre mars 1941 pour qu'Élisabeth de Miribel trouve un renfort en la personne de Thierry d'Argenlieu, que de Gaulle envoie au Canada pour qu'enfin s'y développe une sympathie envers la France²⁴. Le séjour du moine-commandant est plutôt fructueux car il convainc Ottawa de chercher à rompre les relations diplomatiques entre le Canada et la France de Vichy, mais il ne dure que deux mois : en mai 1941, d'Argenlieu confie la charge de représenter la France libre au Canada à Jacques-Émile Martin-Prével, dit Pierrené. Ce dernier, qui forme un étroit duo avec Élisabeth de Miribel, fait face aux mêmes obstacles que ceux auxquels est confrontée sa collaboratrice depuis plusieurs mois. À l'hiver 1941, elle continue d'écrire que « les Canadiens français se refusent à voir la vérité sur la France, ils ont besoin de ce prestige traditionaliste que symbolise pour eux le maréchal Pétain²⁵ ». Pierrené, quant à lui, est encore plus sombre : « Malgré tous mes efforts, je n'ai

²² BAC-LAC, MG 27, vol. 24 : Ernest Lapointe à Victor Morin, 5 décembre 1940.

²³ BAC-LAC, Affaires extérieures : dossier 712c-40, Élisabeth de Miribel à Thierry d'Argenlieu, 13 septembre 1942.

²⁴ Pour ce passage, voir AMYOT Éric, *op. cit.*, p. 135-149.

²⁵ AMAE, 18GMII/387 : Londres, Élisabeth de Miribel à Garreau-Dombasle, s. d. [hiver 1941]. La tendance s'inverse en 1942, date à laquelle une majorité des Canadiens français accorde sa préférence à de Gaulle.

pu parvenir qu'à peu de résultats positifs. Je suis mal vu dans cette ville, comme le commandant d'Argenlieu y était mal vu, parce que je viens d'Europe²⁶ ».

Cela dit, à contre-courant de leurs intuitions initiales, et en dépit de leurs difficultés, Pierrené et surtout de Miribel ont trouvé des appuis qu'ils n'anticipaient pas en certains Canadiens anglais. Et si la France libre ne recueille qu'une faible audience à Ottawa ou à l'Ouest de la capitale, il n'en va pas de même chez les Anglo-Québécois – qui leur ménagent un accueil aussi chaleureux que la réserve des francophones est prononcée. Avant d'en examiner précisément les modalités et les manifestations, il importe de souligner que la sympathie des Anglo-Québécois vis-à-vis de la France libre s'explique par des tendances de fond.

Les facteurs de la sympathie anglo-québécoise

À l'exception de quelques mouvements fascistes – la *British Union of Fascists* d'Oswald Mosley au Royaume-Uni, l'*America First Committee* de Charles Lindbergh aux États-Unis – la sphère culturelle anglophone est largement acquise à la cause antinazie. C'est d'ailleurs, selon David Reynolds, l'un des seuls réels ferments de l'union entre Américains, Britanniques et soldats venus du *Commonwealth* lorsque ceux-ci se retrouvent côte à côte mobilisés²⁷. Les Canadiens anglais ne font aucunement exception à la règle – bien au contraire : leur alignement derrière Churchill et, de manière générale, à la cause de la Grande Alliance serait même plus solide que ne l'est celui des autres anglophones. Les représentants des FFL au Canada le soulignent tout particulièrement après l'arrivée de Pierrené, et plus encore une fois passé le tournant de 1942. Ainsi, en 1943, un télégramme envoyé par les services d'Élisabeth de Miribel à Alger relate les propos de Pierre Bonneau, représentant des FFL en France, qui signale qu'« [a]u Canada les milieux anglais ont toujours été plus favorables à la France Libre que dans les autres dominions britanniques, par réaction contre les sentiments pro-Vichystes de certains éléments franco-canadiens²⁸. » En un sens, la proximité immédiate avec les Canadiens français et l'accessibilité de la presse francophone, abondamment relayée dans les journaux de langue anglaise, auraient radicalisé l'opinion publique canadienne anglaise dans leur soutien à l'Alliance.

Ce constat est d'autant plus vrai au Québec, où les groupes anglo-québécois se retrouvent dans une détestation commune de toutes les nuances de l'attentisme canadien français – qui, s'il souffre des

²⁶ AMAE, 18GMII/198 : Canada, dossier général, f° 32 ; Pierrené à Londres, s. d. [hiver 1941].

²⁷ REYNOLDS David, *op. cit.*, p. 30-48.

²⁸ AMAE, 12GMII/198 : Canada, dossier général, télégramme Francombat à Alger, 13 juin 1943.

exceptions, n'en reste pas moins majoritaire²⁹. La presse anglo-montréalaise, en sus de relayer les appels à la mobilisation, forge tout autant qu'elle reflète ces idées. De fait, elle se fixe surtout deux cibles : les fascistes européens en premier lieu, puisque le *Montreal Gazette* est le premier à dénoncer la collusion entre ces derniers et Adrien Arcand, à peine celui-ci auditionné par les forces de l'ordre³⁰. L'Église catholique, et ses éléments les plus intransigeants, sont ensuite dans le viseur de la presse anglophone. En novembre 1942, le *Star* et le *Gazette* participent activement à lancer l'offensive sur l'évêque de Sherbrooke, Philippe Desranleau, après que celui-ci avait formulé dans une pastorale un appel à ne pas s'engager dans les cercles caritatifs anglophones (Rotary, Lions, Kiwanis) au nom d'une soi-disant neutralité canadienne. Le *Gazette* relaie en anglais le texte de la circulaire de Desranleau et publie, dans la foulée, son courrier des lecteurs – où l'emporte le ton de l'indignation face à la compromission du prélat³¹.

Outre leur animosité pour ce qui est vu comme au mieux de la passivité, au pire de la complicité, les Anglo-Montréalais sont la cible d'une propagande fédérale habile qui doit cultiver leur bon-ententisme et les pousser à voir la France comme une mère patrie au nom de laquelle s'engager. Les campagnes d'affichage menées au Québec par la Commission d'information fédérale en temps de guerre, l'organe officiel de communication politique fédérale, en constituent une excellente illustration : elles s'appuient en particulier sur la série *Yesterday – To-Day*. De diffusion réservée à la province, elle est réalisée par l'illustrateur Adam Scott et connaît un succès tel qu'on trouve des traces de sa réimpression chaque année, entre 1939 et 1945³². Son principe est simple : chaque affiche de la série est consacrée à un personnage francophone, central dans la guerre de Conquête ou dans l'histoire de la Nouvelle-France. Elle le présente sous des traits héroïques et comprend également un texte biographique censé faire l'éloge du courage et de la bravoure de ces figures pionnières : Le Moyne d'Iberville, Salaberry, Madame de la Tour, ou encore Madeleine de Verchères. Ces supports de propagande paraissent d'abord avoir été conçus en français pour tenter d'intensifier l'engagement des Canadiens français, en remobilisant l'imaginaire collectif

²⁹ Sur ce point, voir SANDERS Wilfrid, *Jack et Jacques : l'opinion publique au Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Montréal, Corneau & Nadeau, 1996, 97 p. ; FROST Stanley, « The years of World War Two », dans FROST Stanley, *McGill University: For the Advancement of Learning : vol. II, 1895-1971*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1984, p. 211-246 ; BYERS Daniel, « Mobilising Canada : the National Mobilization Resources Act, the Department of National Defence, and compulsory military service in Canada, 1940-1945 », *Journal of Canadian Historical Association*, vol. 7, n° 1, 1996, p. 175-203.

³⁰ *The Montreal Gazette*, « Judge Sees Treasonable Plot, Halts Arcand Hearing », 20 juin 1940, p. 11.

³¹ *The Montreal Gazette*, « Clubs Here Refute Desranleau Blast », 2 décembre 1942, p. 13 ; « Bouchard Criticizes Desranleau, Bigots Who Attack Service Clubs », 4 décembre 1942, p. 19.

³² AudeM, Collection Affiches de guerre, notice explicative [en ligne]. Consulté le 1^{er} novembre 2021, disponible sur https://calypso.bib.umontreal.ca/digital/collection/_guerre/id/573/.

francophone³³. Pourtant, Scott fut également missionné pour en produire des versions anglaises, à l’instar de celles qui suivent. Elles mettent en scène deux femmes, dont elles soulignent les vertus de combattantes, et doivent catalyser la mobilisation féminine, qui nourrit abondamment les effectifs des bases militaires canadiennes.



Figure 8a
Madeleine de Verchères, 1678-1747



Figure 8b
Madame Charles de la Tour

Figure 8 – Un exemple de propagande de guerre biculturelle et bon-ententiste : la série Yesterday – To-Day, 1939-1945³⁴

³³ AUMG, Collection canadienne d’affiches de guerre [en ligne]. Consulté le 1er novembre 2021, disponible sur <https://digital.library.mcgill.ca/warposters/search/searchresult.php?ID=58&version=f>.

³⁴ SCOTT Adam Sheriff, « Madeleine de Verchères, 1678-1747: Yesterday and To-Day », « Madame Charles de La Tour, Yesterday and To-Day », AUMG, Collection canadienne d’affiches de guerre, resp. WP2.R26.F5 et WP2.R27.F5.

Remobiliser en anglais des grandes figures de la mémoire canadienne française – voire acadienne, dans le cas de Madame de la Tour – peut paraître surprenant au premier abord. Pour la Commission d'information en temps de guerre, ce choix est pourtant très cohérent : il permet de ménager les sensibilités canadiennes françaises comme canadiennes anglaises, et joue également sur la fibre bon-ententiste des Anglo-Québécois – cible première d'une telle campagne de propagande, rédigée en leur langue et prenant pour sujet des références culturelles fortes pour la province. Le fossé qui sépare les deux solitudes fut comblé par le passé : face à l'indocilité de l'allié iroquois, comme lors de la défense du fort Verchères (1692) ; ou encore lors de la guerre civile acadienne, lorsque de la Tour partit quêter l'aide des colons de Boston pour écraser son rival, Charles d'Aulnay (1645). Trois siècles plus tard, ce serait également main dans la main que Canadiens anglais et Canadiens français devraient se mobiliser face à un autre péril commun qui les menace tous d'égale manière. En outre, de tels supports de propagande laissent entendre que le Canada reste un État fondamentalement biculturel, bilingue, et attribuent indirectement des racines françaises aux anglophones : il s'agit là d'autant d'éléments qui, façonnant par la bande les mentalités et les représentations, peuvent favoriser la perméabilité des Anglo-Québécois aux discours émanant de la France libre.

Il est vrai que la francophilie sincère des Anglo-Québécois, que l'on a déjà longuement mise en avant, en fait également une audience sensible aux combats de la France libre : une fois Paris tombée aux mains de l'armée allemande, la France est vue comme le phare de la civilisation en proie à la barbarie nazie. Dans ce combat manichéen, ce sont les résistants qui emportent la sympathie anglophone. On retrouve de cette sensibilité chez le plus important soutien financier à la France libre au sein de la province, Percyval Tudor-Hart³⁵. Né en 1873 dans une riche famille montréalaise, on lui promettait une carrière de médecin de laquelle il se détourna pour suivre le chemin de Prudence Heward : s'embarquant pour Paris au tout début du siècle, on le retrouve sur les bancs de l'Académie Julian puis de l'École des Beaux-Arts. Il ouvre son propre atelier dans le quartier du Montparnasse en 1903, pour ne le quitter qu'en 1917 ; ayant hérité entre temps d'une belle fortune, il fait l'acquisition d'une maison à Londres où il déplace son école d'art jusqu'en 1932. En 1933, de passage à Québec, il s'éprend d'une ancienne élève de quinze ans sa cadette, Catherine Rhodes, elle aussi anglophone et propriétaire aisée. Ils se marient ; lorsque la guerre éclate, la maison londonienne de Tudor-Hart est endommagée et tous deux reviennent au Québec, définitivement cette fois-ci. Leur maison de maître, Cataraqui, correspond au domaine familial des

³⁵ Pour tout le passage suivant, voir SMITH Frédéric, « 1939-1945 : Sillery entre dans la Résistance », *Histoire Québec*, 2008, vol. 14, n° 1, p. 31-34.

Rhodes, à Sillery : c'est là qu'ils élisent domicile³⁶. Cette vaste demeure forme, dès 1941, le repaire du comité France libre de Québec. Les Tudor-Hart ne sont pas les seuls représentants de l'élite anglophone à rendre publique leur proximité avec la France libre : ainsi en va-t-il du *Montreal Council of Women*, qui oriente ses activités de charité en faveur des consœurs d'Europe résistantes. En janvier 1944, fort de cette implication, il convie à Montréal une amie intime des de Gaulle, Pauline de Broglie : elle est l'épouse du fervent européiste Jean de Pange, dont l'engagement lui valut d'être emprisonné en Allemagne de 1941 jusqu'à la fin de la guerre. Comtesse progressiste, Pauline de Broglie prononce devant un auditoire féminin une conférence sur le nouveau rôle politique des femmes dans le monde d'après-guerre, alors que les Françaises viennent d'acquérir le droit de vote. Choisir Pauline de Broglie comme oratrice n'est pas anodin, mais est bien plutôt symptomatique de la manière dont les Anglo-Québécois continuent de contourner le groupe canadien français lorsqu'il s'agit de chercher des références politiques ou intellectuelles : les femmes votent déjà depuis quatre ans au Québec, et l'on aurait plus volontiers attendu Thérèse Casgrain ou Idola Saint-Jean à un tel événement – dont le compte-rendu signale qu'elles ne furent pas même conviées³⁷.

Enfin, un dernier facteur de ralliement des anglophones – mais non des moindres – est à trouver dans la stratégie même déployée par Élisabeth de Miribel à son arrivée au Canada, en 1940. Une partie conséquente de son activité de recherche de soutiens à la France libre passe par un suivi très attentif de la presse canadienne – francophone comme anglophone³⁸. Pour l'épauler dans cette tâche, elle prend contact avec celle qui fut correspondante en France de *La Presse*, jusqu'à ce que les Allemands marchent sur Paris, Gladys Arnold³⁹. Née en Saskatchewan, Arnold est bilingue et devient une proche amie de De Miribel. Collaborant dès le 7 août 1940, toutes deux mettent sur pied un service d'information pour le compte de la France libre au Canada en 1941⁴⁰. Il se transmue progressivement en le service de presse de l'ambassade de France au Canada, dès lors que la France libre est reconnue comme seule représentante des Français par Ottawa, en 1942. Gladys Arnold y est pour beaucoup dans la couverture de la France libre qu'assure la presse de langue anglaise ; en plus de maîtriser parfaitement l'anglais, elle dispose d'un réseau étendu qui permet de toucher une large audience.

³⁶ SMITH Frédéric, *Cataraqui : Histoire d'une villa anglaise à Sillery*, Québec, Publications du Québec, 2001, 132 p.

³⁷ BAnQ, P635/S5/D1 : *Montreal Council of Women*, spicilèges : coupure du *Star*, « Vote Justified », 28 janvier 1944.

³⁸ DE MIRIBEL Élisabeth, *La liberté souffre violence*, Paris, Plon, 1981, 259 p.

³⁹ Pour le passage suivant, voir ARNOLD Gladys. *One Woman's War: A Canadian Reporter With the Free French*, Toronto, James Lorimer & Company, 1987, 222 p. ; et DE MIRIBEL Élisabeth, « Le Canada et la France libre », *Espoir*, n° 72, 1990.

⁴⁰ AMAE, 18GMII/389 : comité de Montréal, Gérard de Saint-André au Dr. Vignal, 7 août 1940.

Lorsqu'Élisabeth de Miribel arrive au Canada, sa mission principale n'est cependant pas de recueillir des informations sur la situation politique canadienne pour les transmettre à Londres ou à Alger : elle doit participer à mettre sur pied des groupes de soutien à la Résistance coordonnée par le général de Gaulle. Pour cela, dès 1940, elle travaille d'arrache-pied à la constitution de « comités France libre » au Canada, et surtout au Québec. Lorsqu'elle réalise que le soutien canadien français n'a rien d'acquis, elle change de cible et souhaite attirer dans le giron de la France libre les milieux bon-ententistes, sur une suggestion qui lui a été glissée par Raymond Panet, un Français de Montréal : il peut s'agir des Canadiens français déchargés ou non acceptés par l'armée canadienne, comme des Anglo-Québécois. Cette nouvelle approche est présentée par Panet à de Gaulle lui-même, le 26 mars 1942⁴¹. En juillet de la même année, Maurice Dejean, qui est à la tête du commissariat national aux Affaires étrangères de la France libre, exhume la proposition conjointe de Panet et de Miribel en vue d'une réunion avec l'état-major britannique. Dans ses notes préparatoires, il résume ainsi la nouvelle doctrine qui doit présider à l'action de la France libre au Canada :

Pour les Britanniques, [les propositions de Panet et de De Miribel] seraient peut-être utiles pour résoudre une partie des difficultés causées par le vote hostile à la conscription des Canadiens Français. La France combattante serait ainsi amenée à jouer, au Canada, le rôle de premier plan qui, tôt ou tard, doit lui incomber : celui de trait d'union entre les Canadiens français et la Grande-Bretagne.⁴²

Cette réorientation bon-ententiste de la part des représentants de la France libre au Canada influence directement leurs pratiques de communication : moins mettre l'accent sur la manière dont de Gaulle incarne une France catholique et traditionnelle, pour mieux souligner les vertus du combattant opposé au totalitarisme hitlérien. L'argumentaire selon lequel la France peut favoriser le rapprochement entre les deux solitudes est particulièrement efficace au sein du milieu anglo-québécois, lui aussi pris entre ces deux ensembles, et sensible à l'idée de concorde nationale – élément qui justifiait pour une large part l'attractivité du comité France-Amérique à leurs yeux⁴³.

Lorsque Pierrené arrive au Canada, la structuration des comités France libre au Québec prend réellement son essor – De Miribel, seule, n'en avait constitué qu'une ébauche. Sous son action, ces réseaux associatifs intègrent bon nombre d'anglophones qui acceptent de se ranger sous les ordres

⁴¹ AMAE, 18GMII/442 : recrutement de volontaires canadiens, Raymond Panet au général de Gaulle, 26 mars 1942.

⁴² *Ibid.*, papiers de Maurice Dejean, 23 juillet 1942.

⁴³ Voir chapitre 1, p. 71ff.

de Pierrené, qu'ils doivent alors considérer comme le seul représentant légitime de la France libre dans la province. L'implication des anglophones dans les comités France libre connaît cependant d'importantes disparités géographiques. Le comité France libre de Montréal ne connut jamais de réel succès⁴⁴ ; en revanche, Arnold, de Miribel et Pierrené parviennent à rassembler derrière eux à Québec et dans les Cantons de l'Est – dans une moindre mesure à Trois-Rivières, dont le peuplement est presque exclusivement canadien français.

Le comité France libre de Québec (CFLQ), parfois nommé Comité de la France combattante au Canada, est constitué en décembre 1940, et jure fidélité à Pierrené le jour anniversaire de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1941. Gabriel Bonneau, premier représentant du Comité français de libération nationale (CFLN) au Canada, le décrit comme un « comité très influent⁴⁵ ». À son apogée, à l'été 1944, le groupe rassemble environ 3 500 membres actifs : parmi eux, seulement 5 % sont des citoyens français, ce qui montre bien que le CFLQ est loin d'être le simple lieu de réunion de la colonie française de la capitale nationale⁴⁶. L'essentiel n'est cependant pas là : ce comité est authentiquement mixte. En 1941, 30 % des membres canadiens de son bureau d'organisation sont anglophones – à une époque où moins de 10 % de la population de la ville est de langue anglaise⁴⁷.

À Québec, le principal relais de la France libre n'en reste pas moins une Franco-Canadienne, née en Algérie, Marthe Simard⁴⁸. Elle acquit la nationalité canadienne par mariage en 1932, et c'est elle qui est la véritable instigatrice du CFLQ. Avec son mari, puis avec le concours d'Élisabeth de Miribel qui voit en elle une fidèle alliée, elle élargit progressivement les effectifs du comité en puisant largement parmi ce que les Français de Londres appellent alors la « société anglaise de Québec » – une élite ancienne, discrète et d'assez faible effectif, à la réussite moindre que celle de la haute bourgeoisie montréalaise, mais qui donne une impulsion décisive au CFLQ dans ses premières années d'activité.

Le premier de ses représentants est celui qui est, en 1940, le président du Rotary Club de Québec, Harold Johnston. Dans le premier communiqué que Marthe Simard adresse à Londres pour communiquer aux dirigeants de la France libre la nouvelle de la naissance du CFLQ, Harold

⁴⁴ On en explicitera les raisons dans la section suivante.

⁴⁵ AMAE, 18GMII/1246 : Canada / Alger, missions diverses, valise diplomatique de Gabriel Bonneau à Joseph Paul-Boncour, 3 juillet 1944.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ AMAE, 18GMII/390 : comité France libre de Québec, membres du bureau, 24 janvier 1941.

⁴⁸ SMITH Frédéric, *op. cit.*, et « La première femme parlementaire de France vivait à Québec », *Le Québec et les guerres* [en ligne]. Consulté le 2 novembre 2021, disponible sur <https://www.lequebecetlesguerres.org/la-premiere-femme-parlementaire-de-france-vivait-a-quebec/>.

Johnston est également mentionné comme le président du bureau du comité⁴⁹. Si l'on n'a guère d'indications sur son milieu professionnel, Johnston est néanmoins un ancien combattant qui put gravir les échelons de la hiérarchie militaire : on sait en effet qu'il fut capitaine d'aviation, et qu'il continue d'animer l'escadrille des cadets de l'air du Rotary club de Québec en 1945⁵⁰. Un tel profil est certainement de valeur pour le CFLQ, qui peut y trouver un mentor efficace pour d'éventuelles recrues désireuses de s'engager aux côtés de la France combattante.

La composition du comité France libre de Québec nous est cependant mieux connue par l'intermédiaire d'un document ultérieur, lui aussi rédigé à l'instigation de Marthe Simard à l'occasion de la célébration de la fête nationale française. Le 14 juillet 1942, la tête pensante du CFLQ communique par un courrier personnel au général de Gaulle ses bons vœux patriotes, et elle l'y assure du soutien plein et entier du comité de Québec dans la libération nationale⁵¹. Elle adjoint à cette lettre plusieurs documents qu'elle a compilés les jours précédents l'expédition, dont bon nombre de pétitions dont les signataires épousent la cause défendue par Marthe Simard comme par le général de Gaulle. La résistante paraît avoir organisé son effort de démarchage par groupes professionnels ou par associations – en témoignent une page couverte des paraphes des sapeurs-pompier de Québec, une autre de celles des policiers de la ville, et une troisième, de plus grand intérêt pour nous, qui ne rassemble que des signataires anglophones. Cette dernière regroupe les signatures de 34 personnes, dont plusieurs figures centrales dans la vie du CFLQ. Des preuves de sympathie recueillies par Marthe Simard, c'est celle qui rassemble l'effectif le plus conséquent pour la région de la Capitale-Nationale.

Le 16 juillet 1942, André Verrier, secrétaire du CFLQ de sa création au 1^{er} décembre 1941⁵², écrit au Comité national français de Londres une note qui doit permettre au bureau du général de Gaulle d'élucider les signatures consignées sur la pétition produite par la « société anglaise » de Québec. Il met l'accent sur quelques belles prises du tandem Simard – de Miribel, réalisées d'autant plus facilement que Harold Johnston leur permet d'accéder aux cercles associatifs anglophones de la

⁴⁹ AMAE, 18GMII/390 : Comité France libre de Québec, Marthe Simard au CNF, 24 janvier 1940.

⁵⁰ Archives du Rotary Club de Québec, papiers Arthur Lagueux [s. c.] : discours inaugural d'Arthur Lagueux, 2 juillet 1941. Consulté le 4 novembre 2021, disponible sur https://rotary-quebec.com/arthur_lagueux/pdf/papiers_flottants/discours_inaugur_02juil41/discours_inaugur_02juil41.pdf ; FORTIER Réнал, « Un aspect quelque peu oublié de l'histoire de la 425^e escadrille (Alouette), Partie 2 », *Ingenium – musée des sciences et de l'innovation du Canada* [en ligne]. Consulté le 4 novembre 2021, disponible sur <https://ingeniumcanada.org/fr/le-reseau/articles/un-aspect-quelque-peu-oublie-de-lhistoire-de-la-425e-escadrille-alouette-0>.

⁵¹ Pour ce passage : AMAE, 18GMII/390 : Comité France libre de Québec, Marthe Simard au général de Gaulle, 16 juillet 1942 et pétitions adjointes.

⁵² Il ne faut pas le confondre avec son homonyme, futur compagnon de la Libération, qui est alors mobilisé en Libye.

province. Verrier, qui n'est pas canadien mais français, conclut sa note explicative par un propos aussi laconique que révélateur sur la valeur qu'il accorde aux soutiens anglophones : « Les noms que révèlent les signatures anglaises sont très nettement de qualité. Contraste frappant, facilement explicable, avec les signatures des Canadiens-français⁵³. » Il ne faut pas tant voir dans ce propos un mépris envers les Canadiens français que le constat, peut-être amer au demeurant, d'une domination anglophone toujours très sensible dans la province au début des années 1940.

Parmi ces « signatures de qualité » se démarquent celles des Tudor-Hart – couple que nous avons déjà évoqué et qui, selon Verrier, « mériterait un mot du Général⁵⁴ ». Percyval et Catherine Tudor-Hart constituent les principaux soutiens matériels du CFLQ : le vaste domaine de Cataraqui qu'ils possèdent est assez rapidement transformé en un véritable quartier général pour le comité France libre, un deuxième étant le domicile de Marthe Simard. Thierry d'Argenlieu y a été accueilli en 1941 à la suite du raid sur Saint-Pierre-et-Miquelon. Avant 1942, date à laquelle la France libre est reconnue comme seule représentante de la France au Canada, c'était également dans le manoir de Tudor-Hart qu'Élisabeth de Miribel avait établi un centre de documentation français au Canada, projet initialement suggéré aux instances de la France libre par Jacques Maritain⁵⁵. C'est donc au sein d'une « villa anglaise à Sillery⁵⁶ » que les principaux soutiens de la France libre à Québec se sont réunis jusqu'en 1945.

Contrastant avec ces profils quelque peu bohèmes et qui rappellent pour une large part ceux de l'intelligentsia montréalaise, William et Constance Molson Dobell donnent au CFLQ des moyens humains et militaires importants⁵⁷. William Dobell, colonel de formation, est un ancien combattant, comme le sont d'ailleurs ses deux fils – ils furent mobilisés en France pendant la Première Guerre mondiale. Constance Dobell fut, pendant toute la durée d'activité du CFLQ, l'infatigable animatrice du Corps féminin des réservistes volontaires (*Women's Voluntary Reserve Corps*). Selon Verrier, elle mit à disposition 800 des femmes qui sont placées sous ses ordres au service de la France libre, en organisant défilés et ventes à son profit. Maurice Dejean, qui eut vent de l'action des Dobell alors

⁵³ AMAE, 18GMII/390, Comité France libre de Québec, André Verrier au général de Gaulle, 16 juillet 1942.

⁵⁴ *Id.*

⁵⁵ AMAE, 18GMII/200 : télégrammes de presse et information, f° 6, octobre 1941. Sur le rôle de Jacques Maritain dans les échanges intellectuels entre catholiques français et québécois opposés aux totalitarismes, voir MICHEL Florian, *La pensée catholique en Amérique du Nord. Réseaux intellectuels et échanges culturels entre l'Europe, le Canada et les États-Unis*, Paris, Desclée – De Brouwer, 2010, 635 p.

⁵⁶ SMITH Frédéric, *Cataraqui : histoire d'une villa anglaise à Sillery*, Québec, Les publications du Québec, 2001, 130 p.

⁵⁷ Sur les Dobell, voir AMAE, 18GMII/390, Comité France libre de Québec, André Verrier au général de Gaulle, 16 juillet 1942 et « Sidney Dobell », *La fondation Vimy* [en ligne]. Consulté le 5 novembre 2021, disponible sur <https://www.vimyfoundation.ca/learn/rethinking-remembrance/sidney-dobell/>

qu'il était en poste au commissariat des Affaires étrangères de la France libre, leur adressa des félicitations personnelles⁵⁸.

À leurs côtés s'engage également une autre figure d'autorité en matière militaire, mais aussi religieuse, Frederick G. Scott (1861-1944)⁵⁹. Alors au crépuscule de sa vie, il est connu à Québec comme le « poète des Laurentides », pour ses activités prolifiques d'auteur patriote et chrétien. Scott servit comme aumônier de la première division armée canadienne pendant la Première Guerre mondiale ; au début de la deuxième, il est alors un archidiacre respecté. Scott est surtout l'incarnation d'un courant impérialiste des plus intransigeants, farouche partisan de l'ordre social qui y est associé ; dans toute la société de la capitale nationale, il est reconnu comme l'incarnation du sujet de la Couronne. Pour autant, dès la fin de la bataille de France, Scott publie plusieurs poèmes en hommage à la France où sont tombés les soldats canadiens au début du siècle, ainsi qu'au général de Gaulle. Le 12 août 1942, la direction des Affaires administratives de la France libre à Londres remercie F. G. Scott en anglais, dans un courrier soulignant l'admiration des Français pour l'homme de foi et pour le poète⁶⁰ : cette lettre de De Gaulle à un Canadien anglais solidement attaché à la cause impériale ne serait guère imaginable à la fin des années 1960.

Forte de ses succès dans la région de Québec, Élisabeth de Miribel put utiliser la ville comme base pour l'action de la France libre dans la province – et ce bien davantage que Montréal. C'est à partir de là qu'elle en fit rayonner l'action dans les Cantons de l'Est : si aucun comité France libre ne s'y est établi, elle paraît avoir conçu l'importance du soutien que peut fournir le tissu associatif de cette région historiquement anglophone. Ainsi, à l'hiver 1942, une fois rompues toutes les relations entre Vichy et Ottawa, elle incite Pierrené à réaliser avec elle une tournée dans la région. La presse locale se fait un écho élogieux de cette visite⁶¹, ce qui pousse à croire que la jeune envoyée du général de Gaulle n'exagère pas lorsqu'elle relate les grands traits de son voyage au Comité national français :

La ville de Sherbrooke a reçu triomphalement lundi et mardi 7 et 8 décembre le colonel Pierrené et Mlle de Miribel. Couronnant une vigoureuse campagne de la presse canadienne contre Darlan, cette réception par des personnalités civiles, politiques et militaires a revêtu le caractère d'une démonstration symbolique de la confiance et de la foi du Canada français dans la résurrection de la France par le mouvement de la France combattante. C'est devant un

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Sur Scott, voir AMAE, 18GMII/390 : comité France libre à Québec, André Verrier au général de Gaulle, f° 95, 16 juillet 1942.

⁶⁰ *Ibid.*, direction des Affaires administratives à F. G. Scott, f° 107, 12 août 1942.

⁶¹ « To Address Rotary », *The Sherbrooke Daily Record*, 8 décembre 1942, p. 3.

auditoire groupant plus d'un millier de soldats, les membres des clubs Rotary, Lions, Elks, l'Alliance française et leurs épouses, que Mlle de Miribel a été invitée à prendre la parole.⁶²

À la suite de la relation de cet épisode, les représentants de la France libre au Québec dressent un inventaire des membres de la notabilité locale qu'ils ont pu rencontrer : ce sont essentiellement des anglophones dont ils mentionnent les noms. Après avoir été reçus en grande pompe par le maire de Sherbrooke, Alexander C. Ross, Pierrené et de Miribel rencontrent l'ancien député libéral et trésorier provincial Jacob Nicol. Il est accompagné de son successeur alors en office, Charles Benjamin Howard : tous deux sont des incarnations parfaites du bilinguisme et du protestantisme qui singularise encore nettement l'Estrie au sein du Québec.

Pierrené et de Miribel peuvent en outre se réclamer, au cours de ce déplacement, du patronage et de la protection de l'Institut canadien des affaires internationales – un cercle de tendance fédéraliste et libérale (dans tous les sens que le terme peut recouvrir)⁶³, qui rassemble essentiellement journalistes, universitaires et diplomates. Il s'agit là encore d'un groupe à majorité anglophone, à l'image de bon nombre des associations devant lesquelles les Français se sont exprimés lors de leur venue à Sherbrooke. Leurs membres nourrissaient alors pour la France libre une sympathie aussi forte que ne l'était leur animosité envers l'évêque Desranleau, incarnant pour eux un obscurantisme dans lequel se retrouveraient aussi Pétain et Duplessis.

En fin de compte, l'énergie déployée par la France libre au Québec, en particulier par Élisabeth de Miribel, Gladys Arnold et Marthe Simard, porte ainsi tout particulièrement ses fruits au sein des communautés anglophones. Leur soutien peut alors se manifester de manière logistique, financière ou encore simplement politique – afficher une sympathie envers le général de Gaulle étant porteur d'un message fort au sein même de la province, en particulier avant 1942. En revanche, les succès des envoyés des FFL au Canada sont surtout sensibles hors de la région de Montréal. En effet, dans la métropole, la colonie française est, comme nous le verrons, profondément divisée et les figures de Pierrené et Élisabeth de Miribel n'y sont pas consensuelles. Compte tenu de cela, c'est en dehors des structures associatives françaises que le soutien anglophone à la France libre s'est structuré, et ce d'une manière somme toute très autonome.

⁶² AMAE, 18GMII/198 : Canada, dossier général ; gouvernement, rapports avec Vichy, Français libres, Pierrené et Élisabeth de Miribel au Comité national français, 9 décembre 1942.

⁶³ AMAE, 18GMII/200 : télégrammes de presse et information, tournée d'Élisabeth de Miribel, hiver 1942.

2. La colonie française de Montréal, un groupe divisé qui perd sa proximité avec les anglophones

En 1940 vivent au Québec environ 7 000 Français qui n'ont pas été naturalisés Canadiens, auxquels il faut ajouter environ 12 000 citoyens canadiens nés en France. Parmi eux, environ 70 % vivent alors à Montréal⁶⁴. Jusqu'en 1939, c'était par le truchement de ce groupe que s'opérait l'essentiel des liens entre la France et les Anglo-Québécois – que ce soit au sein de l'Alliance française, des chambres de commerce ou encore des institutions religieuses franco-protestantes. Lorsque s'amorce la guerre, cette configuration change radicalement. Les milieux français et les milieux anglo-québécois s'éloignent sous l'effet de deux forces centrifuges : le peu d'audience de la France libre à Montréal, et les querelles intestines qui divisent ceux qui s'en réclament.

Jusqu'au début de l'année 1943, une large majorité des Français de Montréal, qu'ils soient anciennement arrivés ou non, n'est tout simplement pas partisane du général de Gaulle. L'action de Henri Coursier, consul de France à Montréal, n'y est pas étrangère : le diplomate, représentant de l'État français dans la métropole jusqu'à son expulsion en 1942, est un pétainiste encore plus fidèle à la cause de la Révolution nationale que ne l'est Ristelhueber⁶⁵. L'illustre en particulier une entrevue houleuse avec Élisabeth de Miribel, au cours de laquelle il lui assène que Mac-Mahon se retournerait dans sa tombe s'il la savait représentante de la France libre⁶⁶. Mais le consul ne s'arrête pas à la simple désapprobation : Éric Amyot a bien montré que Coursier déploya des trésors de diplomatie pour allier à sa cause les notables français de la colonie. Ristelhueber décrit d'ailleurs sa politique à Vichy en des termes élogieux. Redoutant l'émergence d'une « dissidence » française à Montréal à l'été 1940, il « s'empresse », trois mois plus tard, « de rendre hommage au tact et à l'habileté de M. Coursier qui a su éviter tout geste définitif et, à force de patients efforts, ramener tout au moins le calme, sinon l'union complète au sein de nos compatriotes⁶⁷ ». Certes, c'est sous cet angle que le représentant de Vichy à Ottawa gagne à présenter la situation à Montréal, mais il paraît n'exagérer que peu. En effet, de manière générale, les Français de l'étranger qui ne sont pas encore naturalisés dépendent largement des consulats sur le plan juridique et administratif : s'ils peuvent discrètement désapprouver Pétain, ils continuent de se faire recenser sur les listes

⁶⁴ Pour l'ensemble de ces chiffres, voir BANQ, P860/S1, fonds « Union française » : histoire, mémoire de Jean-Louis Grosmaire sur l'émigration française au Canada, v. 1985, p. 39 ; AMYOT Éric, *op. cit.*, p. 85, HALARY Charles, *Montréal : un lieu pour les stratégies. De Gaulle et les Français de Montréal (1940-1970)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1989, p. 14.

⁶⁵ AMYOT Éric, *op. cit.*, p. 84.

⁶⁶ DE MIRIBEL Élisabeth, *art. cit.*

⁶⁷ AMAE, 18GMII/6, Ristelhueber au ministère des Affaires étrangères, 5 novembre 1940, cité dans AMYOT Éric, *op. cit.*, p. 86.

consulaires et ne peuvent donc se permettre trop d'écarts vis-à-vis du représentant de leur circonscription⁶⁸. Dans le cas de Montréal, Coursier paraît en outre avoir pris soin de faire infiltrer l'Union française et l'Alliance française de « taupes », dont la correspondance officielle comme Éric Amyot taisent les noms⁶⁹ : ainsi, les lieux communautaires privilégiés de la colonie française de Montréal ne pouvaient devenir des bastions de la France libre au Canada. En somme, davantage qu'à Québec où la présence de l'État français est nettement plus ténue, les Français de Montréal paraissent avoir pris relativement peu de distances avec un « conservatisme ambiant » – duquel ils se sont accommodés, à défaut de le soutenir activement⁷⁰. Ceci explique finalement pourquoi, à une date aussi tardive qu'à l'été 1944, Gabriel Bonneau livre à Paul-Boncour cette appréciation laconique et péremptoire : « la colonie française de Montréal est dans l'ensemble en dehors de la France combattante⁷¹ ».

Pour ne rien arranger à la cause d'Élisabeth de Miribel, la petite partie de la colonie française qui n'entre pas dans la catégorie définie par Gabriel Bonneau est traversée d'extrêmes tensions. Immédiatement après la défaite de France, le général de Gaulle avait en effet déjà confié à un Franco-Montréalais la charge de sa représentation dans la métropole : il s'agissait du docteur William Vignal⁷². Médecin radiologue, né en 1882 d'un père histologue, il avait été sollicité par le jeune Institut scientifique franco-canadien pour se rendre à Montréal en 1931. Vignal se remettait alors tout juste d'un accident de voiture qui avait failli lui coûter la vie, et il voyait dans le Québec un excellent lieu de rémission, loin des salles d'opération. Ancien combattant et médecin des tranchées, Vignal s'est rapidement taillé une excellente réputation au sein de la colonie française : ami proche du consul René Türck au milieu des années 1930, il devient président de l'Union française dès son arrivée. Son hostilité au nazisme lui vaut, dans un premier temps, la confiance de Londres.

Vignal peine cependant à établir sa légitimité, car sa place est contestée par le vicomte de Roumefort, président du Crédit foncier franco-canadien. L'ambassadeur Raymond Brugère (en

⁶⁸ La tendance s'observe ailleurs en Amérique du Nord, en particulier à New York. Voir FRITSCH-ESTRANGIN Guy, *New York entre de Gaulle et Pétain*, Paris, La Table Ronde, 1969, p. 37, cité dans AMYOT Éric, *id.* ; ou encore LOYER Emmanuelle, *Paris à New York. Intellectuels et artistes français en exil, 1940-1947*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2007, p. 175.

⁶⁹ AMAE, 18GMII/7, Ristelhueber à Darlan, 6 avril 1942 ; 16GMII/168, Ristelhueber à Darlan, 15 juillet 1941, cité dans AMYOT Éric, *id.*

⁷⁰ HALARY Charles, « De Gaulle et les Français de Montréal pendant la Deuxième Guerre mondiale », *Espoir*, n° 72, septembre 1990, p. 79.

⁷¹ AMAE, 18GMII/1246 : Grande-Bretagne, Commonwealth, dossier général Canada / Alger : missions diverses, valise diplomatique de Bonneau à Paul-Boncour, 3 juillet 1944.

⁷² « Le médecin-colonel William Vignal », *Fondation de la France libre* [en ligne]. Consulté le 7 novembre 2021, disponible sur <https://www.france-libre.net/medecin-colonel-william-vignal/>.

poste à Ottawa de 1934 à 1937, puis résistant dès 1940) portait sur ce demi-mondain un jugement sévère : selon lui, il s'agissait d'un « homme du monde du type bon vivant non spécialisé, et qui rentre beaucoup plus dans la catégorie “représentant de marques de champagne” que dans celles des financiers susceptibles de se faire écouter et suivre⁷³ ». Luttant pour savoir lequel d'entre eux prendrait effectivement la tête du comité France libre de Montréal, Vignal et Roumefort se sont voués une haine profonde, dont les ressorts réels sont mal identifiés. Roumefort a été accusé par Vignal d'être en réalité un agent de Vichy⁷⁴ ; plus simplement et plus probablement, on peut aussi voir dans ce conflit une querelle d'égos opposant deux notables dont il ne faudrait pas exagérer l'audience. Éric Amyot n'exclut pas tout à fait cette hypothèse, mais il pense qu'il faudrait analyser cette rivalité comme on l'a fait de celles qui traversent la Résistance de manière plus générale : en particulier aux États-Unis, l'autorité même du général de Gaulle comme figure du rassemblement à laquelle il faudrait prêter allégeance et vouer obéissance ne va pas du tout de soi. Roumefort serait finalement plutôt attaché à une résistance décentralisée, organisée localement, autonome, et qui n'entretenirait pas de lien de subordination vis-à-vis de Londres.

Quoi qu'il en soit, Élisabeth de Miribel arrive à Montréal en terrain miné ; et en 1940, elle y est accueillie très froidement par ceux qu'Auguste Viatte, intellectuel franco-suisse exilé au Canada et acquis à la cause de la France libre, appelle « les deux imbéciles de Montréal⁷⁵ ». L'arrivée d'une tierce personne qui possède toutes les bonnes grâces du général de Gaulle entraîne même l'éphémère réconciliation de Roumefort et de Vignal : afin de décrédibiliser de Miribel, ils cherchent à la faire accuser d'espionnage au profit de l'Axe. Ce sont en particulier Marthe Simard et Auguste Viatte qui l'exfiltrent de Montréal afin d'éviter que la France libre ne soit davantage compromise par ces dissensions⁷⁶. Pierrené, rangé aux côtés d'Élisabeth de Miribel dès son arrivée, fait lui aussi le constat amer des tendances sécessionnistes du groupe Vignal-Roumefort :

Le groupe Roumefort-Vignal a pris une position telle que l'on ne peut rien faire sans eux ni avec eux. Sans eux, ils se froissent et se livrent à une campagne de dénigrement où le commandant d'Argenlieu, moi-même et Mlle de Miribel sont les victimes. Avec eux, ils se refusent à la collaboration de tous ceux qui n'appartiennent pas à leur groupe. [...] J'apprends que mon attitude, qui tend à ne pas donner au tandem Roumefort-Vignal le monopole de la France libre à Montréal, déplaît à ces messieurs et qu'ils ont décidé de former, sans m'en parler,

⁷³ Cité dans SAUL Samir, « Conjonctures, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979), partie II », *Histoire, économie et société*, vol. 5, n° 3, 1986, p. 445.

⁷⁴ Cette hypothèse est écartée en 1945 par Pierre Moeneclaey, consul de France à Montréal nommé par la France libre à la succession de Coursier : AMAE, 83QO/71 : Canada, affaires générales, Pierre Moeneclaey à Georges Bidault, 29 janvier 1945.

⁷⁵ VIATTE Auguste, *D'un monde à l'autre : journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, vol. I, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 228 (entrée du 28 février 1941).

⁷⁶ *Ibid.* (entrée du 27 février 1941).

une « Union nationale des français libres » qui ne se soumettrait pas de mon autorité et agirait à sa guise tout en se réclamant du général de Gaulle.⁷⁷

Pour toutes ces raisons, à partir de l'hiver 1940-1941, Élisabeth de Miribel et Pierrené ne séjournent quasiment plus à Montréal – tout au plus y sont-ils de passage, leurs deux bases canadiennes privilégiées étant Ottawa et Québec.

Dans un tel contexte, la place qu'occupent les lieux de vie de la colonie française de Montréal au sein de l'écosystème mondain de la ville décroît sensiblement. Les anglophones s'en détournent d'autant plus aisément qu'il s'agit de lieux placés sous la surveillance des diplomates de la France de Vichy. Par ailleurs, quelles que soient les raisons profondes de leur mésentente, les représentants de la France libre à Montréal ne font pas non plus de leur mieux pour fédérer les puissants autour de leur entreprise. Compte tenu de la désorganisation des comités France libre au sein de la région métropolitaine, mais également pour éviter toute compromission avec des personnages de médiocre envergure qui suscitent la méfiance, les grands magnats anglophones de la capitale économique n'ont pas appuyé les structures locales qui sont censées représenter le général de Gaulle – contrairement à ce que l'on observe à Québec.

3. « *Voler au secours de la France*⁷⁸ » : les réseaux de la solidarité anglophone, 1943-49

Pour autant, cela ne signifie absolument pas que les Anglo-Montréalais se sont dissociés de la cause de la France libre : plutôt que de soutenir des antennes régionales établies sur des bases peu solides, eux-mêmes ont mis sur pied ou activement contribué à des réseaux de solidarité *canadiens* dont les Français de France sont les premiers (et seuls) bénéficiaires. Leur efflorescence n'est cependant pas tout à fait contemporaine des efforts d'Élisabeth de Miribel au moment du développement des comités France libre au Canada : elle est surtout sensible à partir de la deuxième moitié de l'année 1943, période à partir de laquelle l'issue de la guerre devient certaine en faveur des Alliés.

Dès l'entrée en guerre, le Canada avait fait office d'arrière où les initiatives de soutien matériel aux armées alliées s'étaient multipliées, sur un modèle finalement proche de ce que l'on avait observé une trentaine d'années auparavant : les églises participent aux levées de fonds, les événements de

⁷⁷ AMAE, 18GMII/198 : Canada, dossier général, F° 32 ; Pierrené à Londres, s. d. [hiver 1941].

⁷⁸ C'est en ces termes que le général de Gaulle enjoignait les Canadiens français à soutenir la France dans l'appel qu'il leur lance le 1^{er} août 1940.

charité se multiplient sous l'égide de l'Armée du Salut ou d'autres cercles de bienfaisance⁷⁹. À l'automne 1943, le gouvernement fédéral, par souci d'efficacité, exige la fédération de tous les fonds de secours déclarés comme tels dans une nouvelle organisation, le Fonds uni de secours canadien aux Alliés (*Canadian United Allied Relief Fund*, CUARF). La loi des Secours de guerre le place sous l'autorité directe d'Ottawa, et ne le rattache au gouvernement d'aucune province spécifique. Une telle institutionnalisation à l'initiative du gouvernement fédéral pousse cependant les différentes composantes du CUARF à se doter de statuts propres pour exister en tant que telles et affirmer la singularité de leur action, qu'elle soit motivée par des raisons communautaires ou confessionnelles. C'est dans ce cadre que le sénateur libéral Thomas Vien organise la fusion de près d'une trentaine de comités de solidarité francophiles pour créer, le 14 octobre 1943, le Comité des relations Canada-France (CRCF), dont le siège est à Montréal. Son but est de venir en aide directe aux populations civiles françaises affectées par la guerre, en les approvisionnant en biens de première nécessité : vêtements, nourriture, médicaments. Les appels aux dons sont diffusés à la population canadienne par l'intermédiaire du CUARF, tandis que les aspects logistiques liés à la redistribution des biens (ou à l'achat de ceux-ci, dans le cas de dons d'argent) sont pris en charge par la Croix-Rouge canadienne, qui affrète en particulier les navires nécessaires à l'expédition des denrées. Les activités du CRCF connaissent un apogée dans les années 1946-1947, paroxysme de la période de reconstruction ; celle-ci progressant rapidement au cours de la deuxième moitié de la décennie, le CRCF est dissous le 31 décembre 1949. En six ans d'activité, le principal organisme de soutien caritatif aux Français en temps de guerre a distribué 2 126 tonnes de matériel de première nécessité, dont la valeur totale est estimée à 5,5 millions de dollars canadiens de 1946⁸⁰. Au total, 11 % de l'aide canadienne (en volume) serait allée à la France, par le truchement du CUARF. Elle en est le quatrième plus important bénéficiaire, derrière l'URSS, la Chine et la Pologne⁸¹.

Le caractère considérable des dons accumulés, ainsi que la machinerie logistique qu'a nécessitée leur distribution, a précocement attiré l'attention de Gabriel Bonneau : le 24 mai 1944, il en rapporte le fonctionnement à René Massigli, resté à Alger, dans un rapport très précis⁸². On ne peut pas en dire autant des historiens, qui se sont pourtant montrés disert sur le Canada ou le Québec en guerre, ainsi que sur les interactions entre Vichy et les gouvernements canadiens (au niveau fédéral et provincial) : une histoire du CRCF reste à écrire. L'objectif de cette section n'est

⁷⁹ Les deux guerres sont souvent vues comme le fondement d'une politique étrangère canadienne qui s'est rapidement spécialisée dans l'intervention humanitaire et l'aide au développement. Voir DONAGHY Greg, « "Reasonably Well-Organized": A History of Early Aid Administration », dans DONAGHY Greg, WEBSTER Daniel (dir.), *A Samaritan State Revisited: Historical Perspectives on Canadian Foreign Aid*, Calgary, University of Calgary Press, 2019, p. 53-72.

⁸⁰ AUdM, P77 : Comité des relations France-Canada, notice archivistique.

⁸¹ *Ibid.*, B/1 : correspondance Vien-Hamilton, 1946.

⁸² AMAE, 18GMII/1105 : Questions économiques, relations avec le Canada, Bonneau à Massigli, 26 mai 1944.

pas d'y remédier totalement : il s'agit plutôt de souligner le rôle du comité dans la construction des liens entre Anglo-Québécois, en particulier Anglo-Montréalais et France libre. L'étude du CRCF est, à ce titre, doublement intéressante : non seulement le comité s'avère la structure qui centralise toutes les donations anglophones, mais il est aussi, par-delà la figure de Thomas Vien, une institution où s'impliquent activement de grandes figures anglo-québécoises.

À l'image de « L'Aide à la France » qui était née en 1914, le CRCF est strictement compartimenté en une section féminine et une section masculine : à la première reviennent les activités caritatives, à la deuxième les considérations financières et organisationnelles. Nous nous proposons de reprendre cette partition, non seulement parce que le cloisonnement entre sections féminine et masculine est relativement étanche, mais aussi parce qu'il permet de mettre l'accent sur des réseaux de solidarité de nature assez différente.

Les sections masculines du CRCF : un calque parfait du comité France-Amérique

Le comité France-Amérique connaît pendant les années 1940 un net reflux de son activité que l'on a expliqué par deux facteurs : le plus évident est bien sûr l'occupation de Paris qui prive le CFA de ses locaux dans la capitale ; mais un flétrissement est également sensible du côté américain en raison de la disparition du sénateur Dandurand (1942)⁸³. En réalité, les membres les plus importants du comité France-Amérique de Montréal se sont presque totalement déversés dans le CRCF jusqu'à ce que sa dissolution, en 1949, les ramène dans le giron du CFA.

C'est à une poignée d'Anglo-Québécois situés à l'intersection du milieu des affaires et du monde politique que l'on doit cet impressionnant transfert⁸⁴. William Massey Birks, fils aîné de Henry Birks et archétype du grand chef d'entreprise philanthrope, est sans doute le plus important d'entre eux, puisqu'il est à la fois président du CRCF et président du CUARF – une position qui lui permet d'autant plus facilement de consolider la place de la France parmi les bénéficiaires de la charité des Canadiens⁸⁵. Sur le terrain, ceux qui entrent effectivement en contact avec les grands magnats anglophones pour les intégrer au CRCF sont deux figures connues qui se sont partagé la charge de trésorier du CFA : Thomas Taggart-Smyth, adhérent de la première heure du nouveau comité de solidarité à la France ; mais également un Français respecté au sein de la colonie de Montréal, Alfred

⁸³ BOUGAULT Valérie, *France-Amériques : le cercle des nations américaines*, Paris, Tallandier, 2019, 160 p.

⁸⁴ Voir le tableau page suivante.

⁸⁵ AUdeM, P77 : Comité des relations Canada-France, A/11 ; bobine 1776, relations avec le CUARF.

Nom	Fonction	Date d'adhésion
William Massey Birks	Président-directeur des magasins Birks	Octobre 1943
Thomas Taggart-Smyth	Directeur-adjoint de la BECDM	Octobre 1943
Charles W. Colby	Professeur d'histoire à l'Université McGill (héritier des Colby)	Octobre 1943
Blair Gordon	Président de la <i>Dominion Textile</i>	Octobre 1943
Wilfrid Bovey	Avocat, ancien principal de l'Université McGill (héritier des Redpath)	Octobre 1943
James Douglas Jr.	Magnat du cuivre	Octobre 1943
Huntley Drummond	Président de la BMO	Octobre 1943
James Mathewson	Ancien ministre des Finances (Québec)	Octobre 1943
Frederick Williams-Taylor	Directeur de la BMO	Octobre 1943
Philip Carrington	Évêque anglican de Québec	Octobre 1943
Cyril James	Principal de l'Université McGill	Octobre 1943
Hugh Montagu Allan	Financier	Octobre 1943
George W. Spinney	Président de la BMO	Octobre 1943
Thomas Caverhill	Président de la compagnie d'assurance éponyme	Octobre 1943
John Bassett	Éditeur, <i>Montreal Gazette</i>	Octobre 1943
James S. Duncan	Président de la manufacture Massey-Harris (engins agricoles)	1 ^{er} avril 1944
Daniel Whittaker	Président du <i>Board of Trade</i> de Montréal	1 ^{er} avril 1944
Allan Bronfman	Directeur-associé de Seagram, magnat	1 ^{er} avril 1944

Figure 9 – Le déversement du CFA dans le CRCF : un nouveau comité pour les Anglo-Montréalais francophiles

Ce tableau répertorie les membres anglo-montréalais du CFA qui siègent aussi au directoire du CRCF. Cet organe exclusivement masculin est composé d'un comité consultatif et d'un comité exécutif. 40 % des membres du directoire du CRCF sont anglo-montréalais⁸⁶.

⁸⁶ La réalisation de ce tableau et le calcul du pourcentage s'appuient sur AUdeM, P77 : Comité des relations Canada-France, B/5 : correspondance entre Alfred Tarut, Bernard Archambault, Thomas Vien et Thomas Taggart-Smyth, octobre 1943 puis avril 1944 ; AMAE, 18GMII/1105 : Questions économiques, relations avec le Canada, Bonneau à Massigli, 26 mai 1944.

Tarut⁸⁷. Dans la correspondance qu'ils nouent aux débuts du CRCF, tous reprennent l'argumentation qu'avait développée le sénateur Dandurand au moment d'ouvrir le CFA aux Anglo-Québécois : leur présence doit permettre d'asseoir la solidité économique du CRCF par leurs dons tout autant que par leurs carnets d'adresses⁸⁸.

L'adhésion du *gotha* anglo-montréalais au CRCF se fait en deux temps : dès la création du CRCF d'abord, puis au printemps 1944, lorsque la libération progressive de la France rend d'autant plus criante la nécessité d'amasser des fonds conséquents pour faire face aux besoins des populations civiles. C'est alors Thomas Taggart-Smyth qui suggère en personne à Vien une liste de personnalités desquelles le CRCF gagnerait à s'enrichir, par l'amitié envers leur cause qu'il pense déceler chez eux – à raison. Si la majorité des anglo-montréalais impliqués dans le comité partage le profil commun du magnat d'extraction anglo-saxonne, l'un entre eux fait exception : il s'agit d'Allan Bronfman, qui est le premier Juif anglophone à s'impliquer activement dans les cercles francophiles de la ville. On peut y voir la preuve de la structuration d'une élite juive au sein de la province, phénomène qui ne commence vraiment qu'avec la fin des années 1930⁸⁹ ; il y a également fort à parier que la persécution des Juifs d'Europe justifie l'engagement de Bronfman dans une organisation philanthropique destinée à atténuer les souffrances de guerre parmi les populations civiles touchées. De manière générale, les membres du CRCF qui se rattachent à la haute société anglo-montréalaise n'ont pas laissé d'écrits dans lesquels se trouveraient explicitées les raisons exactes de leur adhésion. On peut les supposer comparables à celles qui justifiaient l'investissement au sein du CFA : accès à un lieu de sociabilité mondain, mise en scène d'un attachement aux bonnes œuvres, francophilie de distinction ou encore générosité sincère. La nature de ces motivations importe au fond assez peu : la composition prestigieuse du directoire du CRCF en fait quoi qu'il en soit un comité crucial au sein du CUARF, concentrant l'essentiel de l'effort de solidarité anglo-québécoise envers la France. Sa force de frappe s'avère conséquente, tant pour lever des fonds que pour organiser leur acheminement à destination des bénéficiaires.

Le réseau étendu des Anglo-Montréalais du CRCF leur permet tout d'abord de doter le comité d'un appareil logistique efficace. Si le CUARF s'appuie prioritairement sur la Croix-Rouge pour réaliser la distribution des dons, encore faut-il qu'elle puisse réquisitionner navires et moyens de

⁸⁷ *Ibid.*, bobine 1769, Taggart-Smyth à Vien, octobre 1943. Alfred Tarut, courtier en finance, est alors très âgé (il est né en 1868). Voir chapitre 2, p. 96, p. 102 ; ainsi que FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Boréal, 2017, p. 175ff.

⁸⁸ AÜdeM, P77 : Comité des relations Canada-France, B/5 : correspondance entre Alfred Tarut, Bernard Archambault, Thomas Vien et Thomas Taggart-Smyth, octobre 1943 puis avril 1944.

⁸⁹ ANCTIL Pierre, *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Boréal, 2017, 504 p.

conditionnement des denrées. C'est Air Liquide qui met à sa disposition l'essentiel de ces derniers, sous l'impulsion décisive du CRCF : les membres de son comité exécutif, en particulier les dirigeants d'industrie qui y siègent, se sont en effet rapprochés de l'entreprise française, qui possède un site de production sur l'île de Montréal depuis 1911⁹⁰. L'un de ses ingénieurs aux armements, Schiller, par ailleurs proche de Pierrené, constitue un contact privilégié du comité. Une fois expédiés, les dons canadiens sont en outre centralisés par un homme clé du CRCF, qui y a été attiré par Thomas Taggart-Smyth⁹¹ : Charles Donohue. Bilingue et d'extraction irlandaise, Donohue est à la tête de la plus grande usine de pâte à papier du Québec⁹² : une fois l'armistice signé, il quitte le Canada pour s'établir à Paris, dans les locaux de l'Entr'Aide française (rue Laffitte), d'où il prend en charge l'acheminement des marchandises expédiées depuis les ports canadiens⁹³. Il y reste au moins jusqu'en 1948.

Surtout, et à l'image de son comité exécutif, le réseau des donateurs du CRCF est extrêmement puissant. Thomas Vien souligne d'ailleurs que la force du comité vient de ses soutiens anglo-montréalais : il insiste en particulier sur la valeur de John Bassett et la bienveillance des McConnell à son encontre⁹⁴. En tant que grandes figures de la presse anglophone au Québec, ils donnent au CRCF une audience importante, en relayant ses appels aux dons au sein du *Montreal Gazette*⁹⁵. En conséquence, la structure des dons versés au comité partage des parentés avec celle des sources de financement de l'Union française. Des listes de donateurs et des montants versés, on ne dispose que deux exemplaires – pour les années 1947 et 1948⁹⁶. Elles restent, malgré leur contexte de production relativement tardif, révélatrices de la manière dont le CRCF s'est attaché le soutien anglophone. Prenons ainsi l'inventaire des souscripteurs de l'année 1948 : couvrant cinquante pages et incluant 1154 noms, elle comprend près de 41 % de donateurs anglophones qui apportent 62 % du capital recensé⁹⁷. Les dons les plus conséquents émanent systématiquement de grandes familles anglo-québécoises : les membres du comité exécutif s'acquittent tous d'une donation personnelle oscillant entre 100 et 200 dollars. John Aitken, président de la maison de presse Beaverbrooke, et qui ne siège pourtant pas au directoire du CRCF, est à l'initiative du don le plus important recensé

⁹⁰ AUdeM, P77 : Comité des relations Canada-France, A/3, Madeleine O'Brien à Vien, 17 juin 1947.

⁹¹ AMAE, 18GMII/1105 : Questions économiques, relations avec le Canada, Bonneau à Massigli, 26 mai 1944.

⁹² L'entreprise Donohue Inc. constitue la matrice de l'actuelle Produits forestiers résolu.

⁹³ AUdeM, P77 : Comité des relations Canada-France, B/5, Birks à Vien, avril 1944 ; bobine 1764, Blanche Biéler à Charles Donohue, janvier 1947 ; bobine 1766, Marie Hamilton à Odette Roussy de Sales, novembre 1947.

⁹⁴ *Ibid.*, bobine 1771, Vien à McConnell.

⁹⁵ *The Montreal Gazette*, 15 juillet 1944, p. 20 ; 16 octobre 1944, p. 23 ; 25 juillet 1946, p. 4 ; 23 septembre 1947, p. 3 ; 15 septembre 1948, p. 3.

⁹⁶ AUdeM, P77 : Comité des relations Canada-France, C/14 : souscription de 1948 ; C/22 : souscription de 1947.

⁹⁷ *Ibid.*, C/14 : souscription de 1948.

cette année-là (300 dollars)⁹⁸. James Aird Nesbitt, président-directeur général des magasins Ogilvy de Montréal, est quant à lui à l'origine d'un don d'entreprise record, s'élevant à 1 500 dollars⁹⁹.

Que l'on ne s'y méprenne pas : le CRCF n'est pas un organisme qui désire s'appuyer sur une seule des deux solitudes de la société canadienne ou québécoise. De vigoureux efforts de promotion de l'action du comité sont aussi déployés dans la presse francophone, sous l'impulsion d'Étienne Blanchard, qui siège au sein de la Société des écrivains canadiens. Il rédige en 1944 et 1945 une série de textes relativement standardisés, en français, afin de promouvoir la levée de fonds du CRCF – autant d'articles que l'on trouve publiés dans *L'Action nationale*, *La Presse*, *Le Canadien*, ou encore dans la presse locale (*La Vallée de la Chaudière*)¹⁰⁰. Toutefois, parmi les dons recensés au cours des années pour lesquelles nous disposons de listes de souscription, le don moyen des Anglo-Québécois est en moyenne 37 % plus élevé que celui des francophones¹⁰¹. Si ces derniers représentent la majorité des effectifs donateurs, la majorité du capital dont dispose effectivement le comité reste d'origine anglophone – à l'image des magnats qui restent, au cours des années 1940, à la manœuvre dans le monde des affaires québécois.

Les sections féminines du CRCF : la charité anglo-québécoise au service de la France

Si les organes masculins du CRCF, qui en sont également les organes décisionnaires, déterminent les stratégies de prospection des donateurs et mobilisent leur carnet d'adresses afin de réaliser les levées de fonds, ce sont les femmes du comité qui les mettent en pratique. La différence de genre recouvre donc, au CRCF, une nette différence d'activités : aux hommes les réseaux du grand capital, aux femmes la pratique quotidienne de la charité pour venir en aide à son prochain, éprouvé par la guerre européenne.

Contrairement à ce que l'on peut constater dans le cas des sections masculines, il n'y a pas de déversement automatique du Comité des dames du CFA vers le CRCF. Ses sections féminines, si elles sont mixtes sur le plan linguistique comme confessionnel, n'en restent pas moins animées depuis Montréal par deux co-présidentes anglophones et bilingues. La première est Marie Hamilton, qui est en contact étroit avec Thomas Taggart-Smyth par l'intermédiaire de son époux Wilfrid, lui aussi directeur financier de la BECDM¹⁰². De la seconde, Anne Young, on ne connaît

⁹⁸ *Id.*

⁹⁹ *Id.*

¹⁰⁰ *Ibid.*, bobine 1768, coupures de presse, 1944-1945.

¹⁰¹ *Ibid.*, C/14 : souscription de 1948 ; C/22 : souscription de 1947.

¹⁰² *Ibid.*, A/2 : correspondance Briand, Young, Hamilton, Hishon, 1948.

que peu de choses, si ce n'est son adresse, qui a le mérite d'être éloquente – 38, Forden Crescent, soit un manoir en plein cœur de Westmount¹⁰³. Jusqu'en 1949, elles sont épaulées dans leur tâche par une trésorière elle aussi anglophone, désignée dans leur correspondance sous le nom de Miss R. G. Hishon¹⁰⁴. Au sein ce trio de femmes, c'est sans conteste Marie Hamilton qui est la plus influente, puisqu'elle prend en charge toute la correspondance institutionnelle réalisée avec Thomas Vien à Montréal, Charles Donohue à Paris, ainsi qu'avec certains des donateurs au Québec¹⁰⁵.

Progressivement, Marie Hamilton et Anne Young se retrouvent à la tête d'un vaste réseau caritatif, québécois et canadien, francophone comme anglophone. Toutes deux ont d'abord commencé par organiser, en faveur du CRCF, des événements de charité très classiques, inspirés de ceux qui ont émaillé l'agenda mondain depuis le début du siècle. Aussi mettent-elles sur pied, de 1944 à 1949, un tournoi de bridge annuel qui est tenu au Ritz-Carlton. À partir de 1947, elles bénéficient de la complicité du nouveau directeur de l'hôtel, le Parisien François Dupré, qui est acquis à leur cause : en 1949, il permet à Marie Hamilton de réserver gratuitement 300 tables, dans la salle de bal d'un établissement dont on a souligné qu'il était le repère francisé d'une bourgeoisie anglophone¹⁰⁶. Mais il ne s'agit là que d'une première étape : par-delà les événements ponctuels, Marie Hamilton entretient d'une main de maître la correspondance avec de nombreuses institutions qu'elle a elle-même prospectées, avec le soutien de Thomas Vien. Ainsi en est-il des grands magasins Eaton qui, à partir de l'été 1944, adressent à la section féminine du CRCF des colis de vêtements et souliers invendus¹⁰⁷. Flora Eaton, dont la francophilie est attestée, apparaît d'ailleurs sur la liste des membres effectifs du CRCF à partir du printemps de la même année¹⁰⁸. Par-delà le monde marchand, Marie Hamilton fait en outre office d'intermédiaire entre le CRCF et d'autres organismes fédérés dans le CUARF. Elle est en effet la représentante à Montréal d'un organisme torontois, le *Save The Children Fund*, dont le président est le capitaine ontarien H. J. Swetman, vétéran de la Première Guerre mondiale¹⁰⁹.

Plus remarquable encore, Marie Hamilton et Anne Young parviennent à fédérer par-delà les clivages confessionnels : par leur action, le CRCF devient le comité centralisateur de nombreuses donations émanant des institutions religieuses québécoises. Exprimer sa solidarité avec la France devient, dans une logique à la fois bon-ententiste et œcuménique, une manière de rassembler malgré

¹⁰³ *Id.*

¹⁰⁴ *Id.*

¹⁰⁵ Cette correspondance (1944-1949) constitue en fait l'essentiel du fonds AUdeM P77.

¹⁰⁶ *Ibid.*, A/1, correspondance Hamilton-Dupré, 24 janvier 1949.

¹⁰⁷ *Ibid.*, bobine 1765, Eaton à Hamilton, 13 août 1946.

¹⁰⁸ *Ibid.*, B/5, liste d'adhérents et de recommandations, 1^{er} avril 1944.

¹⁰⁹ *Ibid.*, A/130, correspondance Hamilton-Swetman-Johnson, janvier 1948.

les différences de foi – à une période où l’implication dans les bonnes œuvres se teinte toujours d’un peu de la *caritas* chrétienne. Du côté des correspondantes protestantes de Marie Hamilton, on retrouve, sans grande surprise, Blanche Biéler, que l’on sait impliquée dans le milieu caritatif montréalais depuis le milieu des années 1920¹¹⁰ ; et qui envoie périodiquement au nom de l’Institut méthodiste de Westmount des « petits paquets » au CRCF¹¹¹. Quelques représentantes d’une notabilité locale, investies dans la Croix-Rouge canadienne par attachement aux racines helvético-protestantes de cette organisation, font de même – à l’instar d’Edith Willows, pour l’antenne de Beauharnois¹¹². Surtout, en s’appuyant sur la division de Westmount de la ligue des femmes catholiques du Canada, la présidence du comité féminin du CRCF parvient à nouer des liens durables avec au moins 24 institutions religieuses catholiques, pour lesquelles la bienfaisance paraît l’emporter sur toute considération politique ou linguistique¹¹³. Elles dessinent un ensemble d’autant plus remarquable qu’il est d’une grande ampleur géographique, de la Saskatchewan à Grande-Baie, et qu’il est maintenu par des échanges réguliers entre 1946 et 1949. Marie Hamilton et Anne Young parviennent donc à faire en sorte que le CRCF constitue un véritable creuset de la solidarité religieuse à destination de la France : outre les institutions catholiques et protestantes, elles bénéficient également – quoique de manière plus ponctuelle – du soutien de l’Église baptiste du Canada et du Congrès juif canadien¹¹⁴. Pour cette raison, les sections féminines du CRCF centralisent surtout des donations en nature – d’ailleurs les seules possibles pour les bienfaiteurs qui ont prononcé un vœu de pauvreté. Le rôle de Marie Hamilton et d’Anne Young est ainsi assez différent de celui de leurs homologues masculins, qui prennent en charge les donations monétaires et la gestion financière du comité. Ce sont elles qui indiquent à leurs donataires réguliers qu’envoyer, en fonction des besoins que leur signalent alternativement le directoire du CUARF et la Croix-Rouge canadienne. Les quelque 2 000 tonnes de matériel qu’elle participent à expédier en France sont toutes composées de produits non périssables, avec une nette prédominance pour les céréales¹¹⁵, le lait déshydraté pour nourrissons¹¹⁶, les chaussures¹¹⁷, les manteaux¹¹⁸, et enfin l’huile de foie de morue, disponible en abondance au Canada¹¹⁹.

¹¹⁰ Voir chapitre 2, p. 115-116.

¹¹¹ AUdeM, P77 : Comité des relations Canada-France, A/11, Blanche Biéler à Marie Hamilton, 18 janvier 1947.

¹¹² *Ibid.*, bobine 1764, Hamilton à Willows, 3 juin 1949.

¹¹³ *Ibid.*, ligue des femmes catholiques du Canada à Hamilton, 20 mars 1947.

¹¹⁴ *Ibid.*, A/9, EBC à Hamilton, avril 1946 ; CJC à Hamilton, février 1947.

¹¹⁵ *Ibid.*, bobine 1767, correspondance ecclésiastique, 1946.

¹¹⁶ *Ibid.*, A/130, correspondance Hamilton-Swetman, janvier 1948.

¹¹⁷ *Ibid.*, bobine 1765, correspondance Eaton-Hamilton, août-novembre 1946.

¹¹⁸ *Ibid.*, bobine 1769, inventaires des envois de 1946 ; bobine 1771, inventaires des caisses envoyées à Sully-sur-Loire en novembre 1946.

¹¹⁹ *Ibid.*, A/130, correspondance Hamilton-Swetman, janvier 1948.

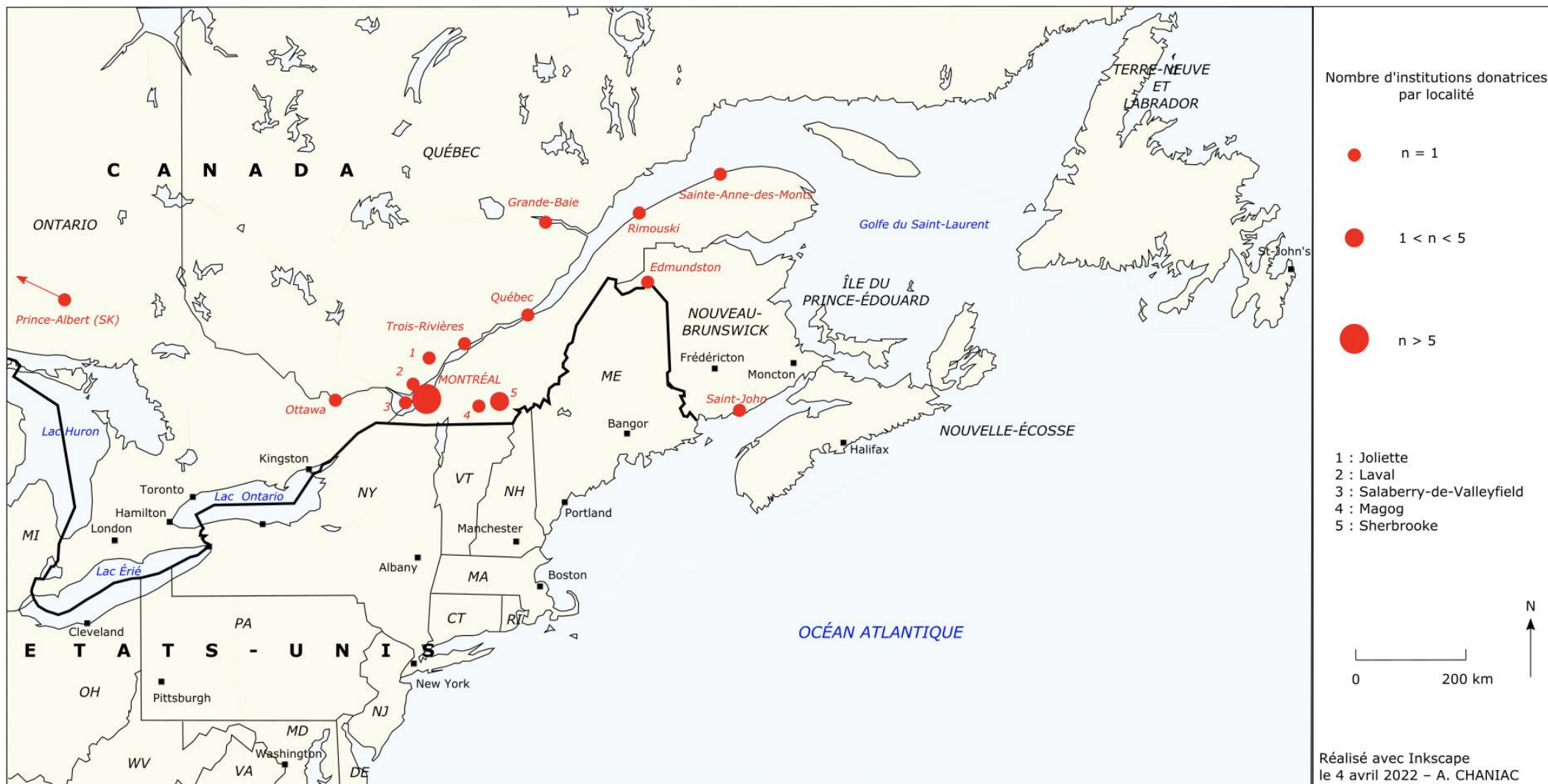


Figure 10 – Bienfaisance catholique, structure anglophone : les dons à la France au CRCF sont un bon-ententisme en pratique

Cette carte localise les institutions religieuses catholiques donatrices du CRCF et recensées dans le tableau qui suit. Pour celles-ci, on peut attester d'au moins trois envois caritatifs à

Marie Hamilton entre 1946 et 1949¹²⁰.

¹²⁰ *Ibid.*, A/2, A/4, bobines 1765 et 1766, A/132, correspondances ecclésiastiques, 1946-1949.

Institution donatrice	Localisation géographique
Couvent des Sœurs Grises	Montréal, QC
Couvent de Marie-Réparatrice	Montréal, QC
Couvent de Saint-Paul	Sainte-Anne-des-Monts, QC
Couvent de la Présentation	Grande-Baie, QC
Sanatorium Ignace-Bourget	Montréal, QC
Couvent Notre-Dame de Sion	Prince-Albert, SK
Couvent des Petites Sœurs de l'Assomption	Montréal, QC
Séminaire Saint-Charles-Borromée	Sherbrooke, QC
Couvent des Petites-Filles de Saint-Joseph	Montréal, QC
Noviciat Notre-Dame-de-Lourdes	Ottawa, ON
Congrégation Notre-Dame	Saint-Eustache, QC
Couvent des Filles-de-Jésus	Rimouski, QC
Couvent des Filles-de-la-Charité	Magog, QC
Tiers-Ordre des Franciscains	Sherbrooke, QC
Maison de Saint-Vincent-de-Paul	Québec, QC
Couvent des Dominicaines	Salaberry-de-Valleyfield, QC
Couvent de Marie-Réparatrice	Trois-Rivières, QC
Carmel féminin	Montréal, QC
Couvent « <i>Good Shepherd</i> »	Saint-John (NB)
Congrégation des Saint-Cœurs-de-Jésus-et-de-Marie	Joliette (QC)
Couvent des Pères eudistes	Laval-des-Rapides (QC)
Académie Saint-Basile	Edmundston (NB)
Académie de l'Hôtel-Dieu	Montréal (QC)
Couvent de Sainte-Marie-des-Deux-Montagnes	Saint-Eustache (QC)

Cela dit, l'action des sections féminines du CRCF ne s'arrête pas à la centralisation des dons : Marie Hamilton et Anne Young coordonnent l'acheminement des marchandises expédiées jusqu'aux bénéficiaires, et s'appuient à cet effet sur un important nombre de relais, au Canada comme en France, et qui sont presque tous féminins. Le réseau transatlantique des deux présidentes comprend tout d'abord les femmes qui sont les plus en vue dans le réseau diplomatique franco-canadien : Marie Hamilton échange à de nombreuses reprises avec les coordinatrices des œuvres de secours à la France, rattachées à l'ambassade de France à Ottawa. La première est Monique Raoul-Duval (1944-1946)¹²¹, affiliée au comité de coordination des Croix-Rouges françaises, et proche des réseaux de la France libre : il s'agit d'ailleurs d'une cousine de Raoul-Duval, compagnon de la Libération en 1945. Marie-Madeleine del Perugia prend son relais de 1946 jusqu'à la dissolution du CRCF : elle est aussi une Française d'Ottawa, où elle a suivi son époux Paul, chargé d'affaires à l'ambassade¹²². À Vancouver, c'est Madame Christian Claudon, l'épouse du consul de France nouvellement nommé pour les provinces de l'Ouest, qui apporte son soutien à Marie Hamilton¹²³.

Pour assurer le suivi des dons en France, les sections féminines de CRCF peuvent bien sûr compter sur la présence de Charles Donohue à l'Entr'Aide française. Pourtant, s'il figure parmi leurs contacts, il n'en est qu'un parmi d'autres : c'est, là encore, un monde de femmes que l'on retrouve. Deux d'entre elles sont décisives pour assurer le succès de l'entreprise de Marie Hamilton : la première est la marquise Odette Roussy de Sales, issue d'une vieille famille aristocrate comptant des branches en France comme à Montréal. La famille Roussy de Sales fait partie des grandes dynasties qui participèrent à la mise sur pied de l'Union française et, à ce titre, Odette s'est déjà rendue à plusieurs reprises au Québec – où elle a rencontré Marie Hamilton¹²⁴. Vient ensuite une figure centrale pour les relations franco-canadiennes, Pauline Vanier, épouse de George Vanier. Ce dernier a été nommé premier ambassadeur du Canada en France à la suite du rétablissement des relations diplomatiques, en 1944 ; et elle l'y a suivi¹²⁵. Pauline Vanier réalise en France un travail symétrique à celui de Marie Hamilton : plutôt que de centraliser les dons, elle rassemble les demandes les plus urgentes afin de les communiquer au CRCF, puis d'acheminer l'aide aux bénéficiaires en fonction des besoins dont ils font part à l'ambassade du Canada en France.

¹²¹ *Ibid.*, bobine 1767, correspondance Hamilton – Raoul-Duval, 1944-1946.

¹²² *Ibid.*, A/13, correspondance Del Perugia – Hamilton, décembre 1946 ; bobine 1770, livres de comptes, avril 1946. Les Del Perugia ont un profil d'intellectuels catholiques d'envergure. Avant d'embrasser la carrière diplomatique, Del Perugia a obtenu un doctorat d'histoire et de droit canon. C'est également un spécialiste reconnu de Céline. Les années 1950 le voient quitter le Quai d'Orsay pour devenir anthropologue.

¹²³ *Id.*, correspondance Hamilton-Claudon, mai 1946.

¹²⁴ *Ibid.*, bobine 1766, Hamilton à Roussy de Sales, 10 novembre 1947.

¹²⁵ *Id.* et bobine 1767/B, correspondance Hamilton-Vanier, 1947-1948.

Pauline Vanier est ainsi l'intermédiaire qui permet l'envoi de l'aide canadienne à des institutions très diverses. Il s'agit tout d'abord de villes, dont les maires font appel au CRCF afin de mener à bien la reconstruction de leurs centres : Bar-sur-Aube, Lille, Eu, Avesnes, Maubeuge, Portel, Beurieux¹²⁶. Viennent ensuite les hôpitaux et hospices, comme ceux de Dieppe ou de Bourgoin-Jallieu¹²⁷ ; Pauline Vanier est également à l'origine de la transformation du château de la Mère, à Sainte-Maxime, en centre de soins pour aveugles de guerre¹²⁸. Enfin, les bénéficiaires du soutien canadien sont parfois à l'image de leurs bienfaiteurs, puisque Vanier adresse certains des paquets du CRCF à des institutions religieuses, essentiellement situées en Île-de-France cette fois-ci : l'abbaye des Fils-de-la-Charité de Clichy, les orphelinats d'Auteuil et du Vésinet¹²⁹. Jusqu'à Marie Hamilton affluent alors, en particulier à partir de 1948, un peu plus d'un millier de lettres de remerciements françaises, venant des salles de classe comme des paroisses, des villes comme des campagnes¹³⁰. Pour la première fois depuis la Première Guerre mondiale au moins, les liens franco-canadiens ne sont plus l'apanage des salons diplomatiques ou des chambres de commerce : ils possèdent, pour des Français touchés par la guerre et issus de milieux sociaux loin d'être élitaires, une réelle matérialité.

En conclusion, l'action humanitaire du CRCF est à la fois conséquente et inconcevable sans l'implication constante des élites anglo-montréalaises – qu'il s'agisse des hommes d'affaires ou des femmes qui organisent à l'échelle atlantique un vaste réseau de charité. Par cet intermédiaire, les Québécois de langue anglaise ont pu exprimer en actes une sympathie et une solidarité envers la France dans un cadre institutionnel conforme à leur positionnement politique. En effet, la tutelle du CUARF confère à l'action du CRCF une tonalité bon-ententiste et fédéraliste, ce qui possède, pour les Anglo-Montréalais qui s'y engagent, deux avantages : il peuvent non seulement se soustraire ainsi de toute polémique liée à l'attitude de la société québécoise vis-à-vis de Vichy, mais aussi s'assurer contre toute compromission potentielle que risquerait d'induire un soutien aux Français libres de Montréal, divisés et désorganisés. Au total, leur soutien à la France, qui émerge d'une manière spontanée et endogène, s'avère d'une ampleur logistique et d'une importance matérielle considérable – et ce sans qu'il ne soit réellement suscité par un quelconque représentant du général de Gaulle.

¹²⁶ *Ibid.*, bobine 1772, correspondance Vien – municipalités françaises, 1947 ; mairie de Beurieux à Vien et Hamilton, mars 1948.

¹²⁷ *Ibid.*, bobine 1768, correspondance Secours Catholique français – Hamilton – Vanier, novembre 1948.

¹²⁸ *Ibid.*, bobine 1769, correspondance Vanier – Union des aveugles de la Résistance, novembre 1946.

¹²⁹ *Ibid.*, bobine 1765, correspondance Eaton-Hamilton, 13 août 1946 ; A/132, accusés de réception.

¹³⁰ *Ibid.*, bobine 1772 : lettres de remerciement françaises au CRCF, 1947-1949.

4. *Gratitude, reconnaissance et persistance de la mémoire : une décennie de construction de liens politiques durables*

Mais tout don ne vient jamais vraiment sans contre-don¹³¹. Que ce soit par le soutien des Anglo-Montréalais aux bonnes œuvres, ou par celui des anglophones de Québec aux efforts armés de la France libre, les Anglo-Québécois se sont attaché la reconnaissance des cadres du gouvernement provisoire de la République française. À ce titre, les liens de solidarité que le conflit a tissés entre Français et Anglo-Québécois ne s'évaporent pas sitôt la paix revenue, ou sitôt la situation politique de la France stabilisée.

Le contexte de la reconstruction, si l'on a vu qu'il incitait certains maires à entrer en contact avec le CRCF, pousse aussi quelques grandes figures politiques de l'après-guerre à solliciter le patronat anglo-québécois, ce qui doit permettre de relancer la machine de la diplomatie économique. À l'ambassade de France à Ottawa, le premier chargé d'affaires économiques nommé le CFLN est Pierre Philippon : c'est lui qui s'emploie à reprendre un tissu de liens économiques distendu par la guerre. Pour ce faire, il s'appuie sur un réseau qu'il a constitué dès son arrivée dans la capitale fédérale, à la fin de l'année 1943, alors qu'il s'agissait de continuer à armer les forces de la France libre en Afrique du Nord. Philippon s'est alors entouré d'industriels canadiens, en qui il voyait de meilleurs fournisseurs que les manufacturiers américains – arguant des prix plus avantageux. Le 5 janvier 1944, il signale au CFLN entretenir des liens avec huit patrons canadiens de premier plan dans le secteur de la métallurgie ou de l'armurerie : parmi ceux-ci, un seul est francophone et trois sont anglo-québécois¹³². L'un d'entre eux figure en bonne place dans le directoire du CRCF : il s'agit de James S. Duncan ; un autre, Herbert Lank, représente les *Canadian Industries Ltd.*, filiale de DuPont au Canada. Une fois l'armistice signé, ces relations sont mises au profit de la reconstruction : ce ne sont plus tant des armes qui sont commandés aux industriels canadiens que des produits métallurgiques déjà transformés, visiblement commandés aux mêmes fournisseurs, mais dans des proportions difficiles à évaluer – la nature des bien envoyés, mais surtout la valeur totale qu'ils représentent, ne sont pas connues car non renseignées par des documents comptables d'archives¹³³.

¹³¹ MAUSS Marcel, « Essai sur le don », *L'année sociologique*, 1924.

¹³² AMAE, 18GMII/1105 : questions économiques, relations avec le Canada, Philippon au CFLN, 5 janvier 1944.

¹³³ À tout le moins ces documents ne se trouvent visiblement pas dans les centres d'archives diplomatiques français.

Cela dit, on retrouve dès la fin des années 1940 une célébration de l'intérêt économique comme principal facteur de rapprochement des élites françaises et anglo-québécoises, sur le modèle de ce que l'on observe avant la guerre. Une fois dissous le CRCF en 1949, le comité France-Amérique de Montréal reprend ses activités au même rythme qu'en 1940 – voire de manière plus significative, puisque le CFA célèbre alors son quarantième anniversaire. À cette occasion, en juin 1949, une mission canadienne est envoyée en France. Contrairement à la mission Jacques-Cartier de 1934, celle-là prend un tour nettement plus économique, sous l'impulsion d'Anglo-Québécois qui paraissent désireux de poursuivre les affaires : en 1948, Birks avait déjà survolé la France en tant que dirigeant du CUARF afin de prendre la mesure des dommages de guerre sur place, et donc des marchés que la France pouvait offrir¹³⁴ ; la même année, Herbert Lank devient membre du CFA¹³⁵.

Le porte-voix des milieux d'affaires anglo-québécois lors de cette mission française est toujours et encore Thomas Taggart-Smyth. À partir d'avril 1949, il entretient une correspondance soutenue avec ses homologues montréalais de la Banque de Montréal et de la Banque royale du Canada dans l'objectif précis de produire un bref rapport, en français, sur le système bancaire canadien¹³⁶. Il s'agit d'un document de vulgarisation dont l'existence même prouve la vision que les membres du CFA de Montréal ont de ce comité : l'ériger en une courroie de transmission entre milieux d'affaires français et canadiens, afin de lancer l'initiative d'investissements mutuels dans un contexte de forte croissance. Remarquons que Taggart-Smyth prend soin d'écarter Roumefort, pourtant directeur du CFFC, de la liste des correspondants qu'il sollicite dans la rédaction de son rapport : la distance entre la colonie française de Montréal et le milieu anglo-montréalais ne s'est, quant à elle, pas atténuée avec l'armistice. Cela n'empêche cependant pas le nouveau consul de France à Montréal, Ernest Triât, de se féliciter du programme que le banquier compte suivre une fois arrivé à Paris, émaillé de « conférences sur les finances publiques et privées et la monnaie canadiennes¹³⁷ ».

C'est ainsi qu'à l'articulation des années 1940 et 1950 a été rétablie l'activité des cercles conventionnels dans lesquels Anglo-Québécois et Français avaient l'habitude de se retrouver. À peine une année après la mission de juin 1949 que le CFA accueille Jean Monnet à Montréal, avec la bénédiction de l'ancien ministre fédéral de l'Approvisionnement et des Munitions,

¹³⁴ AUdeM, P77 : Comité des relations Canada-France, bobine 1776 : Louis Saint-Laurent à Thomas Vien et William Birks, 25 novembre 1948.

¹³⁵ AUdeM, P76 : fonds du comité France-Amérique, B/24, George Vanier à Thomas Vien, juin 1948.

¹³⁶ *Ibid.*, A/3, rapport de Thomas Taggart-Smyth à Gabriel Jaray, 7 juin 1949.

¹³⁷ AMAE, 83QO/5 : chroniques mensuelles du consulat de France à Montréal, f° 102, Triât au Quai d'Orsay, 30 juin 1949.

Clarence D. Howe¹³⁸. Outre les conférences ouvertes au public, un temps est mis à l'agenda de Monnet pour qu'il puisse, à la suite d'un dîner au Ritz-Carlton, s'entretenir en privé avec des « personnalités industrielles éminentes » – signe d'un retour à l'ordre de l'entre-deux-guerres dans les milieux de la diplomatie économique franco-canado-québécoise¹³⁹.

La guerre n'aura pas seulement débouché sur des liens économiques peut-être davantage renforcés que simplement réactivés : elle fut aussi l'occasion que se développent les liens symboliques de la reconnaissance mutuelle. À cet égard, le binôme constitué par George Vanier et le général de Gaulle a retenu l'attention de leurs contemporains. Des mots mêmes de Jean Chapdelaine, farouche partisan de l'auto-détermination québécoise et futur délégué général du Québec à Paris (1965-1976), les deux généraux se tenaient en haute estime :

[De Gaulle et] Vanier, c'est différent. Belle figure, un Général – et qui avait perdu une jambe en France à la Première Guerre, – puis Ambassadeur à Alger et à Paris jusqu'en 1952 ; très gaulliste. Incorporé au système néanmoins – George sans s, et une petite touche d'accent anglais quand il parlait français : sa mère était anglophone, mais ça fait distingué.¹⁴⁰

Dire que Chapdelaine est attaché au fait français est un euphémisme, et on le sent dans cette remarque mordante quant aux racines anglophones de Vanier : c'est précisément en filigrane de celle-ci que l'on peut prendre mesure de la concorde qui devait régner entre les deux hommes d'armée. Par ailleurs, au Québec même, sur les terres anglophones où Élisabeth de Miribel et les comités France libre furent les plus actifs, la reconnaissance de la France comme une puissance militaire qui sort de la guerre l'honneur sauf est bien réelle. Charles Benjamin Howard, maire de Sherbrooke qui avait chaleureusement accueilli Pierrené, préside ainsi en 1950 à l'inauguration solennelle du plus grand pont de sa ville, enjambant la rivière Saint-François pour desservir la rue principale de l'agglomération : l'ouvrage d'art est baptisé pont Joffre. La mort du maréchal français avait certes suscité l'émotion – en 1931, des messes en son honneur s'étaient tenues de Montréal à Vancouver¹⁴¹. Pourtant, ce choix est loin d'être anodin dans une municipalité dont les notables sont toujours anglophones, et à une période où sur la mémoire des héros français de la Première Guerre mondiale plane l'ombre de Pétain.

* * *

¹³⁸ AUdeM, P76 : fonds du comité France-Amérique, série J, Clarence D. Howe au CFA, 20 mai 1950.

¹³⁹ *Ibid.*, A/3, programme de la visite officielle de Jean Monnet à Montréal : organisation du dîner intime de Jean Monnet avec les personnalités de Montréal, 23 mai 1950.

¹⁴⁰ BAnQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006 \ 2, memorandum de Jean Chapdelaine sur le général de Gaulle, s. d. [1990 ?], p. 3.

¹⁴¹ AMAE, 11CPCOM/1 : affaires politiques, pièces et affaires diverses, Suzor à Briand, 8 janvier 1931.

Le 24 juin 1941, dans une annonce solennelle prononcée dans les deux langues officielles du Canada, le Premier Ministre Mackenzie King déclarait :

Tous nous sommes unis ; nous présentons un front commun contre l'ennemi commun. Nous luttons pour la restauration de la France. Cette lutte sera dure avant que l'aurore de la victoire dore l'horizon, mais nous avons toutes les raisons du monde d'espérer dans l'héroïsme de ceux des nôtres qui sont allés rejoindre les défenseurs de la civilisation sur la première ligne de feu.¹⁴²

Une telle allocution, *a fortiori* parce que bilingue, est certes avant tout destinée aux Canadiens français, desquels le chef de l'État canadien espère une plus grande mobilisation. Force est pourtant de constater que le Premier Ministre remobilise un argument central qui convainc par-delà les francophones : se battre pour la France, c'est se battre contre l'Axe et surtout s'engager dans le camp de la civilisation. Ce principe politique est celui qui sous-tend l'attitude des Anglo-Québécois vis-à-vis de la France et de ses représentants, tout au long des années 1940. Cette décennie voit se nouer entre eux des relations originales, de nature assez singulière lorsque rapportées à celles que l'on observait au début du XX^e siècle. L'animosité anglo-québécoise vis-à-vis du gouvernement de Vichy, incarnation de la complicité avec l'ennemi, mais aussi d'une forme de faillite morale, en a fait d'importants alliés pour la France libre. Leur cohabitation avec des Canadiens français nettement moins désireux de prendre parti pour Pétain ou de Gaulle a d'ailleurs certainement augmenté leurs sympathies envers la France combattante, dont les manifestations sont plus fréquentes qu'ailleurs au Canada anglais.

Les modalités de ce soutien varient surtout selon un critère géographique. Hors de l'île de Montréal, et en particulier à Québec, les Anglo-Québécois constituent un vivier local privilégié pour les comités France libre, qui sont avant tout animés par des exilés français au Canada. Il s'agit alors d'apporter aux organisations résistantes des informations, des hommes, des armes, pour épauler la France combattante au front. Dans la région de la métropole, la présence forte de l'État français dans les premières années de la guerre, ainsi que l'extrême division de la colonie française de Montréal, font en sorte que les Anglo-Montréalais se détournent des institutions qui participaient à la vie française dans la cité. Ils s'érigent alors en organisateurs tout autant qu'en contributeurs principaux du Comité des relations Canada-France, qui commande un vaste réseau humanitaire bénéficiant directement aux populations civiles françaises. Entremêlant les réseaux de la charité chrétienne et ceux de l'élite économique, son action transcende les différences linguistiques ou

¹⁴² Cité dans VILLARD Paul, *L'Alliance française, comité de Montréal : 1902-1942 : quarante années au service de la pensée française*, Montréal, Alliance française, 1942, p. 15.

confessionnelles ; elle se fonde sur des principes bon-ententistes et jouit de la bienveillance d'Ottawa à son égard.

Tout comme l'est la France des années 1960, celle des années 1940 est marquée par la figure du général de Gaulle – mais en matière d'histoire franco-canadienne, il faut se garder de lire les premières années de la IV^e République à la lumière des premières années de la V^e. Le second conflit mondial et ses suites immédiates définissent sans conteste une période de forte proximité entre les nouvelles élites gouvernantes de la France et bon nombre de figures anglo-québécoises – le tout dans un contexte où l'action canadienne dans la libération et la reconstruction est unanimement saluée par l'opinion publique française. Car si se sont formés au Québec des comités politiques impliquant anglophones et Français en exil, d'autres liens se sont noués entre Anglo-Québécois et Français sur le sol européen. À « l'abandon de l'abandon » auquel participa Élisabeth de Miribel vient ainsi répondre l'arrivée en France de soldats pour partie anglo-québécois, qui (re)découvrent à cette occasion un pays à la fois étranger et familier.

Chapitre 5

« *Armfuls of Red and White Roses* ».

Être un Québécois anglophone mobilisé en France

Le 13 octobre 1943, depuis Londres, l'officier d'artillerie Jacques Gouin entame son sixième mois passé en Angleterre¹. Cela fait un peu plus d'un an qu'il a achevé précipitamment son baccalauréat en littérature anglaise à l'Université McGill pour s'engager tout de suite après sous les drapeaux alliés. Ce Canadien français, profondément bon-ententiste, bilingue et possédant un réseau amical majoritairement anglophone, quitta le Québec à la fois par effet d'entraînement et par conviction personnelle – son moteur reste le désir de représenter un pays neuf, récemment émancipé de toute forme de tutelle coloniale, aux côtés des forces de la civilisation. Pourtant, ce jour-là, fatigué d'un conflit qui s'enlise tout autant que de l'éloignement, Gouin s'ouvre à son frère avec une forme de lassitude teintée de lucidité quant à la place effective qu'occupe le Canada au sein de la hiérarchie des belligérants :

Notre cher Canada apparait comme une quantité négligeable aux yeux des Européens ; évidemment, ils apprécient au plus haut point notre effort de guerre, ah ! pour cela, oui ; mais ce que je veux dire, et qui m'afflige le plus, c'est que nous n'avons rien encore au Canada pour nous imposer sur un plan international, pas un grand nom n'est encore sorti du Canada pour nous faire connaître à l'étranger. On ne nous déteste et on ne nous admire pas ; c'est une espèce d'indifférence que l'Européen manifeste à notre égard ; évidemment nous sommes si jeunes encore !²

Jacques Gouin n'est pas un anglophone, mais ses lettres sont d'importance pour ce travail : elles constituent l'une des rares correspondances de guerre québécoises intégralement conservées et publiées à ce jour, pour la période de la Seconde Guerre mondiale³. On y retrouve un motif récurrent au sein de ces corpus⁴ : celui de la confrontation aux « échelles du monde⁵ » – d'abord les

¹ Pour ce passage, voir GOUIN Jacques, *Lettres de guerre d'un Québécois, 1942-1945*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 341 p.

² *Ibid.*, p. 101.

³ Du côté anglophone, la correspondance de guerre la plus complète qui nous soit parvenue est celle de Strome Galloway, originaire de Saskatchewan : GALLOWAY Strome, *Bravely Into Battle: The Autobiography of a Canadian Soldier in World War Two*, Toronto, Stoddart, 1988, 240 p.

⁴ BOTHWELL Robert, « Journey to a small country: only in Canada you say? Pity », *International Journal*, vol. 50, n° 1, 1994-1995, p. 128-139.

⁵ L'expression est reprise de VERLEY Patrick, *L'échelle du monde*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 2013.

reliquats de l'Empire, puis l'Europe. Or, si la guerre a mené un Canadien français comme Jacques Gouin en Angleterre, elle a également poussé environ 47 000 Anglo-Québécois à laisser derrière eux leur pays. On estime qu'entre 70 et 75 % d'entre eux ont été de passage en France, que ce soit lors des campagnes de l'été 1944, au cours de permissions, ou encore en captivité dans des camps de prisonniers construits sur le sol français⁶.

On a souligné à quel point se sont noués des liens de coopération et de solidarité entre France libre et organismes anglophones sur le territoire même du Québec : cependant, en raison de l'importance du volontariat militaire anglophone, c'est aussi – voire surtout – sur le territoire français que l'émergence de nouvelles relations entre Français et Anglo-Québécois est la plus sensible. On la décèle surtout entre le milieu de l'année 1943, date à partir de laquelle les soldats canadiens sont progressivement massés sur le front européen, et le début de l'année 1946, qui correspond aux derniers rapatriements des Canadiens démobilisés. En somme, comme le fut la Première Guerre mondiale trente années auparavant, le second conflit mondial est à l'origine d'un fantastique brassage de populations mobilisées, dont les remous entraînent parfois les représentants des « deux solitudes » canadiennes à la fois vers la France et vers le Royaume-Uni. En conséquence, désireux de prendre le pouls d'un Empire britannique qui était alors devenu informel, les historiens ont essentiellement examiné comment les Canadiens ont interagi avec autant d'*alter ego* : les anglophones avec les Américains ou les Britanniques⁷ ; les francophones avec les Français⁸. On retrouve là un paysage historiographique qui, comme souvent, est scindé par une ligne de fracture linguistique. Pour le nuancer, il s'agit de montrer dans ce chapitre que d'importants transferts culturels ont été occasionnés par la fréquentation – parfois contrainte – de Français et d'Anglo-Québécois. Chez ces derniers, l'expérience de la mobilisation en France a eu des conséquences politiques : elle a suscité une réflexion profonde sur l'identité anglo-québécoise, mais aussi sur l'identité canadienne française – et, par extension, sur la nature du Canada comme nation dans le monde d'après-guerre.

⁶ VINCENT Sébastien, « Combien d'engagés volontaires francophones durant la Seconde Guerre mondiale ? », *Le Québec et les guerres* [en ligne]. Consulté le 22 octobre 2021, disponible sur <https://www.lequebecetlesguerres.org/combien-de-canadiens-francaisquebecois-ont-ils-servi-outre-mer-entre-1939-et-1945/>.

⁷ REYNOLDS David, *Rich Relations: The American Occupation of Britain, 1942-1945*, New York, Toronto, Random House, 1995, 555 p. ; TUREK Tyler, « Mobilizing Imperial Sentiment: Identities, Institutions, and Information in British Canada's Road to War, 1937-1940 », *Canadian Studies*, n° 75, 2013, p. 13-31 ; VANCE Jonathan, *Maple Leaf Empire: Canada, Britain, and Two World Wars*, Don Mills, Ontario, Oxford University Press, 2012, 252 p.

⁸ VINCENT Sébastien, *Ils ont écrit la guerre : la Seconde Guerre mondiale à travers les récits des combattants canadiens français*, Montréal, VLB éditeur, 2010, 309 p.

S'appuyer sur une approche institutionnelle, comparable à celle que nous avons adoptée dans les chapitres précédents, n'aurait que peu d'intérêt pour le montrer : il s'agit ici d'exhiber ce qui fait la spécificité d'un véritable moment français pour les Anglo-Québécois qui le vivent. À ce titre, adopter la « bonne focale⁹ », c'est la resserrer sur les hommes ; c'est aussi s'appuyer prioritairement sur des sources de l'intime – récits de vie, journaux, correspondances – dans lesquelles percevoir la valeur de la confrontation à l'altérité. Or, pour le Québec anglophone, ces archives sont fort peu nombreuses – ou sont plus certainement de l'ordre de l'archive privée n'ayant pas quitté les greniers : il en est d'autant plus impossible de compiler les témoignages de milliers d'hommes et de femmes ayant quitté le Québec pour la France comme André Zysberg pouvait compter les galériens¹⁰.

Sébastien Vincent souligne à raison que l'étude qualitative de l'opinion publique en temps de guerre, et *a fortiori* des représentations, est tributaire de « révélations archivistiques¹¹ » – autrement dit, de découvertes de fonds permettant de plonger dans le for clos d'un individu ou d'un groupe d'individus. C'est sur l'un d'entre eux que nous allons fonder ce développement : le fonds *Marlowe Lowdown*¹². Il s'agit d'un corpus original, dont le genre est situé au croisement de la correspondance de guerre, du journal intime et de l'hebdomadaire, et qui permet de documenter la trajectoire d'un réseau amical anglo-montréalais sur une période courant de 1941 à 1946. Gravitant autour d'un noyau dur de sept membres, celui-ci s'est élargi au cours du conflit pour constituer un cercle de quelques dizaines de personnes partageant un arrière-plan socio-culturel commun, puisqu'elles sont toutes blanches, protestantes, urbaines, et issues d'une classe moyenne supérieure : elles correspondent ainsi à une population archétypale du Québec WASP. Il n'est pas question, donc, de généraliser à outrance les conclusions que l'on peut tirer à propos d'un tel groupe – mais bien plutôt de proposer une étude micro-historique qui, à son échelle au moins, possède une part de vérité ; et qui constitue également la partie visible de tendances lourdes que l'on ne peut qu'appréhender ainsi¹³.

⁹ BECKER Howard, *La bonne focale*, Paris, La Découverte, 2016, 272 p.

¹⁰ ZYSBERG André, *Les galériens. Vies et destins de 60 000 forçats sur les galères de France (1680-1748)*, Paris, Seuil, 1987, 442 p.

¹¹ VINCENT Sébastien, *op. cit.*, p. 28.

¹² AUMG, MG 4153 : fonds Marlowe Lowdown. L'ensemble de ce chapitre reprend largement les travaux de mon mémoire de Master 2, dont les éléments les plus saillants sont rassemblés dans CHANCIAC Arnaud, « “Nos vies étaient profondément bouleversées” » : Le *Marlowe Lowdown*, une chronique canadienne de la Seconde Guerre mondiale », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 84, 2018, p. 106-131.

¹³ Sur ce point, voir GHOBRIAL John Paul, « The Secret Life of Elias of Babylon and the Uses of Global Microhistory », *Past and Present*, n° 222, 2014, p. 51-55.

Si la guerre a sans conteste augmenté le nombre et l'intensité des contacts entre Français et Anglo-Québécois qui ne sont alors pas d'extraction élitaire, leurs conséquences sur ceux qu'ils impliquent sont ambivalentes. Du côté français, une sympathie sincère semble l'emporter vis-à-vis de soldats qui sont avant tout perçus comme des Canadiens – et, à ce titre, amalgamés à un groupe plus large qui dépasse celui des Anglo-Québécois. Pour ces derniers, la fréquentation de civils français pendant les campagnes militaires, et surtout une fois l'armistice signé, paraît avoir affermi un sentiment d'appartenance au Canada comme nation, d'autant plus qu'il a favorisé l'apprentissage de la deuxième langue officielle du pays, le français.

Après avoir présenté le fonds d'archives sur lequel nous nous fonderons pour établir ces conclusions et justifié l'intérêt qu'il présente, nous reviendrons sur les deux phases constitutives de l'expérience française des Anglo-Québécois qui ont militairement servi. Le moment de la mobilisation armée tout d'abord, puis celui de la démobilisation, forment deux contextes d'importante perméabilité culturelle. Afin d'en évaluer la portée, on soulignera enfin les conséquences politiques de ces contacts, en particulier chez les Anglo-Québécois.

1. Le Marlowe Lowdown, source et ressource de médiation atypique

Avant d'en venir au front de Normandie, revenons un instant dans le Montréal d'avant-guerre, afin de comprendre la genèse du corpus documentaire sur lequel se fonde ce chapitre. C'est dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, qui n'a été loti que depuis le début des années 1910, que grandissent alors sept jeunes garçons tous nés entre 1918 et 1920, et que l'on suivra tout au long des pages à venir : G. Douglas Armstrong, R. Brian How, J. Gordon Reid, Leighton Smith, Charles G. Crombie, Leon Lepage et enfin Richard H. Stevenson¹⁴. Leur enfance, passée dans d'assez vastes maisons individuelles réparties sur deux rues parallèles du même bloc (l'avenue Marlowe et l'avenue Northcliffe), est celle de jeunes hommes originaires de la bourgeoisie anglophone. Les Stevenson, en particulier, sont en vue au *St. Lawrence Yachting Club* et impliqués dans les associations scouts de la ville ; tous possèdent des voitures familiales dès l'entre-deux-guerres ; les How et les Reid, quant à eux, sont propriétaires d'une résidence secondaire¹⁵. Pour autant, aucun des membres de ces familles ne fait partie d'une élite commerciale, financière, intellectuelle ou politique, que ce soit

¹⁴ AUMG, MG 4153, préface, juillet 1991.

¹⁵ *Ibid.*, vol. 1, n° 13, 2 octobre 1941 ; vol. 2, n° 11, 17 septembre 1942 ; vol. 2, n° 46, 20 mai 1943 ; vol. 4, n° 3, 20 juillet 1944 ; vol. 5, n° 3, 19 juillet 1945 ; *The Ottawa Citizen*, « R.C. Stevenson, Montreal Chartered Accountant, Has Been Appointed Chairman of the Executive Board of the Canadian General Council of the Boy Scouts' Association », 17 septembre 1942.

à l'échelle locale, provinciale ou fédérale : ils méritent donc davantage d'être vus comme des Louis-François Pinagot¹⁶ partageant un arrière-plan socio-culturel commun.

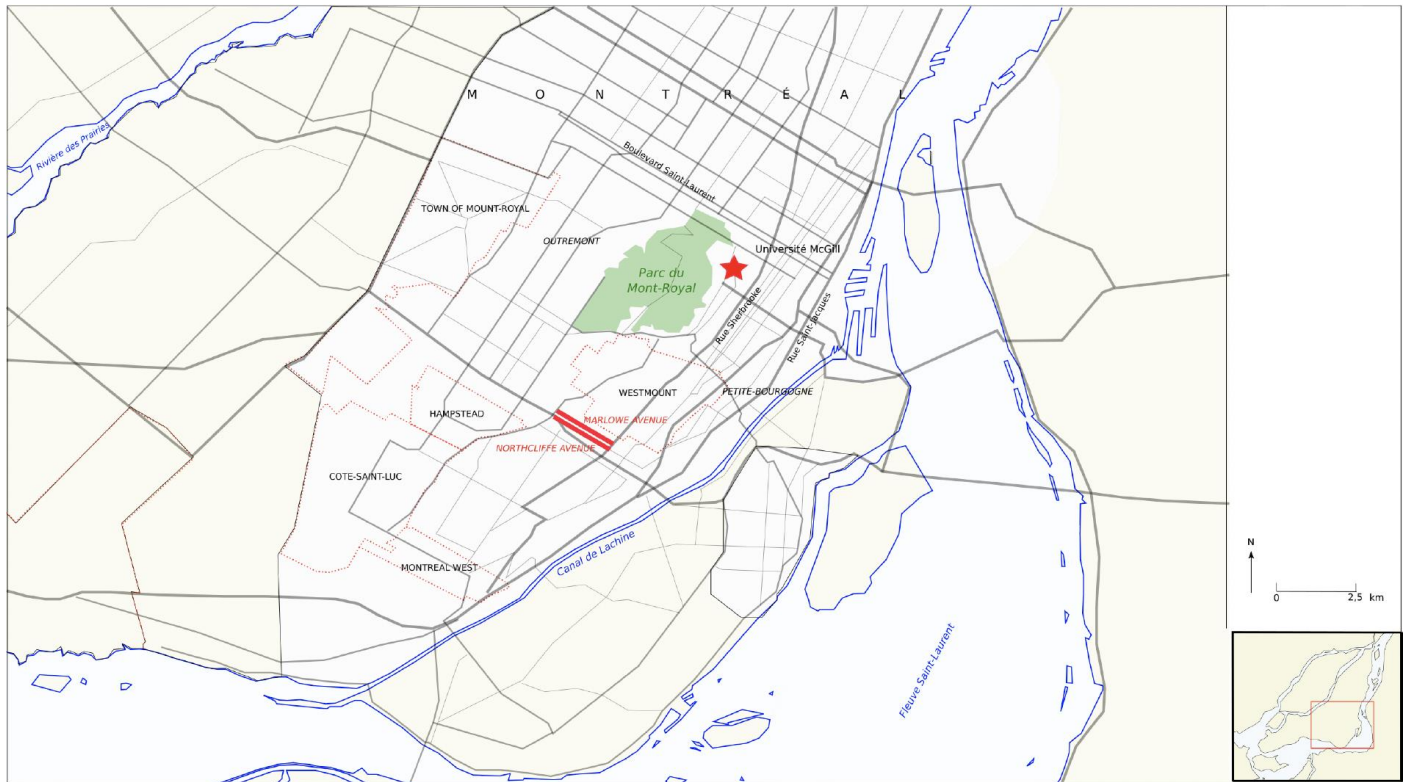


Figure 11 – Le berceau du Marlowe Lowdown, un quartier anglophone de classes moyennes supérieures¹⁷

Tout au long des années 1920, ces jeunes voisins nouent de solides liens de camaraderie : d'abord dans la rue, les uns chez les autres, et surtout à l'école. Tous prennent le chemin d'institutions anglophones et protestantes – deux d'entre eux au sein du prestigieux *Lower Canada College*, les cinq autres à l'école *West Hill*¹⁸. Une fois quittées les classes, l'écriture en tentait déjà certains, Douglas Armstrong ayant tenté de publier une gazette locale dès ses treize ans¹⁹ ; au tournant de l'enfance et de l'adolescence, leurs loisirs semblent cependant être ceux que l'on retrouve dans une métropole à l'aube la société de consommation, entre cinémas et fréquentation des cafés. À l'exception de

¹⁶ CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, Paris, Flammarion, 1998, coll. « Champs Histoire », 352 p.

¹⁷ Carte établie à partir de AUMG, MG 4153 vol. 2, n° 40, 8 avril 1943 ; lettre de Conrad Archambault (Archives municipales de Montréal) à George How, 29 mars 1943 ; Archives municipales de Montréal, Registres des propriétés de la ville de Montréal, vol. 4 (VM004-01-007), f° 27 ; Archives municipales de Montréal, Collection VM066 – Collection Cartes et plans de la ville de Montréal, série 5 – cartes et plans 1874-1920, P108 – 1912-1, « Map of the city of Montreal and adjoining municipalities showing steam and electric railway connections / Compiled and drawn by James Ewing, Mem. Can. Soc. C. E., 1st January 1912 ».

¹⁸ The Lower Canada College Alumni Association, *LCC Lion Centenary Issue*, The Advancement Department of the Lower Canada College, Montréal, 2009, p. 1 ; BAnQ, Fonds Conrad Poirier (photographies), P48-S1-P3237 : « School. West Hill High School ».

¹⁹ *Ibid.*, préface ; vol. 2, n° 23, 10 décembre 1942.

Gordon Reid et de Leon Lepage, tous rejoignent les bancs l'Université McGill entre 1937 et 1939 : le patrimoine de leurs familles le permettant²⁰, ils s'appêtent à y embrasser des carrières prometteuses, puisque les effectifs de ce petit cercle se partagent entre les filières médicales et commerciales²¹.

Lorsque la guerre éclate et que le Canada s'y engage le 7 septembre 1939, les jeunes hommes de l'avenue Marlowe sont encore plongés dans leurs études de premier cycle – seul l'un d'entre eux a obtenu son diplôme. Mais l'Université McGill fait alors office de centre de recrutement actif, puisqu'elle est adossée au *Canadian Officers' Training Corps*, qui permet en outre aux étudiants enrôlés de bénéficier d'équivalences avantageuses après la démobilisation²². À l'exception de Leighton Smith, qui s'appête à devenir médecin et dont les services sont requis à l'arrière, tous font donc le choix de s'engager, suivant une tendance finalement assez conforme à leur groupe social.

Cela dit, au début des années 1940, ce petit réseau d'amis d'enfance est plus étoffé qu'il ne l'était lors de la décennie précédente. Gravitent autour de lui des parents (comme ceux de Douglas Armstrong), des frères et sœurs (trois, dans le cas de Brian How), et s'y sont même greffées de nouvelles connaissances, à l'instar de James Coulter, lui aussi montréalais, mais qui n'a emménagé sur l'avenue Marlowe qu'à ses seize ans, en 1936²³. Parmi ces nouvelles recrues figure un couple au rôle crucial, Ralph et Mary Blake²⁴. Ralph Blake est originellement un collègue de travail de Leon Lepage : originaire du Nouveau-Brunswick, il s'est installé à Montréal au début des années 1930 pour y devenir employé de bureau au sein du Canadien Pacifique. Blake est rapidement intégré au groupe, d'autant plus qu'il est chef de chœur à l'église presbytérienne Erskine & American²⁵, fréquentée par les familles de l'avenue Marlowe. C'est également là qu'il fait la rencontre de son épouse, Mary Katsunoff. Elle vient d'une famille importante dans le monde protestant de la ville,

²⁰ À la charnière des années 1937 et 1938, un diplôme de premier cycle à l'Université McGill coûte environ 800 dollars, soit un salaire moyen annuel au Canada. Voir FROST Stanley Brice, *McGill University: For the Advancement of Learning*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1984, vol. 2, p. 128-129 ; Statistiques Canada, « Salaries and Wages Paid By Province, with Total for Significant Years », 2021 [en ligne]. Consulté le 20 novembre 2021, disponible sur https://www65.statcan.gc.ca/acyb02/1947/acyb02_19470552021-eng.htm.

²¹ McGill Alumni, base de données des anciens étudiants de l'université McGill, fiches « Richard H. Stevenson », « Brian How », « Douglas Armstrong », « Anne How », « Lorraine How », « George How », « Leighton Smith », 2021 [en ligne]. Consulté le 20 novembre 2021, disponible sur : <http://myalumni.mcgill.ca/s/1762/gjd2/start.aspx?sid=1762&gid=2&pgid=61&cid=160>.

²² McGill University Archives, base de données « McGill Remembers », fiche « Richard Henry Stevenson », 2021 [en ligne]. Consulté le 20 novembre 2021, disponible sur <http://www.archives.mcgill.ca/public/exhibits/mcgillremembers>.

²³ *The Times Colonist*, « James Coulter Obituary », 24-26 décembre 2004 ; Direction de l'état-civil du Québec, Québec, Registre des naissances au Québec depuis 1915, série « Montréal », sous-série « C ».

²⁴ Pour l'ensemble de ce passage sur les Blake : Robert Blake, entretien mené avec l'auteur, Paris / Carleton Place (Ontario), 69 minutes, 3 septembre 2017.

²⁵ Désormais déconsacrée, elle est l'un des pavillons du musée des Beaux-Arts de Montréal.

puisque son père, né en Bulgarie, est le pasteur des Est-Européens de la métropole²⁶ ; les Katsunoff résident à Mont-Royal, cité-jardin enclavée dans Montréal, et qui sert déjà de havre à des familles très aisées. En 1940, le cercle des petits garçons de Notre-Dame-de-Grâce est ainsi devenu un groupe dont les contours, certes flous, englobent une trentaine de personnes : à l'initiative de Douglas Armstrong, il se donne le nom de *Marlowe Gang*.

Les presses du couple Blake

En 1940, Ralph Blake paraît avoir imité ses comparses et se serait présenté à un bureau de recrutement de l'armée de terre canadienne afin de servir comme volontaire – il faut, cependant, mettre cette phrase au conditionnel, car la chose militaire ne suscitait guère son intérêt²⁷. Quoiqu'il en soit, il fut déclaré exempté médical, sans que l'on ne sache vraiment pour quel motif ; lui et son épouse Mary ne sont donc pas séparés par la guerre, dont ils passent les deux premières années dans un petit pavillon de Montréal-Ouest²⁸.

Du *Marlowe Gang*, Ralph Blake est l'un des deux seuls hommes de sa génération à ne pas quitter le Québec en 1941 : en raison des nécessités de l'entraînement militaire, tous les autres ont été, dans un premier temps, affectés à des bases situées sur le territoire national, en particulier celle de Brockville (Ontario). Charles G. Crombie est même d'emblée intégré au corps des pilotes, et il est envoyé au Caire le 13 août 1942²⁹. Face à la menace de dissolution de leur groupe amical, Armstrong et Blake proposent à l'ensemble du *Gang* de rester en contact, tout au long des années de guerre, par l'intermédiaire d'un journal collaboratif. Son titre, le *Marlowe Lowdown*, reprend celui d'une publication éphémère que Douglas Armstrong avait vendue au tout venant dans son quartier, à l'articulation des années 1920 et 1930. Le fonctionnement de ce nouveau journal, de diffusion limitée, repose sur un pacte que Blake a soumis aux différents membres du *Gang*. Chaque semaine, ceux-ci s'engagent à envoyer une lettre aux Blake, dans laquelle ils sont libres d'aborder le sujet de leur choix – qu'il s'agisse de raconter la vie quotidienne ou de commenter l'actualité politique.

²⁶ *The Ottawa Citizen*, « Mary Blake: Obituary », 18 juin 2005 ; Dictionary of North American Hymnology Archives / United Church Archives, fiche « Robert George Katsunoff », 2015 [en ligne], consulté le 20 novembre 2021, disponible sur https://hymnary.org/person/Katsunoff_RG1 ; BAnQ, P603 : Fonds Conférence de l'Église Unie du Canada, Consistoire de Montréal, S2-SS8, livre 339, p. 5.

²⁷ (21), entretien mené avec l'auteur, Paris / Carleton Place (Ontario), 69 minutes, 3 septembre 2017.

²⁸ Montréal-Ouest, municipalité autonome de l'île de Montréal, est une banlieue de classes moyennes anglophones. AUMG, MG 4153, vol. 1, n° 10, 11 septembre 1941.

²⁹ BAC-LAC, base de données « Dossiers de service de la Deuxième Guerre mondiale - victimes de guerre, 1939-1947 », fiche « Charles Stuart Gibsone Crombie », 2021 [en ligne], consulté le 20 novembre 2021, disponible sur <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-militaire/deuxieme-guerre-mondiale/seconde-guerre-mondiale-victimes-1939-1947/Pages/dossiers-deuxieme-guerre-victimes.aspx> ; AUMG, MG 4153, vol. 2, n° 14, 8 octobre 1942.

Chaque mercredi, Ralph Blake compile l'ensemble des lettres reçues : il en copie des extraits qu'il commente, et rédige ainsi toutes les semaines un bulletin dont la longueur est comprise entre quatre et douze pages. L'hebdomadaire ainsi réalisé est envoyé ensuite aux contributeurs réguliers, constituant ainsi une liste de diffusion que les Blake tiennent à jour à un rythme annuel.

Entre le 10 juillet 1941 et le 5 janvier 1946, ce sont ainsi 235 numéros du *Marlowe Lowdown* qui ont été publiés par le couple Blake, à une liste de diffusion dont les effectifs oscillent entre douze et vingt-six noms – certains exemplaires étant lus collectivement³⁰. Pour les Blake, la tâche est loin d'être anodine, d'autant plus qu'elle est parfaitement bénévole : le papier nécessaire à l'impression est exfiltré d'abord des bureaux du Canadien Pacifique, ensuite de ceux du ministère de l'Approvisionnement et des Munitions à Ottawa, où Blake travaille à partir de 1942³¹. Il s'agit à chaque fois de papier de riz, dont la finesse des feuilles permet d'en glisser plusieurs dans la machine à écrire, et ainsi de taper plusieurs exemplaires d'une même page en une seule saisie. Quant aux timbres et aux enveloppes, certains sont occasionnellement envoyés par les contributeurs ; mais la majorité du matériel nécessaire à la saisie du périodique puis à son expédition est laissée au couple de rédacteurs en chef improvisés. Chaque mois, environ 3 % du salaire de Ralph Blake viennent couvrir ces dépenses. Celles-ci sont d'ailleurs variables, en fonction du poids des journaux expédiés et de la localisation géographique de ses destinataires – qui n'est, au gré de la guerre, jamais fixe. Témoins de l'investissement personnel des Blake, tous les numéros du *Marlowe Lowdown* ont été conservés par le couple. Douglas Armstrong et Brian How les récupèrent en 1992, et ils en réalisent des photocopies qui sont versées au service des archives de l'Université McGill ; le *Marlowe Gang*, dont certains des membres sont alors déjà décédés, connaît son heure de gloire locale à l'occasion de la publication d'un article du *Montreal Gazette* à son sujet³².

Le *Marlowe Lowdown*, avant tout constitué pour qu'un groupe de petite taille puisse garder contact dans un contexte où toutes les relations sociales sont perturbées, devient ainsi un dispositif d'information de première importance pour ses souscripteurs. Non seulement il relaie les informations qui leur sont les plus cruciales, mais le fait également avec une remarquable réactivité. Ainsi, lorsque Charles G. Crombie est porté disparu au-dessus de la Gambie le 14 octobre 1942, son épouse transmet la nouvelle aux Blake dès réception de l'avis émanant d'Ottawa qui l'en notifie. L'ensemble de la liste de diffusion du *Marlowe Lowdown* est prévenu de la triste nouvelle le 22, puis

³⁰ AUMG, MG 4153, 5 vol.

³¹ Pour l'ensemble de ce paragraphe, (21), entretien mené avec l'auteur, Paris / Carleton Place (Ontario), 69 minutes, 3 septembre 2017.

³² JOHNSTON David, « The Marlowe Lowdown », *The Montreal Gazette*, 25 janvier 1992.

du décès du pilote dès le 25 – le même jour où son avis de décès paraît dans le *Toronto Star*. Finalement, aussi artisanales que soient les presses du couple Blake, elles sont d'une redoutable efficacité lorsqu'il s'agit de communiquer des informations importantes : ici, une seule semaine s'est écoulée entre les faits et leur relation.

*Le « territoire alternatif » du réseau social*³³

La distension des liens sociaux qu'induit l'entrée en guerre s'accroît fortement à partir de l'année 1943, où les envois outre-mer se font plus fréquents pour les hommes de tous les corps d'armée. L'instabilité de la situation sur le front de l'Est laisse présager que l'Europe devient le théâtre de guerre décisif pour l'issue du conflit, et l'infanterie est massée en Grande-Bretagne. L'implication canadienne sur le front du Pacifique ne possède pas la même ampleur : les lourdes pertes de la bataille de Hong Kong (novembre 1941) ont quelque peu dissuadé l'état-major canadien de s'y impliquer. Cependant, l'armée de l'air canadienne reste ponctuellement mobilisée, en particulier dans le Pacifique Nord (Aléoutiennes).

La bataille de Normandie acte toutefois le déplacement réel du centre de gravité du conflit vers le Vieux Continent : en conséquence, à la suite du Débarquement, le *Marlowe Lowdown* acquiert une dimension résolument transatlantique. Il devient le seul lien de papier existant pour recréer les liens d'un réseau amical dont la dispersion géographique atteint son paroxysme à l'été 1944 : les membres du Gang se répartissent sur trois continents, et ce sont près de 13 000 kilomètres qui séparent les deux contributeurs les plus éloignés l'un de l'autre. Cette extension va de pair avec l'inclusion au groupe de membres supplémentaires, rencontrés par les hommes mobilisés au gré des mouvements de troupes. Les nouveaux liens amicaux qui président à ces élargissements paraissent néanmoins socialement et culturellement très déterminés. Les contributeurs du *Marlowe Lowdown* qui en rejoignent l'aventure éditoriale après 1943 sont non seulement tous anglophones, mais ils sont en outre tous originaires de pays du *Commonwealth*. Il n'y a donc point d'Américains dans la liste de diffusion des Blake, ce qui est conforme aux conclusions de David Reynolds quant à la fracture qui divise les troupes anglophones³⁴. En revanche, on retrouve un pilote néozélandais formé au Canada (William Tacon), deux frères écossais rencontrés par Brian How à Londres (les Spruell), un Ontarien lui aussi rencontré au même endroit par Douglas Armstrong, lors d'une permission (Deryck Thompson).

³³ BIDART Claire, DEGENNE Alain, GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, p. 207.

³⁴ REYNOLDS David, *op. cit.*, p. 30-48.

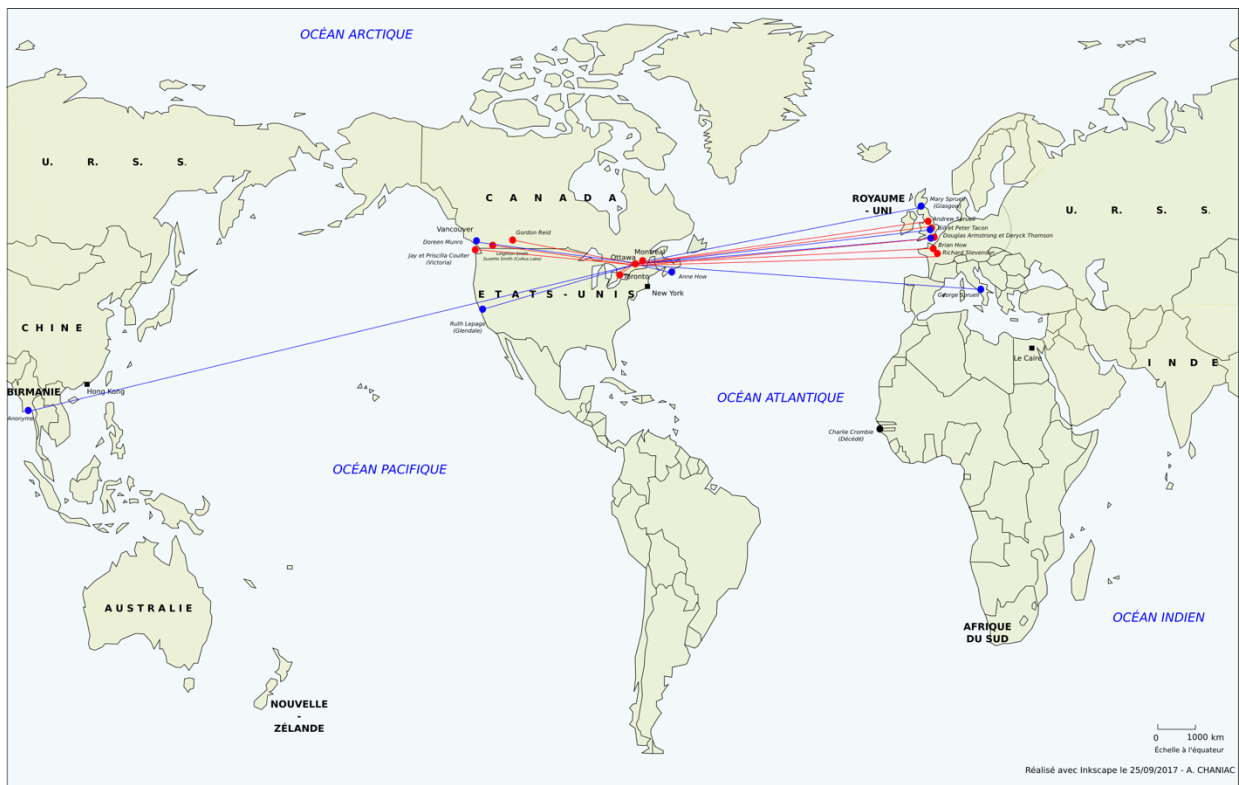


Figure 12 – Le Marlowe Gang le 6 juillet 1944 : un réseau géographiquement dispersé...³⁵

En rouge : les contributeurs et destinataires hebdomadaires du *Marlowe Lowdown* ; en bleu, les contributeurs et destinataires occasionnels du journal (au moins une participation au cours de l'année 1944).

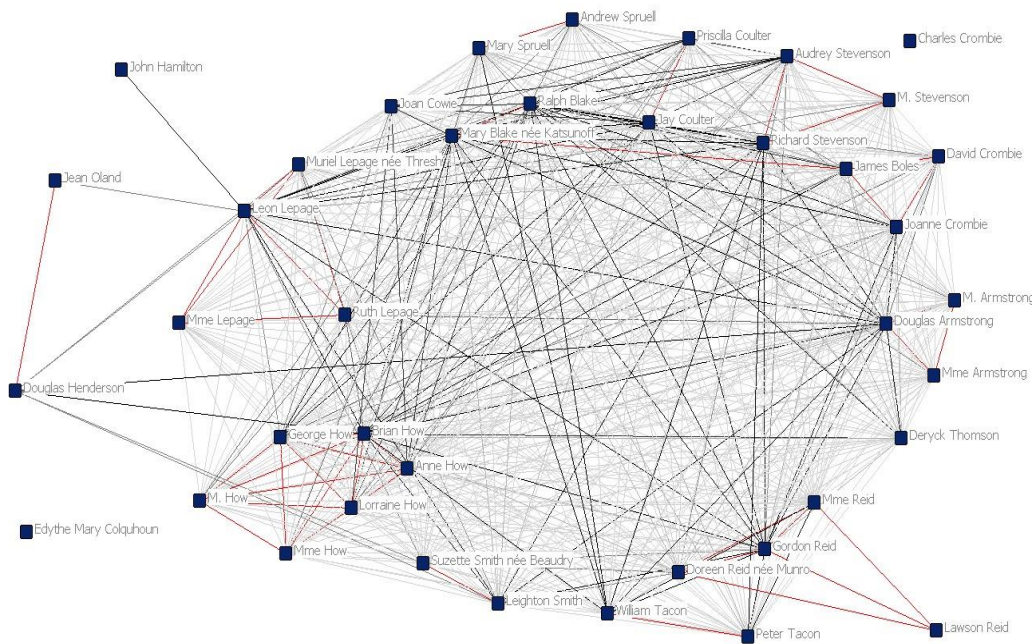


Figure 13 – ...mais tissé serré par la publication des Blake³⁶

Dans cette modélisation du réseau de diffusion, les liens rouges correspondent à des liens familiaux, les liens noirs à ceux d'une correspondance bilatérale attestée hors *Marlowe Lowdown*, et les liens gris à ceux d'une mise en réseau seulement liée au journal édité par les époux Blake.

³⁵ AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 1, 6 juillet 1944.

³⁶ Modélisation réalisée avec Ucinet le 10 septembre 2017. Crédits : BORGATTI Steve, EVERETT Martin, FREEMAN Lin, *Ucinet 6 for Windows: software for social network analysis*, Cambridge (Massachusetts), Analytic Technologies, 2002.

À son extension maximale, le *Marlowe Lowdown* inclut ainsi quarante lecteurs dont une vingtaine seulement se sont rencontrés physiquement. Par la régularité de sa publication tout autant que par les localisations de ses contributeurs, ce journal constitue une source précieuse pour appréhender la trajectoire d'un groupe amical tout au long de la Seconde Guerre mondiale.

« A new normal is created » : *reconstituer le quotidien*

L'entreprise de publication du *Marlowe Lowdown* révèle surtout comment les populations civiles ont pu, dans un contexte où les routines quotidiennes sont profondément bouleversées, développer des stratégies permettant de maintenir l'illusion d'une normalité³⁷. Certes, le rythme régulier de la production éditoriale, ainsi que le pacte qui fonde son fonctionnement, sont autant d'éléments qui participent à l'expliquer. Mais en sus d'entretenir l'ossature même d'un réseau social, le *Marlowe Lowdown* reprend également les modes d'énonciation qui sont propres aux médias sociaux.

Lorsqu'il s'agira, dans les pages qui suivent, de revenir sur l'expérience française des hommes du *Gang* mobilisés, on ne pourra considérer le *Marlowe Lowdown* ni comme une source de l'intime, ni comme une correspondance, ni comme une source de presse, car il est en réalité un peu de tout cela. En effet, écrire une lettre aux Blake, c'est d'emblée donner aux propos qui y sont consignés une audience collective : le courrier sera diffusé à un groupe d'individus chers, mais qui sont des parents tout autant que des amis. En sus de la censure institutionnelle, exercée par l'armée sur les courriers envoyés au Canada, s'exerce donc une forme de censure sociale : il s'agit de taire le danger afin de ne pas effrayer (en particulier les parents), de ne pas s'appesantir sur la vie intime, de ne pas dévoiler ses tourments amoureux³⁸. Si le *Marlowe Lowdown* est un outil qui permet de transmettre efficacement des nouvelles, ce ne sont donc pas toutes les nouvelles qui transitent par son intermédiaire. En outre, dès sa genèse, ce journal est conçu pour des soldats qui sont loin de chez eux – ce ne sont pas ceux qui sont restés au Canada qui en sont les principaux destinataires : il s'agit d'un dispositif de soutien au moral des hommes exposés à la fatigue de guerre³⁹. Communiquer des

³⁷ Sur ces thématiques, voir TURKEL Gerald, « Sudden Solidarity and the Rush to Normalization: Toward an Alternative Approach », *Sociological Focus*, vol. 35, n° 1, 2002, p. 74 ; MAY Carl, FINCH Tracy, « Implementing, Embedding, and Integrating Practices: An Outline of Normalization Process Theory », *Sociology*, vol. 43, n° 3, 2009, p. 535-554 ; TAMARI Salim, « Normalcy and Violence: The Yearning for the Ordinary in Discourse of the Palestinian-Israeli Conflict », *Journal of Palestine Studies*, vol. 42, n° 4, 2013, p. 48-60.

³⁸ AUMG, MG 4153, vol. 3, n° 34, 24 février 1944 ; vol. 4, n° 51, 21 juin 1945 ; DAUPHIN Cécile, « Les correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 48.

³⁹ AUMG, MG 4153, vol. 3, n° 41, 13 avril 1944 ; vol. 4, n° 36, 8 mars 1945 ; vol. 5, n° 19, 8 novembre 1945.

nouvelles destinées à être publiées dans le *Marlowe Lowdown*, c'est finalement une manière de recréer autour de soi un collectif choisi ; c'est aussi réaliser « le plus public des actes privés⁴⁰ ».

Le contenu d'ensemble de la publication des Blake est finalement le reflet de sa fonction sociale. Le contenu humoristique abonde – qu'il s'agisse de jeux, énigmes, devinettes ou blagues – en particulier dans les lettres émanant des destinataires restés au Canada⁴¹. Du côté des hommes mobilisés, le ton adopté oscille généralement entre le reportage et le témoignage. Si aucune information n'est dévoilée sur les opérations militaires réalisées, les développements relatifs aux liens avec les civils, sur le mode du récit de voyage, sont beaucoup plus abondants⁴². Enfin, le *Marlowe Lowdown* fait office de caisse de résonance des grands débats politiques qui caractérisent le Québec et le Canada des années 1940. Dans un contexte où l'information circule relativement mal, et où la presse canadienne n'est que peu accessible sur le front européen, le journal des Blake en relaie les articles les plus saillants, d'autant plus susceptibles d'alimenter une discussion de papier. Une analyse lexicographique menée sur l'ensemble du corpus confirme d'ailleurs ces pistes d'analyse, et permet de distinguer quatre thèmes saillants pour l'ensemble de la publication : l'écriture ou la correspondance, la famille, la vie quotidienne, et enfin les questions politiques (nationales comme internationales)⁴³.

En tout et pour tout, le *Marlowe Lowdown* constitue une source d'importance pour l'étude de la Seconde Guerre mondiale des Anglo-Québécois. Elle tire sa valeur du nombre des correspondances ainsi brassées, de la diversité des théâtres de guerre couverts, et de la régularité avec laquelle elle est progressivement constituée. Surtout, elle vaut par l'originalité de la situation d'énonciation qu'elle met en place, et qui est propre à reconstituer une voix collective – celle d'un groupe homogène sur le plan linguistique et socio-culturel ; les propos tenus sur la France dans une telle source le sont avec une forme d'honnêteté qui en fait un reflet assez précis des représentations de ses auteurs.

⁴⁰ CHOTARD-LIORET Caroline, « Correspondre en 1900, le plus public des actes privés, ou la manière de gérer un réseau de parenté », *Ethnologie française*, vol. 15, n° 1, 1985, p. 66, p. 71 ; BAUDRILLARD Jean, « La sphère enchantée de l'intime », dans CZECHOWSKI Nicole (dir.), *L'intime, protégé, dévoilé, exhibé*, Paris, Autrement, n° 81, 1986, p. 15.

⁴¹ AUMG, MG 4153, vol. 3, n° 37, 16 mars 1944 ; vol. 3, n° 40, 6 avril 1944 ; vol. 3, n° 42, 20 avril 1944.

⁴² Voir chapitre 3, p. 139.

⁴³ Voir page suivante.

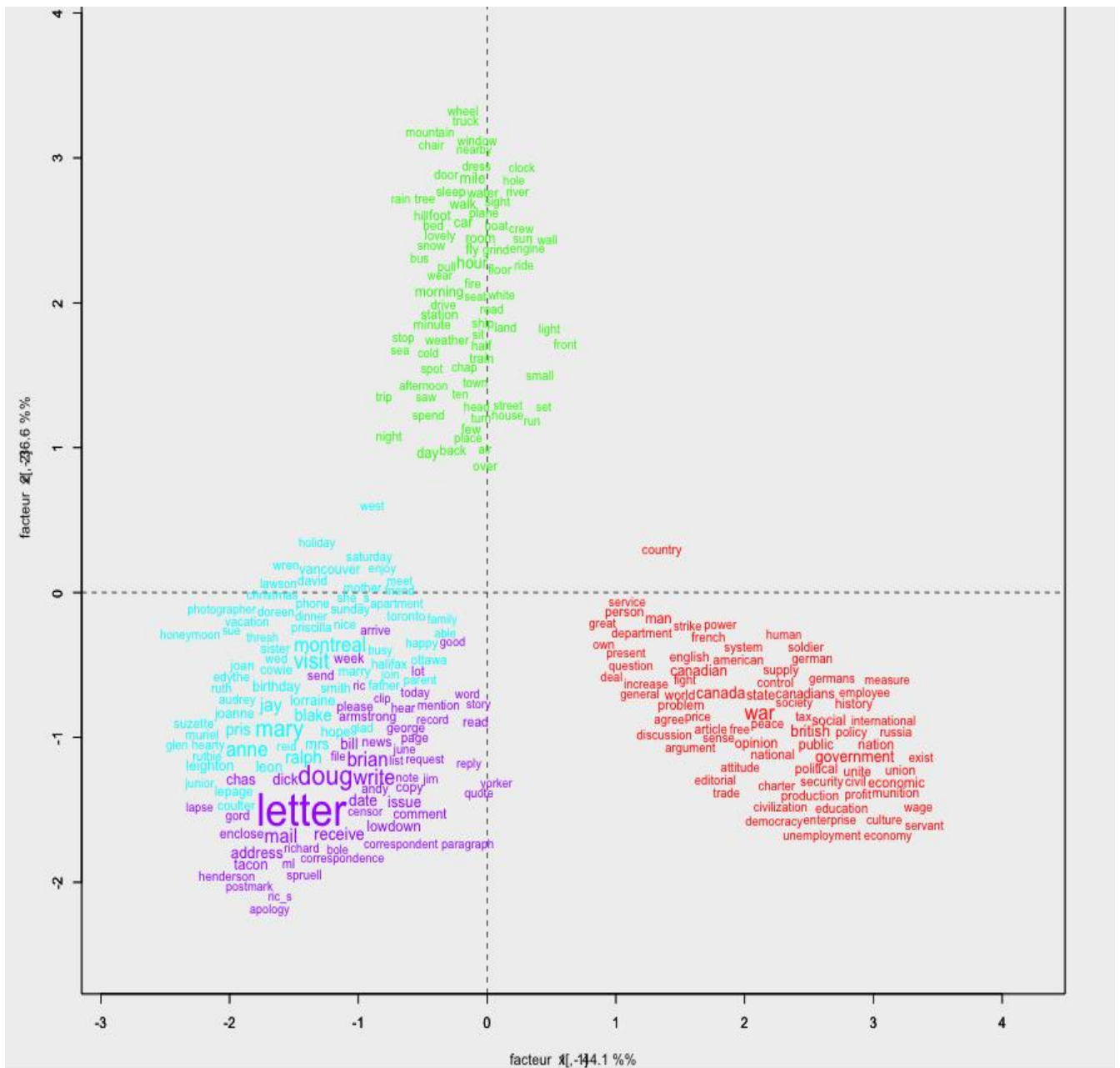


Figure 14 – Les mondes lexicaux de la guerre des Anglo-Québécois⁴⁴

Les quatre champs lexicaux repérés correspondent à quatre thèmes transversaux des 235 numéros du *Marlowe Lowdown* : l'écriture ou la correspondance en violet, la famille en bleu, la vie quotidienne en vert, et enfin les questions politiques en rouge.

⁴⁴ Analyse factorielle de correspondances et classification descendante hiérarchique réalisées sur les mots-clés des 235 numéros du *Marlowe Lowdown* par l'intermédiaire du logiciel IRaMuTeQ.

2. « *I've spoken to a few Frenchmen so far* » : le moment de la mobilisation en France

Parmi les « quatre parties du monde » entre lesquelles le *Marlowe Lowdown* est écartelé, il y a aussi un peu de France – mais ce plus occasionnellement que durablement. Sur le chemin des hommes du *Marlowe Gang* mobilisés, elle possède cependant une place à part : comme le temps passé sur le sol britannique, l'envoi en France s'apparente au retour à l'une des deux matrices du Canada – à une époque où, rappelons-le, le pays n'est vu que comme l'émanation de deux cultures nationales. Dans le *Marlowe Lowdown*, la France émerge comme un sujet de conversation important à partir de la deuxième moitié de l'année 1944, période à partir de laquelle les affaires françaises concernent directement plusieurs de ses contributeurs, qu'ils aient ou non connu le *D-Day*. Leur vie quotidienne en France y est alors reprise avec la liberté de ton, mais aussi avec les biais ou les non-dits qui caractérisent le reste de la publication ; aussi, des motifs communs reviennent dans toutes les relations de l'expérience française des Anglo-Québécois du *Gang*. Cette dernière se décompose en deux temps bien distincts : celui des combats en tant que soldat mobilisé, et celui de l'attente du retour, consécutive à la démobilisation. En fonction de la période examinée, les transferts culturels que l'on observe avec les Français sont de nature assez nettement différente. C'est ici sur la période de la mobilisation qu'il s'agit de revenir pour en distinguer les traits saillants.

Combattre en France : l'Hexagone est avant tout un théâtre de guerre

Pour le *Marlowe Gang*, l'expérience française est avant tout synonyme d'expérience combattante au sens où l'entend Stéphane Audoin-Rouzeau : c'est un moment de confrontation physique à l'extrême⁴⁵. Extrême par la violence connue, tout d'abord : l'arrivée en France est synonyme des premiers combats, car elle est consubstantielle de la bataille de Normandie. C'est sur le sol français que les Anglo-Québécois que nous suivons dans ce chapitre ont été, pour la première fois, mis physiquement face à l'ennemi : avant juin 1944, l'immense majorité d'entre eux a longuement stationné en Angleterre, où la peur qu'ils ressentent est de celles que l'on éprouve dans les moments de menace, alors que le péril plane sans être visible⁴⁶. Extrême aussi par la vie de tous les jours, qui, bien que l'on ne soit pas dans les tranchées de Vimy, relève de la survie – entre privations affectives et matérielles, épuisement, déplacements constants et angoisse.

⁴⁵ AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *Combattre : une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Seuil, 2008, 352 p.

⁴⁶ AUMG, MG 4153, vol. 3, n° 18, 4 novembre 1943 ; vol. 3, n° 41, 13 avril 1944 ; vol. 4, n° 36, 8 mars 1945.

Des membres du *Marlowe Gang*, trois d'entre eux passent plus de deux mois en France sur l'ensemble de la durée de la guerre : Douglas Armstrong, qui est stationné dans les environs de Caen de la dernière semaine du mois d'août 1944 à la fin du mois d'avril 1945⁴⁷ ; Brian How, qui participe aux campagnes de Normandie puis de Flandre entre la fin juin et la fin septembre 1944⁴⁸ ; et enfin Richard Stevenson, prisonnier de guerre sur le sol français de mai à juillet 1944⁴⁹. Ces trois parcours en France sont ceux que le *Marlowe Lowdown* documente le mieux, d'autant plus que les trois hommes qui les réalisent sont de ceux qui honorent le pacte qui les noue aux Blake avec le plus d'assiduité. Bill Tacon, le pilote néozélandais, effectue au-dessus du golfe de Gascogne de nombreux raids à l'automne 1944⁵⁰. Un cinquième compagnon, James Coulter, s'est rendu en France après la démobilisation ; quant à Andrew Spruell et Deryck Thompson, c'est à l'occasion de permissions qu'ils ont visité le pays – pour des durées non connues, mais de toute évidence plus brèves. Armstrong, How et Stevenson ont ainsi cela en commun que le passage en France constitue la phase la plus rude de leur engagement armé.

Le constat est en particulier valable pour ce dernier, soldat de la Marine canadienne : le 29 avril 1944, son navire, l'*Athabaskan*, est coulé par un sous-marin allemand au large de l'île Vierge (Finistère)⁵¹. Il est repêché vivant, puis interné à Orléans, au camp de Jargeau (*Frontstalag* 133), le 11 mai⁵². Trois semaines avant la libération de la ville, il en est évacué par les autorités allemandes, qui le transfèrent à Brême, au *Marlag und Milag Nord*. Le Canadien renseigne assez régulièrement les Blake quant à la nature de sa captivité en France, puisqu'il est autorisé à leur communiquer deux cartes postales par semaine. Sous l'effet de la censure, ses lettres mettent volontiers l'accent sur sa bonne santé, comme en témoigne cette suite de brèves :

12 mai. « Nous sommes bien installés ici, quartiers corrects, etc. La plus grande surprise que j'ai eue après notre petite trempette, ce fut la gentillesse des Allemands. Ils ont été sciés par mon allemand, que je tiens d'Audrey ; et franchement, je suis en bonne santé.

15 mai. « Mon français s'améliore, ce qui rend le quotidien plus facile. Depuis ma baignade du printemps, les officiers sont devenus bavards et on a des discussions intéressantes. Nous avons été emmenés à l'hôpital, où un assistant souriant a pris plaisir à me couper les cheveux, trop huileux pour être même touchés. J'avais une petite brûlure, d'autres étaient en parfaite santé, d'autres encore, malheureusement, souffraient de plusieurs blessures. J'espère que vous allez aussi bien que moi.

⁴⁷ *Ibid.*, vol. 4, n° 8 ; vol. 4, n° 43.

⁴⁸ *Ibid.*, vol. 3, n° 51 ; vol. 4, n° 13.

⁴⁹ *Ibid.*, vol. 3, n° 44.

⁵⁰ « Air Commodore 'Bill' Tacon: Obituary », *The Telegraph*, Londres, 15 septembre 2003 [en ligne]. Consulté le 22 novembre 2021, disponible sur <http://www.telegraph.co.uk/news/obituaries/1441460/Air-Commodore-Bill-Tacon.html>.

⁵¹ AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 4, 27 juillet 1944 ; vol. 4, n° 7, 17 août 1944.

⁵² Archives nationales de France, 619/MI/44, « Fichier matriculaire des prisonniers de guerre en Frontstalag, 1940-1945, Frontstalag 153 : Orléans (fin) » ; AMMC, P681 : fonds Richard Henry Stevenson, A/02 : Wartime Log.

31 mai. « C'est la troisième lettre que j'adresse à la Maison sur la Colline. On nous permet d'envoyer deux lettres et deux cartes postales par mois. La plupart des gars ici sont brûlés, mais tous se remettent progressivement car ils sont bien soignés. De mon côté, ma jambe a deux ou trois cicatrices mais ma tête est sauve. J'ai reçu une demi-douzaine de piqûres, une par jour ; dans le premier hôpital, c'était pour réduire l'œdème dû à un bon choc qui m'avait envoyé dans les vapes. Ceci dit, tout va bien maintenant, et comme il fait beau on devient bronzés. Nous gardons le moral, la seule cause d'inquiétude qui reste est liée au fait que nous ne savons pas combien des membres de l'équipage sont sains et saufs. Nous recevons un colis de la Croix-Rouge par semaine.

4 juin. « Nous sommes toujours ensemble et profitons du soleil comme des colis que la Croix-Rouge nous envoie. Mes cheveux font un peu moins d'un centimètre de long maintenant, mais j'ai un bon centimètre de barbe, en revanche. Quelques gars ont commencé à se raser à nouveau, mais je n'attends pas de visiteurs avant un bon moment donc je vais me laisser pousser la barbe jusqu'à ce qu'elle me tienne trop chaud. Pendant la journée, je lis, car nous avons un bon stock de livres en ce moment, dont « La lune d'été », de Wodehouse, que je n'ai pas encore lu. Une chose me frappe en ce moment : l'amélioration de notre état. La plupart des gars sont d'attaque, désormais. Je viens de me faire un chocolat, ce qui me rappelle avec plaisir nos soirs d'hiver.⁵³

Dans tous les textes émanant de Stevenson, le ton est semblable. Il se veut rassurant, et ne dévoile que peu de détails sur la nature de la captivité⁵⁴ ; de fait, dans les *Frontstaläger* de France, l'historiographie souligne que les prisonniers de guerre (et eux seulement) ont été globalement traités dans le respect des conventions de La Haye⁵⁵. Pour autant, le journal de guerre du Canadien ne se fait pas l'écho des mêmes constants que ceux relayés dans le *Marlowe Lowdown* : à l'exception de quelques repas de fête, où des ersatz de plats traditionnels français sont servis⁵⁶, ce sont les

⁵³ « May 12. "We are very comfortable here, good quarters, etc. The biggest surprise after our little swim was the kindness of the Germans. I have floored them with Audrey's German (1 to 10) and honestly am in good health.

May 15. "My French is improving which makes it quite interesting. After my early spring dip the officers were talkative and we heard some interesting viewpoints. We were taken to hospital where one smiling attendant took delight in clipping off my hair as it was too oily to be touched. I had a slight burn while others were completely healthy and some unfortunately suffered various burns. Hope you are as well as I am.

May 31. "This is the third letter I have written to the Home on the Hill. We are allowed two letters and two postcards forms per month. Most of the lads here have burns, but all are progressing favourable under good medical care. Personally my left leg has one or two scabs on it and my head is OK. They gave me half a dozen injections, one a day; at our first hospital for the swelling which was caused by a burly bump causing a few seconds of bickering birdies. However, all is well now, and as we get a good deal of sunshine we are becoming well burned (sun this time). We are in good spirits; the only cause for concern is the fact that we don't know how many of the ship's company are safe and sound. We are receiving a Red Cross parcel a week.

June 4. "We are still together and rather enjoying the sunshine and Red Cross parcels. My hair is ¼ inch long now with a corresponding ½ inch of fungus growth about the chin. A few have started to shave again, but I don't expect visitors for a while so my beard will flow until it gets too hot to bear. During the day I read mostly as we have a generous supply of books now, one of which is Wodehouse's 'Summer Moonshine' which I had not read. There is one thing which has impressed me above many others; it is the value and appreciation of good health. Most of the lads are up and about now. Just had a home made Ovaltine, fond remembrances of our cold winter nights » (trad. de l'auteur).

AUMG, MG 4153, fonds « Marlowe Lowdown », vol. 4, n° 5, 3 août 1944. Audrey est la sœur de Richard Stevenson. La « maison sur la colline » (*Home on the Hill*) est une périphrase désignant (ici) Montréal.

⁵⁴ *Ibid.*, vol. 4, n° 1, 6 juillet 1944, n° 3, 20 juillet 1944 ; AMMC, P681 : fonds Richard Henry Stevenson, B, correspondance familiale.

⁵⁵ VION Pascal, *Le camp de Jarjeau, juin 1940 – décembre 1945. Histoire d'un camp d'internement dans le Loiret*, Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret, 1993, 133 p.

⁵⁶ AMMC, P681 : fonds Richard Henry Stevenson, A/02 : Wartime Log.

privations et la rudesse du travail manuel qui l'emportent, et ce d'autant plus que Stevenson est en convalescence⁵⁷.

Tous les mobilisés du *Gang* en France n'y ont cependant pas connu la captivité. Brian How, intégré à la Deuxième brigade blindée canadienne, débarque en juin sur les plages de *Juno Beach*. Il passe par Putot-en-Bessin, le Mesnil-Patry, Caen, Tilly-la-Campagne, puis arrive à Falaise, en août 1944. Depuis Falaise, How est dirigé vers l'extrême Nord de l'Hexagone, traverse Normandie et Picardie pour rejoindre la Flandre et Calais, au début du mois de septembre. Il y reste stationné jusqu'au 2 octobre, date à laquelle il est mobilisé en Belgique, sur le front de l'Escaut⁵⁸. Sur l'environnement français, il paraît porter un regard distancié, presque scientifique, tout en passant volontairement sous silence violence et destructions, pourtant abondantes dans toutes les régions qu'il traverse. Dans l'ensemble, les récits de sa progression sont marqués par un ton neutre, oscillant entre celui du compte-rendu de voyage et celui du rapport militaire. Aussi écrit-il, quelques jours après avoir posé pied sur les plages du Débarquement :

Mes premières impressions sont qu'il s'agit d'un pays très pittoresque, un coin agricole ; les gens ressemblent à s'y méprendre à ceux des Cantons de l'Est et aux Canadiens français. En général, [les habitants] s'avèrent très coopératifs.⁵⁹

Comparaison avec le connu, description paysagère, relation d'une progression sans obstacle : toutes les lettres normandes de Brian How dépeignent une campagne se déroulant de manière lisse. Pas une seule ligne de How au *Marlowe Lowdown* n'est consacrée, de près ou de loin, aux heurts de la bataille du Mesnil-Patry (11 juin 1944) : l'unité de How y est pourtant venue en renfort aux *Queen's Own Rifles of Canada*, et y a perdu 61 hommes ; l'un d'entre eux est même sommairement exécuté par les troupes allemandes après avoir été fait prisonnier de guerre⁶⁰. Chez lui, une part conséquente de la violence de guerre est ainsi tue, pour des raisons de secret militaire comme pour ne pas inquiéter ses proches. En revanche, les succès sont couverts avec enthousiasme :

Depuis le 14 août, nous avons parcouru bien du chemin – d'ailleurs, de tête, il n'est pas facile d'estimer la distance que nous avons réalisée. La *Blitzkrieg* moderne a ses avantages et ses inconvénients, et nous les avons tous deux éprouvés, même si l'on pourrait dire que nous avons davantage « kriegé » que « blitzé ». On bouge souvent et rapidement, et je regrette de

⁵⁷ *Id.*

⁵⁸ BAC-LAC, RG-24-C-3, vol. 14281-14282, doss. 954, 26th Army Camp Regiment (Grey and Simcoe Foresters) ; vol. 14569, doss. 814, 6th Anti-Tank Regiment Platoon, Royal Canadian Army Service Corps ; vol. 14570, doss. 814, 6th Anti-Tank Regiment Platoon, Royal Canadian Army Service Corps ; vol. 15580, doss. 1763, 6th Anti-Tank Regiment Platoon, Royal Canadian Army Service Corps.

⁵⁹ « *My first impressions are that it is very picturesque country, good farming district and that the people resemble the Eastern Township and Laurentian French very closely. On the average [the inhabitants] have been very co-operative* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, vol. 4, n° 2, 13 juillet 1944.

⁶⁰ Sur cet épisode, voir MARGOLIAN Howard, *Conduct Unbecoming: The Story of the Murder of Canadian Prisoners of War in Normandy*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, p. 110-116.

passer à quelques kilomètres de sites historiques sans avoir la possibilité de les visiter. Mais ce que ces déplacements rapides suggèrent – i. e. que l'ennemi est dans ses derniers retranchements – ça compense toute la fatigue et l'inconfort. Vous devriez me voir manger mon corned-beef et mes biscuits secs tout en conduisant ma Jeep à quatre-vingts à l'heure !⁶¹

Pour Douglas Armstrong, la campagne de France se résume à un long stationnement près de Caen, où il fait office d'opérateur radio : s'il couvre moins de terrain, il est en revanche nettement plus proche des populations civiles, qu'il fréquente assidûment.

« *Vous êtes dans ma maison !*⁶² » : des Anglo-Québécois vivant à l'heure française

À ce titre, les hommes mobilisés sur le sol français cohabitent, au moins pour quelques semaines de l'été 1944, avec des Français dont ils découvrent les mœurs – dans le contexte certes bien particulier de la libération progressive du territoire français. À l'image des autres Canadiens, ils disent connaître un accueil extrêmement chaleureux ; surtout, le profil des Français qui le leur ménagent est sensiblement différent de ceux par lesquels des contacts entre France et Québec anglophone se sont auparavant tissés. C'est en effet dans la Normandie rurale que les soldats du *Gang* trouvent de véritables familles d'accueil, dont ils partagent la vie quotidienne, façonnée par ses rythmes et ses rituels. Là, les Canadiens se familiarisent progressivement avec une culture et surtout avec une langue qui est dépourvue des atours politiques, sociaux, voire ethniques qu'elle revêt au Québec.

Les lettres de Douglas Armstrong et de Brian How, surtout, se font l'écho de la découverte d'un style de vie, corollaire d'une sympathie très poussée et réciproque entre civils français et soldats canadiens. Armstrong, dont la localisation exacte ne nous est pas connue, partage son quotidien entre deux familles de paysans normands spoliés par les troupes d'occupation, les Touroude et les Gosselin ; occasionnellement, il est reçu avec eux par une aristocrate de province, la vicomtesse de Préval, pour le dîner⁶³. Le Canadien, en compagnie d'un autre mécanicien, tente de leur transmettre les informations diffusées par la BBC, en les traduisant de l'anglais vers un français quelque peu hésitant – et que les Normands corrigent pour lui. Armstrong relate ces fréquentations amicales et

⁶¹ « *We've certainly come a long, long way since August 14 – just how far I can't compute off-hand. Blitzkrieg in the modern manner has its advantages and disadvantages and we have experienced both, even though you may argue that we have been doing more krieging than blitzing. One moves quickly and often, and I deplore having to pass within a few miles of historic places without the opportunity of visiting them. But the fact which these moves indicate – that the opposition is on its last legs in this sector – is something that makes up for any extra fatigue or discomfort. You should see me make a meal of canned chicken and biscuits doing fifty mph in a jeep!* » (trad. de l'auteur). AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 13, 28 septembre 1944.

⁶² *Ibid.*, vol. 4, n° 18, 2 novembre 1944.

⁶³ *Id.*

harmonieuses dans une longue lettre, qui suscite chez Ralph Blake admiration et intérêt⁶⁴. La censure ne permet pas davantage de connaître l'emplacement de Brian How lorsqu'il évoque son quotidien en compagnie de deux camarades dans une autre famille de Normandie, dont la maîtresse de maison partage davantage de similarités avec la vicomtesse de Préval qu'avec les Touroude ou les Gosselin⁶⁵.

Plusieurs motifs communs reviennent sous la plume des deux hommes, qui ne sauraient tout à fait étonner tant on les retrouve dans les correspondances de guerre nord-américaines en Normandie⁶⁶; cela dit, ils possèdent une saveur particulière pour des Anglo-Québécois revenus dans l'une des régions qui fournit le gros des colons français de Nouvelle-France. L'admiration des civils éprouvés par la guerre occupe en premier lieu une large partie de leur propos : leur optimisme et leur ténacité les marquent sensiblement. Mais c'est aussi leur style de vie qui frappe les esprits : il y a, dans les apparences sauvées du repas à la française, de quoi donner de la consistance à l'image de la France fixée dans les magazines que les jeunes Montréalais lisaient dans l'entre-deux-guerres.

Dans les deux cas, il est frappant de constater que les deux hommes considèrent comme une difficulté la non-maîtrise du français, ou du moins qu'ils la présentent comme un obstacle à la compréhension des civils. Tous deux sont toutefois dans une attitude d'apprentissage. Douglas Armstrong se lance dans ce que l'on appellerait aujourd'hui un tandem linguistique ; et si Brian How mentionne plus haut qu'il peine à se faire comprendre, il explique dans d'autres lettres pouvoir obtenir des civils les renseignements nécessaires à son unité en s'adressant à eux en français⁶⁷. Quant à Stevenson, au camp de Jargeau, il s'est procuré un dictionnaire français-anglais qui lui permet d'échanger avec ses camarades non Canadiens⁶⁸. En fin de compte, tous peuvent faire leurs propos de Douglas Armstrong lorsqu'il écrit que « de conversation en conversation, çà et là, avec telle ou telle personne, [...] je commence à saisir la langue⁶⁹ ».

C'est donc le détour par la France qui permet aux hommes du *Gang* d'apprendre le français – peut-être faudrait-il plutôt dire qu'il les y incita : de toute évidence, leur niveau de maîtrise du français à l'arrivée en Normandie montrent qu'ils n'avaient pas perçu l'utilité ou la nécessité d'apprendre la

⁶⁴ Voir Annexe B, p. 437.

⁶⁵ Voir Annexe C, p. 439.

⁶⁶ GOUIN Jacques, *Lettres de guerre d'un Québécois, 1942-1945*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 341 p. ; GALLOWAY Strome, *Bravely Into Battle: The Autobiography of a Canadian Soldier in World War Two*, Toronto, Stoddart, 1988, 240 p.

⁶⁷ AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 8, 24 août 1944.

⁶⁸ AMMC, P681 : fonds Richard Henry Stevenson, A/02 : Wartime Log.

⁶⁹ « *With the conversation there and those with other people around the place [...] I'm starting to grasp the tongue* » (trad. de l'auteur). AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 14, 5 octobre 1944.

langue. Pour reprendre les mots de Jean Vinant, rappelons que jusqu'au milieu des années 1950 Montréal est par bien des aspects une « ville britannique⁷⁰ » où l'on vit en anglais – et parfois seulement dans cette langue. Il y a donc fort à parier que la mobilisation des Anglo-Québécois en France, sans les avoir rendus bilingues, leur a au moins permis d'acquérir une maîtrise même élémentaire de la langue parlée majoritairement dans leur province.

L'expérience française, un choc politique pour les soldats mobilisés

Si la Première Guerre mondiale est majoritairement vue par l'historiographie comme le baptême du feu de la nation canadienne, le second conflit mondial constitue une deuxième étape au moins aussi cruciale dans la construction d'un sentiment d'appartenance chez les hommes mobilisés⁷¹. Alors que le Canada s'engage un pont plus loin sur la voie qui l'éloigne du statut de colonie vers celui de nation⁷², ce sentiment d'appartenance peut cependant prendre des référentiels différents : l'État canadien, la communauté linguistique, le groupe ethnique, le *Commonwealth* ou les vestiges de l'Empire britannique. Ottawa avait déjà su jouer de ces différentes échelles de définition de soi afin de galvaniser les Canadiens au moment de la mobilisation⁷³ : dans le cas des Anglo-Québécois, la rencontre avec les Français, incarnant à la fois la proximité et l'altérité, paraît avoir affermi leur(s) identité(s).

Il faut dire que l'état-major canadien a tout fait pour qu'il en soit ainsi. Aussi, dans les navires qui mènent les soldats canadiens sur les rivages de *Juno Beach* les 5 et 6 juin 1944, les officiers distribuent à leurs hommes une brochure prodiguant des conseils afin de rendre la cohabitation entre les soldats et les civils français la plus harmonieuse possible. Une paraphrase des lettres de Pline à Maxime lors de son départ en Grèce en fait office d'exergue quelque peu pompeux :

Vous révèrerez leur gloire passée ainsi que leur âge, sacré chez les États comme il est vénérable chez les hommes. Respectez pieusement leur histoire, leur grandeur passée, et jusqu'à leurs légendes. Ne vous rendez coupable d'aucune humiliation, ni d'aucune privation de liberté. Ôter

⁷⁰ VINANT Jean, *De Jacques Cartier à Péchinéy : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard, 1985, p. 79.

⁷¹ GRANATSTEIN Jack, *Canada and the Two World Wars*, Toronto, Key Porter Books, 2003, 360 p. ; IAROCCHI Andrew, KESHEN Jeffrey, *A Nation in Conflict: Canada and the Two World Wars*, Toronto, University of Toronto Press, 2015, 272 p.

⁷² On trouve, dans l'historiographie de langue anglaise, l'expression « *colony-to-nation narrative* ». Voir en particulier ELEY Geoff, SUNY Ronald Grigor, *Becoming National. A Reader*, Toronto, Oxford University Press, 1996, 524 p. ; BILLIG Michael, *Banal Nationalism*, Washington, SAGE Publications, 1995, 208 p.

⁷³ TUREK Tyler, « Mobilizing Imperial Sentiment: Identities, Institutions, and Information in British Canada's Road to War, 1937-1940 », *Canadian Studies*, n° 75, 2013, p. 13-31.

à tout un peuple les ombres de sa gloire, le prestige qui lui subsiste, la liberté qui lui reste serait un acte rude, cruel, barbare.⁷⁴

Ce texte, transmis aux Blake de seconde main, n'est pas tant commenté dans le *Marlowe Lowdown* qu'approuvé tel quel par ses rédacteurs : que le vieux continent soit mis à feu et à sang ne change rien au fait qu'il est encore appréhendé comme le berceau de la civilisation occidentale, et où se trouveraient d'ailleurs toutes les racines du Canada – comme celles de Rome se trouvaient à Athènes.

En conséquence, chez les hommes du *Marlowe Gang*, ce n'est pas que l'optimisme des populations civiles françaises qui suscite l'admiration : c'est aussi le courage patriote des résistants de l'intérieur, dont la prise de risque est interprétée comme le marqueur d'un dévouement total à une certaine idée de son pays. Brian How, qui a participé aux opérations de la poche de Falaise, s'en fait un écho fasciné :

Parmi les choses qui m'ont marqué ce mois dernier, il y a la poche de Trun-Falaise, la coopération du Maquis, la beauté du paysage qui contraste avec la vue de Caen, et les Français en général.

Le Maquis fait un travail extraordinaire comme, d'ailleurs, tous les civils. Mais ces gars qui portent un fusil boche sur l'épaule, quelques grenades à la ceinture, et un brassard des FFI, sont vraiment impressionnants. Une de leurs missions était de nettoyer l'une des poches que nous avons prises ; et ils l'ont fait avec brio grâce à des armes qu'ils avaient volées ou que nous leur avons fournies. Généralement, ils s'établissent dans un bois ou une maison forte et ils nous préviennent pour nous dire où capturer des prisonniers. Dans plusieurs endroits, ils s'occupent de la logistique des soins ou de la nourriture avant même que les collabos aient été expulsés de la mairie.⁷⁵

Richard Stevenson, qui côtoie pendant son internement des résistants qu'il qualifie de « communistes français », évoque également avec respect l'abnégation et le sens du sacrifice qu'il décèle parfois chez de très jeunes hommes⁷⁶. Il y a ici de quoi frapper des esprits canadiens marqués par les controverses liées à la longue crise de la conscription, qui ne s'est en fait vraiment éteinte qu'avec l'armistice européen. Premier conflit dans lequel le Canada s'engage indépendamment du

⁷⁴ « *You will revere their ancient glory and even their very age which, as it is venerable in men, in states is sacred. Cherish sentiments of respect for their antiquity, their colossal achievements, and even for their legends. Let no man's dignity, liberty or vanity suffer the least diminution at your hands. To snatch from such a people the shadow that remains, the name that is left, or their freedom would be a harsh, cruel, and barbarous act* » (trad. de l'auteur). AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 4, 27 juillet 1944 ; pour la citation originale, voir Pline le Jeune, *Lettres*, livre VIII, lettre XXIV, « Pline à Maxime ».

⁷⁵ « *The things that stand out in my mind the last month are the Trun-Falaise pocket, the co-operation of the Maquis, the beauty of the landscape after the Caen vista, and the French in general. [...] The Maquis have been doing a wonderful job as, of course, have all the civilians. But these young lads with a Jerry rifle over the shoulder, a couple of handgrenades stuck in their belt, and an FFI armband, have really been impressive. One of their jobs has been to clean out pockets that we have by-passed and this they have done very successfully with captured equipment or arms that we have supplied. They take on a wood or fortified house and notify us later where to pick up the prisoners. In many places too they have organized the food and medical supplies for a district even before the collaborateur in the mairie had been throwing out* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, vol. 4, n° 13, 28 septembre 1944.

⁷⁶ AMMC, P681 : fonds Richard Henry Stevenson, A/02 : Wartime Log.

Royaume-Uni, la Seconde Guerre mondiale donne une consistance à l'idée de sacrifice pour la patrie.

Ceci est d'ailleurs d'autant plus vrai que les avancées canadiennes en France s'accompagnent d'une reconnaissance de l'effort de guerre fourni par le Dominion en tant que belligérant autonome, ce qui affermit aussi un authentique patriotisme canadien chez les hommes mobilisés. Brian How en fait l'expérience en relatant, à propos de deux villages normands différents, l'accueil ménagé aux troupes :

À peu près une semaine après le Débarquement, nous sommes restés quelques jours sur les terrains d'une grande propriété. Au début, nous étions trop occupés pour nous intéresser vraiment aux habitants : nous avons juste remarqué qu'ils étaient nombreux. Mais lorsque nous leur avons demandé si nous pouvions creuser un trou dans leur pelouse pour planter un mât (et lever le *Red Ensign*), nous avons été si bien accueillis que nous avons été proprement soufflés.⁷⁷

Il y a quelques semaines de cela, quelques jours passés chez une famille de la classe moyenne, à quelques encablures d'un petit village. La maison était assez grande, mais peuplée d'amis et de parents des propriétaires qui s'y étaient réfugiés depuis des coins de la région moins épargnés. Les premiers jours, nous n'avions pas beaucoup de relations avec le foyer : nous avons discuté au moment de s'installer, puis pour vérifier les papiers d'identité. Puis le rythme s'est ralenti et notre brigadier s'est souvenu que nous avons un drapeau canadien, et nous avons décidé de le lever. L'officier qui hérite de la tâche se lance dans une vraie mission diplomatique : il demande à la famille la permission de dresser un mât sur leur pelouse. On la lui donne, et quelques soldats se mettent au boulot. D'habitude, nous sommes assez négligents avec le protocole. Imaginez notre étonnement lorsque quelques minutes plus tard nous avons vu deux soldats un peu gênés lever le drapeau, entourés d'un public qui formait un demi-cercle autour d'eux. Les femmes avaient les bras débordant de roses blanches et rouges. Puis chaque soldat s'est vu recevoir une fleur, et c'était par des sourires rayonnants que l'on exprimait ce que la barrière de la langue nous empêchait de dire.⁷⁸

Ces quelques textes envoyés aux Blake mettent surtout l'accent sur la surprise des Canadiens face aux honneurs ménagés à leur drapeau. Les Français paraissent le saluer avec la déférence du tricolore, élément clé de la grammaire républicaine depuis 1789 ; la posture des soldats canadiens, plus légère, est aussi symptomatique du fait qu'ils sont encore peu habitués à la symbolique

⁷⁷ « *About D-plus-8, we stayed for a few days in the grounds of this large house. At first we were too busy to notice the inhabitants except to observe that there were a lot of them. But we got such a pleasant reception from our simple request if they would mind whether we dug in a small flag-pole (to fly the Red Ensign) in the centre of their lawn, that we were quite astonished* » (trad. de l'auteur). AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 8, 24 août 1944.

⁷⁸ « *A few weeks ago for a few days in the grounds of a middle class family just outside a small village. The house was quite a large one but was filled with friends and relations of the owners who had gathered there from last healthy sections of the country. The first few days we didn't have much dealings with the household beyond the initial search of the dwelling and the check on identification. Then the tempo relaxed a bit and the Brig. remembered we had a Canadian flag along and decided we should fly it. The officer allotted the task of getting the job done had a diplomatic streak and went and asked the family's permission to erect a flag-staff on their front lawn. It was duly granted and a couple of men set to work. We are inclined to be nonchalant about such matter. Imagine then our surprise when a few minutes later we saw two very embarrassed soldiers slowly raising the flag while around them in a solemn semi-circle stood all the civilians, the women with armfuls of red and white roses. Then a flower was distributed to each soldier in sight and beaming smiles indicated the sentiment that language difficulties prevented them saying* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, vol. 4, n° 3, 20 juillet 1944.

nationale. Ce type d'épisode renvoie donc les Canadiens à leur propre identité nationale et, par extension, les pousse à se définir⁷⁹. Le cas de Brian How illustre d'ailleurs ce phénomène : à l'issue de l'épisode du lever de drapeau, il se jure de visiter le mémorial de Vimy afin de rendre hommage à ses compatriotes tombés au combat lors de la Grande Guerre. Il y parvient juste avant de rejoindre Anvers et, quelques semaines plus tard, est imité par Douglas Armstrong⁸⁰. L'expérience française a ainsi participé à fixer, pour des générations qui n'ont pas connu la Première Guerre mondiale, quelques-uns des « lieux de mémoire⁸¹ » de l'imaginaire collectif canadien : le drapeau, les champs de bataille des Flandres.

Le cas particulier des hommes du *Marlowe Gang* montre finalement que la libération du territoire français a été l'occasion de mettre en contact étroit des Français et des Anglo-Québécois. L'expérience combattante en France paraît avoir façonné chez ces derniers trois éléments saillants : un patriotisme canadien, une fierté d'avoir servi sous le drapeau d'un État davantage que d'une province, et enfin une maîtrise – quoique rudimentaire – du français.

3. « Gay Parisians » : la sortie de guerre, un moment de grande perméabilité culturelle

L'atténuation progressive des combats en France, puis leur fin à partir du printemps 1945 constitue un important changement de conjoncture : pour les Anglo-Québécois mobilisés, ce qui était l'expérience de la guerre en France se transforme en un séjour récréatif en France⁸². Les soldats canadiens entrent dans une période d'attente du retour au pays, prélude à leur démobilisation effective : celle-ci s'étend parfois jusqu'à l'hiver 1945-1946. Dans de telles circonstances, les hommes gagnent de nouveau une certaine liberté de mouvement, en particulier au cours de leurs permissions ; désireux de préparer au mieux leur retour à la vie active, d'autres choisissent de reprendre leurs études en Europe. Comme ce fut le cas dans les années 1920 et 1930, la France occupe à nouveau, aux yeux des Anglo-Québécois engagés, une place de choix sur la carte touristique du continent. Toutefois, à la différence de l'entre-deux-guerres, le séjour en France n'est plus seulement l'apanage d'une élite économique, politique ou intellectuelle : il est accessible à tous

⁷⁹ Michael Billig utilise le terme de *deixis* pour montrer que chaque symbole national perçu pousse à réfléchir à sa propre appartenance à un État-nation : BILLIG Michael, *op. cit.*, p. 6, p. 11.

⁸⁰ AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 14, 5 octobre 1944.

⁸¹ NORA Pierre, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 3 tomes.

⁸² C'est d'ailleurs vrai pour les troupes anglo-saxonnes en général. Voir COOPER Artemis, BEEVOR Antony, « War Tourists and Ritzkrieg », dans COOPER Artemis, BEEVOR Antony, *Paris After the Liberation: 1944-1949*, Londres, Penguin, 2007, ch. 7.

les soldats canadiens dont la traversée de l'Atlantique a été, au fond, financée par l'armée canadienne.

« The Parisian life » : *une parenthèse enchantée*

À partir de janvier 1945, lorsqu'ils ne sont plus sur les théâtres de guerre, les soldats de l'infanterie canadienne sont quasiment tous rattachés à la base d'Aldershot, située au sud de l'Angleterre, et dans laquelle ont d'ailleurs éclaté des émeutes en raison de la lenteur des rapatriements outre-Atlantique⁸³. Dans un tel contexte, rejoindre la France n'est autorisé qu'à l'occasion de permissions strictement encadrées par l'état-major canadien, qui a d'ailleurs fait de Paris le seul lieu où celles-ci sont possibles dans l'Hexagone. À l'automne 1944, une fois la situation de la capitale stabilisée, Ottawa a ainsi préempté les 370 chambres de l'hôtel du Palais d'Orsay où près de cinq-cents hommes peuvent séjourner simultanément. L'établissement, attenant à la gare éponyme, est prestigieux et confortable : pour un tel séjour, les places sont chères et c'est un système de loterie qui est mis en place pour savoir qui goûtera un temps à la vie parisienne⁸⁴. D'ordinaire, la durée des permissions accordées est de dix jours⁸⁵.

Parmi les hommes du *Marlowe Gang*, Deryck Thompson, Brian How et Douglas Armstrong sont les trois seuls à avoir eu la chance d'emporter le lot. Ces deux derniers n'en sont pas à leur coup d'essai car, venus de familles aisées, ils avaient réalisé leur propre Grand Tour européen dans les années 1930 : Brian How en 1934⁸⁶, et Douglas Armstrong en 1937 – en compagnie d'un camarade du *Gang*, Gordon Reid⁸⁷. Leurs voyages n'avaient pris que des villes pour étapes et, avec Rome et Londres, Paris en faisait également partie.

Si l'on en croit leurs lettres, le séjour français en 1945 partage bien des parentés avec celui des années 1930, à cela près que leur pouvoir d'achat de soldat canadien dans un pays plongé dans les turbulences économiques est plus important que celui procuré par l'argent de poche dont ils disposaient dix années auparavant. Il s'agit donc, avant de revenir au pays, de profiter avec hédonisme de la « *vie parisienne*⁸⁸ ». Les deux premiers jours sur place sont passés à visiter, en bus, les monuments de Paris – du Louvre à la chapelle des Invalides ; les soirées se déroulent ensuite à

⁸³ Ces émeutes ont lieu les 4 et 5 juillet 1945. Voir TREMBLAY Yves, « Sam Gamgee s'en revient en paix : les sorties de guerre en France et au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 1, 2013, p. 242.

⁸⁴ AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 37, 15 mars 1945.

⁸⁵ *Ibid.*, vol. 5, n° 5, 2 août 1945.

⁸⁶ ALEXANDER Andrew, « Brian How », non publié, 2018, 4 p.

⁸⁷ AUMG, MG 4153, vol. 5, n° 5, 2 août 1945.

⁸⁸ En français dans le texte original. *Id.*

Montmartre, pour l'essentiel en compagnie de soldats américains⁸⁹. On retrouve d'ailleurs dans les témoignages des hommes du *Marlowe Gang* les poncifs de la correspondance franco-américaine des G.I.⁹⁰ : on s'émerveille devant la manière dont « Mademoiselle s'habille avec goût, compliquant sa tenue de vêtements qu'elle a elle-même conçus ou récupérés de seconde main⁹¹ » ; on se ravit de profiter de la nourriture française « servie en portions américaines⁹² ». On garde la tête froide, aussi, devant les réalités de la vie quotidienne hors des hôtels de permission ; la lecture d'un journal rappelle l'instabilité de la vie politique française, la rudesse du rationnement, les méfaits du marché noir⁹³ ; mais peu importe, car les terrasses restent ouvertes, et les Folies Bergère aussi. En somme, pour reprendre l'expression d'Artemis Cooper et d'Antony Beevor, au *Blitzkrieg* succède le *Ritzkrieg*⁹⁴.

Toutefois, en France, les chevaliers de Colomb ont mis sur pied un Bureau de l'hospitalité canadienne qui doit permettre aux soldats canadiens d'avoir accès à des loisirs variés, tout en encadrant leur présence et en limitant les conflits qu'elle peut provoquer avec les Parisiens. Il organise des bals réguliers, tantôt dans une salle de l'avenue de l'Opéra, tantôt au palais d'Orsay, où sont alors invitées des Françaises volontaires pour être les cavalières des Canadiens⁹⁵. C'est à l'occasion de tels événements que se nouent des contacts plus établis entre Anglo-Québécois et civils de France. Les lettres au *Marlowe Lowdown* n'évoquent que peu les amourettes des contributeurs, peu enclins à trop se dévoiler ; en revanche, elles donnent plus d'indications sur les amitiés qui ont ainsi émergé. Reprenons ce que nous en dit Douglas Armstrong à l'issue d'une soirée de gala à laquelle il a participé :

Je me suis fait d'excellents amis. La plupart d'entre eux sont des étudiants de la Sorbonne et sont tous vraiment chics, sans exception. Ils ont un peu plus de 25 ans en moyenne, mais cela ne les empêche pas de jouer à colin-maillard dans le domaine de la Malmaison, ou de se laisser aller à d'autres gamineries qui me rappellent les nôtres. Chacun nous a invité à dîner chez eux plusieurs soirs, et j'ai été frappé par les différences entre les étudiants du Nouveau Monde et ceux de l'ancien. Nous sommes allés à deux reprises dans les appartements de deux frères et sœurs qui vont à la Sorbonne tout en vivant hors de Paris. On était à mille lieues de l'atmosphère de boui-boui de la fraternité ou de la résidence étudiante. C'étaient des appartements magnifiquement meublés, décorés dans le meilleur des goûts, et aussi grands qu'un logement de Park Avenue. Des imitations de toiles de maîtres ornaient les murs, de la

⁸⁹ *Id.*

⁹⁰ *Id.*

⁹¹ « *Mademoiselle dresses beautifully – having made most of the apparel herself from old material and discarded clothes* » (trad. de l'auteur). *Id.*

⁹² « *French cooks doing up Yankee rations* » (trad. de l'auteur). *Id.*

⁹³ *Id.* (paraphrase).

⁹⁴ COOPER Artemis, BEEVOR Antony, *art. cit.*

⁹⁵ Archives de l'Université Western, Ley and Lois Smith War, Memory and Popular Culture Research Collection, section 4 : Deuxième Guerre mondiale, *How to See Paris: For the Soldiers of the Allied Armies*, Paris, Commissariat Général au Tourisme, 1945.

dentelle couvrait les guéridons, sur lesquels se trouvaient quelques vieux classiques de littérature française reliés de beau cuir.⁹⁶

Heureux de savoir, depuis son séjour en Normandie, quelques mots de français⁹⁷, Armstrong paraît avoir franchement sympathisé avec ces jeunes étudiants qui sont de toute évidence originaires de l'Ouest parisien – l'intérieur cossu et la référence à la forêt de Malmaison en sont de bons indices. À son retour à Montréal, il dit d'ailleurs rencontrer l'une des connaissances de ses amis français, qu'il présente comme une jeune aristocrate souhaitant embrasser une carrière de journaliste⁹⁸. Alors que le contact avec les familles normandes s'est assez rapidement évanoui, celui qui est noué à l'issue de la libération de Paris s'avérerait un peu plus durable – corroborant ainsi un constat dressé pour l'ensemble des troupes anglo-saxonnes⁹⁹.

Se former pour se réadapter à la vie civile au Canada

Le moment de la démobilisation met Ottawa face à un immense défi logistique, puisqu'il faut trouver une place à chaque homme à son retour d'outre-mer. La réinsertion dans un foyer n'est pas chose aisée pour des soldats habitués à la vie au front, de même que peut l'être le retour à l'usine ou sur les bancs de l'université pour ceux qui ont interrompu leurs études¹⁰⁰. C'est pour atténuer les difficultés de réadaptation que l'état-major canadien tend à détacher plus facilement d'Aldershot les soldats inscrits dans une université européenne, y compris pour quelques mois. Richard Stevenson, à sa sortie de captivité, fait ainsi le choix de la conformité en rejoignant immédiatement l'Université de Cambridge pour y suivre un cours d'économie¹⁰¹. Douglas Armstrong s'est lui aussi rendu sur le campus britannique immédiatement avant de s'embarquer pour Montréal, mais c'est l'aspect pittoresque davantage que les salles de classe qui paraissent l'y avoir attiré¹⁰².

⁹⁶ « *I made some very good friends. Most of this 'Gang' were students at the Sorbonne and all 100% good types. Their ages averaged over 25 but that didn't discourage such many pastimes as playing Blind Man's Buff in the gardens of Malmaison or other stupidities reminiscent of an old 'Gang' get together. Each member invited us for dinner to their homes on various evenings and I was struck by the differences between old and new world collegians. Two of our visits were made to the apartments of two brothers and sisters attending the Sorbonne from out of town. The old makeshift fraternity or other temporary residence atmosphere was nowhere in evidence. Here was a beautifully furnished apartment decorated in the best of taste, and as spacious as a Park Avenue dwelling. Illuminated copies of the old masters hung from the walls, beautiful lace adorned the carefully carved tables, and fine leather covered originals of old French books rested their weary pages on the lace » (trad. de l'auteur). AUMG, MG 4153, vol. 5, n° 5, 2 août 1945.*

⁹⁷ *Id.*

⁹⁸ *Ibid.*, vol. 5, n° 17, 25 octobre 1945.

⁹⁹ COOPER Artemis, BEEVOR Antony, *art. cit.* ; REYNOLDS David, *op. cit.*

¹⁰⁰ Sur ces difficultés de retour à la vie civile, voir FAHRNI Magda, « The Romance of Reunion: Montreal War Veterans Return to Family Life, 1944-1949 », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 9, n° 1, 1998, p. 187-208.

¹⁰¹ AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 50, 14 juin 1945.

¹⁰² *Ibid.*, vol. 5, n° 11, 13 septembre 1945.

En revanche, parmi les hommes du *Gang*, tous n'optent pas pour la Grande-Bretagne – et c'est en particulier le cas de James Coulter. Attiré par les carrières de la haute fonction publique, le jeune Anglo-Montréalais sait qu'il doit devenir bilingue pour augmenter ses chances de succès : pour concilier l'utile à l'agréable, il s'inscrit donc à un cours d'histoire moderne à la Sorbonne à la toute fin de l'année 1945. Sa jeune épouse, Priscilla, relate aux contributeurs du *Marlowe Lowdown* ce qu'elle sait de ce séjour d'après les lettres de son mari :

Jay a passé quelque temps à l'Université de Paris, où il a suivi un cours d'histoire moderne de la France – auquel se sont ajoutées quelques visites. Il a pratiquement vu tout ce qu'il y avait de beau en ville, ainsi que quelques opéras, ballets, pièces de théâtre, et les Folies Bergères... [...]

Il dit que les coiffures des femmes sont fantastiques. Elles arrangent leurs cheveux d'une manière à en avoir plus de trente centimètres au-dessus de la tête, tout cela pour n'être que provocantes. Les femmes jeunes comme plus âgées portent des talons de dix centimètres. Malgré tout cela, Jay était triste de quitter Paris car le temps était très agréable, chaud et pas un nuage.

L'Université de Paris se compose de plusieurs bâtiments qui ressemblent à des hôtels, chacun ne logeant que des Canadiens, des Danois, des Allemands, des Japonais, des Australiens, etc. Sa chambre était grande et aérée, avec une salle de bains privative, et des portes-fenêtres donnant sur une terrasse dallée. L'Université comporte aussi un bâtiment principal dédié aux loisirs. On y trouve une salle de bal, des salons, des bars, une piscine, des courts de tennis, etc. Jay m'a également dit que les trains et le métro étaient gratuits pour les soldats, il a donc pu se déplacer dans Paris sans rien payer. Il m'a aussi dit qu'il a découvert qu'il ne savait pas parler français. On lui dit que sa prononciation est excellente, mais que son vocabulaire est inexistant ! Ha !¹⁰³

On reconnaît ici une description de la Cité internationale universitaire de Paris (que Priscilla Coulter confond d'ailleurs avec toute l'Université de Paris) : la MEC reprit en effet son rôle d'accueil des Canadiens en hébergeant bon nombre de soldats en voie de démobilisation, où ils ont la possibilité, comme au cours de l'entre-deux-guerres, de suivre les cours de leur choix – en obtenant un certificat de suivi davantage qu'un diplôme, les sessions de cours étant brèves et les équivalences non encore systématiques¹⁰⁴. Contrairement aux soldats en permission lancés dans la fièvre du *Ritzkrieg*, Coulter paraît avoir le désir de revenir au Canada avec une preuve institutionnelle de sa maîtrise du français, dépassant la simple cohabitation avec les civils. Comme on l'avait constaté

¹⁰³ « Jay spent some time at the Université de Paris, taking a Modern French History course, with, as he says, sight-seeing thrown in. He has seen practically every wonderful thing there is to see, plus a few operas, ballets, plays, and the Folies Bergeres... [...] He says that women's hairdos are fantastic. They build their hair up on their foreheads to about a foot high and only succeed in looking revolting. Young and old women alike wear 4 inch wedges. Even with all this he hated to leave Paris because the weather was perfect, cloudless and warm. The Université de Paris is composed of several hotel-like structures, each building housing only Canadians, Danes, Germans, Japs, Australians, etc. His room was large and airy, with a private bath, and French windows opening onto a tiled terrace. The Université also has one main building for recreational purposes. It contains ball room, lounges, bars, swimming pool, tennis courts, etc. Jay also said the trains and the Metro (Subway) are free to servicemen, so he could travel all over Paris free. He also said that he has now found out that he cannot speak French. They say that Jay's pronounciation is remarkable, but his vocabulary nil! Ha! » (trad. de l'auteur). AUMG, MG 4153, vol. 5, n° 18, 1^{er} novembre 1945.

¹⁰⁴ AMAE, 420QO/7 : Influence de la France au Canada, examens et diplômes : équivalences, transmissions, baccalauréat, notice introductive.

pour Douglas Armstrong en Normandie, sa francophonie paraît assez limitée, mais semble également s'être améliorée grâce au séjour parisien. Peu prompts à suivre des cours en français dans les universités catholiques du Québec, les anglophones peuvent mettre à profit le moment de la démobilisation pour investir la Sorbonne, à la fois laïque et financièrement accessible. Dans le cas de James Coulter, le détour par les bancs de la vénérable université prend la forme d'un pari réussi : dès l'après-guerre, on le retrouve dans les cabinets du gouvernement fédéral. De 1963 à 1968, il devient secrétaire du Premier ministre Lester B. Pearson ; en 1976, il représente le Canada à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat I). Deux années plus tard, il est nommé directeur adjoint de Patrimoine Canada, service fédéral de protection des sites patrimoniaux fédéraux¹⁰⁵.

Pour ceux qui le réalisent – et, à la lumière du petit échantillon constitué par le *Marlowe Gang*, ils semblent assez nombreux – le séjour parisien qui précède le retour au Canada est un moment où se cristallisent dans les représentations anglo-québécoises une certaine idée de la France. À travers une source comme le journal des Blake, qui reconstitue fidèlement le ton de la conversation amicale, on peut en esquisser les grands traits. La France reste le pays du savoir-vivre et de la gaieté bien plus que de la compromission ; comme c'était déjà le cas dans les années 1920 et 1930, Paris suscite les fantasmes et la Ville-Lumière est dépeinte comme le domaine de la Parisienne, chic en toutes circonstances malgré les privations de la guerre. Surtout, dans un contexte de retour imminent au Canada, la France offre aux Anglo-Québécois les ressources qui permettent d'améliorer leur français : comme en Normandie, dans un contexte où cette langue est dépolitisée, ils ne rechignent pas à l'apprendre. Bien au contraire, Paris est même perçue comme le lieu idéal où le faire, dans le même esprit bon-ententiste que celui qui présidait au Grand Tour européen de l'entre-deux-guerres. Si l'on en croit l'expérience de James Coulter, c'est non seulement avec une meilleure maîtrise de la langue, mais aussi avec une certaine nostalgie de la France, que les Anglo-Québécois reviennent chez eux – participant aussi à consolider une vision globalement positive du pays au sein des groupes de langue anglaise : sous la plume de Douglas Armstrong, on trouve même mention d'un véritable « mal de France¹⁰⁶ ».

¹⁰⁵ « James Coulter Obituary », *The Times Colonist*, Victoria, 24-26 décembre 2004 [en ligne]. Consulté le 27 novembre 2021, disponible sur <http://www.legacy.com/obituaries/timescolonist/obituary.aspx?n=james-robert-boardman-coulter&pid=2957254>.

¹⁰⁶ AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 20, 18 novembre 1944.

4. *Par lettres ou par valises : rapporter la France au Québec anglophone*

Cela dit, avant même le retour au Québec, la France était déjà attentivement scrutée par les membres du *Marlowe Gang*. Utilisant généralement leur journal comme un espace de discussion politique, le pays y est mentionné à la fois en tant que puissance européenne d'intérêt, mais aussi comme un point de référence pour mieux comprendre les particularités de la province du Québec ainsi que les spécificités du Canada comme nation. Autrement dit, surtout à partir de 1943, la France fait office de miroir en lequel se contempler : si les hommes mobilisés en font l'expérience sur le terrain, celles et ceux qui sont restés à l'arrière le font aussi par l'intermédiaire de la correspondance qu'ils reçoivent.

Le Marlowe Lowdown, un journal français ?

En filigrane du *Marlowe Lowdown*, on devine un suivi relativement assidu des affaires françaises, qui ne paraissent pas laisser les contributeurs du journal tout à fait indifférent. Leur goût pour la presse écrite leur vaut de relayer aux Blake les nouvelles des pays où ils se trouvent, et lorsque possible, c'est un journal local qu'ils joignent au texte qu'ils expédient à Ottawa. Par leur intermédiaire, le couple de rédacteurs en chef reçoit ainsi régulièrement le *Figaro*¹⁰⁷, que Blake dit déchiffrer tant bien que mal. Aussi, le *Marlowe Lowdown* aborde les grandes questions qui traversent la France d'après-guerre, avec une précision parfois troublante. La situation économique du pays reçoit beaucoup d'attention, en particulier les réformes monétaires qui assurent le passage du système monétaire de Vichy à celui du GPRF. Pour les hommes mobilisés en France, et qui sont alors payés en francs, la question est en effet de taille, puisqu'elle permet de savoir s'il est possible d'épargner son solde. Sous les sollicitations du lectorat, Ralph Blake tente d'ailleurs d'éclaircir ce problème en s'adressant directement à son supérieur hiérarchique, au ministère des Munitions et de l'Approvisionnement¹⁰⁸. La question de la stabilité politique du pays est elle aussi abordée sur plusieurs numéros qui, de manière souvent fort spéculative, posent la question d'une éventuelle guerre civile française¹⁰⁹.

Plus remarquable encore, le *Marlowe Lowdown* fait office de publication où se reproduisent débats et controverses agitant la France de la Libération, chaque Canadien prenant alors son propre parti. L'épuration sauvage de l'été 1944 est sans doute le thème qui fait couler le plus d'encre. Brian How est le premier à mentionner les tontes, qu'il a constatées de loin en Normandie : dans une longue

¹⁰⁷ *Ibid.*, vol. 4, n° 46, 17 mai 1945.

¹⁰⁸ *Ibid.*, vol. 4, n° 3, 20 juillet 1944.

¹⁰⁹ *Ibid.*, vol. 5, n° 5, 2 août 1945.

lettre qui s'enquiert plutôt des nouvelles de Montréal, il glisse rapidement que « nous déplorons tous les incidents liés aux tontes, mais ils ont généralement lieu entre le départ des Allemands et notre arrivée¹¹⁰ ». Or, ces quelques mots sont le début d'une longue discussion qui court sur plusieurs semaines. Ralph Blake rebondit rapidement sur les propos de How pour s'insurger des représailles visant les civils suspectés de collaboration : « La nouvelle des tontes nous déconcerte car, vues de loin, ces pratiques nous semblent terriblement futiles¹¹¹ ». La réponse de Blake ne laisse pas indifférent, puisque Andrew Spruell lui écrit :

J'ai été plutôt surpris que tu te dises déconcerté des tontes qui ont eu lieu en France lorsque la Résistance a repris la main. Aussi peu enclin que tu aurais été à t'y livrer toi-même, il est bien délicat de comprendre vraiment les sentiments des jeunes, et surtout des jeunes hommes, vis-à-vis des filles qui se sont compromises avec les Allemands. Puisque les tontes sont un moyen plutôt inédit d'exprimer ces sentiments, elles ont au moins l'avantage de n'être ni particulièrement cruelles, ni particulièrement barbares, et elles ne laissent aucune trace permanente¹¹².

Une controverse comparable éclate après l'armistice, lorsque le *Marlowe Gang* discute, en mai, de la culpabilité du maréchal Pétain. C'est Douglas Armstrong qui met alors le feu aux poudres, en rapportant qu'en France « toute référence au *vieux maréchal* est accueillie d'un haussement d'épaule et d'un doigt tapoté sur la tempe. Qu'il ait ou non toute sa tête, il est vu comme un vieillard qui a atteint les derniers stades de la sénilité¹¹³ ». S'ensuit, sur plusieurs semaines toujours, une longue discussion sur l'état de santé de Pétain à l'aube de son procès, et sur sa responsabilité pénale en tant que chef de l'État français. Peu importe son contenu, assez fantaisiste au demeurant : la simple existence d'un tel débat montre que la France continue d'être intégrée à la cartographie politique anglo-qubécoise.

La France, un point de référence qui façonne les opinions du Marlowe Gang

Forts d'une expérience française gagnée sur le terrain ou obtenue de seconde main, les membres du *Marlowe Gang* l'ont mise à profit dans les colonnes du *Marlowe Lowdown* pour prendre position

¹¹⁰ « *We all deplore the hair-cutting incidents but they usually occur in the interim before our arrival* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, vol. 4, n° 13, 28 septembre 1944.

¹¹¹ « *The haircutting incidents bewilder us, as from this distance they seem awfully pointless* » (trad. de l'auteur). *Id.*

¹¹² « *I was rather surprised that you expressed bewilderment over the haircutting incidents in France when the Maquis took over. However little inclined you might feel yourself to such practices, it is so difficult to understand the feelings of youths and young men to girls of their own nation who had been carrying on with the hated Germans. Granted that shearing is rather a novel way of expressing those feelings it at least has the advantages of not being particularly barbaric or cruel and in the least permanent* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, vol. 4, n° 24, 14 décembre 1944.

¹¹³ « *[I]n France any reference to le vieux marechal brought a shrug of the shoulders and a finger tapped on the head. Whatever his mental capabilities are he is regarded as a kindly old gent in the last stages of senility* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, vol. 4, n° 46, 17 mai 1945.

sur des questions québécoises et ou canadiennes – et, bien souvent, pour réfléchir à ce qui fonde leur identité dans un monde dont ils saisissent les bouleversements.

À partir du milieu de l'année 1943, le journal des Blake s'enrichit d'une dimension politique prononcée, à l'instigation des soldats mobilisés ainsi que d'un contributeur de l'arrière, James Boles, qui est le parrain de l'épouse de Charles Crombie – à ce titre, il est plus âgé que les autres membres du *Gang*. Afin de maintenir le moral des hommes mobilisés, il les incite à penser à l'avenir et à se projeter dans le Canada d'après-guerre : selon eux, que devrait-il être, et sur quels principes refonder économie et corps politique canadiens ? Pour encourager chacun des contributeurs à émettre des opinions, il leur propose de rassembler leurs différentes propositions en une charte collaborative, qui serait finalement la constitution canadienne rêvée pour le monde d'après-guerre. Le texte final, achevé en juin 1943, comprend une section consacrée aux droits, et une seconde aux devoirs des citoyens canadiens. Or, la « charte canadienne » du *Marlowe Lowdown* met en avant des droits qui puisent aux sources de différentes traditions juridiques – françaises, américaines et britanniques :

Le droit de travailler utilement et avec créativité lorsque physiquement possible ;
Le droit au salaire juste, pour se procurer les biens indispensables à la vie en échange du travail ;
des idées, ou de tout autre service socialement valorisable ;
Le droit de se nourrir, de se vêtir, de se loger, d'être soigné ;
Le droit à la sécurité, à la protection de la vieillesse, à l'assistance en cas de dépendance, de maladie, de chômage ou d'accident ;
Le droit de vivre dans un système de libre entreprise, sans travail forcé, ni pouvoir arbitraire, ni monopoles dérégulés ;
Le droit de se déplacer, de parler ou de se taire, d'être libre de l'espionnage ou de toute police politique ;
Le droit la liberté de conscience, indépendamment de sa classe sociale ou de sa foi ;
Le droit à l'égalité devant le droit, avec un égal accès à la justice pour tous ;
Le droit à l'instruction pour le travail, la citoyenneté, ou pour l'épanouissement personnel ;
Le droit au repos, au loisir, à l'aventure, à l'opportunité de profiter de la vie et de prendre part à l'avancement de la civilisation.¹¹⁴

Un tel inventaire n'est pas sans rappeler un texte qui lui succède de cinq ans, la Déclaration universelle des droits de l'Homme ; mais en 1943, Jim Boles le fait précéder par deux références desquelles il est censé être l'hybridation : l'*Habeas Corpus* et la Déclaration (française) des droits de

¹¹⁴ « *The right to work usefully and creatively through the productive years; The right to fair pay, adequate to command the necessities and amenities of life in exchange for work, ideas, thrift, and other socially valuable service; The right to adequate food, clothing, shelter, and medical care; The right to security with freedom from fear of old age, want, dependency, sickness, unemployment and accident; The right to live in a system of free enterprise, free from compulsory labour, irresponsible private power, arbitrary public authority and unregulated monopolies; The right to come and go, to speak or to be silent, free from the spyings of secret political police; The right to liberty of conscience free from the domination of class or creed; The right to equality before the Law, with equal access to justice in fact; The right to education for work, for citizenship, and for personal growth and happiness; The right to rest, recreation, and adventure, the opportunity to enjoy life and take part in an advancing civilization* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, vol. 2, n° 48, 3 juin 1943.

l'Homme et du citoyen¹¹⁵. Même si le *Marlowe Gang* n'a pas manqué d'inclure la loyauté au « Dominion du Canada, au Commonwealth des Nations et au Roi son dirigeant symbolique¹¹⁶ » à sa charte canadienne, ce texte n'en est pas moins le reflet d'une opinion publique anglo-québécoise ne reniant pas le tout de l'héritage français pour construire le Canada d'après-guerre.

Le *Marlowe Gang* a également suivi avec assiduité les conférences internationales de la fin de la guerre, depuis Téhéran et plus encore depuis Québec. En 1945, Yalta et San Francisco font explicitement surgir chez les contributeurs un questionnement de politique internationale : quelle place la Confédération devrait-elle occuper dans le nouvel ordre mondial qui se profile, écrasé alors par la stature des trois, puis des deux grands ? Là encore, chacun y va de sa petite idée ; mais des éléments consensuels se font rapidement jour : le Canada doit continuer d'exister comme une puissance moyenne, affirmant sa singularité et son indépendance – vis-à-vis du Royaume-Uni comme des États-Unis, cet éléphant qui fait office de voisin. Or, cette opinion est parfois explicitement inspirée de la politique étrangère française. Preuve en est ce propos de Brian How, alors qu'il cherche à comparer les situations d'après-guerre en Europe et au Canada :

Puisqu'on parle de la France : le fait que les nations soient partagées en petits pays et grands pays peut être lié aux aléas de la puissance ou aux hasards de la géographie, mais cela ne change en rien la contribution que chacune d'entre elle peut apporter à l'humanité dans son ensemble. Si je puis dire, l'influence en termes de civilisation n'est pas déterminée par la valeur de l'arsenal des États, mais bien par celle de ses attributs culturels.¹¹⁷

Dans la nouvelle donne qui caractérise le monde de 1945, Brian How fait déjà siens des mots que l'on pourrait trouver chez Joseph Nye – et il y a fort à parier que ce sont ses séjours en France, contraints ou non, qui étayaient une telle opinion.

Le détour par la France n'est pas seulement utile pour comprendre les équilibres internationaux d'après-guerre : il est surtout exploité par les Anglo-Québécois pour se prévaloir d'une forme d'expertise sur les Canadiens français, dont ils auraient désormais mieux cerné une partie de la culture au contact du pays de leurs ancêtres. Autrement dit, l'expérience française fait office, pour les soldats anglophones sur le retour, de ressource politique mobilisée à l'échelle de la province. Les propos spéculatifs sur le rapport entre la France et les Canadiens français sont fort nombreux

¹¹⁵ *Id.*

¹¹⁶ « [*The*] *loyalty to the Dominion of Canada and the British Commonwealth of Nations and to The King as the symbolic head of the Commonwealth* » (trad. de l'auteur). *Id.*

¹¹⁷ « *Talking about France: the fact that [nations] are divided into large and small countries may be an accident of power or an accident of geography, but it does not alter the value of the contribution they can make to humanity as a whole. May I say that civilising influence is not determined by the value of the armaments you have but by the cultural developments you possess* » (trad. de l'auteur, nous soulignons). *Ibid.*, vol. 5, n° 23, 6 décembre 1945.

dans le *Marlowe Lowdown* – propos d’autant plus spéculatifs que, rappelons-le, ce journal ne comprend strictement aucun contributeur régulier francophone. En voici, dès 1942, un exemple fourni par James Boles :

C’est vrai, il y a des gens qui, au Canada anglophone, sont encore des colons britanniques de cœur ; tout comme il y en a, au Canada francophone, qui se font les chantres d’une forme exagérée de nationalisme canadien français. Mais ces deux catégories sont, en fin de compte, des minorités et la grande majorité des Canadiens croit en un Canada s’étendant d’une mer à l’autre. Le Canada francophone se sent certainement plus proche de nous que des États-Unis ou de la France.¹¹⁸

Boles est unanimement approuvé dans les réponses qui suivent – par des observateurs fort mal placés pour savoir comment se sentent les Canadiens français, puisque ceux-ci les ont bien peu fréquentés tout au long de leur vie. Déjà solidement arrimés à l’idéal bon-ententiste qui est celui de leur milieu social, la familiarisation avec la France ainsi qu’avec sa langue, sur le terrain comme depuis le Canada, paraît avoir confirmé les membres du *Marlowe Gang* dans cette opinion. Mais cela n’est en rien synonyme, au retour, de rapprochement avec les Canadiens français : de tous les membres du *Marlowe Gang*, un seul a réalisé un mariage mixte¹¹⁹, et le réseau amical dans son ensemble ne paraît pas s’être enrichi de francophones après 1945¹²⁰.

* * *

À partir d’une source originale, dont la forme tant que le fonctionnement sont propices à dégager des traits de l’opinion publique anglo-québécoise sur des problématiques nationales comme internationales, on a pu cerner comment la Seconde Guerre mondiale fait véritablement office de moment français pour le Québec anglophone. Engagés volontaires, mais soumis aux aléas de la campagne, les mouvements stratégiques des troupes canadiennes les ont menés en France, en particulier à partir de l’été 1944. Au cours d’une mise en contact prolongée, ils y ont découvert un modèle politique et une culture à la fois proche et lointaine, façonnant tant les opinions que les représentations alors que le Canada est encore un pays « adolescent¹²¹ » qui fait l’épreuve du monde.

¹¹⁸ « True, there are people in English speaking Canada who are still at heart British colonists, just as there are, in French speaking Canada, those who advocate an exaggerated form of French-Canadian nationalism; but both are, when it comes to a show down, minorities and the great majority of Canadians believe in a Canada extending from sea to sea. French-speaking Canada certainly feels closer to us than to America or to France » (trad. de l’auteur). *Ibid.*, vol. 2, n° 28, 14 janvier 1942.

¹¹⁹ Il s’agit de Leighton Smith, marié à une certaine Suzette Beaudry le 21 janvier 1943. *Ibid.*, vol. 2, n° 28, 14 janvier 1943.

¹²⁰ (21), entretien avec l’auteur, Paris / Carleton Place, 69 minutes, 3 septembre 2017.

¹²¹ GUÉNARD-HODENT Maurice, *La Tradition renouée*, Paris, Paris-Canada, 1930, p. 47.

Ce chapitre prend le parti de l'étude de cas, ainsi que celui du qualitatif plutôt que du quantitatif. Les hommes du *Marlowe Gang* mobilisés en France ne sont qu'une poignée parmi les dizaines de milliers de leurs semblables à avoir traversé l'Atlantique pour être envoyés sur les plages de *Juno Beach*, ou encore pour tenir l'arrière lors de la campagne de Normandie. Pourtant, une immersion dans leur quotidien français, aussi enjolivé qu'il soit par le récit épistolaire, laisse entr'apercevoir la manière dont la Seconde Guerre mondiale a reconfiguré les liens entre la France et le Québec anglophone. Ceux-ci quittent le domaine fermé des sphères élitaires. D'une part, des Français fort éloignés des ors du Quai d'Orsay fréquentent des anglophones d'une province qui leur est pourtant connue pour sa francophonie. D'autre part, les Anglo-Québécois, contraints à la cohabitation, apprennent alors les rudiments d'une langue qu'ils n'avaient finalement jamais eu besoin de connaître pour asseoir leur position sociale au Québec : le français. La cohabitation avec les civils de France, l'accueil généralement très positif qui leur a été ménagé, la gratitude qu'on leur a témoignée sont autant d'éléments qui ont, lorsqu'on les combine à ce bilinguisme naissant, consolidé des opinions bon-ententistes qui avaient déjà le vent en poupe dans le milieu anglo-québécois de l'entre-deux-guerres.

Cela dit, au crépuscule du conflit, l'expérience française s'apparente à un véritable Grand Tour démocratisé : dans l'effervescence des permissions, c'est après une France de papier glacé que courent les Anglo-Québécois. Il faut donc aussi nuancer la teneur du changement dans les relations entre Français et Anglo-Québécois lors de cette mise en contact prolongée sur le terrain français. D'après le *Marlowe Lowdown*, rien ne nous indique qu'une quelconque spécificité est cernée par les Français qui rencontrent des soldats anglo-québécois : ils sont simplement perçus comme des Canadiens. Chez Douglas Armstrong, Brian How, Ralph Blake et leurs proches, l'intérêt porté à la France est certes substantiel, mais à la lumière du reste de la publication, il l'est surtout parce que le théâtre de guerre français est celui où, selon eux, paraît se jouer la destinée du monde. C'est donc aussi pour suivre l'actualité de la Seconde Guerre mondiale que les membres du *Gang* restés à l'arrière gardent les yeux rivés sur la France – preuve en est qu'ils ne le font pas vraiment avant 1944. Pour les soldats mobilisés, les contacts noués avec des Français ne débouchent en outre pas sur des amitiés dont la solidité est attestée après la fin des années 1940 : aussi chaleureuses que soient les relations interpersonnelles, elles n'ont résisté ni à la distance géographique, ni à la barrière, décidément fort peu amovible, de la langue. En cela, les membres du *Marlowe Gang* méritent sans doute d'être vus plutôt comme de loyaux sujets de la Couronne – affiliation qu'ils ne renient en

rien¹²² – nouant avec les Français qu'ils rencontrent les liens d'une Entente cordiale consolidée dans l'adversité face à l'Axe.

C'est quoi qu'il en soit avec une francophilie solidement établie que les Anglo-Québécois mobilisés sont revenus au Québec – où ils ont trouvé, surtout parmi leurs pairs fortunés restés au pays, des sentiments fort comparables. Alors que le général de Gaulle est porté au pouvoir à la tête du GPRF en triomphateur de l'ennemi allemand, c'est plutôt sous des auspices favorables que sont placées les relations entre Paris et l'élément canadien anglais, au crépuscule d'un âge des extrêmes.

* * *

Peut-être est-ce ainsi sous le signe de l'exception qu'il faut placer les années 1940 qui, marquées par des bouleversements sans précédent à l'échelle mondiale, sont aussi celles qui constituent un âge d'or des relations entre Français et Anglo-Québécois – à l'image du « *best of times* » qu'évoque David Meren à propos des relations entre Paris et Ottawa¹²³. Certes, les querelles qui traversent la colonie française au Québec ont distendu des liens pourtant étroits qui les unissaient aux élites anglophones de la province. Pourtant, jamais ces dernières n'ont autant fréquenté à dessein des représentants politiques de la France qu'après l'arrivée d'Élisabeth de Miribel sur le sol canadien. En outre, parmi les Québécois envoyés sur le terrain français à l'occasion du débarquement de Normandie, la proportion d'anglophones est plus significative que celle que l'on trouve au sein de la population provinciale. Parmi les Canadiens que « la France aime, et [auxquels] elle voue une infinie reconnaissance d'avoir participé à sa libération¹²⁴ » se trouvent donc plusieurs dizaines de milliers d'Anglo-Québécois. Un tel moment français a participé à démocratiser quelque peu la francophilie anglo-québécoise : auparavant apanage d'une minorité extrêmement aisée économiquement et très dotée culturellement, elle revêt désormais les atours d'une sympathie réciproque et sincère. Lors d'un retour passager au Québec à l'été 1947, George Vanier se fait d'ailleurs le porte-voix de cette opinion. Le Montréalais, mi-Canadien français, mi-Canadien anglais, plaide devant les journalistes en faveur du soutien canadien à la reconstruction de la France, expression d'une solidarité dans laquelle devraient se retrouver les deux solitudes quelle que soit l'ampleur du fossé qui les sépare :

¹²² AUMG, MG 4153, vol. 2, n° 48, 3 juin 1943.

¹²³ MEREN David, *With friends like these: entangled nationalisms and the Canada-Quebec-France triangle, 1944-1970*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2012, p. 9.

¹²⁴ AMAE, 83QO/26 : Politique intérieure, dossiers généraux ; Vanier cité par Hauteclouque au ministère des Affaires étrangères, 19 août 1947.

Généreusement, apportons ce secours à la France sans poser la question de débiteur et de créancier. Si nous nous étions trouvés à sa place aux avant-postes de la douleur et de la misère humaines, nous savons que nous aurions pu compter sur la sympathie et l'aide des Français. Nous sommes solidaires les uns des autres. Frères d'armes deux fois en un quart de siècle, nous demeurons frères dans la paix. L'humanité entière est débitrice de la France, dont la culture depuis des siècles éclaire et enrichit le monde.

Oui, la France se relève. Une élite magnifique se dresse contre le désespoir et le désordre que l'état d'après-guerre aurait pu engendrer. J'ai la conviction que la France sur le plan spirituel et social donne en ce moment la promesse d'une véritable renaissance.¹²⁵

Hauteclocque, envoyé du GPRF, puis de la IV^e République au Canada, relaie avec joie ce discours au ministère des Affaires étrangères, en soulignant à quel point il a été repris à moult reprises dans la presse de langue anglaise. Dans un contexte où la légitimité du Canada se construit peu à peu à l'échelle internationale, le triangle Québec-Paris-Ottawa se structure également – et ce sous des auspices qui paraissent alors très favorables.

Vingt années plus tard, l'opinion publique anglo-québécoise, portée par bon nombre d'anciens combattants qui connaissent les plages de Normandie, conspue un général de Gaulle dont le discours du balcon est blâmé comme une offense à la souveraineté canadienne et un appel au pire séparatisme québécois. Vingt années plus tard, donc, comme par un mouvement de balancier, les relations entre France et Québec anglophone atteindraient leur plus bas niveau, à l'image des relations entre la France et Ottawa. C'est, du moins, la ligne majoritairement adoptée par l'historiographie de langue française ; mais les années 1950 et 1960, tranquillement révolutionnaires, ont-elles suffi à balayer d'un revers de manche un écheveau de relations francophiles tissées par des Français comme par des anglophones dans le temps long ?

¹²⁵ *Id.*

TROISIÈME PARTIE

—

« ILS NE PARLENT QU'UN FORT MAUVAIS FRANÇAIS » : LA FRANCE ET L'AUTRE QUÉBEC 1949-1967

D'ailleurs, je ne sais pas du tout ce que vous imaginez qu'ait pu dire Deborah sur vous (un minimum de références à ce sujet aurait été précieux), mais je peux vous assurer que cela ne dépassait guère les propos de table, que le sujet a été effleuré quelques minutes sans chercher à vous causer le moindre tort. [...] Il me semble que des amis devraient être un peu plus disposés à se pardonner mutuellement leurs petites faiblesses épisodiques.

Philip ROTH, *Professeur de désir*, dans *Romans et Nouvelles (1959-1977)*, Paris, Gallimard, bibliothèque de la Pléiade, 2017, p. 954.

En 1960, Charles de Gaulle traverse l'Atlantique pour se rendre pour la première fois en visite officielle au Canada. Car s'il y a envoyé Élisabeth de Miribel, le général n'a jamais mis les pieds sur le sol canadien ; il a pourtant failli le faire dès 1940, après Mers el-Kébir, abattu par la perte de la Marine française sous le feu britannique¹²⁶. Sans surprise, il retrouve à Ottawa l'homme d'armée qui est désormais pour lui une vieille connaissance : George Vanier. La vision que ce dernier a de la France n'a guère changé depuis 1947, et de Gaulle met bien plus de cordialité dans ces retrouvailles que dans la rencontre avec le Premier ministre John Diefenbaker. Ce que dit de Gaulle de Vanier dans ses *Mémoires d'espoir* permet d'en prendre la mesure :

Vanier est, ainsi que sa femme, entièrement français de souche, d'esprit, de goût, bien que sa race ne se soit maintenue qu'en luttant sans relâche contre toutes les formes d'oppression ou de séduction déployées par les conquérants pour les réduire ou les dissoudre¹²⁷.

La visite officielle de 1960 marque, selon les biographes de De Gaulle tout autant que les analystes des relations franco-canadiennes, le point de bascule à partir duquel se structure une véritable stratégie québécoise au plus haut sommet de l'État français¹²⁸ – ou à tout le moins dans l'entourage du général. Il faut reconnaître que l'appréciation portée sur Vanier en est un excellent marqueur. Pour Jean Chapdelaine, ce « George sans s » n'était-il pas « incorporé au système », en tant que Montréalais issu d'une famille mixte – mère anglophone, père francophone ? Point de place pour la nuance chez un de Gaulle brutalement manichéen : si Vanier est un allié, il est nécessairement et pleinement canadien français ; ce qui, en retour, signifie que tout Canadien anglais devrait être vu avec la méfiance, voire l'hostilité, que l'on voue au colon britannique assimilateur. Et naturellement, en vertu de leur langue, de leur culture, de leur religion et de leurs origines ethniques, l'immense majorité des Anglo-Québécois sont intégrés à la deuxième catégorie. Le contraste avec les années 1940 est saisissant – chez de Gaulle certes, mais aussi chez d'autres : Élisabeth de Miribel, pourtant très proche des milieux anglo-québécois, a rapidement épousé la nouvelle ligne gaulliste après son passage au carmel, de 1949 à 1954, au moment où elle rejoint le Quai d'Orsay¹²⁹. En un sens, les grands cadres que nous avons fixés à propos des relations entre France et Québec anglophone pour le début du XX^e siècle paraissent avoir volé en éclats avec l'après 1945.

Force est de constater que cette observation possède une part de vérité. Sur le plan politique, à la suite de la traversée du désert du général de Gaulle, le « triangle infernal¹³⁰ » entre Paris, Québec et

¹²⁶ JACKSON Julian, *De Gaulle*, Paris, Seuil, 2019, p. 245.

¹²⁷ DE GAULLE Charles, *Mémoires d'espoir*, Paris, Plon, 1999, p. 187.

¹²⁸ JACKSON Julian, *op. cit.*, p. 1087 ; MEREN David, *op. cit.*

¹²⁹ DE MIRIBEL Élisabeth, *La liberté souffre violence*, Paris, Plon, 1981, 259 p.

¹³⁰ TENZER Nicolas, ROUAH Éric, « Entre le Canada et la France, de nouveaux liens privilégiés », *Défense n@tionale*, n° 476, mai 1987, p. 70.

Ottawa s’institutionnalise progressivement – chacun de ces trois pôles se raidissant dans leur posture. À Paris, la structuration d’une politique québécoise, qui trouve ses lettres de noblesse avec le général de Gaulle, consacre le fait français comme principe de politique étrangère¹³¹. Du côté d’Ottawa, le désengagement (certes relatif) de Londres ainsi que l’hypertrophie du géant américain tendent à ériger le fédéralisme en seule voie possible pour la survivance du Canada. Enfin, dans les interstices de ces courants contraires, Québec voit les moyens de restaurer l’idée d’une destinée nationale pour les Canadiens français de la province.

Cette dernière évolution est aussi le résultat, au Québec, d’un mouvement de fond d’une importance déterminante, et qui a fait couler l’encre de nombreux historiens : la Révolution tranquille. L’expression serait d’ailleurs due à la presse anglophone de la province qui, au début des années 1960, aurait employé la locution « *Quiet Revolution* » pour désigner une série de mutations profondes dans la société québécoise, et qui se développent tout au long de la décennie¹³². Au fondement de celles-ci se trouve une période de forte croissance économique, entamée dans l’immédiat après-guerre, et maintenue sous Maurice Duplessis. La mort de ce dernier, en 1959, marque la fin de ce que l’historiographie a appelé la « grande noirceur » duplessiste – une période où le Québec s’inscrit en faux d’Ottawa pour lui préférer l’alliance singulière du goupillon et du laissez-faire économique, doublée d’une accélération de la corruption¹³³. L’arrivée de Jean Lesage et du parti libéral à la tête de la province se traduit par une inversion de tous les leviers sur lesquels Duplessis fondait un pouvoir exercé de manière paternaliste : réformisme keynésien et sécularisation de la vie publique deviennent les deux nouveaux piliers de l’affirmation de l’autonomie *québécoise*. Progressivement, ce dernier adjectif se substitue à la dénomination de « Canadien français » : avec la fin du cléricalo-nationalisme, c’est somme toute une nouvelle nation qui naîtrait sur le sol de la province¹³⁴. Celle-ci revendique d’ailleurs sa culture, sa langue, son histoire comme une source de fierté francophone, à la fois par un souhait de renversement du stigmate et de construction d’un modèle national singulier en Amérique du Nord.

¹³¹ VAISSE Maurice, *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Arthème Fayard, 1998, 726 p.

¹³² Léon Dion en attribue la paternité au journaliste du *Montreal Star* Brian Upton, en 1961. WARREN Jean-Philippe, « L’origine d’un nom. D’où vient l’expression « Révolution tranquille » ? », *Histoire engagée* [en ligne]. Consulté le 4 décembre 2021, disponible sur <https://histoireengagee.ca/lorigine-dun-nom-dou-vient-l-expression-revolution-tranquille/>.

¹³³ Ici et dans les pages qui suivent, nous nous appuyons sur TURGEON Alexandre, « Robert La Palme et les origines caricaturales de la Grande Noirceur duplessiste : conception et diffusion d’un mythe au Québec, des années 1940 à nos jours », thèse de doctorat en histoire, Québec, Université Laval, 2015, 517 p.

¹³⁴ Sur cette transition, voir ROUILLARD Jacques, « La Révolution tranquille, rupture ou tournant ? », *Journal of Canadian Studies/Revue d’études canadiennes*, vol. 32, n° 4, 1998, p. 23-51.

Surtout, la conjonction des grandes tendances qui forment la Révolution tranquille est à l'origine du net étoffement d'une élite francophone laïque. Elle vient grossir les rangs des milieux politiques, artistiques, scientifiques, mais fait surtout croître les effectifs d'une nouvelle bourgeoisie d'affaires qui s'empare des rênes économiques du Québec. Elle tend progressivement à remettre en cause le monopole anglophone sur la galaxie du grand commerce – industrie, droit, finance.

Tous les signaux convergent donc vers une reconfiguration profonde des relations entre la France et le Québec anglophone. Sur le plan politique et culturel, le programme de revalorisation du fait français rend caduc le modèle d'ententes cordiales que l'on observait entre diplomates français et élites anglo-québécoises. Par ailleurs, dans les années 1960, la diplomatie culturelle française se détourne des cibles anglophones et fonde désormais son offensive sur la valorisation de la francophonie – en particulier sous l'égide de la figure tutélaire d'André Malraux. Sur le plan économique enfin, la consolidation d'un patronat francophone paraît permettre aux Français de court-circuiter les anglophones pour traiter avec la province.

Les historiens des relations franco-québécoises ont longuement abordé ces différentes dimensions en soulignant que l'essor des liens entre Paris et Québec est indissociable de l'affirmation de la province à l'échelle internationale – union dont le symbole est l'ouverture de la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP), le 5 octobre 1961. À ce titre, les publications qui les couvrent versent parfois dans le commentaire politique, voire dans la franche célébration du fait français¹³⁵. C'est surtout à David Meren que l'on doit d'avoir nuancé le portrait de relations franco-québécoises où n'interviendraient que des acteurs francophones, puisqu'il est le premier à avoir véritablement mis en lumière le rôle ambivalent joué par le fédéral dans leur construction¹³⁶. Cela dit, les Anglo-Québécois ne font pas l'objet de commentaires spécifiques de sa part. Bref, à en lire les historiens des relations franco-québécoises, on en viendrait presque à croire qu'il n'y a plus d'anglophones au Québec à partir de l'inauguration de la DGQP : pourtant, ils représentent alors 13 % de la population provinciale¹³⁷. Et d'après les éléments que nous avons mis à jour plus haut pour le premier XX^e siècle, ces 13 % ne peuvent être balayés d'un revers de manche pour expliquer la nature des liens unissant les différents pôles du triangle Ottawa-Québec-Paris. Les examiner pour les années qui suivent 1945, c'est finalement explorer l'une des zones d'ombre au tableau pourtant

¹³⁵ Parmi les ouvrages récents les plus représentatifs de cette tendance, voir BARATON Édouard, *De Gaulle ou l'hypothèque française sur le Canada*, Paris, L'Harmattan, coll. « Historiques », 2013, 220 p. ; BASTIEN Frédéric, *Relations particulières : la France face au Québec après De Gaulle*, Montréal, éditions du Boréal, 1999, 423 p. ; JOYAL Serge, LINTEAU Paul-André, *France, Canada, Québec : 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2008, 319 p.

¹³⁶ MEREN David, *op. cit.*

¹³⁷ RUDIN Ronald, *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 28.

formidablement détaillé de l'histoire des relations franco-québécoises. Car si le monopole de la domination anglophone s'effrite avec l'après-guerre, force est pourtant de constater que celle-ci ne s'évapore pas totalement : pour les diplomates français, il est ainsi maladroit de se les aliéner. La francophilie anglo-québécoise, quant à elle, ne s'est pas brutalement évanouie, et le Grand Tour français s'est modernisé davantage qu'il a disparu.

L'objectif de cette partie n'est pas de nier la force des antagonismes entre francophones (français comme canadiens) et anglophones (québécois ou non), mais plutôt de les nuancer. Examiner les relations entre la France et le Québec anglophone de l'après-guerre, c'est explorer un monde d'accommodements raisonnables¹³⁸ davantage que de conflits ouverts : quelle que soit la ligne officielle qui prévaut au Quai d'Orsay, sur la colline parlementaire ou à Québec, de plus fines observations de terrain prouvent que l'emportent des compromis pragmatiques sans compromissions politiques. Après avoir examiné comment les contacts entre Français et Anglo-Québécois se sont maintenus au sommet des États, nous montrerons que la diplomatie culturelle française n'a pas rechigné à exploiter la francophilie anglophone pour consolider l'influence française au Québec par-delà la doctrine malrucéenne. Nous montrerons enfin que les forces de l'intérêt économique continuent de transcender les différences comme les différends, et que le monde des affaires franco-québécois a conservé une forte coloration anglophone.

¹³⁸ On connaît mieux cette notion pour ses usages contemporains en matière de laïcité, mais il désigne au départ une pratique du compromis juridique par la concession réciproque. Voir GRÜNDLER Tatiana, « La théorie des accommodements raisonnables et sa réception en France », *Délibérée*, vol. 2, 2017/2, p. 60-64.

Chapitre 6

—

Maîtres chez nous, maîtres chez eux.

Francophones et anglophones au temps du général de Gaulle

Le 24 juillet 1967, le chemin du Roy, plus ancienne route d'Amérique du Nord, se couvre de bleu et de blanc. L'unifolié, adopté par le gouvernement fédéral deux années auparavant, est soigneusement resté plié dans les mairies pour accueillir le général de Gaulle. De Québec à Montréal, chaque étape est l'occasion de scènes de liesse populaire : le chef de l'État français triomphe, galvanisé par des scènes dont il affirme qu'elles lui rappellent celles de la Libération¹. Arrivé à Montréal, il est accueilli par Jean Drapeau à la mairie de Montréal et clame son tonitruant « Vive le Québec libre ! », soufflant à la fois le maire et l'assistance. Il faut, il est vrai, mesurer l'audace du geste – que l'on comprend mieux si l'on replace ce « cri du balcon² » dans le contexte de la visite du général de Gaulle : s'il est venu à Montréal, c'est pour visiter l'exposition universelle (Expo 67). Intitulée « Terre des hommes », elle devait, pour le gouvernement fédéral au moins, participer à définir la posture du Canada comme « garant de la paix³ » en temps de guerre froide. La communication qui entoure l'Expo 67 mettait l'accent sur ce qui rassemble l'Humanité plutôt que sur ce qui la divise : la venue du général de Gaulle rappelle vertement à Ottawa que le nationalisme est peut-être du monde la chose la mieux partagée⁴.

Le (ou la ?) geste du général de Gaulle a été très abondamment glosé. On en a fait une déclaration de guerre à Ottawa, le marqueur de la reconnaissance du Québec à l'échelle internationale, un geste prémédité qui serait l'aboutissement d'une grande stratégie gaullienne et quasi-coloniale en Amérique du Nord, ou au contraire un événement relevant de l'opportunisme et du concours de circonstances. C'est sans doute un peu de tout cela ; mais au fond, peu importe. Affirmons-le d'emblée, le discours du balcon est un événement dont l'importance est à relativiser, en tant qu'il n'est que la partie la plus visible d'une longue montée des tensions entre Français, Canadiens

¹ DE GAULLE Charles, *Discours et messages*, tome 3 : « Vers le terme, 1966-1969 », Paris, Plon, 1970, p. 191.

² MEREN David, *op. cit.*, p. 3.

³ BRATT Duane, « Niche-making And Canadian Peacekeeping », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 6, n° 3, 1999, p. 81.

⁴ MEREN David, *op. cit.*, p. 6-8.

francophones et Canadiens anglais – auxquels, culturellement comme linguistiquement, il faut rattacher les Anglo-Québécois.

Loin d'être cantonnée à Paris et à Ottawa, cette montée des tensions est sensible sur le terrain québécois dès le début de l'ère Lesage, où s'élabore puis s'enracine la doctrine du fait français. Elle prône la valorisation d'un axe culturel, historique et linguistique entre la France et les francophones du Canada, dont l'existence doit sous-tendre à la fois les politiques extérieures canadienne et française, ainsi que les liens économiques noués de part et d'autre de l'Atlantique. Au Canada français, elle ne convainc pas unanimement, puisque la mainmise française sur les affaires québécoises peut aussi être vue comme une ingérence dans le processus d'auto-détermination du peuple québécois. À ce titre, on la trouve plus fréquemment formulée par des Français, non seulement cantonnés à la sphère du politique, et qui tentent de travailler au corps l'opinion publique canadienne française avec la bénédiction tacite du Quai d'Orsay.

En conséquence, le regard et le discours français sur les Anglo-Québécois change drastiquement : le pouvoir qu'ils concentrent et leur proximité – à tout le moins géographique – avec l'élément canadien français en font des illustrations de choix de la persistance d'une situation coloniale au Canada, à l'heure où Pierre Vallières dépeint les francophones comme les « nègres blancs d'Amérique⁵ ». C'est tout à fait la ligne suivie par le géographe français Raoul Blanchard lors d'une conférence à l'Université de Montréal, qui remporte un franc succès : le 29 avril 1963, il déclare devant un parterre francophone que « 567 000 citoyens d'origine britannique » peuvent être comptabilisés en 1961 parmi les 5,27 millions de Québécois, placés sous le « joug détestable » des « Anglais⁶ ». Le lendemain, *Le Figaro* choisit de paraphraser l'universitaire pour proposer un portrait démographique de la province teinté d'une forte coloration politique, dans lequel les Canadiens anglais ne sont ni plus ni moins que des « Britanniques » :

Une majorité de citoyens d'origine française, supérieure à 80 %, habite la province du Québec, un des dix États de la confédération. Les Britanniques n'y représentent que 11 % de la population. Pourtant, les Anglo-Saxons détiennent tous les postes de commande dans l'économie, ce qui a fait naître chez les Canadiens Français un sentiment de frustration de plus en plus marqué. Aujourd'hui, certains d'entre eux réclament une indépendance qui les ferait sortir de la Confédération.⁷

⁵ VALLIÈRES Pierre, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Parti Pris, 1968, 542 p.

⁶ AMAE, 83QO/136 : Séparatisme québécois, conférence de Raoul Blanchard retranscrite dans Bousquet à Couve de Murville, 30 avril 1963. Le terme « Anglais » désigne ici les Canadiens anglais.

⁷ *Le Figaro*, 30 avril 1963, p. 13.

Si de tels discours trouvent généralement un écho favorable en France et plus encore chez les Canadiens français, on ne peut pas en dire autant chez les Anglo-Québécois. Richard Holden, plusieurs fois candidat à la députation dans la circonscription de Westmount, en prenait le contre-pied le plus radical afin de séduire sa base électorale, déclarant ainsi en novembre 1962 que « [les] Québécois de langue anglaise ne se sentent plus chez eux dans la Province depuis que des personnes très influentes font des déclarations irresponsables, et en raison du fait que les deux principaux partis politiques ont lancé le cri de race autour de la question⁸ ».

On a souvent placé l'ensemble de la période courant de la fin des années 1940 au coup d'éclat de 1967 « dans l'ombre du général de Gaulle⁹ » – ce qui irait de pair avec une radicale divergence entre intérêts francophones et intérêts anglophones. Pour autant, extrapoler la situation des années 1960 à la décennie qui précède, c'est passer sous silence un long processus de détérioration apparente des liens entre la France et le Québec anglophone, et laisser entendre que ceux-ci se sont brutalement dissolus. L'objectif de ce chapitre est de montrer que ce n'est nullement le cas, ni pour les années 1950, ni pour les années 1960 : la mésentente croissante entre Paris et Ottawa n'est pas synonyme de disparition de relations finalement anciennement établies, quoique discrètes et polymorphes¹⁰.

À l'heure des crispations entre Ottawa, Paris et Québec, et alors même que Londres a officiellement cédé la main sur les affaires canadiennes, où viennent se nicher les accommodements raisonnables, entre dédain anglophone et intransigeance gaullienne ? Dans une perspective d'histoire politique et diplomatique, on dégagera tout d'abord les facteurs expliquant pourquoi le regard que se portent mutuellement les Français et les Anglo-Québécois a changé. Nous en prendrons acte ensuite en montrant comment l'après Seconde Guerre mondiale marque effectivement un plus bas niveau dans les relations qui les unissent. Cependant, nous prouverons que la mésentente entre la France et les milieux anglophones du Québec mérite d'être nuancée : de part et d'autre, des convergences dessinent un tableau aux contrastes moins forts que la posture de De Gaulle ne le laissait supposer. L'approche de la France vis-à-vis des « Anglais du Québec » qu'évoque Raoul Blanchard est en réalité moins farouchement idéologique qu'on ne l'a souligné : il s'agit ici de montrer que la doctrine française au Québec est avant tout réaliste, et qu'elle accorde une primauté à la satisfaction des intérêts français. Les deux chapitres suivants en mettront en avant les manifestations, dans le domaine économique tout d'abord, puis dans celui des relations culturelles.

⁸ AMAE, 83QO/136 : Séparatisme québécois, Denizau à Bousquet, 1^{er} novembre 1962.

⁹ MEREN David, *op. cit.*, p. 1.

¹⁰ Voir partie 1, p. 47-167.

1. Les Français, les anglophones et la naissance du Québec

D'avantage que comme un déclencheur, le cri du balcon mérite d'être considéré comme un révélateur : celui de la montée en puissance de la voix politique d'un Québec modernisé, et de l'effritement de la légitimité de la voix d'Ottawa dans de très larges composantes du corps électoral québécois. Ce constat est valable chez les souverainistes bien sûr, mais également chez les libéraux, rangés derrière un Lesage réformateur, attaché à un fédéralisme pragmatique, qui permettrait au Québec d'être « maître chez lui » lorsque cela sert les intérêts de la province. De manière générale, cette nouvelle donne politique est au fondement de la reconfiguration des liens entre la France et le Québec anglophone ; mais il faut la compléter de deux facteurs plus précis et plus significatifs : le déclin, léger mais progressif, de l'élite anglo-québécoise ; ainsi que le développement de la paradiplomatie québécoise, qui fait de la province une entité reconnue à l'échelle internationale.

De l'Union Jack au fleurdelisé : transformation ou déclin du Québec anglais ?

À l'aube des années 1950, le Québec anglophone représente une population qui est toujours à plus de 70 % d'extraction anglo-saxonne¹¹. L'immense majorité des effectifs restants sont les Juifs anglophones du Québec : ils forment une communauté partagée entre une bourgeoisie traditionnelle très bien établie et de nouveaux arrivants qui, en fuyant les persécutions européennes, sont venus grossir le groupe de leurs coreligionnaires, essentiellement concentrés à Montréal. Cette dernière catégorie d'immigrants n'est parfois que de passage au Québec, puisqu'elle est séduite tantôt par le rêve sioniste, tantôt par New York, où la vie communautaire et religieuse est nettement plus étoffée, voire par Toronto, pour des raisons analogues¹². Quelle que soit l'ancienneté de leur présence au Québec, les Juifs anglophones ont toutefois une tendance à la polyglossie et s'adaptent relativement bien à la société provinciale, où ils constituent d'ailleurs le groupe ethnique au revenu moyen le plus élevé – donnée certes tirée par le haut par les rentes de quelques grandes familles, dont les Bronfman sont les meilleurs représentants¹³. Finalement, exception faite des catholiques irlandais, nourrissant encore les banlieues ouvrières de Québec et de Montréal et souvent assez rapidement assimilées aux familles francophones en raison d'une proximité religieuse favorisant

¹¹ DICKINSON John, « The English-speaking Minority of Quebec: A Historical Perspective », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, 2007, p. 18.

¹² ANCTIL Pierre, *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Boréal, 2017, p. 268-292.

¹³ *Ibid.*, p. 290.

l'intermariage¹⁴, le Québec anglophone maintient assez nettement sa position élitare sur le plan économique pendant les années 1950.

Un tel constat peut paraître contre-intuitif : le Québec de l'Union nationale n'est-il pas marqué par la mise en scène constante de l'alliance entre l'Église et le gouvernement provincial ? Le tandem formé par Maurice Duplessis et le cardinal Villeneuve, archevêque de Montréal, est à ce titre souvent vu comme l'incarnation d'un clérico-nationalisme à son apogée¹⁵. À vrai dire, l'entente n'est pas si parfaite entre les deux hommes, Villeneuve voyant dans Duplessis davantage du vice et de la médiocrité que de la vertu ou du panache d'un Lionel Groulx¹⁶. Prenant cependant acte de cette alliance officieuse du crucifix et du fleurdelisé, adopté en grande pompe en 1948, les groupes anglophones s'en sont plutôt bien accommodé. Ne voyant pas d'un mauvais œil le relatif libéralisme économique de l'Union nationale, les communautés anglo-québécoises l'ont exploité dans le domaine économique, tout en creusant le fossé qui les sépare, au quotidien, des Canadiens français. Ce sont les grandes heures du « vivre à part¹⁷ » : déjà compartimenté, l'espace urbain québécois devient fortement ségrégué. À Montréal, l'*Uptown* anglophone se replie en des espaces préemptés depuis longtemps par les élites – cités-jardins et enclaves dorées qui ne sont pas administrées par la mairie de la métropole¹⁸. Sous l'effet de l'attractivité américaine, le Québec rural commence à se dépeupler de ses anglophones, qui rejoignent les régions industrielles des États frontaliers. Mais dans les villes, peu de choses changent ; et lorsque le Français Jean Vinant, futur président de la Chambre de commerce France-Canada, visite pour la première fois Montréal au tout début des années 1950, il s'étonne d'y trouver une « ville britannique » où partout flotte l'*Union Jack* et où l'on entend massivement parler anglais¹⁹.

¹⁴ JOLIVET Simon, CARDINAL Linda, « Nationalisme, langue et éducation : les relations entre Irlandais catholiques et Canadiens français du Québec et de l'Ontario aux XIX^e et XX^e siècles », dans JOLIVET Simon, CARDINAL Linda, MATTE Isabelle (dir.), *Le Québec et l'Irlande. Culture, histoire, identité*, Sillery, éditions du Septentrion, 2014, p. 84-117.

¹⁵ Maurice Duplessis, Premier ministre de la province de 1944 à 1959, y est aussi le chef de l'Union nationale. Ce parti est à la fois conservateur, anticommuniste, farouchement catholique. Sur le plan économique, le gouvernement de Duplessis s'illustre par un net refus de l'interventionnisme étatique fédéral, et par un développement économique capitaliste mis en place à l'échelle de la province. Il est décrié pour la corruption endémique de son gouvernement et son clientélisme. Le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec de 1931 à 1947, a longtemps été la caution morale de Duplessis.

¹⁶ DUMAS Alexandre, « L'entente Villeneuve-Duplessis. Constructions historiques et réalités », *Études d'histoire religieuse*, vol. 80, n° 1-2, 2014, p. 5-21.

¹⁷ CLIFT Dominique, MCLEOD-ARNOPOULOS Sheila, *Le fait anglais au Québec*, Montréal, Libre Expression, 1979, 277 p.

¹⁸ BÉRUBÉ Harold, *Des sociétés distinctes : gouverner les banlieues bourgeoises de Montréal, 1880-1939*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 315 p.

¹⁹ VINANT Jean, *De Jacques Cartier à Pécbiney : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard, 1985, p. 79.

La vigueur réformiste de l'ère Lesage ne permet guère le maintien de ce *statu quo*, d'autant plus qu'elle accompagne des transformations plus profondes de la société québécoise qui remettent en cause la position élitaires des anglophones. D'une part, à l'échelle du Canada, et *a fortiori* à l'échelle du Québec, le taux de fécondité des populations de langue française continue d'excéder largement celui des groupes anglophones. Dès la fin des années 1930, cela laissait déjà certains diplomates français prévoir une « marginalisation²⁰ » des anglophones. En 1951, le taux de natalité chez les Québécois de langue anglaise reste 1,1 point de pourcentage plus bas que chez les Québécois francophones (20,5 naissances pour 1 000 Anglo-Québécois contre 31,5 naissances pour 1 000 francophones)²¹. D'autre part, la refonte des institutions publiques portée par le gouvernement Lesage, en particulier dans le domaine de la santé et de l'éducation, donne au Québec une ossature technocratique dont la stabilité est due à des grands cadres francophones. Les institutions communautaires locales assurant une mission de service public – centres de soin, dispensaires, hôpitaux voire écoles – s'homogénéisent et surtout se francisent. L'autonomie traditionnelle des Anglo-Québécois vis-à-vis du pouvoir provincial s'amenuise petit à petit, et quelques-uns des ténors anglophones de la vie politique québécoise le font savoir à grand bruit – à l'instar de George C. Marler qui, leader du gouvernement aux couleurs du parti libéral en 1960, rejoint l'opposition à Jean Lesage en 1965²².

C'est donc une nouvelle époque qu'ouvrent les années 1960, ce dont témoigne également un changement générationnel au sein des grandes familles anglophones. Les magnats montréalais qui façonnent l'histoire économique et sociale de l'entre-deux-guerres sont morts, et passent donc le relais de la puissance à leurs descendants. Herbert Holt s'est éteint en 1941, Frederick Williams-Taylor en 1945, William M. Birks en 1950, Hugh Montagu Allan en 1951, Huntley Drummond en 1957. Cette transition n'est pas sans conséquences sur les liens entre le Québec anglophone et la France, puisque les héritiers de ces grandes familles n'ont pas le même rapport à l'Europe que leurs aînés : à l'heure où le centre économique du Canada glisse progressivement de Montréal vers Toronto, c'est vers l'Amérique – à l'ouest comme au sud du Québec – que se tourne l'intérêt anglophone.

²⁰ AMAE, 11CPCOM/35 : relations du Canada avec l'Empire britannique, Lageneste à la direction d'Amérique, 26 octobre 1937. On retrouve la même remarque formulée en 1944 dans des documents d'état-major français : AMAE, 83QO/24 : politique intérieure, dossiers généraux, De Fossey au chef d'état-major, 20 décembre 1944.

²¹ LANGLOIS Conrad, « La chute de la natalité dans la province de Québec », *L'Actualité économique*, vol. 33, n° 2, 1957, p. 228.

²² STEVENSON Garth, *Community Besieged. The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 76.

Parallèlement à l'affirmation du fait français comme ferment national du Québec et comme principe directeur de son ouverture sur le monde, on assiste donc à la structuration d'un « fait anglais²³ » au Québec. Avant le tournant des années 1960, la présence de groupes anglophones au Québec va non seulement de soi, mais elle n'était en outre aucunement associée à une autre identité que l'appartenance canadienne anglaise²⁴. Sous l'effet de la Révolution tranquille, ce n'est désormais plus aussi net.

L'institutionnalisation d'une politique étrangère franco-québécoise

L'émergence du Québec comme acteur à part entière dans le jeu des relations internationales explique en outre pourquoi se reconfigurent les relations entre la France et les groupes anglophones de la province. Au nom du fait français, Paris fut en effet le soutien privilégié de la paradiplomatie québécoise : ce terme, qui désigne la manière dont certaines entités subnationales mènent elles-mêmes leurs propres initiatives de politique extérieure, a d'ailleurs été forgé à partir de l'exemple québécois²⁵.

Outre les deux jalons historiques que sont la création du consulat général de France à Québec (1858) et la nomination d'un agent du Québec à Paris (1882), les années 1960 constituent indéniablement la décennie de l'institutionnalisation de la coopération franco-québécoise.

1961 : Ouverture de la **Maison du Québec** à Paris, rue Barbet-de-Jouy.

1964 : Entente de coopération technique France-Québec signée entre Paul Gérin-Lajoie et Marcel Demanque. Encadrement de l'échange d'ingénieurs et de techniciens entre la France et le Québec, création de conventions de stages bilatérales. La maison du Québec à Paris obtient officiellement le statut de **Délégation générale** et devient la première mission diplomatique du Québec. Les locaux de la rue Barbet-de-Jouy sont cédés et la DGQP est installée au 66, rue Pergolèse, où elle se situe encore aujourd'hui.

1965 : **Entente Gérin-Lajoie – Fouchet**. Elle crée un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation. Sont concernés les chercheurs, les professeurs, les formateurs et

²³ CLIFT Dominique, MCLEOD-ARNOPOULOS Sheila, *op. cit.*

²⁴ CALDWELL Gary, « Le Québec anglais : prélude à la disparition ou au renouveau », dans DAIGLE Gérard (dir.), *Le Québec en jeu : Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 483.

²⁵ Wallonie et Catalogne constituent sans doute les deux autres exemples de régions pour lesquelles ce terme s'applique également dans le monde contemporain. Voir PAQUIN Stéphane, « La paradiplomatie », dans BALZACQ Thierry (dir.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Relations internationales », 2018, p. 59-73 ; CATALA Michel, WASSENBERG Birte, « Pouvoirs locaux et régionaux dans les relations internationales. De la coopération à la diplomatie territoriale ? Introduction », *Relations internationales*, n° 179, 2019, p. 3-7.

les étudiants. Le suivi des affaires liées à cette entente est réalisé dans le cadre d'une Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ).

Entente de coopération culturelle **Le Duc – Laporte**, visant à la promotion active du français.

1967 : Visite du général de Gaulle au Québec.

Accords **Johnson – Peyrefitte**. Le montant du budget accordé à la coopération est fixé à 2 millions de dollars canadiens, multiplication d'organismes binationaux en matière d'éducation et d'enseignement.

1968 : Le rythme de convocation de la CPCFQ est fixé à deux fois l'an.

1969 : Création de l'**Association France-Québec**.

1971 : Création de l'**Association Québec-France**.

1974 : Accords **Bourassa – Chirac**. Entente sur la francisation des entreprises et création du groupe franco-québécois de coopération industrielle.

1977 : René Lévesque à Paris. Les rencontres des Premiers ministres sont fixées à une fois l'an, alternativement au Québec et en France.

1979 : Raymond Barre au Québec. Le Français multiplie les bourdes, mais signature d'une entente télévisuelle et de l'entente sur la sécurité sociale.

1987 : Entente fiscale France-Québec.

Figure 15 – La coopération franco-québécoise : une chronologie²⁶

Le processus de construction de relations institutionnelles entre la France et le Québec est un fidèle reflet des principes qui sous-tendent la paradiplomatie québécoise, et que l'on connaît sous le nom de doctrine Gérin-Lajoie²⁷. Formalisée par ce dernier en 1965, elle consiste en un prolongement hors des frontières québécoises des compétences dont la province est dotée : ceci explique ainsi l'orientation sectorielle des ententes franco-québécoises, avec une dominance des thématiques non-régaliennes (culture, éducation, santé).

Paris n'a pas manqué de manifester son intérêt pour la paradiplomatie québécoise, tout autant qu'elle a participé à la légitimer, en particulier en acceptant que la maison du Québec à Paris accède

²⁶ Chronologie adaptée de BAnQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006 \ 4, dossier 4, chronologie non datée [1990 ?].

²⁷ PALARD Jacques, « Les relations France-Canada-Québec depuis 1960 : intérêts complémentaires et défis contemporains », dans JOYAL Serge, LINTEAU Paul-André (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 237-261. Pour un bilan, voir PAQUIN Stéphane (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006, 357 p.

au statut de représentation diplomatique en 1964²⁸. Au début de la décennie déjà, les initiatives québécoises étaient accueillies avec chaleur par les représentants de l'État français. On songe bien sûr aux grands commis qui, dans l'entourage de De Gaulle, constituaient le « lobby québécois » et que l'on retrouvera dans les pages qui suivent²⁹. Mais ils sont parfois confortés dans leurs positions par les diplomates français envoyés sur le terrain canadien, et qui sont d'ordinaire beaucoup plus prudents – tant vis-à-vis de la doctrine gaullienne que de l'émancipation québécoise. Aussi le consul général de France à Québec Georges Denizeau écrit-il à Raymond Bousquet, ambassadeur de France à Ottawa, qu'« [o]n peut donc dire que jamais la conjoncture ne s'est mieux présentée pour une étroite coopération économique, technique et culturelle entre la France et la province de Québec³⁰ ».

Il faut toutefois se garder de voir en la progression linéaire des ententes bilatérales le reflet d'une politique parfaitement planifiée. Charles-André Lussier, premier envoyé à la Maison du Québec à Paris en 1961, le rappelle rétrospectivement :

Je suis entré en fonction le 1^{er} mars 1961 après avoir rencontré à Québec mon ministre de tutelle, M. André Rousseau. Celui-ci me fit savoir tout simplement que j'avais été nommé par arrêté ministériel et qu'il s'agissait pour moi de créer de toutes pièces une Délégation générale du Québec à Paris. L'on ne m'a donné aucune directive, aucun support écrit, aucune mission auprès des autorités fédérales pour l'accès auprès des autorités françaises, aucune idée des budgets dont je pourrais disposer.³¹

Le caractère improvisé des débuts de la paradiplomatie québécoise, ainsi que la nature finalement assez restreinte de ses prérogatives en raison du maintien de la tutelle fédérale, poussent aujourd'hui les politologues à affirmer qu'il est difficile de parler d'une véritable politique étrangère québécoise – souvent pour le déplorer, et pour rejeter la responsabilité de cet état de fait sur Ottawa³².

Mais pour l'opinion publique anglo-québécoise, le mal est fait, d'autant plus que ses représentants ne sont pas les bienvenus dans les cénacles par lesquels le Québec doit s'affirmer à l'échelle du monde. Lorsque Jean Lesage se rend en France pour la première fois en tant que Premier ministre de la province, afin de visiter la DGQP, sa délégation comprend certes cinq Anglo-Québécois : les

²⁸ AMAE, 83QO/195 : Représentation diplomatique et consulaire du Canada en France ; Délégation générale du Québec à Paris, fichier 1, installation de la DGQP à Paris, 1964-1965.

²⁹ COMEAU Paul-André, FOURNIER Jean-Pierre, *Le lobby du Québec à Paris. Les précurseurs du général de Gaulle*, Montréal, Québec Amérique, 2002, p. 9-10.

³⁰ AMAE, 83QO/36 : Séparatisme québécois, 29/AM, Denizeau à Bousquet, 7 mai 1963.

³¹ BANQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006 \ 1, rapport Charles-André Lussier (v. 1990 ?), p. 1. Sur les débuts difficiles de la DGQP, voir SARRA-BOURNET Michel, « La naissance de la Délégation générale du Québec à Paris », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 73, 2012, 47-60.

³² PAYETTE Jean-François, *Politique étrangère du Québec : entre mythe et réalité*, Québec, Presses de l'université Laval, 2020, 330 p.

journalistes Pierre O'Neill et Warren Spafford, envoyés par la presse de langue anglaise, ainsi que trois députés libéraux siégeant à l'Assemblée nationale du Québec (George O'Reilly, Richard Hyde, Harry Blank)³³. Toutefois, ils ne représentent que 7 % des effectifs qui accompagnent Lesage, au sein d'une suite qu'il trouve déjà bien trop conséquente³⁴; et de manière générale, la question de leur représentation dans les services de la DGQP n'est certainement pas à l'ordre du jour – comment pourrait-il en être ainsi dans un organe qui doit être le fer-de-lance de l'affirmation nationale du Québec, tout autant que de la vigueur transatlantique du fait français³⁵? Aussi précaire qu'elle soit à ses débuts, la paradiplomatie québécoise est finalement l'émanation d'une conjoncture sociale, économique, politique par laquelle se creuse le fossé séparant les deux solitudes. La bienveillance de Paris envers Québec est ainsi perçue par les anglophones comme une approbation par l'État français des évolutions que connaît la province, ce qui acte une nette prise de distance entre les milieux de langue anglaise et la France.

2. De la grande noirceur à la grande froideur : les relations entre France et Québec anglophone au plus bas

Il faut reconnaître aux travaux soulignant la force du fait français dans la construction des relations franco-canadiennes un mérite : celui d'avoir effectivement montré que les années d'après-guerre correspondent à un plus bas niveau dans les relations entre Paris et Ottawa. David Meren place les années 1950 et 1960 sous le signe des « crises³⁶ », des « rivalités » et des « récriminations³⁷ », tandis que pour Frédéric Bastien, « le cocktail des relations triangulaires est devenu explosif³⁸ ». Mais par-delà le froid des relations diplomatiques, il faut aussi mesurer l'ampleur de la détérioration des perceptions mutuelles au sein des opinions publiques. Or, au Québec, le groupe anglophone est uni par un trait politique qui transcende les différences de richesse ou de classe sociale : un attachement profond au fédéralisme³⁹. Il va de soi pour les anglophones d'ascendance anglo-saxonne, qui se pensent majoritairement comme des Canadiens anglais, mais également pour les populations plus récemment immigrées – qui, si elles arrivent au Québec, se perçoivent plus volontiers comme de nouveaux habitants du Canada⁴⁰. Dès lors, le regard porté par le Québec

³³ AMAE, 83QO/146 : relations économiques avec la France, dossiers Québec, Levasseur à Couve de Murville, 11 septembre 1961.

³⁴ BAnQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006 \ 1, rapport Charles-André Lussier (v. 1990 ?).

³⁵ On y revient plus abondamment à l'épilogue, p. 415.

³⁶ MEREN David, *op. cit.*, p. 164.

³⁷ *Ibid.*, p. 207.

³⁸ BASTIEN Frédéric, *Relations particulières : la France face au Québec après De Gaulle*, Montréal, éditions du Boréal, 1999, p. 25.

³⁹ MEREN David, *op. cit.*, p. 262.

⁴⁰ *Id.*

anglophone sur la France se détériore, comme c'est d'ailleurs le cas au Canada anglais ; et la réciproque est également vraie.

La méfiance anglophone : la France perd son rang dans l'opinion publique anglo-qubécoise

On peut en réalité dresser ce constat dès les années 1950, au cours desquelles la presse anglo-qubécoise couvre avec force désapprobation la politique étrangère française – et ce avant même les grandes heures d'une doctrine québécoise au Quai d'Orsay. D'après les observateurs français au Québec, l'opinion publique anglophone est farouchement anticoloniale – un fait avéré que les felquistes ont souvent présenté comme révélateur d'une attitude schizophrène et hypocrite⁴¹. Quoiqu'il en soit, dès le printemps 1950, les diplomates français s'inquiètent de la proportion grandissante des Anglo-Québécois acquis aux tendances à la fois pacifistes et anticolonialistes, dans un contexte de montée des tensions en Indochine. Aussi Hubert Guérin se fait-il l'écho inquiet des propos de son consul à Montréal en mars 1950, lorsqu'il signale que ce dernier reçoit de plus en plus de lettres de protestations, en forme de pétitions contre la politique française en Indochine, et venant en particulier de groupes d'étudiants de l'Université McGill⁴². Quelques années plus tard, lorsqu'est actée la défaite française à la suite de la bataille de Diên Biên Phu, la presse de langue anglaise se fait un écho tout aussi critique de ce qui est interprété comme un acharnement français en Asie – à rebours du sens de l'histoire, qui irait vers l'émancipation des peuples et le droit à l'auto-détermination⁴³.

Cette tendance est d'autant plus vraie que la décennie avance. En 1956, les rapports du Canada à la France comme au Royaume-Uni se raidissent en raison des événements de la crise de Suez : ils constituent une formidable d'occasion d'affirmation nationale pour Ottawa, très largement approuvée par les Anglo-Québécois. C'est d'ailleurs l'un d'eux, le Premier ministre fédéral Louis St-Laurent (né d'une famille mixte à Compton, dans les Cantons-de-l'Est), qui est à l'initiative de

⁴¹ AMAE, 83QO/136 : séparatisme québécois, Bousquet à l'ambassade de France à Washington, 3 avril 1963 ; voir aussi FOURNIER Louis, *F.L.Q. Histoire d'un mouvement clandestin*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1982, p. 129. On appelle felquistes les membres et les partisans du Front libération nationale du Québec. Réseau clandestin prônant l'indépendance totale du Québec et l'application d'un nationalisme de gauche dans la province, il est actif de 1962 à 1973 et est à l'origine de plusieurs actes terroristes, dont l'enlèvement de James Cross, élément déclencheur de la crise d'Octobre.

⁴² AMAE, 83QO/44 : relations bilatérales franco-canadiennes, dossier général, Hubert Guérin à la direction d'Amérique, 13 mars 1950, f° 25.

⁴³ « Gallant Fortress Falls; Paris Shocked », *The Gazette*, 8 mai 1954, p. 1 ; « Wrong Means to Right Ends », « These Are Fateful Hours », « A Premier Gambles », *The Montreal Gazette*, 20 juillet 1954, p. 6 ; « France Faces Split », *The Montreal Gazette*, 10 août 1954, p. 10.

cette stratégie dont Lester B. Pearson a reçu les lauriers la couronnant⁴⁴. L'opinion publique canadienne anglaise, et par extension anglo-québécoise, conserve les mêmes caractéristiques envers la France lors de la guerre d'Algérie. Que ce soit lors de la mobilisation des conscrits comme au cours des derniers développements du conflit – du putsch des généraux aux vagues d'attentats menées par l'OAS – la presse anglophone est consternée par ce « supplice français⁴⁵ » sur lequel elle jette un regard ambivalent. De manière générale, le *Star* comme la *Gazette* s'accordent à condamner Paris, mais comment soutenir le FLN sans, indirectement, fonder en légitimité les actions du Front de libération du Québec (FLQ)⁴⁶ ? Le consensus qui paraît régner dans les rédactions anglo-québécoises lorsqu'on en vient aux questions algériennes est de n'aborder la guerre que timidement, en s'appuyant sur les agences de presse britanniques ou américaines, et en relayant le moins possible les sources d'information françaises. Celles-ci ne sont d'ailleurs guère accessibles au Québec : dès 1957 et jusqu'en 1961 au moins, des sabotages sont attestés sur des bandes de la radiotélévision française envoyées à la CBC⁴⁷. Une fois signés les accords d'Évian, la diplomatie française au Canada, quelque peu échaudée, « estime — URGENT [*siz*] — de remplacer les sources d'information anglo-saxonnes de la presse par les nôtres », pour aller « contre le caractère peu favorable aux thèses françaises des agences américaines et britanniques⁴⁸ ». Mais un point de non-retour est franchi : au Québec anglophone, la réputation de la France – qui, rappelons-le, était perçue comme le pays des Lumières face à l'obscurantisme – est grandement entachée par les guerres d'indépendance et leurs exactions, d'aussi loin qu'elles soient vues.

Le fait que l'image de la France soit élaboussée n'est pas sans conséquences, y compris sur le plan économique. Les procès-verbaux des rencontres du *Board of Trade* de Montréal témoignent d'un véritable tournant quant à l'attitude anglo-québécoise envers la France, autour des années 1955-1957. Ses membres dirigeants s'en détournent assez radicalement, puisqu'on ne trouve plus que deux mentions notables d'activités impliquant le commerce franco-québécois ou franco-canadien entre 1955 et 1977⁴⁹. Si les milieux du grand commerce anglo-québécois scrutent avec attention les évolutions économiques d'un Vieux continent qui connaît ses Trente Glorieuses, leur attention se

⁴⁴ CANO Catherine, MORTON Desmond, GWYN Richard, CRUICKSHANK John, « National unity and Canadian foreign policy », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 4, n° 1, 1996, p. 147.

⁴⁵ On trouve l'expression « *ordeal of France* » à plusieurs reprises dans la presse anglo-québécoise des années 1954-1962. Voir « The Arab Province of France », *The Gazette*, 15 mai 1956, p. 7 ; « The Ordeal of France », *The Montreal Gazette*, 31 janvier 1962, p. 6.

⁴⁶ Pour ce passage, voir DELEUZE Magali, *L'une et l'autre indépendance, 1954-1964 : les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Montréal, Point de fuite, 2001, 229 p.

⁴⁷ AMAE, 83QO/174 : influence française, échanges franco-canadiens, fonctionnement du service de presse de l'ambassade, Lacoste à la direction d'Amérique, 12 juillet 1957.

⁴⁸ *Ibid.*, compte-rendu de la visite de M. Heuze, nouveau directeur de l'Agence France-Presse au Canada, par Raymond Bousquet, 18 avril 1963.

⁴⁹ AHECM, G004 et G005 : procès-verbaux de l'*International Trade Section* du *Board of Trade*, 1955-1963 puis 1963-1977.

porte, dans un premier temps, sur la Suisse et l'Allemagne : en 1955, des missions de prospection y sont envisagées et les consuls à Montréal de ces deux pays sont reçus par le *Board of Trade*⁵⁰. La signature du traité de Rome marque une nette inflexion de l'intérêt anglophone vers le Benelux et l'Italie, pour les années 1957 et 1958⁵¹ : la France ne paraît alors qu'être un membre de la Communauté économique européenne comme un autre, et ce bien davantage qu'un partenaire privilégié – ce qu'elle n'a, lorsqu'on observe les flux du commerce franco-canadien en volume, jamais été au demeurant⁵².

Il faut dire que les conseillers économiques français en poste au Québec ne font pas de leur mieux pour améliorer cette situation. Le 6 décembre 1956, un premier d'entre eux, Raymond Vibien, répond à l'invitation du *Board of Trade* pour y prononcer une conférence sur les débouchés d'investissement que la France peut proposer⁵³. Il est assis à une table qui, en l'incluant, compte treize convives – trois francophones, dix anglophones. Qu'importe : Vibien, imperturbable, réalise son exposé en français. Face à l'incompréhension d'une large partie de l'auditoire, c'est l'un des invités, un cadre bilingue de l'entreprise de stockage de marchandises Blaiklock, qui s'improvise interprète. Si le ton est resté courtois et si l'on s'est assuré de tout mettre en œuvre pour coopérer au mieux, force est de constater que cette réunion n'a pas été suivie d'effets concrets – et contrairement à d'autres représentants européens à Montréal, Raymond Vibien n'a pas été convié une seconde fois. Deux scénarios sont vraisemblables : dans le premier, il maîtrise effectivement l'anglais, et s'exprime en français par choix politique. Dans le second, Vibien ne parle pas anglais et cela témoigne au mieux de l'indifférence du Quai d'Orsay envers les milieux anglophones, au pire d'une grave erreur stratégique de la part du ministère lorsqu'il s'agit d'envoyer des conseillers commerciaux à Montréal. Quoi qu'il en soit, le prochain Français à être invité par le *Board of Trade*, Yves Plattard, ne redore pas le blason de son pays⁵⁴. Convié en septembre 1963, il décline au prétexte d'un agenda chargé ; on le remplace au pied levé par le consul général de Belgique à Montréal tout en proposant de reporter la venue de Plattard à décembre 1963. Après avoir visiblement accepté, ce dernier dit être empêché une semaine avant sa réception. On ne connaît les raisons de ce refus, qui pourraient très bien être politiques ; visiblement refroidi, le *Board of Trade* ne renouvelle pas son invitation. Sur la période courant de 1955 à 1977, Plattard est le seul

⁵⁰ *Ibid.*, G004 : procès-verbaux de l'année 1955.

⁵¹ *Ibid.*, minutes de l'année 1957.

⁵² En 1964, 0,9 % des importations et 1,3 % des exportations du Canada concernent la France. Voir AMAE, 83QO/195 : représentation diplomatique et consulaire du Canada en France ; délégation générale du Québec à Paris, fichier 1, notes préparatoires aux prises de fonctions de Jules Léger, 17 avril 1964.

⁵³ Pour l'ensemble de ce passage, voir AHECM, G004, procès-verbal du 6 décembre 1956.

⁵⁴ *Ibid.*, G005, minutes de l'année 1963.

diplomate européen à ne pas avoir honoré une seule fois la chambre de commerce anglophone de sa présence.

Lorsque la traversée du désert de De Gaulle s'achève et que s'ébauche une doctrine québécoise active de la part de la France, on ne peut donc s'étonner que les initiatives élyséennes soient extrêmement mal perçues par les Anglo-Québécois. La politique étrangère française au Québec est appréhendée par eux comme elle l'est par Lester B. Pearson – à savoir comme une attaque visant la forme fédérative du Canada, commanditée par un vieux général qui relève du souverain en mal de grandeur davantage que du libérateur.

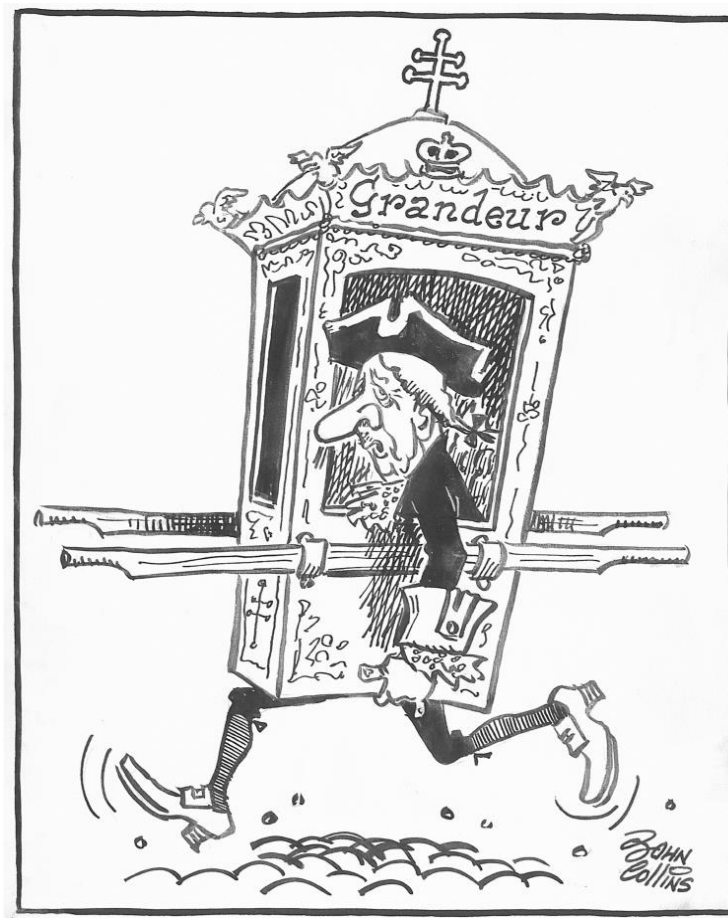


Figure 16 – John Collins, « Votre Grandeur », v. 1967⁵⁵

John Collins est le caricaturiste officiel du *Montreal Gazette* de 1939 à 1982. Né en 1917 aux États-Unis, sa famille s'installe à Montréal alors qu'il est âgé de trois ans ; il ne quitte plus la ville jusqu'à sa mort, en 2007.

⁵⁵ AMMC, M965.199 : collection John Collins, « Votre Grandeur », 1967.

Au début des années 1960, John Collins s'était déjà illustré par des caricatures de De Gaulle sous les traits d'un vieux général peinant à incarner une voie française entre les deux grands⁵⁶. Cependant, par ce truchement, le dessinateur s'en tenait au commentaire de politique étrangère ; en 1967, les dessins se multiplient et se font nettement plus critiques⁵⁷. Ils sont en accord avec les textes qui les accompagnent, et qui sont d'une véhémence rare à la suite du cri du balcon. Le 26 juillet 1967, le *Montreal Gazette* consacre ainsi une page entière non à la visite de De Gaulle, mais aux réactions indignées que celles-ci a suscitées. Plutôt que de prêter le flanc à la critique par le commentaire ou à l'éditorial, le comité de rédaction préfère rapporter sur une page unique tous les propos indignés de tous les journaux qu'il a pu consulter, qu'ils soient de langue anglaise ou non, en les illustrant de la photographie d'une étudiante brandissant une pancarte où l'on peut lire « DE GAULLE, GO HOME⁵⁸ ». Au total, les années 1967 et 1968 sont par excellence les années françaises du *Montreal Gazette* : jamais la France ou ses représentants n'ont fait l'objet d'autant de publications de la part du journal. Au moment où la paradiplomatie québécoise avait commencé à s'affirmer, la presse anglophone s'était contentée d'un silence indifférent, ne mentionnant pas même l'ouverture de la maison du Québec à Paris. La première mention de cette dernière est d'ailleurs réalisée pour que le *Gazette* se fasse l'écho d'une exposition d'art québécois qui y a viré au fiasco, car fort peu ménagée par les critiques parisiens qui en avaient rendu compte⁵⁹. Mais avec la visite de De Gaulle, on a quitté le registre du dédain amusé pour entrer dans celui de la ferme désapprobation.

La défiance française : reléguer le Québec anglophone à l'inexistant

Si les années 1950 et 1960 sont celles d'un divorce entre la France et le Québec anglophone, il faut aussi prendre acte de la manière dont la France s'éloigne peu à peu d'un groupe qu'elle n'a, au sein de la province, pas systématiquement mal perçu. Symétrique de l'attitude des journalistes du *Montreal Gazette*, ce qui est d'abord une froide distance se transmue, chez certains grands cadres diplomatiques français au moins, en une franche agressivité. Prenons la mesure de cette détérioration en revenant à ses origines : l'immédiat après-guerre. Lorsque ramenées à la première moitié du XX^e siècle, les années 1950 ne frappent pas comme étant l'apogée des relations franco-canadiennes : l'historiographie l'a déjà abondamment souligné, et ce constat vaut également pour les relations entre la France et le Québec anglophone. David Meren en fait à raison des années de

⁵⁶ 49 caricatures de De Gaulle par Collins sont connues pour la période 1960-1967. Sur de Gaulle et la guerre froide, voir *ibid.*, 8863 : « La course de haies », 1960 ; 9381 : « Allons, enfants de la patrie », 1960 ; 7076 : « La relève de la garde en Russie », 1962.

⁵⁷ *Ibid.*, 6509 : « Ensuite, je vais réécrire la bataille de Waterloo », 1967 ; 9298 : « Mesure de la secousse sismique », 1967 ; 6790 : « Gare à lui s'il dit : vive la Louisiane libre », 1967.

⁵⁸ Annexe D, p. 440.

⁵⁹ « Dubious and Ridiculous, Parisian Critic Labels Quebec's Art Exhibition », *The Montreal Gazette*, 19 avril 1962, p. 9.

« stagnation » dans la coopération franco-québéco-canadienne⁶⁰ – sans animosité mais sans chaleur, marquées par la cordialité un peu plate d'une amitié dans laquelle aucune des parties ne sent l'intérêt d'investir de l'énergie.

Il faut dire que plusieurs tendances y participent, et que l'on peut toutes relier, de loin en loin, au contexte de guerre froide. Sans que l'on puisse parler de repli sur soi, force est de constater que les enjeux régionaux l'emportent sur les enjeux transatlantiques. La République française des années 1950 est celle d'un Jean Monnet qui ne fréquente plus guère les Nord-Américains friands de son cognac, pour leur préférer Schumann, Adenauer et de Gasperi. Parallèlement à la dynamique de l'intégration européenne, le Canada s'engage sur la doctrine de l'internationalisme, qui préside à ses choix de politique étrangère jusqu'à aujourd'hui. Sous-tendue par la voix de théoriciens anglophones, à l'instar de George Grant (1918-1988), elle entend faire en sorte que la Confédération se coupe tant que possible des liens l'unissant à ses deux anciennes métropoles, tout en contrant le grand péril du siècle : l'absorption dans les États-Unis⁶¹. Entre France et Canada, les divergences sont en outre assez fortes sur l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) : en dépit de ses principes internationalistes, Ottawa ne peut vraiment se passer de Washington en matière de défense du territoire, alors qu'il s'agit là d'une importante pomme de discorde entre Paris et les États-Unis⁶². De telles orientations de politique étrangère, aussi générales qu'elles soient, ne favorisent donc pas l'authentique collaboration, bien qu'elles ménagent une apparence de cordialité. Au Québec anglophone, qu'il faut placer dans le sillage d'Ottawa et rattacher au Canada anglais, l'ouverture vers la France est donc moins nette. Les séjours d'étude s'y font plus rares, les universités américaines de la côte Est constituant des aimants beaucoup plus puissants que ne l'est la vieille Sorbonne⁶³. À l'heure où la société de consommation prend son essor et où la croissance économique accompagne la maturation d'une « civilisation des loisirs », la France devient tout autant qu'elle est reléguée à un rôle relativement nouveau : celui de destination touristique de masse pour la classe moyenne anglophone. Réciproquement, en France, les Canadiens ont globalement disparu de l'opinion publique en même temps que les soldats ont quitté le continent pour s'embarquer en France – et il en va bien sûr de même du Québec anglophone, dont peu savent même qu'il existe⁶⁴.

⁶⁰ Pour cette remarque comme le passage qui suit : MEREN David, *op. cit.*, p. 34-50.

⁶¹ *Ibid.*, p. 49.

⁶² LÉTOURNEAU Paul, « Le Canada et la politique française envers l'OTAN en 1966 », dans VAÏSSE Maurice, MELANDRI Pierre et BOZO Frédéric (dir.), *La France et l'OTAN*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 489-503.

⁶³ GAGNON Robert, GOULET Denis, *La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois*, Montréal, Boréal, 2020, p. 355-361.

⁶⁴ Sur les perceptions des Anglo-Québécois hors du Canada, voir MAGNAN Marie-Odile, « Identité et rétention chez les Anglophones de Québec : un changement générationnel », *Recherches sociographiques*, vol. 49, n° 1, 2008, p. 69-86.

Faisons maintenant un saut dans le temps et venons-en à l'année 1967 : du désintérêt marqué (voire de l'ignorance), la diplomatie française en est venue à l'offensive contre les Anglo-Québécois, en les prenant parfois explicitement pour cible lorsqu'il s'agit d'élaborer une doctrine française au Québec. À la suite du discours du balcon, qui a provoqué l'indignation dans les cercles fédéraux tout autant que dans les cercles anglophones, une lutte au sommet illustre le mieux ces tensions entre élites anglo-québécoises et diplomatie française : il s'agit de la querelle entre Eldon P. Black et Jean-Daniel Jurgensen.

Jean-Daniel Jurgensen, figure centrale du réseau Jade-Fitzroy, fait partie des compagnons de route du général de Gaulle : il est l'exemple parfait du résistant de l'intérieur intégré, *a posteriori*, aux réseaux du gouvernement français⁶⁵. Normalien, agrégé, major du concours du Quai, il a mis entre parenthèses sa carrière de diplomate au cours de la guerre, qui le voit animer *Défense de la France*, devenue *France-Soir*. En 1947, il rejoint la délégation française à l'Organisation des Nations Unies. L'Amérique resurgit dans son parcours au moment où il est nommé délégué de la France auprès de l'OTAN (1959), puis directeur d'Amérique au Quai d'Orsay (1964). Il occupe ces fonctions jusqu'en 1969, et se fait remarquer à ce poste pour être l'un des plus fidèles relais de la vision américaine du général de Gaulle – interventionnisme dans les affaires canadiennes, appel à l'émancipation du Québec au nom du fait français et de la promotion de la francophonie, rejet en bloc de l'ordre atlantiste. Son attitude tranche avec celle de son ministre de tutelle, l'incontournable Maurice Couve de Murville, prônant dans les relations avec le continent nord-américain un pragmatisme qui lui avait fait désapprouver les frasques montréalaises du général de Gaulle.

Face à Jurgensen se trouve l'ambassadeur du Canada en France Jules Léger, nommé en 1964 ; comme de coutume pour le poste de Paris, il s'agit d'un Québécois francophone. Immédiatement après le discours du balcon, Lester B. Pearson choisit cependant de l'épauler d'un Anglo-Québécois qui est chargé de mener la riposte contre l'offensive française contre le Canada, Eldon P. Black (1925-1999)⁶⁶. Né à Montréal, Black incarne l'*establishment* anglophone : éduqué au collège Selwyn House, prestigieux établissement de Westmount, il est diplômé de l'Université McGill et embrasse la carrière diplomatique immédiatement ensuite. Il paraît avoir inauguré ce qui est devenu une pratique coutumière d'Ottawa : l'affectation systématique d'un numéro deux anglophone à Paris,

⁶⁵ MORIN Gilles, « Jurgensen, Jean-Daniel », *Le Maitron* [en ligne]. Consulté le 14 décembre 2021, disponible sur <https://maitron.fr/spip.php?article137397>.

⁶⁶ Pour l'ensemble des passages sur Black, voir BLACK Eldon, *Direct Intervention : France-Canada Relations 1967-1974*, Ottawa, Carleton University Press, 1996, 203 p.

puisqu'en nommer un au poste d'ambassadeur serait immanquablement vu comme une offense, tant envers les Français qu'envers les Canadiens français⁶⁷. Quoi qu'il en soit, la trajectoire d'Eldon Black en fait le symbole de ce que représente le Québec anglophone aux yeux d'Ottawa : un élément parfaitement canadien anglais, et loyal aux idées d'un fédéralisme assimilateur.

Black avait éveillé la méfiance de la diplomatie française à Ottawa dès l'annonce de sa nomination, d'autant plus qu'il était alors une figure parfaitement neuve dans les réseaux franco-canadiens. François Leduc, ministre de France à Ottawa, signale d'ailleurs à Couve de Murville au tout début du mois de novembre 1967 « qu'il n'est pas connu de cette Ambassade⁶⁸ ». Cela explique peut-être la vigueur avec laquelle Black put être le fer de lance de la contre-offensive fédérale à Paris. Quelques jours après son arrivée dans la capitale, le général de Gaulle prononce une conférence de presse dans laquelle il continue de tenir la ligne déjà affirmée l'été précédent. Ottawa s'en préoccupe toujours et envoie ainsi Black rencontrer Jean-Daniel Jurgensen, afin de protester avec vigueur. De cette entrevue, Jurgensen produit un compte-rendu très révélateur, destiné à Couve de Murville :

[M. Black] restait toutefois très prudent et peu loquace. Il exprimait essentiellement l'idée que, comme citoyen de Montréal, il connaissait bien personnellement les problèmes canadiens soulevés par le général de Gaulle.

Le directeur d'Amérique s'est borné à noter que le texte de la conférence de presse n'impliquait pas de conclusions précises quant à l'avenir constitutionnel du Québec et du Canada et n'excluait pas la formule dite « austro-hongroise » d'une Confédération entre un État canadien anglais et un État canadien-français qui seraient associés sur un pied d'égalité. [...]

Il est intéressant de noter que M. Black, originaire de Montréal, et qui dit en connaître parfaitement les problèmes, ne parle qu'un fort mauvais français.⁶⁹

La dernière remarque de Jurgensen dans ce texte est assassine. Elle ne remet pas tant en cause le bien-fondé de la position d'Eldon Black en tant que diplomate – au contraire, il est pour Jurgensen le parfait messenger d'Ottawa. Mais elle l'attaque personnellement en tant qu'Anglo-Québécois : comment peut-on être né à Montréal sans parler le français, et plus encore, comment dire connaître les problèmes de la province ? Par extension, c'est l'existence même du Québec anglophone que Jurgensen conteste. Comme de Gaulle disait que Vanier ne pouvait être qu'un parfait Français, Jurgensen refuse à Black toute légitimité à se dire québécois – puisqu'il n'est pas du côté de la France. Le diplomate canadien l'a bien perçu ; il parait d'ailleurs en avoir tenu rancune au directeur d'Amérique et au-delà : on l'a accusé d'interférer dans les scrutins tenus à l'échelle nationale en

⁶⁷ (14), entretien avec l'auteur, Montréal / Vancouver, 12 février 2021, 78 minutes.

⁶⁸ AMAE, 83Q0/195 : représentation diplomatique et consulaire du Canada en France ; délégation générale du Québec à Paris, Leduc à Couve de Murville, 3 novembre 1967.

⁶⁹ *Ibid.*, Jurgensen à Couve de Murville, 29 novembre 1967.

1968 – élections législatives comme élections présidentielles – afin de neutraliser les éléments les plus gaullistes rangés derrière Pompidou⁷⁰.

Les tensions entre Jurgensen et Black sont d'autant plus remarquables qu'un tel niveau de conflit ne s'observe pas entre le Canada et d'autres États (au moins partiellement) francophones. Si l'on prend le cas de la Belgique, c'est Maurice Pope qui y est nommé ambassadeur en 1950 : ce dernier partage avec Black une origine et une éducation anglo-québécoises, ainsi que l'appartenance à un milieu social très favorisé⁷¹. Or, rien dans la politique extérieure de la Belgique n'entretient particulièrement les tensions avec le gouvernement fédéral ; et la collaboration entre Pope et Bruxelles est des plus harmonieuses. On retrouve là un motif qui rappelle la configuration que l'on a observée au *Board of Trade* de Montréal, lorsque Vibien avait été remplacé par le consul belge à Montréal. L'attitude du Québec anglophone paraît donc nettement plus ouverte vis-à-vis des francophones non Français, ce qui va de pair avec un suivi des affaires européennes plus conforme au désir d'affirmer le Canada comme nation – et donc de l'éloigner, formellement au moins, de la France, du Royaume-Uni ou des États-Unis.

Si les tensions entre la France et les Anglo-Québécois atteignent un apogée au cours de l'année 1967, elles ont en réalité été systématisées tout au long des années 1960 par un puissant lobby français prônant la souveraineté canadienne française au Québec, et dont Jurgensen est l'un des meilleurs représentants⁷². À ses côtés, il faut placer de jeunes gaullistes énergiques, dont les carrières prennent véritablement leur essor au cours des années 1970 : Xavier Deniau (fondateur de l'Association France-Québec en 1968, puis secrétaire d'État aux DOM-TOM en 1972), Bernard Dorin (ambassadeur à partir de 1972), plus précocement encore Philippe Rossillon, rapporteur général du Haut comité de la langue française (1966-1978). Leur maître à penser, en sus de De Gaulle, est l'une des plus fidèles éminences grises du général, Alain Peyrefitte. De la société québécoise, il a une vision qui, sans être fondamentalement simplificatrice, est pour le moins catégorique :

Il y a 20 % d'anglophones, qui refusent de parler français.

Il y a une mince couche d'anciens élèves des universités anglaises ou américaines, comme Trudeau, qui s'expriment parfaitement en français, tout en ayant la mentalité des anglophones. Ce sont les Montréalais britanniques qui ont joué un rôle prédominant dans la construction du Montréal moderne.

⁷⁰ « Meddling Charge Absurd », *The Ottawa Citizen*, 24 octobre 1969, p. 32.

⁷¹ Voir chapitre 2, note 54 ; Musée canadien de la guerre, 20030022-001 : collection Arthur Pope, notices biographiques liminaires.

⁷² COMEAU Paul-André, FOURNIER Jean-Pierre, *op. cit.*

Il y a une autre couche diamétralement opposée, comme Jacques-Yvan Morin et Parizeau, qui ont étudié au collège Stanislas de Montréal et dans les universités françaises. Ils méritent pleinement l'appellation [...] de « Français au Canada », bien qu'ils soient parfaitement bilingues.

Enfin, il y a la masse québécoise, qui reste fidèle au français et rebelle à l'anglais. Elle est souvent instruite, elle baragouine l'anglais et parle le français à sa façon. Ceux-là ne se ressentent même pas comme français.⁷³

L'approche de Peyrefitte, qui reprend en réalité largement le modèle des deux solitudes pour l'appliquer au Québec, doit être vue comme un véritable plan de bataille pour la politique étrangère française dans la province. Chez lui, l'avancement des intérêts français au Canada doit passer par un puissant travail de propagande qui doit permettre aux Canadiens français de se penser comme des Français du Canada. Dans ce cadre, les « 20 % d'anglophones » évoqués par Peyrefitte – chiffre par ailleurs de sept à huit points excessif⁷⁴ – n'auraient pas leur place au Québec autrement que comme Canadiens anglais, immigrants en leur propre province.

3. Par-delà le fait français : cordialité et ambivalences au sommet des États

Le lobby québécois en France a donc bien identifié l'existence d'une puissante communauté anglo-québécoise, qu'il parait explicitement cibler pour mieux valoriser le fait français sur lequel doit se fonder l'axe Paris-Québec. De Gaulle en est un formidable porte-voix, et il a en effet contribué à ce que les Anglo-Québécois alignent leur position sur celles d'Ottawa. Pour autant, ceux qui forgent et propagent la doctrine gaullienne constituent un groupe aussi actif qu'il n'est restreint. À ce titre, porter la focale sur une poignée d'individus ou encore sur quelques épisodes cristallisant les antagonismes est réducteur, et ce d'autant plus qu'ils ont aussi abondamment attiré l'attention. David Meren souligne d'ailleurs à quel point, dans l'étude des relations triangulaires entre Paris, Québec et Ottawa, il importe de ne pas seulement discuter de ce qui divise, mais aussi de ce qui rassemble. On gagne ainsi, pour reprendre l'une de ses expressions, à sortir les relations entre la France et le Québec anglophone de l'ombre projetée du général de Gaulle⁷⁵. L'objectif de cette partie est ainsi d'examiner quelques facteurs de convergence politique et idéologiques, ainsi que de se pencher sur les lieux et institutions où elle s'élabore.

⁷³ PEYREFITTE Alain, *C'était de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002, p. 1581.

⁷⁴ RUDIN Ronald, *op. cit.*

⁷⁵ MEREN David, *op. cit.*, p. 6-8.

Dans les années 1950, le bon-ententisme est la chose du monde la mieux partagée

Dans les années 1950, loin d'un Peyrefitte ou d'un Jurgensen, les observateurs français de la situation canadienne voient les idées bon-ententistes d'un œil assez favorable. Il s'agit là d'un point commun fondamental avec les Anglo-Québécois, qui sont acquis à ces principes plus que tout autre groupe anglophone⁷⁶. Cela dit, dans l'après Seconde Guerre mondiale, le bon-ententisme gagne du terrain dans l'ensemble de l'opinion publique canadienne, qu'elle soit francophone ou anglophone, libérale ou conservatrice, et c'est l'affirmation d'une superpuissance américaine qui l'explique. Pour que le Canada existe souverainement à côté du géant économique, démographique, culturel qui est son voisin, l'union des deux solitudes gagne en intérêt, voire en urgence, pour l'ensemble de la classe politique canadienne, y compris au Québec – des libéraux aux conservateurs traditionalistes⁷⁷. Chez les Anglo-Québécois, cet anti-américanisme placé au service d'un nationalisme pensé à l'échelle canadienne trouve un écho fort chez le poète et constitutionnaliste Francis R. Scott⁷⁸ : il voyait en le Québec un « rempart contre les influences et les ambitions américaines ». En cela, il rejoignait les opinions du très anglophile Vincent Massey, pour qui la dimension biculturelle du Canada était une force, susceptible de « protéger les deux communautés linguistiques de l'influence culturelle américaine⁷⁹ ».

Ce bon-ententisme, suscité par le désir d'éloignement des États-Unis, n'est donc pas sans séduire les Français qui scrutent la situation canadienne. En effet, la IV^e République est marquée par d'assez nettes poussées anti-américaines, qu'elles s'expliquent par le refus d'une société de consommation matérialiste (chez les conservateurs comme chez les chrétiens-démocrates) ou par refus catégorique du libéralisme débridé (à gauche du MRP)⁸⁰ ; au Quai d'Orsay, la volonté de tenir Washington quelque peu à distance n'est donc pas sans déplaire. Paris est même impressionnée par la manière dont Ottawa s'est affirmée comme une voix singulière dans le monde d'après-guerre, ce qui pousse l'ambassadeur Francisque Gay à voir en la Confédération un « allié précieux » (1948)⁸¹. Trois années plus tard, un événement pousse les Français du Canada à prendre la mesure des convergences

⁷⁶ LAMONDE Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, 2000, vol. 1, p. 135-165.

⁷⁷ HAGLUND David, « French Connection? Québec and Anti-Americanism in the Transatlantic Community », *Journal of Transatlantic Studies*, vol. 6, n° 1, p. 79-99.

⁷⁸ Voir chapitre 3, note 120 ; RICHARDSON Keith, « Scott, Francis Reginald (Frank) », *L'encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 6 octobre 2021, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/scott-francis-reginald-frank>. F. R. Scott est également le fils de F. G. Scott, dont on a vu la francophilie au moment de son implication dans le comité France libre de Québec : voir chapitre 4, p. 187.

⁷⁹ Pour ce passage, voir MEREN David, *op. cit.*, p. 79.

⁸⁰ MEREN David, *op. cit.*, p. 51-53 ; HAGLUND David, *art. cit.*, p. 86, GOLSAN Richard ; « From French Anti-Americanism and Americanization to the American Enemy », dans STEPHAN Alexander (dir.), *The Americanization of Europe: Culture, Diplomacy, and Anti-Americanism after 1945*, New York, Berghahn Books, 2006, p. 44-68.

⁸¹ MEREN David, *op. cit.*, p. 14.

possibles entre la France, le Canada anglophone et le Canada francophone : il s'agit de la représentation de la pièce de théâtre *Tit-Coq*, de Gratien Gélinas, dans les théâtres de Toronto. Mettant en scène les déboires d'un soldat canadien-français pendant et après la Seconde Guerre mondiale, elle connaît un triomphe au Canada anglais, si bien que le consul de France à Toronto note alors :

Quel que soit le jugement qu'un critique impartial puisse porter sur la valeur de la pièce, il n'est pas douteux qu'elle a constitué cette année un événement politique non négligeable. Elle a certainement mis en relief un courant d'unité nationale canadienne – entendue dans le sens du rapprochement des deux groupes ethniques – qui n'avait encore jamais trouvé un climat psychologique aussi favorable pour se révéler. C'est ce qu'un journal de l'Ontario exprimait récemment en ces termes : « Il se pourrait que les Anglo-Canadiens aient, au fond, beaucoup plus en commun avec les Canadiens français qu'avec les Américains ». Cette opinion, assez nouvelle dans le fief Tory et loyaliste, mérite d'être signalée. Elle indique le souci croissant des élites de dégager, avant qu'il ne soit trop tard, un caractère canadien original qui puisse victorieusement être opposé au lent mais puissant courant d'unification continentaliste.⁸²

Nous ne sommes certes pas à Montréal ni à Québec ici, mais un tel propos mérite d'être souligné. D'une part, observer une telle réception à Toronto, c'est appréhender par la bande des tendances qui sont valables ailleurs au Canada anglais – et donc au Québec anglophone. Cette extrapolation est d'autant plus valable que les communautés qui le constituent sont nettement plus attachées à la britannicité qu'à l'américanité⁸³. D'autre part, au début des années 1950, les diplomates français ont compris que l'anti-américanisme était l'opérateur susceptible d'harmoniser les positions françaises tout autant que les multiples tendances de l'opinion publique canadienne.

Un autre facteur de convergence entre le milieu diplomatique français et les élites politiques anglo-québécoises est à trouver, dans les années 1950 au moins, dans la désapprobation très franche de l'identitarisme « pure laine⁸⁴ » de certains Canadiens français – qu'il soit incarné par les séparatistes, l'Église ou le gouvernement de l'Union nationale. Les attachés du consulat de France à Montréal, en particulier pour les années courant de 1948 à 1952, dénoncent sans relâche la « mauvaise foi » qui régnerait hors de la « presse libérale » (*Le Canada*, auquel il faut ajouter la presse anglophone), en particulier lorsqu'il s'agit de couvrir la politique menée au fédéral par Louis St-Laurent ; cette mauvaise foi étant surtout perçue comme le marqueur d'une sclérose de la société québécoise⁸⁵.

⁸² AMAE, 83QO/29 : Politique intérieure : dossiers généraux ; chroniques mensuelles du consulat de France à Toronto (Jules Beauroy), 1^{er} mai 1951.

⁸³ POULTER Gillian, *Becoming Native in a Foreign Land: Sport, Visual Culture and Identity in Montreal, 1840-1885*, Vancouver, UBC Press, 2009, 374 p.

⁸⁴ Le terme est attesté depuis 1912. Voir JUTEAU Danielle, « “Pures Laines” Québécois: The Concealed Identity of Dominant Majorities », dans KAUFMANN Eric (dir.), *Rethinking Ethnicity: Majority Groups and Dominant Minorities*, Londres, New York, Routledge, 2004, p. 78.

⁸⁵ AMAE, 83QO/5 : chroniques mensuelles du consulat général de France à Montréal (1948-1952), f^{os} 8, 56, 224, 452, 514.

C'est exactement la même ligne qui prévaut à Québec. Le consul général François de Vial, pourtant bon catholique⁸⁶, s'y insurge des positions défendues par un Lionel Groulx – désormais septuagénaire – au cours d'un discours prononcé devant le Comité de la survivance française, en septembre 1953 :

Mais quelle amertume et quelle violence dans le ton ! Quelle dénonciation fanatique de l'invasion savante et puissante d'Ottawa ! Et surtout quelle absence de tout esprit constructif, de tout esprit de collaboration avec les autres éléments canadiens !!!

Le chanoine Groulx est un homme inquiet et tient à garder les « yeux bien ouverts ». Pourquoi ne s'intéresse-t-il pas davantage à l'américanisation rapide des mœurs – invasion autrement plus préoccupante que celle d'Ottawa – et pourquoi ne cherche-t-il jamais à défendre la culture française en regardant du côté où normalement et naturellement on pût la chercher et la trouver – du côté de la France ? Fort heureusement quelques autres Canadiens y songent pour lui. Enfin il est permis de se poser une autre question. Si les résultats sont si médiocres, à qui la faute ? Qui a la responsabilité du système scolaire et universitaire dans la province de Québec depuis des années ? Libéraux ou conservateurs n'ont-ils pas tous été abreuvés aux plus pures sources du nationalisme ?⁸⁷

Sur le terrain, les diplomates français paraissent donc faire leur (avec quelques années d'avance) le slogan qui rythme la campagne électorale de Jean Lesage en 1960 : « C'est le temps que ça change ». Dégager les élites traditionalistes canadiennes-françaises des dogmes pour permettre l'affirmation d'un Canada fort et uni car binational, voilà ce qui convainc les Français sur le terrain. Vincent Auriol, lors de sa visite officielle au Canada en 1951, avait tenté de commencer à façonner l'opinion canadienne-française en ce sens, en affichant avec insistance son bon-ententisme. En effet, le président de la République ne s'était pas contenté de visiter Montréal, mais s'était également rendu à Toronto ; au Québec, il a visité le campus de l'Université McGill avec O. S. Tyndale et Cyril James⁸⁸. Le 8 avril 1951, à la toute fin de son séjour à Montréal, il est reçu par les élites commerciales de la ville (francophones comme anglophones) au Ritz-Carlton, lieu symbolisant la connivence entre les élites continentales et les élites anglo-québécoises. L'estrade est plantée devant un immense *Union Jack*⁸⁹, et depuis cette dernière, Auriol s'« adresse aux Canadiens de langue anglaise pour leur dire, [...] nous avons combattu dans bien des guerres, mais nous sommes réunis dans la foi profonde d'un idéal commun, que, plus peut-être que nul autre, personnifie aujourd'hui le Canada⁹⁰ ».

⁸⁶ François de Vial est issu d'une famille de militaires issus de la vieille noblesse française ; attaché à l'ambassade de France près le Saint-Siège de 1940 à 1944, il y coordonna au loin le Mouvement de résistance interallié.

⁸⁷ AMAE, 83QO/175 : Associations franco-canadiennes, François de Vial à la direction d'Amérique, 24 septembre 1953.

⁸⁸ AMAE, 83QO/45 : Relations bilatérales franco-canadiennes, dossier général, Hubert Guérin aux services du protocole, 11 septembre 1950, f° 14.

⁸⁹ *Ibid.*, livret commémoratif de la visite officielle de Vincent Auriol au Canada, avril 1951, f° 155.

⁹⁰ *Ibid.*, f° 181.

Il n'est donc pas étonnant de voir que le comité France-Amérique de Montréal maintient tout au long des années 1950 et 1960 un important degré d'activité, dont on a déjà souligné à quel point elle constitue un bon indicateur des connivences entre Français et Anglo-Québécois. Autrement dit, la légitimité du CFA ne s'étirole pas : il garde son rôle d'officine du bon-ententisme dans un contexte où les vents contraires soufflent parfois fort.

Deux facteurs peuvent l'expliquer. En premier lieu, la doctrine du CFA évolue : de la simple promotion de la concorde entre les peuples⁹¹, on passe à une volonté d'intervention plus directe dans les affaires étrangères canadiennes comme québécoises. En somme, le CFA se transmue plus nettement en un organisme de diplomatie parallèle, sur lequel Ottawa s'appuie pour lui déléguer des missions régaliennes. Cette évolution est actée en septembre 1952, lorsque Louis St-Laurent reçoit dans la capitale une délégation du CFA venue de Montréal, et devant laquelle il déclare :

C'est à l'intérieur de la communauté atlantique que des associations comme la vôtre ont à remplir leur mission. France-Amérique embrasse une partie de la communauté nord-atlantique. C'est à vous d'insuffler la vie à ce traité, de créer un esprit de communauté là où il n'existe pas déjà, et de le développer où il existe. Je sais que vous voulez être et que vous serez à la hauteur de cette noble mission.⁹²

L'affirmation plus explicite du rôle politique du CFA, et sa reconnaissance par le pouvoir fédéral, dote le comité d'une marge de manœuvre budgétaire plus importante, ce qui constitue le deuxième pilier de son influence d'après-guerre. Outre la perception de subventions fédérales, dont le montant n'est pas précisément connu mais dont le versement est attesté, le comité dispose de ressources abondantes émanant de ses membres. À partir de 1945, une cotisation minimale de 15 dollars est fixée pour obtenir le statut de membre régulier du CFA, ce qui permet au comité de dégager, entre 1952 et 1967, un revenu moyen d'environ 4 850 dollars par an⁹³. Le secrétaire général français du comité France-Amérique de Paris, Gabriel-Louis Jaray, est le principal artisan de cette augmentation du budget du comité. Maître des requêtes au Conseil d'État, en retraite à Monaco depuis la fin des années 1940, il a pu trouver dans la principauté de riches donataires qui ont consolidé l'influence du CFA et dont il a fait bénéficier le comité de Montréal⁹⁴. Au total, ses recettes excèdent largement ses dépenses qui, en tout et pour tout, ne dépassent que rarement les

⁹¹ Affirmée chez Dandurand dans AUdeM, P76 : fonds comité France-Amérique, E/2, Dandurand à Williams Taylor, 20 mars 1914.

⁹² *Ibid.*, série J, Louis St-Laurent aux « délégués de France-Amérique », 26 septembre 1952.

⁹³ *Ibid.*, calcul établi par F/33, liste de membres, 1952-1967.

⁹⁴ *Ibid.*, D/23, correspondance Jaray-Tarut-Taggart-Smyth, 1949-1952.

3 000 dollars annuels sur la même période que mentionnée ci-dessus⁹⁵ – y compris lorsque des hôtes prestigieux sont reçus : les plus coûteuses soirées donnent lieu à la production de factures qui avoisinent les 850 dollars⁹⁶. De cet excédent, que faire, et surtout, comment le justifier auprès des cotisants ? Thomas Taggart-Smyth, toujours à la manœuvre dans les années 1950, a en réalité élaboré une stratégie financière pour faire du CFA un véritable instrument d'investissement, consolidant ainsi son attractivité⁹⁷. A partir de 1945, le comité de Montréal dispose de trois comptes en devises différentes (livre, dollar américain et dollar canadien). Avec le soutien de la Banque de Montréal, les cotisations du CFA sont systématiquement placées dans des livrets au taux le plus avantageux possible, en fonction des fluctuations du change-or récemment mis en place. Dès la mise sur pied de ce montage, les transferts de fonds transatlantiques entre les différents comités France-Amérique s'intensifient, et l'adhésion au CFA peut être justifiée par un intérêt économique, les recettes étant ensuite redistribuées en nature.

De telles évolutions ne sont pas sans conséquences sur les effectifs du comité de Montréal, qui croissent nettement, sans que s'effrite pour autant la proportion qu'y représentent les Anglo-Québécois. En 1950, alors que Montréal reste par bien des aspects à l'heure anglaise, 47 % des membres du comité directeur du CFA sont des anglophones de la province, taux qui reste finalement comparable à ceux que l'on observait pour l'entre-deux-guerres⁹⁸. On y retrouve d'ailleurs des noms connus, qu'il s'agisse de Charles W. Colby, des frères Birks, des Drummond ou encore de J. A. Mathewson⁹⁹. Les membres anglo-québécois paraissent en outre avoir accueilli sans faire de difficulté la mise en place d'une cotisation plancher, sur les incitations de Gabriel Jaray comme de Thomas Vien : ceux-ci paient systématiquement 25 dollars leur renouvellement de cotisation, quand les membres francophones se contentent plus volontiers de s'acquitter du montant minimal¹⁰⁰. Le capital du CFA reste donc solidement arrimé au milieu anglophone.

En outre, le renouvellement générationnel des élites anglo-québécoises, qui est un trait saillant des années 1950, n'affecte pas ces tendances. Certes, tous les héritiers des magnats de la première moitié du siècle ne prennent pas le relais de leurs pères (c'est le cas des Allan ou des Drummond, par exemple). Mais d'influents nouveaux venus les remplacent, et contribuent à faire du CFA un important réseau d'affaires. Ainsi, en 1962, en plein cœur de la Révolution tranquille, on retrouve

⁹⁵ *Ibid.*, calcul établi par D/19 : relevés de comptes, 1945-1967.

⁹⁶ *Ibid.*, D/23 : notes de frais, factures (hôtel Windsor et Ritz-Carlton), correspondance Vien-Dupré, 1945-1967.

⁹⁷ *Ibid.*, D/23 : relevé de comptes, 1945-1947 ; F/28-29 : récépissés de transferts de fonds, 1945-1967.

⁹⁸ *Ibid.*, A/3 : liste de membres, 1950.

⁹⁹ *Id.*

¹⁰⁰ *Ibid.*, listes de cotisations, 1950-1956.

au sein du comité exécutif du CFA de Montréal de grands cadres anglophones qui gardent encore largement la main sur ses activités. Citons pêle-mêle Ralph Davis, président de la compagnie d'assurances La Paix ; Laurence Tombs, magnat du tourisme ; Alvin Walker, président de la Holt-Renfrew ; Ralph Tottenham-Smith, vice-président de BP Canada ; le promoteur immobilier H. G. Welsford ; le banquier James Muir ; les Surveyer ; les frères Bronfman¹⁰¹. Hors du milieu des affaires, la plus belle prise de Thomas Vien est sans conteste le neurochirurgien Wilder Penfield, qui est alors à l'apex de sa carrière (il prend sa retraite en 1960).

Si Gabriel Jaray est un stratège habile lorsqu'il s'agit d'identifier de nouveaux cotisants, il faut mettre au crédit de Thomas Vien la sécurisation de sources de financement anglophones dans le contexte du début des années 1960, pourtant agité¹⁰². C'est en effet à la charnière entre les deux décennies que l'on identifie les premières adhésions d'entreprises au comité France-Amérique, qui vient alors doubler les structures des chambres de commerce. Sans que l'on connaisse exactement les détails des cotisations versées ou la mécanique de la prospection déployée par Thomas Vien, force est de constater qu'elle fut efficace. Quelques jours avant la venue d'André Malraux à Montréal, réalisée dans le cadre d'une grande tournée nord-américaine (1963), le CFA peut se targuer de compter, parmi ses membres institutionnels, les banques d'affaires (BRC, BMO, BECDM), les grands magasins (Ogilvie, Eaton, Holt-Renfrew, HBC), les entreprises du bâtiment (SNC), les géants de l'exploitation de matières premières (Price, Dominion Steel, BP)¹⁰³.

Galvanisé par un financement solide tout autant que par la confiance accordée par Ottawa, le comité France-Amérique de Montréal voit son activité s'intensifier ; les événements qu'il organise paraissent moins confidentiels, plus grandioses et surtout nettement plus fréquents que ceux que l'on observait dans l'entre-deux-guerres¹⁰⁴. Bénéficiant du soutien de François Dupré, gestionnaire parisien du Ritz-Carlton depuis 1947 et que l'on a déjà croisé aux côtés de Marie Hamilton, le CFA choisit le palace montréalais pour y faire défiler des hôtes de marque, tous concitoyens du maître d'hôtel, si bien que les activités du CFA se confondent presque avec celles d'une Alliance française déclinante. C'est Hubert Guérin, ambassadeur de France à Ottawa, qui ouvre le bal en 1952 ; 1954 est une année faste avec la venue de l'intellectuel chrétien-social Robert Garric puis de Pierre Mendès-France. Francis Lacoste, qui prend la suite de Guérin, est reçu en 1957, quelques mois avant que ne le soit la peintre et résistante Marie-Madeleine de Razky. Suivent Houphouët-Boigny

¹⁰¹ *Ibid.*, A/10, préparatifs à la venue du ministre de la Culture André Malraux ; F/33 : liste de membres pour l'année 1954 ; F/35 : liste de membres pour l'année 1962.

¹⁰² *Ibid.*, A/3, correspondance Vien-Taggart-Smyth, 1949.

¹⁰³ *Ibid.*, A/10, préparatifs à la venue du ministre de la Culture André Malraux.

¹⁰⁴ Pour le passage suivant, voir *Ibid.*, série J, chroniques des événements organisés par le CFA, 1952-1963.

(1959), George Vanier (1960), André Armengaud (1961), et enfin Malraux (1963). Ce dernier a face à lui un auditoire assez peu différent, dans les apparences au moins, du gotha qui l'a accueilli aux côtés du couple Kennedy à Washington quelques jours plus tôt : quoique mixte, le parterre devant auquel s'adresse l'acolyte du général de Gaulle est assez largement anglophone. Il est intéressant de constater que cela ne paraît pas avoir suscité chez lui de désapprobation ni d'amertume – du moins n'en trouve-t-on aucune trace dans les archives diplomatiques, dans les papiers de Malraux, et encore moins dans ceux du CFA, où la fierté domine¹⁰⁵.

Somme toute, non seulement le comité France-Amérique est doté, au début des années 1960, des lettres de créance lui permettant de mener une activité de diplomatie parallèle, mais il connaît aussi un succès certain dans son déploiement. L'effervescence de ses activités incite donc à relativiser les antagonismes qui séparent les Français et les Anglo-Québécois, mais on peut même aller plus loin : elle pousse aussi à nuancer les fractures entre ces groupes et un gouvernement provincial en voie d'institutionnalisation rapide¹⁰⁶. En effet, à partir de 1947, le secrétariat général du gouvernement du Québec verse 500 dollars de subvention annuelle au CFA ; toutes les années en 3, pour marquer les décennies d'existence du CFA, la subvention est même doublée pour atteindre 1 000 dollars. En outre, dès sa création en 1961, le ministère des Affaires culturelles de la province prend en charge 50 % des subventions allouées au CFA, ce qui est remarquable pour un organisme possédant dans son ADN la promotion expresse de la francophonie au nom de l'affirmation du particularisme québécois.

Les organisations internationales de l'après-guerre restent les cénacles de l'entente cordiale entre Français et Anglo-Québécois

Si le CFA gagne progressivement le statut d'organisation favorisant les liens transatlantiques sur la base de l'intérêt, il n'en reste pas moins le fruit d'initiatives privées. Or, la période suivant la fin de la guerre est celle d'un fantastique développement d'organisations internationales promouvant explicitement la coopération internationale ou plus strictement atlantique, dans un contexte de guerre froide. Dans les élites de la haute fonction publique internationale, corps professionnel qui naît réellement à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, se côtoient aussi bon nombre de Français d'Anglo-Québécois – comme ceux-ci pouvaient, en un autre temps, se croiser dans les couloirs du palais Wilson de Genève. Comme dans les années 1920 encore, les Anglo-Québécois constituent

¹⁰⁵ *Ibid.*, A/10, correspondance Vien-Vanier, 1963.

¹⁰⁶ Pour le passage suivant, voir *Ibid.*, D/24, demandes de subventions et récépissés (correspondance Vien).

le vivier privilégié du recrutement de ces nouveaux experts en affaires internationales, souvent bilingues, et dont le profil se trouve quelque part entre le chargé d'affaires et le politiste, voire le journaliste.

On retrouve ainsi, et particulièrement dans les années 1950, plusieurs parcours d'Anglo-Québécois comparables à celui qu'Edgar D'Arcy-McGreer avait emprunté¹⁰⁷. Le gouvernement fédéral paraît toujours rester friand de leur profil : souvent passés par des universités d'élite, plus souvent bilingues, bien vus par les milieux anglophones, leur sélection contente également les franges libérales et francophones du gouvernement provincial québécois. C'est cette position avantageuse, qui les rend susceptibles de mettre de l'huile dans des rouages politiques ou diplomatiques parfois grippés, dont Ottawa tire profit. Le premier diplomate à en avoir explicitement bénéficié dans le monde d'après-guerre est Arnold Heeney (1902-1970)¹⁰⁸ : Montréalais né d'un pasteur anglican, parti faire ses études au Manitoba puis à Oxford en qualité de boursier Rhodes, il revint d'abord dans sa ville pour exercer le métier d'avocat avec grand succès. Il se fait notamment remarquer d'un prestigieux client, F. R. Scott, qui avait recouru à ses services lors d'un litige contre la municipalité de Westmount ; chemin faisant il avait été nommé secrétaire privé de Mackenzie King en 1938. Sa présence aux conférences de Paris sur les réparations en 1945 et 1946 lui vaut de participer également à toutes les réunions interministérielles préalables à la constitution de l'OTAN ; logiquement, il est nommé représentant du Canada au conseil de l'Atlantique en 1952. Alors que la France conserve vis-à-vis de cette organisation un regard pour le moins méfiant, y compris dès les années 1950, Hubert Guérin y accueille très positivement l'arrivée d'Heeney :

Pendant les trois années où il a exercé les fonctions de sous-secrétaire d'État nous n'avons eu qu'à nous louer de la très grande compréhension dont il a fait preuve à l'égard de notre pays, dont il a toujours considéré les initiatives et les demandes, dans quelque domaine que ce fût, avec un préjugé favorable.¹⁰⁹

D'ailleurs, pour ne rien gâcher,

Heeney sait le français, qu'il parle avec un accent encore assez marqué, et il a de notre littérature non seulement une certaine connaissance mais un goût très développé. Il est marié et père de deux enfants de 19 et 15 ans. Sa femme sait un peu le français. L'un et l'autre ont toujours entretenu avec ma femme et moi-même, de même qu'avec mes collaborateurs de l'ambassade, les rapports personnels les plus amicaux.¹¹⁰

¹⁰⁷ Voir chapitre 1, p. 80-81 ; chapitre 2, p. 148.

¹⁰⁸ GRANATSTEIN Jack, « Arnold Heeney », *The Canadian Encyclopedia* [en ligne]. Consulté le 19 décembre 2021, disponible sur www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/arnold-heeney.

¹⁰⁹ AMAE, 83QO/91 : corps diplomatique et consulaire canadien en France : dossier de l'ambassadeur du Canada en France Pierre Dupuy, Guérin à Schuman, 26 mars 1952, F° 119.

¹¹⁰ *Id.*

Le même Guérin voit arriver, en 1955, un véritable double de Heeney à la tête de la délégation canadienne à la Commission internationale de surveillance du Vietnam : David Moffat Johnson, lui aussi avocat montréalais, passé par McGill et Oxford avant d'être repéré par Ottawa. Peu après la signature du traité de Rome, Alfred J. Pick, dont le parcours est aussi le calque des deux carrières ébauchées plus haut, est nommé à la tête de la division d'Europe du ministère fédéral des Affaires extérieures. Né à Montréal en 1915, il a également à son actif des études à l'Université McGill et de longues années d'expérience dans le métier d'avocat, puisqu'il a été reçu au barreau du Québec en 1940¹¹¹. Ces quelques trajectoires diffèrent finalement très peu de celles des diplomates canadiens de l'entre-deux-guerres, souvent passés par le métier du droit, avant d'être repérés pour être affectés à la carrière diplomatique. La naissance de nouvelles institutions internationales au rôle plus spécialisé change cependant quelque peu la donne.

Le cas du personnel affecté à l'UNESCO le montre avec acuité : davantage que des experts, Ottawa préfère y envoyer des intellectuels ; mais continue de puiser très largement dans le vivier anglo-québécois. À ce titre, le Montparnasse reste le quartier parisien où ceux-ci établissent prioritairement leurs quartiers, mais davantage en raison de la proximité de l'avenue de Ségur de celle des écoles d'art. Il en va ainsi de Felix Walter, déjà familier de la capitale depuis qu'il y a soutenu sa thèse de littérature comparée¹¹². Revenu au Canada, il y a connu une brillante carrière universitaire à l'Université de Toronto, dont il est devenu une figure marquante du département de français ; il y joue un rôle très comparable à celui de Lucie Touren-Furness à McGill en développant efficacement l'offre de cours et en parvenant à faire école. Des querelles internes paraissent l'avoir incité à s'engager dans l'armée canadienne en 1941, où ses compétences en langues lui permettent de rejoindre très rapidement les services secrets du Dominion. En 1946, il présente sa démission à l'Université de Toronto, avant d'être nommé comme conseiller culturel à l'UNESCO en 1951 ; mort jeune, en 1960, il passe les dix dernières années de sa vie à Paris.

Pendant ses années parisiennes, Walter fréquente assidûment l'un de ses pairs venu lui aussi du Montréal anglophone, Herbert Steinhouse. Il est une figure centrale, quoique discrète, des réseaux franco-canadiens des années 1950. Né à Montréal en 1922, il sort lui aussi de l'Université McGill en 1942 pour s'engager dans l'armée de l'Air¹¹³. Après l'armistice, il décroche une maîtrise en relations internationales de la toute jeune *New School* de New York, où est encore en partie

¹¹¹ AMAE, 83QO/92 : corps diplomatique et consulaire canadien à l'étranger, note interne du 10 juin 1958, f° 87.

¹¹² Voir chapitre 3, note 76 ; ROGERS W. S., *Trinity College* [en ligne]. Consulté le 2 octobre 2021, disponible sur <http://french.chass.utoronto.ca/dept-of-french/history/chap3c.html>.

¹¹³ BAC-LAC, R8082-0-0-E : fonds Herbert Steinhouse, 1/1 : notice biographique.

délocalisée la sixième section de l'École des hautes études. Bilingue, fréquentant les structuralistes, il se passionne pour l'histoire politique française et rédige un long mémoire de deuxième cycle sur le parti communiste français et la III^e République¹¹⁴. Il devient alors grand reporter pour la *Canadian Broadcasting Corporation* en 1949, et entame une série de reportages sur les colonies françaises – d'abord l'Indochine, ensuite l'Algérie¹¹⁵. Son épouse Tobie se trouve alors en France, où elle entame une brillante carrière d'artiste-peintre à peine sortie de l'École des Beaux-Arts ; cela incite Steinhouse à demander un poste à Paris, qu'il obtient en 1952 : il devient alors producteur en chef de l'*Unesco World Review*, émission phare de la radio de l'organisme. Il conserve ses fonctions jusqu'en 1956, date à laquelle il est officiellement rappelé à Montréal. En réalité, il est plus correct de dire qu'il a été chassé de France : en effet, alors que l'anticommunisme continue de faire rage aux États-Unis dans les derniers accès de la fièvre maccarthyste, Washington exige que soit menée une purge des organisations internationales à laquelle l'UNESCO n'a pas échappé. Steinhouse, dont la spécialisation à la *New School* attire déjà la suspicion, ne s'est jamais empêché de laisser filtrer un ton anti-impérialiste prononcé dans ses reportages passés¹¹⁶.

Son domicile parisien du 14 villa Saint-Jacques, près de la place Denfert-Rochereau, relève à la fois de l'atelier d'artistes et de la salle de rédaction pendant quatre années, au cours desquelles il envoie aussi occasionnellement quelques articles de politique française à la CBC¹¹⁷. Steinhouse a laissé quelques impressions fantasmées de son séjour parisien dans un roman à clef, *Ten Years After*, où il évoque tant les mondanités de la Ville-Lumière que les manipulations qui ont poussé à son éviction¹¹⁸. Meilleur journaliste que romancier, Steinhouse n'a pas rencontré le succès qu'il escomptait avec cette vaste fresque, longue, obscure et assez fastidieuse, qu'il n'en a pas moins fait relire par plusieurs amis français, dont le caricaturiste Tim (Louis Mitelberg)¹¹⁹. Il n'en va cependant pas de même pour les émissions qu'il participe à préparer pour l'*Unesco World Review*, qui lui valent d'être relativement bien perçu du côté français : il accorde une partie importante de sa programmation à des émissions consacrées à d'importantes personnalités françaises, éclectiquement sélectionnées mais comptant toujours au nombre de références classiques ou attendues – de Rabelais à Albert Schweitzer, en passant par Berlioz, Zola, Poincaré et Romain Rolland¹²⁰.

¹¹⁴ *Ibid.*, 1/24, « *The French Communist Party Under the Third Republic* ».

¹¹⁵ *Ibid.*, 1/1 : notice biographique.

¹¹⁶ *Ibid.*, 5/22, Unesco Series.

¹¹⁷ *Ibid.*, 3/32 et 3/35, articles de presse ; 5/21, Unesco Series.

¹¹⁸ STEINHOUSE Herbert, *Ten Years After*, Londres, Bodley Head, 1958, 371 p.

¹¹⁹ *Ibid.*, 6/1, Mitelberg à Steinhouse, 13 août 1958.

¹²⁰ *Ibid.*, 5/18, scripts de preparation de l'*Unesco World Review*, 1952-1954.

Évincé de l'UNESCO, Steinhouse ne l'a jamais été de la CBC, qui en fait son correspondant privilégié pour les affaires européennes à partir de 1956. Dans ce cadre, Steinhouse est amené à revenir en France en 1962, pour couvrir les dernières évolutions de la guerre d'Algérie¹²¹ ; il s'installe alors dans le Val-de-Grâce et se fait progressivement connaître des élites politiques françaises¹²². Couve de Murville le reçoit à l'occasion de certaines conférences de presse, mais c'est surtout avec un pilier du Commissariat général au Plan, Bernard Cazes, qu'il entretient les relations les plus soutenues¹²³. Devenant son interlocuteur privilégié pour les reportages portant sur les affaires économiques françaises, Cazes lui ouvre son carnet d'adresses, et Steinhouse devient pour le *gotha* français le « reporter canadien » – s'entretenant avec Arnaud de Vogüé, président-directeur général de Saint-Gobain, comme avec la troupe du théâtre de l'Odéon¹²⁴. À la suite de ce deuxième long séjour français, et grâce à la célébrité comme à la fortune croissante de Tobie, les Steinhouse paraissent avoir fait l'acquisition d'une propriété dans le Luberon, dans le village de Mérindol¹²⁵.

La Révolution tranquille est-elle si révolutionnaire ?

Le cas de Herbert Steinhouse, plus encore peut-être que celui d'Arnold Heeney, montre que la Révolution tranquille est bien loin d'avoir totalement coupé les ponts entre le Québec anglophone et la France. Par-delà les mésententes entre Paris, Ottawa et Québec, des liens comparables à ceux que l'on observait dans l'entre-deux-guerres se sont maintenus, et ils sont sous-tendus par les mêmes schémas que dans les années 1920 ou 1930. De ce point de vue-là, l'entrée dans les années 1960 est assez peu révolutionnaire.

Ce constat, qui amène à nuancer la profondeur du fossé entre Français et Anglo-Québécois que de Gaulle aurait creusé, est d'autant plus vrai que la farouche intransigeance envers le Canada anglais que l'on observe dans certains milieux francophones – au Québec comme en France – ne fait pas l'unanimité. On sait que la ligne gaullienne est loin d'emporter l'adhésion de tous ses ministres français : c'est d'ailleurs Couve de Murville lui-même qui est le chef de file des grands commis les plus réservés¹²⁶. La rancœur tenace qu'il tient au général au lendemain du discours du balcon ne vient cependant pas de nulle part : cela fait près de dix années que le ministre des Affaires étrangères suit alors la situation canadienne, dix années au cours desquelles il a pris connaissance de bon

¹²¹ *Ibid.*, 15/15-16, « France looks ahead », 1962.

¹²² *Ibid.*, 15/13, Steinhouse à Radio Canada Paris, avril 1962.

¹²³ *Ibid.*, Herbert Steinhouse à Bernard Cazes, 5 juin 1962.

¹²⁴ *Ibid.*, 15/14, « European Tapes, 1962 », p. 13.

¹²⁵ *Ibid.*, 15/13, Herbert Steinhouse à Margaret Hawes, 22 avril 1962.

¹²⁶ BARATON Édouard, *De Gaulle ou l'hypothèque française sur le Canada*, Paris, L'Harmattan, coll. « Historiques », 2013, p. 127.

nombre de rapports qui lui viennent du Québec. Et à l'apogée de la Révolution tranquille, le ton bon-ententiste ne s'y est aucunement érodé, car les diplomates français sont toujours loin d'être acquis aux idées du « lobby québécois ». Tenons-en pour preuve la prudence avec laquelle Denizeau, consul de France à Québec, accueille l'essor de la paradiplomatie québécoise :

Deux écueils doivent cependant être évités. D'un côté, il convient de ménager les Canadiens britanniques que l'on croit à tort mal disposés à notre égard et dont l'élite est souvent attirée par la culture française (d'où l'importance de notre consulat général à Toronto). De l'autre, nous devons faire en sorte de ne jamais mettre les Canadiens français dans l'embarras vis-à-vis de leurs compatriotes anglo-saxons, car, si la Province de Québec est fortement individualiste, elle n'est pas séparatiste. Ceci dit, l'occasion nous est offerte d'apporter à cette Province, avec laquelle tant d'affinités nous rapprochent, ce dont elle a le plus grand besoin. Il s'agit moins en l'occurrence de lui ouvrir des crédits que de mettre à sa disposition notre expérience technique et nos ressources culturelles. Sur ces deux derniers points notre tâche doit consister à développer davantage encore et par des moyens plus variés des relations traditionnellement étroites.¹²⁷

On retrouve chez Denizeau un trait que l'on a souvent mis en évidence pour Couve de Murville : une tendance à se garder de tout idéalisme en politique étrangère pour y préférer un réalisme pragmatique. C'est la défense des intérêts français qui paraît le guider, et ceux-ci lui semblent aussi pouvoir être avancés au Canada en s'appuyant sur la francophilie canadienne anglaise. Dans de telles circonstances, ce n'est donc pas le dogmatisme qui doit prévaloir, constat sur lequel s'accordait Hubert Guérin¹²⁸ et sur lequel s'accorde encore Bousquet, quoique plus timidement¹²⁹.

Certes, il ne faut pas exagérer ces réserves pour les ériger en une fronde des grands. Mais il faut y ajouter une nette désapprobation de l'interventionnisme croissant de la France dans les affaires canadiennes dans l'opinion publique française : en cela, elle est en fait très proche de l'opinion publique anglo-québécoise sur ces sujets, à la fin des années 1960¹³⁰. Lorsqu'a lieu le cri du balcon, l'accueil de la presse française est glacial. Ainsi, au centre, Hubert Beuve-Méry critique la « jubilation d'un vieillard » dans son éditorial du *Monde*. Le satirique *Canard enchaîné* engage un savoureux dialogue avec les Québécois, en leur glissant « Il vous plaît ? Gardez-le ! ». La levée de boucliers a lieu jusque dans les rangs de l'extrême-droite, *Rivarol* titrant qu'« il faut lui clouer le Québec ».

De Gaulle a beau critiquer à cors et à cris ses compatriotes « plumitifs » qui nuisent à la grandeur de la France, force est de constater que la répétition des incidents diplomatiques entre la France et

¹²⁷ AMAE, 83QO/136 : séparatisme québécois, Denizeau à Bousquet, 29/AM, 7 mai 1963.

¹²⁸ AMAE, 83QO/170 : relations culturelles franco-canadiennes, Guérin à Schuman, 16 juillet 1952.

¹²⁹ AMAE, 83QO/174 : influence française, échanges franco-canadiens, fonctionnement du service de presse de l'ambassade, Bousquet aux services consulaires français au Canada, 5 décembre 1962.

¹³⁰ Pour ce passage, voir BASTIEN Frédéric, *Relations particulières : la France face au Québec après De Gaulle*, Montréal, éditions du Boréal, 1999, p. 17.

le Canada anglophone ne fait pas partie du programme de la Révolution tranquille. Les francophones proches du parti libéral du Québec désapprouvent ainsi assez fermement le discours du balcon, à l'image de leur chef de file, Jean Lesage. S'il est surpris de la virulence des positions gaullistes, il ne l'est pas particulièrement positivement¹³¹ ; d'ailleurs, il avait tenté de poser, dès 1961, tous les garde-fous nécessaires pour que la France ne froisse pas les Canadiens anglais, et pour qu'ils s'engagent sur la ligne Denizeau plutôt que sur la ligne Jurgensen.

Réception à l'Hôtel-de-Ville de Paris

Le 6 octobre 1961, à 11 heures 45

Hon. Jean Lesage, Premier Ministre du Québec

Il existe en Amérique du Nord ce que l'on appelle fort justement le « fait français ». C'est dans le Québec surtout qu'il est présent et il donne à cette province un visage particulier. Jamais nous ne serons assez reconnaissants à la Providence d'avoir fait de nous un rameau du merveilleux tronc français. Mais je vous surprendrai peut-être en vous disant que nos frères Canadiens anglais partagent ce sentiment. Ils se rendent compte d'une chose très importante :

À l'air que l'on respire en Amérique, la culture latine que nous avons reçue de vous et que nous avons en un certain sens acclimatée, peut apporter un oxygène aussi précieux que revigorant.

Nos frères canadiens d'expression anglaise savent que les descendants de Français dans leur pays, s'ils continuent de s'affirmer, les aideront par leur présence même à prévenir un danger d'une gravité exceptionnelle qui pèse si lourdement sur notre destin national, une maladie, hélas, déjà installée en nous et qui menace notre identité canadienne : l'envahissement culturel d'un peuple que nous aimons et que nous admirons, d'un peuple dont nous sommes heureux d'être les voisins du nord, mais un peuple dont il faut accepter l'amitié sans permettre à celle-ci d'être intellectuellement tyrannique, puisque cette tyrannie involontaire risquerait de nous faire décerner le titre peu enviable de satellite culturel des États-Unis !

Ce n'est pas seulement, croyez-m'en, chez les Canadiens français que la culture française au Canada trouve des partisans. Les plus éclairés des Canadiens d'expression anglaise vont jusqu'à me dire de plus en plus fréquemment, que, pour éviter l'annexion aux États-Unis, ils devront accepter et intégrer la culture française au Canada, le seul antidote efficace contre l'américanisation outrancière. Voilà pourquoi il existe au Canada ce délicieux paradoxe qui est la plus douce revanche que pouvait rêver la France depuis la perte du Canada en 1759 : les Canadiens anglais souhaitent tout aussi ardemment que nous-mêmes la survivance de la culture que vous nous avez léguée !

Figure 17 – Extrait du discours de Jean Lesage lors de sa réception à l'hôtel de ville de Paris, 6 octobre 1961¹³²

¹³¹ STEVENSON Garth, *Community Besieged. The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 80.

¹³² BANQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006 \ 1, fichier 1 : DGQP, discours de Jean Lesage à l'hôtel de ville de Paris, 6 octobre 1961, p. 1.

Sous la plume de Lesage, c'est bien l'antiaméricanisme qui doit partout et toujours être l'opérateur servant de trait d'union entre Français, Canadiens français et Canadiens anglais – et par extension entre Paris, Québec et Ottawa. De ce point de vue, une intervention de l'Élysée dans les affaires canadiennes n'est tout simplement pas pertinente : Paris se tromperait de cible en la réalisant, ce qu'on lit entre les lignes des propos de De Vial comme de Denizeau.

Les « plus éclairés des Canadiens d'expression anglaise » que mentionne Jean Lesage ne sont pas une catégorie fictive, même s'il ne mentionne pas explicitement à qui il fait référence. Dans la classe politique, le profil tout autant que les idées décrites peuvent évoquer Brooke Claxton, dont les vues de politique étrangère sont extrêmement proches de celles du Premier ministre québécois. Claxton meurt en 1960, trois semaines avant l'élection de Lesage ; mais les deux hommes se sont côtoyés. L'Anglo-Québécois, lui aussi avocat de formation, fut élu député fédéral libéral en 1940 dans l'île de Montréal ; en tant que ministre de la Défense nationale (1946-1954), il fut une personnalité de premier plan dans la signature du traité de l'Atlantique Nord. Il est sans conteste de ceux qui souhaitent « éviter l'annexion aux États-Unis », qui inquiète de plus en plus depuis la Seconde Guerre mondiale : suivant le raisonnement de Lesage, il s'est précocement rapproché de Paris à cet effet. Hubert Guérin, qui, il faut le concéder, ne compte guère d'ennemis, assure d'ailleurs que « la France compte en lui un ami très sincère¹³³ ». Quoique retiré de la vie politique à la fin des années 1960, il fait partie des figures d'autorité qui comptent, en particulier pour le parti libéral du Québec.

Ceux que la doctrine gaullienne refroidit constituent finalement une galaxie aux contours assez flous, au sein de laquelle s'articulent fédéralisme, valeurs du parti libéral, bon-ententisme et réalisme diplomatique ; et des convergences entre Français et Anglo-Québécois s'y observent assez nettement. On peut ajouter à ce groupe bon nombre d'Irlando-Québécois, aussi progressivement assimilés qu'ils soient à l'élément canadien français. En dépit de leurs oppositions politiques, l'attitude de Daniel Johnson (père) est en fait assez proche de celle de Jean Lesage lorsqu'on en vient à l'interventionnisme français – ce que de Gaulle n'a pas manqué de remarquer, puisque selon lui, « Johnson n'est pas un vrai chef¹³⁴ ».

Discrètement donc, la diplomatie française prend soin de ne pas froisser les anglophones, dont le soutien pourrait en fait s'avérer précieux. On le verra, c'est plutôt de l'influence indirecte dont elle use, plus ou moins volontairement, en s'appuyant sur l'arsenal de la diplomatie culturelle ; mais

¹³³ AMAE, 83QO/45 : relations bilatérales franco-canadiennes, dossier général, Guérin aux services du protocole, 11 septembre 1950, f° 14.

¹³⁴ PEYREFITTE Alain, *C'était de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002, p. 1581.

certaines envoyés français au Québec prennent des initiatives plus actives. Jean Mouton, conseiller culturel de l'ambassade de France à Ottawa, est de ceux-ci : contrairement à Vibien et Plattard qui, à Montréal, ne prêtaient guère d'attention au *Board of Trade*, Mouton décide d'honorer les mains tendues anglophones. C'est notamment lui qui coordonne, en 1964, la venue du futur secrétaire d'État aux Affaires étrangères Jean de Lipkowski à l'Institut canadien des affaires internationales de Sherbrooke ; le Français y prononce une conférence sur le programme de développement de l'arsenal atomique¹³⁵. Mouton incite de Lipkowski à rester quelques jours à Sherbrooke afin de reprendre une pratique inaugurée par René Türck, consul de France à Montréal dans les années 1930 : la tournée dans les Cantons de l'Est¹³⁶. La région, où se trouvent encore de nombreux Anglo-Québécois, reste dans l'ombre de Québec et de Montréal : pour un homme d'État français, s'y rendre permet d'établir sans bruit des liens avec quelques notables locaux, d'autant plus que ces tournées se sont toujours fort bien déroulées : Türck en avait été ravi, et dans des circonstances quelque peu différentes, Élisabeth de Miribel également.

* * *

« Seul le temps nous dira ce qu'a fait de Gaulle¹³⁷ », écrivait la journaliste anglo-québécoise Lisa Balfour Bowen pour le compte de l'*Ottawa Citizen*, au tout début du mois d'août 1967 : peut-être faut-il encore attendre un peu pour le savoir clairement. Examiner la manière dont les relations politiques entre la France et le Québec anglophone se sont reconfigurées au cours de cette période, c'est en effet dégager des continuités plutôt que des ruptures. Par-delà la sidération que provoque le cri du balcon, par-delà l'activité intense du lobby québécois, bon nombre de points communs continuent d'unir les anglophones de la province et d'assez larges parties des élites françaises.

Certes, et de manière indéniable, le fossé s'est creusé. La vigueur de la paradiplomatie québécoise, l'extrême affirmation du fait français, l'émergence d'une véritable culture québécoise qui est érigée en source de fierté plutôt qu'en une tare héréditaire : toutes ces vagues de fond, corollaires de la Révolution tranquille, ont créé une formidable complicité diplomatique entre Paris et Québec dont les grandes lignes s'écrivent uniquement en français. L'ingérence gaulliste, perçue comme une attaque sur le fédéralisme, fait se dresser l'opinion publique anglophone contre le général, marquant

¹³⁵ ETRC, P051 : Canadian Institute of International Affairs, Sherbrooke\Lennoxville branch, série Conférences, Jean de Lipkowski, 25 mars 1964.

¹³⁶ AMAE, 420QO/1 : Affaires politiques, économiques. Tournées de services, rapports et compte-rendus de voyages dans les provinces, ressources naturelles du Canada, données économiques, recensement de la population, inspection dans les Cantons de l'Est de la Province de Québec par le consul général de France à Montréal en mars 1936, 3 mars 1936.

¹³⁷ « *Only time will tell what de Gaulle did* » (trad. de l'auteur). *The Ottawa Citizen*, 2 août 1967, p. 17.

là un retournement assez impressionnant et finalement plutôt rapide par rapport au milieu des années 1940. Entre temps, il est vrai que les années 1950 ont été marquées par une stagnation dans la coopération franco-canadienne qui a des conséquences directes sur la proximité entre Français et Anglo-Québécois. Celles-ci constituent à vrai dire un assez bon baromètre des relations nouées entre les trois pôles du triangle qui s'est dessiné entre Ottawa, Paris et Québec, et qui se sont graduellement détériorées dans les deux décennies qui suivent l'armistice.

Sortir de l'ombre projetée du général de Gaulle nous a cependant permis de mettre au jour un certain nombre d'accommodements raisonnables entre les élites politiques françaises et anglo-québécoises. Tissés sur le canevas des relations nouées dans l'entre-deux-guerres, ils sont le fruit de convergences idéologiques puissantes, et finalement moins éphémères que le discours prononcé à l'hôtel de ville de Montréal un beau jour de l'été 1967. On peut les résumer en une conviction partagée : celle de la nécessité d'un bon-ententisme pragmatique. Sensible chez des diplomates français qui préféreraient voir Ottawa francisée que Québec isolée, elle l'est également chez les Anglo-Québécois, tant par attachement traditionnel au fédéralisme que par crainte de l'hyperpuissance américaine. C'est ce dernier élément qui pose les fondements du terrain d'entente entre anglophones et francophones, qu'ils soient canadiens ou européens, les pères de la Révolution tranquille l'ayant eux-mêmes volontiers investi.

De cette période marquante de l'histoire du Québec, au cours de laquelle la province se libère du carcan de l'Église, on dit souvent qu'elle est celle où tout a changé. Entre les Français et les Canadiens français, c'est aussi le cas ; entre les Français et les Anglo-Québécois, ça l'est moins. Le comité France-Amérique conserve son statut d'inamovible lieu de sociabilité élitaine, les institutions internationales restent le creuset de rencontres cordiales, et surtout, contrairement à l'Élysée, le Quai n'a jamais été fondamentalement convaincu du bien-fondé de l'ingérence directe dans les affaires canadiennes. Cette attitude, fondée sur une grille de lecture réaliste des relations internationales, s'accommode cependant très bien d'une stratégie de l'influence au Québec, dont les anglophones sont une cible idéale.

Chapitre 7

—

Une si discrète séduction.

L'autre diplomatie culturelle de la France au Québec

Le 27 mai 1958, le bus d'Apt s'arrête sur la place centrale de Lourmarin, au pied des collines du Luberon¹. Fatiguée d'un voyage cahoteux, Marjorie Smith en descend, vêtue d'une robe estivale faite pour les chauds printemps provençaux. Sa valise en contient bien d'autres, mais aussi quelques pinceaux, une boîte de couleurs, une toile et un minuscule carnet de voyage. C'est dans une chambre un peu vieillotte d'un hôtel du village qu'elle choisit de la poser dans l'espoir de trouver l'inspiration, pour peindre quelques scènes de vie ou quelques paysages baignés d'une lumière recherchée par bien d'autres avant elle. Jori Smith le sait et ce n'est d'ailleurs pas son premier passage en France, ni même à Lourmarin : elle a débarqué pour la première fois au Havre en 1934, alors qu'elle avait 27 ans. L'artiste anglo-montréalaise était accompagnée de son jeune mari, l'historien de l'art canadien français Jean Palardy. Un quart de siècle plus tard, alors qu'elle est seule, le voyage dans le Sud de la France lui est bien moins agréable. Non seulement déprimée et peu productive, elle ne fréquente pas en Provence les artistes qu'elle espère croiser. Trois jours après être arrivée à Lourmarin, à son grand dam, ce sont d'autres pieds-noirs qu'Albert Camus, pourtant habitué des lieux, qu'elle rencontre :

Un vieil homme est sa femme, retraités ici après avoir vécu en Algérie, sortaient sur la terrasse l'autre jour, après le déjeuner ; ils m'ont posé la question habituelle : « *Vous êtes artiste ?* » – avant de me dire qu'ils étaient collectionneurs. « *Venez voir notre collection de peintures* ». Et donc à cinq heures et demie, ce soir-là, je me suis retrouvée dans cette grosse maison de bourg, à côté de l'église. À l'intérieur, un décor typiquement français. L'odeur du renfermé et de la poussière, et les deux vieux assis là à écouter la radio. Les murs étaient couverts de croûtes monstrueuses – des aquarelles de Cros, des ébauches de sculptures, des statues en cuivre repoussé d'une laideur confinant au génie – et l'œuvre de Monsieur, lui-même. Quel mauvais goût que celui des Français, parfois ! Voilà qui est bien paradoxal et étrange.²

¹ Pour ce passage, voir BAC-LAC, MG30-D249, R812-0-6-E : fonds Jori Smith, 17/12 : journal, mai-juin 1958.

² « *An old man and his wife, who retired here after living in Algeria, came out on the terrace after lunch the other day and asked me the typical question: "Vous êtes artiste ?" – and told me that they were collectors. "Venez voir notre collection de peintures". So at 5:30 that evening I found myself in the big grey house next to the church. Inside, the usual French interior, with smells of unaired, dusty rooms, and the old birds sitting there listening to the radio. The walls were covered with God-awful junk – watercolours by Cros, architectural abortions and cuivre repoussé of ingenious vulgarity by Monsieur himself. What bad taste the French can have; it's so paradoxical and strange* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, 30 mai 1958.

Le paradoxe qu'évoque la peintre est à trouver dans l'écart entre ses représentations et la réalité de son séjour au cœur de ce qui n'est ni plus ni moins qu'une campagne française de la fin des années 1950, aussi connue qu'elle soit – et où l'on ne vit pas que de littérature, d'art ou de vins fins. Mais en négatif de ce jugement peu amène, on devine la force d'attraction que continue d'exercer la France dans le milieu artistique canadien de cette époque – y compris auprès de ses représentants les plus établis : en 1958, lorsque Smith se rend en Provence, elle est en effet à l'apogée d'une carrière d'aquarelliste qui en a fait « l'âme de Charlevoix », ponctuée d'expositions à Montréal et Toronto³. Finalement, ce qui attire Jori Smith à Lourmarin à la fin des années 1950 diffère assez peu de ce qui attirait Emily Carr ou Prudence Heward à Paris en leur temps : le séjour plus ou moins régulier en France fait encore figure d'étape incontournable dans la construction de la légitimité de l'artiste canadien. Comme c'était le cas de bon nombre d'artistes anglo-québécois de l'entre-deux-guerres, c'est de son initiative que Jori Smith traverse l'Atlantique, finançant le voyage sur ses propres deniers, en privilégiant les pensions et les chambres d'amis. Elle aussi est donc prise dans les draps d'un « empire de velours⁴ » français, dont l'influence reste encore d'actualité dans les années 1950 et 1960.

Cependant, bien au-delà des pérégrinations de Jori Smith, la politique étrangère française de l'après-guerre est marquée par un mouvement de fond : la promotion d'une diplomatie culturelle forte, qui doit institutionnaliser le *soft power* français pour l'ériger explicitement en un pilier de la puissance nationale⁵. Si le grand artisan de cette nouvelle orientation est bien sûr André Malraux⁶, qui a œuvré dès 1961 au rapprochement des ministères de la Culture et des Affaires étrangères, elle est en réalité sensible au Quai d'Orsay dès les années 1950 : le remplacement du vieux SOFE par la Direction des relations culturelles et des œuvres françaises à l'étranger, en 1945, n'y est pas pour rien⁷. L'assise de l'influence culturelle de la France hors de son territoire devient donc assez rapidement une mire pour les diplomates, y compris loin des rives de la Seine ; et les représentants de la France au Canada n'y font pas exception. Sur ce plan, c'est Jules Beauroy, consul général de France à Toronto de

³ PAGEOT Édith-Anne, « Jori Smith, une figure de la modernité picturale québécoise. Étude d'un cas : le portrait d'enfant », *Globe*, vol. 3, n° 2, 2000, p. 172.

⁴ TODD David, *A Velvet Empire: French Informal Imperialism in the Nineteenth Century*, Princeton, Princeton University Press, 2021, 368 p.

⁵ BADEL Laurence, *Diplomaties européennes, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, en particulier chapitre 6 ; FRANK Robert, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le Nœud gordien », 2012, p. 371-386 ; MARTEL Frédéric, « Vers un *soft power* à la française », *Revue internationale et stratégique*, 2013, n° 89, p. 67-76.

⁶ Sur Malraux et le Québec, voir FOULON Charles-Louis, *André Malraux et le rayonnement culturel de la France*, Bruxelles, Complexe, 2004, p. 196.

⁷ Sur ce point, voir FRANK Robert, « La machine diplomatique culturelle française après 1945 », *Relations internationales*, n° 115, 2003, p. 325-348.

1955 à 1960, qui fait office de figure pionnière : en poste dans ce qu'il appelle une ville « hyperbritannique⁸ », il est le premier à formuler auprès de Couve de Murville la nécessité de distinguer culture française et culture canadienne française pour avancer les intérêts français au Canada anglophone. Cela doit passer, pour lui, par une diplomatie de la « grande » culture : il est ainsi le principal artisan de la venue de la Comédie française dans la Ville-Reine en novembre 1955, dans le cadre d'une tournée américaine qui connut un réel succès⁹. Progressivement s'enracine donc l'idée, comme le disait Denizeau, qu'il importe « de ménager les Canadiens britanniques que l'on croit à tort mal disposés à notre égard et dont l'élite est souvent attirée par la culture française¹⁰ ».

Il convient cependant de formuler une remarque qui devient presque classique à ce stade du travail : l'historiographie des relations culturelles franco-canadiennes de l'après-guerre est toujours dominée par une attention portée à la valorisation du « fait français » – peut-être d'autant plus qu'il s'agit là d'un fait véritablement culturel¹¹. Autour de celle-ci s'est même développée une littérature officielle, souvent d'une grande précision, et produite dans une visée explicitement commémorative¹². La doctrine Gérin-Lajoie donnant à la province toute latitude dans les affaires culturelles internationales, la coopération franco-québécoise dans ce domaine fut aussi importante que longuement traitée par les historiens : il s'est agi de la replacer dans son contexte politique¹³, mais aussi de la décrire versant par versant¹⁴. En la matière, le rôle déterminant de la délégation générale du Québec à Paris a lui aussi abondamment été mis en valeur – mais on n'y croise jamais guère que des francophones se parlant entre eux dans leur langue commune¹⁵. Pour autant, est-ce à dire que les mots de Denizeau sont restés de l'ordre du vœu pieux ? Pas tout à fait. C'est précisément en raison du pouvoir d'attraction de la France, illustré par des trajectoires comme celles de Jori Smith et relevé par le diplomate, que s'est déployée à l'endroit des Canadiens anglais une politique

⁸ AMAE, 83QO/171 : relations culturelles franco-canadiennes, Jules Beauroy à Francis Lacoste, 31 janvier 1956.

⁹ *Ibid.*, Gaspard de Villelume à Antoine Pinay, 10 novembre 1955.

¹⁰ AMAE, 83QO/136 : séparatisme québécois, Denizeau à Bousquet, 29/AM, 7 mai 1963.

¹¹ Claude Fohlen le constatait déjà il y a une vingtaine d'années : FOHLEN Claude, « Une seule constante, le Québec, le Québec et le Canada, le Québec et la francophonie, et encore le Québec », dans LACROIX Jean-Michel (dir.), *État des lieux de la recherche sur le Canada en France (1976-2001)*, Bordeaux, Association française d'études canadiennes, 2001, p. 41.

¹² Parmi les textes qui en sont représentatifs, voir Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, *150 ans de relations France-Québec*, Montréal, MultiMondes, 2013, 244 p. ; SIMARD Jean-François, *Cinquante ans de coopération France-Québec, vers de nouveaux horizons*, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 2016, 96 p.

¹³ HARVEY Fernand, « Les relations culturelles entre la France et le Canada, 1760-1960 », et GASQUY-RESCH Yannick, « Les échanges culturels entre Français, Québécois et Canadiens français depuis 1960 : vers de nouveaux rapports ? », dans JOYAL Serge, LINTEAU Paul-André, *France, Canada, Québec : 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2008, p. 95-126 ; PAQUIN Stéphane (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006, 357 p.

¹⁴ Pour la coopération éducative, voir MESLI Samy, *La coopération franco-québécoise dans le domaine de l'éducation. De 1965 à nos jours*, Québec, Septentrion, 2014, 376 p. ; PORTES Jacques, SIMARD Sylvain, *La coopération universitaire entre la France et le Québec : bilan et perspectives*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 1987, 166 p.

¹⁵ PAYETTE Jean-François, *Politique étrangère du Québec : entre mythe et réalité*, Québec, Presses de l'université Laval, 2020, 330 p.

d'influence active. Les Anglo-Québécois en sont une des premières cibles. Si cette diplomatie culturelle exploite chez eux une francophilie ancienne que l'on a déjà caractérisée, elle tend aussi à officialiser des liens autrefois assez discrets. Néanmoins, pour ses artisans, un subtil équilibre est à maintenir, puisqu'il ne faut s'aliéner ni les nouvelles élites libérales canadiennes françaises, ni le « lobby québécois » français, qui reste puissant.

Ce chapitre a pour objectif de montrer que la politique d'influence française au Québec qui s'échafaude tout au long des années 1950 et 1960 vise également les Anglo-Québécois, dont on perçoit la spécificité du positionnement et la nécessité de cultiver leurs sympathies francophiles. Il s'agira donc d'étudier les modalités par lesquelles s'exerce cette politique d'influence, souvent discrète, entre planification et exploitation d'une rente de prestige. En examinant sa portée, ses succès et ses limites, on pourra relativiser l'existence d'un fossé qui séparerait les Français des Anglo-Québécois, comme il en existerait un entre les deux solitudes. En effet, en dépit de la longue montée des tensions caractéristique des années 1960, la francophilie anglo-québécoise n'a pas disparu : ce faisant, la promotion d'une certaine culture française au sein des milieux anglophones permet d'établir un terrain partagé par des groupes que l'histoire politique renvoie volontiers dos à dos.

Les années de l'après Seconde Guerre mondiale sont celles d'une nouvelle stratégie française en matière de diplomatie culturelle au Québec : on montrera tout d'abord comment elles intègrent l'élément anglo-québécois et quels partenariats institutionnels permettent de nuancer l'idée d'une suprématie du fait français. On procèdera ensuite de manière thématique en examinant deux grands domaines des relations culturelles où les contacts entre Français et Anglo-Québécois ont été nombreux et souvent féconds en ces décennies de turbulences. Il s'agira, d'une part, du secteur éducatif, dans lequel les établissements d'enseignement de régime linguistique anglophone ont servi de centres névralgiques de la colonie française au Québec. D'autre part, et ce malgré l'émergence de l'hyperpuissance culturelle américaine, les réseaux du monde artistique tissent toujours des liens solides entre la France et les milieux anglo-québécois.

1. Charmer sans bruit : la place et le rôle des anglophones dans des relations culturelles franco-québécoises qui s'institutionnalisent

S'il est une date marquant l'officialisation d'ententes culturelles entre la France et le Québec, c'est bien 1965. Coup sur coup sont signées deux ententes : la première fixe le cadre d'une coopération dans le domaine de l'éducation, la deuxième porte le titre plus général d'entente de coopération culturelle¹⁶. La même année, la Commission permanente de coopération franco-québécoise est créée pour vérifier l'application de ces accords et élargir progressivement leur portée. Cénacle de l'émancipation diplomatique du Québec, la Commission est un organisme où ne siègent que des francophones, d'Amérique ou d'Europe¹⁷. Mais en marge des textes et des institutions de coopération, loin des discours officiels, les Canadiens anglais – dont les Anglo-Québécois – tendent à occuper une place nouvelle dans la doctrine diplomatique française.

Flatter et séduire : les Anglo-Québécois dans le viseur de la politique d'influence française au Canada

Puisque l'opinion publique anglo-québécoise est partagée entre bon-ententisme et attachement continu aux structures impériales, bon nombre de diplomates français prennent conscience que les outils de l'influence culturelle sont les plus susceptibles de ne pas tout à fait aliéner la France des élites de langue anglaise. Avec quelque délai, l'approche proposée puis mise en œuvre par Jules Beauroy à Toronto fait ainsi des émules au Québec, où l'on prend conscience de la nécessité de ménager une audience anglophone dont la francophilie ne s'est pas essoufflée. Alors même que la Comédie française est encore en tournée dans l'Ontario, l'homologue de Beauroy à Montréal, Ernest Triât, propose de mettre l'accent sur l'enseignement de la langue française auprès des minorités anglophones du Québec¹⁸. Cette stratégie n'a rien d'original sous la plume d'un haut fonctionnaire qui connaît bien l'Alliance française ; en revanche, la manière dont il la justifie l'est davantage :

Dans un pays bilingue, comme c'est le cas du Canada, où la vie quotidienne incite les Canadiens à faire un usage croissant de l'anglais, mais où un grand nombre de personnes ont précisément une connaissance élémentaire du français courant, l'avenir de l'enseignement de notre langue dépend non pas tant de son aptitude à des utilisations pratiques que de ses mérites en tant que langue de culture.¹⁹

¹⁶ BAnQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006 \ 4, dossier 4, chronologie non datée [1990 ?].

¹⁷ AMAE, 236QO/57 : accords culturels, réunions consulaires, commissions culturelles communes, association internationale des universités de langue française ; 236QO/72 : relations culturelles franco-québécoises : notes d'ensemble ; application de l'entente culturelle.

¹⁸ AMAE, 83QO/170 : relations culturelles franco-canadiennes, Ernest Triât à Hubert Guérin, 28 juin 1955.

¹⁹ *Id.*

Incitant à penser l'action au Québec anglais comme élément d'une stratégie française au Canada dans son ensemble, Triât formule explicitement que la France possède un rôle à jouer dans l'enseignement du français comme « langue de culture », un statut qu'il est encore loin d'avoir pour des anglophones plus prompts à l'associer au joual des classes populaires²⁰.

En un sens, le consul prend acte d'un schisme, à tout le moins symbolique, entre le français de Paris et le français du Québec ; et c'est en enseignant le premier plutôt qu'en l'amalgamant au second que la France est susceptible de consolider son influence culturelle chez les anglophones. Chez ces derniers, la différence entre français parisien et français québécois était entérinée depuis longtemps²¹ ; mais qu'un diplomate français en poste au Québec en prenne acte est assez nouveau. Francis Lacoste, synthétisant les remarques de ses consuls de Montréal comme de Toronto, expose finalement à Couve de Murville une ligne consensuelle que l'on retrouve chez ses successeurs et qui définit pour longtemps l'attitude française envers les Anglo-Québécois : « Soigner le marché de langue anglaise sans ralentir notre action sur le marché de langue française, dont il convient de ménager à la fois la sensibilité particulière et l'ambition²² ». La diplomatie culturelle française au Québec est donc moins animée par un désir de promotion du fait français que par celui, plus large, d'œuvrer au rayonnement culturel de la France en « ménageant » toutes les sensibilités²³.

Si la doctrine est claire, qu'en est-il de sa mise en pratique ? Les observations de Triât font en sorte que la diplomatie culturelle française au Québec s'oriente vers la promotion d'une culture élitaire, légitime, bourgeoise – et ce avant même que Malraux ne prône sa démocratisation, en France comme ailleurs (à partir de 1961). Or, il ne suffit pas de déclarer le français « langue de culture » ou de vouloir favoriser son enseignement pour que les Anglo-Québécois deviennent automatiquement bilingues, et la barrière de la langue reste une entrave majeure à l'influence française. Pour concilier deux impératifs qui peuvent paraître contradictoires – l'élitisme et l'accessibilité – le ministère des Affaires étrangères mise sur les arts graphiques et les arts du spectacle. Dans cette dernière catégorie, les succès de la Comédie française au Québec comme en Ontario (1955) ont déjà été très encourageants²⁴. Cependant, on redoute que les tournées théâtrales ne séduisent qu'un public trop exclusivement francophone. Pour esquiver cet obstacle tout en remplissant les salles, le Quai

²⁰ CORBETT Noël (dir.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 19-28.

²¹ Voir chapitre 3, p. 131.

²² AMAE, 83QO/170 : relations culturelles franco-canadiennes, Lacoste à Couve de Murville, 19 novembre 1958.

²³ Sur ce plan, voir AMAE, 238QO/502 : archives de la Direction générale des Affaires culturelles et techniques, Service de l'enseignement et des œuvres, Canada, affaires générales.

²⁴ AMAE, 554INVA/510 : tournées à l'étranger de théâtres français divers, Canada, 1955.

d'Orsay mise sur des représentations moins classiques que celles proposées par la troupe du Palais-Royal, en cherchant à promouvoir des spectacles où la langue s'efface au profit du mime ou de la danse²⁵. Le procédé occasionne en outre des économies d'échelle, puisqu'il permet d'éviter que les représentations soient données en double – une fois en anglais, l'autre en français. C'est pour cette raison que, dès 1956, le ministère coordonne la tournée québécoise de Jean-Louis Barrault, qui vient tout juste de créer son propre atelier de théâtre avec Madeleine Renaud : tous deux reviennent à Montréal en 1967, à l'occasion de l'exposition universelle²⁶.

Cela dit, l'art pictural reste le plus susceptible de séduire par-delà le fossé linguistique. En dépit de l'émergence d'une avant-garde francophone incarnée par les signataires du *Refus global* (1948), la vie artistique québécoise reste façonnée par les milieux anglophones. Après la Seconde Guerre mondiale, ils constituent un important vivier de créateurs, concentrent les mécènes et gardent la mainmise sur des institutions cruciales : les musées. Si le musée national des beaux-arts de Québec (MNBAQ), fondé en 1933, rassemble à dessein des collections d'art québécois en vertu de son statut gouvernemental, il n'en va pas de même du MBAM. F. Cleveland Morgan, responsable des collections, continue d'y exercer une autorité presque aussi forte que celle du directeur de l'institution et ce jusqu'à sa mort, en 1962. Il a gardé intacte son intention d'en faire un grand musée international. Sa politique d'achat d'œuvres françaises, entamée précocement, s'est poursuivie après la guerre quoi qu'elle cédât certes le pas devant les acquisitions asiatiques²⁷. En revanche, les dons d'art français par de grandes familles anglo-québécoises connaissent un net regain dans les années 1950 et 1960 : ainsi, le musée s'enrichit entre autres de *La poule blanche* de Fernand Léger (transmise par les McConnell en 1966), des *Pivoines* de Fantin-Latour (données par les Hosmer en 1963), et expose progressivement les Sisley, Bouguereau, Renoir, Matisse et Cézanne du legs d'Adaline Van Horne (constitué à partir de 1945)²⁸.

Comme pour aller dans la même direction que ses donateurs, F. C. Morgan coordonne activement l'organisation d'expositions d'art français dans l'enceinte du MBAM. Différence notable avec l'entre-deux-guerres, ce sont cette fois-ci deux institutions rattachées au Quai d'Orsay qui le

²⁵ AMAE, 83QO/146 : relations économiques avec la France : dossiers Québec, dossier « Exposition française de Montréal, 4-20 octobre 1963 : préparatifs » ; 241QO/181 : Archives de la Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques, œuvres diverses, échanges culturels : Canada, théâtre.

²⁶ AMAE, 83QO/171 : relations culturelles franco-canadiennes, Lacoste à Couve de Murville, février 1956 ; France-Film / Canadian Concerts Inc., « Tragédie, Comédie. Compagnie Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault, 1946-1956 » (programme de théâtre), Montréal, Paul Mauge, 1957, 64 p.

²⁷ MBAM, P059 : Fonds Frederick Cleveland Morgan, deuxième versement, boîtes 1, 2, 9 : correspondances avec les artistes et collectionneurs ; chapitre 3, p. 162.

²⁸ MBAM, Catalogue d'art international ancien et moderne [en ligne]. Consulté le 19 janvier 2022, disponible sur <https://www.mbam.qc.ca/fr/collections/art-international-ancien-et-moderne>.

sollicitent directement : la Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques et l'Association française d'action artistique²⁹. C'est en particulier le cas en 1949 et en 1952 : Cleveland Morgan avait alors très favorablement accueilli deux projets d'exposition de peinture française, la première consacrée au XIX^e siècle, la seconde aux paysagistes classiques³⁰. Toutes deux se sont tenues avec la bénédiction du directeur du MBAM, l'Américain Robert Tyler Davis, qui prend d'ailleurs soin de se camper en grand amateur de l'art français dans ses discours d'inauguration³¹.

Aussi le grand musée de la rue Sherbrooke constitue-t-il par excellence l'institution anglophone sensible aux sirènes de la diplomatie culturelle française – si bien qu'en 1958, il semble même devenir le terrain d'une lutte d'influence entre Français et Britanniques. Au tout début de cette année, le successeur de Tyler Davis, le Britannique John Steegman, a pour projet de mettre sur pied une vaste exposition commémorant le bicentenaire de la bataille des Plaines d'Abraham. Elle doit se tenir en 1959 et en 1960, avec le concours de l'*Art Gallery* de Toronto qui doit en accueillir une partie. Dès le mois de février, Francis Lacoste signale à Pineau qu'il est en correspondance constante avec Steegman afin que cette exposition devienne le fer-de-lance de l'influence française au Canada. Pour l'ambassadeur, l'exposition doit absolument comprendre plus d'œuvres françaises que britanniques, afin qu'elle célèbre, *in fine*, le « génie français » davantage que le début de la perte de la Nouvelle-France³². On mesure mal le succès effectif de cette exposition, mais l'offensive culturelle française sur le MBAM ne s'est pas arrêtée avec elle, puisqu'en février et en mars 1961, les couloirs du musée étaient ornés de toiles de Van Gogh, prêtées à parts égales par des musées français et américains³³.

Les lieux de l'entente : de nouvelles institutions québécoises où la francophilie s'exprime en anglais

Un musée comme le MBAM, institution vénérable, n'en restait pas moins anciennement tourné vers la France – ce qui en faisait une cible stratégique en matière de diplomatie culturelle. Mais la perméabilité constante des Anglo-Québécois à l'influence française se mesure aussi par de nouvelles initiatives individuelles, financées sur des fonds privés, affranchies des cercles

²⁹ Pour le passage qui suit, voir AMAE, 554INVA/1079 : exposition de tapisseries françaises au Canada (1967), 554INVA/1150 : expositions françaises, 1949-1963, 241QO/181 : affaires générales.

³⁰ AMAE, 83QO/5 : chroniques mensuelles du consulat de France à Montréal, 30 mai 1949 ; 83QO/171 : relations culturelles franco-canadiennes, Guérin à Schuman, 21 mars 1952.

³¹ *Id.*

³² 83QO/172 : relations culturelles franco-canadiennes, Lacoste à Pineau, 26 février 1958.

³³ MCKENZIE Karen, PFAFF Larry, « The Art Gallery of Ontario Sixty Years of Exhibitions, 1906-1966 », *Revue d'art Canadienne / Canadian Art Review*, vol. 7, n° 1/2, p. 83.

francophiles traditionnels un peu vieillissants (Union française, CFA, Alliance française). Bien avant le fantasque Benjamin Weider, Montréalais qui participa à faire revivre Napoléon outre-Atlantique en collectionnant tout ce qui pouvait se rapporter à l'empereur, les années 1950 et 1960 ont vu se structurer l'action francophile d'un couple d'Anglo-Québécois comptant parmi les personnages les plus influents dans la construction des relations franco-canadiennes : Liliane et David Macdonald Stewart. Les historiens n'ont pas encore consacré de biographies à ceux en qui la presse voyait, au décès du premier (1983) comme de la deuxième (2014), « les plus grands mécènes de la Révolution tranquille³⁴ » ; ils ont pourtant laissé une fondation encore active aujourd'hui, plusieurs collections d'art décoratif (rassemblées au musée Stewart de Montréal jusqu'en 2020), un pavillon du MBAM, et enfin le manoir Jacques Cartier de Saint-Malo.

David Macdonald Stewart est né dans une famille de magnats de l'industrie du tabac, étroitement liée à la figure de William C. Macdonald³⁵. En 1858, il avait fondé l'une des manufactures les plus importantes du Canada dans le quartier d'Hochelaga, sur l'île de Montréal – la *Macdonald Tobacco*³⁶. Son bras-droit y fut un autre Écossais récemment arrivé au Québec, David Stewart. En 1917, à la mort de William C. Macdonald, c'est lui qui hérite de la propriété comme de la direction de l'entreprise ; et Stewart lui-même, âgé, cède une large part de ses responsabilités à ses deux fils, Howard et Walter. En 1920, Walter devient le père d'un petit garçon auquel il donne deux prénoms – celui de son propre père, David, ainsi que le nom du fondateur de la compagnie dont il tient désormais les rênes, Macdonald. David Macdonald Stewart connaît donc la jeunesse des garçons de bonne famille : à neuf ans, il est envoyé faire le tour du Royaume-Uni ; deux ans plus tard, un second grand tour le mène en Flandre et aux Pays-Bas³⁷. Sans surprise, il est envoyé faire des études de commerce à McGill : Walter Stewart ne paraît guère lui avoir laissé le choix, puisque David doit reprendre les affaires familiales. Cette destinée ne paraît guère l'enthousiasmer : les arts, la politique, et surtout l'histoire canadienne le fascinent déjà. Walter meurt en 1944, et à vingt-quatre ans, à peine sorti de l'université, son fils se retrouve à la tête d'une entreprise qui compte près de 700 employés, répartis entre le Canada et les États-Unis, avec un marché étendu des Amériques à l'Europe.

³⁴ JOYAL Serge, « Les premiers mécènes de la Révolution tranquille », *La Presse*, 10 mai 2014.

³⁵ Pour ce passage, voir AFMS, Fonds David Macdonald-Stewart, B2/7,2 : Coupures de journaux, communiqués, éloges, hommages, nécrologie de David Macdonald Stewart par Victoria Macdonald Stewart, 1984.

³⁶ Sur William C. Macdonald, voir FONG William, *Sir William C. Macdonald: A Biography*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007, 336 p.

³⁷ AFMS, B5/1,5 : journal de voyage, 5 avril – 15 mai 1929 ; B5/1,6 : journal de voyage, 6 juin 1931.

David Macdonald Stewart s'est rapidement inscrit dans les sillages d'un père et d'un grand-père qui avaient abondamment mis en scène leurs racines, et qui étaient particulièrement investis dans la vie communautaire écossaise de Montréal. Il paraît en avoir adopté non seulement le point de vue bienveillant sur la France, mais aussi les mœurs philanthropes : depuis James McGill et Simon McTavish, mécènes et bienfaiteurs écossais marquent l'histoire de la charité au Québec. À ce titre, dès la fin des années 1940, la *Macdonald Tobacco* participe à l'ouverture d'écoles dans les quartiers populaires de Montréal – en particulier ceux qui environnent les manufactures de tabac, sur un schéma paternaliste assez classique. Lors de l'inauguration de l'une d'entre elles, David Macdonald Stewart, qui doit prononcer un discours devant ses employés en majorité francophones, réalise qu'il ne peut être compris par aucun des ouvriers – et pire encore : qu'il ne les comprend pas davantage. Cet épisode paraît l'avoir profondément marqué, puisqu'il retourne alors sur les bancs de son *alma mater* pour apprendre le français. À partir du début des années 1950, David Macdonald Stewart devient donc l'une des plus puissantes voix du bon-ententisme au sein du milieu industriel québécois – en sus d'être l'une des premières fortunes du Canada. Une conviction semble l'animer : pour lui, c'est en comprenant l'histoire canadienne que les citoyens du XX^e siècle en saisiront mieux sa nature fondamentalement multiculturelle – et pourront ainsi participer à combler un fossé entre communautés que Stewart déplore³⁸.

C'est donc par l'entremise de la valorisation du patrimoine canadien que, de fil en aiguille, l'industriel se transmue en un fervent admirateur de la France, et en un ardent promoteur de sa culture au Canada. Du début des années 1950 à sa mort, ce sont près de 300 millions de dollars que Macdonald Stewart dépense pour protéger les arts – que ce soit en participant à la réhabilitation de bâtiments historiques ou en constituant des collections d'objets. En 1954, il fonde la Société historique du lac Saint-Louis, qu'il dote d'une vaste bibliothèque bilingue, à dominante francophone, comprenant pour l'essentiel des ouvrages antérieurs à 1763, composés en Nouvelle-France³⁹. L'année suivante, Stewart fonde le Musée militaire de Montréal dans les casemates de l'île Sainte-Hélène, où sont rassemblées dans un premier temps des collections d'armes d'Ancien Régime, puis des objets de la vie quotidienne du XVIII^e siècle – vaisselles, puis instruments scientifiques, tous acquis par l'industriel. En 1965, en raison d'achats conséquents d'instruments de navigation, Stewart fait rebaptiser le nom de l'institution en musée militaire et maritime de Montréal. Petit à petit, Stewart met sur pied l'une des plus grandes collections particulières d'art décoratif canadien du XX^e siècle.

³⁸ AFMS, B2/5 : famille élargie, notice introductive.

³⁹ TRUDEL Normand, « La bibliothèque David M. Stewart : la collection de livres anciens du chevalier de Johnstone », *Documentation et bibliothèques*, vol. 50, n° 4, 2004, p. 285-294.

À partir de 1967, il est épaulé dans cette tâche par son épouse, Liliane⁴⁰. Sa trajectoire est des plus cosmopolites : elle est née Spengler en 1928 au Caire, d'un père tchèque et d'une mère italienne, qui ont fait le choix de la scolariser au lycée français de la capitale égyptienne. Elle se marie une première fois en 1954 à un importateur de bien new-yorkais, Robert Rubin, qui décède accidentellement en 1956. Or, parmi les clients de Rubin figurait David Stewart, qu'elle épouse en secondes noces onze ans plus tard. Elle devient à la fois stratège, conseillère et communicante de son deuxième mari : c'est en particulier sous son impulsion qu'en 1973, Stewart vend la *Macdonald Tobacco* pour créer la fondation Macdonald Stewart, qui existe toujours à l'heure actuelle.

Les activités de mécénat des Stewart prennent leur essor dans un contexte provincial agité, et à ce titre, elles ne sont pas dénuées d'une teneur politique. David, certes grand amateur d'art, voit cependant en ses collections d'objets décoratifs une manière d'affirmer son attachement à l'histoire française du Canada. En 1965, dans un petit texte confidentiel intitulé *Pelican Pick*, il écrit ainsi :

Malgré que je sois canadien de langue anglaise, je dois affirmer que cette culture française me touche de près, c'est ma culture, mon héritage [...]. Car je suis né au Canada et je suis fier de ma patrie. L'époque de Louis XIV m'est plus chère que celle de George IV ou Édouard VI d'Angleterre.⁴¹

Un tel attachement à la France du Grand siècle est rarement mis en avant de manière aussi explicite au sein de la grande bourgeoisie montréalaise, d'autant plus que pour les Anglo-Québécois nés dans les années 1920, Paris attire davantage pour ses avant-gardes que pour Versailles. Pour lui, cependant, la reconnaissance de l'héritage français au Canada comme au Québec ne doit pas mener au séparatisme provincial. Concédaient l'existence d'une destinée nationale propre à la province, il prône sans cesse la fédération davantage que la sécession, y compris dans ses prises de parole publiques – comme le rappelle son ancien attaché, (8) :

Alors que nous étions présents pour l'inauguration d'un pavillon de physique à l'université McGill [le pavillon Rutherford, en partie financé par les dons de David Stewart en 1977], Monsieur Stewart a prononcé un discours. Je me souviens qu'il s'était présenté comme un pont entre le Québec anglophone et la France. Et avec les francophones, en général. Mais il était profondément opposé aux séparatistes, il les détestait, en particulier René Lévesque.⁴²

⁴⁰ Les sources sur Liliane Stewart sont peu abondantes : elle a laissé peu d'écrits et donné encore moins d'entrevues. Pour ce passage, voir NOWELL Iris, *Women Who Give Away Millions: Portrait of Canadian Philanthropists*, Toronto, Hounslow Press, 1996, 40 p. ; HUSTAK Alan, « She Gave Away Millions », *The Metropolitan*, 3 mai 2014 ; LÉVESQUE François, « La mécène Liliane Stewart n'est plus », *Le Devoir*, 5 mai 2014.

⁴¹ Cité dans TRUDEL Normand, *art. cit.*, p. 286.

⁴² (8), entretien avec l'auteur, Montréal, 22 septembre 2020, 35 minutes.

Somme toute, la position de Macdonald Stewart est plutôt en phase avec celle des diplomates français peu convaincus par les thèses du « lobby québécois ». On le verra donc jouer un rôle actif dans les liens France-Québec-Canada, surtout à partir de 1973 : David Stewart réussit alors le tour de force d'être favorablement connu des ministères français, des ambassades et de la délégation générale du Québec à Paris⁴³.

2. Un monde sous-titré : l'éducation, un milieu d'ententes et de coopérations

Certes, musées et fondations sont par excellence les lieux où mettre en scène ce que doit être une culture française patrimoniale, ainsi que les liens qu'elle a avec l'histoire canadienne ; mais rappelons les propos d'Ernest Triât ou de Jules Beauroy : si l'on doit ériger la diplomatie culturelle au Canada anglophone sur un seul pilier, ce doit être l'enseignement de la langue française. À partir du milieu des années 1960 se multiplient ainsi les programmes de coopération éducative au Québec. Échange d'étudiants, de stagiaires puis d'enseignants, sont rendus d'autant plus aisés que des équivalences de diplômes sont mises en place⁴⁴ – mais la clientèle francophone reste la seule explicitement visée. C'est donc en marge de ces accords officiels et par l'intermédiaire d'autres dispositifs que l'apprentissage du français est promu auprès des Anglo-Québécois : il s'agit de s'appuyer directement sur les universités anglophones de la province. Or, cela converge directement avec les intérêts de ces institutions : en effet, dans un contexte de montée en puissance des universités francophones du Québec, le milieu universitaire anglophone continue de courtiser les personnels français. Bénéficiant d'une réputation solide jusque dans la colonie française du Québec, les établissements anglophones en deviennent des lieux de vie importants, et leur proximité avec les représentations diplomatiques françaises s'accroît.

Un autre McGill français : un centre intellectuel francophile qui est aussi un cœur battant de la colonie française au Québec

Dans le cas de l'Université McGill, les années 1960 sont celles d'une importante agitation politique. C'est sur son campus même que convergent, en mars 1969, mécontentement étudiant, utopies socialistes et nationalisme canadien français au moment de l'opération « McGill français »⁴⁵. Au

⁴³ Voir chapitre 10, p. 395.

⁴⁴ MESLI Samy, *op. cit.*

⁴⁵ Une convergence comparable avait été observée lorsque plusieurs centaines d'étudiants avaient apporté leur soutien aux chauffeurs de taxis de la compagnie Murray Hill, opprimés par le grand capital anglais, en 1968. Voir POITRAS Daniel, « Penser l'histoire du mouvement étudiant au Québec : sous les lieux communs, un chantier », *Globe*, vol. 17,

cours de celle-ci, environ 6 000 manifestants se massent devant le portail de l'université afin de réclamer le changement de son régime linguistique, de l'anglais vers le français : en effet, l'augmentation de la population étudiante francophone, nettement plus rapide que l'ouverture de places dans les universités francophones, laissait redouter que bon nombre d'étudiants ne puissent choisir leur langue d'enseignement. Dans un tel contexte, la chancellerie de l'Université paraît avoir redoublé d'efforts pour limiter les recrutements de Canadiens français, qui pouvaient être autant de chevaux de Troie participant à rougir le fond de l'air⁴⁶. Pour certaines disciplines, le recrutement de francophones s'impose cependant comme une évidence, et ce sont alors des professeurs français qui sont recrutés, ce que McGill n'a d'ailleurs jamais rechigné à faire. On pense d'emblée au département de langue et littérature françaises de l'Université, mais il est loin d'être le seul où s'affirme la présence française – contrairement à ce que l'on observait dans l'entre-deux-guerres.

En effet, à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, c'est d'abord le prestigieux département de droit qui se francise rapidement. Les carrières de juristes font partie des choix traditionnellement embrassés par les jeunes gens de bonne familles anglophones, au côté des professions financières. Or, au Québec, si le droit public ressort de la *common law* de tradition britannique, il n'en va pas de même du droit privé, fondé sur le code Napoléon et qui est donc de tradition romaine. Aussi, les aspirants privatistes anglophones sont essentiellement formés par des Québécois ou des Français. De 1946 à 1967, c'est ainsi un Parisien qui domine la faculté de droit de l'Université, Louis Baudouin⁴⁷. Né en 1902, titulaire de deux doctorats en droit, maîtrisant l'anglais et l'allemand en sus de sa langue maternelle, il avait passé la première partie de sa carrière dans la magistrature ; c'est un poste de substitut du procureur à Paris qu'il quitte pour monter en chaire outre-Atlantique. Décédé l'année même de sa retraite, après vingt-et-un ans de service, Baudouin a participé à consolider durablement la présence française à la faculté de droit. Cette dernière est en effet dotée de plusieurs chaires de recherche financées, depuis 1895, sur le legs de William C. Macdonald. Baudouin paraît avoir fait pression sur la faculté et la chancellerie pour que l'une d'entre elles soit réservée à un juriste français, schéma qui reste valable à l'heure actuelle⁴⁸. Cela lui vaut d'être considéré comme l'un des « concitoyens importants » de la métropole par Jean Mouton, attaché culturel de l'ambassade de France au Canada au tournant des années 1950 et 1960⁴⁹.

n° 1, 2014, p. 199-228 ; WARREN Jean-Philippe, « L'opération McGill français. Une page méconnue de l'histoire de la gauche nationaliste », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 2, 2008, p. 98.

⁴⁶ (22), entretien avec l'auteur, Montréal, 3 octobre 2020, 65 minutes.

⁴⁷ Pour ce passage, voir DESBOIS Henri, « Louis Baudouin », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 22, n° 3, 1970, p. 555-556.

⁴⁸ (5), entretien avec l'auteur, Montréal, 8 août 2020, 65 minutes.

⁴⁹ AMAE, 83QO/172 : relations culturelles franco-canadiennes, rapport annuel de Jean Mouton, 8 août 1958, f° 83.

La grande spécialité de l'Université McGill reste néanmoins les sciences expérimentales, domaine dans lequel elle livre une âpre compétition aux grandes universités américaines pour attirer les chercheurs influents. En la matière, Ernest Rutherford représente l'une des plus belles prises du début du XX^e siècle ; et sa présence à McGill en a fait un lieu sur lequel ont longtemps lorgné ses deux concurrents de toujours, Pierre Curie et Marie Skłodowska-Curie⁵⁰. Celle-ci avait déjà, en 1923, convié plusieurs étudiants anglophones de McGill à venir se former à Paris, dans l'espoir de mettre sur pied sa propre école canadienne, adossée sur l'institut du radium de Montréal créé la même année. Il faut attendre une génération pour que germent les graines discrètement semées par Marie Curie à McGill : en 1945 y est ainsi nommé le Français Charles-Philippe Leblond, médecin lillois⁵¹. Né en 1910, docteur en médecine en 1934, il devient familier du Nouveau Monde à l'occasion d'un séjour à Yale réalisé de 1935 à 1937 ; à son retour à Paris, il est remarqué par Frédéric Joliot-Curie qui en fait l'un de ses collaborateurs. En 1945, il arrive à McGill sur l'invitation du professeur James Collip pour travailler sur les vertus curatives de l'énergie atomique dans les cas de cancer. Il y est devenu une figure pionnière de la radiothérapie, et effectue toute sa carrière au département d'anatomie de l'Université ; en 1957, il en devient le directeur, fonction qu'il conserve jusqu'à sa retraite en 1974. En 1948, il a été rejoint par la professeure Anne-Marie Masson, ancienne externe des hôpitaux de Paris, recrutée en tant que bactériologue afin de développer à McGill un traitement antituberculeux⁵².

Au département de langues romanes (DLR), l'après 1945 est une période faste pour la présence française – si bien qu'il ne connaîtra jamais autant d'effectifs venus de France qu'entre les années 1956 et 1963⁵³. De fait, cette période correspond aussi à celle d'une augmentation continue des effectifs étudiants du département, qui s'est ensuite stabilisée jusqu'en 1975 environ ; elle est rendue d'autant plus possible que le DLR dispose alors d'un soutien financier important qui lui a été versé par la fondation Rockefeller entre 1943 et 1944. Des mots mêmes échangés entre son directeur associé et le principal Cyril James à l'occasion de ces versements, l'université reste « un

⁵⁰ GABLOT Ginette, « L'école des Curie et le Canada », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, vol. 133, n° 1, 2009, p. 97-107.

⁵¹ AUMG, MG4090/01 : fonds Charles-Philippe Leblond, notice ; AMAE, 83QO/89 : chroniques mensuelles du consulat général de France à Montréal, 30 janvier 1953, f° 253.

⁵² BANQ, P860/S18 : publications de l'Union française, *La vie française à Montréal*, n° 22, février 1955.

⁵³ Pour l'ensemble de ce passage, voir LAMONDE Yvan, *Le département de langue et de littérature françaises de l'Université McGill de 1853 à nos jours*, Montréal, DLLF-McGill, 2010, p. 65-70.

établissement dans lequel on met l'accent sur le français de Paris⁵⁴ » – orientation favorisant le recrutement d'Européens aux postes vacants.

Les vicissitudes de la guerre avaient d'abord poussé le linguiste Jean-Louis Darbelnet (1904-1990) à postuler à la tête du DLR en 1940 depuis la zone libre, quelques semaines après le décès brutal de René des Roys du Roure⁵⁵. Agrégé d'anglais, Darbelnet quitte la France dans la précipitation, et les douaniers canadiens sont d'ailleurs peu décidés à le laisser franchir la frontière. Il y parvient tant bien que mal, mais ne passe à McGill que quelques années : en 1946, il accepte un poste à Bowdoin College, aux États-Unis, où il avait été lecteur de français pendant un temps. Darbelnet s'est, pendant six ans, tenu loin des affaires politiques : les querelles qui traversent la colonie française de Montréal l'intéressent peu. Nommé à l'Université Laval en 1962, il revient alors à Montréal sur une chaire de stylistique comparée ; il paraît alors préférer à l'Alliance française l'un de ses pendants britanniques, l'*English-Speaking Union of the Commonwealth*, qui le convie à plusieurs reprises à des causeries⁵⁶. Darbelnet n'est cependant pas parti sans préparer sa succession au DLR, et c'est sous son impulsion qu'y est nommé, en 1947, Jean Launay. Ce dernier est une figure centrale du département pour plusieurs raisons : il en tient les rênes pendant près de vingt ans, jusqu'en 1965, et il est surtout le premier Français à établir une connexion forte entre le DLR et les institutions diplomatiques françaises présentes à Montréal. Progressivement et certainement sans que cela ne fasse partie de ses intentions au moment de sa nomination, Launay devient la tête de pont de l'influence française à McGill – d'autant mieux qu'il est très bien perçu par le recteur qui permet son embauche, le francophile Cyril James⁵⁷. Dans les premières années du directorat de Launay et ce jusqu'en 1955, parmi les neuf enseignants du DLR, sept sont de nationalité française.

Prenant leurs distances tant avec le milieu duplessiste qu'avec les Canadiens français progressistes du début des années 1950, les autres institutions d'enseignement anglophones ont imité McGill – et ce jusqu'au cœur de la Révolution tranquille. La tendance est bien visible au niveau des établissements secondaires de Montréal, réunis en un *Protestant School Board of Montreal* (PSBM) qui paraît désireux de cultiver la figure du *French teacher*. À partir de 1952, il invite au moins six jeunes enseignants de français par an, pris au sein d'un vivier d'anglicistes passés par les universités

⁵⁴ « *A school in which the emphasis is put on Parisian French* » (trad. de l'auteur). AUMG, RG2-0000-0641, Marshall à Cyril James, 14 juillet 1943.

⁵⁵ MARESCHAL Geneviève, « Jean Darbelnet : l'homme, sa pensée et son action », *Traduction, terminologie, rédaction*, vol. 4, n° 1, 1991, p. 145-150.

⁵⁶ BAnQ, P951 : Fonds English-Speaking Union of the Commonwealth Quebec Branch. 2009-03-006 \ 40, fichier F14.

⁵⁷ AUMG, RG2-C131, Cyril James à Guy Vanier, 5 juillet 1949, f° 3747 ; LAMONDE Yvan, *op. cit.*, p. 66.

françaises – licenciés au moins, et généralement agrégatifs au moment de leur départ⁵⁸. On connaît mal l'identité de ces jeunes chargés d'enseignement, qui ne sont de passage dans la métropole que pour une ou deux années universitaires. Le programme a néanmoins connu un certain succès ; en particulier, les établissements de Westmount sont friands des professeurs recrutés par cet intermédiaire. Ainsi, au *Lower Canada College* comme à la *Westmount High School* n'enseignent, dans les années 1950, que des professeurs de français non-Canadiens. Souvent français, une minorité d'entre eux paraît originaire d'Afrique du Nord, en particulier du Maroc⁵⁹. Les archives de ces institutions sont assez discrètes à propos de ces recrutements, mais il n'en va pas de même des carnets consulaires, qui s'en félicitent au moment de leur annonce :

La presse des deux langues annonce l'arrivée à Montréal de six professeurs français, engagés par le *Protestant School Board* pour enseigner notre langue dans les principales écoles secondaires anglaises de la métropole. Les journaux voient dans cette initiative une promesse d'amélioration générale de la qualité du français parlé par les anciens élèves canadiens de ces établissements. On insinue, en privé, que certaines institutions canadiennes-françaises feraient bien d'imiter le *Protestant School Board*.⁶⁰

Il y a donc quelque chose d'à première vue paradoxal dans les établissements anglophones de l'après-guerre, à Montréal au moins : ils sont de ceux où la présence française s'accroît le plus, en dépit de la langue maternelle des élèves qui y sont inscrits⁶¹. De ce fait, elles tendent à devenir des lieux de vie importants pour la communauté française de la métropole, où se recréent les habitudes d'un groupe « expatrié⁶² » – comme plus nettement éloigné de chez soi par cette mise à distance du français.

Un tel apport migratoire de Français qualifiés, travaillant de surcroît dans des institutions anglophones, paraît ressusciter des organismes communautaires que la guerre avait plongés dans une certaine léthargie. En 1952, fort de l'école qu'il a fédérée autour de lui à McGill, Jean Launay fonde l'Amicale des professeurs français au Canada, dont il est également le premier président : ses initiatives ne passent pas inaperçues, et il est approché par l'Union française. Sans faire partie de son bureau, Launay n'en a pas moins été une figure marquante : il honore sans faillir ses invitations, et incite également les autres Français du DLR à s'y investir. Parmi les nouveaux habitués de

⁵⁸ BAnQ, P860/S18 : publications de l'Union française, *La vie française à Montréal*, n° 23, mars 1955.

⁵⁹ (15), entretien avec l'auteur, Montréal, 3 mars 2021, 35 minutes. (15), avocat d'affaires né en 1946, a réalisé sa scolarité dans ces deux institutions de 1950 à 1963, avant d'entrer à l'Université McGill.

⁶⁰ AMAE, 83QO/89 : chroniques mensuelles du consulat de France à Montréal, 30 septembre 1953.

⁶¹ MACLEOD Roderick, POUTANEN Mary-Anne (dir.), *Meeting of the People: School Boards and Protestant Communities in Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004, 472 p.

⁶² La mise à distance de la langue maternelle dans la vie quotidienne est l'un des facteurs principaux de rassemblement communautaire au sein des groupes nationaux vivant hors de leur pays d'origine : COHEN Erik, « Expatriate communities », *Current Sociology*, vol. 24, n° 5, 1977, p. 5-90.

L'Union française figurent ainsi Lucie Touren-Furness, qui ne prend sa retraite qu'en 1966, le médiéviste Pierre Nardin (1950-1952), le péguyste André Rigault (1950-1973), et deux chargés de cours de civilisation française : Louis d'Hauteserve (vers 1955) et Alain Tichoux (1965)⁶³. L'institution de la rue Viger se réjouit du sang neuf apporté par ces nouveaux membres : elle se fait l'écho de leurs activités chaque mois, à partir de 1953, dans le bulletin d'informations qu'elle diffuse auprès de ses membres, au sein d'une petite rubrique consacrés aux « professeurs français à Montréal » – ce qui a de quoi inciter les Français de la métropole à leur confier leur progéniture, hors du système d'enseignement en langue française. En 1955, sous l'influence de ces nouveaux arrivants qui se font les praticiens plus ou moins volontaires de la diplomatie culturelle française, l'Union française cesse presque totalement ses activités de soutien aux arrivants pour se transformer peu à peu en un centre culturel : une salle de spectacle est accolée au bâtiment historique, et des salles de cours sont aménagées dans les anciens locaux pour privilégier des activités de formation destinées aux Français. Mais si l'Union française doit pousser les murs, le DLR y est également contraint – par l'augmentation des effectifs étudiants comme enseignants. Après avoir échangé avec le principal de l'Université, C. M. McDougall, Jean Launay obtient de l'y relocaliser au sein de l'ancien bâtiment administratif du PSBM, Peterson Hall. Ce déménagement, somme toute symbole de la forte connexion entre les professeurs français de Montréal et l'enseignement protestant de langue anglaise, a lieu en 1962. Jean Lesage, convié par Launay, l'inaugure, mais McDougall contraint alors le Premier ministre de la province à prononcer son discours en anglais – sans que le professeur de littérature française ne bronche.

La montée en puissance du DLR au cours des années 1950 et 1960 attise également l'intérêt des instances de l'Alliance française de Montréal qui, après le décès de Paul Villard, a été reprise en main par une journaliste franco-canadienne issue de la vieille noblesse auvergnate, Geneviève de la Tour Fondue (1912-2000)⁶⁴. Née au Canada de deux parents français, elle est orpheline de père en 1915 ; rentrée en France avec sa mère en 1918, elle entame une carrière de journaliste après avoir achevé une licence d'histoire à Paris. Correspondante en France pour *La Presse* de 1936 à 1939, elle est repérée par le *Journal* qui en fait son relais à Montréal pendant la guerre, à laquelle elle échappe ainsi. Jusqu'à la fin de sa vie, La Tour Fondue collabore à Radio-Canada, à *La Presse* et au *Devoir*. Disposant d'une importante fortune personnelle et d'un réseau puissant – elle est apparentée aux Giscard d'Estaing – elle s'investit à l'Alliance française de Montréal, qu'elle dote financièrement et

⁶³ LAMONDE Yvan, *op. cit.*, BAnQ, P860/S18 : publications de l'Union française, *La vie française à Montréal*, n° 23 et suivants.

⁶⁴ Pour ce passage, voir COLAS Émile, « Geneviève de la Tour Fondue », *Impératif français* [en ligne]. Consulté le 23 janvier 2022, disponible sur <https://www.imperatif-francais.org/articles-imperatif-francais/articles-2001/genevie-de-la-tour-fondue/>.

dont elle gravit les échelons jusqu'à en devenir présidente en 1968. Si elle est étroitement en contact avec l'Université de Montréal, en particulier par l'intermédiaire de son époux qui y est professeur de médecine, elle a ses entrées à l'Université par McGill grâce à Jean Launay. Lui-même comme André Rigault interviennent fréquemment à l'Alliance, en échange de quoi le DLR s'est durablement attaché La Tour Fondue. Financièrement, le département y trouva son compte, puisqu'il reçut de la part de la journaliste un legs important qui sert aujourd'hui encore de fonds d'attribution de bourses.

Dans les années 1950 et 1960, et ce plus encore qu'avant la Seconde Guerre mondiale, l'Université McGill sert donc d'opérateur entre les lieux de vie de la communauté française à Montréal. Mais une plus nette différence avec l'entre-deux-guerres est à trouver dans l'attitude de la diplomatie française face à de telles connexions : auparavant bienveillante et relativement passive, elle encourage désormais plus activement les synergies entre les milieux intellectuels français de Montréal et les institutions anglo-saxonnes. Un tel constat peut surprendre, à l'heure où frémissent les premiers bouillons de la Révolution tranquille. En réalité, il témoigne plutôt de la manière dont consulats et ambassades ont cerné la nécessité de s'assurer de cultiver la francophilie du milieu anglophone, sans pour autant se placer en porte-à-faux des nouvelles élites libérales canadiennes françaises.

Ce changement d'attitude est à mettre au crédit de Jean Mouton (1899-1995), attaché culturel près l'ambassade de France à Ottawa de 1949 à 1958, qui met scrupuleusement en application la politique préconisée par les consuls Triât et Beauroy⁶⁵. À peine arrivé au Canada, la première mission de laquelle il est chargé est l'organisation de l'exposition d'art français organisée au MBAM à l'été 1949⁶⁶ : peut-être s'agit-il de l'événement au cours duquel il prend la mesure de l'influence des élites anglophones au sein de la métropole comme de la province. La même année, le consulat de Montréal lui signale la présence de Launay à McGill : il s'est fait remarquer par les diplomates français pour avoir « organisé, sous les auspices du *Protestant Central School Board* [*sic*], la représentation scénique par des étudiants anglais de morceaux choisis de littérature française⁶⁷ », au cours d'une série de spectacles qui auraient rassemblé près de 5 000 étudiants⁶⁸. Mouton s'intéresse alors à l'universitaire, avec lequel il entretient des liens soutenus. Launay paraît visiblement très prompt à ouvrir McGill à la présence diplomatique française, puisqu'on le voit y convier Mouton

⁶⁵ *Écrits du Canada français*, n° 78 : « Jean Mouton, un homme de foi », 1993, 204 p. ; CADET Valérie, « Jean Mouton », *Le Monde*, 13 juillet 1995.

⁶⁶ AMAE, 83QO/5 : chroniques mensuelles du consulat de France à Montréal, 30 mai 1949.

⁶⁷ *Id.*

⁶⁸ *Id.*

à donner un cours d'été d'histoire de l'art en 1952⁶⁹. En 1956, le professeur du DLR permet même à Jean Mouton d'installer une exposition intitulée « Trois siècles de diplomatie française » dans le hall même du pavillon des Arts, le plus emblématique de l'université anglophone⁷⁰.

Fidèle cependant à l'idée que la diplomatie culturelle est avant tout une diplomatie de la langue, Jean Mouton est un fervent soutien de l'école d'été de français organisée par le DLR. À vrai dire, elle n'a rien de nouveau : ce cycle de cours, destiné tant aux Canadiens qu'aux Américains, s'est tenu pour la première fois en 1904, puis est donné chaque année à partir de 1922⁷¹. Depuis cette date, l'université impose le respect d'un principe qu'elle s'était fixée dans le recrutement des enseignants chargés des cours d'été : puisque, « dans de nombreux cas, [les professeurs ordinaires des participants] ne sont pas nés en France et sont incapables de parler français avec la prononciation correcte, on ne saurait trop recommander de ne recruter que des Français⁷² ». Cela tombe bien : Jean Launay n'a guère besoin de déployer beaucoup d'efforts pour en trouver, puisqu'il a déjà introduit bon nombre de ses compatriotes au département. Ainsi, de 1952 à 1968, André Rigault s'en occupe assidûment aux côtés du directeur du DLR⁷³. L'école d'été atteint alors son apogée : sur la période, les deux professeurs parviennent à attirer entre 130 et 150 étudiants chaque année, aux deux-tiers venus des États-Unis. En somme, les Français de McGill s'accommodent très bien de la manière dont leur institution de rattachement tient à distance les Canadiens français, avec tout ce que cela peut avoir de mépris et de domination symbolique. Quant à l'ambassade de France à Ottawa, elle est ravie de disposer d'un tel outil de rayonnement dans l'un des bastions de l'anglophonie québécoise : depuis l'arrivée de Jean Launay au Canada, Mouton subventionne l'école d'été à hauteur de deux cents dollars par an⁷⁴.

On le voit : les réseaux qui unissent la France à l'Université McGill sont à la fois denses, complexes et toujours construits hors de la politique de coopération éducative franco-québécoise – car ils n'ont tout simplement rien à voir avec elle. Les flatteries diplomatiques ne s'arrêtent pas aux subventions accordées au DLR : elles concernent aussi les chercheurs de McGill, y compris lorsque leur lien à la France est pour le moins ténu. Le neuroscientifique Wilder Penfield en est un bon exemple : il est déclaré chevalier de la Légion d'Honneur en 1950, afin que l'on salue en lui « l'un

⁶⁹ AMAE, 83QO/171 : relations culturelles franco-canadiennes, Mouton à Laboulaye, 29 juillet 1953, f° 189.

⁷⁰ *Ibid.*, rapport Mouton, juillet 1956.

⁷¹ LAMONDE Yvan, *op. cit.*, p. 61.

⁷² « *In many cases, their instructors have not been of French birth and have not been able to speak French with the proper pronunciation and accent. [Hiring] only natives of France cannot be too highly commended* » (trad. de l'auteur). McGill University, *Annual Report, 1922-1923*, p. 85, cité dans LAMONDE Yvan, *op. cit.*, p. 61.

⁷³ LAMONDE Yvan, *op. cit.*

⁷⁴ AMAE, 83QO/171 : relations culturelles franco-canadiennes, rapport Mouton, juillet 1956.



Figure 18 – L'école d'été du DLR de l'Université McGill, 1952⁷⁵

Jean Launay se trouve au centre, au premier rang.

des plus grands neurochirurgiens du monde⁷⁶ », puis fait docteur *honoris causa* de l'Université de Paris en 1954⁷⁷. L'ensemble de ces collaborations discrètes, dans le milieu de l'enseignement du français comme dans le milieu scientifique, tisse ainsi un ensemble de ponts solides en dépit des tempêtes politiques qui caractérisent alors l'air du temps. On peut aussi les apprécier en quittant les bureaux professoraux pour rejoindre les salles de classes : des étudiants anglo-qubécois continuent en effet de se former en France.

⁷⁵ AUMG, PR039188 : McGill French Summer School, 1952.

⁷⁶ AMAE, 83QO/11 : Protocole et décorations, Basdevant au ministère des Affaires étrangères, 20 avril 1950, f° 271.

⁷⁷ AMAE, 83QO/171 : relations culturelles franco-canadiennes, Guérin au service du protocole, 8 juillet 1954.

Certes, depuis le début des années 1950, la filière auparavant bien structurée des boursiers d'Europe compte de moins en moins d'anglophones. Le gouvernement québécois, à la tête de ce programme de financement, a réorienté l'ensemble des boursiers bénéficiaires vers les États-Unis, des années 1940 à 1945, alors que la guerre rendait impossible le voyage outre-Atlantique : dès lors, le vieux « retour d'Europe » qui marquait l'expérience des jeunes diplômés revenus au Québec s'est transformé en un « retour d'Amérique⁷⁸ ». En conséquence, une fois le programme rétabli et les étudiants à nouveau envoyés en Europe par le gouvernement du Québec, la désaffection des anglophones est totale : sur la période 1946-1959, ce ne sont quasiment que des Canadiens français qui font le choix de se former en France par cet intermédiaire⁷⁹. Force est de constater que les universités américaines, plus encore que les universités britanniques, ont gagné en réputation auprès des élites anglophones : se multiplient donc les parcours entamés au Canada puis poursuivis dans une université de l'*Ivy League* à partir du deuxième cycle. Pour autant, n'oublions pas que le dispositif des bourses gouvernementales n'a jamais attiré beaucoup d'anglophones, peu enclins à demander une gratification émanant de Québec – que ce soit pour des raisons linguistiques ou politiques. Néanmoins, et paradoxalement peut-être, il est plus difficile de reconstituer les parcours des étudiants anglophones qui ont fait le choix de la France pour l'après 1945 que ce n'était le cas pour l'entre-deux-guerres. En particulier, la filière des bourses Drummond, toujours entretenue par l'Université McGill, est plus difficile à remonter en raison d'une moindre accessibilité des sources institutionnelles⁸⁰. Pour autant, des exemples ponctuels poussent à croire que la France garde un statut de destination importante pour des étudiants spécialisés dans des domaines bien délimités.

Le premier reste naturellement celui de la littérature française. En la matière, le ministère des Affaires étrangères finance parfois lui-même les mobilités étudiantes par l'attribution de bourses rattachées au budget de la direction des Affaires culturelles. Les étudiants anglo-québécois concernés sont plus volontiers rattachés à des universités de taille moyenne, comme c'est le cas de Mary Morrison. Originaire de Montréal, elle est cependant titulaire d'un *Bachelor of Arts* en français de l'université Queen's, moins dotée que McGill : pour l'année 1956, le gouvernement français

⁷⁸ GAGNON Robert, GOULET Denis, *La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois*, Montréal, Boréal, 2020, p. 255ff.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 355ff.

⁸⁰ Régulièrement sollicitée, l'université ne nous a pas communiqué la liste des boursiers pour des raisons de confidentialité des données. Aucun fonds consacré aux boursiers Drummond n'est en outre déposé aux archives. Il s'agit cependant d'une piste d'investigation qu'il faudrait poursuivre.

subvient à ses besoins afin qu'elle suive une année de cours à l'université de Paris⁸¹. On retrouve un profil comparable chez Gordon Arthur Barthos (1951-), étudiant bilingue lui aussi né à Montréal⁸². Diplômé de premier cycle en anglais au collège Loyola, il n'a pas accès aux ressources que pourrait procurer l'université McGill, et c'est Paris qui finance son séjour d'études en France en 1974. Barthos ambitionne alors de devenir journaliste, mais sa trajectoire, plus tardive, est symptomatique du déclin de l'attractivité française auprès des anglophones : il choisit de faire son doctorat à Oxford.

La désaffection est moins nette chez les juristes, ce qui s'explique par les mêmes raisons que celles qui fondent la présence française dans les facultés de droit anglophones. La tradition juridique du Québec étant mixte, elle justifie plus volontiers un séjour en France. Outre Fishel Vineberg, avocat que l'on évoquera plus avant pour son rôle dans les milieux d'affaires⁸³, Warren Allmand (1932-2016) en est certainement l'exemple le plus célèbre. Connu pour avoir été tant ministre que sérieux concurrent de Pierre Elliott Trudeau au sein du parti libéral, Allmand a préparé le barreau du Québec depuis Paris, en 1957 et 1958. Il était alors inscrit à l'Université de Paris, en maîtrise de droit. N'ayant plaidé que jusqu'en 1965 pour se consacrer ensuite à sa carrière politique, il n'a cependant laissé que peu d'écrits privés sur son séjour français⁸⁴.

Le véritable facteur d'attraction de la France reste cependant la place qu'elle occupe dans le monde des arts, et c'est d'ailleurs le seul motif pour lequel de très rares anglophones continuent à passer par le programme des bourses d'Europe. Rosette Renshaw (1920-1998) est de ceux-ci : c'est l'école de Nadia Boulanger qui l'attire en France⁸⁵. Lorsque le gouvernement du Québec lui octroie un financement, en 1951, la professeure de musique a déjà atteint une renommée internationale – en particulier auprès des compositeurs américains. C'est certainement pour cette raison que Renshaw désire elle aussi prendre place sur les rangs de chaises tant bien que mal installés dans l'appartement de « Mademoiselle », au 36, rue Ballu. Elle suit la même carrière que son enseignante et devint elle aussi pédagogue : elle enseigne la musique à Montréal de 1956 à 1970, tout en se spécialisant progressivement en ethnomusicologie. Cela lui vaut une chaire à l'Université d'État de New York ;

⁸¹ AMAE, 83QO/171 : relations culturelles franco-canadiennes, bourses françaises aux étudiants canadiens : liste de lauréats, 1956-1957.

⁸² BAnQ, P678/S2/SS3 : fonds *Imperial Order of the Daughters of the Empire*, spicilèges, « Postgraduate Scholarship Awards », 1978.

⁸³ Voir chapitre 8, p. 337.

⁸⁴ BAC-LAC, R15845 : Warren Allmand Fonds, 1/0, notice biographique.

⁸⁵ BOIVIN Jean, « Providing the Taste of Learning: Nadia Boulanger's Lasting Imprint on Canadian Music », *Intersections*, vol. 33, n° 2, 2013, p. 71-100.

mais elle ne paraît pas avoir tout à fait rompu le lien avec la France : en 1990, âgée, on la retrouve à Lyon où elle a longuement étudié le fonds d'archives qu'y a laissé Nadia Boulanger.

3. *Au-dessus de la mêlée du politique : le cas des réseaux artistiques*

La trajectoire de Rosette Renshaw suit un modèle étatsunien davantage que canadien ou québécois : un passage par le conservatoire américain de Fontainebleau est un sérieux atout dans une carrière de compositeur, et Nadia Boulanger, qui en est une figure centrale, en a pris la tête en 1949. On est donc assez loin du milieu de la coopération culturelle franco-canadienne, et *a fortiori* franco-québécoise. Or, la majorité des Anglo-Québécois venus en France après-guerre partagent un profil comparable à celui de Renshaw : ils y sont attirés par des réseaux artistiques influents, qui ne sont en rien le fait du politique. Bon nombre d'intellectuels ou de créateurs anglophones y ont occupé une place importante et s'intègrent progressivement à la communauté des « Américains de Paris », dont les effectifs et le profil social ont fort peu changé depuis les années 1920⁸⁶. Il y a encore un peu, pour la France des années 1950 et 1960, de l'« irrésistible empire⁸⁷ » qu'évoque Victoria de Grazia pour caractériser les grandes puissances culturelles : autrement dit, une large partie de son influence, et ce surtout dans les Amériques, n'est pas le résultat d'une quelconque planification. Par-delà les tumultes de la Révolution tranquille, les réseaux artistiques sont ainsi ceux où les contacts entre Français et Anglo-Québécois sont les plus soutenus et les plus dépolitisés.

« The New Canadian Couture » : *un milieu francisé par définition*

L'historiographie québécoise n'a pas retenu l'appellation de « Trente Glorieuses » pour caractériser ses années d'après-guerre, bien qu'elles en partagent pourtant de nombreuses caractéristiques : croissance économique soutenue, sécularisation, structuration d'une société de consommation, libéralisation des mœurs. Un secteur bénéficie du croisement de ces tendances pour émerger dans la Belle province : la haute-couture⁸⁸. Entre importance des créateurs français sur la scène québécoise et force de la clientèle anglophone, on retrouve dans ce milieu les caractéristiques des

⁸⁶ GREEN Nancy, *op. cit.*

⁸⁷ DE GRAZIA Victoria, *Irresistible Empire: America's Advance Through Twentieth-Century Europe*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2005, 608 p.

⁸⁸ Pour ce passage, voir POITRAS Jean-Claude, *Quand la vie défile. Regard sur la mode au Québec, des années 1950 à aujourd'hui*, Montréal, éditions de l'Homme, 2018, 200 p. ; SARK Katrina, BÉLANGER-MICHAUD Sara Danièle, *Montreal Chic : A Locational History of Montreal Fashion*, Bristol, Intellect, 2016, 224 p. Sur le rôle de la mode dans l'influence française en Amérique du Nord, voir DUBÉ-SÉNÉCAL Vincent, *La mode française. Vecteur d'influence aux États-Unis (1946-1960)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, 313 p.

secteurs « francisés » de l'économie québécoise – faible production, prix élevés, consommateurs triés sur le volet, pour un modèle d'affaires établi sur le modèle des maisons françaises.

Ce calque s'explique aisément, puisqu'un Français occupe une place décisive dans la naissance de la haute-couture québécoise : Raoul-Jean Fouré⁸⁹. Né en 1904 à Brest, Fouré est initialement angliciste et s'est installé à Paris à peine âgé de dix-huit ans. Visiblement désireux de représenter son pays à l'étranger, Fouré se destinait à passer le concours du Quai ; mais davantage attiré par le beau style que par les livres, il se détourne d'une carrière de diplomate après une rencontre avec Sacha Guitry. Dessinateur de chaussures pour le comédien ainsi que pour Mistinguett, il travaille un temps dans une petite maison de couture de la place Vendôme. C'est là qu'il rencontre Marguerite Mount (1903-1954), une Anglo-Montréalaise qui devient son épouse, et qui l'incite vraisemblablement à quitter Paris. En 1927, le couple pose ses valises à Montréal, et Fouré établit un premier atelier de mode féminine. Quant à Mount, elle lui sert de muse, de mannequin, et d'entrée privilégiée auprès des bonnes familles où l'on parle anglais. Le succès ne se fait pas attendre : dix ans après son arrivée, Fouré emploie vingt-cinq couturières et s'établit dans un vaste magasin rue Crescent, en lisière du Mille carré doré. On reconnaît là une logique d'implantation que d'autres Français ont suivi avant lui afin de voir affluer au magasin une clientèle anglophone plus aisée ; il ne quitte pas cet emplacement jusqu'en 1969.

Si Fouré n'a jamais pratiqué le prêt-à-porter, la demande de ses clientes pour des prestations à la fois uniques et spectaculaires s'accroît brutalement à deux reprises – une première fois en 1947, lorsque Dior devient la coqueluche de la haute société grâce au *New Look*, et une seconde fois lorsque Yves Saint-Laurent entre dans la lumière (1962). Afin de consolider sa réputation auprès d'une clientèle locale, Fouré cherche à effacer ses origines françaises pour se camper en fondateur d'une haute-couture authentiquement canadienne – qui allierait la sophistication continentale à la technicité nécessaire pour assurer des hivers confortables. Le couturier donne alors son ossature à tout le milieu : en 1954, il fonde à Montréal l'Association des couturiers canadiens, à la fois guild, syndicat et atelier partagé, et organise coup sur coup deux grandes expositions uniquement consacrées à la mode canadienne. La première se tient en décembre 1954 au Pierre, à New York ; et la seconde, itinérante, passe par Paris, Bruxelles et Londres entre mai et juillet 1955⁹⁰. La presse

⁸⁹ Musée McCord, *EncycloMode Québec*, « Raoul-Jean Fouré » [en ligne]. Consulté le 24 janvier 2022, disponible sur <https://encyclomodeqc.musee-mccord.qc.ca/fr/fiche/raoul-jean-fouré/> ; DUMONT Monique, « Raoul-Jean Fouré, le premier couturier du Québec », *Elle Québec*, n° 21, 1991, p. 50-54 ; *The Star*, 27 novembre 1954.

⁹⁰ AMMC, P703 : fonds France Davies, D/1 : spicilèges, septembre 1954 – juillet 1955.

montréalaise s'émerveille de ces « événements capitaux⁹¹ », qui « apportent du prestige à la *couture* de ce pays⁹² ».

L'Association des couturiers canadiens n'est, à vrai dire, pas si canadienne que cela. Certes, Fouré y a intégré des Québécois francophones tout à fait en vue à Montréal : Louis-Philippe de Sève, René Villeneuve ou encore Jacques Michel, mais c'est l'un de ses compatriotes qu'il choisit pour en être le bras droit, le Français Jacques de Montjoye (1928-)⁹³. Une génération plus jeune que Fouré, de Montjoye a une histoire fort comparable à celle de son aîné : né à Troyes, monté à Paris où il est d'abord formé au dessin de mode, il quitte la France en 1949 pour rejoindre Montréal. Avec lui s'embarque une collaboratrice belge, Marie-France Rousseau – qui, peut-être par désir de troquer un patronyme trop fréquent au Québec à son goût pour un pseudonyme plus vendeur, s'y fait appeler un peu précieusement Marie-France de Paris. Fouré, de Montjoye et de Paris s'associent et collaborent jusqu'en 1963, date à laquelle les deux plus jeunes couturiers quittent la maison-mère pour fonder leur propre marque, toujours sur la rue Crescent – afin de viser une clientèle comparable à celle de Fouré.

Il est cependant réducteur de ne placer les anglophones que d'un seul côté du comptoir : au sein de l'Association des couturiers canadiens se trouve également France Davies⁹⁴. Sa carrière est à l'image du constat que nous avons dressé pour le milieu de la mode : plus que toute autre figure de la haute-couture, elle possède un pied au Québec anglais et l'autre en France. D'ailleurs, elle y est née en 1927 – à Paris, exactement – de parents anglo-montréalais : sa mère aurait choisi de la baptiser ainsi en hommage au pays où elle a vu le jour⁹⁵. On ne sait trop pourquoi les parents de Davies avaient élu domicile dans la capitale, mais ils sont contraints de la quitter en 1940 pour fuir l'avancée allemande. France Davies y retourne une fois ses études collégiales terminées, en 1947, grâce à une bourse gouvernementale. Elle s'inscrit aux prestigieuses écoles Duperré et Guerre-Lavigne, où elle apprend le dessin et la couture. Deux ans plus tard, Fouré l'embauche dans sa maison de Montréal, mais elle la quitte rapidement pour fonder son propre studio, chez sa mère, désormais veuve, au coin de la rue Sherbrooke Ouest et du chemin de la Côte-des-Neiges. Sa clientèle est moins mixte encore que celles de ses homologues masculins : dessinant d'abord pour

⁹¹ *Ibid.*, « L'événement capital de 1954 », s. d.

⁹² « ... to bring prestige to this country's 'couture' » (trad. de l'auteur). *Ibid.* « Canadian Fashions in Europe », s. d.

⁹³ Musée McCord, *EncycloMode Québec*, « Jacques de Montjoye » [en ligne]. Consulté le 24 janvier 2022, disponible sur <https://encyclomodeqc.musee-mccord.qc.ca/fr/fiche/jacques-de-montjoye/>.

⁹⁴ Musée McCord, *EncycloMode Québec*, « France Davies » [en ligne]. Consulté le 24 janvier 2022, disponible sur <https://encyclomodeqc.musee-mccord.qc.ca/fr/fiche/france-davies/>.

⁹⁵ AMMC, P703 : fonds France Davies, A : documentation générale, D/1 : spicilèges, note liminaire.



Figure 19a. Raoul-Jean Fouré dans son atelier de la rue Crescent, 1958



Figure 19b. Jacques de Montjoye (d.) et son maître, 1959



Figure 19c. France Davies dessine chez elle, avenue Summerhill (v. 1954)

Figure 19 – *Artistes et artisans : trois figures de l'Association des couturiers canadiens*⁹⁶

L'influence française est sensible dans la mise en scène de ces clichés d'atelier faussement spontanés, et que Dior appréciait particulièrement.

⁹⁶ **18a** : National Gallery of Canada, EX-78-545 : TATA Sam, « Raoul-Jean Fouré, Fashion Designer, Montreal, Quebec », 1958 ; **18b** : AMMC, M2015.34.2.26 : COGNAC Marc, « Jacques de Montjoye dans son atelier », 1959, don Jacques de Montjoye ; **18c** : AMMC, P703 : fonds France Davies, D/2 : spicilèges, « Canadian Couturiers Find Inspiration in Fabric », *The Montreal Star*, v. 1954 (retouché).

ses propres amis, puis ses voisines, elle construit sa réputation en anglais, « au sein de la classe fortunée de Montréal⁹⁷ ». Un incendie la déloge en 1952, mais elle enchaîne les succès, dessinant même une robe pour la princesse Élisabeth. De 1957 à 1968, elle est à la tête d'une influente maison, établie d'abord dans Griffintown, puis à nouveau sur la rue Sherbrooke. Lorsque la presse ne s'émerveille pas du lien entre son métier et son prénom⁹⁸, elle vante les talents d'une couturière « chic », « jeune », inspirée par les statues du Louvre ou encore par un voyage à Rome qu'elle a effectué à la fin des années 1940⁹⁹. Dès la création de l'Association des couturiers canadiens, elle en devient la trésorière, poste qu'elle ne cèdera que lorsqu'elle quittera également le métier – quelques mois après son mariage¹⁰⁰.

Fouré aurait-il davantage fait œuvre de diplomatie culturelle s'il s'était présenté au concours ? Une chose est certaine : son modèle d'affaires, tout autant que celui des couturiers qui ont fait école autour de lui, repose tout entier sur une certaine idée de la France. Loin d'être celle de De Gaulle, elle est plutôt constituée d'une mosaïque de coupures de presse en papier glacé, à l'image des sélections de *Vogue* que réalise France Davies pour trouver l'inspiration¹⁰¹. C'était en jouant sur la rente de prestige de la France que Triât, Denizeau et Mouton voulaient pousser les anglophones à apprendre le français : en investissant le domaine de la haute-couture, les modistes de Montréal sont parvenus à transformer cette même rente en de réelles fortunes personnelles.

La France, un pays d'écrivains en exil volontaire

Plus éloignés du monde marchand, les écrivains québécois de langue anglaise continuent également de voir en la France un lieu où faire étape afin de construire sa légitimité. Le groupe de Montréal avait participé à établir ce parcours en modèle pour l'entre-deux-guerres, et c'est dans son sillage que s'inscrivent d'autres jeunes auteurs de la deuxième moitié du XX^e siècle. Leur profil est d'ailleurs tout à fait comparable aux écrivains de la génération perdue : le passage par la Ville-Lumière va de pair avec une existence bohème, il est de durée très variable, et il est souvent le résultat d'une initiative personnelle, peu encadrée. Trois figures attirent l'attention pour les années 1950, car la documentation disponible à leur sujet est à l'aune de leur célébrité.

⁹⁷ Musée McCord, *art. cit.*

⁹⁸ AMMC, P703 : fonds France Davies, D/2, spicilèges.

⁹⁹ *Id.*

¹⁰⁰ *Ibid.*, B : Association des couturiers canadiens.

¹⁰¹ *Ibid.*, A : documentation générale, projets.

Abraham Moses Klein ouvre le bal¹⁰². Issu d'une famille juive récemment immigrée à Montréal, Klein a fréquenté Leon Edel et F. R. Scott à l'université McGill, où il était entré en 1926. C'est là qu'il s'est initié à la poésie et à l'art oratoire, qu'il exerce surtout dans les organisations sionistes du Québec. Contrairement à ses camarades du groupe de Montréal, Klein ne compte pas vivre de sa plume, et il s'inscrit à l'Université de Montréal tant pour y apprendre le français qu'y préparer le barreau de la province¹⁰³. Devenu avocat en 1933, il exerce le métier jusqu'en 1956, tout en étant, parallèlement, chargé de cours de poésie à l'Université McGill et plume de Samuel Bronfman. Le grand tour de Klein est plus tardif, puisqu'il est postérieur à son obtention du prix du Gouverneur général pour *The Rocking Chair* (1948). En 1949, alors qu'Israël est encore un pays jeune, le *Canadian Jewish Chronicle* lui propose de partir en reportage en Europe puis au Proche-Orient, ce qu'il accepte ; c'est à cette occasion qu'il arrive pour la première fois à Paris. La ville lui laisse un souvenir mitigé, assez rapidement effacé par Rome, dont l'atmosphère, plus empreinte de mysticité, lui inspire *The Second Scroll* (1951). À l'issue de cette publication, souffrant de dépression nerveuse, Klein s'enferme dans le silence, et ne paraît que discrètement jusqu'à sa mort, en 1972.

Les critiques littéraires ont établi des parallèles entre Klein et le personnage de L. B. Berger¹⁰⁴, sorti tout droit de l'imagination d'un auteur dont la fortune est plus importante en Europe : Mordecai Richler. Contrairement à Klein, le voyage à Paris est chez lui synonyme d'un exode suscité par la révolte, ce qui le place plus volontiers dans les pas de John Glassco¹⁰⁵. Lassé par l'entre-soi de la communauté juive de Montréal, qu'il considère comme un milieu étouffant et sclérosant, il a dix-neuf ans lorsqu'il abandonne l'Université McGill et une famille qu'il caricature avec autant de mordant que le fait son *alter ego* américain, Philip Roth. En 1950 donc, il s'embarque pour Paris avec les ambitions de Rastignac. Richler est peu disert sur cette période française, qui dure un peu plus de deux ans ; mais sa correspondance privée l'est pour lui. Dans la capitale, le Québécois mène grand train tout en étant sans le sou¹⁰⁶. Plutôt intégré au sein du milieu des Américains de Paris, on lui prête à plusieurs reprises des chambres à Montparnasse, ce qui lui permet d'écrire à son aise ; à l'été 1951, on le retrouve en compagnie de Jori Smith, avec qui il partage une maison de village à Tourrettes-sur-Loup, dans les Alpes-Maritimes. Il devient l'un de ses proches amis, et peut-être son amant – Richler se plaint à entretenir la confusion dans les lettres qu'il lui adresse. On le retrouve un peu plus tard à vivoter sur la Côte d'Azur, à Cagnes-sur-Mer, avant de regagner Paris à la fin de

¹⁰² CAPLAN Usher, *Like One that Dreamed: A Portrait of A. M. Klein*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1982, 224 p.

¹⁰³ ANCTIL Pierre, *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Boréal, 2017, p. 182.

¹⁰⁴ RICHLER Mordecai, *Solomon Gursky Was Here*, Toronto, Viking Canada, 1989, 557 p.

¹⁰⁵ KRAMER Reinhold, *Mordecai Richler: Leaving St. Urbain*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008, 554 p.

¹⁰⁶ BAC-LAC, MG30-D249, R812-0-6-E : fonds Jori Smith, 2/16 : correspondance, Richler à Smith, 1^{er} septembre 1951 ; 14/2, correspondance Smith – Gallant, 1952-1991.

l'année 1951. Son tour d'Europe s'achève par un voyage en Espagne, qui lui inspire son premier vrai succès éditorial, *The Acrobats* (1954), à partir duquel il acquiert une forme d'indépendance financière.

Mordecai Richler est en contact étroit avec Mavis Gallant (1922-2014), une femme de lettres anglo-québécoise dont le parcours est plus nettement franco-canadien que ne l'est le sien ou celui de Klein. Jori Smith la connaît également bien, et la correspondance triangulaire qui les unit au cours de leurs séjours en France y témoigne de l'existence d'un réseau anglo-québécois, à la fois amical, intellectuel et artistique¹⁰⁷. Tôt orpheline d'un père scénariste, elle est élevée par une tante après le remariage de sa mère qui, partie à New York, ne se soucie guère de sa fille. Gallant a quitté Montréal pour Paris en 1950, alors qu'elle est officiellement journaliste ; elle envoie quelques textes au *New Yorker* que Richler, parti la même année qu'elle, qualifie d'ailleurs sans ménagement de « clichés merdiques¹⁰⁸ ». À la grande différence de ce dernier, Gallant ne s'est jamais ré-établie au Canada : c'est depuis son appartement de la rue Saint-Romain, près de Saint-Germain-des-Prés, qu'elle écrit la grande majorité de ses nouvelles. Elles prennent souvent place dans le Paris des expatriés anglophones¹⁰⁹, un peu comme avait tenté de le faire Herbert Steinhouse avec un succès moindre ; sous la plume de Mavis Gallant, la capitale est le lieu des amours sincères, des intrigues mondaines et d'une distinction dans laquelle Gallant s'est elle-même un peu complu¹¹⁰.

Des grands auteurs canadiens du XX^e siècle, Mavis Gallant est sans conteste la meilleure observatrice de la France, et certainement l'une de celles qui la connaît le mieux. Un bon tiers de ses textes de fiction, majoritairement écrits en anglais en dépit du bilinguisme de Gallant, prennent Paris pour décor : *The Other Paris*, publié en 1956, en constitue le premier recueil représentatif. On peut classer, dans la même catégorie, *Overhead in a Balloon* (1985), ou encore *Paris Stories* (2002). Ses écrits non-fictionnels sont quant à eux à l'image d'une vie quotidienne presque exclusivement française : ses journaux de Paris (*Paris Journals*), parus en deux fois (1986 et 2012), en font une chroniqueuse des grands événements qui rythment la deuxième moitié du siècle. À l'image de ses remarques sur les mouvements de mai 68, le ton de Mavis Gallant reste souvent extrêmement détaché.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 1/23 et 14/2, correspondance Jori Smith – Mavis Gallant, 1951-1992.

¹⁰⁸ « *crappy clichés* » (trad. de d'auteur). *Ibid.*, 2/16, Richler à Smith, 1^{er} décembre 1951.

¹⁰⁹ Archives de l'Université de Toronto, MS Coll 189, boîte 4 : HATCH Ronald, « Mavis Gallant and the Expatriate Character », discours prononcé devant l'Association allemande d'études canadiennes, 1981.

¹¹⁰ KEEFER Janice, *Reading Mavis Gallant*, Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 3-19.



*Figure 20 – Mavis Gallant devant la cathédrale Notre-Dame de Paris, 1953*¹¹¹

Il y a encore quelque chose du souvenir de vacances dans cette photographie pourtant prise bien après l'arrivée de Gallant à Paris – signe d'un émerveillement constant dans la capitale, que l'auteure met souvent en avant.

La carrière littéraire de Mavis Gallant est exceptionnelle à tous points de vue. Acclamée par la critique aux États-Unis, au Royaume-Uni, puis tardivement au Canada, elle cumule les récompenses prestigieuses et elle est rapidement incluse au panthéon des écrivains canadiens¹¹². En revanche, peu prompte à donner des entrevues ni à s'engager, elle est aussi d'une grande discrétion : faut-il y voir l'une des raisons pour lesquelles on la retrouve finalement peu intégrée à la galerie des figures de l'amitié franco-canadienne ? Peut-être est-ce surtout, à la différence d'Antonine Maillet, que Mavis Gallant est une écrivaine de langue anglaise – elle a d'ailleurs donné son nom au seul prix de littérature québécoise qui doit venir couronner une œuvre en anglais. En outre, Gallant n'a jamais vraiment expliqué son départ en France par des raisons culturelles et encore moins pour des raisons politiques, un terrain qu'elle n'a jamais investi. En 1978, interrogée quant aux raisons de son exode, elle déclarait ainsi : « J'ai toujours arrangé les choses de manière à être libre d'écrire, c'est ce que

¹¹¹ BOOTH Lynn, *Paris Stories : The Writing of Mavis Gallant*, Make Believe Media, 2006, 112 minutes, jaquette.

¹¹² KEEFER Janice, *op. cit.*, MERLER Grazia, *Mavis Gallant, Narrative Patterns and Designs*, Ottawa, Tecumseh, 1978, 82 p. ; HANCOCK Geoffrey, « An Interview With Mavis Gallant », *Essays on Canadian Writing*, n° 42-44, 1990, p. 55.

j'aime faire¹¹³ » ; trois ans plus tard, elle plaçait en épigraphe d'un de ses recueils de nouvelles une citation de Pasternak : « Seule l'indépendance personnelle compte¹¹⁴ ». Faut-il donc s'étonner que Mavis Gallant ne soit pas vraiment des événements officiels ?

C'est finalement l'existence de relations culturelles en marge de la diplomatie et de son univers planifié qu'atteste ce réseau d'écrivains anglo-qubécois établi en France. Éloignés des dispositifs gouvernementaux encadrant les mobilités transatlantiques, leur présence – à Paris, surtout – s'explique par des raisons comparables à celles qui y avaient attiré leurs aînés de quelques années : une réputation de capitale des plaisirs et des arts, associée à une lassitude, voire un dégoût du conformisme qu'ils laisseraient derrière eux.

La galaxie des plasticiens : un réseau très influent et tissé serré

Ce constat est aussi valable dans le milieu des arts plastiques, dont les représentants anglo-qubécois sont nombreux en France. Tant dans les motifs de leur départ que dans leurs sociabilités, le parallèle avec le monde des écrivains est flagrant – et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ces deux sphères sont loin d'être étanches. Ainsi, Mordecai Richler comme Mavis Gallant sont familiers de Marjorie Smith, que l'on a déjà croisée à Tourrettes-sur-Loup ainsi que sur la place du village de Lourmarin. Son parcours est abondamment documenté car sa production est prolifique, mais également parce qu'elle laisse derrière elle bon nombre de sources permettant de bien définir l'histoire comme la structure de son réseau français.

Jori Smith naît d'une famille d'extractions irlandaise et britannique à Montréal, en 1907¹¹⁵. Élève dissipée et peu encouragée aux études par des parents qu'elle estime distants, elle se détourne rapidement de la voie universitaire pour s'inscrire à l'*Art Association* de la métropole en 1922. Pendant huit ans, Smith y rencontre les grandes figures de la peinture québécoise de l'entre-deux-guerres – Pellan, Hewton, Holgate – ainsi que son époux, Jean Palardy¹¹⁶. C'est avec lui qu'elle se retire dans Charlevoix, assurée de vouloir quitter l'abstraction pour une nature mi-figurative, mi-

¹¹³ « *I have arranged matters so that I would be free to write. It's what I like doing* » (trad. de l'auteur). HANCOCK Geoffrey, *art. cit.*

¹¹⁴ « *Only personal independence matters* » (trad. de l'auteur). GALLANT Mavis, *Home Truths: Selected Canadian Stories*, Toronto, Macmillan, 1981, p. 7.

¹¹⁵ BAC-LAC, MG30-D249, R812-0-6-E : fonds Jori Smith, 19/20 : notes biographiques, 1987.

¹¹⁶ *Id.* ; PEPALL Rosalind, *Jori Smith. A Celebration*, catalogue d'exposition, Montréal, Université Concordia, 1997, 68 p.



Figure 21 – Marjorie (Jori) Smith, France, 1953¹¹⁷

Des artistes canadiens du XX^e siècle, Jori Smith est celle de la France méridionale, dont elle capte surtout des paysages et des vues de villages. Le contraste entre la simplicité de ses esquisses et la sophistication de ses textes personnels est d'ailleurs saisissant.

fauve. C'est aussi sous l'impulsion de son époux, d'ailleurs, qu'elle se rend une première fois en France en 1934, à l'occasion d'un tour d'Europe qui la mène en France, en Italie et en Espagne¹¹⁸.

La peinture de Smith étant plus nettement inspirée de Matisse et de Cézanne que des maîtres du modernisme, il s'agit pour elle de marcher dans les pas de ses maîtres. À partir de 1934, son parcours oscille donc sans cesse entre la France et Petite-Rivière-Saint-François qu'elle ne quitte, au Québec, qu'à l'occasion d'expositions ou de vernissages en ville. De 1946 à 1947, elle étudie à l'école des Beaux-Arts de Paris, et retourne en Provence¹¹⁹ ; en 1950, elle y est avec Mordecai Richler. Vantant sans cesse la lumière de la Côte d'Azur dans ses journaux, qui la dépeignent

¹¹⁷ Aquarelle, 18,4 x 22,9 cm. Collection privée.

¹¹⁸ PAGEOT Édith-Anne, « Jori Smith, une figure de la modernité picturale québécoise. Étude d'un cas : le portrait d'enfant », *Globe*, vol. 3, n^o 2, 2000, p. 172.

¹¹⁹ BAC-LAC, MG30-D249, R812-0-6-E : fonds Jori Smith, 6/8 : certificat de résidence, 1946.

contemplative, lassée et parfois fragile, elle finit par y choisir un pied-à-terre à La Gaude, près de Vence. Elle y retourne au moins trois fois, pour des séjours longs (1953-1954, 1958-1959, 1978-1979) toujours couplés à la visite d'autres pays du continent¹²⁰.

Ces séjours fréquents lui permirent de nouer des contacts durables en France. Ils sont bien sûr ceux qu'elle a entretenus au sein de la communauté des « Canadiens de Paris », desquels elle est une figure importante. Contrairement à ses comparses, Smith est déjà connue dès les années 1930 au sein des élites culturelles montréalaises, d'autant plus que Jean Palardy lui y a assuré une position très confortable¹²¹. Aussi, alors que Mordecai Richler se plaint fréquemment de tracasseries relatives à son permis de séjour, c'est l'ambassadeur George Vanier en personne qui s'assure que « Madame Palardy » dispose du sien à temps¹²². Mais avant de divorcer de Jean Palardy, elle forme avec lui un couple qui collectionne les œuvres d'art en plus de les produire. C'est aussi ce qui explique pourquoi ils choisirent de faire du Sud de la France un lieu de séjour privilégié : il était d'autant plus aisé de s'y porter acquéreur de tableaux à l'heure où ceux de grands maîtres n'avaient pas encore été tout à fait centralisés par les musées nationaux. Par voie de conséquence, le couple Smith – Palardy sut s'entourer de bon nombre de peintres, antiquaires, sculpteurs en tous genres, avec lesquels ils échangent parfois sur plusieurs années¹²³. Lorsqu'ils séjournent à La Gaude, ils y retrouvent aussi quelques figures du monde du spectacle – la chanteuse de cabaret Michèle Brabo, ou encore le scénariste François Villiers, qui sont autant de bons amis. À ce titre, Jori Smith dispose d'un réseau franco-canadien remarquablement fourni.

En démêlant le filet qu'il constitue, on retrouve bon nombre d'autres plasticiens qui ont construit une carrière artistique très comparable à celle de Jori Smith – tant parce qu'ils appartiennent à la même génération que parce qu'ils font partie de l'école qu'elle a rassemblée avec Palardy à Charlevoix. Aussi, avant leur séjour en Europe en 1934, ils y avaient convié Stanley Cosgrove à trois reprises, ami que Smith avait rencontré aux cours dispensés par Edwin Holgate à l'*Art Association* de Montréal¹²⁴. Cosgrove est l'un des rares artistes québécois de la période à venir de Québec où, à l'instar de Jori Smith, il est né dans une famille irlandaise-britannique en 1911. La première partie de son parcours se déroule surtout aux Amériques, puisqu'il est attiré par le muralisme. Cependant, Smith paraît l'avoir inspiré, puisqu'on le retrouve en France en 1953 : il y

¹²⁰ *Ibid.*, 17/3 : journal, novembre 1958 – janvier 1959 ; 17/12-13, journaux, 1978-1979.

¹²¹ PEPALL Rosalind, *op. cit.*

¹²² BAC-LAC, MG30-D249, R812-0-6-E : fonds Jori Smith, 2/31 : Vanier à Palardy, 23 avril 1935.

¹²³ *Ibid.*, boîte 1 : correspondance Smith – Chaissac (1950-1951) ; boîte 2 : correspondance Smith – Leonardi (1951), Smith – Port (1935) ; boîte 6 : photos et cartes postales, v. 1954.

¹²⁴ TUELE Nicholas, « Cosgrove, Stanley Morel », *L'Encyclopédie Canadienne* [en ligne]. Consulté le 28 janvier 2022, disponible sur www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/cosgrove-stanley-morel.

reste une année. Cosgrove ayant intégré l'Académie royale des Arts en 1951, le gouvernement fédéral finance son séjour, pendant lequel le peintre a étudié Braque et Rouault autant qu'il a fréquenté Smith et Palardy.

Cosgrove n'a visiblement considéré la France que comme un lieu de passage, contrairement à Smith ou encore à Edmund Alleyn. Ce dernier est allé à autre école, aux Beaux-Arts de Québec dont il sort bardé de prix et doté d'une bourse de la Société royale du Canada en 1955¹²⁵. Lui aussi participe à nourrir les rangs du milieu de l'art anglo-québécois en France, décidément fournis au milieu des années 1950 – mais il reste à Paris jusqu'en 1970, observant de loin la Révolution tranquille. Au contact de l'avant-garde parisienne, il développe un style assez différent de ses pairs canadiens, délaissant progressivement la peinture figurative pour investir le champ des installations. Aujourd'hui, il est d'ailleurs surtout connu pour son *Introscape*, dispositif qu'il présente pour la première au Musée d'art moderne de la ville de Paris en 1970 – une capsule fermée dans laquelle le spectateur, assis, assiste à la projection d'un film expérimental. Au cours de ses quinze années de vie parisienne, Alleyn adopte une attitude assez proche de celle de Mavis Gallant quant à son environnement : il voit en la Ville-Lumière un lieu privilégié pour la création libre, dont les événements politiques ne l'intéressent pas, ce qui le rapproche plutôt d'un modèle proche de celui de la génération perdue¹²⁶.

Le dernier pôle de ce milieu artistique situé entre France et Canada se situe enfin au 14, villa Saint-Jacques, chez les Steinhouse. Car si Herbert ne peint pas, ce n'est en rien le cas de Tobie. Depuis l'enfance, elle connaît aussi Mordecai Richler, puisque tous deux ont fréquenté l'école Baron Byng, qui regroupe en majorité les enfants de petits commerçants et artisans du Montréal juif. Sa professeure d'arts graphiques, Anne Savage, l'a encouragée à étudier les beaux-arts à New York, où elle rencontre Steinhouse qu'elle épouse en 1947. C'est elle, rappelons-le, qui est partie première à Paris en 1948, où Herbert ne la rejoint qu'en 1952. Avec Alleyn, elle est celle qui construit le mieux sa réputation en France, où elle enchaîne les expositions – d'abord au salon d'Automne, puis au salon de la Jeune peinture et au salon de l'Art libre. Le clou de cette série est constitué d'une exposition individuelle, hébergée par la toute jeune galerie de Lara Vincy en 1957¹²⁷. Cette année-là, les Steinhouse quittent définitivement la France pour revenir vivre au Canada. Derrière elle,

¹²⁵ MARCOUX Gabrielle, « Alleyn, Edmund », *L'Encyclopédie Canadienne* [en ligne]. Consulté le 28 janvier 2022, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/edmund-alleyn>.

¹²⁶ ALLEYN Jennifer, *L'atelier de mon père (My Father's Studio)*, Montréal, Amazone Film, 2008, 72 minutes.

¹²⁷ NIXON Virginia, ROZON René, « Tobie Steinhouse, songes et lumière », *Vie des arts*, n° 67, 1972, p. 29-31 ; BAC-LAC, R8082-0-0-E : fonds Herbert Steinhouse, 1/1 : notice biographique ; MCDUGALL Anne, « Steinhouse, Tobie Thelma », *L'Encyclopédie Canadienne* [en ligne]. Consulté le 28 janvier 2022, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/steinhouse-tobie-thelma>.

Tobie laisse deux complices avec lesquels elle ne rompt pas malgré la distance : Zuka et Louis Mittelberg, la première peintre, le deuxième dessinateur et sculpteur, qu'elle avait présentés à son mari¹²⁸.

Que conclure de ces quelques vies croisées, qui partagent une origine, des activités, des lieux de vie ? Elles constituent tout d'abord un réseau dense, assez soigneusement entretenu, et dont la solidité tient précisément à une expérience partagée : celle du séjour en France. Pour ceux qui l'entreprennent, ses motivations sont multiples : il fait tant office d'étape dans la construction d'une réputation que d'échappatoire salutaire. Ensuite, le milieu des artistes anglo-qubécois en exil est un milieu influent : Gallant, Alleyn, Smith, Steinhouse, Richler sont autant de figures qui ont effectivement fait carrière. Non seulement tous ont pu vivre de leur art, mais ils ont aussi *in fine* intégré le canon de la « grande culture » chère aux artisans de la diplomatie culturelle de l'après-guerre. Et cependant, jamais cette avant-garde n'a formellement interagi avec un milieu où règne en maître un autre art officiel. Deux facteurs peuvent l'expliquer : d'une part, il y a chez les artistes anglo-qubécois relocalisés en France un désintérêt plutôt prononcé pour la chose publique. Chez certains d'entre eux, le départ en France s'explique par un désir de s'éloigner fortement d'une province dont la vie politique et sociale suscite un profond rejet. D'autre part, on ne retrouve aucun de ces artistes dans le viseur des institutions qui promeuvent les relations culturelles entre France, Québec et Canada – à une période au cours de laquelle celles-ci se structurent pourtant sur le modèle qu'on leur connaît. S'ils sont acclamés dans les galeries françaises ou chaleureusement accueillis dans les musées canadiens, le silence des archives diplomatiques à leur sujet forme un hiatus avec le prestige dont ils jouissent¹²⁹. Faut-il pour autant taxer d'ignorance les attachés culturels, français comme canadiens, qui n'auraient su les repérer ou les mettre en valeur ? À vrai dire, il y a fort à parier, du côté de Paris et de Québec surtout, que la promotion des activités d'un cercle à la fois bohème et anglophone ne soit pas perçue comme une stratégie efficace pour célébrer la construction des relations culturelles franco-qubécoises – le fait français l'emportant encore et toujours. Au fédéral, le déploiement d'une diplomatie culturelle n'est en outre pas réellement d'actualité jusqu'aux années 1980, car on considère que c'est par d'autres canaux que le Canada doit s'affirmer sur la scène internationale¹³⁰.

¹²⁸ BAC-LAC, R8082-0-0-E : fonds Herbert Steinhouse, 6/1 : UNESCO Series, correspondance, Zuka et Louis Mittelberg, 1958-.

¹²⁹ Nous y reviendrons plus longuement et en proposerons des pistes d'explication dans l'épilogue de cette thèse, p. 415.

¹³⁰ CORNUT Jérémie, « The Special Relationship Transformed. Canada-Quebec-France Triangle After de Gaulle », *American Review of Canadian Studies*, vol. 46, n° 2, 2016, p. 162-175.

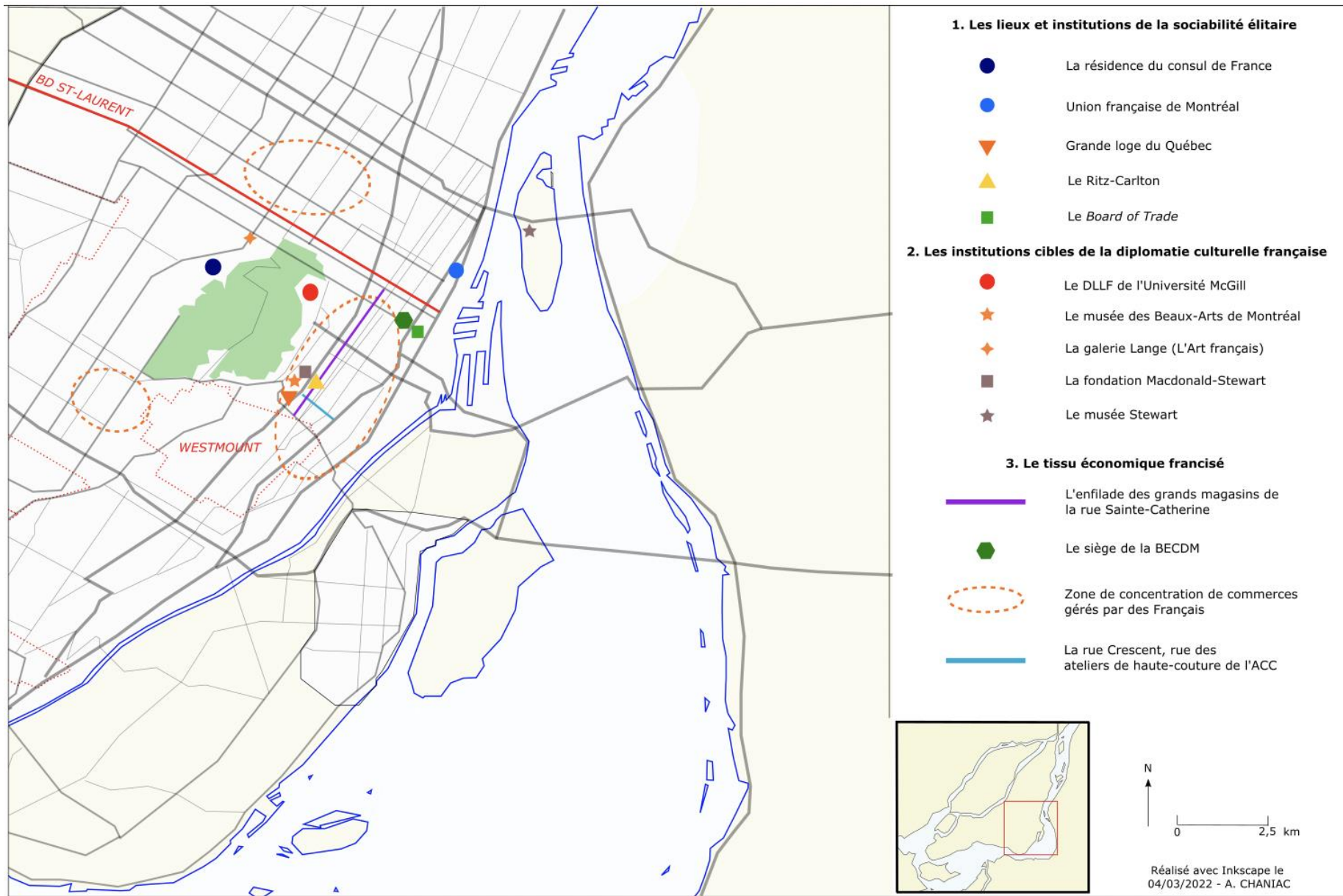


Figure 22 – Carte bilan : Montréal, une ville de contacts entre les Français et les Anglo-Québécois (années 1950 – années 1970)

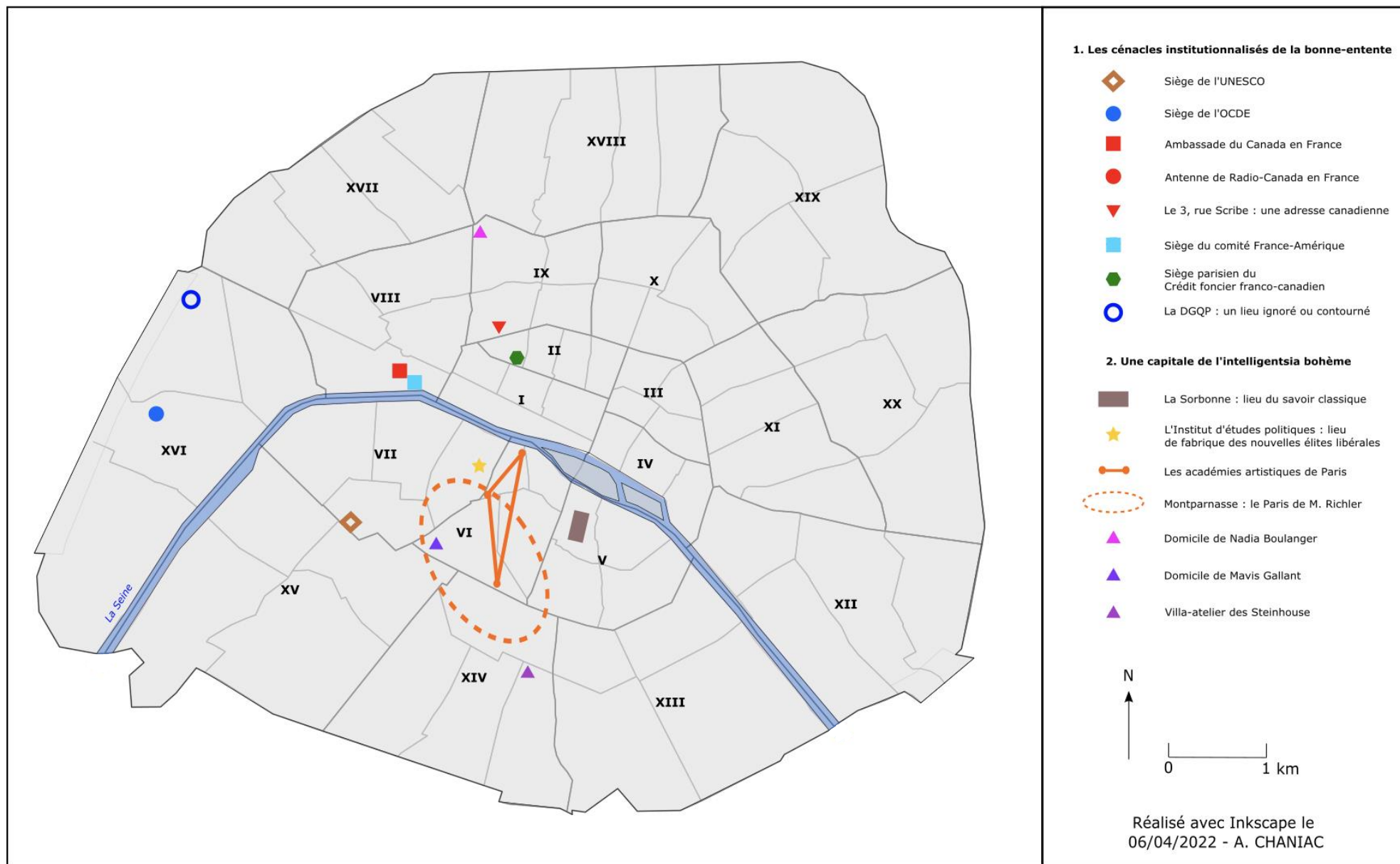


Figure 23 – Carte bilan : le Paris des Anglo-Québécois (années 1950 – années 1970)

On remarque à quel point il est celui des quartiers aisés (moitié Ouest de la capitale).

* * *

En septembre 1959, Jean Launay écrit en anglais à Frederick Jackson, de la fondation Carnegie, avec qui il est resté en contact depuis que le DLR en a reçu des fonds substantiels :

L'atmosphère soi-disant française de Montréal, si elle existe dans la partie Est, n'est guère sensible sur les pentes méridionales du Mont Royal. Nous créons notre propre atmosphère française dans l'enceinte de Douglas Hall, et nous maintenons nos étudiants dans ce milieu artificiel. Dans l'ensemble, [...] nous suivons un modèle comparable à celui de Middlebury.¹³¹

Il faut mesurer la force de ces phrases qui, sous la plume d'un *Français*, professeur de littérature française, vont jusqu'à saper l'idée même de l'existence d'un fait français. Car de son aveu, à Montréal au moins, ce sont deux « faits français » qui cohabitent, et ils n'ont que peu de choses en commun : le premier correspond à la culture canadienne-française, l'autre est une culture française essentialisée, dont on appréhenderait la nature dans les manuels d'enseignement du français distribués dans les *colleges* et autres *boarding schools* de la côte Est.

Que l'on ne s'y trompe pas : les diplomates français l'ont bien compris. Au cœur même des années de Gaulle, c'est ainsi une diplomatie culturelle à deux vitesses qui se déploie au Québec. La première, abondamment institutionnalisée, encadrée par des accords et des traités de coopération, doit permettre l'affirmation d'une relation spéciale entre la France et le Québec en vertu d'une langue et d'une histoire partagée¹³². Remobilisant le thème de « l'abandon de l'abandon », elle met en scène la continuité entre culture française et culture canadienne française, ce qui permet également de soutenir l'affirmation de la souveraineté provinciale. La seconde, désireuse de ménager une francophilie anglo-québécoise dont les Français prennent peu à peu conscience, est en fait assez comparable à la diplomatie culturelle française déployée aux États-Unis. Exercée en marge de la politique de coopération franco-québécoise, elle s'élabore discrètement, en jouant d'un imaginaire français partagé au sein des groupes anglophones¹³³.

Au sein de ceux-ci, la culture française et la culture canadienne-française ne sont jamais amalgamées – et c'est là un élément crucial pour comprendre ce qui peut paraître, à première vue, paradoxal :

¹³¹ « *The so-called French atmosphere of Montreal while it does exist further East does not pervade the lower slopes of Mount Royal to any great extent. We create our own French atmosphere within the confines of Douglas Hall and maintain our students in artificial milieu. We [...] on the whole, follow the Middlebury pattern* » (trad. de l'auteur). AUMG, RG32, 53/2022 : Jean Launay à Frederick Jackson, 16 septembre 1959, cité dans LAMONDE Yvan, *op. cit.*, p. 78.

¹³² On reconnaît ici ce que Louise Diamond et John McDonald appellent une « *track-I diplomacy* ». DIAMOND Louise, MCDONALD John, *Multi-Track Diplomacy: A Systems Guide and Analysis*, West Hartford, Kumarian Press, 1996 (1991), 182 p.

¹³³ Les mêmes évoquent alors une « *track-II diplomacy* » (*Id.*).

l'influence française au sein des groupes anglophones ne s'est tarie ni avec la doctrine Gérin-Lajoie, ni avec la doctrine française du « lobby québécois ». Elle repose sur plusieurs piliers : la promotion d'une « grande culture » française dans les musées ou dans les fondations de tradition anglo-québécoise, la valorisation de l'enseignement du français auprès d'un public anglophone, et enfin la reconnaissance officielle de certaines personnalités anglophones centrales dans le monde des sciences, des arts et des lettres. Ce sont tant des diplomates de métier que des hommes de terrain qui participent à la mise en place de cette stratégie, en œuvrant parfois de concert – comme le firent Jean Mouton et Jean Launay. Mais hors des réseaux diplomatiques, le prestige symbolique dont dispose la France dans les milieux intellectuels anglo-québécois continue d'en faire un pôle attirant des avant-gardes dynamiques, se plaçant volontairement hors du champ politique et des dissensions qui le caractérisent. En traversant l'Atlantique, elles reproduisent un schéma que l'on observait déjà dans l'entre-deux-guerres.

Enfin, qu'elle soit le résultat d'une politique planifiée ou qu'elle repose toujours sur une rente de prestige, l'influence française au sein des milieux anglo-québécois est réelle. En dépit de la longue montée des tensions caractéristique des années 1960, son importance invite à relativiser deux idées fixes de l'historiographie des relations franco-québécoises : l'existence d'un fossé incommensurable entre Français et anglophones, et l'idée d'une proximité entretenue quoi qu'il en coûte entre Français et Canadiens français.

Chapitre 8

—

Business as usual.

Des liens économiques dont les grandes lignes s'écrivent en anglais

Le 19 novembre 1962, le comité parlementaire des chemins de fer convoque Donald Gordon, président du Canadien National, à Ottawa. Des 17 vice-présidents de la société d'État qu'il dirige, aucun n'est francophone, ce qui n'a pas manqué d'interpeller au sein de la chambre basse. L'homme d'affaires, rompu aux auditions, est confiant lorsqu'il quitte Montréal – où il a presque toujours vécu, depuis qu'il a quitté son Écosse natale. Lorsqu'on le somme de se justifier, le dirigeant anglophone reste impassible : au Canadien National, les promotions se font au mérite et aux compétences. S'il n'y a pas de francophones à ses côtés, ce ne serait donc pas tant de sa faute que de la leur. Le propos déclenche un véritable tollé, et quelques jours plus tard, environ 300 étudiants francophones brûlent une effigie de Gordon sous les fenêtres mêmes du Parlement du Canada¹.

À quelque deux cents kilomètres de là, les frères Jonas, qui ont hérité du fonds de commerce de leur père, reçoivent une imposante cargaison de truffes du Périgord. La récolte fut mauvaise et les prix nettement plus élevés que d'ordinaire, mais pour Jean Bizac, leur fournisseur, il ne faut pas s'en alarmer : la demande des clients les plus riches est toujours très soutenue, en particulier hors de France². Les boîtes, venues de Brive-la-Gaillarde, ont traversé l'océan Atlantique avec d'autres caisses, en partance de Grenoble. Elles sont quant à elles destinées à Gaston Durand, un Français qui s'est installé à Montréal à la fin des années 1930 pour prendre la tête de la branche canadienne de la ganterie Perrin³. Les paires qui lui parviennent sont avant tout destinées à être revendues dans la métropole : pour Durand, il n'est pas question d'investir le créneau des moufles, mais bien celui des gants de ville. Sur un modèle longuement éprouvé par les tanneurs français, il vend d'ailleurs avec ses pièces des cosmétiques ou des parfums, que son propre frère fait acheminer à Montréal par l'intermédiaire de sa firme d'import-export, spécialisée dans le domaine pharmaceutique.

¹ SCHULL Joseph, *Un grand patron : une biographie de Donald Gordon*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1981, 350 p.

² AUMG, MSG 1107 : fonds Henri Jonas & Co., Jean Bizac aux frères Jonas, 1962.

³ Sur la ganterie Perrin, voir en particulier BAnQ, *Bulletins de la Chambre de commerce française au Canada*, n° 535, octobre 1954, p. 28.

Comme Jonas, Gaston Durand est plutôt optimiste quant à son futur chiffre d'affaires : à New York, où fut établie la première boutique Perrin dans les Amériques, le succès fut rapide et important – ce qui a eu de quoi alimenter les caisses de cette petite entreprise familiale, iséroise puis parisienne. Durand, qui fréquente Jonas aux réunions de la Chambre de commerce française au Canada, s'appuie sur le même modèle d'affaires que son compatriote : à l'heure où le centre-ville de Montréal est celui d'une métropole « anglaise⁴ », il cherche depuis son arrivée à s'attirer une large part de la clientèle anglophone – ce qui explique qu'il ait pignon sur la rue Mayor, à quelques encablures du musée McCord.

Le contraste est frappant entre l'agitation qui règne à Ottawa, symptôme d'une profonde fracture entre le monde des affaires anglophone et les francophones⁵, et la manière dont continue de prospérer le milieu investi par les commerçants français au Québec. Depuis l'entre-deux-guerres, leur modèle de croissance paraît avoir peu changé : importance du secteur de l'import-export, focalisation sur la revente de biens haut-de-gamme ou de luxe, désir de captation d'une clientèle anglophone et aisée. La réussite des couturiers français à Montréal le suggérait déjà : une telle stratégie d'affaires repose sur une rente de réputation attachés à certains produits, tout comme à une image de marque liée à leur pays d'origine. Deux faits continuent donc de caractériser les niches francisées de l'économie québécoise. D'une part, elles bâtissent entre la France et le Québec anglophone des relations économiques dont le fondement reste un fait culturel : une francophilie de distinction. D'autre part, leur activité paraît assez insensible à la conjoncture politique, que ce soit à l'échelle de la province comme des États – car celle-ci, au fond, n'influence que marginalement le marché des consommateurs potentiels.

Prenons cependant un peu de recul : l'après-guerre est façonné par d'autres courants de fond qui influencent assez fortement la manière dont se construisent les relations économiques franco-canadiennes comme franco-québécoises. Le premier d'entre eux est une croissance économique généralisée, phénomène qui s'observe de part et d'autre de l'Atlantique dans des proportions exceptionnelles : 5,5 % de croissance annuelle moyenne en France entre 1950 et 1967⁶, 5,8 % pour

⁴ VINANT Jean, *De Jacques Cartier à Péchiney : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard, 1985, p. 79.

⁵ Elle ne s'est d'ailleurs pas atténuée. Le tollé déclenché par les déclarations de Michael Rousseau, P. D.-G. d'Air Canada, en 2021, le rappelle avec acuité.

⁶ INSEE, « Évolution du produit intérieur brut et de ses composantes : données annuelles de 1950 à 2020 » [en ligne]. Consulté le 2 février 2022, disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2830613>.

la même période au Canada⁷. Quant au PIB québécois, il double quasiment sur cette période⁸. Toutefois, est-ce à dire que les flux commerciaux franco-québécois, ou à tout le moins franco-canadiens, augmentent dans les mêmes proportions ? Difficile à dire. Dans l'ensemble, les exportations canadiennes comme françaises augmentent au même rythme que le fait le PIB des économies nationales ; mais la part qu'occupe chacun des deux États dans les exportations de l'autre se limite à une portion congrue. Dans les années 1920 et 1930, on se souvient que cette part ne dépassait pas 3 %, ni au Canada, ni en France⁹ ; une quarantaine d'années plus tard, la situation est la même. Ainsi, en 1964, 0,9 % des importations canadiennes viennent de France, quand 1,3 % des exportations canadiennes sont à destination de l'Hexagone¹⁰, taux qui n'a en fait véritablement changé qu'entre 1940 et 1945. Québec et Ontario se partagent les marchandises françaises dans des parts à peu près égales, en particulier les alcools, les minerais et les céréales ; les produits culturels, en revanche, sont naturellement captés par le Québec mais occupent une part minime de ces flux.

Si ces chiffres évoquent davantage le marasme que le dynamisme, ils sont toutefois trompeurs. Car en valeur, les importations françaises au Canada comme les exportations canadiennes en France augmentent, mises à flot par la croissance globale des économies : aussi triplent-elles toutes deux entre 1950 et 1962, passant d'environ 20 millions à 58 millions de dollars¹¹. Tous les enjeux liés à l'existence d'un potentiel « doux commerce », susceptible d'apaiser les frictions entre Paris, Québec et Ottawa, se posent donc dans les mêmes termes qu'avant la guerre. On pourrait même dire qu'ils gagnent en acuité, dans un contexte marqué par une émancipation provinciale progressive et importante sur le plan politique – allant de pair, comme dans le domaine culturel, avec une institutionnalisation des partenariats commerciaux franco-québécois.

Mais comme le soulignent Jane Jacobs et Marc Levine, jusqu'au tout début des années 1970 – voire jusqu'aux élections de 1976 – le cœur économique du Québec reste une « ville anglophone comptant beaucoup d'habitants francophones¹² ». Pendant les années 1950, comme pendant une large partie de la Révolution tranquille, le pouvoir économique se trouve encore entre les mains

⁷ Statistique Canada, « Productivité au Canada » [en ligne]. Consulté le 2 février 2022, disponible sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/15-206-x/2007011/4054887-fra.htm>.

⁸ FRÉCHETTE Guy, « Croissance et changements structurels de l'économie », dans DAIGLE Gérard (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 23-51.

⁹ Voir chapitre 2, p. 89.

¹⁰ AMAE, 83QO/195 : Représentation diplomatique et consulaire du Canada en France ; Délégation générale du Québec à Paris, remise des lettres de créance de Jules Léger, 17 avril 1964.

¹¹ PÉPIN Pierre-Yves, « Analyse statistique des échanges commerciaux franco-canadiens (1950-1960) », *L'Actualité économique*, vol. 40, n° 1, 1964, p. 104.

¹² LEVINE Marc, *The Reconquest of Montreal: Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphie, Temple University Press, 1991, p. 1 ; JACOBS Jane, *The Question of Separatism: Quebec and the Struggle over Sovereignty*, Montréal, Baraka Books, 2005 (1980), 180 p.

des anglophones – Levine allant même jusqu’à placer ces années dans la continuité des années 1930, au cours desquelles il estimait que 86 % du PIB de Montréal était le fait d’entreprises « anglaises¹³ ». Certes, le visage économique de la province change : essor d’une société de consommation, ouverture internationale, accords de libre-échange, solde migratoire nettement positif, fort accroissement naturel. Il faut y ajouter un très fort volontarisme politique qui, sous l’égide de Jean Lesage, s’incarne dans la structuration de puissants monopoles provinciaux devant assurer l’indépendance économique de la province : on songe par exemple à la Caisse des dépôts et placements du Québec, créée en 1965. Mais le secteur privé reste majoritairement l’apanage des anglophones, d’autant plus ces derniers ont une forte présence dans les milieux régulateurs de l’économie provinciale – banque, finance, droit. Pour la diplomatie française, il s’agit là d’un élément limitant sérieusement la pertinence d’une politique économique étrangère fondée sur la mise en valeur du fait français au Québec.

Au cours des années 1960, on sait à quel point les antagonismes entre les deux solitudes se sont creusés ce qui, par ricochet, a affecté la relation entre les Français et les Anglo-Québécois. Cependant, le trait n’est pas à forcer. Dans ce chapitre, il s’agit donc de montrer que les réseaux économiques où ces derniers se côtoient, tels que nous les avons mis au jour pour l’entre-deux-guerres, n’ont pas disparu avec la Révolution tranquille. Et au fond, dans un contexte d’augmentation en valeur des flux marchands, pourquoi en serait-il autrement ? De tels contacts prouvent ainsi que les désaccords politiques continuent d’être transcendés par la force d’un intérêt économique partagé de part et d’autre de l’Atlantique. Pour montrer en quoi le terrain économique constitue un autre de ces lieux où s’élaborent des accommodements raisonnables entre Français et anglophones, on soulignera que le doux commerce qui les unissait possède toujours ses cénacles. On évaluera ensuite la portée des collaborations qui y sont établies : quels secteurs concernent-elles, quelles parties prenantes impliquent-elles ? S’exercent-elles dans un cadre institutionnalisé ? Ce faisant, nous aboutirons à une conclusion double : non seulement une partie significative des liens économiques franco-québécois est, de loin en loin, le fait des anglophones ; mais dans un contexte d’essor des élites économiques canadiennes-françaises, on pourra également souligner que les liens entre francophones s’appuient largement sur des structures ou sur des connexions que des anglophones ont participé à établir.

¹³ *Ibid.*, p. 22.

1. *Truchements et négociants : les flux commerciaux franco-québécois sont aussi une affaire d'anglophones*

Bien avant le discours du balcon, galvanisé par le réformisme progressiste de Jean Lesage, le gouvernement du Québec a multiplié les initiatives permettant d'affirmer l'existence économique de la province sur la scène internationale. La France est rapidement perçue comme le partenaire privilégié qui permettra de légitimer cette nouvelle politique : c'est donc dans ce contexte que la coopération économique franco-québécoise quitte le domaine de l'informel pour devenir une réalité institutionnelle, incarnée dans des institutions et entérinée par des accords. La Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ) est à partir de 1965 le lieu où sont fixées les grandes orientations de ce qui relève d'une diplomatie économie originale, entre une province et un État. Elle fédère des organismes de coopération divers, à l'instar du Conseil d'organisation scientifique des entreprises, créé en 1962, et dont le rôle est d'accélérer la circulation des méthodes managériales entre la France et le Québec¹⁴.

Cela dit, comme le rappelle Laurence Badel, examiner ce qui façonne un terrain d'ententes internationales sur le plan économique, ce n'est pas se borner à l'observation des institutions de coopération¹⁵. C'est aussi examiner une pluralité de parties prenantes : chambres de commerce, chefs d'entreprises, consultants, créanciers, prospecteurs, qu'ils appartiennent au secteur public, parapublic ou privé. Derrière les « grands contrats » qui rythment l'histoire des relations internationales, il importe donc de reconstituer la chaîne des petits échanges, souvent informels. C'est à leur niveau que l'on peut prendre la mesure du rôle que jouent encore les Anglo-Québécois dans les relations économiques franco-québécoises. À cette occasion, leurs interactions avec d'autres acteurs français sont plutôt harmonieuses, puisque le profit en jeu édulcore tant les dissensions politiques que les différences linguistiques¹⁶. Dans la mécanique plus ou moins huilée par laquelle s'articulent Paris, Québec, et Ottawa, leur fonction est triple : ils facilitent les efforts de prospection et les implantations françaises au Québec, ils encadrent les échanges franco-québécois en conservant un contrôle important des institutions juridiques et financières, et ils ouvrent les investisseurs français aux marchés extra-québécois, faisant alors office d'intermédiaires entre les milieux d'affaires francophones et anglophones.

¹⁴ BAnQ, E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2009-06-001-72, fichier 1 : « COSE », septembre 1962.

¹⁵ BADEL Laurence, *Diplomatie et grands contrats : l'État français et les marchés extérieurs au XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 8-35 ; BADEL Laurence, « Milieux économiques et relations internationales : bilan et perspectives de la recherche au début du XXI^e siècle », *Relations internationales*, 2014, n° 157, p. 3-23.

¹⁶ SWEENEY Robert, *A Guide to the History And Records of Selected Montreal Businesses Before 1947*, Montréal, Montreal Business History Project (McGill University), 1979, 311 p.

Après la longue parenthèse de la Seconde Guerre mondiale, qui mit presque complètement en sommeil les flux commerciaux franco-canadiens comme franco-québécois, le début des Trente Glorieuses françaises constitue l'âge d'or des missions commerciales franco-canadiennes, qui sont alors comme ressuscitées de l'entre-deux-guerres. Plus souvent que dans les années 1930, elles débouchent en outre sur des partenariats durables, voire sur des campagnes d'investissements directs à l'étranger – le plus souvent de la France vers le Canada que dans la direction inverse. Dans la mise en place de ces activités de promotion puis d'implantation, les élites commerciales et financières anglo-québécoises jouent un rôle de premier plan : tantôt elles les encouragent activement, tantôt elles les considèrent avec bienveillance. Il s'agit donc ici de revenir sur quelques moments marquants de l'histoire commerciale franco-québécoise d'après-guerre pour y mettre en lumière la présence anglo-québécoise.

Commençons avec les missions commerciales, première étape dans un long processus de réparation de liens commerciaux distendus par le conflit. Le milieu d'affaires français au Québec, surtout rassemblé dans la CCFM, se réjouit dès 1948 de leur reprise, qu'il estime rendue possible par la restructuration de l'économie française permise par le plan Marshall¹⁷. Pour la période courant jusqu'à l'exposition universelle de 1967 (plus loin Expo 67), ce sont bien davantage les missions françaises au Québec que québécoises en France qui sont documentées. Plusieurs facteurs l'expliquent : la province ne dispose pas encore d'une autonomie pleine et entière pour organiser ses propres missions, et lorsque se mettent en place des expéditions commerciales vers la France, elles sont le plus souvent itinérantes et concernent l'ensemble du continent européen. On se souvient du programme suivi par l'Association des couturiers canadiens en 1955, qui était passée par Paris, Londres et Bruxelles¹⁸ ; en 1957, le *Board of Trade* avait ambitionné de suivre un programme comparable en visitant coup sur coup les foires de Londres, Paris, Bruxelles, Liège et Hanovre avant de revenir au Québec¹⁹. Quitte à traverser l'océan Atlantique, le voyage se devait d'être pleinement rentabilisé. Contrairement à leur pendant canadien, donc, les missions françaises au Québec sont fréquentes et surtout fixes : elles ont toutes lieu à Montréal, métropole desservie par l'avion. Cette localisation, d'autant plus pertinente que les milieux d'affaires de la Vieille Capitale

¹⁷ BAnQ, *Bulletins de la Chambre de commerce française au Canada*, n° 512, janvier 1949, p. 4.

¹⁸ Voir chapitre 7, p. 310.

¹⁹ AHECM, P019 G004 : procès-verbaux de l'*International Trade Section* du *Board of Trade* de Montréal, 6 novembre 1957.

tendent à se dépeupler avec les années 1950²⁰, explique peut-être pourquoi les anglophones y sont impliqués d'une manière ou d'une autre – soit en tant que public cible, soit en tant que partenaires.

Ce constat est valable dès 1949, année au cours de laquelle se tient à Montréal la première exposition de biens français après la guerre. Ce n'est pas seulement pour cette raison qu'elle mérite que l'on s'y penche : en effet, elle est planifiée selon un modèle singulier. Pour la première fois, elle est organisée à l'instigation de la Chambre de commerce franco-américaine, depuis New York²¹. C'est donc une fédération de sociétés comparables à la ganterie Perrin qui en est à l'origine – des entreprises françaises ayant d'abord priorisé le vaste marché étatsunien, et souhaitant désormais se développer sur le marché québécois. Comme souvent dans le cadre des expositions de biens français, les entreprises participantes appartiennent aux secteurs de niche où la rente de réputation française est la plus forte – cosmétiques, alcools, vêtements de marque²². Pour la chambre de commerce franco-américaine, Montréal est donc perçue comme une grande ville d'Amérique du Nord parmi d'autres, constituant un marché tout à fait comparable par la structure de ses élites et par leurs habitudes de consommation²³. Il n'est donc guère étonnant de voir que la première instance canadienne à être informée de cette initiative franco-américaine est le *Board of Trade* de Montréal, qui en fait « un projet intéressant²⁴ » : à la fin de l'année 1948, son directoire dit prendre contact avec la mairie de Montréal et le ministère canadien des affaires commerciales pour la mettre sur pied. Aussi ce projet vient-il prendre la suite de la Foire commerciale internationale de Toronto, qui avait déjà enthousiasmé les Français de Montréal pour les opportunités de prospection qu'elle leur ouvrait²⁵.

Le CFA n'est naturellement pas en reste, et sous l'égide des bureaux de Paris comme de Montréal est lancée une « Mission nationale française » en 1952²⁶. Il s'agit d'un comité de prospection qui regroupe présidents d'universités, représentants de banques (Crédit industriel et commercial, Banque nationale de Paris et des Pays-Bas) et directeurs généraux de grandes entreprises (Air Liquide, Saint-Gobain). La mission dure trois semaines, a pour langues de travail le français et l'anglais et est également reçue par le *Board of Trade* de Montréal. Si elle ne rencontre aucun

²⁰ LINTEAU Paul-André, *Une histoire de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2017, p. 243.

²¹ AHECM, P019 G003 : procès-verbaux de l'*International Trade Section* du *Board of Trade* de Montréal, 12 octobre 1948.

²² *Id.*

²³ DEJEAN Joan, *The Essence of Style: How the French Invented High Fashion, Fine Food, Chic Cafés, Style, Sophistication, and Glamour*, New York, Free Press, 2006, 320 p.

²⁴ « *a worthwhile project* » (trad. de l'auteur). AHECM, P019 G003 : procès-verbaux de l'*International Trade Section* du *Board of Trade* de Montréal, 12 octobre 1948.

²⁵ BANQ, *Bulletins de la Chambre de commerce française au Canada*, n° 512, janvier 1949, p. 11.

²⁶ AUM, P76/J1792, fonds du comité France-Amérique : Mission nationale française, septembre 1952, liste de membres.

représentant de la province, elle est néanmoins reçue en grande pompe à Ottawa par Louis Saint-Laurent : le Premier ministre loue alors l'ouverture biculturelle d'une mission à qui « appartient Pascal, la cathédrale de Chartres, le palais de Westminster et Saint-Pierre de Rome²⁷ ».

La valeur bon-ententiste du message de Louis Saint-Laurent paraît venir jusqu'aux oreilles du Quai d'Orsay qui, en 1954, orchestre la mise sur pied d'une exposition française à Montréal, se tenant en septembre de la même année. En marge de la voix des diplomates, qui ont visiblement à cœur d'en faire un événement décisif afin de signifier le retour de la France sur la scène économique internationale²⁸, d'autres acteurs marquants du monde des affaires prennent parti en faveur de son organisation – et appellent à renouer avec les acteurs anglophones de la province à l'occasion. Jacques Fougerolles, le président de la Chambre de commerce de Paris, prend ainsi soin d'en faire un événement franco-canadien davantage que franco-québécois, formulant le vœu que l'exposition puisse « doubler les liens de cœur qui unissent les deux pays par des liens économiques²⁹ ». Plus loin, il appelle à profiter de l'opportunité pour approcher tous les milieux d'affaires locaux, incluant donc les organes anglophones, afin de favoriser la pénétration douanière des produits d'industrie lourde et de ne pas limiter les exportations françaises aux produits d'exception³⁰. Fougerolles a pour partie été écouté, puisque parmi les quelque 500 exposants présents à Montréal, environ un tiers est constitué de représentants des secteurs de l'automobile (Renault), des compagnies d'usinage, de travaux publics et d'extraction de matières premières³¹. Quant à l'organe qui assure l'intermédiation avec les milieux anglophones, il s'agit du CFA. On ne sait s'il s'agit de son initiative ou si le Quai d'Orsay l'a mandaté pour cela, mais le comité est chargé de l'organisation d'un dîner de gala qui se tient le 14 septembre 1954, pour marquer le début de l'exposition³². Fort d'un carnet d'adresses étoffé tout au long de la première moitié du XX^e siècle, Gabriel Jaray put y attirer bon nombre de patriciens anglophones de la province – entre autres les Birks, les McDougall, les McKay, les Bell.

En 1963, l'événement est renouvelé à la demande expresse de l'ambassadeur Raymond Bousquet. Nettement davantage porté sur le fait français que son prédécesseur Hubert Guérin, le programme est conçu à son image : les discours d'inauguration doivent ériger le français en nouvelle langue des

²⁷ *Ibid.*, allocution de Louis Saint-Laurent devant la Mission nationale française, 26 septembre 1952.

²⁸ AMAE, 83QO/95 : relations franco-canadiennes, Guérin à la direction d'Amérique, 4 décembre 1952 ; dossier général, 83QO/172 : relations culturelles franco-canadiennes, René Garneau à Christian de Nicolay, septembre-octobre 1954.

²⁹ *Ibid.*, Jacques Fougerolles à l'Agence France-Presse, 16 septembre 1954.

³⁰ *Id.*

³¹ FAU Jean, *Exposition française de Montréal – catalogue officiel*, Paris, Comité permanent des foires à l'étranger, 1954, 171 p.

³² AUdEM, P76/E1.20 : comité France-Amérique, liste d'invités présents au dîner du 14 septembre 1954.

affaires, afin d'abonder dans le sens de l'émancipation provinciale. Cela dit, Bousquet met aussi à son agenda la remise d'une grande tapisserie à George Vanier – pourtant fort peu enthousiasmé par les projets d'autonomie québécoise³³. En fin de compte, ces grand-messes consolident tant la réputation du milieu d'affaires français au Québec qu'elles incitent à l'importation de produits français. Les secteurs représentés dans ces expositions voient en effet leur place renforcée dans les flux franco-canadiens : les importations de vins et alcools augmentent de 12 % en 1952, puis de 15 % en 1954, celles de livres sont multipliées par quatre entre 1950 et 1960, celles des produits sidérurgiques le sont par trois³⁴.

Cause ou conséquence de ces événements célébrant la proximité commerciale franco-canadienne, les années 1950 et 1960 sont également marquées par la conclusion de quelques partenariats importants dans la mise en place desquels les Anglo-Québécois ont joué un rôle crucial. Le premier d'entre eux est à replacer dans le contexte des grands travaux d'aménagement de la Côte-Nord lancés sous Maurice Duplessis. En 1957, le monopole d'Alcan dans la production d'aluminium provinciale est mis à mal par l'implantation d'une importante centrale d'électrolyse à Baie-Comeau, ville industrielle créée *ex nihilo* sous l'impulsion de la *Quebec North Shore Paper Company*, à grands renforts de subsides provinciaux. À la tête de ce projet se trouve la *Canadian British Aluminium* (CBA), qui n'a en réalité de britannique que le nom³⁵. Le capital de l'entreprise vient de deux sources : un vaste conglomérat américain répondant au nom de Reynolds, et une firme dont le nom sera des plus familiers au lectorat français : Péchiney. L'ambassadeur Francis Lacoste entend parler du projet dès qu'il s'ébauche, et prend contact avec les responsables du site. Alors que les travailleurs de Baie-Comeau sont en large majorité francophones, tous les cadres de l'usine de la CBA qui s'y trouve sont des Anglo-Québécois – du chef de chantier au directeur de site. Quant aux présidents de la société, on retrouve là le modèle type de la grande firme du Commonwealth : si le capital est franco-américain, le président est un vicomte anglais³⁶.

C'est donc un certain T. H. Flahiff, ingénieur originaire de Montréal, qui coordonne la venue de Francis Lacoste sur la Côte-Nord : à Baie-Comeau, l'ambassadeur est extrêmement bien reçu par l'ensemble de l'équipe, qui lui rappelle l'ambition des objectifs de production – 80 000 tonnes

³³ AMAE, 11CPCOM/3 : affaires politiques, pièces et affaires diverses, Bousquet à Vanier, novembre 1963.

³⁴ PÉPIN Pierre-Yves, « Analyse statistique des échanges commerciaux franco-canadiens (1950-1960) », *L'Actualité économique*, vol. 40, n° 1, 1964, p. 108, p. 119, p. 122.

³⁵ Pour ce passage, voir BROUILLETTE Benoît, « L'aluminium au Canada », *L'Actualité économique*, vol. 37, n° 3, 1961, p. 424-479.

³⁶ AMAE, 83QO/95 : relations franco-canadiennes, dossier général, note préparatoire à la venue de l'ambassadeur Francis Lacoste à Baie-Comeau par T. H. Flahiff, 14 mai 1957, folio 173.

d'aluminium par an à partir de 1959 – et qui déploie des trésors d'inventivité pour séduire le diplomate : visite exhaustive du site de production ainsi que des centrales hydrauliques qui l'alimentent en électricité, rencontres avec le clergé local, repas de choix. En fin de rencontre, Flahiff paraît souffler à l'ambassadeur qu'il connaît bien les connexions entre la CBA et Péchiney, tout autant qu'il sait que la bauxite fut découverte en France et qu'elle y est encore abondamment exploitée : peut-être pourrait-il l'obtenir à bon prix en s'adressant à des fournisseurs français. Lacoste abonde, et pendant les premières années d'activité de la centrale de Baie-Comeau, la bauxite transformée sur la Côte-Nord vient directement de la France. Flahiff paraît en avoir été très satisfait, et si l'on en croit René Chalon, assistant de Lacoste au cours de la mission, il en va de même pour les autres cols blancs : « Nous leur [avons donné] un sentiment de supériorité qu'ils sont loin de ressentir lorsque nous les entretenons d'art ou de littérature, et provoquons alors leur estime aussi bien que leur sympathie³⁷ ». D'après Chalon, l'échange économique est plus paritaire et constructif que ne peut l'être une politique de diplomatie culturelle, laquelle se teinte – en particulier dans les années 1960 – d'une coloration la rapprochant de la fameuse mission civilisatrice française.

Le rôle d'intermédiation des Anglo-Québécois est également sensible dans le cadre d'une des implantations françaises au Canada les plus connues : celle du cimentier Lafarge³⁸. L'entreprise avait conçue dès 1956 un « grand dessein³⁹ » en Amérique : Marcel Demonque, qui la dirige, choisit alors Vancouver pour établir une filiale qui doit permettre l'enracinement outre-Atlantique – la *Lafarge Cement North America*. Il avait alors confié cette filiale à un homme de confiance, Jean-Charles Lofficier, qui en devient président-directeur général. Or, la fin de la décennie pousse Demonque et Lofficier à lorgner sur la côte Est : la métropolisation à grands pas de l'espace courant de Boston à Washington, le dynamisme du triangle Toronto-Montréal-New York, puis, au début des années 1960, la perspective des grands travaux liés à l'Expo 67 en sont autant de causes. Le projet d'ouverture d'une cimenterie au Québec, à Saint-Constant, est ainsi formulé dès 1963 par Demonque et Lofficier qui, fort de sa connaissance du Canada, a bien compris que « l'influence anglo-saxonne dans le monde des affaires est prépondérante au Québec⁴⁰ ». On le perçoit lorsqu'est créée l'année suivante une société *ad hoc*, Ciments Lafarge Québec Limitée, sur laquelle doit s'adosser le site de Saint-Constant. Si Lofficier puise dans le vivier polytechnicien pour en nommer

³⁷ AMAE, 83QO/95 : relations franco-canadiennes, dossier général, rapport de René Chalon sur la visite de Francis Lacoste à Baie-Comeau, 11 juin 1957.

³⁸ Pour le passage qui suit, voir BARJOT Dominique, « Lafarge: The Keys of a Successful Internationalisation Process (1946-1973) », dans BONIN Hubert (dir.), *Transnational Companies (19th-20th centuries)*, Paris, Plage, 2002, p. 663-680.

³⁹ DUBOIS Léon, *Lafarge-Coppée. 150 ans d'industrie*, Paris, Belfond, 1988, p. 59.

⁴⁰ *Id.*

le directeur opérationnel, il contacte George C. Marler pour en présider le conseil d'administration⁴¹. Ancien ministre des Transports fédéral sous Louis St-Laurent, Marler constitue une prise d'autant plus remarquable pour une entreprise française qu'il quitte le gouvernement Lesage avec fracas l'année même où l'usine de Saint-Constant est inaugurée – en particulier en raison de divergences sur les questions internationales. Le tropisme francophile de Marler est cependant bien documenté, de même que celui de l'ensemble de sa famille : il est en particulier le demi-frère du diplomate Herbert M. Marler, que nous avons déjà suivi en France dans les années 1920⁴².

Les éléments anglo-québécois de la province continuent donc de jouer un rôle de courroie de transmission entre les milieux d'affaires français et les milieux d'affaires anglophones tout au long des années 1950 et 1960. Il faut cependant remarquer qu'on les retrouve plus fréquemment sur le terrain québécois sur le terrain européen. Sur la période, peu de missions commerciales canadiennes prennent la France comme seule destination – or ce sont celles auxquelles le milieu du patronat anglo-québécois est le plus susceptible de participer. Exception faite d'un voyage en France proposé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à ses membres en 1965 et 1966, on ne trouve que peu de traces d'activités prospectives qu'ils auraient pu y mener. Ce constat suggère une asymétrie des intérêts, mais le volume des investissements directs à l'étranger franco-canadiens le contredit, car ils restent relativement équilibrés et bidirectionnels⁴³.

De l'huile dans les rouages : le rôle des Anglo-Québécois dans les activités de financement et d'encadrement des relations commerciales

Si les investisseurs ne représentent pas la majorité des éléments anglo-québécois impliqués dans la construction d'une relation économique franco-québécoise, c'est en réalité car on les retrouve à d'autres fonctions. Sans surprise, elles se rattachent à des domaines qui ont longtemps été – et sont encore pour partie – des prés carrés anglophones au sein de la province : le droit et la finance. Par leur présence dans ces deux secteurs, les anglophones participent finalement à créer les conditions de l'échange commercial entre la France et le Québec.

⁴¹ BAnQ, *Revue de la chambre de commerce française au Canada*, n° 600, juin 1968, p. 23-25.

⁴² Voir chapitre 3, p. 145.

⁴³ PÉPIN Pierre-Yves, « Les relations économiques franco-canadiennes : données récentes et perspectives », *L'Actualité économique*, vol. 40, n° 3, 1964, p. 482-504.

Prospecter des marchés, établir un site de production ou de revente sont autant d'opérations encadrées par les gouvernements français comme canadien, et les mener à bien s'avère d'autant plus délicat qu'elles ne sont pas encore toutes régulées par des conventions bilatérales : par exemple, il faut attendre 1975 pour que soit signée la première entente fiscale franco-canadienne. Dans un tel contexte, les juristes anglo-québécois représentent de précieuses recrues pour permettre à des parties prenantes québécoises, canadiennes et françaises de s'entendre. Il ne s'agit pas ici de revenir sur le parcours des quelque 3 000 avocats anglophones que compte la province, mais d'examiner quelques trajectoires bien choisies au sein de la profession pour montrer le rôle d'intermédiation que certains juristes de langue anglaise ont pu jouer⁴⁴.

Philip Fishel Vineberg (1914-1981) constitue un excellent exemple de ces experts qui, malgré leur anglophonie, font office de facilitateurs du commerce franco-québécois comme franco-canadien⁴⁵. Issu de la classe moyenne juive de Montréal, Vineberg fait partie de ces « protestants honoraires⁴⁶ » qui sont donc formés dans des institutions de langue anglaise. On retrouve dans son parcours de vie les jalons classiques de la brillante carrière anglo-québécoise, suivant un modèle qui rappelle ceux des trajectoires de vie que nous avons reconstituées dans l'entre-deux-guerres : scolarité dans un établissement anglophone de Westmount, études de droit à l'Université McGill. Le juriste est lauréat de la bourse Drummond en 1934, ce qui est déjà le marqueur d'un intérêt pour la France – tout autant que cela lui permet également d'achever ses études sereinement, la famille Vineberg étant alors quelque peu désargentée. À Paris, sur les bancs de la Sorbonne, il travaille à une thèse de licence sur le *Gold Exchange Standard*. Ce séjour lui permet de revenir au Québec parfaitement bilingue, et fort d'une double expérience en droit et en économie, il devient fiscaliste et ouvre son propre cabinet d'avocats, Phillips & Vineberg, en compagnie de quelques associés⁴⁷. Le bureau s'étoffe grandement pour compter dix-neuf avocats en 1960, dont seulement deux francophones⁴⁸. L'ouverture économique de la province, consécutive à l'arrivée du gouvernement Lesage, paraît avoir été l'élément déclencheur d'une réorientation des activités du cabinet vers le droit international ; et Vineberg se spécialise alors dans l'accompagnement de firmes étrangères

⁴⁴ Les bulletins de la Chambre de commerce française de Montréal comprennent, entre 1956 et 1969, des publicités dont de nombreuses réclames pour des cabinets d'avocats. Ils font office de source pour l'ensemble de ce passage, mais nous ne les citons pas au numéro près car ce sont souvent les mêmes annonces qui sont reprises d'un numéro sur l'autre. Voir BAnQ, *Bulletins de la Chambre de Commerce française au Canada*, n° 560-604, 1956-1969.

⁴⁵ Pour ce passage : (15), entretien avec l'auteur, Montréal, 3 mars 2021, 35 minutes.

⁴⁶ Mary-Anne Poutanen utilise l'expression « *honorary protestants* » pour désigner les Juifs de Montréal qui sont intégrés au système d'éducation anglophone. MACLEOD Roderick, POUTANEN Mary-Anne (dir.), *Meeting of the People: School Boards and Protestant Communities in Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 195.

⁴⁷ The Governor General of Canada, « Philip F. Vineberg », *Order of Canada: Recipients* [en ligne]. Consulté le 6 février 2022, disponible sur <https://www.gg.ca/en/honours/recipients/146-13126>. Le cabinet existe toujours à l'heure actuelle sous le nom de Davies, Ward, Phillips & Vineberg.

⁴⁸ BAnQ, *Bulletins de la Chambre de Commerce française au Canada*, 1960-1969.

implantées au Québec comme de firmes canadiennes désireuses de développer leurs activités à l'étranger. Peut-être est-ce en raison de l'expérience française de Vineberg que son cabinet est le premier cabinet canadien à ouvrir un bureau permanent hors des Amériques, en 1963. Chose remarquable, ce n'est pas Londres qu'il choisit mais Paris : la place britannique étant déjà saturée de juristes accoutumés au droit anglo-saxon, Vineberg pouvait mieux faire valoir la formation mixte d'avocats anglo-québécois sur la place de Paris. Il s'établit alors au sein des anciens bureaux du Commissariat canadien en France, au 3, rue Scribe, à proximité de l'opéra Garnier⁴⁹. Le premier des associés de Vineberg à y être envoyé est un francophone qui porte bien mal son nom, Jean L'Anglais ; mais dès 1965, il est épaulé par un anglophone, Edward W. Rubin – choix qui peut surprendre, mais qui est encore symptomatique de l'importance du bilinguisme dans le monde du commerce franco-québécois. La double présence, en France et au Québec, de Phillips & Vineberg lui assure une place privilégiée au sein de la Chambre de commerce française au Canada, qui se fait le relais constant de ses publicités⁵⁰. Ces connexions privilégiées semblent être doublées d'un lien du cœur, car Vineberg s'est rendu plus d'une dizaine de fois en France, où il visite amis et collègues, canadiens ou non⁵¹. Au tournant des années 1950 et 1960, c'est aussi Warren Allmand que l'on voit se spécialiser dans les affaires franco-québécoises : à son retour de Paris, en 1958, il est devenu membre du barreau du Québec. Jusqu'en 1965, on le retrouve également à la Chambre de commerce française de Montréal, où il représente quant à lui un cabinet à très forte dominante francophone, Desjardins & Ducharme, et au sein duquel il garde un rôle de conseiller après son élection au Parlement du Canada⁵².

Le domaine financier, autre secteur de prédilection des Anglo-Québécois – qu'il s'agisse des élites comme des classes moyennes supérieures – reste encore marqué par une forte représentation anglophone. Il est vrai que les deux institutions qui font office de fondements historiques à la relation commerciale franco-québécoise – la BECDM et le CFFC – se sont très rapidement francisées à partir du début des années 1950. Au sein de la première, Thomas Taggart-Smyth a passé la main vers 1952⁵³ ; tandis que le CFFC reste mené par le vicomte de Roumefort, puis par un tandem de francophones, Bernard Lechartier au Québec, et le gouverneur de la Banque de France Emmanuel Monick. Le capital du CFFC n'est guère plus anglo-saxon, puisqu'il émane majoritairement de groupes francophones – la Banque nationale de Paris et des Pays-Bas, la

⁴⁹ *Ibid.*, novembre 1969, p. 35.

⁵⁰ Voir note 44.

⁵¹ (9) entretien avec l'auteur, Montréal, 28 septembre 2020, 55 minutes.

⁵² BAnQ, *Bulletins de la Chambre de Commerce française au Canada*, n° 604-607, février-septembre 1969.

⁵³ Les archives ne le mentionnent plus à partir de cette date, qui est probablement et approximativement celle de son décès. AUdeM, P76/J : fonds du comité France-Amérique, compte-rendu de la visite d'André François-Poncet, 10 août 1952.

Mutuelle du Mans, et quelques compagnies d'assurances québécoises⁵⁴. Seul le fonds d'investissement chargé de maximiser les placements du CFFC est une firme de fondation et de tradition anglo-canadienne, puisqu'il s'agit de la maison torontoise Alfred E. Ames, à laquelle est confiée une mission de placement sur seize ans (de 1961 à 1977)⁵⁵. Cela dit, tout le commerce franco-québécois ne passe pas par le truchement d'institutions financières qui en ont fait leur domaine de spécialité. On avait déjà constaté, pour l'entre-deux-guerres, que de grandes banques canadiennes possédant tous les aspects de la « compagnie impériale » avaient investi le créneau français : ce schéma n'a pas tout à fait disparu, et les anglophones continuent d'y jouer un rôle important. C'est en particulier vrai de la BRC, où se reconstitue dans les années 1950 un tandem assez comparable à celui que constituaient Herbert Holt et Edson Pease, et qui avait déjà retenu notre attention.

En 1949, le financier James Muir (1891-1960) prend les rênes de la BRC⁵⁶. Il remplit tous les critères de l'Anglo-Québécois francophile : implication de tous les instants dans la communauté écossaise de Montréal, à laquelle il doit une ascension sociale spectaculaire dont le premier échelon est un poste d'employé de bureau à la banque Scotia, puis une adhésion rapide au comité France-Amérique. Muir paraît avoir accordé une attention toute particulière aux bureaux de Paris, auxquels il donne une forte indépendance ; ils sont eux aussi établis au 3, rue Scribe, dans ce qui est certainement le plus canadien des immeubles de Paris. Muir en fait un site privilégié pour traiter de toutes les affaires continentales, et ce dans un contexte de structuration de la CEE. Mais comme l'avait fait Holt en son temps, il n'en nomme à sa tête ni Français, ni Canadien-français. Confiant d'abord la charge à une suite de collaborateurs anglo-québécois, il y envoie quelques mois avant sa mort soudaine, en 1960, un jeune banquier canado-hongrois, issu de la haute aristocratie d'Europe centrale, Alexander de Takacsy. Polyglotte, éduqué en Suisse, rompu aux mœurs du monde des salons, celui qui se fait appeler Alexandre ou Alexander en fonction de ses interlocuteurs est l'homme à tout faire de la BRC en France. C'est à lui qu'est confiée la gestion des comptes de la Maison des étudiants canadiens⁵⁷, et il fait également office d'homme de confiance pour David Macdonald Stewart – qui lui transfère les fonds nécessaires à l'étoffement de ses collections⁵⁸.

⁵⁴ SAUL Samir, « Conjonctures, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979), partie II », *Histoire, économie et société*, vol. 5, n° 3, 1986, p. 450-451.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 455.

⁵⁶ Pour ce passage, voir MCDOWALL Duncan, « Muir, James », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 16, Québec / Toronto, Université Laval et University of Toronto, 2003 [en ligne]. Consulté le 7 février 2022, disponible sur http://www.biographi.ca/en/bio/muir_james_18E.html.

⁵⁷ ANF, 20090013/1126, Fondation nationale de la Cité U, Maison des étudiants canadiens : relevés de compte, 1965-1997.

⁵⁸ AFMS, 4,3 : correspondance diverse, David M. Stewart à Alexandre de Takacsy, novembre 1968.

Chemin faisant, Takacsy devient président d'honneur du Cercle des banques étrangères en France en 1969⁵⁹. De telles connexions, d'autant plus remarquables qu'elles sont durables, montrent donc bien qu'il existe un écart assez net entre l'essor d'une doctrine de coopération franco-québécoise tout entière justifiée par le fait français et le rôle presque nécessaire que jouent certains Anglo-Québécois dans sa mise en place.

Loin du balcon de l'Hôtel de Ville, l'île Notre-Dame : le cas de l'Expo 67

Un événement de la décennie permet de saisir cette tension, en tant qu'il fait partie des jalons significatifs de l'histoire économique comme de l'histoire politique du Québec : l'Expo 67. L'obtenir ne fut pas chose aisée pour Montréal, puisque le Bureau des expositions internationales, pourtant établi à Paris, penchait plutôt pour Moscou. Le retrait de la capitale soviétique en 1962 ouvrit le champ libre à la métropole canadienne, à qui revenait désormais une responsabilité à la hauteur de l'opportunité. Pour Pearson, au fédéral, l'Expo 67 devait être l'occasion de placer le Canada sur la carte d'un monde en guerre froide en célébrant le centenaire de la Confédération ; pour Jean Lesage et Jean Drapeau, le maire de Montréal, il s'agit de faire montre de l'entrée du Québec dans la modernité. Ces deux objectifs politiques ont occasionné des mésententes entre la province et Ottawa, ce que l'on n'a pas manqué de remarquer au Quai d'Orsay. D'ailleurs, Paris a quelque peu tergiversé avant d'accepter l'invitation canadienne, pourtant lancée dès 1962, ne souhaitant guère s'engager avec enthousiasme dans un événement qui pût paraître trop anglo-saxon⁶⁰.

Les diplomates français en poste au Québec insistent pour qu'une réponse soit promptement communiquée au comité d'organisation, et surtout pour que le budget consacré à l'exposition soit des plus importants – pour eux, l'Expo 67 est l'occasion parfaite de braquer les projecteurs sur le Québec et d'encourager la mise en place d'une politique étrangère au sein de la province⁶¹. Leur impatience paraît avoir porté ses fruits, puisque le budget alloué à l'exposition est cinq fois plus important que ne l'était celui de l'exposition de biens français de 1963. Le consul René de Laigue, en poste à Montréal, a surtout bien compris que l'ambition de Jean Drapeau était de faire entrer Montréal au rang des grandes métropoles nord-américaines : selon lui, les transformations que la cité met en place afin de devenir le symbole de la modernité sont ainsi autant d'opportunités pour

⁵⁹ PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2010, p. 15.

⁶⁰ AMAE, 83QO/310 : exposition universelle de Montréal de 1967, René Bousquet à Christian de Margerit, 31 juillet 1963.

⁶¹ *Id.*

les investisseurs français. Le ministère des Affaires étrangères coordonne donc dès 1964 le voyage de l'ensemble des exposants français, qui *in fine* correspondent peu ou prou au demi-millier d'entreprises qui avaient déjà traversé l'Atlantique en 1963⁶². Mais en sus de cela, il s'agit également de conclure des partenariats avec la puissance publique québécoise afin de participer à la construction des infrastructures de l'Expo 67. Aussi, des ingénieurs de la Régie autonome des transports publics de Paris sont dépêchés à Montréal dès qu'est conçu le projet du métro. Paris s'engage également à verser 200 000 dollars à la mairie de Montréal afin que le pavillon français ne soit pas démantelé et continue de marquer dans le paysage urbain l'amitié franco-québécoise – il s'agit de l'actuel casino de Montréal⁶³.

C'est dans le cadre de tels chantiers que l'on trouve, en réalité, bon nombre de collaborations entre Français et grands cadres anglo-québécois – à rebours peut-être de la symbolique que doit revêtir l'événement pour les diplomates français. Car ce n'est ni seulement Jean Drapeau, ni seulement Jean Lesage, ni seulement Lester B. Pearson qui orchestrent l'Expo 67 : c'est en réalité la tâche qui incombe à une structure composée *ad hoc*, la *Canadian World Exhibition Corporation*. Son président n'est autre qu'Herbert H. Lank, figure que l'on a croisée immédiatement après la guerre et qui mérite qu'on s'y attarde un peu⁶⁴. Né en 1904 dans le Delaware, Lank apprend le français au cours de ses études, suivies dans le même État. Immédiatement après les avoir terminées, il rejoint une succursale du groupe DuPont, dans le New Jersey, qu'il quitte en 1925 : son bilinguisme lui permet de rejoindre la branche française, à Paris, où il rencontre son épouse Nancy, qui y fait ses études. C'est le début d'une imposante carrière : il quitte Paris en 1931 pour l'Argentine, où il assiste le président d'une filiale canadienne de DuPont, *Canadian Industries*, avant d'en être nommé vice-président. C'est ce qui explique son transfert à Montréal en 1943, où il est nommé directeur de DuPont Canada en 1954 – fonction qu'il occupe de fait jusqu'à sa retraite en 1965, et à titre honorifique jusqu'à son décès en 1981. Ayant acquis la nationalité canadienne, il cumule les distinctions et siège au conseil d'administration de nombreuses institutions, à but lucratif ou non (chambres de commerces canadiennes, école de commerce de l'Université McGill, Société géographique du Canada, Montreal Trust, Toronto-Dominion).

On le voit, Herbert Lank rassemble tous les critères définitoires de l'homme d'affaires à la fois anglophone et francophile : son bilinguisme et l'importance de la France dans ses vies personnelle

⁶² *Ibid.*, liste d'entreprises participantes, 1966-1967.

⁶³ *Ibid.*, Correspondance Leduc, 6 septembre 1967.

⁶⁴ AMAE, 18GMII/1105 : questions économiques – relations avec le Canada, correspondance Philippon, rapport du 5 janvier 1944.

comme professionnelle expliquent son implication dans les cercles célébrant l'amitié franco-canadienne, le CFA en tête⁶⁵. Pendant la Révolution tranquille, Herbert Lank ne s'est guère illustré par ses prises de position politiques, sa citoyenneté américaine lui permettant aussi de se placer au-dessus de la mêlée ; il s'est en tout cas fait le chantre du libre-échange et d'une réduction des droits de douane canadiens qui aurait été, en passant, fort profitable à DuPont⁶⁶. Mais dans le cadre de l'Expo 67, ses fonctions changent et il endosse un rôle de surveillance et d'approbation – puisque c'est à la *Canadian World Exhibition Corporation* que sont présentés les différents projets nationaux, avant qu'elle ne donne son feu vert. Qu'il s'agisse de la liste d'exposants français ou des modalités de construction du pavillon d'exposition, Herbert Lank les a – théoriquement au moins – passées en revue et validées. En matière de construction, remarquons d'ailleurs que ce ne sont pas à des firmes canadiennes françaises qu'a été confié le chantier du pavillon français. En 1964, c'est d'abord la *Foundation Company of Canada*, dont le siège social est situé à Toronto, qui approche le Quai d'Orsay afin de participer à l'appel d'offres – en vertu d'une association avec la Société française de construction des Batignolles⁶⁷. David Yolles, son président-directeur général, s'est rendu à Paris afin de faire valoir sa candidature, qui a été acceptée pour partie. Sans grande surprise, une autre partie du contrat revient à Lafarge, sous les auspices de George Marler ; le cimentier français a également obtenu la charge de la construction du complexe domiciliaire « Habitat 67 » conçu par l'architecte montréalais Moshe Safdie.

Dans les grands chantiers – au sens premier du terme – de la coopération économique franco-québécoise, les anglophones ne sont donc jamais très loin. Et c'est jusque dans la symbolique qu'on le perçoit : lorsque la RATP donne à la Société des transports de Montréal un édicule Guimard, il est placé dans le centre financier de Montréal, sous les fenêtres de la toute récente tour de la Bourse, construite pour héberger le marché des titres montréalais. D'ailleurs, en 1960, celui-ci s'ouvre aux entreprises européennes, et sous l'impulsion de George C. Marler, Lafarge y est côté pour la première fois – en même temps que le sidérurgiste Schneider.

⁶⁵ AUdeM, P76 : fonds du comité France-Amérique, F33, liste de membres cotisants pour l'année 1954.

⁶⁶ LANK Herbert, « Note sur la théorie des droits de douane », *L'Actualité économique*, vol. 38, n° 1, 1962, p. 5-19.

⁶⁷ AMAE, 83QO/310 : exposition universelle de Montréal de 1967, René Bousquet à Couve de Murville, 4 janvier 1964.



Figure 24 – La tour de la Bourse (1965) et l'édicule Guimard de la station Square Victoria – OACI (1967)⁶⁸
Donné à la Société des transports de Montréal par la RATP lors de l'Expo 67, l'édicule de la station Square Victoria est une réplique de ceux conçus par Hector Guimard pour le métro de Paris. Loin d'être placé dans un quartier francophone, il est au contraire en plein cœur du quartier des affaires.

2. L'argent ne connaît ni langue ni parti : une coopération dépassant les « grands contrats »

Mais par-delà les efforts de prospection, les grand-messes commerciales, ou encore les partenariats entre grands groupes aussi abondamment documentés qu'ils n'ont été célébrés au nom de la diplomatie économique, que reste-t-il vraiment ? Faut-il s'arrêter à l'étude de quelques grands contrats, dont la signature ne pouvait passer que par le truchement d'Anglo-Québécois encore trop incontournables ? Cela serait, à vrai dire, très réducteur : la grande majorité des flux commerciaux franco-québécois, en volume comme en valeur, s'explique par le renforcement de ce que nous avons appelé, dans le contexte de l'entre-deux-guerres, les « secteurs francisés » de l'économie provinciale. Dans leur monde, c'est au quotidien et sur le terrain que se côtoient fournisseurs français et consommateurs anglo-québécois.

⁶⁸ CHAMBERLAND Martin pour *La Presse*, 6 décembre 2017.

Au fondement du développement de ces secteurs francisés se trouve en réalité un courant migratoire légèrement croissant, de la France vers le Québec, par lequel s'étoffe la « colonie française » de la province⁶⁹. Entre 2 000 et 3 000 Français s'établissent dans la province chaque année entre 1946 et 1969, avec deux pics notables : le premier, en 1957, marque l'arrivée d'environ 5 000 Français sous le double coup de la crise de Suez et de la guerre d'Algérie ; le second, en 1967, est précisément lié aux effets de l'Expo 67. En réalité, beaucoup de Français du Québec vont et viennent, et leur nombre moyen dans la province oscille entre 36 000 et 38 000 au cours de la période, soit environ 0,75 % de la population totale du Québec en 1961. Aussi réduits que soient les effectifs démographiques de ce groupe, ils partagent un profil démographique et professionnel remarquablement homogène : des individus âgés de 20 à 35 ans, pour la plupart artisans, commerçants et chefs d'entreprises⁷⁰. Hommes et femmes sont représentés dans des proportions comparables à celles que l'on observe au sein de l'ensemble de la population française. Si l'on ajoute à cela l'ancienneté de la présence française, tout concourt à ce que se recrée une communauté tissée serrée. Sur le plan économique, cela se manifeste par une surreprésentation de Français dans quelques domaines bien délimités, à assez haute valeur ajoutée, portés par une réputation imputable à une nationalité jouissant d'un effet d'annonce lié au *soft power* français. Et comme c'était le cas dans les années 1930, c'est en grande partie le marché anglo-québécois qui fait la force de ces secteurs francisés. Nous avons déjà évoqué la valeur du secteur du luxe, ou encore le rôle qu'a joué le modèle d'affaires du grand magasin français dans l'émergence du *department store* montréalais ; pour les années 1950 et 1960, nous nous concentrerons sur deux pans du système économique franco-québécois : la gastronomie et l'import-export.

Ce n'est pas verser dans le cliché que de souligner à quel point le secteur de la restauration gastronomique repose tout entier, au Québec et surtout à Montréal, sur des Français et des Anglo-Québécois : les premiers sont majoritairement aux cuisines, et les seconds gèrent, apportent le capital ou consomment⁷¹. Dans un contexte d'augmentation généralisée du pouvoir d'achat, les

⁶⁹ Sur ce plan, voir PÉPIN Pierre-Yves, « Les principales composantes des relations franco-canadiennes », *L'Actualité économique*, vol. 39, n° 2, 1963, p. 304 ; BAnQ, P860/S1, fonds « Union française » : histoire, mémoire de Jean-Louis Grosmaire sur l'émigration française au Canada, v. 1985, p. 39.

⁷⁰ PÉPIN Pierre-Yves, *art. cit.*, p. 305.

⁷¹ Pour l'ensemble de ce passage, voir KAYLER Françoise, « Gastronomie ? Vous avez dit gastronomie ? », *Cap-aux-Diamants*, n° 44, 1996, p. 24-26.

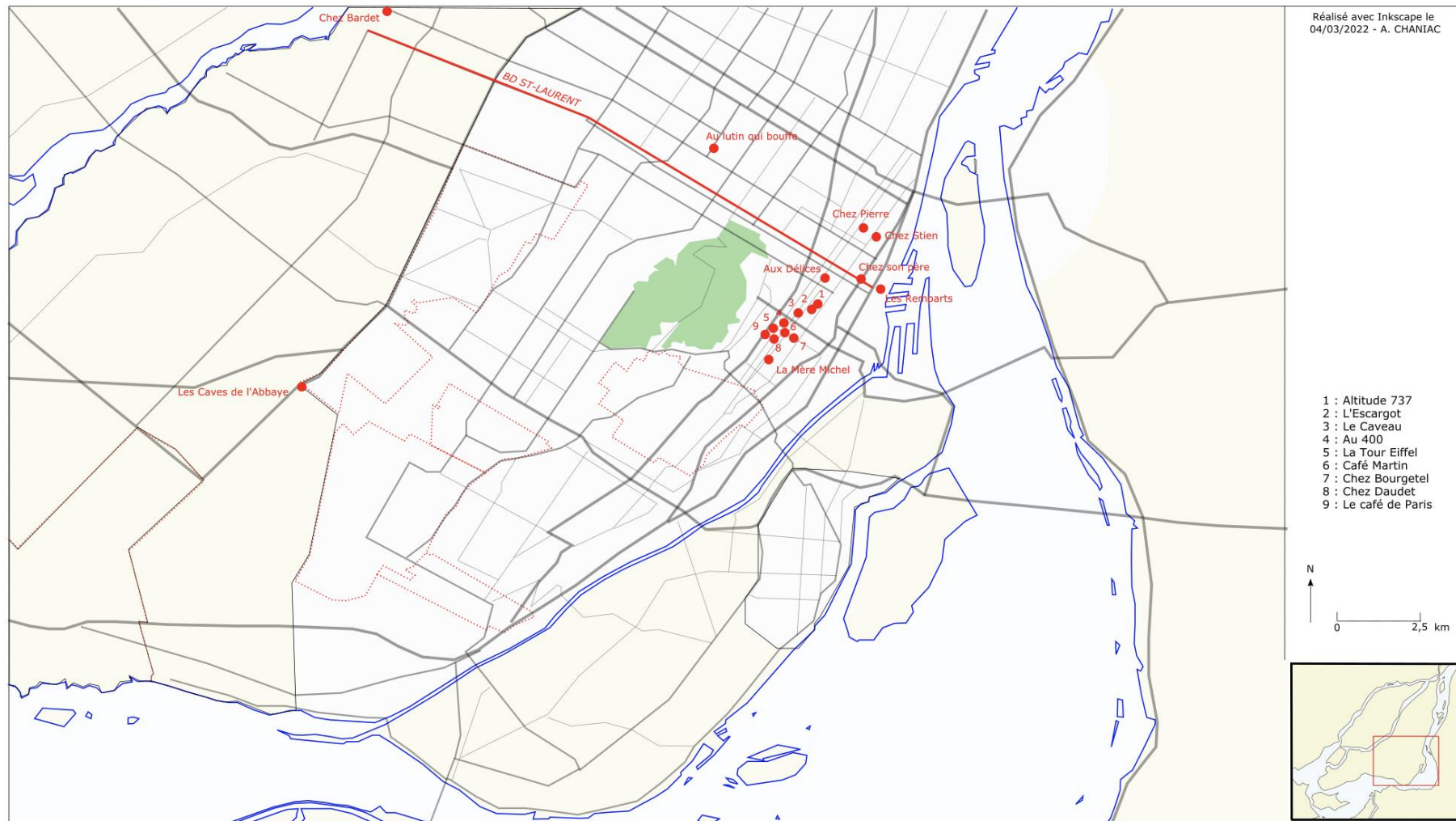


Figure 25 – Les restaurants français de Montréal en activité entre 1950 et 1972⁷²

La répartition géographique des restaurants français de Montréal n'est pas homogène : ils se concentrent dans le centre financier ainsi qu'en lisière des quartiers anglophones de la partie Ouest de la ville. Tous les restaurants mentionnés ci-dessus emploient au moins un chef français en cuisine tout au long de la période mentionnée.

⁷² Réalisé à partir d'AMMC, C285 : fonds Robert Ethelberg Cooper, B : menus et critiques gastronomiques.

restaurants haut-de-gamme sont nombreux à ouvrir, en se revendiquant ostensiblement comme des établissements ne servant que de la cuisine française⁷³.

La scène gastronomique de Montréal constitue une interface intéressante entre Français et milieu anglophones à plusieurs titres. Géographiquement tout d'abord, la localisation de ces établissements dans les quartiers où le pouvoir d'achat est particulièrement élevé leur permet de capter une importante clientèle anglophone, et donc de bénéficier d'une importante couverture médiatique dans la langue de Shakespeare. Entre 1965 et 1969, la critique gastronomique du *Montreal Star*, Helen Rochester, ne tarit pas d'éloges envers certains des établissements mentionnés ci-dessus. Dans son article hebdomadaire intitulé « *Dining Out?* », elle recommande particulièrement « Les Remparts », « La Mère Michel », « Chez Daudet », qu'elle peut recommander à la classe moyenne supérieure. « Chez Pierre » et surtout « Chez Bardet » la conquièrent, mais il faut alors compter sur un budget plus élevé – environ 25,5 dollars pour un dîner boissons comprises en 1969⁷⁴. Mais la réputation des établissements français de Montréal ne s'arrête pas aux limites de la ville : plus encore, ils participent à en faire une destination reconnue pour le tourisme gastronomique, en particulier pour les touristes venus des États-Unis. En visitant Montréal, on peut s'offrir un peu de la Tour d'Argent sans avoir à traverser l'Atlantique. Le restaurant français « Les Deux Cultures » en fait un argument de vente fièrement affiché sur son menu – et en anglais, au demeurant :

Montréal, la plus grande métropole bilingue d'Amérique du Nord, est unique en son genre dans tout cet hémisphère. Le mélange de l'exubérance gauloise et du flegme anglo-saxon, enrichi de l'apport de tant d'autres cultures européennes, a donné à Montréal un charme kaléidoscopique.⁷⁵

Force est de constater que l'argument de vente fait mouche. Tenons-en pour preuve ce que dit le critique new-yorkais Raymond Ewell, à propos de « La Tour Eiffel », qui se présente comme « le restaurant de l'élite » :

Un décor parisien et une cuisine française distinguée : voilà ce que l'on trouve à LA TOUR EIFFEL. La salle à manger est décorée de fresques représentant Paris, et d'une carte des vins de la belle France. Dans le bas, quelques fresques plus discrètes comprenant des scènes des Folies bergères.

⁷³ La gastronomie est d'ailleurs l'un des vecteurs décisifs du *soft power* français. Voir à ce sujet STEFANINI Laurent (dir.), *À la table des diplomates : l'histoire de France racontée à travers ses grands repas (1520-2015)*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2019, 352 p.

⁷⁴ *Ibid.*, B4 : critiques gastronomiques d'Helen Rochester dans le *Montreal Star*, 1968-1969 ; B/1,1, menus de « Chez Bardet » et de « Chez Pierre ».

⁷⁵ « *Montreal, the largest bilingual metropolis in North America, has a character unique in this hemisphere. The blend of Gallic exuberance and Anglo-Saxon phlegma, further enriched from a melting pot of European moods, gives Montreal its kaleidoscopic charm* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, B/1,1, menu : « Les Deux Cultures », s. d. [v. 1966].

Toute la brigade vient de Paris, et les serveurs ont été formés dans les écoles d'hôtellerie de France. La nourriture aussi pourrait bien venir de France, car elle parfaitement maîtrisée et elle possède ce petit quelque chose qui fait toute la saveur de la cuisine française.⁷⁶

Comme c'était le cas dans l'entre-deux-guerres, on sert dans les restaurants français de Montréal escargots, foie gras, civets de lièvres, chateaubriands, viandes flambées au marc de champagne et autres crèmes caramel, ce qui fait dire aux rédacteurs du *Montrealer*, magazine communautaire anglo-montréalais, que « la cuisine française classique constitue naturellement l'orgueil des restaurants de Montréal⁷⁷ ». En somme, pour attirer le client, il s'agit de lui faire oublier qu'il se trouve au Canada.

Le modèle d'affaires du restaurant français au Québec repose donc tout entier sur ce que nous avons appelé une francophilie de distinction : en tenant à distance la culture canadienne française, on y met en scène un art de vivre français correspondant à des représentations figées devenues des attentes, particulièrement sensibles au sein de la clientèle anglophone. Comme le font les propriétaires de la « Tour Eiffel », cela passe par le recrutement de serveurs tout autant que de chefs français, qui viennent nourrir les rangs des Français au Québec. La concurrence est d'ailleurs rude entre les établissements, désireux de s'attacher les plus talentueuses des têtes toquées : Abel Benquet, qui a fait ses classes au Miramar de Cannes ainsi qu'au Royal-Monceau, officie ainsi d'abord à la Tour Eiffel de 1949 à 1951, puis au 400 et enfin Chez Pierre, à partir de 1968⁷⁸. André Bardet reste quant à lui dans le restaurant qu'il a fondé, tandis que les grands hôtels de la ville vont directement débaucher des cuisiniers en France, à l'instar du Windsor ou du Ritz-Carlton, où officie Pierre Demers du début des années 1930 à la fin des années 1960⁷⁹. Tous les chefs français de Montréal sont ainsi loin d'être propriétaires de leur restaurant – et ces derniers sont bien souvent des Anglo-Québécois, tel John A. Metrakos, propriétaire d'« Aux Délices » à partir du milieu des années 1960, ou Henry A. Radler, qui possède le « Lutin qui Bouffe »⁸⁰.

On reconnaît dans cette alliance du capital anglophone et de la main d'œuvre française à Montréal un modèle inauguré par le Ritz-Carlton, qui l'approfondit encore au cours de la période courant de

⁷⁶ « Parisian decor and distinguished classical French cuisine are both to be found at LA TOUR EIFFEL. The dining room is decorated with murals of Paris scenes and a wine map of La Belle France. In the bar there are lighter murals including scenes from the Folies Bergères. The entire kitchen staff is from Paris, and the waiters are from waiters' training schools in France. The food might well come directly from France too, for it is turned to perfection and given that extra touch that makes the finest of French cookery » (trad. de l'auteur). EWELL Raymond, *Dining Out in America's Cities*, cité dans *ibid.*, menu de « La Tour Eiffel », 1963.

⁷⁷ « French classical cuisine is naturally the pride and joy of the restaurants of Montreal » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, B5 : *The Montrealer*, janvier-mars 1969.

⁷⁸ *Ibid.*, B1/1,05 : ROCHESTER Helen, « Dining Out? », *The Montreal Star*, 26 avril 1969.

⁷⁹ « Dînons à la française avec Pierre Demers », *La Patrie*, 19 juin 1966, p. 44.

⁸⁰ *Ibid.*, B4 : critiques gastronomiques d'Helen Rochester dans le *Montreal Star*, 1968-1969.



Figure 26a – Pierre Demers, v. 1963

Le cuisinier du Ritz-Carlton est ici représenté dans une mise en scène savante qui doit correspondre aux représentations américaines et canadiennes du chef français : les crêpes Suzette font partie du canon gastronomique français et le service au guéridon est lui aussi très classique.

Remarquer les bouteilles de Courvoisier et de Grand Marnier : François Dupré achète ses alcools tantôt auprès d'importateurs français établis au Québec, tantôt lui-même lors de ses séjours en France.



Figure 26b – Yvonne Contat, v. 1958

Même constat avec Yvonne Contat, qui joue elle aussi de l'image de la Parisienne : veste de tailleur, tête nue, deux caniches.

Figure 26 – Deux figures françaises du Ritz-Carlton : Pierre Demers et Yvonne Contat⁸¹

⁸¹ WALLER Adrian, *op. cit.*, p. 132, p. 158.

1945 à 1967⁸². En 1947, le Suisse Charles des Baillets laisse sa place de directeur général à un Français, François Dupré, administrateur du George V à Paris – mi-homme d'affaires, mi-mondain, à la fois collectionneur d'art et connu des champs de courses hippiques. On l'a déjà vu complice de Marie Hamilton lorsque celle-ci organisait des dîners de charité en faveur de la reconstruction de la France, en 1949 ; sous sa houlette, le palace montréalais se francise rapidement. La présence de Demers aux fourneaux n'y est pas étrangère, mais ce sont aussi deux gestionnaires choisis par Dupré, les Parisiens Jean et Yvonne Contat, qui sont aux commandes. Pour les dîners organisés à l'hôtel, c'est un pianiste français qu'ils convient en résidence, Robert Marsan⁸³. Tout au long des années 1960 et 1970, ils font appel à un décorateur français, De Cabrol, pour rénover progressivement les suites de l'hôtel et y incorporer du mobilier français. Au passage, Cabrol est connu pour avoir travaillé au Jockey-Club de Paris, dont François Dupré est membre⁸⁴. En somme, jamais le café de Paris n'a aussi bien porté son nom que dans ces années, au cours desquelles l'hôtel acquiert progressivement le surnom de « *Grande Dame* » – conservé en français dans la bouche des clients anglophones⁸⁵. Une seule chambre décorée par les Contat, la « canadienne-française », toute meublée de bois brut et en style chalet, doit rappeler à des clients en mal d'authenticité un peu de la rusticité québécoise : différencier un style de vie québécois d'un grand style français reste un trait d'union fondamental entre Français et anglophones.

Si la scène gastronomique montréalaise n'avait pas attendu l'Expo 67 pour se structurer, elle a cependant reçu une visibilité exceptionnelle à cette occasion et la fréquentation des restaurants de la ville a alors connu une augmentation rapide⁸⁶. Ce surplus d'activité ne concerne pas seulement la restauration, mais bien d'autres pans « francisés » de l'économie québécoise. Car c'est aussi, par remontée de filière, tout le secteur de l'import-export de biens en provenance de France qui en bénéficie. Alimentation, alcools, vaisselle, tissus d'ameublement et autres objets liés à l'art de la table : rien ne doit être laissé au hasard dans un milieu où reconstituer une certaine idée de la France fait partie des attentes de clients souvent fortunés et exigeants. À eux seuls, en 1960, ces secteurs représentent un tiers des 150 sociétés qui sont à la fois administrativement installées en France et au Canada⁸⁷.

⁸² WALLER Adrian, *No Ordinary Hotel: The Ritz-Carlton's First Seventy-five Years*, Montréal, Véhicule Press, 1989, p. 56-118.

⁸³ AGRC, Robert Marsan : *curriculum vitae* et photographie, v. 1980 [s. c.].

⁸⁴ *Ibid.*, estimation par commissaires-priseurs du mobilier du Ritz-Carlton avec provenances, 19 décembre 1980 ; plans [s. c.].

⁸⁵ *Ibid.*, spicilèges 1969-1970 [s. c.].

⁸⁶ KAYLER Françoise, *art. cit.*, p. 25.

⁸⁷ PÉPIN Pierre-Yves, *art. cit.*, p. 303.

À partir des années 1950, les bulletins de la Chambre de commerce française à Montréal comme les publications de l'Union française de Montréal attestent d'une nette augmentation du nombre de petits commerçants français dans la métropole : on peut l'évaluer à 30 % sur la trentaine d'années courant entre 1939 et 1969⁸⁸. À quelques rares exceptions près, tous sont des importateurs de produits français, sur un modèle inauguré par les détaillants franco-canadiens du tout début du siècle, comme Henri Jonas ou Raoul Vennat. La filière ne s'arrête pas aux produits de bouche, puisqu'un autre tiers des sociétés doublement immatriculées au Canada et en France tout en étant membres de la Chambre de commerce française au Canada rassemble de petits importateurs d'autres produits pour lesquels la France dispose d'une rente de réputation : joaillerie, verreries et cristaux, vêtements, cosmétiques, parfums et médicaments⁸⁹. La filière d'importation de produits français, autrefois préemptée par les grands magasins de la rue Sainte-Catherine, est donc désormais investie par bon nombre d'acteurs de moindre taille, constitutifs d'une colonie française qui s'étoffe. Quelques figures émergent de cette myriade d'importateurs : ainsi en va-t-il des Vinant, père et fils installés à Montréal à la fin des années 1940, spécialisés dans les produits cosmétiques, qui obtiennent le monopole de la revente des parfums Coty et Guerlain dans l'ensemble de la ville ; ou encore de Gabriel BouSSION, qui devient le principal fournisseur de spiritueux français des débits de boissons de Montréal. Le modèle d'affaires reste sensiblement le même que dans l'entre-deux-guerres : implantation stratégique sur l'île de Montréal, et plus encore dans le centre-ville ou à proximité des quartiers Ouest ; focalisation sur des produits à prix élevés ; communication bilingue ; implication dans les chambres de commerce locales ; soin apporté à l'entretien du marché de langue anglaise. Il s'agit, en somme, de jouer sur les mêmes ressorts que ceux dont use France Davies pour faire vendre ses confections : francophilie de la clientèle et proximité géographique à celle-ci.

L'accroissement démographique de la population française au Québec au gré des années 1950, tout autant que sa relative prospérité, a également des conséquences communautaires. L'Union française paraît s'en trouver redynamisée, si l'on en croit le volume de bulletins qu'elle produit à partir des années 1953-1954⁹⁰. Si ceux des années précédentes paraissent avoir été perdus, les lettres d'information de l'Union après-guerre donnent à voir une importante vie propre au groupe des Français de Montréal. En effet, elles ne font seulement office de vecteur pour les nouvelles françaises ou pour les petites annonces en tout genre : elles sont aussi un support publicitaire

⁸⁸ BAnQ, *Bulletins de la Chambre de Commerce française au Canada*, 1960-1969.

⁸⁹ *Id.*

⁹⁰ BAnQ, P860/S18 : publications de l'Union française, *Le Courrier français*, rubriques « La vie française à Montréal », 1953-1967.

privilegié. Certes, tous les Vinant et tous les Boussion de Montréal l'utilisent, afin de fidéliser une clientèle expatriée. Mais en filigrane de ces réclames, Montréal apparaît aussi comme un véritable village français, possédant ses médecins français (les ophtalmologues Georges Wior ou Robert Lacour), ses assureurs français (Aurélien Noël), ses boulangeries françaises (Le Duc de Lorraine), ses garagistes français (Edmond Petzl), ou encore ses coiffeurs français (Jean Rieux)⁹¹. Il est malaisé de reconstituer les clientèles de ce monde de cabinets et de petites boutiques ; mais jusqu'à la fin des années 1960, ce n'est guère dans les quartiers les plus francophones qu'on le voit le mieux représenté. Notre-Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges paraissent regrouper ces petits commerces, reproduisant ainsi le schéma suivi par les structures de plus grande taille ; dans de tels lieux, le marché est tout autant francophone qu'anglophone.

Parier sur la France : entreprises et marchés français dans le viseur anglo-québécois

Sur le terrain québécois donc, les contacts marchands entre Français et anglophones sont assez abondants – en particulier lorsqu'on en vient à quelques secteurs de niche. Traversons l'Atlantique pour revenir en France : faut-il la voir, réciproquement, comme un lieu où prendre la mesure de relations entre Français et Anglo-Québécois fondées sur l'intérêt économique ? Certainement, mais dans une bien moindre mesure que dans la Belle Province. Ce qui l'explique tient en une phrase, que Pierre-Yves Pépin formule déjà en 1963 et qui est quasiment valable telle quelle pour l'ensemble du XX^e siècle : « l'émigration canadienne vers la France fut toujours à peu près nulle⁹² ». Dès lors, il est impossible d'identifier des « secteurs canadianisés » de l'économie française comme on a pu identifier des secteurs francisés de l'économie québécoise, et ce quel que soit le taux de croissance des économies nationales. Bien sûr, bon nombre d'Anglo-Québécois vivant en France – et on en a identifié plusieurs – partagent des habitudes de consommation d'autant plus comparables qu'ils forment une communauté unie par la nationalité, l'appartenance, mais aussi par la profession ou par le goût. Il s'agit, en somme des pratiques que l'on retrouve au sein du groupe des Américains de Paris ; mais elles sont l'apanage d'un groupe numériquement très faible, et dont les spécificités ne sont aucunement perçues dans le pays où ils ont plus ou moins temporairement émigré. En France donc, point de « colonie anglo-québécoise » qui soit aussi fournie que la « colonie française » au Québec – et qui puisse surtout former un écosystème économique cohérent. Pour autant, il ne faut pas voir chez les acteurs économiques de tradition ou de capital anglo-québécois un désintérêt de principe pour la France de l'après-guerre.

⁹¹*Ibid.*, en particulier n° 21-23, janvier-juillet 1955.

⁹² PÉPIN Pierre-Yves, *art. cit.*, p. 304.

Pour certaines grandes entreprises montréalaises, la France est un pays d'indispensables fournisseurs : c'est le cas des grands magasins, qui ont construit leur réputation d'affaires sur la revente de produits français. À Montréal, la présence accrue de petits importateurs français fragilise l'oligopole de la rue Sainte-Catherine de deux manières : non seulement les prix sont tirés vers le bas, mais il devient de plus en plus difficile de contourner un tiers français établi au Québec pour revendre des biens fabriqués en France. Pour ce faire, en 1948, Eaton's ouvre ainsi pour la première fois à Paris des bureaux destinés à faciliter la prospection, puis l'exportation vers Montréal des cosmétiques, parfums et alcools. Leurs archives, même si elles ne sont pas accessibles pour l'instant, poussent à croire qu'ils sont restés actifs au moins jusqu'en 1954⁹³. La Compagnie de la Baie d'Hudson s'appuie quant à elles sur les relais que lui offre le fourreur français Révillon, dont elle a acheté toutes les filiales canadiennes en 1936⁹⁴.

Par ailleurs, la France est considérée plus nettement que pendant l'entre-deux-guerres comme un marché offrant des débouchés aux produits québécois – opportunité de laquelle se saisissent plusieurs autres grandes entreprises dirigées par des anglophones. Si l'année 1960 marque l'entrée des entreprises françaises dans la bourse de valeurs montréalaise, la réciproque est vraie – trois ans plus tard, on trouve négociés sur la place de Paris des titres émanant de la *Shawinigan Water & Power Corporation*, de *Noranda Mines Ltd.*, de la Compagnie de la Baie d'Hudson et la *Steel Corporation of Canada*, héritière de la Dominion Steel⁹⁵. Il n'est donc guère étonnant de voir arriver dans la Ville-Lumière, en sus des banquiers déjà présents depuis le début du siècle, bon nombre de courtiers anglo-québécois. Aussi, en novembre 1960, la BMO et la maison de courtage H. Ames se portent locataire d'un local situé au 10, place Vendôme, afin d'accompagner la cotation au palais Brongniart des entreprises susmentionnées⁹⁶.

3. Contre vents et marées, une proximité par l'intérêt qui s'officialise

Activement ou passivement, que ce soit par le biais d'institutions d'encadrement ou au sein même des entreprises, les Anglo-Québécois ont continué à donner une ossature aux flux commerciaux franco-québécois tout au long de la Révolution tranquille ; et l'enjeu du profit dépasse celui des

⁹³ Archives provinciales de l'Ontario, F 229-360 boîte 279 : Eaton's Paris Office Employee Files, 1948-1954 [accès restreint jusqu'en 2029].

⁹⁴ MUNRO Steve, *Fragments of Lost History*, Office national du Film, 2000, 50 minutes.

⁹⁵ PÉPIN Pierre-Yves, *art. cit.*, p. 289.

⁹⁶ BAnQ, *Bulletins de la Chambre de Commerce française au Canada*, n° 571, juin 1963.

mésententes politiques. En somme, et nettement plus que pour les relations culturelles, il n'est pas pertinent d'analyser les liens marchands entre la France et le Québec au seul prisme du fait français. Plus encore, à l'heure même où s'épanouit une paradiplomatie québécoise dont la légitimité repose pour une large part sur la connivence entre francophones, la proximité par l'intérêt que l'on constate entre les Français et les Anglo-Québécois quitte le champ de l'informel pour s'institutionnaliser. Les vieux cercles où cohabitaient, au cours de l'entre-deux-guerres, bon-ententisme et foi dans le doux commerce existent toujours et se modernisent, portés par la bonne santé du commerce transatlantique. Parallèlement à ceux-ci, et en particulier au cours des années 1960, d'autres groupes d'intérêt naissent, portés par des initiatives foisonnantes. Ce sont surtout celles-ci que nous choisissons d'aborder.

La multiplication des cercles libéraux où promouvoir bonne entente et doux commerce

Les activités de la Chambre de commerce française de Montréal (CCFM) avaient été assez brutalement mises en veille par la défaite française de 1940, et jusqu'en 1949, le Comité des relations Canada-France avait finalement complètement absorbé ses effectifs comme ses activités⁹⁷. Sous le coup de la reconstruction de la France et de la relative stabilisation politique que permet l'ouverture de la IV^e République, la CCFM reprend ses activités au début des années 1950, mais elle a alors quitté l'édifice *Board of Trade* pour s'établir à une adresse familière, au 489 avenue Viger – à savoir le siège de l'Union française et de la Société des Anciens combattants français au Québec⁹⁸. Faut-il y voir la marque d'une prise de distance avec les milieux d'affaires de langue anglaise ? Rien n'est moins sûr, puisque parmi ses membres, on compte autant de Français de Montréal familiers du milieu anglophone, que d'Anglo-Québécois très francophiles. Dans la première catégorie, on retrouve le professeur Louis Baudouin⁹⁹, François Dupré, ou encore Henri Dolisie, ingénieur de formation, qui est à la tête des implantations d'Air Liquide au Canada ; dans la seconde catégorie, l'affréteur Laurence Tombs, le directeur adjoint du Canadien National Albert Gardiner. Quant aux sociétés de capital anglophone localisées à Montréal, elles abondent : les banques Barclays, BRC et Greenshield, le manufacturier Massey-Ferguson, la *Dominion Potash*, le transporteur Furness Withy¹⁰⁰. En somme, le rôle de la CCFM comme interface entre les Français de la colonie et les anglophones est conservé avec l'entrée dans l'après-guerre.

⁹⁷ Voir chapitre 2, p. 95-97 ; chapitre 4, p. 193ff.

⁹⁸ BAnQ, *ibid.*, n° 517, avril 1950.

⁹⁹ Voir chapitre 7, p. 299.

¹⁰⁰ BAnQ, *ibid.*, en particulier n° 518, juillet 1950, n° 535, octobre 1954.

Les choses changent en 1956, date à laquelle une section de la CCFM également versée dans le comité France-Amérique de Paris décide de fonder une chambre de commerce parallèle à la chambre de commerce française de Montréal – qui était adossée au consulat depuis sa création, en 1886. Il est difficile de trouver les raisons de ce schisme, même si l'on peut soupçonner la présence de conflits internes, ou supposer le désir d'éviter de passer par les réseaux diplomatiques traditionnels – ce qui permet aussi de limiter aussi l'interférence du politique dans le milieu des affaires. C'est Jean Vinant qui est alors à la manœuvre pour mettre sur pied la Chambre de commerce française au Canada¹⁰¹. Si elle reste établie avenue Viger à Montréal, elle possède son exact pendant outre-Atlantique, la Chambre de commerce canadienne en France, qui est quant à elle établie rue Pierre-I^{er}-de-Serbie, à la lisière des VIII^e et XVI^e arrondissements de Paris¹⁰². En 1972, ces deux organismes fusionnent pour ne former qu'une seule institution, la Chambre de commerce France-Canada (CCFC)¹⁰³. Existant encore aujourd'hui, elle est d'initiative purement privée et ne doit donc pas être confondue avec la Chambre de commerce et d'industrie française au Canada (CCIFC), qui, comme les autres chambres de commerce françaises de l'étranger, fonctionne pour l'essentiel à partir de fonds publics.

À y regarder de près, ces divisions sont loin d'être synonymes de dissolution de l'amitié commerciale franco-québécoise – et elles n'ont pas eu d'impact négatif sur les réseaux impliquant des anglophones : tout au plus les ont-elles dédoublés. Si la CCFC n'a pas laissé derrière elle de listes de membres exhaustives, elle fut plus active que la CCFM dans l'entretien d'une sociabilité d'affaires : à partir de 1962, que ce soit à Paris ou à Montréal, elle organise des déjeuners bimensuels afin de réunir ses membres ainsi que quelques invités triés sur le volet, et qui doivent être sensibilisés aux opportunités d'investissements en France ou au Canada. Et les listes des convives de la CCFC montrent qu'elle ne paraît pas davantage arque-boutée sur le fait français que ne l'était la CCFM, ce que son nom – France-Canada plutôt que France-Québec ou France-Montréal – laisse déjà présager. Parmi les industriels qui répondent présent, il faut concéder que ce sont bien davantage des délégués d'entreprises françaises que des Québécois qui sont représentés, et l'on retrouve alors les mêmes noms que ceux que l'on relevait déjà au sein de la CCFM : Péchiney, Air Liquide, Kuhlmann, Renault, Air France, la Compagnie générale transatlantique¹⁰⁴. Mais du côté

¹⁰¹ VINANT Jean, *De Jacques Cartier à Péchiney : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard, 1985, p. 130 ; *Who's Who France*, «Jean Vinant» [en ligne]. Consulté le 11 février 2022, disponible sur https://www.whoswho.fr/decade/biographie-jean-vinant_1871.

¹⁰² BAnQ, *ibid.*, en particulier n° 569, février 1963, p. 32.

¹⁰³ BAnQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006 \ 1, discours du 28 novembre 1972.

¹⁰⁴ AMAE, 83QO/175, associations franco-canadiennes, fichier 2, liste des invités au déjeuner d'affaires de la CCFC du 15 février 1963 ; 83QO/310 : Exposition universelle de Montréal de 1967, liste des invités au déjeuner d'affaires de

des services financiers, l'expertise anglophone est incontournable. Ainsi, la chambre présidée par Jean Vinant entretient en particulier d'excellents rapports avec les banquiers de la BRC, dont les intérêts à la CCFC sont portés d'abord par son directeur général, R. A. Thomas¹⁰⁵, puis par les directeurs de ses bureaux de Paris, R. McInerney puis W. Brodhurst¹⁰⁶. La BMO adopte la même stratégie en y envoyant préférentiellement le directeur de son antenne parisienne, George Boe, là encore anglophone¹⁰⁷. Ce réseau se complète de courtiers (T. Hackett, pour la société *Dominion Securities*), d'avocats (encore les Vineberg), et enfin – mais à la marge – de représentants de grandes maisons, comme Eaton Montréal¹⁰⁸. L'ensemble de ces personnalités anglophones est originaire du Québec, ce qui a certainement favorisé, selon un schéma que nous avons déjà évoqué, leur nomination en France en vertu d'une maîtrise du français plus conséquente que celle d'autres Canadiens anglais. En moyenne, entre 1962 et 1966, ils représentent un peu plus de 10 % des convives de Jean Vinant.

Nous sommes alors au moment même où s'est établie, à quelques kilomètres de la rue Pierre-I^{er}-de-Serbie, la Maison puis Délégation générale du Québec à Paris – dans l'objectif évident de renforcer les relations culturelles avec la France, mais aussi, et c'est loin d'être un objectif secondaire, dans celui de donner un souffle nouveau à la relation économique franco-québécoise¹⁰⁹. Car dans les projets de Charles-André Lussier, l'autonomie du Québec, et son adhésion libre au modèle de souveraineté-association, ne peut que passer par l'affirmation de son indépendance sur le plan économique. Pour ce faire, mettre au loin l'héritage de la domination britannique, ou tout ce qui peut s'y rapporter de près ou de loin, relève de la nécessité politique. On ne retrouve donc, au sein des chargés d'affaires économiques de la rue Barbet-de-Jouy, que des francophones – à l'exception d'un seul d'entre eux, Patrick Hyndman¹¹⁰. Né à Québec en 1921, Hyndman est issu de l'une de ces familles québéco-irlandaises progressivement assimilées à l'élément canadien-français par le jeu des mariages catholiques successifs, de génération en

la CCFC du 11 septembre 1964 ; 83QO/332, Associations, manifestations d'amitié : dossier général, liste des invités au déjeuner d'affaires de la CCFC du 9 novembre 1966.

¹⁰⁵ AMAE, 83QO/175, associations franco-canadiennes, fichier 2, liste des invités au déjeuner d'affaires de la CCFC de janvier 1962.

¹⁰⁶ AMAE, 83QO/310 : Exposition universelle de Montréal de 1967, liste des invités au déjeuner d'affaires de la CCFC du 11 septembre 1964 ; 83QO/332, Associations, manifestations d'amitié : dossier général, liste des invités au déjeuner d'affaires de la CCFC du 9 novembre 1966.

¹⁰⁷ *Id.*

¹⁰⁸ AMAE, 83QO/175, associations franco-canadiennes, fichier 2, liste des invités au déjeuner d'affaires de la CCFC du 15 février 1963 ; 83QO/310 : Exposition universelle de Montréal de 1967, liste des invités au déjeuner d'affaires de la CCFC du 11 septembre 1964, Grant Duffy à Jean Vinant.

¹⁰⁹ SARRA-BOURNET Michel, « La naissance de la délégation générale du Québec à Paris », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 2, 2012, p. 190-199.

¹¹⁰ AMAE, 83QO/195 : Représentation diplomatique et consulaire du Canada en France ; Délégation générale du Québec à Paris, liste des personnels de la DGQP au 1^{er} janvier 1970 ; PAPINEAU Jean-Yves, « Patrick Hyndman », *Le Soleil*, 10 août 2010.

génération ; il grandit donc dans un cadre bilingue et maîtrise parfaitement le français. Proche d'André Rousseau, ministre du Commerce et de l'Industrie de la province de 1960 à 1962, Hyndman est un pilier du réformisme économique au Québec : il fonde le Bureau d'expansion industrielle du Québec, dont l'objectif principal est d'attirer les investissements directs venus de l'étranger – en particulier des États-Unis. C'est ce qui lui vaut d'être le premier à être envoyé à un poste de conseil en affaires économiques au sein de la Maison du Québec à Paris, quelques semaines à peine après que Charles-André Lussier y prend ses fonctions, et Hyndman prend donc logiquement en charge la mise en place du COSE en 1962¹¹¹. Pour lui, la tâche est très délicate, puisqu'il doit établir sa légitimité en tant que chargé d'affaires sans empiéter sur le terrain déjà investi par les conseillers économiques de l'ambassade du Canada en France. Aussi, lors de ses premières prises de parole publiques – que ce soit devant les représentants de la CECA en mai 1963¹¹², ou à la CCFC en 1965¹¹³ – on le voit avancer l'argument selon lequel la politique économique du Québec à l'étranger doit « illustrer les beautés d'un système confédératif¹¹⁴ ».

Patrick Hyndman est une figure anglophone atypique, qui mérite d'être complètement distinguée des profils que l'on retrouve au sein des cabinets d'avocats ou d'autres grandes sociétés québécoises de tradition canadienne anglaise : c'est bien comme un fonctionnaire de l'État québécois qu'il agit, et il est donc au service d'un programme de valorisation de la province tant à l'échelle de la Confédération que sur la scène internationale. Mais en matière d'affaires, il n'a finalement guère d'autres options que de ménager les susceptibilités du gouvernement fédéral. À ce titre, au moins à ses débuts, il ne faut pas voir la paradiplomatie québécoise comme cherchant à saper les liens qui pourraient unir les réseaux anglophones et les milieux d'affaires français : il s'agit plutôt de faire en sorte qu'ils soient profitables à la province. En somme, au début des années 1960, la DGQP ne s'inscrit pas tellement en faux du bon-ententisme qui président aux contacts marchands entre les élites anglophones et la France. Cela s'avérerait tout simplement contre-productif à court terme : outre Ottawa, pourquoi s'aliéner des institutions telles que la CCFC, dont la genèse précède de bon nombre d'années celle des représentations diplomatiques du Québec à l'étranger ? Car il faut mesurer la persistance de l'idée selon laquelle la proximité par l'intérêt l'emporte sur les clivages linguistiques. Après la guerre, au Canada, elle est même réactivée au sein de cercles de réflexion formés en marge des structures politiques tout en regroupant des hauts fonctionnaires. Ainsi en est-il du Cercle des affaires extérieures d'Ottawa, fondé en 1953, dont l'objectif explicite est de

¹¹¹ BAnQ, E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2009-06-001 – 72 : dossier personnel de Patrick Hyndman, COSE, septembre 1962.

¹¹² *Ibid.*, discours tenu devant la CECA, 10 mai 1963.

¹¹³ *Ibid.*, discours tenu devant la CCFC, 5 avril 1965.

¹¹⁴ *Ibid.*, discours reproduit sans identification de l'auditoire, 15 novembre 1963.

favoriser le dialogue entre fonctionnaires, diplomates, hommes d'affaires francophones et anglophones afin de favoriser le rayonnement du pays dans un monde qui s'est tout récemment partagé en deux¹¹⁵.

Diplomatie économique et reconnaissance politique

Les relations marchandes et commerciales entre la France et le Québec fonctionnent finalement, dans les années 1950 et 1960, sur un régime qui n'est qu'assez peu différent de celui que l'on a décrit pour l'entre-deux-guerres – et par extension, la place qu'y occupent les Anglo-Québécois reste comparable : discrète, importante et somme toute très difficile à contourner. C'est donc sans surprise que l'on retrouve développée, du côté français, une politique de reconnaissance honorifique des dignitaires anglo-québécois participant à consolider les relations franco-québécoises ou franco-canadiennes, sur un modèle proche de celui que l'on avait constaté au lendemain de la mission Jacques-Cartier. Reprenons dès lors le même thermomètre que celui que nous avons utilisé dans l'entre-deux-guerres pour prendre la mesure des liens entre partenariats économiques et flatteries diplomatiques : les remises de Légions d'Honneur¹¹⁶. Parmi l'ensemble des Anglo-Québécois auxquels la distinction est accordée, 25 % d'entre eux la reçoivent au cours de la période courant de 1947 à 1969 : la Révolution tranquille n'a donc pas mis à l'arrêt l'activité des services du protocole, au sein desquels la doctrine du fait français ne paraît finalement pas être érigée en dogme.

Une rapide sociologie des récipiendaires anglo-québécois prouve cependant que la cible des diplomates français a quelque peu changé depuis le début des années 1930. Alors que prédominaient militaires, philanthropes et patrons de presse parmi les promus de l'avant-guerre, ces profils cèdent peu à peu le pas. Certes, le général Ralph Morton est salué pour hauts faits de guerre en 1950, aux côtés de Cairine Wilson. Hubert Guérin avait d'ailleurs fortement œuvré à ce que la première sénatrice du Canada entre dans le radar du protocole, y voyant une excellente manière de reconnaître l'émancipation du Québec du carcan conservateur de l'Église catholique – qui n'a jamais eu excellente presse auprès des diplomates en poste à Ottawa. On compte bien également Wilder Penfield dans le cercle des honneurs napoléoniens, mais on l'a souligné, sa promotion relève davantage d'une politique de consolidation de l'influence française au sein de l'Université McGill.

¹¹⁵ AMAE, 83/QO171 : relation culturelles franco-canadiennes, rapport de Jean Mouton pour l'année 1955-1956.

¹¹⁶ Comptage réalisé à partir de RACINE Denis, « Les Québécois membres des Ordres de Chevalerie étrangers », *Quebecensia*, vol. 4, n° 5, 1983, p. 153-165.

L'écrasante majorité des Anglo-Québécois décorés à l'aube ou au cours de la Révolution tranquille sont des hommes appartenant aux milieux d'affaires. Trois d'entre eux retiennent l'attention, en cela qu'ils révèlent bien comment certains liens marchands se sont progressivement transformés en relations spéciales. Le premier est Allan Bronfman, décoré après bon nombre de remous. C'est visiblement Bronfman lui-même qui a sollicité cette décoration auprès de Francisque Gay, représentant de la France à Ottawa, en 1947 ; le diplomate n'avait visiblement pas donné suite. Mais l'homme d'affaires est visiblement bien décidé à obtenir cette décoration – peut-être pour asseoir une forme de légitimité dans un milieu d'affaires montréalais encore très largement britannicisé, et où l'on regarde avec méfiance l'émergence de grandes familles juives dans les élites économiques¹¹⁷. Il passe alors par Henri Bonnet, ambassadeur de France aux États-Unis, pour solliciter la décoration – qui lui est alors attribuée à New York, sans grande difficulté. Francisque Gay est d'abord irrité, mais finit par faire contre mauvaise fortune bon cœur en concédant que cette reconnaissance ne peut être fondamentalement préjudiciable à la France¹¹⁸.

La décoration de Jackson Dodds se fait selon un processus moins houleux. Pour partie, c'est certes en qualité de philanthrope important et de figure du scoutisme montréalais qu'il est décoré en 1950, mais il fut surtout ancien directeur général de la Banque de Montréal de 1930 à 1942¹¹⁹. Avec lui, comme avec Samuel Bronfman d'ailleurs, c'est le milieu de la banque et de la finance montréalaise duquel on reconnaît la contribution dans le long processus d'« abandon de l'abandon ». Enfin, lorsqu'on promeut Alvin Walker, en 1963, on décore un grand patron, pourtant quelque peu éloigné de la diplomatie de contrats qui implique Lafarge ou Air Liquide¹²⁰. Directeur général de la Holt-Renfrew, il est alors à la tête de l'une des plus importantes fédérations de grands magasins – à l'échelle du Canada, mais aussi de l'ensemble de l'Amérique du Nord. Sa décoration est à replacer dans le contexte de l'exposition française de Montréal, au cours de laquelle il avait ouvert ses vitrines aux représentants de commerce venus de Paris, comme l'avaient fait ses prédécesseurs en 1923 ou en 1934.

* * *

¹¹⁷ ANCTIL Pierre, *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Boréal, 2017, p. 325-357.

¹¹⁸ AMAE, 83QO/11 : protocole et décorations, Francisque Gay au service du protocole, 25 octobre 1948, f° 216.

¹¹⁹ *Ibid.*, recommandations de Jean Basdevant, 20 avril 1950, f° 271.

¹²⁰ RACINE Denis, *art. cit.*

Devant la Chambre de commerce France-Canada, quelques semaines après son arrivée à Paris, Patrick Hyndman déclarait, avec une lucidité teintée de pragmatisme :

Pour des raisons historiques que nombre d'entre vous connaissez déjà et que, de toute façon, il serait trop long d'étudier aujourd'hui, le Canadiens d'origine et d'expression françaises qui constituent près de 80 % de la population de la Province sont loin de posséder ou de contrôler cette proportion des moyens économiques et, particulièrement, de l'outillage industriel. Et, bien qu'ils soient matériellement plus riches que jamais auparavant, leur position relative dans ce domaine n'est pas en progrès. [...]

Il en résulte que la haute direction de nos grandes compagnies est anglaise et que, pour accéder même à des postes moyens, il faut parler l'anglais. Pour arriver à de hauts postes, il faut non seulement parler l'anglais – mais l'on ne gagne vraiment la confiance des administrateurs que si l'on en vient à penser comme un anglo-saxon, en refoulant nos tempéraments de latins et en reniant un peu la personnalité qui nous est propre.¹²¹

La rhétorique de Hyndman, à la fois culturaliste et historique, doit faire prendre conscience à l'auditoire de l'immensité de la tâche dans laquelle se trouve la Maison du Québec à Paris, lors de son implantation, pour étoffer une relation économique franco-qubécoise nouée entre partenaires exclusivement francophones. La répartition du capital au sein de la province, encore très inégale selon les groupes linguistiques, fait office d'obstacle quasiment structurel. En réalité, les Français impliqués de près ou de loin dans les flux commerciaux franco-qubécois ont bien davantage composé avec cet état de fait qu'ils n'ont cherché à l'amender, y compris lorsque la Révolution tranquille donne une actualité nouvelle à l'idée même de fait français. En cela, le terrain économique constitue le lieu privilégié d'accommodements raisonnables entre les Français et les Anglo-Québécois, par-delà des dissensions politiques exacerbées tout au long des années 1950 et 1960.

L'examen des grand-messes commerciales entre France et Québec permet tout d'abord d'en prendre la mesure : loin d'en être en retrait, les milieux d'affaires anglo-qubécois ont pleinement participé à les organiser, en servant parfois d'intermédiaires avec les instances fédérales. Leur rôle d'encadrement est également sensible lorsqu'on se penche sur les quelques grands contrats par lesquels la présence économique française au Québec s'est renforcée : sur ce plan, ce n'est pas tant le monopole anglophone dans « l'outillage industriel » qu'un poids important dans le secteur bancaire et financier qui l'explique. En outre, sur le terrain québécois, le groupe des Français du Québec s'étoffe et ne rechigne pas à s'ouvrir à une clientèle anglophone. Bien au contraire, les immigrants français au sein de la province jouent volontiers sur l'ancienne francophilie des élites anglo-qubécoises pour se spécialiser dans certains secteurs d'activité : redistribution de produits importés, épicerie fine, cosmétiques, alcools, biens et services de luxe. Ces domaines sont autant

¹²¹ BAnQ, E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2009-06-001 – 72 : dossier personnel de Patrick Hyndman, discours prononcé devant la CCFC à Paris, 27 février 1962.

de lieux où ne s'est finalement jamais évanoui le bon-ententisme marchand que l'on avait vu se développer dans les années 1920, et qui entendait combler le fossé entre les deux solitudes grâce aux intérêts partagés.

Dans un contexte où s'affirment certes les élites francophones du Québec, y compris sur le plan économique, force est ainsi de constater que les piliers des liens commerciaux franco-québécois sont, à tout le moins jusqu'au début des années 1970, également posés par des anglophones. Il ne faut pas tant y voir l'émanation de leur francophilie, qui relève plutôt du fait culturel, qu'une ouverture à d'éventuelles opportunités de profit. Quoi qu'il en soit, ces liens entre consommateurs, avocats, banquiers, chefs d'entreprises, diplomates, commerçants, français comme anglophones, établis en France comme au Québec, constituent une véritable colonne vertébrale de la relation commerciale franco-québécoise – peu visible, mais centrale.

* * *

QUATRIÈME PARTIE

—

L'HEXAGONE ET LA MOSAÏQUE QUÉBÉCOISE : LES LIENS ENTRE LA FRANCE ET LA MULTITUDE ANGLOPHONE 1967- V. 1990

*Calmly, therefore, he begins to speak of war – praises the virtue of being Canadian, – of being at
peace, of faith, of family, – and suddenly his other voice: Where are your sons?
He is tearful, choking tears; but not he – would blame the clever English; in their place – he'd do
the same; maybe.*

*Where are your sons? The whole street wears one face, – shadowed and grim; and in the darkness
rises – the body-odour of race.*

Abraham Moses KLEIN, « Political Meeting », dans *The Rocking Chair and Other Poems*, Toronto,
Ryerson Press, 1948.

Des 21 au 23 octobre 1974, Pierre Elliott Trudeau réalise son premier voyage officiel en France, afin de saluer l'élection du nouveau président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing. Des personnages qui ont façonné la relation franco-canadienne, Trudeau emprunte à George Vanier plusieurs aspects – Montréalais, père canadien français, mère anglophone, et un attachement très fort aux grands principes du parti libéral du Canada, à savoir l'importance du pouvoir d'Ottawa et l'intégration du Québec aux structures fédérales sans réelle reconnaissance d'un statut distinctif de celui que possèdent les autres provinces. Il s'agit d'une doctrine située aux antipodes de celle qui caractérise le mouvement de souveraineté-association, porté à la même époque par René Lévesque – et qui va de pair avec la promotion du fait français, élément décisif pour légitimer le bien-fondé d'une politique extérieure québécoise autonome. Mais le tout-Paris ne s'en soucie guère, et les journalistes, en particulier, s'émerveillent de la figure d'un chef d'État jeune, dynamique, ouvert sur l'Europe davantage que sur la France ; aux côtés de VGE, d'ailleurs familier du Québec où il a vécu, ce sont deux jumeaux politiques que la presse française croit déceler¹. Il faut dire que Trudeau a déployé une stratégie de communication politique des plus efficaces pour que ce soit le cas : le soir même de son arrivée à Paris, il est l'invité de l'émission de télévision *Actuel*, sur Antenne 2, où il est interviewé pendant plus d'une heure et demie. Grand, de bonne prestance, charismatique, excellent francophone, sourire charmeur et dents blanches : c'est un véritable Kennedy canadien que les Français voient au petit écran. Le succès est total : le quotidien catholique *La Croix*, qui fut sans doute le journal français le plus proche de l'*Action française* du chanoine Groulx au début du siècle, salue avec familiarité « Pierre Elliott notre cousin² ».

Le succès français de ce Québécois d'un nouveau genre, né dans la province mais aux antipodes du programme politique porté par les grands hommes d'État francophones de la province depuis le début des années 1960, est éloquent. L'accueil ménagé au Premier ministre révèle à quel point l'opinion publique française reste étrangère à la vie politique canadienne, ce qui, par ricochet, montre qu'elle est aussi assez indifférente aux efforts déployés par le « lobby québécois » du général de Gaulle. Mais il permet aussi de nuancer la teneur de la rupture que représenterait la Révolution tranquille en matière de relations franco-canadiennes – voire de relations franco-québécoises. Replacée dans son siècle, la visite officielle de Pierre Elliott Trudeau mérite moins d'être vue comme celle d'un francophone en terre française qu'un événement s'inscrivant dans la continuité des ententes cordiales de l'entre-deux-guerres. Y compris dans les années 1960, les Anglo-

¹ BAnQ, E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2003-04-001\160, dossier de presse, octobre 1974. Voir en particulier « Victoire du réalisme » ; « Sous le képi », *L'Aurore*, 22 octobre 1974, p. 1 ; « Trudeau cherche des capitaux européens », *L'Humanité*, 22 octobre 1974, p. 5.

² « Pierre Elliott notre cousin », *La Croix*, 23 octobre 1974, p. 1.

Québécois se sont avérés des acteurs décisifs de ces « accommodements raisonnables », négociés informellement dans des domaines où convergeaient intérêts français et intérêts anglophones : relations culturelles, partenariats économiques. L'histoire des relations entre les Anglo-Québécois et la France ne s'écrit donc pas tout à fait selon les mêmes lignes que celles de l'histoire de la relation franco-québécoise. Car si les débuts de la Révolution tranquille n'ont peut-être pas imprimé de modifications profondes à ces liens, il n'en va pas de même pour les années 1970.

Ce n'est pas tant à Paris qu'au Québec qu'il faut en trouver les explications : en effet, les groupes anglophones y perdent considérablement en influence. Pour la première fois de l'histoire, en termes absolus, les effectifs de la population anglophone de la province diminuent : une dizaine d'années, entre 1971 et 1981, suffisent à la faire décroître de 10 %³. La cause principale de cette décreue est à trouver dans la victoire du Parti québécois de René Lévesque, en 1976, sur un programme à la fois souverainiste et social-démocrate. Il s'agissait là de deux chiffons rouges agités devant les élites commerciales anglophones : c'est donc le début de ce que l'on appelle parfois l'« exode » anglo-québécois, qui est de fait une fuite de capitaux davantage que d'hommes⁴. La promulgation de la Charte de la langue française (loi 101), en 1977, parachève en effet le déplacement des sièges sociaux anglophones vers les provinces anglophones, et le basculement du centre de gravité financier du Canada de Montréal vers Toronto⁵.

Le mouvement migratoire anglophone cache cependant d'importantes disparités en fonction de l'origine ethnique : en effet, l'« exode » concerne surtout des représentants d'anciennes familles anglophones implantées dans les grandes villes de la province – autrement dit, d'ascendance anglo-saxonne. Dans le même temps, le solde migratoire du Québec devient nettement positif, en particulier à partir des années 1980 ; chez certains primo-arrivants venus d'anciennes colonies britanniques, l'anglais est une langue encore parlée à la maison avant l'apprentissage du français. En somme, le Québec anglophone, à l'image du Canada, se « multiculturalise⁶ ». Pour la classe politique souverainiste, la fin des années 1970 constitue ainsi une fenêtre d'opportunité pour aborder de front le problème anglophone au sein de la province : comme le souligne Marc Levine, si chacun est « conscient que Montréal sera toujours plus anglaise que Paris, il s'agit de s'assurer

³ RUDIN Ronald, *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 28.

⁴ MAGNAN Marie-Odile, GAUTHIER Madeleine, « To stay or not to stay » : migrations des jeunes anglo-québécois. *Revue de la littérature*, Montréal, INRS Centre - Urbanisation Culture Société, 2004, p. 13, p. 43.

⁵ LINTEAU Paul-André, *Une histoire de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2017, p. 306.

⁶ LEVINE Marc, *The Reconquest of Montreal: Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphie, Temple University Press, 1991, p. 142.

qu'elle ne devienne pas moins française que Genève ou que Lyon⁷ ». En réaction émerge ainsi progressivement un sentiment d'appartenance anglo-québécois, autrefois peu répandu chez les anglophones, qui se pensaient plus volontiers par le recours à d'autres catégories – la religion ou encore leur nation européenne d'origine.

Parallèlement, en France, la politique étrangère à destination du Canada, sans changer radicalement, ne possède plus vraiment la constance que lui avait conférée – à tout le moins formellement – le général de Gaulle. En effet, elle épouse volontiers les cycles présidentiels de la V^e République, au sein de laquelle l'Élysée possède sur les affaires du Quai d'Orsay une influence qui relève quasiment du contrôle. Au rythme des mandats, Paris oscille ainsi entre une attitude de sympathie affichée vis-à-vis d'Ottawa ou de Québec. À traits grossiers, Georges Pompidou s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur ; Valéry Giscard d'Estaing renverse la vapeur en se rapprochant de Pierre Elliott Trudeau ; Jacques Chirac se campe en grand ami du Québec, jouant ainsi sur un mythe gaulliste toujours propre à galvaniser la vieille base du RPR. François Mitterrand est quant à lui fidèle à son mot d'ordre du « ni-ni » jusque dans les affaires canadiennes : ni Ottawa, ni Québec – l'Amérique du Nord, il faut le concéder, l'intéresse assez peu. Outre ces grandes orientations diplomatiques, le groupe des Français du Québec change lui aussi d'effectifs et de composition, ce qui, au passage, réduit assez considérablement le rôle d'intermédiation que la « colonie française » de la province pouvait jouer avec les groupes anglo-québécois. L'afflux de Français au Québec, dont on connaît l'importance actuelle, gagne en réalité en ampleur dans les années 1970. Parmi les quelque 38 000 Français établis dans la province en 1981, 28 % étaient arrivés après 1971⁸ ; les petits commerçants, cadres, gestionnaires français au Québec remplacés par des compatriotes plus jeunes, souvent venus étudier dans la province avant d'en repartir après une ou deux années. En somme, les niches francisées de la société et de l'économie québécoise, unies par un esprit de corps et consolidées par des institutions communautaires, laissent place à ce qu'Édouard Baraton nomme un « milieu francogène⁹ » : francophones de tous origines y cohabiteraient, mais les liens qui en uniraient les membres s'avèreraient plus lâches et moins corporatistes.

Sous l'effet de ces deux tendances, c'est donc à partir des années 1970 que s'étirole véritablement le lien entre la France et les Anglo-Québécois. C'est donc également à cette période que tombent

⁷ « *Montreal will always be more English than Paris: the problem for Francophones is to ensure that it does not become less French than Geneva or Lyon* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*, p. 210.

⁸ BAnQ, P860/S1, fonds « Union française » : histoire, mémoire de Jean-Louis Grosmaire sur l'émigration française au Canada, v. 1985, p. 41.

⁹ BARATON Édouard, *De Gaulle ou l'hypothèque française sur le Canada*, Paris, L'Harmattan, coll. « Historiques », 2013, p. 49.

quelque peu dans l'oubli les connexions qui les unissaient, et que se développe donc le silence qui entoure les sujets dont s'empare ce travail de thèse. L'objet de cette quatrième partie, en forme d'épilogue, est finalement de revenir plus précisément sur les causes de ce silence, sans pour autant forcer le trait d'un détachement radical. On reviendra, dans un premier chapitre, sur les conséquences qu'ont eues l'émergence, puis la complexification du sentiment d'appartenance anglo-qubécois sur les relations entre la France et les milieux anglophones. Un deuxième chapitre permettra de revenir sur les reconfigurations propres aux milieux d'affaires, qui sont tout particulièrement liées à la perte d'influence spectaculaire des cercles traditionnels de l'amitié franco-canadienne : ceux-ci sont en effet considérablement concurrencés par les milieux associatifs franco-qubécois, quoique de bien moindre ampleur sur le plan économique. Enfin, sur le plan des relations culturelles, la montée en puissance des activités de la DGQP fait en sorte que la francophilie des Anglo-Québécois quitte presque totalement le radar des acteurs de la diplomatie culturelle française.

Chapitre 9

—

Une longue révolution tranquille.

Nouvelles identités anglophones et nouveaux rapports à la France

Le 20 novembre 1967, les enfants de l'école primaire Général-Vanier, au centre-est de l'île de Montréal, jouent comme chaque jour avec l'insouciance de leur âge¹. Nous sommes en plein cœur du quartier de Saint-Léonard qui, depuis le début des années 1920, est devenu l'un de foyers de la communauté italienne de Montréal – l'autre se situant un peu plus à l'ouest, le long du boulevard Saint-Laurent. À quelques mètres de la cour de récréation, depuis laquelle on entend à la fois de l'italien et de l'anglais, Robert Beale, un parent d'élève d'origine irlandaise, s'inquiète d'une nouvelle qu'il vient de recevoir de la commission scolaire catholique du quartier : le statut bilingue des écoles de Saint-Léonard, fréquentées par une large majorité des familles des environs, est suspendu. Il est prévu que le français y devienne progressivement la seule langue d'enseignement autorisée – transformation qui doit être achevée à l'horizon de la rentrée de 1973. À l'été 1968, la composition du bureau de la commission scolaire change, et il devient dominé par une majorité « unilinguiste² » – plus radicale encore : ce sera donc dès septembre que les écoles de Saint-Léonard devront basculer dans le régime francophone. Robert Beale s'improvise alors le meneur de la lutte pour leur statut bilingue, et prend la tête de l'Association des parents de Saint-Léonard. Elle est l'illustration même d'une alliance redoutée par la classe politique francophone, puisqu'elle regroupe à la fois des Montréalais de langue maternelle anglaise ainsi que des Italiens, qui en ont fait leur langue seconde. Et le *Montreal Star*, avec le ton farouchement assimilationniste qui le caractérise dans les années 1960, leur donne leur raison : « Les Italiens, comme tous les immigrants d'ailleurs, seraient bien stupides d'apprendre le français en arrivant ici – le français rimant avec minorité, humiliation,

¹ Pour l'ensemble de ce passage, voir MARTEL Marcel et PÂQUET Martin, « L'enjeu linguistique au Québec, relations de domination et prise de parole citoyenne depuis 1960 », *Vingtième siècle : revue d'histoire*, 2016, p. 75-89 ; LEVINE Marc, *The Reconquest of Montreal: Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphie, Temple University Press, 1991.
² *Ibid.*, p. 142.

oisiveté et, par-dessus tout, chômage³ ». Les deux parties, chauffées à blanc, s'affrontent en une violente émeute le 10 septembre 1968, qui fait près d'une centaine de blessés.

Jean-Jacques Bertrand, Premier ministre de la province sous la bannière de l'Union nationale, tente de désamorcer le conflit par le projet de loi 63, censé garantir le choix de la langue d'enseignement aux parents. Le texte accélère cependant la désaffection des familles immigrantes pour le système francophone, et les écoles de langue anglaise voient leurs effectifs croître vertigineusement. Un an après les violentes échauffourées de Saint-Léonard, le 28 octobre 1969, le Mouvement Québec français organise d'importantes manifestations fédérant les mouvements étudiants de Montréal en plein centre-ville. Elles aussi dégénèrent. Pour l'Union nationale, c'est le chant du cygne : l'échec de la stratégie déployée par l'intermédiaire de la loi 63 entraîne le ralliement des « unilinguistes » au Parti québécois de René Lévesque – aussi peu enthousiasmé qu'il soit par le radicalisme de certains de ses représentants, peu en phase avec le pragmatisme du principe de souveraineté-association.

La crise de Saint-Léonard est un événement significatif de l'histoire politique du Québec, faisant office à la fois de déclencheur et de révélateur de plusieurs tendances de fond. La première est bien résumée par Paul-André Linteau : « les Italo-Montréalais deviennent le fer de lance de la lutte pour la langue anglaise à Montréal, [ce qui] montre bien que la composante anglophone de la ville est devenue nettement multiethnique⁴ ». C'est d'autant plus vrai qu'ils constituent désormais une communauté de près de 150 000 personnes à Montréal, nourrie par une importante vague d'immigration consécutive à la Seconde Guerre mondiale⁵. Une deuxième tendance est à déceler dans les divisions internes à la population francophone, entre fédéralistes, autonomistes modérés inspirés par Jean Lesage, souverainistes rangés derrière René Lévesque, et enfin indépendantistes. L'image d'un ensemble uni derrière les idéaux de l'indépendance du Québec et d'une francisation obsessionnelle, que l'on retrouve communément en France, est des plus caricaturales – et elle est aussi le résultat d'une couverture médiatique anglophone forçant volontiers ce trait. En somme, comme le soulignent Martin Pâquet et Marcel Martel, les années 1970 s'ouvrent au Québec sur une fantastique polarisation des blocs linguistiques⁶, d'autant plus importante que l'affaire de Saint-Léonard a trouvé un écho hors de Montréal. Non seulement les crispations entre anglophones et francophones se sont étendues au reste de la province, mais aussi au reste du pays – dans les régions

³ « *Italians as all immigrants, would be stupid to learn French when they arrive here, French being the minority language, the language of humiliation, the workless language and above all, the language of joblessness and unemployment* » (trad. de l'auteur). *The Montreal Star*, « The Fore of the Problem in Saint Leonard Isn't One to be Solved in the Schools », 12 septembre 1968, p. 3.

⁴ LINTEAU Paul-André, *Une histoire de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2017, p. 282.

⁵ PAINCHAUD Claude, POULIN Richard, *Les Italiens au Québec*, Montréal, Critiques, 1988, p. 88-92.

⁶ MARTEL Marcel et PÂQUET Martin, *Langue et politique au Canada et au Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2010, 340 p.

à minorités francophones du Manitoba et de l'Ontario certes, mais aussi à Ottawa, où le gouvernement fédéral s'est très promptement rangé du côté des Italiens de Saint-Léonard⁷.

Cette crise, par bien des aspects fort étrangère à la France et aux Français, a cependant des conséquences importantes sur leur relation aux Anglo-Québécois. Les envoyés diplomatiques de la France la suivent avec une réelle inquiétude, et l'ambassadeur Pierre Siraud recommande régulièrement à ses consuls, depuis Ottawa, la plus grande prudence : plus que jamais, sur le terrain, le devoir de réserve est de rigueur⁸. Il faut dire que les envoyés de la France en poste au Québec évoluent en terrain miné dans ce contexte de crise politique – configuration d'autant plus dangereuse que certaines des mines ont été elles-mêmes posées par le général de Gaulle avant qu'il ne cède le pas à Georges Pompidou. Le risque est ainsi bien réel que la France devienne une référence toxique pour les anglophones issus de vieilles familles, comme pour ceux qui le sont devenus par choix, à l'instar de certains Italo-Montréalais. Pour les Français installés au Québec, une telle agitation n'est pas non plus bienvenue : nombreux sont ceux qui désirent que leur progéniture soit éduquée en anglais plutôt qu'en français au Québec. Maîtrisant déjà le français dès la naissance, l'apprentissage de l'anglais à l'école représente une valeur ajoutée plus significative que l'approfondissement de la langue maternelle, d'autant plus qu'il facilite l'insertion professionnelle hors de la Belle province – qui est de plus en plus nettement vue comme un lieu de transit davantage que celui de l'installation permanente⁹. D'ailleurs, les protestants français de Montréal avaient déjà tracé précocement ce pont entre milieux français et institutions d'éducation de langue anglaise : dans les années 1960 et 1970, cette connexion ne s'est nullement amenuisée.

Dans la première moitié du XX^e siècle, c'était le grand jeu des équilibres entre puissances internationales qui participait à façonner la relation entre Français et Anglo-Québécois : avec le tournant de cette décennie, c'est bien plutôt la conjoncture politique provinciale qui les modifie en profondeur. L'objectif de ce chapitre est ainsi d'examiner les conséquences qu'ont eues l'émergence, puis la complexification du sentiment d'appartenance anglo-québécois sur les relations entre la France et les milieux anglophones. On montrera ainsi que le projet politique de francisation de la province, caractéristique de la fin des années 1960 et des années 1970, ne s'est pas pour autant accompagné de la dissolution générale des liens entre les milieux français et les milieux anglo-québécois. Cependant, plus encore que pour les périodes précédentes, c'est à l'échelle des relations

⁷ GODIN Pierre, *La poudrière linguistique. La Révolution tranquille, 1967-1970*, Québec, Boréal, 1990, p. 80.

⁸ AMAE, 83QO/284 : Séparatisme québécois, événements politiques, situation intérieure au Québec, en particulier : papiers Siraud sur le « Bill 63 », juillet-octobre 1969.

⁹ BAnQ, P860/S1, fonds « Union française » : histoire, mémoire de Jean-Louis Grosmaire sur l'émigration française au Canada, v. 1985, p. 40-41.

interpersonnelles qu'on les décèle – ce qui montre aussi que la Révolution tranquille en a quelque peu réduit l'importance.

1. Du Québec anglophone aux communautés d'expression anglaise au Québec : naissance et ambiguïtés d'un sentiment d'appartenance

Les développements de l'affaire de Saint-Léonard ne sont que des marqueurs de ce que José Igartua a appelé l'« autre Révolution tranquille¹⁰ » : un mouvement informel qui, par réaction à la Révolution tranquille portée par les francophones, aurait renforcé un sentiment d'appartenance à la sphère anglophone au sein du Canada anglais. Au Québec, cette « autre Révolution tranquille » est particulièrement sensible : alors même que la population anglophone se diversifie ethniquement, la conscience d'appartenance à un groupe bien particulier s'y développe rapidement. Elle s'adosse à un récit collectif puissant, selon lequel le Québec anglophone serait passé brutalement d'une majorité à une minorité¹¹ – une expression à comprendre en termes d'influence dans la vie provinciale plutôt qu'en termes numériques. Mettons donc un instant le Vieux Continent au loin pour revenir sur les évolutions endogènes du Québec anglophone dans un contexte politique bien particulier : il importe de les garder à l'esprit pour comprendre la reconfiguration, mais aussi l'affaiblissement, des liens entre la France et les milieux anglo-québécois.

1976 : de majorité à minorité ?

Les années 1970 sont celles d'une transformation radicale du Québec anglophone sur le plan démographique. D'un point de vue quantitatif, la population anglo-québécoise atteint son apex au Québec en 1971, année à laquelle elle compte environ 790 000 personnes¹². Mais l'affaire de Saint-Léonard n'est que l'un des premiers événements importants d'une « politisation de l'enjeu linguistique¹³ » au Québec, et elle ouvre une période politique peu favorable aux Anglo-Québécois. La crise d'Octobre suscite en effet une véritable panique, en particulier au sein des milieux d'affaires, qui sont explicitement visés. Lorsque le Front de libération du Québec enlève le

¹⁰ IGARTUA José, *The Other Quiet Revolution: National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006, 288 p.

¹¹ CALDWELL Gary, WADDELL Eric, *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, en particulier p. 107-157. Sous un angle polémique, voir également LEGAULT Josée, *L'invention d'une minorité : les Anglo-Québécois*, Montréal, Éditions du Boréal, 1992, 282 p.

¹² RUDIN Ronald, *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 28 ; DICKINSON John, « The English-speaking minority of Quebec: a historical perspective », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, 2007, p. 13.

¹³ DORAIS François-Olivier, BOCK Michel, MEUNIER Emmanuel-Martin, « Grandeur et misère de l'utopie bilingue au Canada », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n° 2, 2018, p. 12.

diplomate britannique James Cross, le 5 octobre 1970, puis le ministre du Travail Pierre Laporte cinq jours plus tard, les quartiers anglophones les plus aisés se claquemurent – par crainte de voir la crise faire tache d’huile, et se sentant ainsi personnellement menacés. William Tetley, lui-même anglophone et alors député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, se fait l’écho de l’efficacité de la stratégie de la tension déployée par le FLQ : lorsque le gouvernement fédéral met en place la Loi sur les mesures de guerre avec l’accord du Premier ministre Robert Bourassa, il est déjà trop tard, et l’*University Club* comme la société St. Andrew de Montréal bruissent déjà de projets de départ vers l’Ontario¹⁴. Si le reste de la décennie est marqué par un relatif *statu quo*, la lente mais progressive montée en puissance du Parti québécois de René Lévesque est très mal perçue. On se souvient de la détestation que lui vouait David Macdonald Stewart¹⁵ : elle est bien sûr partagée au sein des élites, et on la sent même jusque dans les classes moyennes, qui s’étaient pourtant senties moins menacées par la crise d’Octobre que ne l’avait été la grande bourgeoisie¹⁶. Il faut concéder que l’homme fort du Parti québécois le leur rend bien, ayant décrié, lors de ses multiples campagnes, le joug économique et linguistique que faisaient peser les « Rhodésiens blancs » de Westmount sur l’ensemble de la province¹⁷.

Ainsi, davantage que la crise d’Octobre, c’est la victoire de René Lévesque qui fait office de césure décisive dans l’histoire du Québec anglophone : Garth Stevenson, s’appuyant sur près d’une centaine de témoignages de personnalités du monde des affaires, en fait un véritable « séisme¹⁸ » dans ce milieu presque totalement unilingue. La promulgation de la loi 101, le 26 août 1977, suscite l’inquiétude généralisée en tant qu’elle stipule la résolution du gouvernement du Québec à « faire du français la langue de l’État et de la Loi, aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l’enseignement, des communications, du commerce et des affaires¹⁹ ». Par l’intermédiaire de ce texte, aussi connu sous le nom de Charte de la langue française, le français devient l’unique langue officielle du Québec, ce qui en fait la première et unique province à adopter ce régime linguistique au Canada. Ciblant le « travail », le « commerce » et les « affaires », le préambule de la Charte vise presque explicitement le *Board of Trade* de Montréal, qui reste par excellence l’organe anglicisé du milieu commercial de la province. Robert Harrison, qui en est alors président, refuse toute

¹⁴ TETLEY William, *The October Crisis, 1970: An Insider’s View*, Montréal, McGill-Queen’s university Press, 2006, 310 p.

¹⁵ Voir chapitre 7, p. 297.

¹⁶ STEVENSON Garth, *Community Besieged. The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal, McGill-Queen’s University Press, 1999, p. 135.

¹⁷ JUTEAU Danielle, « “Pures Laines” Québécois: The Concealed Identity of Dominant Majorities », dans KAUFMANN Eric (dir.), *Rethinking Ethnicity: Majority Groups and Dominant Minorities*, Londres, New York, Routledge, 2004, p. 86.

¹⁸ STEVENSON Garth, *id.*

¹⁹ Loi 101, dite Charte de la langue française, préambule, *LégisQuébec* [en ligne]. Consulté le 15 mars 2022, disponible sur <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-11>.

francisation des statuts de la chambre de commerce – ce qui est également le reflet de la position de bon nombre de patrons anglophones, se refusant à faire du français la langue de travail au sein de leurs entreprises²⁰. Leur position commune est comparable à celle que défendaient les familles anglophones dans le domaine de l'éducation, et auxquelles la loi 63 avait donné raison : il s'agit du libre choix du régime linguistique – ce qui, *de facto*, permettait de conserver la prééminence de l'anglais.

Seulement voilà : « la possession du capital ne suffit plus à maîtriser l'agenda linguistique²¹ », et risquant de tomber sous le coup de la loi, le patronat anglophone fait massivement le choix du départ. L'année 1977 marque donc le déplacement de plusieurs grandes entreprises de Montréal vers Toronto, dont le statut de capitale économique du Canada est désormais conforté. Il faut prendre la mesure de cette hémorragie : une centaine de sièges sociaux déménagent avant juin 1977 ; une fois la Charte promulguée, le Conseil du patronat du Québec dénombre 263 transferts jusqu'en novembre 1978²². Parmi eux, certains frappent les esprits par leur ampleur : ainsi, en janvier 1978, la compagnie d'assurance Sun Life, établie dans l'un des bâtiments historiques les plus emblématiques de Montréal, plie bagage²³. Les banques optent pour une stratégie plus subtile, mais aux conséquences tout aussi lourdes pour l'économie provinciale, en ne déplaçant pas les sièges sociaux mais en créant à Toronto des « centres d'opérations » qui en sont des succédanés : ainsi en est-il de la BMO et de la BRC, deux bastions de la francophilie anglo-québécoise. Ces grandes firmes entraînent, dans leur sillage, autant d'employés qui préfèrent eux aussi se déplacer de quelques centaines de kilomètres à l'ouest. Faisant ainsi l'économie de l'apprentissage parfois total du français, ils pouvaient également compter sur des salaires moyens environ 7 % plus élevés en Ontario qu'au Québec²⁴. C'est donc le début d'une véritable décrue démographique chez les Anglo-Québécois : entre 1966 et 1986, environ 300 000 d'entre eux partent de la province, dont 132 000 entre 1976 et 1981²⁵. La maîtrise de la langue anglaise avait déjà permis aux Anglo-Québécois de nouer d'importants liens avec les autres provinces anglophones du Canada : une très large majorité d'entre eux choisit ainsi de rester au pays, en choisissant prioritairement l'Ontario, ensuite l'Ouest

²⁰ AHECM, G005 : procès-verbaux de l'*International Trade Section* du *Board of Trade*, août-septembre 1977.

²¹ LEVINE Marc, *op. cit.*, p. 107.

²² POLÈSE Mario, *Montréal économique : de 1930 à nos jours. Récit d'une transition inachevée*, Montréal, INRS, coll. « Working Papers », 2009, p. 22.

²³ *Ibid.*

²⁴ RABEAU Yves, « Les salaires, les régions et la stabilisation économique », *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 9, n° 1, 1986, p. 28.

²⁵ POLÈSE Mario, *art. cit.*

canadien, et dans des cas plus rares les provinces de l'Atlantique²⁶. Environ 10 % des anglophones quittant la province partent également à l'étranger, essentiellement aux États-Unis.

Le solde migratoire anglophone de la province, pour les années consécutives au choc de 1977, n'est cependant que le reflet partiel de cette fuite : Ronald Rudin le chiffre à – 83 000 entre 1971 et 1981²⁷, tandis que John Dickinson l'établit à – 160 000 entre 1971 et 2001²⁸. De nouveaux arrivants anglophones se sont donc installés dans la province, mais ils possèdent un profil nettement différent de ceux qui l'ont quittée dans les années 1970 : ce sont généralement des immigrants économiques, qui ne possèdent ni le français ni l'anglais pour langue maternelle, et qui choisissent préférentiellement de s'exprimer en anglais – en raison d'une meilleure aisance dans cette langue et de la prééminence culturelle de l'anglais dans l'ensemble du continent. Dans les années 1970 et dans les années 1980, ce sont surtout des populations d'origines polonaise et ukrainienne qui se trouvent dans ce cas de figure ; avec les années 1990, ce sont plutôt des nouveaux arrivants asiatiques, Montréal comptant ainsi une importante communauté philippine. Ce qui est passé à la postérité comme l'« exil anglo-québécois²⁹ » est ainsi surtout le départ des populations d'ascendance anglo-saxonne, les plus anciennement implantées dans la province. En 1993, la loi 101 est révisée afin de faciliter la rémigration anglophone au Québec : ceux qui sont nés hors de la province bénéficient alors d'un aménagement temporaire du régime linguistique, mais cet amendement ne permet pas vraiment de renverser la vapeur. Il marque l'arrêt de la diminution de la population anglo-québécoise, sans pour autant causer son augmentation – tendance qui sied alors très bien à Québec.

Les Anglo-Québécois, un nouveau tesson de la mosaïque canadienne

Le solde migratoire de la province, redevenu nettement positif à partir de 1985, s'établit en moyenne à + 20 000 jusqu'en 1999 – et ce chiffre est naturellement très loin d'être majoritairement composé d'anglophones³⁰. Derrière cette donnée, c'est l'accélération de la diversification ethnique de la province qu'il faut déceler : si elle n'est pas nouvelle, elle s'intensifie alors que la province connaît de très importants besoins de main d'œuvre francophone, à tous les niveaux de qualification. C'est le moment de la croissance, au Québec, des minorités haïtiennes, libanaises,

²⁶ MAGNAN Marie-Odile, « Identité et rétention chez les Anglophones de Québec : un changement générationnel », *Recherches sociographiques*, vol. 49, n° 1, 2008, p. 70.

²⁷ RUDIN Ronald, *op. cit.*, p. 28.

²⁸ DICKINSON John, *art. cit.*, p. 13.

²⁹ MAGNAN Marie-Odile, GAUTHIER Madeleine, « To stay or not to stay » : *migrations des jeunes anglo-québécois*. *Revue de la littérature*, Montréal, INRS Centre - Urbanisation Culture Société, 2004, p. 34.

³⁰ Institut de la statistique du Québec, *Bulletin sociodémographique*, vol. 5, n° 4, 2021, p. 3.

maghrébines ou centrafricaines. Le gouvernement québécois et les nouvelles élites économiques canadiennes françaises se retrouvent ainsi dans une position favorable pour présenter la province comme un modèle d'intégration, de tolérance, d'équité et de justice sociale – posture dont le bien-fondé a été largement décrié depuis³¹. Quoiqu'il en soit, dès 1967, Daniel Johnson disait ne pas savoir « s'il existe, du moins en Amérique du Nord, un territoire où l'on ait, plus qu'au Québec, le respect des minorités ethniques, religieuses, et même idéologiques³² ». Sur le temps long, les évolutions démographiques de la société québécoise ont ainsi permis au gouvernement provincial de renvoyer à Ottawa le reflet d'un Québec conforme aux idéaux du multiculturalisme, érigés en principe d'État à l'échelle du Canada en 1971, puis inscrit dans le droit en 1988³³. Si cela permet à Québec d'être aligné sur les vues du gouvernement fédéral, il ne s'agit pas pour autant de les répliquer parfaitement : le multiculturalisme québécois ne doit pas remettre en cause la francisation³⁴. Mais pour les groupes anglo-québécois qui se sont maintenus au Québec après 1977, peu importe : la superposition partielle des récits nationaux promus au niveau fédéral et au niveau provincial leur ouvre la possibilité de faire valoir leurs intérêts au sein de la société québécoise. Ils peuvent en effet s'y faire valoir comme l'un des tessons constitutifs des « mosaïques » québécoise et canadienne, pour reprendre la métaphore rendue célèbre par John Porter³⁵.

La fin des années 1970, et surtout le début des années 1980, constituent ainsi le moment de la genèse d'institutions communautaires anglo-québécoises, devenant progressivement des formations politiques. Souhaitant lutter pour une meilleure reconnaissance du rôle et des apports anglophones à la société provinciale, ces associations constituent de puissants groupes de pression en faveur du bilinguisme officiel au Québec. D'abord éparpillées – *Positive Action*, créée à Montréal en 1977³⁶, *Townshippers' Association* des Cantons-de-l'Est, *Northcoasters* des habitants de la Côte-Nord – elles s'unissent en 1982 dans une assez vaste fédération, Alliance Québec (AQ), qui compte

³¹ Voir en particulier MADOKORO Laura, MCKENZIE Francine, MEREN David (dir.), *Dominion of Race: Rethinking Canada's International History*, Vancouver, UBC Press, 2018, 332 p.

³² BANQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006 \ 2, dossier 2, discours de Daniel Johnson prononcé lors de l'inauguration du pavillon de la France à l'Expo 67, 25 juillet 1967.

³³ BAC-LAC, Parlement, Chambre des communes. Débats, 28^e Parlement, 3^e session, tome 8, 8 octobre 1971 : 8545-8548, appendice, 8580-8585 ; Parlement du Canada, *Loi sur le multiculturalisme canadien*, L. R. C. 35-36-37 Elizabeth II, chapitre 24, 4^e supplément, dans *Acts of the Parliament of Canada*, Ottawa, 1988.

³⁴ JUTEAU Danielle, *art. cit.* ; MACLURE Jocelyn, *Quebec Identity: The Challenge of Pluralism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, 207 p.

³⁵ PORTER John, *The Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, 626 p.

³⁶ AUC, P040 : fonds Wilfrid N. Hall (1949-1986), HA283-A6, Positive Action Committee, Meeting Minutes, 1977.

environ 15 000 membres à son apogée, en 1985³⁷. Son programme est éloquent et il est approuvé annuellement jusqu'à la dissolution de l'association, faute de subsides fédéraux, en 2005.

We are almost one million English-speaking Quebecers. We regard Quebec as our home. Our community has participated in more than two-hundred years of Quebec's history. We have contributed to the building of one of the world's most stable, prosperous and culturally rich societies. We believe that the interplay of the influences of Quebec's French-speaking and English-speaking peoples has been mutually enriching.

The development of Quebec society over the last two centuries has been based on large part on a "social contract" which recognized the presence en legitimacy of both English and French-speaking communities, their institutions and cultures. As in any diverse society, there have been and will be conflicts which must be resolved but the understanding that both English and French-speaking communities have a place here, a right to their institutions and a role to play in the building of this province will be abandoned at the peril of Quebec society as a whole. It is a credit to our society that differences have traditionally been addressed and solved through open discussion.

There is a school of thought in Quebec today which has expressed itself in political action and legislation which implicitly if not explicitly holds that Quebec is culturally homogenous society of French-speaking people together with a variety of ethnic groups which are culturally enriching but essentially marginal. This violates the social contract in characterizing the English-speaking community as an ethnic group or cultural community.

The English-speaking community is a linguistic community with a distinct culture. Or community is neither homogenous nor monolithic. We are made up of people whose mother tongue is English and of some who use English by choice in their daily lives. Our community is composed of diverse ethnic, religious and socio-economic status. We may be found throughout the province from the Gaspé to the Outaouais.

In numbers, the English-speaking population is a minority in Quebec. Our cultural and historical contribution to the province, while significant, must be seen in context of the larger picture of Quebec as a whole. Nevertheless, we cannot accept a revision of history that eliminates us, our considerable contribution to life in Quebec, or our right to exist nor can we accept being made to feel anything less than full participants in Quebec. We are Quebecers.

As Quebecers we intend to participate as actively as we can in the collective life of Quebec. For this to happen the English-speaking minority in Quebec must feel that it has some security in terms of our institutions which we have worked with hard and contributed generously to build and with which we so strongly identify. Similarly we must feel security in our rights, our identity and our access to employment and services. In making these claims we share a determination with all Quebecers to maintain and build a society that is unique both in Canada and North America.

With all of its imperfections, the "social contract" that has been in operation for two centuries has permitted a prosperous and progressive society to be built.

³⁷ ETRC, P038/1 : fonds Townshippers' Association, statuts, 1982-1983 ; CALDWELL Gary, « Alliance Québec », *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 17 mars 2022, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/alliance-quebec>.

The steady increase in the rate of bilingualism among English-speaking Quebecers and the dramatic growth in immersion course enrollments in the last 15 years is eloquent testimony to our commitment to active involvement in this society. As Quebecers, we take pride in the uniqueness of Quebec and we know that this special quality does not derive exclusively from the existence of the French language but arises from the totality of our history and culture. Maintaining the special character of our society within the context of the Canadian and North American reality is an exciting challenge and an opportunity for all Quebecers. Young English-speaking Quebecers understand that to function in today's Quebec they will have to be fluent in French (a fact that may not have been true for their parents) but they see no need to deny their own cultural background.

The English-speaking community is not negligible; Montreal is Canada's third largest English city. The English-speaking population of Quebec is greater than the total population of several provinces.

Our numbers are considerable; our determination absolute. Quebec is our home. We have a continuing commitment to Quebec and we intend to work to ensure that our place here is acknowledged, respected and preserved.

Figure 27 – Programme du livre blanc d'Alliance Québec, 1982³⁸

Par ce texte, Alliance Québec entend réaliser un intense lobbying auprès du gouvernement fédéral : parmi les objectifs principaux figure l'obtention de garanties sur un égal accès des groupes linguistiques aux emplois publics de la province.

Le comité directeur d'AQ est, par ce texte, l'auteur de la plus ancienne définition du groupe des « Québécois d'expression anglaise », ce qui montre bien que cette identité s'est construite dans l'adversité : le contexte politique de la province a suscité un soudain réflexe de définition de soi, duquel les milieux anglophones n'avaient jamais vraiment eu besoin aux grandes heures de leur hégémonie économique. Cette conscience de former un groupe spécifique et aux intérêts propres a, quelques années plus tard, débouché sur la création d'un parti politique, le Parti Égalité (1989). Il est par excellence le parti provincial fédéraliste, et c'est vers lui que se porte le vote anglophone jusqu'à sa dissolution, en 2013. Elle entraîne un report de voix vers le Parti libéral du Québec, duquel les anglophones constituent également des sympathisants historiques.

L'accent mis sur la diversité des communautés d'expression anglaise au Québec dans le livre blanc d'AQ est cependant quelque peu trompeur. Les figures centrales du mouvement sont en réalité à l'image des anciennes élites WASP, et presque toutes montréalaises – il est vrai que l'île de Montréal regroupe entre 70 % et 80 % de la population anglophone provinciale à partir de la fin des années

³⁸ AUC, P040 : fonds Wilfrid N. Hall (1949-1986), HA283/B1 : Annual meeting of Alliance Quebec, « A Policy for the English-Speaking Community of Quebec ».

1960³⁹. Le fondateur d'Alliance Québec, Eric Maldoff, est ainsi un avocat et philanthrope reconnu à partir du milieu des années 1990 pour avoir mené les négociations entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations canadiennes afin de déterminer le statut des terres spoliées. Président d'AQ de 1982 à 1985, Maldoff s'entoure d'hommes influents, issus du monde des affaires comme de la grande bourgeoisie intellectuelle, et qui constituent les piliers du mouvement pendant trois décennies⁴⁰. Citons en particulier l'avocat Peter Blaikie, né en 1937, ancien boursier Rhodes et collègue de Jean Chrétien comme de Pierre Elliott Trudeau ; Storrs McCall (1930-2021), professeur de philosophie analytique et métaphysique à l'Université McGill ; le juriste Casper Bloom ; ou enfin Reford Macdougall, représentant de la famille Reford-Meighen, homme d'affaires et philanthrope. La très grande proximité des hommes clés d'AQ avec le gouvernement fédéral leur permet ainsi de mener une action à la fois efficace et « silencieuse⁴¹ », ce qui fera dire au Premier ministre Jacques Parizeau, lors de la victoire du « NON » au référendum sur l'indépendance provinciale en 1995, que les Anglo-Québécois en sont les principaux responsables⁴². De fait, si AQ dit représenter un rassemblement assez peu homogène d'individus ne partageant que comme seul point commun l'anglais, ils incarnent plutôt un groupe de culture politique *tory*, qui ne se considère soluble ni dans l'élément canadien français, ni dans le modèle culturel américain qui a trouvé au Québec un écho conséquent⁴³. L'électorat du Parti Égalité, en revanche, est un peu plus diversifié sur le plan ethnique, et c'est dans les quartiers de la petite bourgeoisie juive anglophone qu'il est le plus solidement implanté (comme dans la circonscription de D'Arcy-McGee, à cheval sur les quartiers d'Outremont et de Notre-Dame-de-Grâce).

Cette représentativité toute relative, associée à la construction d'un récit selon lequel les Anglo-Québécois représenteraient une minorité, a souvent outré les analystes francophones – Josée Legault allant ainsi jusqu'à parler de « minorité inventée⁴⁴ ». À ce titre, les mouvements de défense des intérêts anglophones au sein de la province – qu'il s'agisse d'AQ ou du Parti Égalité – méritent d'être vus à la fois comme un symptôme et une cause de la divergence des opinions publiques anglophone et francophone sur la question linguistique, toujours prégnante dans les années 1980.

³⁹ CORBEIL Jean-Pierre, CHAVEZ Brigitte, PEREIRA Daniel, *Portrait of Official Language Minorities in Canada – Anglophones in Quebec*, Ottawa, Social and Aboriginal Statistic Division of the Department of Statistics Canada, 2010, p. 18.

⁴⁰ STEVENSON Garth, *op. cit.*, p. 291.

⁴¹ *Id.*

⁴² JUTEAU Danielle, *art. cit.*, p. 81.

⁴³ Analyse de Gary Caldwell reprise dans STEVENSON Garth, *op. cit.*, p. 291ff.

⁴⁴ LEGAULT Josée, *op. cit.*

Diriez-vous que...	OUI : taux chez les francophones	OUI : taux chez les anglophones
Les effets de la loi 101 sur les citoyens de Montréal ont été plutôt positifs.	60 %	31 %
La loi 101 doit rester en vigueur.	76 %	50%
L'existence de régions <i>de facto</i> bilingues ne doit pas être un prétexte pour exempter ces régions de la loi 101.	70 %	44 %
Les lois linguistiques sont un mauvais prétexte au départ d'entreprises vers d'autres provinces.	62 %	34 %

Figure 28 – *Ce que les Montréalais pensent de Montréal*⁴⁵

Cette enquête d'opinion, réalisée en 1981 par le *Board of Trade* de Montréal, recueille les avis de 2 000 Montréalais, pour moitié anglophones, pour moitié francophones.

Derrière ces chiffres, il faut aussi déceler le raidissement des positions d'une partie de la population anglo-québécoise, où s'enracine un discours à la fois identitaire et nostalgique duquel le terme de *Quebecer* est tout bonnement absent. Tenons-en pour preuve ce propos de Brent Tyler, avocat controversé et candidat malheureux du Parti Égalité en 1994, qui déclarait alors que « nous nous identifions au peuple canadien. Nous parlons anglais. Nous sommes des citoyens canadiens⁴⁶ ». Parmi les autres ténors de la cause anglophone porteurs de cette voix, comptons Reed Scowen, d'abord pourtant proche de Robert Bourassa et délégué général du Québec à Londres (1987-1991) puis à New York (1992-1995), qui appelait de ses vœux « un Canada sans le Québec⁴⁷ ». Au sein du milieu culturel, il faut mentionner William Weintraub, journaliste influent du *Montreal Gazette*, qui aspire à transformer le journal en un véritable organe communautaire⁴⁸. Son documentaire, *The Rise and Fall of English Montreal*, réalisé en 1992, reprend à son compte l'ensemble des motifs d'un âge d'or révolu pour les Anglo-Québécois, avec un ton souvent victimaire.

⁴⁵ AUC, P040 : fonds Wilfrid N. Hall (1949-1986), HA285/D29 : correspondance avec le *Board of Trade*, 1981.

⁴⁶ « *We self-identify with the Canadian people. We are English-speaking. We are Canadian citizens* » (trad. de l'auteur.). Cité dans OAKES Leigh, WARREN Jane, « Transformations of Anglophone Quebec », dans OAKES Leigh, *Language, Citizenship and Identity in Quebec. Language and Globalization*, Londres, Palgrave Macmillan, 2007, p. 188.

⁴⁷ SCOWEN Reed, *Le temps des adieux. Plaidoyer pour un Canada sans le Québec*, Montréal, VLB, 1999, 208 p.

⁴⁸ LAJOIE Mark, ALLEN Kathryn, « Éléments d'un discours nostalgique anglo-montréalais. L'exemple de l'œuvre de William Weintraub », *Globe*, vol. 5, n° 1, 2002, p. 53-63 ; DURAND Annie, « L'émergence du discours identitaire anglo-québécois dans *The Gazette* de 1970 à 1980 », mémoire de maîtrise en anthropologie, Université de Montréal, 2003, 92 p.

Il a donc suffi de quelques années pour que se transforme radicalement, voire naisse, un groupe social anglo-québécois qui s'est découvert une identité propre. Sa composante WASP s'est considérablement amoindrie en raison des départs provoqués par les lois linguistiques ; son reliquat constitue désormais un noyau farouchement fédéraliste, doté d'institutions communautaires, et qui conserve une certaine influence dans les milieux élitaires. Ce repli sur soi anglophone est entre autres le résultat d'une politisation de la langue au Québec, processus qui, s'il est ancien, s'est brutalement accéléré avec la Révolution tranquille. La langue ne positionne donc plus seulement socialement, économiquement ou ethniquement, comme elle pouvait le faire au XX^e siècle : elle est devenue un marqueur politique inamovible. Dans un tel contexte, les relations nouées entre la France et le Québec anglophone ne peuvent s'établir sur un régime comparable à celui qui avait cours lors des décennies précédentes. Les Anglo-Québécois resserrant les rangs autour de la préservation de leurs intérêts linguistiques, politiques et économiques, les approcher devient un exercice plus périlleux pour les acteurs de la politique étrangère française. Quittons donc un instant le milieu anglophone pour examiner comment l'appareil d'État français perçoit ses mutations.

2. Des tensions politiques toujours vives entre milieux français et milieux anglophones

En la matière, la position du Quai d'Orsay est assez loin d'être monolithique et s'avère changeante. Il importe tout d'abord de séparer la position de la direction d'Amérique, à Paris, et celle des hommes de terrain, en poste au Canada – et plus encore au Québec. Ensuite, d'une posture résolument offensive en faveur de la francisation des groupes anglophones du Québec, on est progressivement passé à une doctrine moins radicale, prônant la francophonie, mais désengageant la France des querelles linguistiques internes à la province. La structuration d'une vie communautaire anglophone n'est alors pas réellement vue comme un phénomène devant susciter une quelconque action.

Depuis Paris, le « traitement de choc » des Messieurs Québec

La fin des années 1960, puis l'ensemble du mandat de Georges Pompidou, marquent au Quai d'Orsay le triomphe des « Messieurs Québec », très proches de René Lévesque et fervents soutiens de la francisation de la province – en laquelle ils voient un excellent contrepied à l'américanisation du monde⁴⁹. À la direction d'Amérique, on prône alors une action directe pour réduire très fortement les effectifs de la population anglophone au Québec : il s'agit, bien sûr, de conforter les

⁴⁹ MEREN David, *op. cit.*, p. 95.

À l'occasion d'un séjour de courte durée à Québec, il m'a été donné de rencontrer diverses personnalités, soit canadiens d'origine française, soit néo-canadiens, et je voudrais résumer ici les impressions de ce séjour.

L'ébranlement provoqué par le voyage et les discours du général de Gaulle est toujours aussi profond dans le Québec. La population a nettement pris conscience du problème posé par la persistance de la langue d'origine et de la culture dont cette langue est le véhicule. Les aspects de cette révélation apparaissent de jour en jour plus complexes pour ceux qui observent l'évolution des sentiments de la population canadienne d'origine française. D'une façon générale, le problème des Canadiens français du Québec ne peut pas être isolé du problème plus général des Canadiens français répartis dans l'ensemble du Canada, ni du problème posé par les immigrations venues en particulier d'Europe Centrale et Orientale dont l'ensemble constitue le groupe des néo-canadiens.

Le nombre des Canadiens français dans le Québec représente une majorité d'environ les 4/5èmes de la population mais un tiers des Canadiens d'origine française est réparti dans le reste du Canada. Il y a une progression inquiétante des Canadiens anglophones dans le Québec et en particulier à Montréal. Pour que la majorité des Canadiens francophones demeure dans l'avenir, il y a nécessité absolue d'une entente avec les Néo-Canadiens. Or, il ne me semble pas que les Canadiens d'origine française qui vivent très repliés sur eux-mêmes aient perçu la nécessité impérieuse pour eux de rechercher des accords avec les Néo-Canadiens, ce qui est le désir qui m'a été exprimé par les éléments cultivés (en particulier les professeurs de l'Université) d'origine slave. D'autre part, l'action en faveur des éléments francophones doit s'exercer, non seulement dans la province de Québec, mais dans l'ensemble du Canada [...]

L'attitude du gouvernement fédéral est en outre caractérisée par le fait que l'on cherche par tous les moyens à éloigner les Néo-Canadiens des Canadiens français, par exemple en refusant à ces derniers une paroisse et des prêtres français, en leur imposant des prêtres anglophones contre leurs désirs exprimés par une pétition (ce qui m'a été signalé à Montréal et qui a provoqué une très grande émotion parmi les Néo-Canadiens, en particulier les Polonais qui étaient majoritaires dans cette paroisse). [...]

Une action discrète auprès du Saint Siège paraît donc indispensable si l'on veut maintenir une prépondérance de la francophonie dans le Québec. [...]

En ce qui concerne les slaves néo-canadiens dont je viens de parler, j'insiste sur le fait que leurs élites et leur peuple sont très favorables à la culture française, mais ils souffrent de ne pouvoir obtenir une véritable entente avec les Québécois. Non seulement ils n'ont pas obtenu satisfaction au point de vue religieux, en ce qui concerne l'établissement de paroisses catholiques francophones mais de plus les firmes sous obédience américaine exigeant l'emploi immédiat de langue anglaise, ces néo-Canadiens se trouvent malgré eux anglicisés dès leur arrivée sur le sol canadien au Québec et a fortiori dans les autres provinces.

Je signale que parmi ces Néo-Canadiens, les Ukrainiens constituent une masse cohérente d'une importance considérable et que les Polonais sont appuyés par les Polonais des États-Unis qui représentent un groupe puissant de 6 à 8 millions d'individus.

En résumé, d'une façon générale, ce qui est demandé à la France est d'aider, par des interventions très discrètes, à une entente entre les représentants slaves et les représentants canadiens français en ce qui concerne la défense de la culture française. Cette action doit être menée non seulement au Québec mais dans l'ensemble du Canada.

Tout donne à penser que pour le gouvernement fédéral le Français et la culture française sont considérés comme l'apanage d'une population vaincue, soumise, de rang inférieur, ce dont on a nettement conscience dans les rues, les magasins et les écoles, dans tout le Canada : la réaction doit venir du gouvernement du Québec, mais nous devons, nous pouvons, me semble-t-il, la stimuler et l'encourager, au Québec et dans l'ensemble du Québec.

Figure 29 – Un parlementaire gaulliste face aux nouveaux Anglo-Québécois : le rapport de séjour de Jean-Paul Palewski au Québec, 24 novembre 1967⁵⁰

Jean-Paul Palewski, ancien Résistant né de parents franco-polonais, est alors député de Seine-et-Oise. Ancien maire de Louveciennes, il fait partie de la garde rapprochée du général de Gaulle ; il est ainsi des grands technocrates promus à la haute-fonction publique française pour faits de guerre.

projets linguistiques du PQ⁵¹, mais surtout de réduire le plus possible l'apprentissage de l'anglais chez les nouveaux arrivants au Québec.

À Paris, cette ligne est farouchement défendue au ministère des Affaires étrangères par Jean-Daniel Jurgensen, qui garde la main sur la direction d'Amérique jusqu'en 1969. Cependant, ce ne sont ni les membres du gouvernement, ni les diplomates français en poste au Canada, qui lui l'ont inspirée : cette idée émane surtout des milieux parlementaires français, dont la connaissance du Québec s'est accentuée à partir de la création de la Commission permanente de coopération franco-québécoise (1965), et plus encore lorsque naît la Commission interparlementaire France-Québec (1979)⁵². C'est dans le cadre de la première que, quelques mois après l'Expo 67, le député Jean-Paul Palewski, frère du président du Conseil constitutionnel Gaston Palewski, se rend à Montréal. Aussi bref que soit son séjour, Palewski, d'origine polonaise, est particulièrement sensible à l'importance de l'immigration slave au sein de la province. Le Résistant, gaulliste de la première heure, bon officier et donc bon catholique, est effaré de voir les Polonais du Québec, en qui il voit des pairs, imiter les Italo-Montréalais et adopter l'anglais comme langue d'usage. Selon lui, le Quai d'Orsay ne doit pas chercher à franciser les Anglo-Québécois anciennement présents dans la province, mais concentrer tous ses efforts sur les « Néo-Canadiens⁵³ ». Il s'agit certes d'utiliser les canaux classiques permettant de favoriser le développement de la francophonie – universités et Alliances françaises en tête. Mais selon le député, c'est également une véritable diplomatie religieuse que le Quai d'Orsay devrait mener en faveur de cette francisation : afin de favoriser la délivrance des sermons en français au

⁵⁰ AMAE, 83QO/212 : relations franco-québécoises, dossier général, Jean-Paul Palewski à Couve de Murville, 24 novembre 1967.

⁵¹ *Ibid.*, p. 164ff.

⁵² CORNUT Jérémie, « The special relationship transformed. Canada-Quebec-France triangle after de Gaulle », *American Review of Canadian Studies*, vol. 46, n° 2, 2016, p. 164.

⁵³ Voir figure 29.

sein de la province, ce n'est pas auprès d'Ottawa qu'il faudrait manœuvrer, mais bien auprès du Vatican.

Il faut mettre au crédit de Palewski un certain sens de la stratégie, puisque l'intelligentsia slave du Québec compte en effet bon nombre d'éléments francophiles, pouvant susciter un effet d'entraînement au sein de leurs communautés d'appartenances. Au sein de la communauté polonaise, mentionnons le diplomate polonais Adam Zurowski, qui étudia en France et y fut dépêché par Varsovie dans les années 1930 avant d'émigrer au Canada, où il devint homme d'affaires et lobbyiste auprès du parlement fédéral⁵⁴. Chez les universitaires, le fondateur du centre d'études slaves de l'Université de Montréal, Théodore Domaradzki, est aussi de ceux qui réclament un approfondissement des liens entre les Polonais et les Canadiens français sur la base d'une religion partagée⁵⁵. Palewski mentionne d'ailleurs qu'il pourrait permettre d'approcher le corps enseignant de l'Université d'Ottawa, dont on lui a dit que « près de 30 % des professeurs étaient d'origine slave⁵⁶ ». L'argument religieux est moins efficace pour approcher les Ukrainiens récemment arrivés au Québec, dont une minorité seulement est catholique⁵⁷ ; mais des francophiles peuvent aussi efficacement s'y faire des relais de la culture française. C'est en particulier le cas de George et Natalie Roussow, qui se sont rencontrés à Kyiv avant de séjourner en France, puis de s'installer à Montréal après la guerre : lui enseigne la langue ukrainienne à l'Université de Montréal, elle est autrice, artiste et architecte⁵⁸.

La doctrine de Palewski, ambitieuse, est toutefois étroitement liée à son contexte de production – la fin des années 1960, pendant laquelle les rêves de grandeur gaulliste ont galvanisé les rangs de l'UDR. Si elle a enthousiasmé Jurgensen, qui n'était guère difficile à convaincre, elle ne paraît pas avoir trouvé d'effet immédiat au Quai d'Orsay. Couve de Murville y est certainement resté assez insensible, puisque l'on ne trouve pas trace de sa réponse au député ; il en va de même du côté de René Brouillet, ambassadeur de France près le Saint-Siège. Dans les décennies ultérieures, années 1970 comme années 1980, le projet offensif de Palewski n'est pas repris : à Paris, il semble tomber dans l'oubli.

⁵⁴ BAC-LAC, MG31-D233 : fonds Adam Zurowski, notes liminaires.

⁵⁵ Archives de l'Université d'Ottawa, P168B,513 : fonds Guy Frégault, correspondance Frégault – Domaradzki, 1951.

⁵⁶ AMAE, 83QO/212 : relations franco-québécoises, dossier général, Jean-Paul Palewski à Couve de Murville, 24 novembre 1967.

⁵⁷ Le père de Mary Katsunoff, mentionnée au chapitre 4, est le grand organisateur de la vie religieuse des slaves non catholiques de l'île de Montréal : Dictionary of North American Hymnology Archives / United Church Archives, fiche « Robert George Katsunoff », 2015 [en ligne], consulté le 18 mars 2022, disponible sur https://hymnary.org/person/Katsunoff_RG1 ; BAnQ, P603 : Fonds Conférence de l'Église Unie du Canada, Consistoire de Montréal, S2-SS8, livre 339, p. 5.

⁵⁸ BAC-LAC, MG31-D128, R14192-0-9-E : fonds George et Natalie Roussow, notes liminaires.

À vrai dire, la position de Palewski s'étirole assez rapidement car les hommes de terrain de la diplomatie française au Canada n'ont guère été séduits par cette stratégie offensive, par laquelle la France risque de s'aliéner totalement Ottawa. Pierre Siraud, ambassadeur de France dans la capitale fédérale de 1968 à 1972, est d'ailleurs de ceux qui considèrent que l'affirmation politico-linguistique de la nation québécoise doit être positivement accueillie, mais ne doit pas être activement suscitée pour éviter l'accusation d'ingérence. C'est ainsi en favorisant l'émergence *hors* du Canada d'arènes politiques où le Québec puisse trouver sa voix qu'il faut procéder pour avancer les intérêts français : ce faisant, on évite d'investir le terrain miné des querelles linguistiques, sur lequel il est d'autant plus complexe d'évoluer qu'il est très multiculturel. La multiplication des partenariats bilatéraux avec la province est ainsi la réponse pragmatique qui est la plus largement promue par les diplomates français depuis le Québec. Sur place, aucune agitation ne doit être entretenue par les Français ; ordre est d'ailleurs communiqué aux ressortissants figurant sur les listes consulaires de ne pas participer aux manifestations qui entourent la promulgation des lois linguistiques⁵⁹. En revanche, la présence des services d'espionnage français au Québec, qui avait déjà significativement augmenté au cours de la guerre d'Algérie, est renforcée – en particulier après la crise d'Octobre.

Cette approche, nettement plus prudente que celle de Palewski, explique ainsi le regain d'intérêt du Quai d'Orsay pour les projets d'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui se concrétisent en 1970⁶⁰. Il s'agit de la première organisation internationale où le Québec siège de plein droit comme un État membre, ce qui n'a pas manqué de provoquer l'ire d'Ottawa ; mais pour la France, l'objectif était rempli : rassurer le gouvernement de Robert Bourassa, tout en faisant en sorte que les frictions entre Paris, Québec et Ottawa se manifestent en des tiers lieux plutôt qu'en France ou au Canada⁶¹. Quant au groupement de coopération économique franco-québécoise, constitué en 1974, il permet de satisfaire les proches de Palewski. Des mots mêmes de Bernard Dorin, investir la question économique, c'est aussi se battre sur le front linguistique, puisqu'« à la division linguistique du pays correspond en général une division parallèle d'ordre social et économique⁶² ». De fil en aiguille, une décennie après la venue du général de Gaulle, la doctrine française s'infléchit, et c'est Alain Peyrefitte, imitant le style mitterrandien avant l'heure, qui la

⁵⁹ AMAE, 555PO/97 : groupes d'opinion et de pression, FLQ, 1973-1979.

⁶⁰ CORNUT Jérémie, « The special relationship transformed. Canada-Quebec-France triangle after de Gaulle », *American Review of Canadian Studies*, vol. 46, n° 2, 2016, p. 164.

⁶¹ À ce sujet, Stéphane Paquin évoque une « externalisation des conflits internes ». *Ibid.*, p. 165.

⁶² AMAE, 83QO/340 : notes de synthèse sur le Québec, « Quelques aspects du peuple canadien français par Bernard Dorin », septembre 1974.

formule le mieux en 1977 : « ni ingérence, ni indifférence⁶³ ». À partir de 1981, le deuxième terme l'emporte nettement : le premier président socialiste de la V^e République se désintéresse largement de la question québécoise, qu'il considère comme un fétiche gaulliste duquel il faut prendre ses distances. Quant aux vieux rêves d'intervention directe sur le terrain linguistique québécois, ils relèvent d'une politique d'autant plus obsolète que c'est un Anglo-Québécois, Brian Mulroney, qui devient Premier ministre du Canada en 1984⁶⁴.

La pertinence d'aller flatter le « marché de langue anglaise⁶⁵ » qu'évoquait Francis Lacoste au Québec s'amenuise donc, et ce d'autant plus que l'exode des années 1976 et 1977 a privé la province de quelques-uns des « noms de qualité⁶⁶ » vantés par André Verrier dans les années 1940. Progressivement, les sections politiques de la correspondance diplomatique ne mentionnent plus la problématique que représente la confrontation des deux solitudes à l'échelle du Québec ; après 1977, la francisation de la province semble être un processus acté. On reviendra sur le rôle qu'a joué la Délégation générale du Québec à Paris dans l'effacement de la composante anglophone de la province aux yeux des Français⁶⁷ ; mais il ne faut pas minorer le désintérêt du Quai d'Orsay à leur rencontre. Le ministère ne leur est certainement pas hostile, mais dans un contexte où le Québec anglophone adopte délibérément un récit identitaire qui le confine à une minorité, il apparaît d'autant moins judicieux d'en faire la cible d'une politique étrangère spécifique. Un des marqueurs de ce désengagement est la baisse continue, depuis la fin des années 1970, des subventions accordées à l'Alliance française de Montréal – diminution qui entraîne jusqu'à sa fermeture, en 2004⁶⁸. Pour le Quai d'Orsay, le Québec est devenu trop unilingue pour que les coûts afférents au maintien d'une Alliance française dans la province se justifient.

3. Sur le terrain, le renouveau des ententes religieuses et confessionnelles

Paris n'en est pas moins située à 5 500 kilomètres de Montréal, et les orientations de la politique étrangère fixées depuis la capitale ne congruent nécessairement ni aux intérêts, ni aux sympathies des Français établis au Québec. Les familles françaises les plus anciennement implantées au Québec continuent, malgré les bouleversements des années 1970, de garder la proximité qu'elles

⁶³ CORNUT Jérémie, *art. cit.*, p. 166.

⁶⁴ *Id.*

⁶⁵ AMAE, 83QO/170 : relations culturelles franco-canadiennes, Lacoste à Couve de Murville, 19 novembre 1958.

⁶⁶ AMAE, 18GMII/390, Comité France libre de Québec, André Verrier au général de Gaulle, 16 juillet 1942.

⁶⁷ Voir épilogue, p. 415.

⁶⁸ DUPUIS Serge, « Alliance française au Canada », *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 20 mars 2022, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/alliance-francaise-in-canada>.

entretenaient avec le milieu anglophone, et qui était aussi le fait d'idées politiques partagées : faveurs portées au bilinguisme et au bon-ententisme et, pour certains Français du Québec, une forte distance avec l'Église catholique. Dans la province, et en particulier sur l'île de Montréal – qui concentre, après 1977, à la fois la majorité des anglophones et des citoyens français – la querelle linguistique a renforcé l'importance d'une proximité culturelle sur la base de la religion. Aux antipodes de l'axe catholique que Jean-Paul Palewski appelait de ses vœux, d'autres réseaux d'alliance et de sociabilité unissant Français et anglophones se sont développés à partir des années 1970.

Dans le sillage de Paul Villard, le premier est à trouver au sein du milieu franco-protestant, toujours riche en passeurs et en intermédiaires. Les *French Works*, qui fédèrent toujours les différentes églises franco-protestantes du Canada et *a fortiori* du Québec, rassemblent une communauté de 29 500 fidèles au sein de la province en 1967⁶⁹. Leur nombre reste stable tout au long de la période et la composition sociale de ce groupe n'a guère changé depuis l'entre-deux-guerres : outre quelques Canadiens français, largement minoritaires, ce sont essentiellement des Suisses et des Français qui viennent en nourrir les rangs. Dans la région de Montréal, leur grand animateur est le pasteur Claude de Mestral, dont le parcours est tout à fait comparable à celui de Charles Biéler : naissance en Suisse, études à Paris, missionnaire au Canada puis en Afrique avant de s'installer définitivement au Québec de 1959 à sa mort, en 1989⁷⁰. La position des *French Works*, où l'on travaille essentiellement en anglais en raison de l'affiliation à l'Église Unie du Canada, devient de plus en plus délicate au gré de la politisation de la question linguistique : Claude de Mestral l'a bien saisi et il compte faire de son bilinguisme un atout plutôt qu'une tare le rendant suspect aux yeux des francophones comme des anglophones. Il signale ainsi dès 1965 au siège de l'Église Unie, à Toronto, que les franco-protestants sont selon lui amenés à jouer un rôle central dans le dialogue interreligieux – et, partant, dans la réconciliation des deux solitudes⁷¹.

Outre de Mestral, ce sont deux pasteurs français qui participent à mettre en application cet idéal d'œcuménisme qui, au Québec à tout le moins, possède une réelle coloration politique. Le premier est Hervé Finès (1923-2007), né en Haute-Garonne, et qui traverse l'Atlantique avec son épouse

⁶⁹ BANQ, P607 : fonds *French Works*, « The Commission on French Work: Final Report by James Thomson », 1967 ; note de GOLDBERGER Pierre, « Semences d'espérances : éléments d'histoire sur la présence protestante au Canada », janvier 1985, 5 p.

⁷⁰ LALONDE Jean-Louis, « De Mestral, Claude », Biographies de la Société de l'histoire du protestantisme franco-québécois [en ligne]. Consulté le 20 mars 2022, disponible sur https://egliseunie.ca/wp-content/uploads/2015/01/bios_demestral.pdf.

⁷¹ DE MESTRAL Claude, *Une aube nouvelle au Canada, Église Unie du Canada*, Comité de l'Évangélisation et du Service Social, Toronto, 1965, 93 p.

Yvette Riba en 1952⁷². Au cours des dix premières années de son séjour, il est pasteur itinérant, officiant essentiellement dans l'Outaouais mais se rendant occasionnellement dans plusieurs temples des Hautes-Laurentides. En 1963, il est rappelé à Verdun, au sud de l'île de Montréal, pour en devenir le pasteur paroissial. Dans ce quartier de classes modestes, Finès prêche en deux langues en fonction de son auditoire, persuadé que le rejet de l'Église catholique suscité par la Révolution tranquille ouvre de grandes perspectives d'évangélisation des masses⁷³. Il ne quitte ce ministère qu'à l'occasion de sa retraite, en 1990 ; son épouse enseigne quant à elle le français dans plusieurs écoles du PSBM, indice d'une excellente insertion dans les milieux de langue anglaise. La famille Finès, encore présente à Montréal, reste l'une de ces dynasties franco-protestantes particulièrement influentes, jouant le rôle de courroie de transmission entre les différents groupes linguistiques, mais aussi entre organismes religieux locaux et centraux.

L'un des fils d'Hervé Finès, Louis, est en contact étroit avec la deuxième figure clé de l'œcuménisme franco-protestant des années 1970 : Marc-Henri Dunant⁷⁴. Né en France de deux parents issus de familles suisses illustres – Dunant par le père, Secretan par la mère – il arrive au Québec à peu près en même temps que Finès, en 1956, et obtient tout de suite un certificat en enseignement du français à l'école normale de l'Université McGill, le collège Macdonald. Tout comme Yvette Riba, sa religion le contraint à enseigner au PSBM, où il exerce aux niveaux primaire et secondaire pendant une vingtaine d'années. Son bilinguisme tout autant que son attachement à la cause anglophone lui permet de gravir les échelons de la hiérarchie syndicale, et dans le tumulte des réformes de l'enseignement provincial, il représente à de multiples reprises les intérêts anglophones face au gouvernement Bourassa. Devenu traducteur agréé en 1973, l'Association patronale des commissions scolaires anglophones – dont le rayon d'action dépasse largement Montréal – le nomme agent négociateur. Sa carrière de médiateur entre milieux francophones et anglophones est interrompue en 1976 par une grave maladie qui lui ôte la vue, et à l'issue de laquelle il se consacre aux œuvres caritatives et associatives, pour l'essentiel dans la région de Longueuil. Il s'agit, là encore, d'un milieu mixte, la philanthropie québécoise ayant longtemps été préemptée par les anglophones. Contrairement à Paul Villard ou aux Biéler toutefois, l'action de Dunant, Finès ou de Mestral n'est pas officiellement reconnue par la France – symptôme d'une volonté des services diplomatiques français, dans un contexte de tensions, d'éviter tout procès en anglophilie.

⁷² Sur Louis Finès, voir LALONDE Jean-Louis, « Finès, Louis », *Biographies de la Société de l'histoire du protestantisme franco-québécois* [en ligne]. Consulté le 20 mars 2022, disponible sur https://egliseunic.ca/wp-content/uploads/2015/01/bios_fines.pdf.

⁷³ DEBANNÉ Marc, « Témoin d'une belle époque : entretien avec Hervé Finès, pasteur au Québec de 1952 à 1989 », *Ensemble*, octobre 1992, p. 14.

⁷⁴ LALONDE Jean-Louis, « Dunant, Marc-Henri (1931-2019) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme franco-québécois*, n° 68, 2020 [s. n.].

Mais le Québec anglophone des années 1970 comporte également un puissant groupe de « protestants honoraires⁷⁵ », qui sont désormais bien intégrés à l'appareil économique anglophone et à ses institutions d'enseignement : les Juifs, que Bernard Dorin appelle de manière un peu surannée les « Israélites d'expression anglaise⁷⁶ ». Leurs effectifs ont rapidement crû en raison de migrations consécutives à la Seconde Guerre mondiale, le Canada étant resté relativement fermé à l'accueil de persécutés pendant le conflit⁷⁷ ; cette tendance n'a d'ailleurs pas été entamée par les *aliyah* – assez rares au Québec. La reconnaissance de l'État d'Israël a en outre donné au tissu associatif juif, déjà dense, une réelle cohésion, et un souffle nouveau au Congrès juif canadien (CJC). Fondé en 1919 à Montréal, assez largement ignoré par Ottawa au cours de la première moitié du siècle, il gagne progressivement en pouvoir d'influence, ce qui n'est pas non plus étranger à l'émergence d'une grande bourgeoisie d'affaires juive au Canada⁷⁸. Le CJC est bien sûr amené à prendre position sur les questions internationales, à propos desquelles il s'aligne généralement sur les orientations sionistes du Congrès juif mondial ; mais il prend également parti sur les questions intérieures où, surplombant les deux solitudes, il cherche à assurer la neutralité linguistique des Juifs du Canada, la défense de leurs droits et la protection de leurs communautés. Certains d'entre eux ont fait jouer la singularité de cette position pour servir de médiateur entre les différents groupes ethniques du Canada, à l'instar de Victor Goldbloom (1923-2016). Pédiatre, diplômé de l'Université McGill en 1945, Goldbloom est le premier ministre provincial de confession juive, au sein du gouvernement Bourassa (1970). De 1980 à 1987, il est à la tête de la plus grande organisation œcuménique au Canada, le Conseil canadien pour les Chrétiens et les Juifs, ce qui lui vaut d'acquérir une considérable réputation – surtout chez les Juifs du Québec, et en particulier dans son fief électoral de Notre-Dame-de-Grace.

La position atypique des Juifs au sein de la population provinciale en fait un groupe où l'on retrouve bon nombre de contacts avec des Français, tantôt établis en raison d'une proximité confessionnelle, tantôt établis en raison de la position exceptionnelle que certains de leurs représentants ont acquise

⁷⁵ MACLEOD Roderick, POUTANEN Mary-Anne (dir.), *Meeting of the People: School Boards and Protestant Communities in Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 195.

⁷⁶ AMAE, 83QO/340 : notes de synthèse sur le Québec, « Quelques aspects du peuple canadien français par Bernard Dorin », septembre 1974.

⁷⁷ Sur ce thème, voir RODRIGO Annelise, « Sauver les plus irremplaçables ? Une histoire du refuge canadien par les associations pendant la Seconde Guerre mondiale », thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse-II Jean Jaurès, 2018, 703 p.

⁷⁸ D'après Pierre Anctil, les Juifs du Québec constituent d'ailleurs le groupe ethnique dont le revenu moyen par personne est le plus élevé de la province, devant les Canadiens anglais du Québec, à partir de 1960. Voir ANCTIL Pierre, *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Boréal, 2017, p. 290.

dans le milieu des affaires provinciales. En la matière, une famille l'illustre parfaitement : il s'agit de la famille Bronfman⁷⁹.

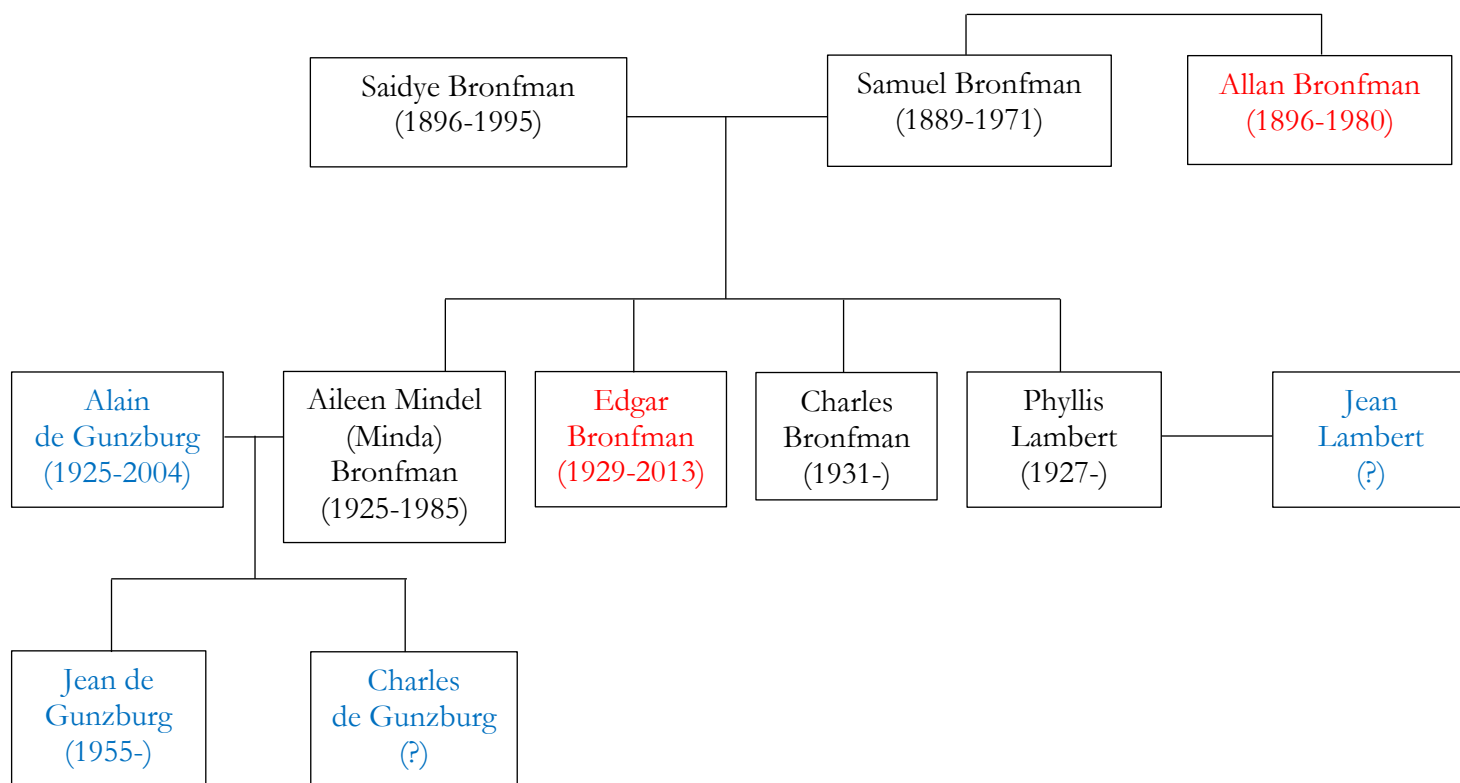


Figure 30 – Extrait de l'arbre généalogique de la famille Bronfman (1889-2022)⁸⁰

Samuel Bronfman est le *self-made man* fondateur de la dynastie des Bronfman. Il est le quatrième d'une fratrie de huit enfants, né sur la mer Noire, dans le navire par lequel ses parents quittaient la Russie des tsars et ses pogroms pour le Manitoba, puis pour la Saskatchewan.

Les récipiendaires de la Légion d'honneur figurent en rouge, les détenteurs de la citoyenneté française en bleu.

Au tournant des années 1960 et 1970, la fortune des Bronfman n'est pas nouvelle : en réalité, elle remonte aux années 1920, au cours desquelles Samuel Bronfman a fondé la corporation des distillateurs de Montréal (1924). Bénéficiant du repli des consommateurs américains, bridés par la prohibition, Bronfman s'enrichit jusqu'à acquérir le plus grand fabricant de boissons alcoolisées du Canada, Seagram, en 1928 ; à son apogée, au milieu des années 1960, il s'agit de la plus importante

⁷⁹ Sur les Bronfman, voir MACLEOD Roderick, ABRAHAMSON Eric, *Spirited Commitment: The Samuel and Saidye Bronfman Family Foundation*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 404 p. ; ANCTIL Pierre, *op. cit.*, p. 325-357.

⁸⁰ Pour la réalisation de cet arbre généalogique : MACLEOD Roderick, ABRAHAMSON Eric, *op. cit.* ; « Aileen Mindel de Gunzburg », *Minda de Gunzburg Center for European Studies at Harvard University* [en ligne]. Consulté le 21 mars 2022, disponible sur <https://ces.fas.harvard.edu/about-us/history/minda-de-gunzburg> ; « Phyllis Bronfman Wed in Montreal », *The New York Times*, 18 mai 1949, p. 31 ; GREEN Howard, *Appelez-moi Charles : une histoire de famille, d'empire, de baseball et de philanthropie*, Montréal, Hurtubise, 2017, 430 p.

entreprise de distillerie au monde. À partir de cette date, Bronfman règne en solitaire sur le secteur des alcools canadiens : à Montréal, après avoir fait face à l'antisémitisme des milieux d'affaires canadiens anglais, il est désormais reconnu comme une figure incontournable de l'élite commerciale. Siégeant en patriarche au sein du *Board of Trade*, il brise également le monopole écossais sur la philanthropie québécoise en dotant une fondation à laquelle il donne son nom en 1952 ; dans les années 1960, désireux de se placer au-dessus de la mêlée des querelles linguistiques, il verse de généreux dons à l'Université McGill comme à l'Université de Montréal.

La proximité des Bronfman avec la France est tout d'abord liée à leur prééminence dans le milieu des affaires : dès 1949 déjà, le consul Triât signalait dans des chroniques que la famille Bronfman méritait d'être approchée en tant qu'elle « passe pour la plus riche du Canada⁸¹ ». Cela avait valu aux Bronfman d'être rapidement intégrés dans les cercles du comité France-Amérique, marqueur de leur reconnaissance par les autres magnats montréalais⁸² ; on se souvient également qu'Allan Bronfman, piqué de francophilie, avait manœuvré auprès de l'ambassade de France à Washington pour être décoré de la Légion d'Honneur en 1948⁸³. Samuel Bronfman figurait en outre en excellente place au sein du CRCF, davantage en tant que grand philanthrope qu'en tant que francophile – un pays qu'il connaît assez mal et qu'il fréquente peu⁸⁴. À sa mort en 1971, l'aîné de ses fils, Edgar, hérite de l'empire Seagram, qui génère alors plus d'un milliard de dollars de chiffres d'affaires annuel. L'entreprise domine alors un secteur qui correspond à l'un des rares axes structurants de la relation commerciale franco-canadienne : les alcools et les spiritueux. C'est certainement pour cette raison, alors même que les relations entre Paris, Québec et Ottawa ont été reléguées au second plan dans l'agenda du président Mitterrand, qu'Edgar Bronfman reçoit la même décoration que son oncle des mains de l'ambassadeur de France Philippe Husson, en 1986⁸⁵.

Mais par-delà les bonnes ententes commerciales, ce sont bien d'autres ponts que les Bronfman ont bâtis entre la France et le Canada. En effet, leurs représentants paraissent avoir renoué avec une pratique que l'on a identifiée chez les Montréalais d'extraction anglo-saxonne au début du XX^e siècle : le mariage avec un conjoint français. Cette stratégie matrimoniale s'interprète de plusieurs manières : elle peut correspondre à une pratique de distinction sociale, dans la continuité de ce que l'on observait dans les familles patriciennes de langue anglaise, mais elle peut aussi tout simplement correspondre à une endogamie propre aux élites internationalisées. Car les mariages impliquant des

⁸¹ AMAE, 83QO/5 : Chroniques mensuelles du consulat de France à Montréal, 31 octobre 1949.

⁸² AUdeM, P76 : archives du comité France-Amérique, F33, liste de membres, 1954.

⁸³ Voir chapitre 8, p. 358.

⁸⁴ AMAE, 18GMII/1105 : questions économiques, relations avec le Canada, Bonneau à Massigli, 24 mai 1944.

⁸⁵ (14), entretien avec l'auteur, Montréal / Vancouver, 12 février 2021, 78 minutes.

Français au sein de la famille Bronfman ne sont mixtes que sur le plan linguistique : ils ne le sont ni sur le plan religieux, ni sur le plan socio-économique. Les Bronfman constituent tout d'abord une famille pieuse, et très active dans les associations communautaires juives internationales : Samuel préside le CJC de 1939 à 1962, et Edgar est à la tête du Conseil juif mondial de 1981 à 2007. Dans un tel contexte, point d'intermariage possible pour les deux filles de Samuel Bronfman. Commençons avec Phyllis, très connue aujourd'hui sous le nom d'épouse qu'elle a conservé, Phyllis Lambert. En 1949, alors qu'elle vient d'achever les études d'architecture qui la rendront célèbre, elle épouse dans une synagogue de Westmount un Français du nom de Jean Lambert⁸⁶. Également Américain, Lambert est diplômé en économie de la Sorbonne et de l'Université Yale. Il paraît avoir occupé un rôle mineur au sein de la délégation française envoyée à Bretton Woods en 1944, et il est cadre financier à New York au moment de ses noces. Il ne s'agit certainement pas d'une union heureuse, ni même réellement désirée par Phyllis Lambert : elle en tire le meilleur parti pour arranger un séjour d'études aux Beaux-Arts de Paris en 1952, l'année même de son divorce. Elle reste deux ans dans la capitale avant d'embrasser la carrière qu'on lui connaît, d'abord aux côtés de Mies van der Rohe, puis à Montréal⁸⁷.

Le cas de Minda Bronfman est sensiblement différent. Partie étudier à l'Université Columbia de New York, elle y fut un temps journaliste pour le *Time* avant de devenir courtière au sein de la banque Lehman Brothers. C'est là qu'elle rencontre Alain de Gunzburg, qu'elle épouse en 1953⁸⁸. Par sa mère, de Gunzburg descend d'une famille de banquiers juifs français, les Hirsch ; par son père, d'une famille noble de grands financiers franco-russes. Pour Minda, l'union est plus heureuse que celle de sa sœur : elle vit des rentes que lui procurent ses actions chez Seagram, tandis que son époux, administrateur de grandes maisons de champagne, est toujours versé dans les activités financières. Le couple ne s'est toutefois jamais établi au Canada, et il partage son temps entre New York et Paris. Il y a donc quelque chose de la famille franco-américaine chez les de Gunzburg, ce que révèlent également leurs activités de philanthropie : en effet, plus éloignés des milieux associatifs juifs que le reste de la famille Bronfman, ils se sont engagés dans la promotion des études européennes – et *in fine* françaises – aux États-Unis. À ce titre, les deux enfants de Minda Bronfman, Jean et Charles de Gunzburg, ont permis la fondation du Centre d'études européennes de l'Université Harvard en 1986, à partir d'un legs de 10 millions de dollars, issu de l'héritage de leur mère décédée l'année précédente. En 1970, cette dernière avait déjà pavé la voie en mettant sur

⁸⁶ Ce Jean Lambert est très souvent confondu avec l'un de ses homonymes français, germaniste et gendre d'André Gide.

⁸⁷ « Phyllis Bronfman Wed in Montreal », *The New York Times*, 18 mai 1949, p. 31.

⁸⁸ « Alain de Gunzburg », *Who's Who France* [en ligne]. Consulté le 22 mars 2022, disponible sur https://www.whoswho.fr/decede/biographie-alain-de-gunzburg_20359.

piéd sa propre fondation de mécénat, l'Association pour le soutien et la diffusion des arts, dont les bureaux se trouvaient à Washington, Montréal et Paris⁸⁹. En somme, les alliances franco-canadiennes de la famille Bronfman relèvent d'un type de relations tout à fait singulier parmi celles que l'on a étudiées jusqu'alors, surplombant totalement la mêlée du politique : elles visent à consolider des liens d'endogamie au sein d'une élite globale. Dans un tel milieu, les appartenances nationales comptent finalement peu et ne doivent pas être surinterprétées.

4. Le rapport à la France : une affaire personnelle

Les années qui suivent la Révolution tranquille placent ainsi le Québec anglophone sous le signe de la multitude : diversité sociale, diversité ethnique, diversité économique, diversité religieuse. Certes, en arrière-plan de la vie politique et culturelle du Québec bruisse toujours la voix de l'influence française, dont les fondamentaux historiques n'ont pas disparu après 1967. Cependant, alors que le Québec anglophone perd son aspect monolithique, le rapport à la France devient davantage une affaire d'individus plus qu'une affaire d'institutions⁹⁰ : c'est d'autant plus vrai que les cercles de la bonne entente entre Français et Anglo-Québécois, vieillissants, voient leur activité décroître. Le prouver nécessiterait certainement de réaliser le décompte fastidieux de tous les parcours biographiques transatlantiques qui pourraient défendre cette thèse. En guise de clôture à ce chapitre, nous nous contenterons de le suggérer à partir de quelques exemples individuels, étayés par des sources orales, qui contredisent des amalgames souvent réalisés mais finalement trop commodes entre anglophonie et rejet en bloc de la France comme de la francophonie au Québec.

Le premier concerne le domaine militaire, que nous avons peu abordé jusqu'à présent : il s'agit de la trajectoire du major (7)⁹¹. Né à la toute fin des années 1940 dans une famille irlandaise de Québec, (7) commence à apprendre le français en 1955, à l'école anglaise, dans des ouvrages publiés en France et importés depuis l'Europe. Les hommes de sa famille sont tous des vétérans des deux guerres, et c'est pour cette raison qu'il décide d'embrasser la carrière militaire immédiatement après avoir obtenu un diplôme de premier cycle au collège Loyola de Montréal – une institution d'enseignement largement privilégiée à l'Université McGill par les anglophones de confession

⁸⁹ « Aileen Mindel de Gunzburg », *Minda de Gunzburg Center for European Studies at Harvard University* [en ligne]. Consulté le 22 mars 2022, disponible sur <https://ces.fas.harvard.edu/about-us/history/minda-de-gunzburg>.

⁹⁰ Cette piste est déjà suggérée, pour le premier vingtième siècle, dans LACROIX Michel, « Réseaux, transferts et triangles : les relations France-Canada, 1919-1939 », dans DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONNUCCI Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les relations culturelles internationales au XX^e siècle : de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Berlin, Peter Lang, 2010, p. 606-607.

⁹¹ (7), entretien avec l'auteur, Montréal / Kingston, 10 septembre 2020, 42 minutes.

catholique. Il s'inscrit ainsi dans l'armée canadienne en 1966, et parvient à rejoindre les rangs d'un des plus prestigieux régiments canadiens, la *Black Watch* de Montréal, de tradition écossaise, et placée sous l'autorité directe du prince de Galles. S'il y découvre à la fois un esprit d'élite et de camaraderie, (7), qui se dit volontiers francophile, y déplore aussi l'esprit britannico-centré. En particulier, « on adoptait volontiers une attitude condescendante et raciste, typique des Britanniques sur les Français⁹² », attitude à la mesure de la « suspicion, propre au monde anglophone, qui entoure la compétence militaire de la France⁹³ ». Rappelant volontiers la mémoire des *Fraser Highlanders*, bataillon de catholiques écossais restés au Québec à la suite de la bataille des Plaines d'Abraham (1763), (7) considère que l'armée canadienne doit fonder sa singularité sur les différentes traditions militaires nationales qui peuvent l'enrichir. Cela inclut une composante française, à laquelle il associe, d'une manière cette fois-ci américaine plus que britannique, une certaine idée de la « civilisation⁹⁴ » propre au Vieux Continent. Il demande ainsi à être envoyé en France, où il rejoint pendant deux ans le 12^e régiment de chasseurs à cheval de Sedan ; il acquiert alors une parfaite maîtrise de la langue. À son retour à Montréal, en 1978, il est appelé « le Français » par ses frères d'armes : de la *Black Watch*, il est le premier à avoir effectivement eu des Français sous ses ordres directs. Selon lui, ce sobriquet est très loin d'être anodin, et il révèle de la suspicion plutôt que de la simple moquerie : « je suis très francophile, radicalement même, mais lorsqu'on est Canadien, on doit aussi parfois en payer le prix⁹⁵ ».

À Sedan, l'officier (7) a été amené à fréquenter des représentants de plusieurs familles de la vieille noblesse française, catholique et traditionaliste, qui fournit l'essentiel des effectifs de Saint-Cyr au milieu des années 1970. Sans se sentir politiquement proche de cette aristocratie plaçant l'honneur et la foi au-dessus de tout, (7) admire chez eux une forme de pragmatisme militaire, ainsi qu'un « jésuitisme » exigeant, qui n'est pas décorrélé d'un corporatisme propre aux grandes écoles militaires françaises. C'est ce qui le ramène en France de 1987 à 1989, où il intègre l'École de Guerre : l'élitisme de l'institution, ses fortes connexions avec le milieu de l'entreprise ou de la haute fonction publique paraissent l'avoir marqué, au point qu'il doit envoyer de nombreux rapports de séjour à Ottawa afin que l'armée canadienne s'inspire des pratiques françaises. Ses lettres sont restées sans réponse, et de la France, il a gardé des amis « polis et sophistiqués⁹⁶ ». Aujourd'hui, le

⁹² « *Canada being British, we adopted that condescending and racist attitude of the British towards the French* » (trad. et adaptation de l'auteur). *Id.*

⁹³ « *In the English-speaking world, there is a profound suspicion of the military competence of France* » (trad. et adaptation de l'auteur). *Id.*

⁹⁴ *Id.*

⁹⁵ « *I am very Pro-French, radically French, but there is a price to pay for being so when you're a Canadian* » (trad. et adaptation de l'auteur). *Id.*

⁹⁶ « *urbane and sophisticated* » (trad. de l'auteur). *Id.*

major (7) enseigne dans une institution d'enseignement supérieur, en Ontario. Son parcours relève de l'exception bien davantage que de la règle : au sein du régiment du *Black Watch*, il semble être le premier – et le seul – à avoir suivi une partie significative de ses classes en langue française *et* en France. Par bien des aspects, il semble s'expliquer par des raisons politiques : une certaine idée de l'armée canadienne et de ce qu'elle doit représenter. Il y a fort à parier que les « loyautés multiples⁹⁷ » du major (7) – entre anglophonie et catholicisme – puissent expliquer ce positionnement singulier : il y aurait donc, dans sa trajectoire, un peu du rapprochement sur des bases confessionnelles que l'on a pu déceler chez les Bronfman ou chez les Finès.

Au rang des exceptions figure également l'un des ténors du Parti Égalité, Reford Macdougall. Ce financier est l'incarnation même de l'ancienne francophilie de distinction que l'on décelait dès le début du XX^e siècle au sein des couches anglo-saxonnes de l'élite montréalaise. De toutes les causes philanthropiques, il participe à d'importantes levées de fonds en faveur d'Alliance Québec, qu'il a participé à fonder⁹⁸. Pour autant, selon lui, le combat pour la cause anglophone au Québec n'est en rien synonyme de rejet du référentiel culturel français – et, respectivement, être francophile ne veut pas dire que l'on soutient la cause nationaliste québécoise ou l'unilinguisme officiel de la province. Macdougall a été éduqué en français, que ce soit grâce à la bibliothèque familiale ou au cours de ses études à l'école des Hautes études commerciales de Montréal. Il a également épousé une Française, et se rend fréquemment en France puisqu'il y possède une maison, près d'Uzès, où il reçoit régulièrement d'autres Anglo-Québécois familiers de l'Hexagone⁹⁹. Une telle position, autrefois bien cernée par les Français du Québec comme par les cercles d'affaires franco-canadiens, tend à devenir suffisamment exceptionnelle au cours de la deuxième moitié du siècle pour ne pas être pleinement perçue par les diplomates français¹⁰⁰.

Au rang des exceptions notables, mentionnons enfin Benjamin Weider¹⁰¹. Figure haute en couleurs du Montréal juif anglophone, Weider est né en 1923 de parents polonais tout juste immigrés. Il y a, un peu sur le modèle de Samuel Bronfman, du *self-made man* chez ce culturiste qui fait fortune dans la commercialisation d'agrès de musculation, et qui s'est fait connaître à Montréal pour avoir

⁹⁷ ASAL Houda, « Transnationalism, States' Influence, and the Political Mobilizations of the Arab Minority in Canada », dans GREEN Nancy (dir.), *A century of Transnationalism: Immigrants and Their Homeland Connections*, Urbana, University of Illinois Press, 2016, p. 161-184.

⁹⁸ AUC, P040 : fonds Wilfrid N. Hall (1949-1986), HA283-A6, Positive Action Committee, Meeting Minutes, 1977.

⁹⁹ (15), entretien avec l'auteur, Montréal, 3 mars 2021, 35 minutes.

¹⁰⁰ Piste confirmée par entretiens : (16), entretien avec l'auteur, Québec, 11 mars 2021, 90 minutes. Elle pourrait être étayée par des sources diplomatiques écrites lorsque la communicabilité des documents des années 1980 et 1990 augmentera.

¹⁰¹ *The Montreal Gazette*, « Ben Weider », 19 octobre 2008, p. 28.

participé à financer la reconstruction de la cathédrale de la ville. Surtout, Benjamin Weider a développé une passion pour la figure de Napoléon I^{er} – relevant davantage de la marotte un peu exubérante que du geste politique. Devenu l'un des plus grands collectionneurs d'objets napoléoniens au monde, il a aussi participé à fonder l'Institut Napoléon de l'Université d'État de Floride, en 1998. Avant cela, il avait déjà rédigé une dizaine d'ouvrages sur l'empereur, croisant le fer avec Jean Tulard au sujet de la mort de Napoléon, dont Weider est convaincu qu'elle a été provoquée par un empoisonnement¹⁰². La grande majorité des collections napoléoniennes du MBAM est directement liée à ses donations. En France, l'action de Weider est publiquement reconnue à partir de 1984 : l'Institut Napoléon le convie, et on le décore finalement de la Légion d'honneur en 2000 – tout en s'accordant à dire, de loin au moins, que la manie de ce Schwarzenegger canadien relève de « l'obsession¹⁰³ ».

* * *

C'est peut-être avec ce chapitre que cette thèse aurait dû s'ouvrir, puisque les années 1970 et 1980 constituent des années fondatrices pour le Québec anglophone : c'est même au cours de celles-ci qu'il se définit. D'un groupe existant autrefois objectivement davantage que subjectivement, les Anglo-Québécois sont devenus une communauté dont les membres possèdent désormais une conscience d'appartenance. Indéniablement, elle s'est catalysée dans l'adversité : la francisation de la province, largement consolidée par les victoires du Parti québécois et par son volontarisme politique en matière linguistique, l'explique très largement. À l'heure où le Québec devient également une province d'immigration et où elle embrasse l'idée d'un multiculturalisme francophone pour s'affirmer sur l'échiquier fédéral, les Anglo-Québécois ont su mettre en valeur leur position pour défendre les intérêts de leur groupe linguistique – que ce soit au sein de communautés locales ou auprès du gouvernement fédéral. Les grands animateurs de ce mouvement, qui met pourtant l'accent sur la diversité religieuse, ethnique, raciale, sociale, économique et culturelle du Québec anglophone sont cependant à l'image d'une frange bien particulière de la société québécoise : une élite traditionnelle anglophone, WASP, oscillant entre fédéralisme bon-ententiste et nostalgie de l'assimilation, qui a perdu énormément de son influence sous le coup de la francisation de la province.

¹⁰² Thèse qu'il soutient dans *The Murder of Napoleon* (1984).

¹⁰³ AUDRAN Gwendal, « L'obsession de Weider », *L'Express*, 1^{er} juin 2000.

Est-ce à dire que l'opinion publique anglophone devient farouchement anti-française ? Pas tout à fait : si la France était volontiers accusée d'entretenir les séditions au cours des années de Gaulle, Paris n'est pas perçue par les Anglo-Québécois les plus influents comme une engeance téléguidant l'action de René Lévesque – plutôt à raison, d'ailleurs. Certes, limiter le tropisme des nouveaux arrivants au Québec vers l'anglais, langue commode dans le monde des affaires nord-américain, fit un temps partie des objectifs de la direction d'Amérique. Mais cette idée, essentiellement portée par les « Messieurs Québec » de la V^e République, fut peu suivie d'effets : le Quai d'Orsay, aligné sur l'Élysée en matière de politique étrangère, prit rapidement ses distances avec la doctrine gaulliste – *a fortiori* pendant les années 1980. Pour cette raison, il serait abusif de dire que tous les liens entre les anglophones et la France ont disparu. Cependant, ceux-ci deviennent bien davantage tributaires de la situation politique intérieure du Québec que des grandes évolutions de la conjoncture internationale. La partie de l'élite anglo-québécoise qui s'est maintenue dans la province après 1977 conserve sa francophilie de distinction, quoique l'affirmant de manière plus discrète et en-dehors de cercles de sociabilité franco-canadiens désormais vieillissants.

Le Québec anglophone a cependant fondé son identité comme une minorité dans la minorité, ce qui réduit considérablement l'intérêt que la diplomatie française a choisie d'y porter – et ce malgré les affirmations d'Alliance Québec selon lesquelles, en termes numériques, les Anglo-Québécois constituent une population plus significative que celles de plusieurs provinces canadiennes¹⁰⁴. En outre, les nouveaux immigrants canadiens, qui se considèrent bien souvent en dehors des deux solitudes canadiennes, constituent un public finalement peu perméable à l'influence culturelle française telle qu'elle s'est construite à l'endroit des Anglo-Québécois. Car si le Québec anglophone s'est doté de structures communautaires, il s'est aussi rapidement et radicalement diversifié : à l'image du Canada et du Québec, il est devenu lui aussi mosaïque. Dans un tel contexte, c'est à l'échelle des individus que l'on appréhende tel ou tel lien de proximité à la France, motivé par des raisons souvent singulières. Les « forces profondes » par lesquelles Anglo-Québécois et Français étaient parfois poussés les uns vers les autres se sont donc quelque peu taries après 1977, les uns se tournant vers Ottawa par pragmatisme, les autres se désengageant de l'échiquier politique davantage qu'apportant leur blanc-seing à Québec. Et c'est jusque sur le terrain privilégié de la bonne entente, dans le monde des affaires, que s'observe cet éloignement sans déchirements.

¹⁰⁴ Voir figure 27.

Chapitre 10

Vin de glace contre Bordeaux.

L'intégration croissante des Québécois anglophones aux cercles franco-canadiens

Les 20 et 21 février 1986, Brian Mulroney effectue sa première visite officielle en France en tant que Premier ministre du Canada, à l'occasion d'un sommet de la francophonie. Si l'on reprend les définitions fixées par le gouvernement fédéral au début des années 1980¹, il est le premier (et seul, à ce jour) Anglo-Québécois à devenir le chef de l'État canadien. Né à Baie-Comeau en 1923, il fait partie d'une famille très représentative du groupe des *Northcoasters*, ces habitants anglophones de la Côte-Nord – qui y ont été attirés dans le sillage des créations d'emplois liées à l'aménagement intensif de cette région, au milieu des années 1950. Son parcours de vie fait de lui un anglophone plutôt compatible au modèle de société promu par la Révolution tranquille au Québec, relativement étranger aux us et coutumes de la grande élite WASP : d'origine irlandaise, il épouse en 1973 une fille d'immigrants yougoslaves installés à Montréal. Cela l'a rendu particulièrement proche du milieu francophone, avec lequel il a l'habitude de tracter en politique ; aussi, à Paris, il retrouve Lucien Bouchard², ambassadeur qu'il y a fait nommer dès 1984, et qui considérait que Trudeau était plus anglophone que ne l'était Mulroney³. Il faut dire que ce dernier est le premier homme politique fédéral à reconnaître la légitimité de la doctrine Gérin-Lajoie, en permettant officiellement au Québec de siéger de manière indépendante à l'ACCT, tout en rappelant la légitimité de la province à entretenir des relations particulières avec la France⁴. Quant à Pierre Elliott Trudeau, au début des années 1980, il est unanimement connu au Québec comme l'homme de la « nuit des Longs Couteaux » : l'expression, éloquente, désigne la nuit du 4 novembre 1981, au cours de laquelle Trudeau parvient à faire approuver le projet de rapatriement de la Constitution au Canada par tous

¹ CALDWELL Gary, WADDELL Eric, *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 25-105 ; CORBEIL Jean-Pierre, CHAVEZ Brigitte, PEREIRA Daniel, *Portrait of Official Language Minorities in Canada – Anglophones in Quebec*, Ottawa, Social and Aboriginal Statistic Division of the Department of Statistics Canada, 2010, p. 8-10.

² D'abord avocat, Lucien Bouchard est ministre fédéral de l'Environnement sous Brian Mulroney, sous la bannière des progressistes-conservateurs. Il fonde le Bloc Québécois, souverainiste et social-démocrate, en 1990, avant de devenir Premier ministre du Québec en 1996.

³ CARON Jean-François, *Lucien Bouchard : le pragmatisme politique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, p. 42.

⁴ PAQUIN Stéphane (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006, 357 p.

les Premiers ministres provinciaux, à l'exception de René Lévesque, tenu à l'écart de ces négociations secrètes⁵.

Lors de sa visite dans la Ville-Lumière, qui a lieu en plein cœur de la période d'apaisement qui court de la crise provinciale-fédérale des années 1981-1982 à l'échec des accords du lac Meech (1990), Brian Mulroney cherche à réparer une relation quelque peu lâche entre Ottawa et Paris. Au nombre des facteurs de cette distension, il faut compter l'agitation politique interne au Canada, tout autant que le relatif désinvestissement français, que l'on a déjà souligné. Mulroney entend donner un souffle nouveau à la relation franco-canadienne : alors que Trudeau avait joué de son image de réformateur moderne, peu attaché à la tradition, Mulroney cherche à normaliser les relations avec Paris en faisant le tour de hauts lieux de mémoire de l'histoire franco-canadienne ou du fait français. Le 20 février, il est reçu sous la coupole de l'Académie française ; le lendemain, il est à la Maison des étudiants canadiens. À cette occasion, il renoue avec les grands classiques de la diplomatie canadienne en France – louant la place du Canada comme bastion avancé de la francophonie en Amérique du Nord auprès des Immortels⁶, et se voyant rappelé à la Cité universitaire des mots qu'il avait lui-même prononcés deux ans auparavant : « le fait français est une dimension profonde et vitale de l'identité canadienne⁷ ». De tels échanges, rassurants pour les élites politiques et intellectuelles françaises, sont le marqueur d'un désir de normalisation post-gaullienne : les réseaux d'affaires s'en réjouissent, et à ce titre, la permanence des liens, formels comme informels, entre milieux commerciaux français et anglo-québécois est toujours valable. Le contexte global, marqué par l'essor du libéralisme propre aux années 1980, y est plutôt favorable ; et à partir de 1977, les Anglo-Québécois restés dans la province ont progressivement acquis, de gré ou de force, une meilleure maîtrise de la langue française – un facteur des plus facilitants lorsqu'il s'agit d'échanger avec la France.

Cependant, ceux-ci ne représentent qu'une portion congrue des élites économiques anglo-québécoises historiques. Par bien des aspects, la promulgation de la loi 101 y a été perçue comme un ultimatum appelant à prendre parti, et de figures centrales des liens commerciaux entre la France et le Québec, les Anglo-Québécois sont devenus les acteurs essentiels des liens commerciaux franco-canadiens. À l'exode des entreprises de Montréal vers Toronto fait ainsi écho un déversement

⁵ SHEPPARD Robert, « Rapatriement de la Constitution », *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne]. Consulté le 24 mars 2022, disponible sur <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/canadianisation-de-la-constitution>.

⁶ Voir annexe E1, p. 441.

⁷ Voir annexe E2, p. 445.

des experts, technocrates, hommes d'État de Québec vers Ottawa : ce transfert de pouvoir, qui n'est imputable ni à Paris, ni au gouvernement fédéral mais bien à la transformation politique de la Belle province, a des conséquences importantes sur le triangle Paris-Québec-Ottawa. Comme sommés de s'aligner, les Anglo-Québécois tendent à désertier l'appareil politico-économique de la province pour occuper des rôles pivots au sein des organes fédéraux, qui s'anglicisent donc aussi rapidement que ne se francisent les classes dominantes du Québec.

Arrivé sous les ors du Quai de Conti en tant que personnification de la Confédération canadienne, c'est finalement ce mouvement qu'incarne Brian Mulroney en 1986, des rives de la Côte-Nord à celles de la Seine. L'objectif de ce chapitre est d'en prendre la mesure : avec l'autonomisation du Québec, on observe un cloisonnement des réseaux d'influence franco-canadiens en deux compartiments assez hermétiques. Le premier compartiment regroupe des Français et des Canadiens francophones sous l'égide de Paris et de Québec, tandis que le second regroupe des Français et des Canadiens anglophones sous l'égide de Paris et d'Ottawa. C'est vers ce dernier que se sont dirigés bon nombre d'Anglo-Québécois : jouant tant de leurs origines géographiques que de leurs compétences linguistiques, ils assoient leur surreprésentation au sein des milieux décisionnels fédéraux.

1. Du monde des affaires provincial à la fabrique du lien commercial franco-canadien

D'avantage qu'une période d'intensification des relations économiques franco-canadiennes, les années 1980 sont celles d'une forte institutionnalisation⁸. Mais si les groupements d'intérêts se multiplient, ils se compartimentent toutefois plus nettement qu'avant la Révolution tranquille. D'une part, les groupements d'affaires franco-québécois tendent à célébrer les synergies entre proximité linguistique et intérêts économiques ; d'autre part, les réseaux franco-canadiens s'affirment explicitement comme des antichambres de la « diplomatie de contrats⁹ », quitte à délaissier l'élément culturel qu'ils valorisaient autrefois – bon-ententisme et valorisation du fait français. Dans un tel paysage, il n'y a plus guère d'espace pour les cercles d'affaires les plus vénérables, dont le modèle s'avère quelque peu daté ; le comité France-Amérique de Montréal voit son activité décroître brutalement, si bien qu'on ne le voit plus produire de documents postérieurs à 1964 – ce que les

⁸ VINANT Jean, *De Jacques Cartier à Péchiney : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard, 1985, p. 223.

⁹ BADEL Laurence, *Diplomatie et grands contrats : l'État français et les marchés extérieurs au XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 8-35.

archivistes interprètent comme une date d'interruption d'activité¹⁰. Aussi, les Anglo-Québécois habitués à traiter avec la France ont délaissé les milieux strictement francophones pour préférer s'impliquer dans des organismes où ils font figure d'« interlocuteurs¹¹ » en contact avec les instances fédérales.

La mue des cercles d'affaires

La mise sur pied, presque *ex nihilo*, de cercles d'affaires franco-québécois est l'un des chantiers principaux de la Délégation générale du Québec à Paris : son premier réel succès en la matière est la naissance du Groupement de coopération économique franco-québécoise, fruit de nombreux efforts de prospection déployés par Patrick Hyndman entre 1966 et 1974¹². Celui-ci est, au sein des personnels de la DGQP comme du Groupement de coopération, l'anglophone qui fait figure d'exception bien davantage que de règle : cela fait partie de la feuille de route du gouvernement du Québec que les institutions qui le représentent à l'étranger soient totalement francophones – une ligne farouchement défendue par la « *pasionaria*¹³ » Louise Beaudoin, directrice des affaires françaises au ministère des Relations internationales du Québec (1981-1983) puis déléguée générale à Paris de 1984 à 1985. Sur le long terme, les efforts déployés par la DGQP sur le terrain français ont pu faire germer certaines initiatives privées, à l'instar du jeune Cercle des dirigeants d'entreprises franco-québécois (2009), structure de sociabilité et d'échanges réunissant des chefs d'entreprises implantées en France comme au Québec. Les réseaux d'affaires francophones entre France et Québec, constitués dans le sillage de l'affirmation politique de la province attendent encore l'historien qui viendra les étudier spécifiquement : il n'est pas dans notre intention de le faire ici. Nous en mentionnons ici quelques-unes des institutions centrales, auxquelles on pourrait éventuellement inclure l'ACCT, pour y constater l'absence des Anglo-Québécois. Ils se sont tournés vers des institutions qui, tout en étant relativement francophiles, favorisent explicitement les liens entre Paris et Ottawa. Observer de près l'écosystème des chambres de commerces permet d'en prendre la mesure.

La Chambre de commerce et d'industrie française au Canada (CCIFC), héritière de la chambre de commerce française de Montréal, a subi de manière spectaculaire les conséquences de l'exode anglophone des années 1977 et 1978. Elle a bien tenté de tirer parti de la loi 101 pour inciter des

¹⁰ AUdeM, P76 : comité France-Amérique, notice.

¹¹ VINANT Jean, *ibid.*

¹² Voir chapitre 8, p. 355.

¹³ BASTIEN Frédéric, *Relations particulières : la France face au Québec après De Gaulle*, Montréal, éditions du Boréal, 1999, p. 252.

chefs d'entreprises anglophones à délocaliser leurs sièges sociaux en France – quitte à partir, pourquoi ne pas le faire radicalement ? Le vieux bulletin de la CCIFC cède ainsi le pas à une nouvelle publication institutionnelle, *Action Canada France*, qui n'est plus seulement écrite en français mais bien dans les deux langues officielles du Canada – comme à rebours des événements provinciaux. Jusqu'en 1979, on y vante en anglais l'environnement fiscal avantageux de la France¹⁴, mais cela ne suffit pas : le nombre de firmes tenues pas des anglophones et affiliées à la CCIFC chute considérablement, et on ne compte plus guère, au nombre des fidèles, que la BMO et le cabinet d'avocats de Fishel Vineberg¹⁵. La CCIFC devient donc, de loin en loin, presque exclusivement francophone : elle est ainsi intégrée au réseau plus large des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger, dont elle devient l'une des plus anciennes représentantes.

La trajectoire de la chambre de commerce France-Canada, née de l'initiative de Jean Vinant en 1957, est sensiblement différente. Originellement, la CCFC était composée de deux chambres autonomes, l'une à Paris et l'autre à Montréal, que le ministère de l'Industrie québécois avait reconnues d'utilité publique dès leur création¹⁶. Aussi enthousiasmé que soit Jean Vinant par les grands principes du fait français¹⁷, la CCFC, dans son ensemble, se rapproche considérablement du pouvoir fédéral à partir de 1969. En effet, à cette date, c'est Alexandre de Takacsy, représentant de la BRC en France et que l'on sait proche de David Macdonald Stewart, qui en prend les rênes¹⁸. Sous son impulsion, en 1972, les sites de Paris et de Montréal sont réunis en une seule entité administrative, ce qui augmente la visibilité de la CCFC. Du côté français, les entreprises qui constituent les piliers du commerce entre la France et la confédération, prise dans son ensemble, s'y affilient tout de suite – c'est le cas de Lafarge, Air Liquide, ou encore de la BNP. Mais des mots mêmes de Jean Vinant, par cette affiliation, leur objectif est de mieux pénétrer l'ensemble du marché canadien, sans se limiter au seul Québec¹⁹. Les firmes canadiennes de la CCFC, quant à elles, ne cherchent pas réellement à en faire un outil de leur extension en France, se contentant souvent du marché américain. En revanche, elles sont presque toutes spécialisées dans le service aux entreprises – on songe aux banques, BRC en tête, mais aussi aux télécommunications, comme Bell : autrement dit, elles se positionnent au sein de la CCFC de manière à attirer des clients français désireux de s'implanter sur le territoire canadien. La chambre a donc fait office de lieu de repli pour bon nombre d'Anglo-Québécois bien intégrés aux milieux d'affaires franco-canadiens, ou pour

¹⁴ « Foreign Firms HQs in France », *Action Canada France*, février 1979, p. 17-20.

¹⁵ *Action Canada France*, 1977-1980.

¹⁶ BAnQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006 \ 1, dossier « Chambre de commerce française au Canada », p. 1 [s. d.].

¹⁷ VINANT Jean, *op. cit.*, p. 181.

¹⁸ Voir chapitre 8, p. 337.

¹⁹ VINANT Jean, *op. cit.*, p. 280.

d'autres figures bon-ententistes du grand commerce québécois. C'est certes le cas d'Alexandre de Takacsy, d'autant mieux introduit auprès du gouvernement fédéral qu'il gère les comptes de la Maison des étudiants canadiens²⁰, mais aussi d'Albert Jean de Grandpré, président-directeur général de Bell et futur chancelier de l'Université McGill, qui se trouve à la tête de la CCFC de 1979 à 1981²¹.

Le contexte de « guerre fraîche » de la première moitié des années 1980 a en outre, dans l'ensemble des pays du bloc atlantique, suscité une (re)naissance des cercles de réflexion libéraux : le Canada n'y fait pas exception, et l'Institut canadien des affaires internationales (ICAI), pourtant fondé en 1928, connaît un impressionnant regain d'activité à cette occasion. Par-delà les différences linguistiques et politiques, il y a dans ce type de groupes un peu du concept de « communauté épistémique²² », convoqué par Sandrine Kott : il s'agit un milieu d'experts, en l'occurrence unis par une commune vision réaliste des relations internationales, un atlantisme plutôt prononcé, la passion du commentaire, et un certain goût de l'entre-soi. À partir de 1984, on retrouve au sein de l'antenne montréalaise de l'ICAI une figure bien connue, et qui se fait le relais français de cette organisation : Herbert Steinhouse. Son expérience de journaliste ainsi que ses séjours fréquents en France – il continue d'aller fréquemment dans sa demeure de Mérindol – ont étoffé son carnet d'adresses, et il devient ainsi l'expert canadien en affaires françaises de l'ICAI. C'est par son intermédiaire que défilent à Montréal, devant un parterre surtout composé d'anciens membres du gouvernement fédéral ou de parlementaires, d'importantes personnalités françaises : ainsi en est-il d'Henri Pierre, correspondant du *Monde* à Washington, invité en 1986²³, ou de Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des relations internationales, six années plus tard²⁴. Steinhouse a tenté de faire venir Jack Lang à Montréal pour qu'il y revienne sur ses missions de ministre de la Culture, sans parvenir à transformer l'essai²⁵. Il trouve en revanche un plus grand succès lorsqu'il s'agit de mobiliser pour ses projets les Canadiens anglophones expatriés en France – un rôle qu'il avait déjà endossé dans les années 1960. Il parvient ainsi à attirer dans le giron de l'ICAI Robert A. Ford, ambassadeur du Canada en URSS de 1964 à 1980, qui a pris sa retraite en Auvergne à la suite de cette longue mission²⁶.

²⁰ ANF, 20090013/1126 : fondation nationale de la Cité universitaire, Maison des étudiants canadiens, extraits de comptes, 1970-1997.

²¹ Ville de Montréal, « A. J. de Grandpré », *Liste des récipiendaires de l'ordre de Montréal* [en ligne]. Consulté le 25 mars 2022, disponible sur <https://ville.montreal.qc.ca/ordre/ajean-de-grandpre>.

²² KOTT Sandrine. « Une « communauté épistémique » du social ? Experts de l'OIT et internationalisation des politiques sociales dans l'entre-deux-guerres », *Genèses*, vol. 71, n° 2, 2008, p. 26.

²³ BAC-LAC, R8082-0-0-E : fonds Herbert Steinhouse. Organization Series, 13/10, listes d'invités, 1986.

²⁴ *Ibid.*, 13/9, listes d'invités, 1992.

²⁵ *Ibid.*, 13/10, listes d'invités, 1986.

²⁶ *Ibid.*, 13/12, correspondance Steinhouse-Ford, 14 septembre 1987.

Le cas de Herbert Steinhouse, qui joue de son entregent en faveur d'un cercle d'experts dont il est d'ailleurs le vice-président de 1986 à 1992, fait écho à la conclusion que nous avons dressée à la fin du chapitre précédent : ce n'est pas vraiment à l'échelle des organisations, mais plus volontiers à celle des individus, que l'on peut mesurer l'importance du rôle joué par les Anglo-Québécois dans les liens entre la France et le *Canada*²⁷. Prenant leurs distances avec les milieux d'affaires provinciaux pour se rapprocher de l'agenda fédéral, bon nombre d'entre eux ont fait office d'intermédiaires entre réseaux français et réseaux d'influence ancrés hors du Québec. Ce rôle n'est certes pas tout à fait nouveau ; en revanche, le fait qu'il soit assumé l'est. Les hommes d'affaires anglo-québécois qui ont conservé leurs attaches au Québec après 1977 revendiquent ainsi pleinement leur statut d'intermédiaires – entre les deux solitudes d'abord, puis entre le Canada et la France par extension.

Il faut dire que ces derniers ont tout fait pour ne pas rompre les liens marchands autrefois établis avec des Français : chez ce groupe, le plus souvent acquis à la cause bon-ententiste, on ne paraît pas voir en la loi 101 la conclusion logique d'un épisode qui aurait été ouvert par le discours du balcon en 1967. Aussi, dès 1979, on organise à Montréal des événements susceptibles de consolider les axes traditionnels des liens économiques franco-canadiens, telle cette « Quinzaine du champagne », du 6 au 20 mars de la même année²⁸. Elle s'est tenue au *Beaver Club*, un restaurant huppé de Montréal dont le propriétaire, Jean-Yvon Le Dour, est français ; l'établissement, reprenant le nom du cercle mondain qui rassemblait les marchands de fourrure les plus influents de métropole au début du XIX^e siècle, est devenu un lieu de sociabilité privilégié de l'élite anglophone qui s'est maintenue à Montréal. Si la cave de Le Dour est mise à profit au cours de cet événement, il a aussi bénéficié du soutien du consulat de France à Montréal – suivant un schéma qui n'est pas sans rappeler celui qui prévalait dans les années 1920²⁹. Observant l'idée avec intérêt, les gestionnaires de l'hôtel Reine Elizabeth, dont le capital est encore totalement possédé par le Canadien Pacifique, finissent par imiter Le Dour en 1983, en invitant pour quelques mois le chef lyonnais Jean Fleury³⁰.

²⁷ LACROIX Michel, « Réseaux, transferts et triangles : les relations France-Canada, 1919-1939 », dans DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONNUCCI Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les relations culturelles internationales au XX^e siècle : de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Berlin, Peter Lang, 2010, p. 606-607.

²⁸ AMMC, C285 : fonds Robert Ethelberg Cooper, B/4 : programme de la « Quinzaine du Champagne », 6-20 mars 1979.

²⁹ *Id.*

³⁰ *Ibid.*, partenariats Air Canada – hôtel Reine Élisabeth, février-mars 1983.

Les années postérieures à 1977 n'étant donc pas seulement celles de la rupture mais aussi celles des permanences, bon nombre d'Anglo-Québécois ont conservé leur position dans les réseaux d'affaires et l'ouverture des Français vis-à-vis du marché canadien pour se camper en intermédiaires avantageux avec l'ensemble du Canada, quitte à ce que cela ne relève pas initialement de leurs prérogatives. C'est Alex Harper, vice-président exécutif du *Board of Trade* de Montréal de 1980 jusqu'à sa fusion dans la Chambre de commerce de Montréal en 1992, qui l'illustre le mieux³¹. Parfaitement bilingue, Harper est désireux de faire de Montréal une grande métropole d'affaires à l'échelle du Canada d'abord, de l'ensemble de l'Amérique du Nord ensuite. Pour lui, après 1977, il faut bâtir l'écosystème d'affaires de Montréal à l'image du Canada : autrement dit, il s'agit d'en faire un milieu parfaitement bilingue, ce qui serait aussi synonyme de rentabilité – investisseurs francophones comme anglophones pouvant faire le choix de s'implanter à Montréal. En conséquence, bien qu'agissant à l'échelle de la métropole, Alex Harper reprend bon nombre des éléments de langage du gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit de représenter l'action du *Board of Trade* : si sa francisation progressive est nécessaire, c'est aussi parce qu'elle est rentable ; quant à Montréal, plus qu'une porte sur l'économie québécoise, elle doit être le poste avancé de l'ensemble de l'économie canadienne, à portée des New Yorkais lorgnant au Nord tout autant que des Européens tournés vers l'Ouest³². Alex Harper entend donc faire de Montréal la capitale économique de l'ensemble de la Confédération canadienne, à l'heure où Toronto vient de lui ravir ce titre officieux.

Pour ce faire, le vice-président du *Board of Trade* ne ménage pas ses efforts, et il soigne scrupuleusement son aile française : en la faisant valoir, il peut tant témoigner de l'ouverture de Montréal sur le commerce international que ménager les réseaux d'affaires canadiens français. Parmi les grandes figures de la chambre de commerce anglophone, Alex Harper est de ceux qui se sont rendus le plus fréquemment en France : il y va à quatre reprises en dix ans. En juillet 1982, il se trouve ainsi à la tête d'une délégation d'investisseurs montréalais qui se rendent à la fois à Londres et à Paris – deux choix historiques et symboliques – afin de rencontrer les représentants des banques canadiennes qui y sont établies : en France, il s'agit du directeur de l'antenne parisienne de la CIBC, ainsi que du responsable de la région Rhône-Alpes – Auvergne pour le même établissement. Par leur intermédiaire ainsi que par celui du personnel diplomatique canadien en

³¹ HARPER Alex, *En affaires à Montréal. 30 ans de relations d'affaires et de représentation*, Mont-Royal, Anchor-Harper, 2017, 220 p. ; AHECM, P019 K1 0086 : Trade and Investment mission to France and England, notice biographique d'Alex Harper, 1982.

³² HARPER Alex, *op. cit.*

France, Harper rencontre également le président de la BNP, le directeur de cabinet du président d'Airbus, et des représentants des chambres de commerce de Paris et de Lyon³³.

La mission paraît avoir été un grand succès car elle suffit à ce qu'Alex Harper soit repéré par le ministère canadien des Affaires extérieures : comme pour prendre acte de sa position entre milieu français et milieu anglophone, on lui propose de réaliser un « tour d'Europe », au nom d'Ottawa comme du *Board of Trade*, en octobre 1983³⁴. C'est bien l'étape parisienne qui représente le pinacle de ce voyage officiel : Harper y est reçu à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), et on lui laisse une journée libre afin qu'il puisse organiser des « rendez-vous individuels³⁵ » – certainement avec les Français qu'il a rencontrés une année plus tôt. À partir de cette visite, Alex Harper possède ainsi un rôle double : représentant de milieux d'affaires influents à l'échelle locale, mais aussi incarnation de ce que le gouvernement fédéral peut offrir en termes d'opportunités commerciales aux investisseurs français. Cette mue est sensible lors de sa troisième visite en France, du 26 au 30 octobre 1987 : alors qu'il est mandaté par la Communauté urbaine de Montréal, Alex Harper présente, devant la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, sa métropole comme la « plate-forme de l'Amérique du Nord³⁶ » – et non du seul Québec. Fructueux, le séjour est marqué par une entente commerciale entre Jonathan Birks et Laurence Petitjean – deux héritiers de maisons de joaillerie entrant ainsi en collaboration³⁷. Fort de contacts de terrain en France comme à Montréal, jouissant de la bénédiction du gouvernement fédéral, Alex Harper a même fini par ressusciter une vieille habitude du *Board of Trade*, juste avant que celui-ci ne fusionne avec la chambre de commerce de Montréal : les réceptions consulaires. Il les organise au cours de petits déjeuners, sur le modèle suivi par la CCFC dès le milieu des années 1960 : le 14 mai 1992, le consul Édouard Sicat se prête à l'exercice devant un auditoire volontairement confidentiel, mais à 30 % anglophone³⁸.

La trajectoire d'Alex Harper, qui se présente plus volontiers comme un homme d'affaires *canadien* de Montréal que comme un homme d'affaires *québécois*, illustre un phénomène majeur : l'hégémonie anglo-québécoise dans le négoce international n'a pas disparu après 1977, elle a simplement changé de nom. En somme, c'est dans l'identité canadienne que la grande bourgeoisie commerçante et anglophone du Québec a trouvé son salut. Harper n'est pas le seul à l'illustrer : ainsi Herbert Lank,

³³ AHECM, P019 K1 0086 : Trade and Investment mission to France and England, liste de personnalités rencontrées en France, Paris, Lyon, juillet 1982.

³⁴ AHECM, P019 K1 0087 : Alex Harper's European Tour, 1982-1983.

³⁵ « *free for individual appointments* » (trad. de l'auteur). *Ibid.*

³⁶ AHECM, P019 K1 0088 : mission montréalaise en Europe, programme établi le 27 juillet 1987.

³⁷ *Ibid.*, correspondance Petitjean – Birks, novembre 1987.

³⁸ AHECM, P019 K1 0079 : International Trade Breakfast with France, liste des participants, 14 mai 1992.

que nous avons vu d'abord à la tête de la filière canadienne de DuPont, puis au comité France-Amérique de Montréal, siège au directoire de la Maison des étudiants canadiens de 1981 jusqu'à la fin de sa vie, en 1986³⁹.

2. Une reconnaissance politique : les Anglo-Québécois, éléments stratégiques pour le gouvernement fédéral

Le fait même que Harper ait été approché par le gouvernement fédéral pour représenter le Canada à l'OCDE, en 1983, est le symptôme d'un fort rapprochement des élites politiques fédérales et des milieux anglo-québécois au tournant des années 1970 et 1980. Tout y concourt : d'une part, la loi 101 a spontanément poussé bon nombre de personnalités importantes du milieu anglo-québécois vers Toronto comme vers Ottawa ; d'autre part, les cabinets de Trudeau comme de Mulroney – deux hommes d'État on ne peut plus familiers du Québec – pouvaient avantageusement exploiter leur position. Québécois par l'origine géographique sans pour autant être Canadiens français, souvent bilingues, il s'agit d'un excellent vivier pour faire fonctionner la machine de l'État. Rassemblant les critères qui en font presque par définition des recrues fidèles aux grandes orientations du gouvernement fédéral, ils peuvent aussi jouer sur le tableau de leur familiarité au Québec pour rapidement endosser le rôle de grand commis de l'État canadien – et parfois même spécialiste des affaires françaises.

La conjoncture se prête d'autant mieux à l'intégration d'éléments anglo-québécois au sein de la haute fonction publique internationale que les effectifs diplomatiques canadiens se sont considérablement accrus au cours des années 1960. En France, trois consulats du Canada ouvrent au cours de la décennie : celui de Lyon d'abord, puis ceux de Bordeaux et de Marseille, en 1965⁴⁰. À ces postes diplomatiques, le gouvernement fédéral a historiquement privilégié la nomination de francophones, aussi proches qu'ils pussent être du milieu anglophone – songeons à Philippe Roy. Un réel tournant s'observe à partir de Lester B. Pearson, qui est le premier à chercher à angliciser les institutions canadiennes en France : dans un contexte où la France est volontiers soupçonnée d'ingérence au Québec, il paraît plus judicieux, pour le fédéral, d'entourer l'ambassadeur canadien en France de Canadiens anglais. Ceux-ci sont prioritairement sélectionnés au sein du milieu anglo-québécois : ainsi, entre 1964 et 1975, le nombre des personnels dont on peut attester qu'ils sont à

³⁹ ANF, 20090013/1124 : Fondation nationale de la Cité U, Maison des étudiants canadiens, liste des membres du comité de Montréal de la MEC, 1981-1986.

⁴⁰ AMAE, 83QO/195 : Représentation diplomatique et consulaire du Canada en France, 1964-1970, fichier 2, Bordeaux, Marseille.

la fois anglophones et originaires du Québec au sein des représentations canadiennes en France augmente de 48 %⁴¹. C'est aux postes consulaires et vice-consulaires que cette tendance paraît la plus prononcée, en particulier dans ceux d'ouverture récente. Le 18 février 1965, c'est Frank E. Chandler, originaire de Trois-Rivières et ancien chargé d'affaires à Tel-Aviv, qui prend le consulat de Marseille⁴² ; après trois ans de services, il est remplacé par le Montréalais Jon C. Legg⁴³. Ce dernier s'entoure également de personnels anglophones, à commencer par la vice-consule Lila Smith, Britannique installée au Québec⁴⁴. À Bordeaux, Richard W. Davis est nommé vice-consul le 3 février 1965, avant d'accéder au même consulat à la fin des années 1960⁴⁵.

Pierre Elliott Trudeau poursuit et approfondit l'œuvre de son prédécesseur en renforçant la présence anglo-québécoise à l'ambassade, à Paris. C'est lui qui érige en habitude la nomination d'un numéro deux anglophone au sein de cette institution, après que Pearson a inauguré cette pratique en envoyant Eldon P. Black à Paris⁴⁶. Ceux qui lui emboîtent le pas sont le plus souvent à son image : originaires du Québec et solidement arrimés à la cause fédérale, par la nature même de leur mission de représentation. David S. Wright reste ainsi en France jusqu'en 1976 : il possède le *cursus honorum* parfait d'un technocrate versé sur le tard en politique étrangère – d'abord diplômé de l'Université McGill en mathématiques financières, titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Columbia, puis chargé d'affaires à l'ambassade du Canada à Rome⁴⁷. La passation entre ces deux figures marquantes est assurée par un conseiller économique resté en poste à Paris depuis la fin des années 1950, et qu'il ne quitte qu'en 1973 : Robert Campbell Smith qui, au demeurant, s'entendait relativement bien avec son pendant québécois, Patrick Hyndman⁴⁸. À son

⁴¹ Nous considérons ici tous les personnels diplomatiques de l'ambassade et des consulats, ainsi que les auxiliaires administratifs. Les archives des représentations canadiennes en France ne nous ont pas été ouvertes et ce calcul s'appuie sur des sources françaises : il mérite donc d'être pris avec les précautions qui s'imposent. Statistique réalisée par comptage à partir de *id.* et 83QO/349 : Représentation diplomatique et consulaire du Canada en France, 1971-1975.

⁴² AMAE, 83QO/195 : Représentation diplomatique et consulaire du Canada en France, 1964-1970, fichier 2, note biographique de Frank Ernest Kent Chandler, annonce de nomination.

⁴³ AMAE, 83QO/349 : Représentation diplomatique et consulaire du Canada en France, 1971-1975, lettre de nomination de Jon C. Legg, 9 janvier 1968.

⁴⁴ *Ibid.*, notice biographique de Lila Smith, 24 juillet 1968.

⁴⁵ *Ibid.*, notice biographique et lettre de nomination de Richard W. Davis, 3 février 1965. Son successeur, M. A. Lawless, nommé en 1974, est un Canadien français issu d'une famille mixte.

⁴⁶ Pour ce passage : (14), entretien avec l'auteur, Montréal / Vancouver, 12 février 2021, 78 minutes. La réciproque est vraie dans les pays de langue anglaise : en particulier à Washington et à Londres, le numéro deux des ambassades est systématiquement francophone.

⁴⁷ David Wright est surtout connu pour avoir représenté le Canada au sein de l'OTAN au tournant des années 1990 et 2000. Il enseigne aujourd'hui à l'Université de Toronto. Voir « Ambassador David S. Wright », *Victoria College* [en ligne]. Consulté le 29 mars 2022, disponible sur <https://vic.utoronto.ca/about-victoria/victoria-college-fellows-and-associates/wright/>.

⁴⁸ BAnQ, P219 : Quebec Board of Trade, 1960-01-152\35 : mission économique en Europe, mai 1958 ; E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2009-06-001 – 72 : discours tenu devant la Chambre de commerce France-Canada, 5 avril 1965.

départ, Campbell Smith passa là encore le témoin à un anglophone, Ian Wood, en 1973⁴⁹ – année au cours de laquelle le mouvement diplomatique fait entrer à l’ambassade de l’avenue Montaigne une kyrielle de grands cadres dont la langue maternelle est l’anglais, dont le premier secrétaire Donald Moorman et le conseiller Alan Boyd⁵⁰. C’est également à cette occasion qu’est nommé à Paris le ministre conseiller James Taylor, qui devient numéro deux de l’ambassade en 1976, sous la supervision de Gérard Pelletier⁵¹. Enfin, choix des plus révélateurs, c’est l’Anglo-Québécois Graham Mitchell qui est choisi, lors du même mouvement de personnel, pour devenir le conseiller de l’ambassade spécialisé dans la relation avec les organismes de la francophonie⁵².

Cette galaxie anglo-québécoise, bien structurée dans le réseau diplomatique canadien en France, essaime jusque dans les organisations internationales, comme c’était déjà le cas au cours des premières années d’existence de la Société des Nations⁵³. D’ailleurs, la trajectoire de Robert Campbell Smith l’illustre : de 1973 à sa mort, en 1998, il travaille au sein du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), à Genève⁵⁴. À cette époque, il n’est pas le seul Anglo-Québécois à avoir fait du poste de Paris un tremplin vers une carrière dans les grandes institutions internationales – l’étape française permettant d’attester d’une aisance dans les deux langues de travail de l’Organisation des Nations unies (ONU). Ainsi Robert Fowler, troisième secrétaire à Paris de 1971 à 1973, siège au sein de la délégation canadienne au conseil de sécurité de l’ONU de 1973 à 1978. Après un retour aux affaires intérieures jusqu’en 1995, Fowler, qui a partagé sa jeunesse entre Sherbrooke et Montréal, retourne à New York en tant que représentant permanent du Canada aux Nations Unies. En 2008, Fowler est enlevé au Niger, alors qu’il y était dépêché au cours d’une mission de maintien de la paix. Bien qu’il fût libéré, Fowler est sans doute l’une des principales victimes collatérales de la grande stratégie canadienne en matière de politique étrangère : faire du pays une puissance moyenne qui s’engage cependant systématiquement dans la résolution de conflits⁵⁵. C’est d’ailleurs un Anglo-Québécois, David Moffat Johnson, qui en avait été l’un des premiers praticiens : il avait en effet été dépêché à la Commission internationale de surveillance du Vietnam en 1955, à l’issue de la guerre d’Indochine⁵⁶.

⁴⁹ AMAE, 83QO/349 : Représentation diplomatique et consulaire du Canada en France, 1971-1975, préparatifs du déjeuner de départ de Léo Cadieux, 27 août 1975.

⁵⁰ *Ibid.*, mouvement diplomatique du printemps-été 1973.

⁵¹ *Id.* et (14), entretien avec l’auteur, Montréal / Vancouver, 12 février 2021, 78 minutes.

⁵² *Id.*

⁵³ Voir chapitre 1, p. 78ff.

⁵⁴ « Robert “Bob” Campbell-Smith », *The Globe and Mail*, 17 juin 1998.

⁵⁵ CANO Catherine, MORTON Desmond, GWYN Richard, CRUICKSHANK John, « National unity and Canadian foreign policy », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 4, n° 1, 1996, p. 147.

⁵⁶ AMAE, 83QO/91 : Corps diplomatique et consulaire canadien en France : dossier de l’ambassadeur du Canada en France Pierre Dupuy, Guérin au ministère des Affaires étrangères, 18 juin 1955.

Mais la diplomatie canadienne n'est pas seulement l'affaire des diplomates de métier : par-delà son aspect officiel, la consolidation du *soft power* canadien est aussi l'affaire de la diplomatie parallèle, dont certaines institutions sont adouées par Ottawa. À ce titre, revenons un instant sur les activités de David Macdonald Stewart, qui, pour rappel, n'a constitué ses bonnes œuvres en fondation qu'en 1973. En douze ans seulement, le mécène parvient à hisser la fondation Macdonald Stewart (FMS) au septième rang des fondations canadiennes les plus richement dotées selon le critère du total des capitaux détenus⁵⁷ : une telle réussite s'explique entre autres par le rôle d'intermédiaire que Macdonald Stewart a joué entre interlocuteurs canadiens et interlocuteurs français – et c'est une myriade d'entre eux qu'il parvient à mettre en contact.

Comme pour beaucoup des trajectoires anglo-québécoises que nous avons examinées, les années 1976-1977 constituent une charnière importante dans la vie publique de David Macdonald Stewart. La loi 101, sur laquelle il se penche dès les rumeurs de son élaboration, l'inquiète quelque peu : en son nom propre, il écrit au gouvernement provincial pour la désavouer⁵⁸, même s'il « compren[ait] qu'on en [fût] arrivé là⁵⁹ ». Une fois la loi promulguée, Macdonald Stewart entre dans une période d'activité plus discrète au sein de la province : il comprend que le terrain ne lui est guère favorable, que ses intentions soient louables ou non. À partir du milieu des années 1970, c'est donc sur le sol français qu'il entend porter ses projets de revalorisation patrimoniale, au service d'une vision de l'histoire canadienne bon-ententiste, à la fois francophile et anglophile, tout en étant farouchement opposé aux franges les plus ferventes du nationalisme québécois. Dans cette entreprise, il peut compter sur le soutien du consul de France à Montréal Henri Dumont, qui occupe cette charge de 1973 à 1978 : d'après les documents personnels de David Macdonald Stewart, il s'agit d'un véritable ami, reçu régulièrement avec femme et enfants dans la résidence de vacances des Stewart⁶⁰. Son meilleur soutien québécois est sans conteste Jean Palardy, très familier du milieu artistique français – en particulier des réseaux d'antiquaires, qu'il a abondamment fréquenté en tant que spécialiste du meuble⁶¹. C'est avec lui qu'il conçoit le projet, dès 1975, d'acheter l'ancien manoir de Jacques Cartier, à Saint-Malo. S'y rendant avec Palardy, il constate que la demeure est occupée par un fermier, qui en utilise de larges parties pour son exploitation agricole. Macdonald parvient à

⁵⁷ BAC-LAC, R8082-0-0-E : fonds Herbert Steinhouse. Organization Series, 13/13, liste de fondations canadiennes par dotation en capital, 1985.

⁵⁸ AFMS, E1/2 : documentation personnelle, le bilinguisme et la loi 101, correspondance avec Camille Laurin, 1^{er} juin 1977.

⁵⁹ (5), entretien avec l'auteur, Montréal, 25 février 2021 [s. m.].

⁶⁰ AFMS, B3/4,4 : amis connaissances, livres d'invités et livres d'or, 1^{er}-4 juillet 1977 ; C2/1 : invitations, 1978.

⁶¹ AFMS, B4/2 : agendas et carnet d'adresses, 1975-1982.

l'évincer sans peine en lui proposant non seulement le rachat du manoir, mais en lui offrant également une longère qu'il meuble en son nom⁶². En 1977, la transaction est finalement réalisée grâce au soutien actif de Roger Gilbert, ministre-conseiller de l'ambassade du Canada en France, et le manoir de Jacques Cartier est coadministré par deux associations pilotées par Macdonald Stewart : la société des Cent-Associés et la société des Amis de Jacques Cartier. Au sein de cette dernière, il parvient à intégrer bon nombre de partenaires institutionnels – puisés au sein du vivier d'affaires anglo-qubécois : les fondations Bronfman et McConnell, ou encore, du côté des grandes entreprises, Southam et Molson⁶³.

Une fois ce premier coup réalisé, il faut rénover le manoir, le meubler, et surtout assurer la promotion de cet acte de philanthropie anglo-qubécois dont la symbolique est forte pour la France, pour le Québec et pour le Canada. David Macdonald Stewart réalise ainsi deux longs séjours à Paris en janvier puis en septembre et en octobre 1978⁶⁴. Abondamment documentés par des journaux intimes, ils permettent au magnat d'étoffer un influent réseau français, que ce soit dans l'univers artistique ou politique. Dans le premier domaine, Jean Palardy lui sert de marchepied pour entrer en contact avec Marcel Baldet, collectionneur d'armes anciennes, mais aussi avec Nicole Lançon, deuxième épouse de Jean Anouilh, qui lui permet d'approcher les milieux intellectuels⁶⁵. Par le jeu de l'interconnaissance, et grâce à l'action discrète de l'historienne Caroline Montel, David Macdonald Stewart s'attire aussi les sympathies de Béatrice de Andia. Personnalité mondaine issue de la noblesse franco-espagnole, elle est secrétaire de l'association des Vieilles maisons françaises et déléguée générale de l'action artistique de la Ville de Paris depuis 1977 : c'est un ancien camarade de l'Institut d'études politiques, Jacques Chirac, qui l'y a faite nommer. Elle joue le rôle le plus significatif pour introduire Stewart aux réseaux politiques français : elle lui fait rencontrer Françoise Giroud, et elle l'assiste également dans ses rendez-vous avec les ambassadeurs du Canada en France, Gérard Pelletier d'abord, Michel Dupuy ensuite⁶⁶. Tous deux accueillent très favorablement les projets de Macdonald Stewart : le récit qu'il propose épouse tout à fait la ligne du gouvernement fédéral. De loin en loin, le couple de magnats s'attire le soutien d'Ottawa, où le sénateur canadien Serge Joyal est également l'un des hommes clés dans leur dispositif de levée de fonds⁶⁷.

⁶² AFMS, F01, B100,16 : avis et conseils juridiques sur l'acquisition du manoir, correspondance Stewart-Gilbert, avril 1975.

⁶³ AFMS, A/130,2 : constitution de la Société des Amis de Jacques Cartier, 1975.

⁶⁴ AFMS, B5/1,7 et 1,8 : journaux et récits de voyage, France, 1978.

⁶⁵ AFMS, B3/1,2 : correspondance avec Jean Palardy, janvier 1970.

⁶⁶ AFMS, F01/520,96 : correspondance outre-mer, correspondance Stewart – De Andia, mars 1977.

⁶⁷ *Ibid.*, correspondance Stewart – Joyal, août 1984.

Macdonald Stewart paraît avoir joué franc jeu avec la délégation générale du Québec à Paris, en l’informant précocement de ses projets⁶⁸. Dans ses papiers, en revanche, il y a bien peu de traces de correspondance avec la rue Pergolèse, en particulier au moment de l’achat du manoir de Jacques-Cartier. Stewart lui-même doute de l’enthousiasme qu’y suscite son entreprise⁶⁹ : en effet, Saint-Malo est l’objet d’une âpre concurrence mémorielle entre Québec et Ottawa. Aux efforts de Stewart pour réhabiliter le manoir de Jacques Cartier répondent en effet ceux de la DGQP pour mettre sur pied une maison du Québec en plein cœur de la vieille ville de Saint-Malo, presque sur les remparts. Ottawa se range donc plus volontiers derrière le projet de Macdonald Stewart, quand le gouvernement québécois, sans pour autant explicitement entraver le magnat anglo-montréalais, préfère se ranger derrière les initiatives de la DGQP. À la lumière des réussites de Macdonald Stewart, il semble que les Français se soient plus volontiers alignés derrière lui et, par extension, derrière Ottawa : une première visite officielle est organisée au manoir Jacques Cartier en présence de Michel Dupuy et du maire de Saint-Malo, qui tient également une longue réception en ville ; le rituel est répété lors de l’inauguration du bâtiment en 1984, en présence de Jack Lang⁷⁰. Parallèlement au chantier breton, David Macdonald Stewart orchestre d’impressionnantes tournées des collections d’art décoratif du musée de l’île Sainte-Hélène comme de la FMS, qui prennent toutes la France pour destination : au château de Saint-Germain-en-Laye en 1980, à l’hôtel de Soubise en 1981, à La Rochelle en 1982⁷¹. En 1981, le mécène finance également la réfection des vitraux de l’église de Brouage, en Charente-Maritime, d’où est originaire le fondateur de Québec, Samuel de Champlain⁷². La FMS évoque encore sa mémoire aujourd’hui par l’intermédiaire du prix Samuel-de-Champlain, qu’elle décerne annuellement depuis 1997 à un Canadien et à un Français qui ont tous deux apporté une contribution exceptionnelle au développement des relations franco-canadiennes – que ce soit dans le domaine politique, artistique ou scientifique.

In fine, les moyens financiers tout autant que l’énergie déployés par les Macdonald Stewart en font les bénéficiaires d’une reconnaissance française exceptionnelle pour des citoyens canadiens, et certainement inégalée au sein du groupe anglo-québécois. Tous deux ont été décorés de la légion d’Honneur, et David Macdonald Stewart a également obtenu la médaille de vermeil de la ville de Paris en 1981 ; quant à la FMS, bien après le décès de ses fondateurs, elle s’est vue reconnaître grand mécène institutionnel par le ministère de la Culture en 2009⁷³. Le réseau exceptionnel

⁶⁸ (8), entretien avec l’auteur, Montréal, 22 septembre 2020, 35 minutes.

⁶⁹ AFMS, F01/F120,174 : portes ouvertes du manoir de Jacques Cartier, David Macdonald Stewart à Michel Dupuy, 25 juin 1982.

⁷⁰ *Ibid.*, protocole de l’inauguration du manoir de Jacques Cartier, mai 1984.

⁷¹ (5), entretien avec l’auteur, Montréal, 8 août 2020, 1 heure 5 minutes.

⁷² AFMS, C2/1 : invitations, préfecture de la Charente-Maritime, 2 avril 1981.

⁷³ AFMS, C1 : honneurs, médailles, décorations décernées par des institutions françaises.

constitué par les Macdonald Stewart l'est d'autant plus qu'il n'implique que marginalement, voire pas, les institutions de coopération franco-québécoises. S'ils font bien partie de ce monde de passeurs entre Paris et Ottawa, leurs trajectoires révèlent également que ce rôle n'est pas toujours compatible avec celui de tisserand du lien France-Québec.

3. Prendre parti : des milieux associatifs qui se compartimentent

Comme en témoigne le cas des Macdonald Stewart, les évolutions politiques internes à la province ont scindé les réseaux franco-canadiens en deux sphères qui, au gré des années 1970 et surtout 1980, sont devenues de plus en plus hermétiques l'une à l'autre. La première, fondée sur les reliquats d'institutions vieillissantes ou en voie de disparition – Alliance française, CFA – est celle des partenariats franco-*canadiens* : elle est celle où se sont repliés les Anglo-Québécois francophiles qui sont les plus influents. La deuxième, en plein essor, est plus strictement franco-*québécoise*, et centrée sur les milieux francophones. Ce cloisonnement est d'autant plus remarquable que les années postérieures aux mandats de Charles de Gaulle sont celles de l'essor des comités d'amitié transatlantique et autres associations la célébrant : il s'agit donc de revenir ici sur la structure du paysage qu'ils constituent. Elle révèle que les liens entre milieux anglo-québécois et français n'ont pas disparu, mais qu'elle s'exerce dans de nouveaux lieux – où la mise en valeur de la proximité franco-québécoise n'est pas à l'ordre du jour.

Pour mieux saisir cette transition, revenons quelques décennies en arrière⁷⁴. Lorsque la reconstruction de la France allait suffisamment bon train pour que l'effort de solidarité déployé par les Canadiens perde de son ampleur, le CRCF fut dissous : c'était en 1949. La partie anglo-québécoise du CRCF est majoritairement retournée dans le CFA, mais en France, bon nombre des bénéficiaires de l'aide matérielle et financière du CRCF se sont constitués en une myriade d'associations locales visant à approfondir l'amitié franco-canadienne. Sous les auspices de George Vanier, alors ambassadeur, mais aussi du directeur d'Amérique Étienne Dennery, ces groupes disparates, établis tantôt à l'échelle du département, tantôt à l'échelle de la région, se fédèrent en une Association France-Canada (AFC), dont les statuts sont déposés en 1950. Ses objectifs reprennent en tous points ceux du CFA, puisqu'ils prônent le « développement des relations culturelles, économiques et touristiques entre la France et le Canada⁷⁵ ». Bon nombre de

⁷⁴ Pour ce passage, voir BASTIEN Frédéric, *Relations particulières : la France face au Québec après De Gaulle*, Montréal, éditions du Boréal, 1999, en particulier p. 96.

⁷⁵ Association France-Canada, « Statuts », 2 février 1950 [en ligne]. Consulté le 31 mars 2022, disponible sur <https://www.francecanada.org/histoire>.

personnalités politiques de premier plan, surtout françaises, s’y investirent, à l’image du vice-président de l’Assemblée nationale, Jacques Raymond-Laurent⁷⁶. David Macdonald Stewart, sensible tant à la ligne bon-ententiste de l’association qu’à sa forte prédominance francophone, y adhère dès 1969⁷⁷. Une fois de plus, c’est lui qui fait office de trait d’union avec les milieux anglophones, puisqu’il assure l’AFC du soutien institutionnel de sa puissante Société des amis de Jacques Cartier⁷⁸. L’année du décès de Macdonald Stewart, le congrès de l’association se tient donc, en guise d’hommage au magnat, au sein même du manoir Jacques-Cartier, tout récemment réhabilité⁷⁹.

Mais en 1968, Xavier Deniau, au demeurant fort peu tenu en estime par Raymond-Laurent qui voyait en lui un homme obsédé par sa marotte québécoise, décide de mettre sur pied l’Association France-Québec (AFQ) : elle doit promouvoir une amitié entre *francophones* ainsi que le soutien effectif de ses membres à l’émancipation de la province, le tout dans un cadre qui ne puisse être taxé de compromission avec le gouvernement fédéral⁸⁰. L’association, qui est doublement incorporée – d’abord en France en 1969, puis au Québec en 1971 – se dote de statuts qui en annoncent la couleur politique : en réunissant dans des comités locaux tous ceux qui, de près ou de loin, veulent contribuer à la relation franco-québécoise, il s’agit de participer à « l’affirmation et [au] développement de la personnalité québécoise⁸¹ ». Lors de la victoire du PQ en 1976, l’association prend ainsi explicitement parti en faveur de la loi 101, et appuie également le camp de la souveraineté-association lors du référendum de 1980⁸². Pour les Anglo-Québécois, l’association devient un véritable repoussoir, et ils la désertent complètement ; progressivement, l’AFC et France-Québec deviennent deux associations concurrentes. Les grands cadres de la DGQP, dans un premier temps proches du réseau de l’AFQ, le constatent d’ailleurs : il devient de plus en plus délicat, pour les Français tentés d’être membres des deux associations, de tenir cette position⁸³.

France-Québec s’est ainsi coupée de soutiens influents, et même si ses statuts mentionnent qu’elle est ouverte au milieu des affaires, aucune de ses personnalités notables – qu’elles soient québécoises ou françaises – ne s’y est affiliée. Cause ou conséquence de cet état de fait, l’AFQ s’est

⁷⁶ *Id.*

⁷⁷ AFMS, C2/3,6, affiliation à l’Association France-Canada, 14 octobre 1969.

⁷⁸ AFMS, A/130,2 : histoire du manoir, généralités, 1975.

⁷⁹ AFMS, F120,73 : conférences, colloques et congrès, 34^e congrès de l’Association France-Canada, 11-17 avril 1984.

⁸⁰ BASTIEN Frédéric, *op. cit.* ; BAnQ, P405 1960-01-235 / 1 : Association Québec-France, plans préparatoires, 1968-1969.

⁸¹ *Ibid.*, statuts de l’Association Québec-France, article 5, 2 juin 1970.

⁸² *Ibid.*, André Bédard à Jacques Joli-Cœur, 15 mars 1977.

⁸³ *Ibid.*, correspondance Bédard – Joli-Cœur, mars-avril 1977.

principalement recentrée sur la mise en valeur de la culture canadienne-française, versant parfois dans le folklore suranné, et quêtant pour cela bon nombre de subventions, tant auprès du gouvernement français que du gouvernement québécois⁸⁴. Si Marcel Beaux, consul de France à Québec, cède favorablement aux demandes de l'association lorsqu'elle met sur pied son premier congrès dans la vieille capitale, en 1976⁸⁵, le zèle de ses animateurs finit par lasser jusqu'au gouvernement provincial. Aussi Jean Deschamps, délégué général du Québec à Paris de 1977 à 1979, écrit-il au ministre provincial des Affaires intergouvernementales :

En compagnie de Paul Asselin, j'ai reçu deux dirigeants de France-Québec. Pendant près de deux heures, ils m'ont exposé leurs doléances concernant le concours qu'ils sollicitaient du Québec pour leur action à travers la France. Plus de vingt sections ont été créées en dix ans, toutes sollicitent un appui sous forme de documentation, de conférenciers, d'artistes ou d'objets d'exposition sur le Québec. En parodiant j'ai le sentiment que leurs propos ressemblaient à ceux des Français de la Nouvelle-France qui s'adressaient en vain au gouvernement français du temps [passé] pour obtenir aide et support.⁸⁶

La bonne volonté des adhérents de France-Québec finit par gêner jusqu'à Jean LeBlond, fonctionnaire du ministère des Affaires internationales québécois chargé de coordonner les activités de l'association de 1976 à 1978. En septembre 1977, le directeur de la Documentation française, abondamment sollicité par l'AFQ, lui signalait déjà par voie manuscrite que France-Québec était une structure « lourde⁸⁷ » que les membres du gouvernement québécois feraient bien de « manipuler avec précautions⁸⁸ » : en déléguant la fabrique de l'image du Québec à l'étranger à des bénévoles qui mettent l'accent sur le folklore, les traditions populaires et le fait français, le risque est grand que la province ne parvienne à saper des clichés tenaces quant à son arriération. À la suite du départ de Jean LeBlond, le gouvernement du Québec ne renouvelle pas son poste et prend officiellement ses distances avec l'AFQ, dont les activités ne sont finalement pas si favorables à l'émergence d'un *soft power* québécois⁸⁹ ; comme pour marquer cette distension des liens, la correspondance entre l'Association France-Québec et la DGQP se tarit à partir de 1980.

* * *

⁸⁴ *Ibid.*, dossier manifestations, 1976-1978 ; 1960-01-235 / 5 : tournées de groupes folkloriques ; 1960-01-235 / 8 : lettre « Québec-France », préparatifs du congrès de Dijon, 1977.

⁸⁵ BAnQ, P405 : Association Québec-France, 1960-01-235 / 2, premier congrès de l'Association France-Québec, 16-17 octobre 1976.

⁸⁶ *Ibid.*, Jean Deschamps au cabinet de René Lévesque, 31 mars 1978.

⁸⁷ BAnQ, P405 : Association Québec-France, 1960-01-235 / 8 : correspondance Jean LeBlond, 22 septembre 1977.

⁸⁸ *Id.*

⁸⁹ BAnQ, P405 : Association Québec-France, 1960-01-235 / 4, organisation générale, 1976-1980.

Le 23 octobre 1987, dix années après l'entrée du Québec dans l'unilinguisme officiel, François Lubrina, un vétérinaire franco-canadien membre de l'antenne montréalaise de l'Association France-Québec, suscite un esclandre alors qu'il se déplace à Paris à l'occasion d'un congrès scientifique. Décidé à rendre l'événement plus politique qu'il n'était censé l'être à l'origine, Lubrina plaide, auprès de ses collègues comme auprès de quelques journalistes présents, en faveur de l'octroi de la citoyenneté française à tous les Canadiens français⁹⁰. Cette proposition, à peu près aussi fantaisiste qu'irréaliste, mérite surtout d'être examinée à l'aune des réactions qu'elle a suscitées. Du côté de l'ambassade du Canada en France, Lubrina passe pour un illuminé ; dans les médias français, sa position n'est pas particulièrement reprise, ou tout au plus s'en amuse-t-on. Du côté de la Délégation générale du Québec, en revanche, l'embarras est d'autant plus total que Lubrina est proche des groupes parlementaires d'amitié franco-québécoise. En poussant le fait français jusqu'à en faire un assimilationnisme, Lubrina n'œuvre certainement pas à l'« affirmation de la personnalité québécoise » – mission que s'était donnée l'Association France-Québec et qui avait justifié le soutien précoce que la DGQP lui avait accordée.

L'affaire Lubrina est très rapidement étouffée : de peu de conséquences, elle illustre cependant à quel point le terrain français est devenu le lieu où se manifestent les tensions entre les deux blocs linguistiques majoritaires au Canada – francophones *vs.* anglophones. En sont à l'origine les évolutions politiques internes à la province, amorcées à la fin des années 1960 et accélérées à la fin des années 1970 : engagement sur la voie de la souveraineté-association, francisation active et rigoureusement planifiée, politique économique visant à abolir la division ethnique du travail. L'essor de la paradiplomatie québécoise, qui s'est d'abord fait par le truchement de la France, a fait de l'Hexagone un pays dont l'évocation revêt des connotations politiques bien particulières au sein de la province. Pour les élites francophones, le renforcement des réseaux de solidarité franco-québécois – associatifs comme liés aux milieux d'affaires – doit permettre de légitimer un projet d'autonomie nationale. Du côté des milieux anglo-québécois, et en particulier au sein du monde du grand commerce, il faut complètement repenser la relation entretenue aux partenaires français, puisqu'il est hors de question de légitimer un quelconque récit national québécois s'appuyant sur le fait français. Une partie significative du milieu anglo-québécois et francophile a ainsi rejoint les rangs des réseaux de solidarité franco-canadiens, où l'emportent l'alliance du libéralisme et du bon-ententisme, deux valeurs qui constituent le socle traditionnel de la culture politique anglo-québécoise. Si les ententes cordiales entre Français et Anglo-Québécois n'ont donc pas disparu, les

⁹⁰ Pour ce passage, voir BAnQ, E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2003-04-001\14, affaire Lubrina, 23 octobre 1987.

années 1970 ont forcé les anglophones de la province à prendre parti – c’est-à-dire à choisir dans le cadre de quels cercles faire valoir tantôt leurs intérêts, tantôt leur francophilie.

En conséquence, le paysage des institutions favorisant l’existence de liens franco-canadiens s’est nettement divisé en deux compartiments : le premier rassemble les milieux prônant une plus grande proximité entre Paris et Ottawa, le deuxième celles qui réclament l’approfondissement des relations entre Paris et Québec. Les anglophones, désertant le deuxième, ont assez naturellement rejoint le premier, dont ils constituent d’ailleurs des piliers. Pouvant jouer tant sur leur milieu d’origine que sur leur bilinguisme, ils peuvent y promouvoir des positions souvent très alignées sur celles du gouvernement fédéral. Les cabinets des différents Premiers ministres des années 1970 et 1980 ont ainsi abondamment puisé dans un vivier anglo-québécois pour étoffer leurs réseaux diplomatiques en France. À ce titre, les années postérieures au général de Gaulle sont celles d’une double tendance : l’essor d’une paradiplomatie québécoise où le français est érigé à la fois comme norme et comme socle identitaire ; et la croissance de réseaux d’affaires franco-*canadiens* où les Anglo-Québécois conservent le rôle qu’ils ont eu depuis la fin de la Première Guerre mondiale dans le grand jeu des relations transatlantiques.

Épilogue

—

Diplomaties (multi)culturelles. La France et le Québec anglophone à l'heure du cosmopolitisme

Avant de revenir en France pour entamer la rédaction de ce travail, l'une des dernières personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus est (16), diplomate de nationalité française encore en poste au Canada en 2022¹. Les remarques alors formulées faisaient écho à celles que l'on avait déjà entendues de bon nombre d'interlocuteurs français auparavant. Le Québec anglophone, s'il existe bel et bien, ne serait aujourd'hui qu'une minorité démographique dans une majorité francophone au sein de la province ; ce groupe resterait au demeurant fort mal cerné hors du Canada. Par ailleurs, quelle que soit l'influence – passée comme actuelle – des Anglo-Québécois, il serait difficile de les approcher (comme d'approcher les institutions qui font leur identité culturelle ou politique) sans risquer de heurter le gouvernement provincial, ce qui constituerait une potentielle faute diplomatique préjudiciable. À vrai dire, il n'y a dans ces remarques rien de très surprenant : elles sont celles du pragmatisme, à l'heure où la paradiplomatie québécoise atteint, après un demi-siècle de déploiement, une réelle maturité. Mais il y eut un heureux effet d'opportunité dans la réalisation de cet entretien : il venait en effet presque clore une longue série d'entre eux, et fut mené alors même que nous finalisions les dépouillements d'archives. Au gré de la discussion, nous avons donc pu revenir sur quelques-unes des conclusions établies dans les pages précédentes, et celles-ci ont fortement surpris. Pour (16), la suprématie du fait français dans les liens franco-québécois paraissait ancrée dans un temps bien plus long que le demi-siècle dernier.

Comment donc expliquer cette surprise ? Si elle participe du même phénomène que le vide historiographique que nous cherchons à combler ici, elle a tout de même de quoi étonner : alors que les acteurs français des relations franco-canadiennes ont interagi constamment, pendant un siècle au moins, avec des Anglo-Québécois, ces liens paraissent n'avoir laissé aucune trace – ni dans les représentations, ni dans les principes directeurs de la politique française au Canada du XXI^e

¹ (16), entretiens avec l'auteur, Montréal / Québec, 5 et 11 mars 2021, 66 minutes et 90 minutes.

siècle. Dans cet épilogue, nous souhaiterions donc avancer – sous la forme d’hypothèses davantage que d’assertions – quelques éléments qui ont pu faire office de facteurs occultants. Au premier rang de ceux-ci paraît figurer la vigoureuse paradiplomatie culturelle déployée par la Délégation générale du Québec à Paris. Peu contrée par Ottawa, elle a progressivement atteint ses objectifs au sein du milieu diplomatique français – ce qui ne s’est cependant pas fait sans difficultés, les initiatives québécoises ayant parfois été froidement accueillies à Paris. Dans les cinq chapitres précédents, la DGQP figure toujours en filigrane : il s’agit donc ici de mettre en lumière l’un de ses rôles.

1. Une fracture entre Français et anglophones mise en récit par la paradiplomatie québécoise

Se plaçant dans l’immédiate continuité du discours du balcon, qui ouvre à la fois une brèche et un précédent en matière de politique étrangère française au Canada, la paradiplomatie québécoise s’est tout entière fondée sur la mise en valeur du fait français – un récit qui vient légitimer le projet politique québécois, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur. Peu importe que les élites anglo-québécoises voient cela sous un mauvais œil ou non : les tenir à l’écart des instances paradiplomatiques québécoises est un impératif.

Aux sources de l’action de la DGQP : mythes et récits fondateurs

Malgré la relative impréparation logistique du gouvernement provincial lors de la mise en place de la Maison du Québec à Paris², le projet politique qui la sous-tend est clair ; en 1962, son premier locataire, Charles-André Lussier, l’a bien cerné – et il sera porté haut par les délégués qui se succèdent jusqu’à René Lévesque³. Il s’agit de projeter en France l’image d’un Québec uni comme une nation souveraine, indivisible, et unie par une langue commune : on renoue ainsi avec le vieil idéal de l’État-nation, certes formulé de manière plus fichtéenne que renanienne. Les occupants de la DGQP espèrent certes rompre encore davantage avec « l’abandon de l’abandon », mais surtout être les représentants d’un État moderne, émancipé, construit sur une trajectoire comparable à celle des États-nations européens, et susceptible de trouver un écho dans la France pompidolienne – attachée à une certaine idée de la République, une et indivisible, de Valmy à Colombey⁴. Une telle

² Voir chapitre 6, p. 259.

³ MEREN David, *op. cit.*, p. 85.

⁴ Frédéric Bastien nomme cette doctrine la « théorie des deux nations » : portée par Jean Lesage, elle allègue que le Canada est irréductiblement binational. BASTIEN Frédéric, *Relations particulières : la France face au Québec après De Gaulle*, Montréal, éditions du Boréal, 1999, p. 32-33.

feuille de route, si elle peut s'accommoder d'un pluralisme religieux et ethnique dans la province, ne peut promouvoir l'idée d'un Québec plurilingue – et ce *a fortiori* après 1976⁵.

À partir de cette date, synonyme de triomphe pour René Lévesque, l'emblématique Premier ministre entend renforcer les prérogatives de la DGQP en s'appuyant sur une nouvelle garde dynamique de « jeunes turcs » acquis aux préceptes de la souveraineté-association, farouchement opposés à Pierre Trudeau, et se voulant les acteurs d'une francophonie internationale, institutionnalisée, puissante et moderne. Y figurent ainsi en première ligne Louise Beaudoin, Camille Laurin, Yves Michaud, Jean Tardif, ou encore Jacques Joli-Cœur. Désormais bien entouré, Lévesque entendait faire de la DGQP une véritable ambassade : en 1977, il signale au nouvel ambassadeur de France au Canada, Xavier Daufresne de la Chevalerie, que ses missions n'auront pas la même ampleur que celles que ses prédécesseurs avaient endossées, car il va désormais de soi que Daufresne doit cantonner ses prérogatives aux relations entre la France et le Canada hors Québec⁶. Pour les affaires québécoises, n'y a-t-il pas déjà un consul général de France à Québec, et un délégué général du Québec à Paris ? Mais que l'ambassadeur français se console : « malgré ce rôle réduit, nous avons de bons sentiments à son égard, qui ne peuvent évidemment pas se concrétiser dans des relations très importantes⁷ ». Au cours des dernières années de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, le Quai d'Orsay reste relativement inactif face à cette doctrine, et se contente de recommander la réserve à Xavier Daufresne. La vapeur s'inverse avec Mitterrand, très irrité du ton cavalier de René Lévesque et de ce que le président socialiste voit comme une leçon de diplomatie tout à fait déplacée⁸.

Quoi qu'il en soit, jusqu'à un apaisement qui ne vient pas vraiment avant la fin des années 1990, l'intransigeance de Lévesque trouve ses partisans à la DGQP ; et elle concrétise dans les milieux diplomatiques le cloisonnement linguistique que l'on a évoqué à propos des milieux d'affaires : aux francophones la Délégation générale, aux anglophones l'ambassade du Canada à Paris. Sur le plan symbolique, une telle distinction avait déjà été réalisée en 1970 lors de la célèbre conférence de l'ACCT à Niamey, au cours de laquelle le Québec siégeait de manière indépendante, aux côtés d'un Canada presque relégué au rang d'observateur⁹.

⁵ CORNUT Jérémie, « The special relationship transformed. Canada-Quebec-France triangle after de Gaulle », *American Review of Canadian Studies*, vol. 46, n° 2, 2016, p. 162.

⁶ BAnQ, E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2009-06-001 – 113, note du cabinet de René Lévesque à l'égard de Xavier Daufresne, 21 septembre 1977.

⁷ *Id.*

⁸ BASTIEN Frédéric, *op. cit.*, p. 93.

⁹ MEREN David, *op. cit.*, p. 238.

Malgré les efforts de Patrick Hyndman, ce n'est pas en matière de partenariats économiques que la DGQP possède la marge de manœuvre la plus importante pour mettre en place son programme – précisément en raison de la prédominance anglophone dans le monde des affaires. Il faut donc tout miser sur une vigoureuse paradiplomatie de la culture – David Meren évoque à ce sujet un « élan culturel¹⁰ ». Et sur ce plan, les initiatives développées puis concrétisées effectivement grâce à l'action conjointe du ministère des Relations internationales et de la DGQP foisonnent. On songe, pêle-mêle, au prix littéraire France-Québec (1965), à l'exposition Borduas au Grand Palais (1971), à l'exposition itinérante « Québec en bref » (1973), aux ententes nouées entre l'Éditeur national du Québec et l'Imprimerie nationale ou la Documentation française (1977-1978), ou encore à la constitution de la bibliothèque Gaston-Miron de littérature québécoise à l'université Paris III (1978)¹¹. Cette inauguration marque d'ailleurs les dix ans de la création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (1968), constitué sur le modèle de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, et grâce auquel les mobilités d'étudiants ou de stagiaires entre la France et le Québec sont encouragés. À partir de 1974, Hyndman double leurs programmes de ceux du groupe franco-québécois de coopération industrielle ; ils sont complétés d'échanges de professeurs puis de hauts-fonctionnaires.

Claude Fohlen disait que l'histoire franco-canadienne se définissait par ses références « au Québec, encore au Québec, toujours au Québec » : les notes de travail préalables à la mise en place de ces grands chantiers de diplomatie culturelle sont quant à elles marquées par le français, encore le français, toujours le français. Les listes de bénéficiaires des différents échanges franco-québécois instaurés grâce au concours de la DGQP, disponibles pour les années 1970 et le tout début des années 1980, sont tous francophones, loin de ce que l'on observait avec le vieux programme des bourses d'Europe¹². Dans les archives de la délégation, on est surtout frappé des absences : pas une seule mention de l'Université McGill, établissement d'enseignement et de recherche pourtant le plus doté financièrement de la province ; pas une seule mention des fondations philanthropiques ou culturelles anglophones, ni même de la plutôt bon-ententiste fondation Macdonald-Stewart ; pas une seule trace de la galaxie d'artistes anglo-québécois pourtant bons connaisseurs de Paris et

¹⁰ « *cultural impetus* » (trad. de l'auteur). MEREN David, *op. cit.*, p. 85.

¹¹ Pour ces événements, voir BAnQ, E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2009-06-001\93, prix France-Québec : papiers préparatoires, 1965, 2009-06-001\67 : exposition Borduas, 6 octobre – 14 novembre 1971 ; 2009-06-001\191, projet de création de l'Institut québécois de Paris et textes d'accords (1977-1978).

¹² D'après dépouillement de la série BAnQ, E42 : Délégation générale du Québec à Paris.

dont nous avons identifié plus haut certaines des figures marquantes¹³. Sans que soit explicitement formulé, dans les documents que nous avons consultés, le projet de tenir à l'écart les anglophones des activités de la DGQP, c'est *de facto* ce qui s'est passé – au nom du fait français.

Or, on l'a souligné, le fait français constitue un récit construit en vue d'une fin : pour y souscrire avec plus de cohérence, la Délégation générale a pu également pu se réapproprier certains symboles de l'imaginaire collectif franco-canadien. Ainsi en est-il de la rose, fleur anglaise s'il en est, que l'on retrouve aux armoiries de Montréal depuis 1833, mais qui possède également une place particulière dans les récits fondateurs de Québec. Daniel Johnson le rappelait lors de l'Expo 67 en ces termes :

Sa majesté la reine Elizabeth a bien voulu l'affirmer lors de son récent séjour en notre pays : Depuis que Champlain a établi à Québec cette habitation qu'il entourait de rosiers, a-t-elle dit, l'air que nous respirons fut adouci par la langue et la culture françaises et rendu plus vif par l'intelligence et l'ingéniosité françaises.¹⁴

Pourtant, quatorze années plus tard, en 1981, c'est une toute autre version que l'on trouve sous la plume de Robert Prévost, directeur de l'Office du tourisme du Québec en France :

À l'occasion des grandes Florales internationales tenues à Montréal en 1980, l'hybrideur horticulteur Jean Gaujard, de Feyzin, en banlieue de Lyon, a donné le nom de Montréal à sa plus récente création. Cette rose, devenue depuis l'emblème officiel de la ville de Montréal, et dont la Délégation générale du Québec à Paris est en quelque sorte la marraine, fera l'objet d'un timbre dans le cours de la présente année.¹⁵

Le propos fut en réalité de peu de conséquence, mais il est très révélateur de la manière dont la DGQP se fait le fer-de-lance d'une francisation vue comme moyen et comme fin. Le contraste est finalement assez frappant entre l'intransigeance du début des années 1980 et le ton nettement plus édulcoré qu'adoptait Jean Lesage à l'Hôtel de Ville de Paris vingt ans auparavant, en 1961¹⁶.

Concilier multiculturalisme et valorisation du fait français : un jeu d'équilibriste

Lorsque le cabinet de Pierre Elliott Trudeau érige le multiculturalisme en grand récit national canadien, à partir de 1971, l'opinion québécoise est comme souvent divisée selon une ligne de fracture linguistique – ce que l'on a déjà souligné plus haut. Les groupes anglophones s'alignent volontiers sur la position de Trudeau, tandis que la méfiance l'emporte du côté francophone : le projet fédéral ne serait-il pas, *in fine*, de dissoudre totalement les particularismes canadiens-français ?

¹³ *Id.*

¹⁴ BAnQ, P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997), 2001-01-006, P776,02, discours de Daniel Johnson prononcé devant le pavillon de la France, 25 juillet 1967.

¹⁵ E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2009-06-001\152, Robert Prévost à Jean Tardif, 13 avril 1981.

¹⁶ Voir figure 17, p. 283.

Ce faisant, les plus farouches opposants à la doctrine Trudeau prêtaient également le flanc aux critiques, et pouvaient faire l'objet d'un procès en nationalisme ou en xénophobie.

Afin que la paradiplomatie culturelle du Québec n'en soit pas une victime collatérale, la DGQP veut se faire l'écho d'un discours bien spécifique, en particulier à partir du milieu des années 1980 : il s'agit de présenter le Québec comme un modèle de multiculturalisme francophone. Un tel programme culturel était d'ailleurs tout à fait en accord avec la ligne anticoloniale de René Lévesque, qui redoutait que l'ACCT ne soit que la reconstitution d'un empire informel empruntant davantage à la Françafrique qu'à l'UNESCO¹⁷ ; et c'est entre autres pour ces raisons que les carrières littéraires de Dany Laferrière ou de Kim Thúy ont été bien mises en valeur par la DGQP. Aussi, la paradiplomatie québécoise a pu façonner chez les Français l'image d'un Québec mosaïque sans grande peine ; mais les anglophones en étaient nettement tenus à l'écart. C'est vrai bien sûr de ceux qui pouvaient directement être liés à l'élite WASP, mais il en va de même pour les anglophones plus récemment immigrés dans la province et souvent membres de minorités racisées – dont les liens avec la France paraissent cependant très ténus¹⁸.

2. *Le fait français, un dogme de diplomatie culturelle qui ne fait pas l'unanimité en France*

Quelle audience cette nouvelle « offensive culturelle¹⁹ », amorcée au début des années 1960 mais surtout sensible à partir de la deuxième moitié des années 1970, a-t-elle finalement trouvée ? À ses débuts, les personnels de la DGQP constataient avec amertume que l'offre culturelle de la délégation attirait surtout des amateurs ainsi que les Parisiens qui habitaient à proximité immédiate des lieux où elles se déroulaient²⁰. Les choses changent quelque peu à partir de la deuxième décennie d'existence de l'institution, marquée par quelques beaux succès – l'exposition Borduas est sans doute le premier grand coup d'éclat de la représentation, en 1971. Pour le synthétiser en paraphrasant les mots de Jean LeBlond à Jean Chapdelaine, la sympathie de l'opinion publique française est constante ; mais son enthousiasme est variable – et aller l'éveiller devrait bien sûr nécessiter que Québec y mette les moyens financiers²¹.

¹⁷ BASTIEN Frédéric, *op. cit.*, p. 13.

¹⁸ Les coups de sonde que nous avons réalisés dans les centres d'archives communautaires, en particulier dans celles du *Negro Community Centre* de Montréal, n'ont rien donné en ce sens.

¹⁹ DONAGHY Greg, ROUSSEL Stéphane (dir.), *Mission Paris : les ambassadeurs du Canada en France et le triangle Ottawa-Québec-Paris*, Montréal, Hurtubise, 2012, p. 31.

²⁰ BAnQ, E42 : Délégation générale du Québec à Paris, 2003-04-001\160 : rapport de Jean LeBlond à Jean Chapdelaine, 18 avril 1975.

²¹ *Id.*

Par bien des aspects, les diplomates français en poste au Canada ont accueilli la paradiplomatie culturelle québécoise avec la bienveillance un peu passive de leurs compatriotes – sans chercher à l’entraver, mais en laissant le soin au Quai d’Orsay de soutenir plus ou moins activement son déploiement en France. Chez d’autres personnels français outre-mer, en revanche, les initiatives québécoises suscitent une levée de boucliers, et c’est en particulier le cas aux États-Unis. Entre 1973 et 1976, Raymond Bégin, directeur des affaires culturelles pour le ministère des Relations internationales de la province, tente ainsi de contacter à huit reprises les services culturels français du consulat de France à New York, parallèlement à l’Institut français. Souhaitant mettre à profit la proximité géographique du Québec et de la métropole américaine, Bégin comptait proposer une meilleure coordination de la diplomatie culturelle québécoise avec les attachés culturels français d’Amérique du Nord, hors Canada ; la délégation générale du Québec à New York, créée en 1940, devait alors servir de pièce charnière dans ce dispositif²². Mais à huit reprises, Bégin ne reçoit aucune réponse. Furieux, il taxe les Français de New York de condescendance et de duplicité – jouant la carte du fait français à Paris, mais se repliant sur les valeurs sûres du *soft power* français en terre anglophone : la culture française classique et le prestige continental, bien davantage que la mise en valeur de l’ensemble de la francophonie²³. À la lumière de ces quelques remarques, il semble donc que l’attitude des diplomates français à l’égard du Québec n’est pas un véritable blanc-seing donné à toutes les initiatives québécoises : elle se veut pragmatique. À Paris ou dans la Belle province, le soutien plein et entier aux partisans du fait français est de bon ton ; mais ailleurs, il n’est pas particulièrement stratégique – la déconvenue de Raymond Bégin paraît même montrer qu’il ne faut pas compter sur la France pour se faire partout et toujours un soutien de la diplomatie culturelle québécoise. C’est là le reflet d’une asymétrie fondamentale entre ces deux partenaires.

Quoi qu’il en soit, un *statu quo* s’est ainsi dessiné : le Quai d’Orsay concède au Québec une relation fondée sur la primauté du fait français, mais tant qu’elle s’inscrit dans un cadre strictement franco-québécois – ou tout au plus franco-canadien. En conséquence, dans un tel compromis, aucun interstice n’existe pour que puissent se développer des relations entre la diplomatie française et les milieux anglo-québécois. Progressivement, elles passent ainsi sous le radar des diplomates français en poste au Canada. À la fin des années 1990, ce processus semble achevé, en particulier si l’on en croit (18). Historienne de l’art anglo-québécois, membre de la commission organisatrice de l’exposition Rodin, qui s’est tenue à Québec en 1998, (18) fut invitée à la réception que le consulat général de France donna dans la vieille capitale à l’occasion de cette manifestation. Elle dit avoir

²² *Ibid.*, 2009-06-001 – 113 : dossier France, 1973-1976, rapport de Raymond Bégin.

²³ *Id.*

été interrogée avec intérêt par le consul Dominique de Combles de Nayves, qui se serait étonné de la présence d'une anglophone dans l'assistance – elle lui aurait « signalé se sentir plus proche de la France que de n'importe quelle autre province du Canada », transformant l'étonnement du diplomate en ébahissement²⁴. L'anecdote, saisissante, gagne certainement en ampleur parce qu'elle est mise en récit trente ans après les événements ; mais il y a toutefois fort à parier que De Combles de Nayves n'était pas familier de l'histoire de Guy Melfort Drummond.

3. Traces et héritages : les liens culturels entre la France et le Québec anglophone à proximité du temps présent

Les vieilles relations bon-ententistes entre milieux anglo-qubécois et élites françaises, telles qu'on en a brossé un portrait pour le début du siècle, sont finalement assez rapidement tombées dans l'oubli – d'abord au sein du corps diplomatique puis, par capillarité, chez les historiens des relations internationales. Comme nous le signalions déjà à propos des années 1960, le fait qu'elles n'aient pas été mises en récit ne signifie toutefois pas qu'elles ont disparu. Si le domaine culturel est devenu une chasse gardée de la paradiplomatie québécoise, des relations culturelles entre France et Québec anglophone se sont discrètement maintenues bien après le discours du balcon, dans la continuité des motifs qui les structuraient auparavant.

Raoul-Jean Fouré et France Davies ont trouvé un continuateur en John Warden (1939-2007), créateur de mode venu à la France plus tardivement que ses pairs²⁵. Enfant de la deuxième moitié du siècle plutôt que de la première, Warden a fait ses classes à New York plutôt qu'à Paris, et commencé sa carrière à Toronto. Mais si Montréal perd progressivement son statut de capitale économique avec le siècle, elle acquiert celui de métropole culturelle à l'échelle du Canada : Warden suit donc le mouvement après le premier succès d'une collection au nom révélateur, « Franglais », qui mêle chapeaux melons anglais et textiles importés de France. En 1966, il ouvre lui aussi boutique sur la rue Crescent, où il devient le couturier de Margaret Sinclair, l'épouse de Pierre Elliott Trudeau, ce qui lui permet d'acquérir une solide renommée au sein des élites politiques de la Confédération ; on lui confie ainsi la charge de dessiner les uniformes des athlètes canadiens qui participent aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976. Ses premiers séjours attestés en France sont effectués en guise de préparatifs à cette commande, vers 1975, où il rend visite à plusieurs

²⁴ (18), Princeton / Montréal, 16 avril 2021, 118 minutes. Louise Beaudoin, présente à ce même dîner, se serait contentée de la saluer d'un « Ah, c'est donc vous, l'Anglaise ? ».

²⁵ Pour ce passage, voir Musée McCord, *EncycloMode Québec*, « John Warden » [en ligne]. Consulté le 9 avril 2022, disponible sur <https://encyclomodeqc.musee-mccord.qc.ca/fr/fiche/john-warden/>.

marchands de modes du Sentier, tout en prenant le temps de passer quelques jours sur la Côte d'Azur²⁶ – trajectoire on ne peut plus classique pour le touriste nord-américain aisé, qu'il reproduit en 1981²⁷.

Parmi les permanences figure également la place occupée par Paris dans la carte du monde littéraire. Mavis Gallant continue d'y être l'ambassadrice du Québec anglophone, mais elle est loin d'être la seule à en porter la voix : l'un des meilleurs connaisseurs de son œuvre, le théoricien de la littérature Northrop Frye, commence à gagner en reconnaissance en France, même s'il n'y trouve pas l'audience qu'il possède dans le monde anglo-saxon – la concurrence de l'école structuraliste étant particulièrement rude à Paris²⁸. Frye n'est traduit en français qu'à partir de 1969, quoiqu'un de ses entretiens avec Naïm Kattan parût dans *Le Monde* dès 1967²⁹ ; c'est cependant dans les années 1980, au cours desquelles la sémiologie de Barthes perd quelque peu de terrain, qu'il entre au panthéon français des grands théoriciens de la littérature. Son parcours n'est pas sans évoquer une symétrie avec celui de Thomas Pavel qui, après avoir soutenu sa thèse en 1971 à l'École des hautes études en sciences sociales, quitte la France pour le Canada, où il enseigne treize ans, entre 1973 et 1986. Quant à Mordecai Richler, éternel acolyte de Mavis Gallant, il continue de vivre ponctuellement à Paris jusqu'à sa mort, en 2001. Au moment de l'échec des accords du Lac Meech, et plus encore lors de la victoire *in extremis* du camp du « Non » au référendum de 1995 sur l'indépendance du Québec, Richler fait d'ailleurs l'objet d'attaques dans la presse francophone québécoise pour cette raison. On y voit une posture hypocrite, la francophilie de Richler étant finalement très représentative de la francophilie anglophone³⁰ : goût pour les choses françaises, nette prise de distances avec le milieu canadien français. Il faut dire que son satirique *Oh Canada! Oh Quebec!*, publié en 1984, ne lui a guère attiré de sympathies au Québec francophone.

McGill enfin continue de constituer le bastion principal des relations intellectuelles nouées entre la France et les Anglo-Québécois, comme si la logique du marché universitaire s'abstrayait de logiques politiques. Si le DLLF s'est rapidement québécoisé au nom d'une préférence nationale au recrutement qui gagne de l'ampleur, il est resté marqué par une importante présence française³¹. Une trajectoire en particulier retient l'attention, car elle fait écho à celle de René des Roys du Roure :

²⁶ AMMC, P741 : fonds John Warden, B/6,1 : carnet d'adresses, onglet P (Paris).

²⁷ *Ibid.*, B/6,2 : reçus et billets d'avion.

²⁸ Sur les liens entre Frye et Gallant, voir Université de Toronto, bibliothèque E. J. Pratt, fonds 11 : liste d'œuvres annotées par Northrop Frye, *From the fifteenth district: a novella and eight short stories*.

²⁹ *Le Monde*, entretien avec Northrop Frye par Naïm Kattan, 25 octobre 1967, p. 5.

³⁰ COUPAL Michel, « Mordecai Richler, polémiste de la fracture canadienne », *Caliban*, n° 1, 1997, p. 77-86.

³¹ LAMONDE Yvan, *Le département de langue et de littérature françaises de l'université McGill de 1853 à nos jours*, Montréal, DLLF-McGill, 2010, p. 65-129.

il s'agit du cas de Hervé de Fontenay. Didacticien des langues, il est le premier Français à prendre la tête du Centre d'enseignement du français, structure créée *ad hoc* au sein de l'Université McGill pour permettre aux non-francophones de s'initier à la langue sans avoir à suivre d'emblée les cours de langue et de littérature françaises du DLLF, plus techniques et pointus. De Fontenay y est nommé à vingt-sept ans seulement, en 1975, et s'insère particulièrement bien dans les réseaux mondains de la société anglo-montréalaise, y revêtant volontiers les habits du *French teacher* dont la position surplomberait les dissensions politiques nationales ou provinciales. Peu après son arrivée, il épouse la traductrice américano-canadienne Linda Gaboriau, née à Boston mais émigrée à Montréal où elle suit des études de français³². Elle fut auparavant mariée à Nick Auf der Maur, conseiller municipal de la ville, qui fut de toutes les oppositions à Jean Drapeau, pilier éditorial du *Gazette*, et accessoirement figure des nuits montréalaises pendant toutes les années 1970 et 1980³³. Mais McGill ne cesse pas non plus d'être le lieu où se retrouvent les Anglo-Québécois francophiles : Richard Pennington, qui fut l'un des bibliothécaires emblématiques de cette université, en étoffa les fonds napoléoniens tout au long des années 1960 pour devenir l'un des responsables attitrés de ces collections patrimoniales – alliant une rigueur scientifique à une passion qui évoque un peu celle de Ben Weider³⁴. Marié à une Française, sa vie se partage dès 1964 entre le Québec et la France, où il fonde une petite maison d'édition de poésie au début des années 1970. Son parcours éclectique lui vaut de figurer systématiquement sur les listes des invités aux événements du consulat de France à Montréal, des cocktails aux expositions commerciales³⁵. Enfin, un premier échange formalisé unit le DLLF de l'université à l'École normale supérieure à partir de 1989 – dispositif sans lequel ces pages n'auraient certainement jamais été écrites.

³² BAC-LAC, R13930-0-8-E : fonds Linda Gaboriau, notice biographique.

³³ Ses textes emblématiques ont été rassemblés par un ami proche, qui n'est autre que Mordecai Richler : RICHLER Mordecai (éd.), *Nick : A Montreal Life*, Montréal, Véhicule Press, 1998, 432 p.

³⁴ AMMC, C204 : fonds Richard Pennington, notice biographique.

³⁵ *Ibid.*, Michel Cotte et Christian de Montaignu à Richard Pennington, novembre 1983.

Conclusion

En 2001, pressé par le succès d'une politique migratoire attractive et par une solide réputation internationale portée haut par le réseau des délégations générales, le gouvernement du Québec emmené par Lucien Bouchard décide de mettre l'avenir du Québec anglophone à son agenda. Il est temps, pour le Premier ministre pourtant placé sous la bannière du Parti québécois, d'enterrer la hache de guerre exhumée en 1995 par son prédécesseur, Jacques Parizeau : fervent partisan de la séparation du Québec du reste du Canada, il avait tôt fait d'imputer la victoire du « non » au référendum aux anglophones – pour partie à raison, au demeurant. La question de leur place et de leur contribution à la vie de la province est ainsi abordée au cours des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, présidés par le syndicaliste Gérald Larose³⁶. Son rapport final témoigne de la manière dont la province pense désormais le multiculturalisme à son échelle, principe en vertu duquel la « communauté d'expression anglaise au Québec » serait pleinement reconnue pour son unicité et valorisée pour cela :

La communauté québécoise d'expression anglaise, dans son ensemble, se conçoit désormais comme partie prenante de l'affirmation du français comme langue de participation à la société québécoise, et ses membres s'identifient comme citoyens du Québec selon nombre de témoignages entendus devant la Commission. Le rayonnement de sa culture, de ses institutions et de sa langue est perçu, de plus en plus, comme une composante de la culture québécoise plutôt qu'une source de concurrence à l'égard de la langue française. Cette communauté peut représenter la meilleure interface entre le Québec et le reste de l'Amérique, puisque sa langue est la langue parlée par tous les voisins du Québec ; son apport à la culture québécoise doit être plus reconnu, mieux utilisé et davantage considéré comme une source de rayonnement du Québec dans toute l'Amérique.³⁷

Brent Tyler, encore très actif sur la scène politique provinciale, avait sèchement répliqué en continuant à affirmer qu'il ne voulait pas de cette identité québécoise, se définissant encore et toujours comme un « Canadien ». Mais une telle attitude, dont l'intransigeance n'a pas grand-chose à envier au vieil orangisme du tout début du siècle, est loin d'être dominante parmi les Anglo-Québécois. En effet, il faut prendre la mesure du tournant imprimé par la commission Larose : son texte final reprend une rhétorique qui fait écho, par bien des aspects, à celle du livre blanc publié par Alliance Québec en 1982. En reconnaissant officiellement le rôle de communauté charnière que peuvent jouer les Anglo-Québécois, à l'interface entre les États-Unis, le Québec, le Canada anglophone et l'ensemble du *Commonwealth*, les experts du rapport Larose entendent intégrer les anglophones à une société québécoise fédérée autour d'un nouveau projet collectif : celui d'un

³⁶ C'est d'ailleurs plutôt sous le nom de commission Larose que l'on connaît ce sommet.

³⁷ Rapport Larose, 2001, cité dans OAKES Leigh, WARREN Jane, « Transformations of Anglophone Quebec », *Language, Citizenship and Identity in Quebec. Language and Globalization*. Londres, Palgrave Macmillan, 2007, p. 187.

Québec multiculturel où l'impératif de francisation, s'il reste perçu comme vital, doit être affirmé avec pragmatisme – également pour ne pas détourner les investisseurs.

Bien sûr, il n'a pas fallu attendre 2001 pour que le gouvernement du Québec reconnaisse les spécificités d'un élément anglo-québécois au sein même de la province. Cela dit, avec le début du XXI^e siècle, le changement du rapport de force entre les blocs linguistiques de la province paraît suffisamment entériné pour chercher à atténuer les tensions entre les « deux solitudes » – d'autant plus que leur opposition rappelle une époque révolue, peu soucieuse de diversité. Et puisqu'il s'agit d'attribuer à chacune des composantes de cette nouvelle mosaïque québécoise un rôle à l'aune des apports qu'elle fournit à la société provinciale, la commission Larose reconnaît tout autant qu'elle confère aux Anglo-Québécois une position bien spécifique : celle de passeurs. Mais par-delà les présupposés de ce rapport, qui fait à juste titre de ce groupe une communauté propice à établir des ponts entre le Québec et l'ensemble de la sphère culturelle anglophone, c'est jusqu'à la relation avec la France que les anglophones ont participé à définir. Tout l'enjeu de ce travail de thèse a été de le montrer. Prenons donc désormais un peu de recul sur les propos qui précèdent pour revenir sur les hypothèses que nous avons formulées en introduction, et pour évaluer leur validité ; après avoir examiné de près des trajectoires individuelles de manière parfois assez fouillée, il s'agit ici de gagner en hauteur et de mettre l'accent sur les permanences.

Retour sur les hypothèses

Mot pour mot, la première d'entre elles postulait que « les liens entre la France et le Québec anglophone sont moins anecdotiques que les travaux de langue française ne le laissent supposer ». N'ayant jamais fait l'objet de travaux s'attachant spécifiquement à les mettre en lumière, on peut d'emblée confirmer ce postulat. C'est une myriade de relations, complexes et de natures variées, que l'on a mises en évidence au cours des pages qui précèdent, au sein desquelles l'emporte, le temps d'un bref siècle, une cordialité bon-ententiste bien davantage que des tensions. Certes, et à raison sans doute, une historiographie foisonnante a souligné l'ampleur du bouleversement occasionné par l'offensive gaulliste sur le Québec, à partir des années 1960, et qui a suscité une suspicion durable des milieux canadiens anglais à l'encontre de la France. Cependant, les secousses de la fin des années 1960 et du début des années 1970, lorsque replacées dans un temps plus long, relèvent davantage du régime d'exception que de la règle. Autrement dit, le fossé entre les deux solitudes canadiennes ne doit pas être extrapolé pour en faire un modèle d'explication des relations entre la France et les Anglo-Québécois – ou entre la France et les Canadiens anglais.

À grands traits, ce sont trois types de liens que l'on a pu distinguer. Les premiers, de nature politique, unissent Anglo-Québécois francophiles, attachés au bon-ententisme et au fédéralisme, à des Français qui sont presque toujours partie intégrante d'une élite politique. Il peut s'agir de diplomates soucieux de ne pas s'aliéner le soutien d'un groupe toujours influent, à l'échelle du Québec comme du Canada ; parmi ceux qui se trouvent encore en France, ce sont des représentants de la classe politique à la fois libéraux et radicaux en début de siècle, volontiers anglophiles ou américanophiles en fin de siècle. Cette galaxie d'individus est particulièrement proche des réseaux d'affaires, au sein desquels l'intérêt économique l'emporte nettement sur les considérations de politique étrangère ou intérieure. La prédominance, quoique déclinante, des milieux anglophones dans les élites commerciales québécoises en ont fait des interlocuteurs privilégiés des investisseurs français, tout autant que d'importants clients, desquels les Français du Québec n'ont jamais cherché à se détourner. C'est cependant surtout dans le domaine culturel que se sont noués les liens à la fois les plus importants, mais aussi les plus originaux, entre l'Hexagone et les groupes anglo-québécois : le *soft power* français y est pour beaucoup. Artistes, étudiants et intellectuels de langue anglais au Québec ont, en particulier au premier XX^e siècle, considéré la France comme un passage obligé pour acquérir une légitimité internationale. Surtout, le détour français est une précieuse ressource dans un contexte canadien. Il permet en effet de devenir bilingue, élément indispensable pour affirmer son identité nationale – une canadienité distincte de la simple sujétion au Royaume-Uni. Ce faisant, les anglophones francophiles peuvent prendre leurs distances avec le milieu canadien français, complètement contourné dans cette quête d'identité (bi)nationale. Cette attitude n'est pas seulement le reflet d'une nette domination, économique, culturelle de l'ensemble anglophone sur le Canada francophone : elle est aussi l'illustration de la pleine conscience de cette domination.

Si ces liens n'ont guère été mis en avant par l'historiographie jusqu'alors, c'est surtout parce qu'ils vont à l'encontre d'un grand récit historique, celui du fait français, dont la cohérence et la stabilité possèdent un double enjeu politique. Il s'agit tout d'abord d'un enjeu de politique intérieure au Québec, puisque la paradiplomatie de la province a, surtout dans les années 1960 et 1970, trouvé ses premières lettres de créances auprès du Quai d'Orsay – sans l'assentiment duquel elle ne se serait certainement jamais développée aussi nettement. Mais il s'agit également d'un enjeu de politique étrangère pour la France, qui a elle aussi traditionnellement soigné ses appuis francophones au Canada pour en faire une tête de pont de l'influence française en Amérique du Nord – rompant, dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, avec « l'abandon » des feues colonies de Nouvelle-France qui caractérisait le XIX^e siècle.

En nuanciant le tableau de l'histoire des relations franco-québécoises, souvent rendu monochrome par son insistance sur le fait français, il ne faut cependant pas trop forcer le trait et tomber dans le travers inverse. C'est bien sûr un substrat culturel commun entre la France et le Québec – une langue, une histoire – qui explique la « relation spéciale » qui les unit. Il est donc naturel qu'il constitue le pilier de la politique étrangère du Québec en France, comme de la France au Québec ; et qu'il soit célébré dans les différentes institutions internationales où il peut être mis en valeur – ACCT puis OIF, réseau des délégations générales. C'est pour cette raison que nous avons initialement émis une deuxième hypothèse, selon laquelle les liens entre Français et Anglo-Québécois « s'établissent hors de la diplomatie officielle, et plus volontiers par les canaux de la diplomatie parallèle ».

Là encore, cette hypothèse se trouve plutôt confortée par nos observations. Au sein des institutions qui ont reçu le plus d'attention de la part des historiens des relations franco-québécoises, on trouve peu – voire pas d'anglophones. On songe, pêle-mêle, aux associations d'amitié franco-québécoises, aux réseaux de la francophonie, aux délégations générales – mais comment pourrait-il en être autrement, dans des institutions dont l'objectif est précisément de porter la voix d'un Québec souverain, autonome et dégagé de la tutelle britannique puis fédérale ? *A contrario*, dans tous les milieux où se dessine une diplomatie parallèle, qu'elle soit franco-québécoise ou franco-canadienne, les Anglo-Québécois sont nombreux et souvent très impliqués. Outre une présence importante au sein des cabinets fédéraux comme dans les grandes organisations internationales, ils sont les animateurs clés de réseaux transatlantiques discrets mais influents, qui se structurent dans des cercles placés en marge des ministères. Il peut s'agir de clubs constitués *ad hoc*, à l'instar du comité France-Amérique, mais aussi de lieux qui ne se sont pas donnés pour prérogative explicite de fabriquer les ententes cordiales : les chambres de commerce, les galaxies franco-protestantes, les musées, les universités. Elles peuvent être dans le viseur des institutions diplomatiques comme, au contraire, évoluer tout à fait en dehors de la sphère du politique. Les rapprochements qui s'y réalisent transcendent bien souvent les différences linguistiques, et on n'en cerne bien la teneur qu'en adoptant une échelle d'observation centrée sur les individus.

Le ferment de cette proximité, *a priori* contre-intuitive, entre certains milieux français et certains groupes anglo-québécois, est double. Un observateur marxiste ne manquerait pas de souligner qu'il consiste en l'appartenance à une classe sociale commune, dont la naissance remonte au moins au *Gilded Age* américain : une élite transatlantique, qui rassemble des représentants de la très grande

bourgeoisie d'affaires, libérale, relativement sécularisée, distante de l'Église catholique surtout, croyant fermement aux dogmes du libre-échange, attachée aux principes hérités des Lumières. Mais si l'on adopte une perspective plus culturaliste, c'est bien une forme de francophilie anglo-québécoise qui constitue le facteur de rapprochement le plus puissant. Celle-ci, développée dans un contexte québécois, est particulièrement atypique : sa valeur sociale, comparable à celle que l'on retrouve ailleurs en Amérique du Nord, se double ici d'une importante valeur politique. Certes, la francophilie anglo-québécoise fait office de stratégie de distinction : elle se manifeste par la maîtrise de certains codes sociaux, par la consommation de certains produits, ou encore par des pratiques culturelles dessinant les contours d'un *habitus* grand-bourgeois. Mais elle est aussi, dans une province à dominance francophone, un formidable instrument de domination symbolique : elle renvoie le français du Canada à une langue de second rang, et la culture qui y est associée à une simple dérivation de la culture française ; en affichant sa proximité avec la France, c'est aussi l'écart entre cette dernière et les Canadiens français que l'on vient rappeler. Il s'agissait de la troisième piste d'investigation que nous proposons de suivre : c'est l'étude de pratiques sociales, d'habitudes de consommation, mais aussi de la place de la France dans l'opinion publique anglo-québécoise qui a permis d'étayer cette conjecture.

Apports et argumentaire final

Mais au gré de cette recherche, qui se penche finalement sur une petite communauté lorsque rapportée au reste du Canada et plus encore de l'Amérique du Nord, ce sont aussi des conclusions dépassant largement l'histoire du Québec anglophone que nous avons pu conforter ou établir. À ce titre, nous espérons donc que cette thèse possède certaines des vertus de l'étude de cas.

Premièrement, l'examen des relations entre la France et les Anglo-Québécois permet de renouveler le regard sur les pratiques diplomatiques françaises au Canada. On a l'habitude de volontiers compartimenter ces dernières : Québec ferait office d'interlocuteur privilégié pour les affaires culturelles, et Ottawa gardant la main sur les affaires régaliennes, c'est avec le fédéral que l'on discuterait des affaires stratégiques ou économiques. Or, ce schéma ne correspond guère à la réalité du terrain québécois, où ce sont tous les dispositifs de l'influence française qui sont déployés. Ils comprennent un très important volet culturel qui, s'il met l'accent sur la francophonie, cherche cependant à cultiver la francophilie anglo-québécoise – élément essentiel, on l'a dit, d'une culture politique fédéraliste et bon-ententiste. Que ce soit par le biais de l'Alliance française de Montréal ou par l'intermédiaire du département de langue et de littérature françaises de l'Université McGill,

la France et ses représentants ont déployé une politique linguistique qui a permis de franciser les groupes anglo-québécois. Mais outre le volet culturel, qui constitue certes le pan le plus important de l'arsenal des pratiques diplomatiques de « l'empire de velours » français, c'est un véritable feuilletage de procédés d'influence que l'on retrouve dans la Belle province. Sur le plan économique, la longue suprématie anglophone dans le milieu des affaires n'a pas fait office d'interdiction de principe pour chercher à établir des liens marchands. Célébrés dans les missions commerciales, ils se sont aussi manifestés par la structuration de secteurs francisés au sein de l'économie provinciale, dont le succès repose sur l'association d'un produit à forte image et d'une rente de prestige. Sur le plan politique, le fort soutien anglo-québécois apporté à la France résistante ou manifesté pendant la Seconde Guerre mondiale a suscité un rapprochement important sur le plan politique. Il est d'ailleurs toujours sensible aux débuts de la Révolution tranquille, au cours desquels certains Français du Canada n'hésitent pas à critiquer l'emprise de l'Église sur la province, vue comme un facteur d'arriération et de repli identitaire. En somme, il ne faut pas s'arrêter à la doctrine du fait français pour comprendre le tout de l'influence française au Québec. Si elle est portée haut dans les discours officiels et la mémoire collective, les ententes cordiales entre milieux français et milieux anglophones de la province montrent que c'est bien une approche pragmatique, soucieuse de l'avancement des intérêts mutuels, qui l'emporte sur le terrain.

Examiner de près le groupe anglo-québécois et ses rapports à la France, c'est aussi ajouter une touche au portrait pourtant bien dessiné de la relation entre Paris, Québec et Ottawa. C'est bien avant le rapport Larose que d'influents Anglo-Québécois ont endossé un rôle de médiateur entre les trois sommets de ce triangle. Pouvant se réclamer d'une connaissance du Canada français, plus souvent bilingues que autres Canadiens anglais, viscéralement attachés à la cause fédéraliste, gens d'affaires et élites politiques anglo-québécoises ont constitué pour Ottawa un important vivier de recrutement – pour la haute fonction publique domestique tout autant que pour les services diplomatiques canadiens. Cette galaxie transatlantique constitue l'un des piliers du bon-ententisme canadien, toujours sceptique quant à la reconnaissance du Québec comme forme politique indépendante, mais attachée à la protection des droits des Canadiens francophones – sans lesquels grandit le péril que le Canada reste une annexe du Royaume-Uni ou, pire encore, des États-Unis.

Avec le grand récit du fait français, qui relève par bien des aspects du *topos* mémoriel, c'est aussi une certaine chronologie des relations franco-québécoises et franco-canadiennes qui s'est figée dans l'historiographie. Elle vient avec sa propre litanie de dates : 1882 pour la création du Commissariat canadien de Paris, 1909 pour la création du comité France-Amérique, 1934 pour la

mission Jacques-Cartier, 1961 pour l'installation de la DGQP, 1967 surtout pour le discours du général de Gaulle à l'hôtel de ville de Montréal. À l'issue de ce travail de thèse, il me semble que cette chronologie peut être amendée de deux manières : non seulement parce que les césures qu'elle propose ne méritent pas toujours d'être vues avec l'ampleur qu'on leur a accordées, mais aussi parce qu'elle passe sous silence d'autres tournants plus significatifs.

Au rang des dates dont l'importance mérite d'être reconsidérée figure très certainement l'année 1967. Certes, le discours du général de Gaulle a galvanisé la cause souverainiste au Québec ; certes, il a également creusé le fossé entre l'opinion publique canadienne anglaise, rangée derrière Ottawa, et les élites politiques de la jeune V^e République. Mais à aucun moment le ministère des Affaires étrangères n'a réellement embrassé cette ligne gaulliste fort éloignée de l'approche précautionneuse et réaliste qui règne en maître au Quai d'Orsay. Il ne faut pas non plus voir dans le cri du général un coup d'arrêt brutalement porté aux liens de l'intérêt noués entre les élites commerciales françaises et les élites commerciales anglophones. Les trois dernières années de la décennie 1960 ne sont pas marquées par une radicale transformation des relations commerciales franco-canadiennes ou franco-québécoises, tant en volume qu'en valeur. Les Canadiens anglais installés en France y sont restés, et les Français continuent de venir s'établir dans un Québec où ils sont bien loin de rechigner à entrer en contact avec des anglophones, et auxquels ils confient même leur progéniture dès l'entrée à l'école. Le discours du général de Gaulle, couvert par une historiographie parfois franchement partisane, mérite d'être considéré pour ce qu'il est : beaucoup de bruit, mais peu d'effets de court ou moyen terme. Si une véritable paradiplomatie québécoise s'est développée, elle est plus certainement imputable à un long travail mené depuis les cabinets ministériels de Québec qu'à un de Gaulle au crépuscule de sa carrière politique.

En revanche, trois charnières me semblent avoir été laissées de côté. La première correspond à la Première Guerre mondiale, que l'historiographie canadienne se borne encore bien souvent à analyser comme le moment de la naissance d'une nation. Elle l'est, bien évidemment : mais elle est aussi, du point de vue de la relation franco-canadienne, celui d'une découverte profonde et mutuelle de deux pays qui se sont oubliés. À ce titre, le conflit constitue un moment fondateur dans la diffusion des idées bon-ententistes hors du Canada. C'est aussi à ce titre qu'il faut revaloriser le tournant que représente l'entrée dans la Seconde Guerre mondiale. La décennie des années 1940 est sans doute celle pour laquelle le prisme d'analyse du fait français est le moins pertinent pour comprendre la nature des relations franco-québécoises : valable pour les connivences que l'on observe entre la France de Vichy et certaines franges conservatrices de la société québécoise, il ne

l'est absolument pas pour définir les relations entre les représentants de la France libre au Canada et les réseaux de solidarité qu'ils participent tant bien que mal à organiser à quelque six mille kilomètres de Londres. Enfin, pour le second XX^e siècle, ce n'est pas tant la date de 1967 qui mérite d'être érigée en rupture radicale que celle de 1977. La victoire du Parti québécois aux élections provinciales, et surtout la promulgation de la loi 101, sont des étapes décisives dans la francisation de la province. Elles sont bien loin d'avoir rendu le Québec moins mixte ethniquement, mais elles en ont fait une province résolument et officiellement francophone. Bon nombre d'Anglo-Québécois influents, et surtout une très large partie du capital en leur possession, ont alors quitté la province ; il s'agissait bien souvent d'individus qui étaient en contact avec les élites françaises. Ce contact n'a pas disparu, mais il relève désormais d'affaires franco-canadiennes davantage que franco-québécoises. Ce n'est donc guère qu'à partir de ce moment que l'on peut en effet distinguer deux axes dans la relation franco-canadienne : le premier, entre Paris et Ottawa, lie des Français et des Canadiens anglais, le plus souvent en raison d'un intérêt économique ou stratégique mutuel ; le second, entre Paris et Québec, est fondé sur un substrat culturel. Son maintien est crucial pour la province, car il fonde en légitimité la paradiplomatie québécoise. Sous l'effet de l'absorption des anciennes élites anglo-québécoises francophiles dans le reste du Canada anglais, et en conséquence de l'influence croissante du Québec à l'étranger, les relations entre la France et le Québec anglophone sont ainsi tombées dans l'oubli. Quant à l'historiographie, en restant souvent fidèle au récit proposé par le fait français, elle a extrapolé à l'ensemble du XX^e siècle des conclusions qui ne s'appliquent guère qu'aux relations franco-québécoises telles qu'elles existent depuis les années 1980. Nous espérons avoir participé, même modestement, à infléchir son cours.

Prolongements

Mais aucune fin ne va sans promesse d'explorer d'autres pistes, susceptible de conforter ou d'infirmer nos résultats ; et c'est dans les difficultés de la recherche, dans les silences des archives, dans les doutes décelés au sein des travaux déjà existants que j'en ai identifié plusieurs.

Il y a, dans cette thèse qui cherche pourtant à redonner de la chair aux relations internationales en descendant à l'échelle des individus, une surreprésentation des voix élitaires. J'y vois plusieurs explications : la dépendance aux sources écrites, souvent l'apanage d'une classe privilégiée lorsqu'elles sont privées ; la mainmise des élites politiques et commerciales traditionnelles dans le milieu diplomatique, quelle que soit la rive de l'Atlantique ; la manière, enfin, dont la France a construit son influence sur le fondement d'une rente de prestige séduisant en premier lieu des

groupes aisés. Il y a beaucoup à faire pour déconnecter histoire des relations internationales et histoire des élites : à l'échelle de ce travail de thèse, à tout le moins, ce sont certainement les archives des institutions éducatives qui le permettraient le plus. Il semble que certains Français ont enseigné dans des écoles anglo-québécoises situées dans des quartiers populaires, faisant ainsi office d'intermédiaires entre des communautés souvent récemment implantées au Québec et la société canadienne française. Reste également un recours beaucoup plus large aux sources orales, d'une extrême valeur au cours de ce type d'investigation.

À bien des reprises, nous avons également éprouvé un important angle mort de l'historiographie : les relations de la France avec le Canada *anglais* en général sont très mal couvertes. Comme en miroir de la fantastique attention qu'a reçue la relation franco-québécoise au nom du fait français, beaucoup d'encre a coulé sur le rapport des Canadiens anglophones à la britannicité. Mais par-delà les frontières du Québec, où la présence de la deuxième mère-patrie du Canada est plus sensible qu'ailleurs, quelle place la France occupe-t-elle dans les représentations collectives, les opinions publiques, les cultures politiques ? Y existe-t-il une francophilie, et si oui, sa valeur est-elle comparable à celle que l'on a mise en lumière chez les Anglo-Québécois ? Il y a donc matière à étendre cette étude à une plus large échelle, en considérant l'ensemble des milieux non-francophones du Canada davantage que le seul Québec anglais. On y trouverait une certaine idée canadienne de la France, tout autant qu'une certaine idée française du Canada – comme si l'Atlantique avait toujours été le miroir dans lequel ces deux pays n'ont cessé de contempler leurs reflets.

* * *

ANNEXES

Annexe A – Profil de quelques « grand touristes » anglo-qubécois en France, 1919-1939

Individu	Dates	Genre	Profession du père	Dates de voyage connues	Sources utilisées
Isabel Rowat	1908-1993	F	Notaire	1931	(4), entretien avec l'auteur, Montréal, 18 août 2020, 51 minutes ; VILLARD Paul, <i>L'Alliance française, comité de Montréal : 1902-1942 : quarante années au service de la pensée française</i> , Montréal, Alliance française, 1942, p. 87.
William M. Drummond	1897-1965	H	Agriculteur	1926	« William M. Drummond », <i>Canadian Journal of Economics and Political Science</i> , Vol. 31, n° 4, 1965, p. 585 ; AUMG, MSG 266 : fonds William Malcolm Drummond.
Guy M. Drummond	1887-1915	H	Industriel et financier	1909, 1914	AMMC, P015 : fonds Guy M. Drummond.
Orville S. Tyndale	1887-1952	H	Enseignant	1909-1911 ou 1911-1913	AMAE, 83QO/45 : Relations bilatérales franco-canadiennes, dossier général, 8 avril 1951, f° 217.
James A. Mathewson	1890-1963	H	Commerçant	1920	AMMC, P015/J01 : fonds Guy M. Drummond
Fishel P. Vineberg	1914-1987	H	Juriste	1935-1936	(15), entretien avec l'auteur, Montréal, 3 mars 2021, 35 minutes.
Kate A. Reed	1856-1928	F	Industriel	1916, 1928	AMMC, P056 M2019.116.1.1 : fonds famille Reed
Percyval Tudor-Hart	1873-1954	H	Médecin	1903-1917	SMITH Frédéric, « 1939-1945 : Sillery entre dans la Résistance », <i>Histoire Québec</i> , 2008, vol. 14, n° 1, p. 31-34 ; MCGREGOR Alastair, <i>Percyval Tudor-Hart, 1873-1954 : Portrait of an Artist</i> , Londres, McMillan, 1961, 261 p.
Katharine Skelton	1901-1972	F	Industriel	1934	AMMC, P105 A/14 : fonds K. M. Cuthbert Skelton
Frank Duggan	1904-1987	H	Prospecteur immobilier	Janvier 1925 et avril 1929	AMMC, P639/A : fonds Frank Duggan.
Anne Hackett	1914-1931	F	Avocat	1930	ETRC, P158 : fonds famille Hackett.

Katherine H. Warren	1911-2001	F	Petit industriel	1935-1936	ETRC, P135 : fonds H. K. Warren Milne.
George W. Stephens Jr.	1866-1942	H	Industriel et financier	1923 et sans doute dès 1919	AMAE, 11CPCOM/73 : Canadiens en France, Naggiar à la direction d'Amérique, 18 septembre 1923.
Eliza Walker-Beaugrand	1854-1934	F	Industriel	Régulièrement depuis 1891	AMMC, P675/C2,2 : fonds Honoré Beaugrand, correspondance.
Ethel Hurlblatt	1866-1934	F	Juriste	1930-1934	MORTON Suzanne, « Hurlblatt, Ethel », Dictionnaire biographique du Canada, vol. 16, Québec / Toronto, Université Laval et University of Toronto, 2003 [en ligne]. Consulté le 30 septembre 2021, disponible sur http://www.biographi.ca/fr/bio/hurlblatt_ethel_16F.html
Cyril James	1903-1973	H	Commerçant	1925	FROST Stanley B., <i>Man in The Ivory Towar: F. Cyril James of McGill</i> , Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, p. 26.
Frank R. Scott	1899-1985	H	Pasteur	1920-1923	RICHARDSON Keith, « Scott, Francis Reginald (Frank) », <i>L'Encyclopédie canadienne</i> [en ligne]. Consulté le 29 septembre 2021, disponible sur https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/scott-francis-reginald-frank
John Glassco	1909-1981	H	Intendant de l'Université McGill	1927-1928	GLASSCO John, <i>Memoirs of Montparnasse</i> , New York, New York Review of Books, 2007 (1969), 296 p.
Emily Carr	1871-1945	F	Négociant	1910-1912	SHADBOLT Doris, « Carr, Emily », <i>L'Encyclopédie canadienne</i> [en ligne]. Consulté le 29 septembre 2021, disponible sur https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/emily-carr
James Robertson	1898- ?	H	Commerçant	1920	GAGNON Robert, GOULET Denis, <i>La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois</i> , Montréal, Boréal, 2020, p. 39.
Edgar D'Arcy-McGreer	1897-1973	H	Financier	1923-1925	GAGNON Robert, GOULET Denis, <i>op. cit.</i> , p. 136.
Leon Edel	1907-1997	H	Tailleur	1928-1931	GAGNON Robert, GOULET Denis, <i>op. cit.</i> , p. 137.

Joseph Dainow	1906-1978	H	Commerçant	1929-1930	GAGNON Robert, GOULET Denis, <i>op. cit.</i> , p. 164.
Herbert M. Marler	1876-1940	H	Notaire	1927	BAnQ, P450 : Collection Literary and Historical Society of Quebec: 2009-03-006 \ 53, fichier 12.
Howard M. Marler	1909-1992	H	Notaire	1927	BAnQ, P450 : Collection Literary and Historical Society of Quebec: 2009-03-006 \ 53, fichier 12.
Martha Allan	1895-1942	F	Industriel et financier	1912, 1916	<i>The Ottawa Citizen</i> , « Martha Allen, Prominent in Little Theater, Passes », 7 avril 1942, p. 15.
Felix Walter	1902-1960	H	Professeur d'allemand	1924-1927	GAGNON Robert, GOULET Denis, <i>op. cit.</i> , p. 138 ; ROGERS W. S., <i>Trinity College</i> [en ligne]. Consulté le 2 octobre 2021, disponible sur http://french.chass.utoronto.ca/dept-of-french/history/chap3c.html
Prudence Heward	1896-1947	F	Cadre du Canadien Pacifique	1925-1926	SKELLY Julia, « Prudence Heward, sa vie et son œuvre », <i>Canadian Art Institute</i> [en ligne]. Consulté le 30 septembre 2021, disponible sur https://www.aci-iac.ca/fr/livres-dart/prudence-heward/biographie/
Allan Harrison	1911-1988	H	Absent	1933-1934, 1938, 1947	DUMAS Paul, « Un peintre méconnu : Allan Harrison », <i>Vie des Arts</i> , vol. 17, n° 70, 1973, p. 24-27.
John Young Johnstone	1887-1930	H	Orphelin de père	1911-1915	PRAKASH Ash, <i>John Young Johnstone, 1887-1930 : exposition rétrospective, 17 septembre – 1^{er} octobre 2005</i> , Montréal, Galerie Walter Klinkhoff, 2005, 8 p.

Annexe B – Douglas Armstrong en Normandie

AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 14, 5 octobre 1944. Orthographe originale. « Jerry » désigne l'occupant allemand.

"I've just returned from my nightly walk down to M. Touroude's farm to get our tent's milk. These visits are always very interesting and I look forward to them.

"I write up my 'newspaper' beforehand so that after the 'Bonjours' are over they grab at it and after reading what's what, they point out the mistakes. Today's headlines were: 'Hier apresmidi la 2ieme armee anglaise a avancé de trente milles en Hollande dans cinq heures', and 'Les allemands résistent dans la region de la ligne Sigfried'. Page two featured 'Le General Eisenhower a dit que depuis que les allies sont arrives en France les allemands ont perdu 457,000 prisonniers'. And 'Les allemands de Brest se sont rendus'. There you have it - hot off the griddle!

"After the news comes the general discussion period. There are seven in the family. Madame et Monsieur, their two daughters, one boy, and a husband of one of the daughters. The latter was patching up their Renault this evening. Shrapnel had done a bit of damage to the car but the engine is still in good condition - just a matter of straightening out a few fenders. There's not much they can do about the holes. This damage was done long before D-day.

"It seems Jerry liked the looks of this farm when they moved in three years ago. They decided it was a good hidden, out of the way place to garrison 300 troops besides being a lovely spot for an ammunition dump. So the folks were given their walking orders. They were allowed to work the farm but had to live with friends in the next town.

"The ammunition dump was supposed to have been a secret but M. Touroude gathered one or two things while plowing the fields. This info was passed on and in due time a little 'plane came over and snooped around. Big 'planes followed the little 'planes and the place became a little unhealthy for the Boche. There's considerable damage around the place but the buildings are still standing so I presume they didn't get the ammo. dump itself.

"When the invasion came there was very little activity. As he puts it, one day the Boches got in a hurry and a few days later he was waving at the Allies marching by. He says the Jerries around here didn't have much fight in them.

"A good many Russians were with the Germans and were a particularly two-faced bunch. One minute they were sympathetic with the French and the next they grabbed off some of the few fowl the farmers had left without so much as a 'thank you'. They were particularly vicious snipers when it came to the fighting.

"Now they're trying to get the farm into shape. They work from dawn to dusk plowing the fields, patching up the huge holes in the walls of the fare buildings, repairing their equipment, etc. Tomorrow he's going around the country to see if he can find some of his cattle. He had 45 at one point. Now he has three. He is resigned to the fact that Jerry has done away with most of them but there may still be the off one lost around the countryside.

"The house itself is a bit of a mess and they haven't bothered much about the living quarters. German notices such as 'Eintreit Verbotten' are still on some of the doors. Having very little fuel for their lamps - and of course

no electric light - there's nothing much to do in the evening except to go to bed.

"These people really know what war is all about - but in spite of all their difficulties, they're very cheery and can laugh as heartily as the next guy.

"The same goes for two old ladies in the next town. Bombs opened up both ends of their home, necessitating their sleeping with friends, but they're very cheery. Frank and I went down for a visit the other night. I liked their particular story of the invasion. Paratroops dropped during the night. Some of the wounded in the descent were nursed by the village folk. The Madame had two. Early in the morning a German staff car came tearing up to the house: 'Have you seen any parachutists?' the big shot asked. 'No, sir', she said and then, 'Please, what are parachutists?'. With what the Jerry vamoosed and she went back to the two in the back room!

"Incidentally, Frank and I are going back Friday evening for supper, featuring some terrific sounding dish. There was also some mention of a chicken. Sounds swell but I don't like the idea of taking any of their grub. I suppose we'd better taste the stuff anyway, out of courtesy. We can leave a few cans of something - mother's latest parcel contained a tin of stew and Spam and as we just about live on Spam and stew, I won't be too unhappy about parting with it!

"Tomorrow night I'm booked for the Gosselin's again. One of these days I'm going to be able to talk French!"

Annexe C – Brian How en Normandie

AUMG, MG 4153, vol. 4, n° 8, 24 août 1944. Orthographe originale. « *The NY'er* » est

l'abréviation du titre du magazine *The New Yorker*.

"I don't know all the household even yet but I can tell you about the outstanding characters. Mme. de G. is the head of the house, short, fifty-ish, greying hair piled on the top of her head, full of French vivacity, a widow of the last war. Her daughter-in-law, a tall blond girl in her thirties, widow of this war, who moved in when her own home became the centre of no-man's-land. The local doctor, no relation, whose house was destroyed. Distant cousins of Madame's, also refugees, who have moved in with their children. Also more assorted adults and children, bring the total up to seventeen, whose exact relationship I haven't been able to establish.

"Their house itself was knocked about much which was very fortunate because their town house was in Caen. Like all other dwellings, they have no gas, water, electricity, or telephone. The house is square and box-like and built of the customary soft grey limestone. Even the floors are of stone, which must raise a considerable dust problem.

"The table was set very attractively with the dishes which had escaped the bombardment. The one noticeably different feature as that to the right of each plate the knife and fork were placed together with the tips resting on a short glass bar. I was to find out the significance of this later.

"This was the setting then when, after an effusive welcome, we three Canadians sat so down to dinner. The meal consisted of a series of small courses, about six or eight, I lost count. One plate was used for about three courses, but after each one the knife and fork were laid aside because one never knew when one's plate was going to be whipped away. One of the courses consisted of corned beef and a slice of tomato, another - early in the meal - was a slice of melon, and the main dish was veal and green beans, with chocolate cake for dessert. But the piece de resistance as far as I am concerned was tripe a la mode de Caen, a dish I had read about in the NY'er. Madame was very pleased that I had heard about it and said it was the real thing, even though the butcher had moved from Caen to Bayeux.

"We drank cider to start off with, switched to Bordeaux, a recent vintage, and finished up with a couple of thimble-fulls of Calvados - that very powerful liqueur apple brandy. Normandy is too far north to be in the good wine country, but abounds in apple products.

"The meal progressed very smoothly in spite of our slim knowledge of their language. Madame was a marvellous hostess, with an uncanny knack of being able to decipher what we were trying to say, of keeping every one in a happy mood, and of accepting our halting compliments very graciously. I certainly marvelled at how they were able to make so and enjoy life after having lost so much, and to put their own troubles so completely aside for the benefit of their guests. In all it turned out to be a very enjoyable couple of hours and we felt extremely fortunate that it just happened that we were able to afford the time.

"I learned that rationing (which started August the first) has cut down their supply of farm products but not enough to make the situation difficult. Also the Black Market is on its way out."

What Papers Said About De Gaulle

Toronto Telegram: For a man who is a stickler for protocol and who bristles at any transgression of protocol in his own backyard, President de Gaulle's actions in Canada are to be interpreted as a deliberate interference in Canadian affairs. . . . President de Gaulle's dreams of glory for France surely do not extend to offering Quebec colonial status in the dwindling French empire.

Lethbridge Herald: The best course is to forget his visit.

Toronto Globe and Mail: President Charles de Gaulle of France has come into the country and thrown his weight behind separatism in Quebec. . . . For the head of a foreign state to accept the courtesies of a friend and use them to exacerbate a difficult domestic problem is virtually without precedent. . . .

Toronto Star: . . . We must assume that he has deliberately offended and affronted Canada. . . . If the people of Quebec want liberation (or independence) from the rest of Canada, as de Gaulle seems arrogantly to assume, they can have that too. . . . If Prime Minister Lester Pearson had half as much national and personal pride as President de Gaulle . . . he would cancel the general's scheduled visit to Ottawa tomorrow and advise him to leave Canada immediately. That wouldn't be wise. . . . We trust that Mr. Pearson privately will inform President de Gaulle that his conduct has been rude, tasteless and quite unacceptable.

Ottawa Citizen: The vast majority of Canadians, French and English-speaking alike, think and plan in terms of a united Canada. Expo, where the president of France is the honored guest, is a great triumph to the Canadian fact, but de Gaulle's speeches appear to be designed to embitter and deepen the cultural divisions and the divisions between federal and provincial authorities which Canadians of broad spirit have been trying so hard to bridge.

Edmonton Journal: Never has the head of a supposedly friendly state so obviously pitilessly extended to him by this nation. His public conduct has been monstrous. . . .

Victoria Colonist: In spite of the several disturbing events and statements that have emanated from Quebec since Sunday, an appraisal in the matter of interpretation, General de Gaulle's return to the resistance to "allies" in France in Quebec, which is conceivably could be applied to other than French cultural and political forces in the province itself, was probably directed to the United States. The president has an abiding mistrust of American pressures, based on American dominance in the world of economics. . . . Perhaps an obviously unhappy atmosphere will be dispelled when General de Gaulle meets his hosts in the national capital.

Vancouver Province: Surely the French president, having lived with politics all his life, knows that the greatest breach of hospitality for a visiting statesman is to interfere in domestic differences. But knowing this, de Gaulle still blithely went ahead and offered inflammatory advice to all the unreasonable, but not ill-intentioned, Quebecers.

Calgary Herald: President Charles de Gaulle of France is living down to all the advance billing in regard to his visit to Canada and Expo. Within hours of his pompous arrival, he had violated every known rule of proper behavior by a foreign visitor to another state. He has openly encouraged subversion in the worst elements in Quebec. He has actively encouraged behavior calculated to damage the peace of mind of the very existence of Canada as a single nation.

Vancouver Sun: Short of guarantees of an immediate cessation of this kind of performance, it is to be hoped and expected that the cabinet will shut off further opportunities of a similar self-indulgence by the visiting visitor. Ceremonies arranged for the first three days of his official stay in Canada should be cancelled. . . . The chief victims of de Gaulle's folly are the French Canadians themselves and the wider areas which react passively. They now see their lunatic fringe being

By GORDON PAPE

OTTAWA, (Gazette) — Creditable Leader René Charbonneau yesterday bitterly denounced a French President Charles de Gaulle, stating that he attempted to please "a handful of irresponsible separatists."

Mr. Charbonneau's strongly worded statement, in which he said he "bitterly regrets" the remarks of Gen. de Gaulle, came as the leader of the various opposition parties in the House of Commons reacted to the president's cry of "Vive le Québec libre" from the balcony of Montreal City Hall on Monday night.

Opposition Leader John Diefenbaker issued a statement demanding that the government "immediately use a stern reprimand" to Gen. de Gaulle and insist that he "abstain from further public addresses during the remainder of his stay in Canada."

N.D.P. Leader T. C. Douglas also issued a statement to avoid hysteria, "play it safe" and "not to encourage" the words of an aging man at the end of a long and grueling day.

As for Gilles Dupont, leader of the Separatist, Ralliement National, he called the de Gaulle speech "great," and said the French president echoed sentiments that "are deep inside the heart of every French Canadian."

The ongoing denunciation of de Gaulle took came from Mr. Charbonneau, who made a two-page statement, dictated by phone to his Ottawa office from his home in Canada, long live the French fact in Canada. And



JOHN DIEFENBAKER — reprimand needed

Canadian and I am proud of my French character. Quebec has given within the framework of Canada. We are of French descent, but our country is Canada and not France."

In his statement, Opposition Leader Diefenbaker charged that "the state visit of Canada of Gen. de Gaulle has been a disaster, a detour from national unity, even while Canadians are in the midst of celebrating its anniversary and second, one hundred years of nationhood."

Calling for an official apology, Diefenbaker said the full blame for the affair at the doorstep of the government.

"The whole distressing affair need never have taken place if the federal government had not invited the door to it," he said.

"I am wholeheartedly in favor of the federal government meeting but I feel quite capable of making that decision for themselves, without any help from the chief of state of any other nation, whether it be France, Britain or the United States."

"However, if he is seeking to advise the people of Quebec regarding their future relations with the rest of Canada, I think he will find them quite capable of making that decision for themselves, without any help from the chief of state of any other nation, whether it be France, Britain or the United States."

"For as a matter of fact, many of the French-speaking Canadians are somewhat put out at many of the statements made by the press in the real villain of the piece."

"As a matter of fact, many of the French-speaking Canadians are somewhat put out at many of the statements made by the press in the real villain of the piece."

"For English speaking Canadians to get hysterical about it isn't helping the situation one bit."

"The N.D.P. leader said the country should wait until the government's proposal of the two-nation treaty and also of its ineffectual handling of arrangements for the visit of Gen. de Gaulle. They placed the blame on a secondary position to a province."



T. C. DOUGLAS — an angry old man

Mr. Douglas laid his greatest stress on the need to remain calm and to avoid "precipitate action or hasty reactions."

"It's only natural that French-speaking Canadians should feel an affinity for France from which their forefathers came," he said. "Insofar as the French president is seeking to strengthen the cultural and emotional ties between France and Canada, we should have our endorsement and respect."

"However, if he is seeking to advise the people of Quebec regarding their future relations with the rest of Canada, I think he will find them quite capable of making that decision for themselves, without any help from the chief of state of any other nation, whether it be France, Britain or the United States."

"For as a matter of fact, many of the French-speaking Canadians are somewhat put out at many of the statements made by the press in the real villain of the piece."

"As a matter of fact, many of the French-speaking Canadians are somewhat put out at many of the statements made by the press in the real villain of the piece."

"For English speaking Canadians to get hysterical about it isn't helping the situation one bit."

"The N.D.P. leader said the country should wait until the government's proposal of the two-nation treaty and also of its ineffectual handling of arrangements for the visit of Gen. de Gaulle. They placed the blame on a secondary position to a province."

De Gaulle . . . stately visitor, but many newspapers and Canadians thought him rude

World Newspapers Speak Out Politicians Stirred To An Unusual Anger

Woodstock Sentinel-Review: His actions are inept, undiplomatic and downright demagogic.

Edmonton Journal: Never has the head of a supposedly friendly state so obviously pitilessly extended to him by this nation. His public conduct has been monstrous. . . .

Victoria Colonist: In spite of the several disturbing events and statements that have emanated from Quebec since Sunday, an appraisal in the matter of interpretation, General de Gaulle's return to the resistance to "allies" in France in Quebec, which is conceivably could be applied to other than French cultural and political forces in the province itself, was probably directed to the United States. The president has an abiding mistrust of American pressures, based on American dominance in the world of economics. . . .

Vancouver Province: Surely the French president, having lived with politics all his life, knows that the greatest breach of hospitality for a visiting statesman is to interfere in domestic differences. But knowing this, de Gaulle still blithely went ahead and offered inflammatory advice to all the unreasonable, but not ill-intentioned, Quebecers.

Calgary Herald: President Charles de Gaulle of France is living down to all the advance billing in regard to his visit to Canada and Expo. Within hours of his pompous arrival, he had violated every known rule of proper behavior by a foreign visitor to another state. He has openly encouraged subversion in the worst elements in Quebec. He has actively encouraged behavior calculated to damage the peace of mind of the very existence of Canada as a single nation.

Vancouver Sun: Short of guarantees of an immediate cessation of this kind of performance, it is to be hoped and expected that the cabinet will shut off further opportunities of a similar self-indulgence by the visiting visitor. Ceremonies arranged for the first three days of his official stay in Canada should be cancelled. . . .

Germany

United States

Belgium

Britain

France

Canada

Spain

Italy

Switzerland

Austria

Netherlands

Denmark

Sweden

Norway

Finland

Ireland

Portugal

Greece

Turkey

Japan

South Africa

India

Pakistan

Bangladesh

Sri Lanka

Ceylon

Malaya

Singapore

Philippines

Indonesia

Thailand

Siam

Laos

Cambodia

Sierra Leone

Liberia

Ivory Coast

Ghana

Upper Volta

Senegal

Mali

Niger

Chad

Cameroon

Cote d'Ivoire

Guinea

Sierra Leone

Liberia

Ivory Coast

Ghana

Upper Volta

Senegal

Mali

Niger

Chad

Cameroon

Cote d'Ivoire

Guinea

Washington Star: "With the surprising accuracy of a judicial diction, Charles de Gaulle has drilled straight to the most sensitive nerve in Canada's domestic anatomy, and proceeded to probe it gleefully at every possible occasion during his current official visit. . . ."

London Evening News: "The French Government should seriously consider the possibility of a 'no-fly zone' over the Atlantic Ocean to prevent the visit of Gen. de Gaulle. . . ."

Paris Herald: "The French president's visit to Canada is a disaster. . . ."

Montreal Gazette: "The French president's visit to Canada is a disaster. . . ."

Wintners 'Extremely Annoyed'

... The Words Of An Aching Man

... We Are Not In France

Robichaud To Snub Invitation

He Is 'Dobbing A Little Too Much'

Diefenbaker Would Apply Goo

Marchand Suggests Money Be Considered

Quebec Mayors Deplore Support For Separatism

GO HOME De Gaulle!

Please exercise your demagogues elsewhere!

DE GAULLE GO HOME

Marchand Suggests Money Be Considered

Quebec Mayors Deplore Support For Separatism

Masses Speak: This student from the University of Toronto continued to picket outside the Toronto University while she ate her lunch. Students from the university were protesting de Gaulle's remarks.

Annexe E1 – Discours de Brian Mulroney devant l'Académie française, 20 février 1986³⁸

Ce discours a été prononcé en français. Il est le symbole de la normalisation des relations franco-canadiennes portée par le premier Anglo-Québécois à devenir Premier ministre du Canada, Brian Mulroney.

Je suis très sensible à l'honneur que vous me faites en m'invitant à participer à une séance de votre Commission du dictionnaire et je vous en remercie.

J'admire que votre Compagnie doive son existence à la volonté expresse d'un homme d'État, et j'aime que le cardinal de Richelieu ait tenu à s'assurer que « la principale fonction de l'Académie française sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquent et capable de traiter les arts et les sciences ».

Si le Cardinal de Richelieu délaissait les pressantes affaires de l'État pour s'occuper personnellement de questions de langue, c'est bien sûr parce qu'il souhaitait qu'elle fût soumise à une sorte de loi officielle. Mais par-dessus tout, il savait que rien n'est plus important dans la conduite des affaires humaines que de préciser le sens des mots, cette monnaie courante du commerce de l'esprit.

Peut-être avait-il conscience aussi que les peuples s'identifient à leur langue et qu'ils sont prêts à s'y attacher et à la défendre avec une opiniâtreté dont l'histoire nous offre de nombreux exemples, notamment de mes compatriotes qui ont reçu leur langue de vos ancêtres.

Et là encore nous retrouvons le génie visionnaire de votre Fondateur puisque je n'ai pas à vous rappeler que c'est grâce à la volonté agissante du Cardinal de Richelieu que fut fondée en 1627 la Compagnie des Cent Associés, qui a réussi à établir une colonie française stable en Nouvelle-France.

Sur ce territoire immense qui fut confié à la Compagnie en toute seigneurie et qui allait de la Floride au pôle Nord et de l'Atlantique au Pacifique, c'est le Québec qui demeure comme le témoignage le plus éclatant de ce grand dessein d'établir en terre d'Amérique une société de peuplement français.

Et, comme vous le constatez par mon propre exemple, le français n'est plus l'apanage exclusif des seuls descendants de ces colons venus de France, puisque dans tous les coins du pays, de plus en plus de Canadiens dont les parents ne parlaient pas nécessairement le français, se sont mis à l'apprendre, poursuivant ainsi l'œuvre entreprise par votre Fondateur. C'est ce qui me vaut aujourd'hui l'honneur de vous adresser la parole en français.

Les colons qui répondaient à l'appel de Richelieu s'embarquaient pour la Nouvelle-France en emportant avec leurs rêves et leurs souvenirs, une langue qui allait connaître un sort particulier en Amérique. Leurs descendants allaient garder précieusement, j'allais dire pieusement, l'héritage linguistique reçu de leurs mères mais ils allaient l'enrichir en créant pour

³⁸ ANF, 20090014/70 : Maison des étudiants canadiens de Paris, « Notes pour l'allocution du très honorable Brian Mulroney, Premier ministre du Canada, à l'Académie française », 20 février 1986.

leur usage personnel des mots et des expressions pour décrire leur environnement et les réalités de la vie quotidienne au Canada.

Après la Conquête, on peut affirmer que l'histoire du Canada français, c'est un peu l'histoire d'une collectivité qui a découvert que son bien le plus précieux avec sa religion et sa culture, que sa raison d'être en quelque sorte, que son unique spécificité en terre d'Amérique, c'était sa langue. C'est l'attachement indéfectible qu'ils témoignaient à la langue française qui explique la ténacité avec laquelle mes compatriotes francophones n'ont jamais cessé d'affirmer ses droits. De l'Acadie à la Colombie Britannique, c'est le français qui sert de trait d'union à toutes ces communautés francophones dispersées dans notre vaste pays. Enfin, c'est par la langue que les Canadiens français se rattachent à la francophonie et qu'ils ont le sentiment de participer pleinement à ce grand rassemblement des peuples francophones que nous venons de vivre.

Mais cette langue française a été en butte chez nous, surtout dans les temps modernes, à la présence envahissante de l'anglais. Si vous-mêmes, dans ce château fort du français qu'est Paris et la France, vous vous sentez perméables à l'anglais, à plus forte raison le français d'Amérique, qui vit à l'ombre de quelque deux cent cinquante millions d'anglophones, a-t-il senti les effets de cette fréquentation avec une langue que l'on trouve en quelque sorte dans l'air que l'on respire puisque l'éther transmet les sons et les images de l'ensorcelante télévision américaine, et que le cinéma et les publications et les notices d'emploi inondent les francophones canadiens de vocables anglo-américains.

C'est vous expliquer aussi pourquoi nos gouvernements, qu'il s'agisse du niveau fédéral ou provincial, ont été amenés à prendre des positions défensives face à la marée montante de l'anglais, tout en adoptant des politiques dynamiques pour accroître en nombre et en qualité nos ressources en terminologie française. D'aucuns pourraient soutenir qu'il s'agit là d'intervenir dans un domaine où le seul maître est l'usage. J'en conviens, mais j'observe que votre décret de fondation, que je citais tout à l'heure, vous enjoignait nommément de travailler à rendre le français capable de traiter les arts et les sciences, de la même façon que le Parlement, lors de l'enregistrement des lettres patentes de votre Compagnie, vous incitait à avoir l'esprit non seulement « l'ornement et l'embellissement » mais aussi « l'augmentation » de la langue.

Vous le savez, c'est là un défi qui se posait déjà au 16^e et même au 17^e siècle où il s'agissait de revendiquer pour la langue française face au latin le droit de parler en français de choses sérieuses comme la science ou la philosophie. Ce souci est toujours actuel aujourd'hui, puisque la plupart des fabricants d'objets modernes adoptent l'anglais comme langue de communication.

Le développement phénoménal des disciplines scientifiques, l'accroissement des connaissances et des nouveaux produits de la science, ont entraîné, comme conséquence immédiat, l'urgent besoin de nommer en français ces notions nouvelles, ou de les traduire en français.

En ce qui nous concerne, nous n'avons pas le choix, puisque notre Constitution stipule que « le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada, ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada ».

Le public a donc le droit dans ses rapports avec l'État fédéral d'être servi dans la langue officielle de son choix. Ai-je besoin de souligner que l'application de ces dispositions statutaires a exigé beaucoup d'efforts ? Je songe en particulier aux mesures qu'il a fallu prendre pour développer et

améliorer les services de traduction et l'interprétation de l'anglais vers le français et vice versa.

Cela nous a amenés à mettre au service de la langue française les infinies ressources de l'informatique. Je fais allusion à la Banque de terminologie du Gouvernement fédéral et à notre programme de traduction automatique.

Comme vous le savez sans doute déjà, notre Banque de terminologie est un dictionnaire électronique bilingue anglais-français, français-anglais qui permet d'obtenir en 2 ou 3 secondes l'accès à une mémoire riche de près de deux millions de termes français et anglais chacun accompagné d'un certain nombre de paramètres qui en précisent le sens et l'utilisation. Le Gouvernement fédéral a été heureux d'offrir à l'ancien Haut comité de la langue française un terminal qui permet d'interroger quasi instantanément ce dictionnaire quotidiennement remis à jour.

Si j'ai pris la liberté de vous en dire un mot, c'est qu'il me semble important, au moment où la planète devient un village, comme le proclamait mon compatriote Marshall McLuhan, il me semble important, dis-je, de souhaiter, surtout dans cette enceinte, que soient mobilisées les forces de la francophonie enfin constituée, au service de ce qui est son patrimoine : la langue française.

La survie ou le renouveau du français en tant que langue véhiculaire pourrait, me semble-t-il, dépendre de la capacité mondiale de participer en français à l'avancement des sciences, au développement de la technologie et aux échanges commerciaux.

La langue française pourrait permettre la coopération entre des pays qui n'ont pas d'autre point commun que cette langue : elle pourrait devenir l'outil privilégié d'une aide au développement éducatif, culturel et scientifique dans la mesure où il y a partage de la même terminologie. À ce propos mon pays, qui participe déjà activement aux travaux de recherche et de normalisation terminologique avec la France, est disposé à rendre disponibles les ressources de notre fonds terminologique.

À la vérité, le problème n'est plus tellement de « défendre » la langue française, mais plutôt de la promouvoir en tant que langue scientifique, langue d'échanges commerciaux, langue de développement et langue de diffusion des ressources culturelles, scientifiques et techniques.

Quand nous vous avons proposé la création d'un Grand Prix de la francophonie, nous avons émis le vœu qu'il puisse « couronner l'œuvre d'un écrivain francophone qui, aussi bien dans son pays qu'à l'échelle internationale, aurait contribué de façon éminente à l'illustration de la langue française en tant que manifestation et véhicule d'un humanisme moderne et multi-ethnique ».

Nous pensons, si vous en étiez d'accord, que ce prix pourrait aussi couronner l'effort de ceux qui illustrent la langue française en contribuant à son enrichissement et à sa diffusion, notamment dans les domaines de l'informatique et de la science.

Au moment où le français se prépare à faire face aux défis du troisième millénaire, il serait approprié de porter à l'attention publique les efforts de ceux qui travaillent à faire en sorte que non seulement la langue française se maintienne mais aussi qu'elle progresse comme moyen d'expression universelle. Le français a beaucoup de ressources mais il a besoin qu'on l'aide à garder cette jeunesse et, disons-le, cette puissance créatrice qui seule assure la vie des langues.

C'est dans cet esprit que mon gouvernement a voulu apporter sa contribution au Grand Prix de la Francophonie. Et c'est tout naturellement à l'Académie française qu'il a songé pour l'attribution de ce Prix.

Où trouver ailleurs que dans cet illustre aréopage cet heureux mélange de gens de plume, gens de robe et d'épée, mais surtout gens d'esprit, que réunit l'amour de la langue française et dont les œuvres attestent éloquemment avec quel soin ils l'utilisent ? C'est pourquoi, en constatant que votre compagnie regroupait des écrivains mais aussi des hommes de science, nous avons cru que vous accueilleriez avec sympathie notre projet et que vous feriez de la sorte rejaillir sur ce Grand Prix de la Francophonie l'éclat de votre prestige.

**Annexe E2 – Discours de réception de Brian Mulroney en visite à la Maison des
étudiants canadiens de Paris, 21 février 1986³⁹**

Ce discours est prononcé par M. Laurent, qui est alors à la tête de la Cité internationale
universitaire de Paris.

Monsieur le Premier Ministre,

Les mots de reconnaissance et d'honneur résument les sentiments qu'inspire votre présence ici aux responsables de la Cité Internationale.

C'est un grand honneur que vous faites à la Cité et à cette Maison, en apportant personnellement une nouvelle marque de la sollicitude du Canada tout entier pour cette Fondation qui est sienne. Votre geste prend d'autant plus de signification et de retentissement que nous le rapprochons naturellement de votre participation active au « Sommet Francophone » qui vient de se tenir à Paris.

Notre reconnaissance est à la mesure de la place qu'occupe dans le cœur et dans la vie de notre Cité la Maison des Étudiants canadiens. : nous n'oublions pas que celle-ci fut, en 1924, la première fondation d'origine étrangère et que sa vocation est dans le droit fil de celle de la Cité internationale. Sur les 174 résidents canadiens accueillis à la Cité, 106 se trouvent dans cette Maison où ils côtoient, sous l'efficace et compétente direction de madame Suzanne VIAU, des résidents appartenant à 17 autres nationalités.

* * *

Exemplaire par elle-même et par sa direction, la Maison des Étudiants canadiens l'est aussi par son histoire, qui nous fait comprendre qu'une œuvre d'intérêt général de cette importance suppose le concours de personnalités d'exception, d'institutions dynamiques, d'un élan collectif.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne rappelais pas que la réalisation de la Maison des Étudiants canadiens, née de l'initiative de Monsieur Philippe ROY, Ministre du Canada à Paris pendant 28 ans, fut rendue possible par la générosité et la force de persuasion du Sénateur Joseph-Marcellin WISLON.

Par la suite, la maison n'aurait pu vivre, ni renaître et se développer après la guerre, sans l'action persévérante de Monsieur Jean OSTIGUY, petit-fils du sénateur WILSON.

Vous autoriserez le juriste que je suis à noter que les fondateurs ont su aménager, dans le cadre souple des statuts, un mécanisme moteur simple et efficace, le « Comité de Montréal » que préside Monsieur OSTIGUY et qui, notamment, recueille au Canada des fonds destinés à la Maison. Et l'Assemblée législative du Québec et le Gouvernement fédéral ont renforcé les moyens d'action de ce Comité en l'érigéant, par une loi de 1948, en « corporation civile », c'est-à-dire en lui donnant la personnalité morale.

Dès lors, l'élan collectif ainsi donné ne s'est plus jamais démenti.

D'une part, les grandes entreprises du Canada, des personnalités et des œuvres, n'ont cessé d'apporter d'importantes contributions financières à la Maison des Étudiants canadiens. D'autre part, il est juste, Monsieur le Premier Ministre, que j'indique publiquement ici que le Gouvernement fédéral

³⁹ *Ibid.*, « Visite de Monsieur le Premier ministre du Canada à la Maison des étudiants canadiens », 21 février 1986.

a attribué à cette Maison, depuis 1965, 3 millions 800 000 dollars pour sa rénovation, et le Gouvernement du Québec - dont 79 ressortissants sont accueillis cette année dans diverses maisons de la Cité - plus de 412 000 dollars, sommes auxquelles se sont ajoutées les contributions d'autres provinces.

* * *

Les actes que je viens de citer et les 60 années de persévérance de tous ceux qui se sont attachés à cette œuvre parlent d'eux-mêmes.

Ils portent aussi témoignage d'un grand dessein, que vous évoquiez, en novembre 1984, devant notre Premier Ministre en déclarant que « le fait français est une dimension profonde et vitale de l'identité canadienne », dessein qui souligne la part déterminante du Canada dans les instances intergouvernementales de la francophonie.

Cette très belle Maison des Étudiants canadiens est bien l'un des lieux privilégiés où le cœur et la raison entraînent nos deux pays, d'un fort et même élan, sur le chemin qui doit rapprocher les hommes et les cultures au moment où s'accélère la mutation des civilisations. Dans cette perspective, votre visite nous apporte enthousiasme et foi dans les nouvelles dimensions de cette très grande cause. C'est pourquoi je me permets de vous dire, simplement, avec déférence et sincérité : grâce vous en soient rendues, Monsieur le Premier Ministre, et, par votre entremise, à votre noble et grand Pays.

Annexe F – Guide méthodologique relatif au recueil des sources orales

L'objet de cette annexe est de revenir sur l'une des catégories de sources qui fonde ce travail de recherche : les sources orales. Sans être d'usage récent en histoire, elles n'en sont pas moins rarement utilisées : outre le fait qu'elles sont l'apanage du contemporainiste centré sur le « temps présent », elles appellent un certain nombre de précautions méthodologiques qui empruntent plus volontiers à la sociologie qu'à l'histoire. De manière générale, les sources orales ont ceci de particulier qu'elles sont *suscitées* par le chercheur qui les recueille ; en cela, il les façonne tout autant que l'enquêté⁴⁰. Davantage que sur le contenu de ces entretiens, il s'agit ici de revenir sur les conditions matérielles dans lesquelles ils ont été réalisés, et sur la démarche d'ensemble de recueil des informations. L'ensemble des personnes avec lesquelles au moins un entretien a été réalisé ont donné leur consentement à l'échange ; et pour des raisons de conformité éthique et de confidentialité des données transmises, toutes sont rendues anonymes dans le texte grâce à des numéros attribués aléatoirement.

1. Pourquoi avoir recours aux sources orales ?

Le recours aux sources orales bénéficie, au Québec à tout le moins, d'un retour en grâce historiographique – qui n'a pu que nous encourager à les utiliser⁴¹. Il faut dire que plusieurs facteurs concourent à en faire une source documentaire pertinente pour ce travail :

- La périodisation choisie. En particulier pour la période postérieure à 1969, cette thèse entre dans le champ de l'histoire du temps présent : il est donc possible d'entrer directement en contact avec des acteurs de premier plan des relations franco-canadiennes ou québécoises⁴². Il est également possible d'appréhender par la bande la trajectoire de certaines personnalités marquantes, mais récemment décédées, en entrant en contact avec certains de leurs collègues, amis, ou membres de leurs familles.

- L'introduction de cette thèse met l'accent sur la pertinence de l'échelle individuelle dans l'étude des relations nouées entre les Anglo-Québécois et les Français. Bien souvent, et plus encore pour nos périodes contemporaines marquées par le déclin progressif de l'écrit, les sources privées sont à la fois plus rares et plus difficiles d'accès que lorsqu'elles font partie de fonds d'archives

⁴⁰ En guise de guide méthodologique, voir SAUVAYRE Romy, *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2013, 156 p.

⁴¹ FOISY Catherine, HIGH Steven, « Un chantier à réinvestir ou à réinventer... Histoire contemporaine du Québec et sources orales », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 69, n°1, 2015, p. 11-18.

⁴² Sur histoire du temps présent et sources orales, voir PASSERINI Luisa, « La "lacune" du présent », dans Institut d'histoire du temps présent, *Écrire l'histoire du temps présent : En hommage à François Bédarida*, Paris, CNRS éditions, 1992, p. 65-66.

patrimoniaux. La reconstitution de tel ou tel parcours de vie, la compréhension de tel ou tel lien noué au sein d'un réseau social doit donc passer par l'échange avec des observateurs de terrain ou des acteurs.

- Enfin, dans le contexte pandémique, l'accès aux sources imprimées a été considérablement réduit, alors que les sources orales continuaient d'être faciles à recueillir.

2. *Processus de sélection des interlocuteurs*

Dans le cadre d'un travail qui, de loin en loin, s'apparente à une histoire des élites, il est difficile de parler de processus de *sélection* des interlocuteurs : en effet, nombre d'entre eux sont d'approche délicate, gardant leurs coordonnées volontairement très confidentielles afin d'éviter les sollicitations excessives. Avant donc d'élaborer un protocole d'entretien, il faut déjà s'assurer d'identifier des personnalités clés, de mesurer l'intérêt d'un entretien avec eux, et développer à partir de cela une stratégie d'approche. Insistons donc sur un point : cette campagne d'archives orales a été marquée par l'enchaînement de circonstances. Il aurait en effet contre-productif de chercher à constituer préalablement un échantillon d'interviewés potentiels, pour les contacter ensuite l'un après l'autre : une prise de contact frontale est souvent refusée sans recommandation préalable. La liste définitive des entretiens que nous avons réalisés à ce jour est donc le résultat d'un enchaînement de circonstances et du jeu de l'interconnaissance. Pour accéder à des réseaux permettant d'éclairer une problématique ou un domaine particulier, les cercles communautaires ou les clubs ont fait office d'excellentes portes d'entrée pour décrocher des entretiens individuels.

In fine, ce sont 24 entretiens que l'on a pu réaliser par cet intermédiaire, formant un ensemble que l'on pourrait segmenter selon des critères différents : la nationalité, la classe sociale, la langue maternelle, l'âge. Nous avons cependant choisi de réaliser une autre typologie établie à partir de la nature des informations déduites des entretiens réalisés.

Type [<i>n</i> = 24]	Explication	Référence
Acteurs [<i>n</i> = 6]	Ce sont pour l'essentiel des Anglo-Québécois impliqués personnellement dans la construction des liens franco-canadiens ou franco-québécois. Ils sont souvent francophiles. Leur parcours de	(5), (7), (9), (12), (13), (15)

	vie mérite d'être vu comme la matière même de ce travail de thèse.	
Témoins [$n = 7$]	Membres de l'entourage d'une personnalité que l'on aurait pu intégrer à la catégorie précédente. Sans que le parcours biographique de ces témoins soit nécessairement pertinent pour notre travail, ils transmettent des informations capitales pour cerner le rôle d'acteurs qu'il est impossible d'approcher (indisponibles ou décédés).	(2), (8), (10), (11), (16), (21), (24)
Intermédiaires [$n = 5$]	Sans apporter nécessairement des réponses aux résultats exploitables, ces contacts nous ont permis d'en approcher d'autres par l'intermédiaire de leur carnet d'adresses. À l'occasion, ils ont pu servir de références à des fins de recommandation.	(14), (18), (19), (20), (6)
Personnalités intellectuelles [$n = 6$]	Approchées initialement en tant que personnalités du monde culturel ou académique, sans être destinées à être intégrées aux entretiens. Par effet de sérendipité, elles ont pu fournir des éléments d'éclairage importants par l'intermédiaire de leur trajectoire personnelle, de leur objet d'étude, de leur connaissance du champ.	(1), (3), (4), (17), (22), (23)

3. Modalités des entretiens

La planification des entretiens s'est effectuée par courriel. Lorsque les conditions sanitaires ou matérielles l'ont permis, les entretiens se sont déroulés en personne [$n = 8$], mais leur immense majorité s'est déroulée par téléphone ou par visioconférence [$n = 16$]. Tous les entretiens ont été préparés sur le modèle de l'entretien semi-directif, et se sont donc fondées sur des grilles

d'entretiens dont les canevas figurent aux pages suivantes. Une bonne moitié des entretiens [$n = 13$] sont toutefois devenus des entretiens libres au cours de la conversation : la démarche de l'interview a généralement suscité l'enthousiasme. Le questionnaire, s'il permettait alors de recentrer l'entretien dans certaines circonstances, n'a alors pas été utilisé comme un outil contraignant : dans ces cas, c'est sur le mode de l'échange informel qu'a été menée au moins une partie de l'entretien. La personne interviewée, gagnant généralement en confiance par cet intermédiaire, a pu livrer des renseignements plus précis ou parfois plus intéressants – ce qui est d'autant plus vrai que l'on touche parfois à des questions d'opinion politique.

4. Guide d'entretien utilisé pendant les entretiens

Ces grilles d'entretiens consignent deux types de questions : celles qui ont été systématiquement posées et certaines de celles qui ont été formulées régulièrement au gré d'une conversation qui tendait à devenir informelle. Elles n'ont pas de prétention à l'exhaustivité : les questions portant sur des points de détail ou qui n'ont été posées qu'à une seule reprise ne sont pas recensées.

Question préalable – En quelle langue souhaitez-vous réaliser cet entretien ? (français : $n = 13$; anglais : $n = 11$).

Questions systématiques	Questions ponctuelles	Remarques
Quel est votre pays de naissance ?	<i>Si Canada</i> : quelle est votre province de naissance ?	
Situez votre année de naissance dans un tranche de cinq ans.		Permet d'avoir une indication temporelle suffisamment pertinente sans pour autant être intrusive. L'année de naissance exacte a pu être donnée [$n = 6$].
Quelle est la langue maternelle de vos parents ?	<i>Si français</i> : maîtrisaient-ils l'anglais ? À un degré : basique / professionnel / bilingue ? <i>Si anglais</i> : maîtrisaient-ils le français ? À un degré :	

	basique / professionnel / bilingue ?	
Quelle est votre langue maternelle ?	<i>Si français</i> : maîtrisez-vous l'anglais ? À un degré : basique / professionnel / bilingue ? <i>Si anglais</i> : maîtrisez-vous le français ? À un degré : basique / professionnel / bilingue ?	À ce stade, on peut faire entrer l'interlocuteur dans la catégorie des Anglo-Québécois.
	Si vous maîtrisez une deuxième langue : l'avez-vous apprise avant vos dix-huit ans ?	
En quelle langue avez-vous suivi votre éducation scolaire ?		
Quelle est ou fut votre profession ?		

Si l'interlocuteur peut être considéré comme Anglo-Québécois (*d'après les critères fixés dans l'introduction de cette thèse*) :

Questions systématiques	Questions ponctuelles
Avez-vous voyagé en France ?	<i>Si oui</i> , à combien de reprises ? Dans quel contexte ?
Avez-vous vécu en France ?	<i>Si oui</i> , pour combien de temps et dans quel contexte ? Avez-vous établi des liens durables en France ? Si oui, sont-ils familiaux, amicaux, matériels (propriétés ou actifs), professionnels ?
Par association d'idées, à quoi connectez-vous le mot « France » ?	Pourquoi ce choix ?

Si vous êtes bilingue : êtes-vous le premier de votre famille à l'être ?	<i>Si non</i> , qui l'était avant vous ?
Connaissez-vous une ou des personnes de votre entourage, familial ou amical, que vous qualifieriez de francophile ?	<i>Si oui</i> , qui ? Pourriez-vous en communiquer les coordonnées ?
	Avez-vous été impliqué dans Alliance Québec ou au sein de tout autre organisme communautaire anglo-québécois ?
	Avez-vous été impliqué dans les activités du CFA / de l'Alliance française / de la CCFC ? Si oui, comment ?
Vous affiliez-vous à une religion ?	<i>Si oui</i> , laquelle ?

Si vous êtes Québécois et de langue maternelle française :

Questions systématiques	Questions ponctuelles
Quel est votre métier ?	
Vous affiliez-vous à une religion ?	<i>Si oui</i> , laquelle ?
Venez-vous d'une famille mixte ?	
Au sein de votre réseau québécois, connaissez-vous des anglophones ?	<i>Si oui</i> , depuis quand ? Dans quel contexte les avez-vous rencontrés ? Caractérissez votre degré de proximité.
Avez-vous été impliqué dans les activités du CFA / de l'Alliance française / de la CCFC ?	<i>Si oui</i> , comment ?
	<i>Si membre du personnel diplomatique</i> : avez-vous travaillé en collaboration avec des Anglo-Québécois ? <i>Si oui</i> , quand au cours de votre carrière et à quels postes ?

Si vous êtes de nationalité française :

Questions systématiques	Questions ponctuelles
Quel est votre métier ?	

Revenez sur les circonstances qui expliquent votre présence au Québec aujourd'hui.	<i>Si membre du réseau diplomatique</i> : est-ce votre premier poste au Canada ? <i>Si oui</i> , en Amérique du Nord ?
Quand êtes-vous arrivé dans la province ?	<i>Si membre du réseau diplomatique</i> : quand en repartirez-vous ?
Au sein de votre réseau québécois, connaissez-vous des anglophones ?	<i>Si oui</i> : depuis quand ? Caractériser votre degré de proximité.
	<i>Pour les membres du réseau diplomatique</i> : selon vous, les représentations françaises au Québec entretiennent-elles des liens particuliers avec des institutions ou des individus anglophones ? Cela fait-il partie de votre feuille de route de les développer ?

APPAREIL CRITIQUE

I. Sources primaires

Instruments de recherche

- DELAFOSSE Marcel, DEVOS Jean-Claude, LACROCQ Nelly, DE LA RONCIÈRE Monique, *Guide des sources de l'histoire du Canada conservées en France*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1982, 157 p.
- LABBÉ Françoise, *Guide des affaires franco-canadiennes : annuaire des membres de la Chambre de Commerce France-Canada*, Paris, Chambre de commerce France-Canada, 2000, 336 p.
- O'DONNELL Brendan, *Printed Sources for the Study of English-Speaking Quebec: An Annotated Bibliography of Works Printed before 1980*, Lennoxville, Eastern Townships Research Centre of Bishop's University, 1985, 298 p.
- O'DONNELL Brendan, *Sources for the Study of English-Speaking Quebec: An Annotated Bibliography of Works Published between 1980 and 1990*, Lennoxville, Eastern Townships Research Centre of Bishop's University, 1992, 255 p.
- O'DONNELL Brendan, *Sources for the Study of English-Speaking Quebec: An Annotated Bibliography of Works Published between 1990 and 2008*, Montréal, Concordia University School of Extended Learning, 2009, 415 p.
- O'DONNELL Brendan, « Bibliographie sur le Québec anglophone », 2018. En ligne. Disponible sur http://quescren.concordia.ca/fr/search?page=10&sort=date_desc, consulté 17 juin 2018.
- ROY Jacqueline (dir.), *Guide du chercheur en histoire canadienne*, Québec, Presses de l'université Laval, 1986, 808 p.
- SWEENEY Robert, *A Guide to The History and Records of Selected Montreal Businesses Before 1947 / Guide pour l'étude d'entreprises montréalaises et leurs archives avant 1947*, Montréal, Montreal Business History Project (McGill University), 1979, 311 p.

Archives diocésaines de Montréal, QC

700 : Relations entre le Diocèse et d'autres institutions.

- 771.031 / Alliance Française de Montréal.

Archives générales du Ritz-Carlton, Montréal, QC

- Fonds non classés, non cotés.

Archives municipales de Montréal, QC

- VM004-01-007 : Registres des propriétés de la ville de Montréal.

- VM066 : Cartes et plans de la ville de Montréal, série 5 – cartes et plans, 1874-1920.

Archives nationales de France, centre de Pierrefitte-sur-Seine, FR

- AJ/16/7038 : Rectorat de Paris, Maison des étudiants canadiens.

- 20090013/373, 1124-1126 : Fondation nationale de la Cité U, Maison des étudiants canadiens.

- 20090014/59-70 : Maison des étudiants canadiens de Paris.

- 619/MI/44, Fichier matriculaire des prisonniers de guerre en Frontstalag, 1940-1945, Frontstalag 153 : Orléans (fin).

Archives provinciales de l'Ontario, Toronto, ON

- F 229-360 boîte 279 : Eaton's Paris Office Employee Files, 1948-1954 [fermé jusqu'en 2029].

Archives du *Rotary Club* de Québec, QC

- Papiers Arthur Lagueux [s. c.] : discours inaugural d'Arthur Lagueux, 2 juillet 1941. Consulté le 4 novembre 2021, disponible sur https://rotary-quebec.com/arthur_lagueux/pdf/papiers_flottants/discours_inaugur_02juil41/discours_inaugur_02juil41.pdf.

Archives de la Société des Nations, Genève, CH

- R762A/12A/21705/55443, Discrepancies in annual reports for 1925 of Canada and France, 1926 (File).
- R2260/5C/4499/282, General correspondence with the government of Canada, 1928-1931 (File).
- R3586/50/14121, Visit of Mr. Bieler to Canada, 1929.
- S596/26/26 n° 212, Arrangement commercial entre le Canada et la France, signé à Paris, le 29 janvier 1921 - Présenté par le Service français de la Société des Nations et par le Ministère des Affaires étrangères de Sa Majesté Britannique - Enregistré le 9 janvier 1922 - Recueil des Traités, vol. 8, n° 1.

Archives de l'Université de Montréal, Montréal, QC

- P76 : Comité France-Amérique de Montréal.
- P77 : Fonds du Comité des Relations Canada-France.

Archives de l'Université d'Ottawa, Ottawa, ON

- P168B,513 : fonds Guy Frégault.

Archives de l'Université de Toronto, Toronto, ON

- MS Coll 189 : fonds Mavis Gallant.

Assemblée nationale du Québec, Québec, QC

- P46 : fonds Lisa Balfour Bowen.

Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa, ON

- MG30-D249, R812-0-6-E : fonds Jori Smith.
1/sn : Gaston Chaissac.

- 1/23 : Mavis Gallant.
- 2/sn : Giovanni Leonardi.
- 2/sn : Andrée Port.
- 2/16 : Mordecai Richler.
- 2/31 : George Vanier.
- 2/32 : François Villiers.
- 6/sn : correspondance, années 1950.
- 6/8 : certificat de résidence parisienne.
- 14/2 : Mavis Gallant.
- 14/sn : catalogues d'expositions.
- 17/3 : journal, voyage autour du monde.
- 17/12-13 : journal, France.
- 19/6 : certificat de naissance.
- 19/20 : notes autobiographiques, 1987.
- MG31-D128, R14192-0-9-E : fonds George et Natalie Roussow.
 - 1/9 : souvenirs de Nice.
 - 2/45 : Thomas Mignault.
 - 2/58 : Olga de Portsellan.
 - 2/66 : Claire Rousseau.
 - 3/5 : Lucille de Saint-André.
 - 3/76 : République française.
 - 4/37 : Welfare work in France.
- RG122-A-1 : Official Languages : Equitable Anglophone Participation in Quebec.
 - 1260-3, vol. 1 : 1979-1982.
 - 1260-3, vol. 2 : 1982-1987.
- RG122-C-3 : Participation anglophone dans les institutions fédérales au Québec.
- R8082-0-0-E : fonds Herbert Steinhouse.
 - 1/1-2 : biographical material
 - 1/9-11 : Correspondance.
 - 3/32, 35 : Articles.
 - 5/18-26 : Unesco series.
 - 6/2-3 : *Ten Years After*, Working File.
 - 6/sn : *Ten Years After*, Personal Correspondence.
 - 13/1-22 : Organization series.

- 15/13-16 ; 18/12-13 : CBC Series.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal, QC

- P48 : fonds Conrad Poirier.
- P603 : Fonds Conférence de l'Église Unie du Canada.
- P607 : Fonds French Works (1848-1969).
- P613 : Fonds Charles Biéler (1844-1923).
- P653 : fonds Montreal Council of Women.
 - S1, SS5, D1 : sociétés affiliées et membres.
 - S2, SS1, D1 : Projects, 1 / 2.
 - S2, SS2, D1 : rapports et comptes-rendus.
 - S3, SS1, D1 : Annuals reports and yearbooks.
 - S4, SS1, D1 : ICW, Conférences triennales.
 - S5 : spicilèges, coupures de presse.
- P678 : fonds Imperial Daughters of the Empire, 1903-2002.
- P833 : fonds *La Presse*.
- P860 : fonds Union Française.
- P916 : Comité au Canada de la Maison des étudiants canadiens à Paris.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec, QC

- E42 : Délégation générale du Québec à Paris.
 - 1990-09-002\405.
 - 1995-02-001\113 et 191.
 - 2002-04-003\184.
 - 2003-04-001\14, 43 et 160.
 - 2009-06-001\67, 72, 91, 93, 152 et 158.
 - 2014-10-006\20.
- P219 : *Quebec Board of Trade*.
 - 1960-01-152\12 à 23, et 35.
- P405 : fonds Association Québec-France (1967-2004).
 - 1960-01-235 \ 1 à 9.
- P450 et P948 : Collection *Literary and Historical Society of Quebec*.
 - 2009-03-006 \ 53, 108 et 118.

- P558, S2, SS5 : fonds Claude Ryan, dossiers des ministères et organismes.
 - 1990-10-002 \ 179 : communautés culturelles et de l'immigration.
- P776 : fonds Jean Chapdelaine (1938-1997).
 - 2001-01-006 \ 1 à 4.
- P951 : Fonds English-Speaking Union of the Commonwealth Quebec Branch.
 - 2009-03-006 \ 40.

Centres des Archives diplomatiques, site de La Courneuve, FR

- 11CPCOM : Correspondance politique et commerciale, Canada (1), 1914-1940

Cote	Titre	Dates
11CPCOM/1-3	Affaires politiques : pièces et affaires diverses	1930-1939
11CPCOM/23	Quatrième centenaire de Jacques Cartier	1933-1936
11CPCOM/24	Politique intérieure	1922-1940
11CPCOM/34-35	Relations du Canada avec l'Empire britannique	1929-1940
11CPCOM/37-40	Affaires commerciales : pièces diverses, rapports commerciaux	1918-1940
11CPCOM/73	Canadiens en France	1918-1940

- 18GMII : Correspondance politique et commerciale, guerre 1939-1945, Londres-Alger.

Cote	Titre	Dates
18GMII/6-7	Canada : dossier général	1940-1942
18GMII/168	Canada : dossier général	1940-1942
18GMII/198	Canada : dossier général	1940-1942
18GMII/200	Canada : presse	1940-1942
18GMII/387	Londres	1940-1942
18GMII/389	Comité de Montréal	1940-1942
18GMII/390	Comité de Québec	1940-1942
18GMII/442	Recrutement de volontaires canadiens	1941-1943
18GMII/1105	Relations économiques avec le Canada	1943-1944
18GMII/1246	Grande-Bretagne, Commonwealth, dossier général Canada	1942-1944

- 83QO : Série B Amérique, sous-série Canada, 1944-1975.

Cote	Titre	Date
83QO/5	Chroniques mensuelles du consulat de France à Montréal	1948-1952
83QO/11	Protocole et décorations	1948-1952
83QO/24-29	Politique intérieure : dossiers généraux	1944-1952
83QO/36	Séparatisme québécois	1945-1951
83QO/44-45	Relations bilatérales franco-canadiennes, dossier général	1950-1951
83QO/71	Associations franco-canadiennes	1945-1951
83QO/91-92	Corps diplomatique et consulaire canadien en France et à l'étranger	1952-1953
83QO/95	Relations franco-canadiennes : dossier général	1952-1955
83QO/135	Politique intérieure canadienne : province du Québec	1960-1962
83QO/136	<i>Idem.</i> Séparatisme québécois	1962-1963
83QO/146	Relations économiques avec la France : dossiers Québec	1961-1963
83QO/170-175	Relations culturelles franco-canadiennes	1952-1963
83QO/195	Représentation diplomatique et consulaire du Canada en France ; Délégation générale du Québec à Paris	1964-1970
83QO/310	Exposition universelle de Montréal de 1967	1963-1967
83QO/332	Associations, manifestations d'amitié : dossier général	1964-1968

- 236QO : Archives de la Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques, cabinet du Directeur, 1948-1972

Cote	Titre	Dates
236QO/57	Action culturelle française au Canada : visites, relations culturelles, échanges artistiques, échanges scientifiques	1965-1968
236QO/72	Relations culturelles franco-québécoises : notes d'ensemble ; application de l'entente culturelle	1964-1968

- 238QO : Archives de la Direction générale des Affaires culturelles et techniques, Service de l'enseignement et des œuvres, 1943-1961.

238QO/502	Direction générale des Affaires culturelles et techniques, Service de l'enseignement et des œuvres, Canada, affaires générales	1948-1958
-----------	--	-----------

- 554INVA : Association française d'action artistique, service des échanges artistiques, 1922-1973

Cote	Titre	Dates
554INVA/510	Tournées à l'étranger de théâtres français divers : Canada	1930-1970
554INVA/1079	Expositions de tapisseries au Canada	1967
554INVA/1150	Expositions françaises	1949-1963

Centres des Archives diplomatiques, site de Nantes, FR

- 420QO : Influence de la France au Canada.

Cote	Titre	Dates
420QO/1	Affaires politiques, économiques. Tournées de services, rapports et compte-rendus de voyages dans les provinces, ressources naturelles du Canada, données économiques, recensement de la population	1928-1940
420QO/7	Examens et diplômes : équivalences, transmissions, baccalauréat	1930-1940
420QO/10	Associations canadiennes françaises d'éducation	1930-1940
420QO/13- 16	Universités	1930-1940
420QO/20- 21	Service des œuvres françaises à l'étranger, supplément Canada, personnels détachés : dossier général et dossiers personnels	1930-1940
420QO/23	Promotion des vins français au Canada	1912-1940
420QO/25	Examens et diplômes	1912-1940
420QO/26- 28	Mobilités universitaires	1912-1940

Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est – *Eastern Townships Research Centre*, Université Bishop's, Sherbrooke (Lennoxville), QC

- CA P006 : fonds Minnie Hallowell Bowen.
- CA P051 : fonds Canadian Institute of International Affairs, Sherbrooke\Lennoxville branch (1945-1988).
- CA P135 : fonds Henrietta Kathleen Warren Milne.
- CA P158 : fonds Hackett.

Collège presbytérien de Montréal, Montréal, QC

- [Cote non publique] : fonds de la famille Biéler. En particulier : BIÉLER Charles, BIÉLER Blanche, « Nos origines. Mémorial de la famille des Biéler-Merle d'Aubigné, écrit par Charles et Blanche Biéler et dédié à leurs fils », manuscrit, 436 p.

Fondation Macdonald-Stewart, Montréal, QC

- P01 : Fonds David Macdonald Stewart.
 - P01/B2/4 : Ses enfants.
 - P01/B2/5 : Sa famille élargie.
 - P01/B2/7,2 et 7,3 : Coupures de journaux, communiqués, éloges, hommages.
 - P01/B3 : Amis et connaissances.
 - P01/B4/2 : Agenda et carnets d'adresses.
 - P01/B5/1,5 à 1,9 : Journaux et récits de voyage, 1929-1982.
 - P01/C1/2,16 ; 2,29 ; 2,33 ; 2,34 : Honneurs, médailles, décorations décernées par des institutions françaises.
 - P01/C2/1 : Invitations.
 - P01/C2/3,6 : Affiliation à l'Association France-Canada.
 - P01/C3/1,2 : Correspondance.
 - P01/C3/2 : Voyages professionnels.
 - P01/E1/2 : Documentation personnelle – le bilinguisme et la loi 101.
 - P01/F1 : Photographies.

Grande Loge du Québec, Montréal, QC

- Inventaire des membres de la GLQ, sections A, M, D, S.

Musée canadien de la guerre, Ottawa, ON

- 19801226-267 – 19801226-287 : Fonds General Sir Arthur Currie, textual records.
- 20030022-001 : collection Arthur Pope.

Musée des Beaux-Arts de Montréal, Montréal, QC

- P059 : Fonds Frederick Cleveland Morgan, premier versement. En particulier :
 - S2, SS2 : Correspondance avec marchands et spécialistes, 1904-1961 ; D04 : Demotte, 1919-1924.
 - Fonds Frederick Cleveland Morgan, deuxième versement, - boîtes 1, 2, 9 : correspondances avec les artistes et collectionneurs.

Rare and Special Collections, Osler, Art and Archives (ROAAr), Université McGill, Montréal, QC

- MG 1002 : fonds Henry Morgan & Co.
- MG 4015 : fonds Lucie Touren Furness.
- MG 4078 : fonds Charles William Colby.
- MSG 266 : fonds William Malcolm Drummond.
- MSG 1107 : fonds Henri Jonas & Co., 1920-1950.
- RG 0004/0229/02071 : Drummond, Guy, Scholarship, 1931-1941.
- RG 0004/0242/03538 : Drummond, Guy, Scholarship / Donations, Endowments and Bequests.
- RG 0004/0431/07758 : Drummond, Guy, Endowment, 1915.
- RG 0004/0671/14650 : Drummond, Guy, M., 1988-1989.
- RG 0036/0119/02218 : Drummond (Guy) Scholarship, 1961.
- RG 0036/0421/02862 : Drummond (Guy) Scholarship, 1961-1984.
- RG 0036/0652/04829 : Drummond (Guy) Scholarship, 1986-1987.

Service des archives des Hautes études commerciales de Montréal, QC

- A075 : Fonds de la division de la licence ès sciences commerciales.
 - W9, 0159 : Thèses de licence, « Les relations commerciales entre la France et le Canada », Victor Pietro Guerci, 1952.
- P003 : Fonds de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.
 - H4, 0024 : Voyages de patrons et de femmes de patrons, 1965-1967.
 - H4, 0026 : Voyage en Europe, Hone, 1965-1966.
 - H4, 0033 : Coupures de journaux, 1965-1966.
 - K07, 0001 : Convention commerciale entre la France et le Canada, 1931.
- P019 : Fonds du Bureau du commerce de Montréal.
 - B1, 0005-6 : Assemblées générales actuelles, 1915-1951.
 - B1, 0016 : Report on the Council of Board of Trade, 1921-1924.
 - B1, 0017 : Report on the Council of Board of Trade, 1925-1928.
 - B1, 0018 : Report on the Council of Board of Trade, 1928-1932.
 - B1, 0019 : Annual Report, 1941-1944.
 - B1, 0022 : Annual Report, 1955-1958.
 - B2, 0017-51 : Procès-verbaux du conseil d'administration, 1919-1981.
 - B2, 0058 : Index par sujet des procès-verbaux du conseil d'administration, A-Mc.
 - B2, 0060 : Index par sujet des procès-verbaux du conseil d'administration, M-Z.
 - G, 0003-5 : Procès-verbaux de l'International Trade Section, 1946-1977.
 - H, 0003 : Comités spéciaux, 1893-1937.
 - K1, 0078 : Voyage d'Alex Harper en France, 1991.
 - K1, 0079 : International Trade Breakfasts with France, 1991-1992.
 - K1, 0086 : Trade & Investment Mission to France and England, 1982.
 - K1, 0087 : Alex Harper's European Tour, 1983-1985.
 - K1, 0088 : Mission montréalaise en Europe, 1987 (Alex Harper, John P. Pepper).
 - M1A, 0002 : Procès-verbaux, affaires internationales : organisation diverses, 1919-1938.

Service des archives du musée McCord – Musée d'histoire sociale de Montréal, QC

- C069/B, 468 : collection John McCrae.
- C117/F M2015.121.1 : collection Nursery Rhymes.
- C265/B M2011.48.4 : fonds alimentation et recettes.

- C284.16 : fonds Richard Pennington.
- C285 : fonds Robert Ethelberg Cooper et gastronomie.
- MP-1993.3.1.1-160 : fonds Marley Swan, photographies de France.
- P001/C4.3,6 5174 : fonds McCord.
- P015F : fonds Guy Melfort Drummond.
- P056 M2019.116.1.1 : fonds famille Reed.
- P105 A/14 : fonds Katherine Mary Cuthbert Skelton.
- P139 : fonds du Pen and Pencil Club de Montréal (1890-1966).
- P607 : fonds McConnell.
- P639 : fonds Frank Duggan.
- P675 : donation Honoré Beaugrand et Eliza Walker-Beaugrand.
- P681 : fonds Richard Henry Stevenson.
- P703 : fonds France Davies.
- P723 : fonds Nona Molson (1915-1922).
- P741/B6 : fonds John Warden.
- P766/E : fonds Beattie, photographies de France.

II. Sources secondaires

Publications et monographies

- ALEXANDER Andrew, « Brian How », non publié, 2018, 4 p.
- AMES Herbert, *The City Below the Hill: A Sociological Study of a Portion of the City of Montréal, Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1972 (1897), 116 p.
- ARNOLD Gladys. *One Woman's War: A Canadian Reporter With the Free French*, Toronto, James Lorimer & Company, 1987, 222 p.
- ASSELIN Olivar, *L'œuvre de l'abbé Groulx*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923, 96 p.
- BARRÈS Maurice, *Une visite à l'armée anglaise*, Paris, Berger-Levrault, 1915, 111 p.
- Bibliothèque Jules Léger – Affaires mondiales Canada, rapports des délégués canadiens à l'Assemblée générale de la Société des Nations [en ligne]. Consulté le 17 août 2021, disponible sur https://gac.canadiana.ca/view/ooe.b1604260F_004/1?r=0&s=1.
- BIÉLER Philippe, *Onward, Dear Boys: A Family Memoir of the Great War*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, 320 p.
- BLACK Eldon, *Direct Intervention: France-Canada Relations 1967-1974*, Ottawa, Carleton University Press, 1996, 203 p.
- BLANCHARD Raoul, *Études canadiennes*, Montréal, Presses de l'université Laval, 1952-1960, 6 vol.
- BLANCHETTE A. E., *Canadian Foreign Policy, 1955-1965: Selected Speeches and Documents*, Toronto, McClelland & Stewart, 1977, 424 p.
- BRETTELL Caroline, *Writing Against the Wind: A Mother's Life History*, Lanham, Rowman & Littlefield, 1999, 193 p.
- CALLAGHAN Morley, *That Summer in Paris*, Toronto, Exile Editions, 2014 (1963), 280 p.
- DE GAULLE Charles, *Mémoires d'espoir*, Paris, Plon, 1999, 1163 p.
- DE MESTRAL Claude, *Une aube nouvelle au Canada*, Église Unie du Canada, Comité de l'Évangélisation et du Service Social, Toronto, 1965, 93 p.
- DE MIRIBEL Élisabeth, *La liberté souffre violence*, Paris, Plon, 1981, 259 p.
- DE MIRIBEL Élisabeth, « Le Canada et la France libre », *Espoir*, n° 72, 1990, p. 68-78.
- DOUGHTY Arthur, *Under the Lily and the Rose: A Short History of Canada for Children*, Spottiswood, Ballantyne & Co., 1931, 2 vol.
- DUGUAY Gilles, *Le triangle Ottawa-Québec-Paris : récit d'un ancien ambassadeur canadien*, Québec, éditions du Septentrion, 2010, 640 p.

- FAU Jean, *Exposition française de Montréal – catalogue officiel*, Paris, Comité permanent des foires à l'étranger, 1954, 171 p.
- FIRESTONE Otto J., *Canada's Economic Development, 1867-1953*, Londres, Bowes & Bowes, 1958, 384 p.
- FITZGERALD Francis S., « Flight and Pursuit », dans *A Change of Class*, Cambridge, Cambridge University Press, 460 p.
- GALLANT Mavis, *Home Truths: Selected Canadian Stories*, Toronto, Macmillan, 1981, 330 p.
- GALLOWAY Strome, *Bravely Into Battle: The Autobiography of a Canadian Soldier in World War Two*, Toronto, Stoddart, 1988, 240 p.
- GLASSCO John, *Memoirs of Montparnasse*, New York, New York Review of Books, 2007 (1969), 296 p.
- GOUIN Jacques, *Lettres de guerre d'un Québécois, 1942-1945*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 341 p.
- GREEN Howard, *Appelez-moi Charles : une histoire de famille, d'empire, de baseball et de philanthropie*, Montréal, Hurtubise, 2017, 430 p.
- GUÉNARD-HODENT Maurice, *La Tradition renouée*, Paris, Paris-Canada, 1930, 51 p.
- HALÉVY Daniel, *Essai sur l'accélération de l'histoire*, Paris, Fallois, 2001 (1948), 199 p.
- HANOTAUX Gabriel (éd.), *Voyage au Canada : la mission Jacques Cartier*, Paris, éditions de l'Atlantique, 1935, 74 p.
- HARPER Alex, *En affaires à Montréal. 30 ans de relations d'affaires et de représentation*, Mont-Royal, Anchor-Harper, 2017, 220 p.
- HUGHES Everett Cherrington, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943, 227 p.
- INNIS Harold, *The Fur Trade in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1970 (1930), 444 p.
- LANGLOIS Conrad, « La chute de la natalité dans la province de Québec », *L'Actualité économique*, vol. 33, n° 2, 1957, p. 225-241.
- LANK Herbert, « Note sur la théorie des droits de douane », *L'Actualité économique*, vol. 38, n° 1, 1962, p. 5-19.
- LIGHTHALL William D., *Old Measures*, Montréal, A.T. Chapman, 1922, 144 p.
- MACLENNAN Hugh, *Two Solitudes*, Toronto, Collins, 1945, 370 p.
- MCADAM Ivison, « Canada and the Commonwealth », *International Affairs*, Londres, Royal Institute of International Affairs (Chatham House), vol. 20, n° 4, 1944, p. 519-526.
- MORGAN Henry J., *The Canadian Men and Women of the Time: A Handbook of Canadian Biography of Living Characters*, William Briggs, Toronto, 1912, 1218 p.
- PEYREFITTE Alain, *C'était de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002, 1960 p.

- PLEAU Marcel, *Histoire de l'Union Française (1886-1945)*, Montréal, L'Union française, 1985, n. p.
- POWER Charles, *The Memoirs of Chubby Power: A Party Politician*, Toronto, MacMillan, 1966, 419 p.
- PRAKASH Ash, *John Young Johnstone, 1887-1930 : exposition rétrospective, 17 septembre – 1^{er} octobre 2005*, Montréal, Galerie Walter Klinkhoff, 2005, 8 p.
- RACINE Denis, « Les Québécois membres des Ordres de Chevalerie étrangers », *Quebecensia*, vol. 4, n° 5, 1983, p. 153-165.
- REFORD Alexander, « Refords At War », non publié, 2020, 4 p.
- RÉMILLARD François, *Demeures bourgeoises de Montréal : le Mille carré doré, 1850-1930*, Montréal, Éditions du Méridien, 1987, 244 p.
- RICHLER Mordecai, *Solomon Gursky Was Here*, Toronto, Viking Canada, 1989, 557 p.
- RICHLER Mordecai (éd.), *Nick : A Montreal Life*, Montréal, Véhicule Press, 1998, 432 p.
- SAYWELL John T., *Quebec 70: A Documentary Narrative*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, 152 p.
- SCOWEN Reed, *Le temps des adieux. Plaidoyer pour un Canada sans le Québec*, Montréal, VLB, 1999, 208 p.
- SIEGFRIED André, *Le Canada : les deux races, problèmes politiques contemporains*, Paris, Armand Colin, 1906, 415 p.
- STEINHOUSE Herbert, *Ten Years After*, Londres, Bodley Head, 1958, 371 p.
- TAGGART-SMYTH Thomas, *"The First Hundred Years": History of the Montreal City and District Savings Bank, 1846-1946*, Montréal, BECDM, 1946, 180 p.
- TETLEY William, *The October Crisis, 1970: An Insider's View*, Montréal, McGill-Queen's university Press, 2006, 310 p.
- VALLIÈRES Pierre, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Parti Pris, 1968, 542 p.
- VIATTE Auguste, *D'un monde à l'autre : journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, vol. 1, 584 p.
- VILLARD Paul, *Up to the light: the story of French protestantism in Canada*, Toronto, Ryerson Press, 1928, 237 p.
- VILLARD Paul, *L'Alliance française, comité de Montréal : 1902-1942 : quarante années au service de la pensée française*, Montréal, Alliance française, 1942, 103 p.
- VINANT Jean, *De Jacques Cartier à Péchiney : histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard, 1985, 389 p.
- WALLER Adrian, *No Ordinary Hotel: The Ritz-Carlton's First Seventy-five Years*, Montréal, Véhicule Press, 1989, 288 p.
- WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964 (1905), 341 p.

Presse écrite

- *Elle Québec.*
- *L'Action catholique.*
- *L'Action nationale.*
- *L'Express.*
- *La Presse.*
- *Le Canada.*
- *Le Devoir.*
- *Le Figaro.*
- *Le Monde.*
- *Le Moniteur du Puy-de-Dôme.*
- *Le Soleil.*
- *The Globe and Mail.*
- *The Metropolitan.*
- *The Montreal Gazette.*
- *The Montreal Star.*
- *The Montrealer.*
- *The New York Times.*
- *The Ottawa Citizen.*
- *The Sherbrooke Daily Record.*
- *The Telegraph.*
- *The Times Colonist.*

Revues

- *Action Canada France.*
- *Bulletins de la Chambre de commerce française au Canada.*
- *Bulletins de la Chambre de commerce France-Canada.*
- *Cahiers lituaniens.*
- *Canadian Journal of Economics and Political Science.*
- *Écrits du Canada français.*
- *Paris-Canada.*

- *Revue des deux mondes.*
- *Revue internationale de droit comparé.*
- *Vie des Arts.*
- *Who's Who?* France, Canada.

Entretiens

- (1), Montréal, 29 juillet 2020, 1 heure 45 minutes.
- (2), Montréal, 3 août 2020, 2 heures.
- (3), Montréal / Gatineau, 5 août 2020, 10 minutes.
- (4), Montréal, 18 août 2020, 51 minutes.
- (5), Montréal, 8 août 2020, 1 heure 5 minutes.
- (6), Montréal, 8 septembre 2020, 37 minutes.
- (7), Montréal / Kingston, 10 septembre 2020, 42 minutes.
- (8), Montréal, 22 septembre 2020, 35 minutes.
- (9), Montréal, 28 septembre 2020, 55 minutes.
- (10), Montréal, 26 janvier 2021, 42 minutes.
- (11), Montréal, 1-8 février 2020, deux fois 45 minutes.
- (12), Montréal / Price, 7 février 2020, 56 minutes.
- (13), Montréal, 12 février 2021, 53 minutes.
- (14), Montréal / Vancouver, 12 février 2021, 78 minutes.
- (15), Montréal, 3 mars 2021, 35 minutes.
- (16), Montréal / Québec, 5 et 11 mars 2021, 66 minutes et 90 minutes.
- (17), Montréal / Ottawa, 23 mars 2021, 57 minutes.
- (18), Princeton / Montréal, 16 avril 2021, 118 minutes.
- (19), Paris / Montréal, 30 juin 2021, 61 minutes.
- (20), Paris / Montréal, 1^{er} juillet 2021, 48 minutes.
- (21), Paris / Carleton Place, 69 minutes, 3 septembre 2017.
- (22), Montréal, 3 octobre 2020, 65 minutes.
- (23), Paris, 19 août et 30 novembre 2021, 125 et 154 minutes.
- (24), Montréal, 19 août 2020, 75 minutes.

III. Bibliographie

1. Outils de travail

- BAC-LAC, base de données « Dossiers de service de la Deuxième Guerre mondiale - victimes de guerre, 1939-1947 » [en ligne].
- Banque du Canada, *Feuille de calcul de l'inflation* [en ligne].
- COMBESSIE Jean-Claude, « L'entretien semi-directif », dans COMBESSIE Jean-Claude (dir.), *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2007, p. 24-32.
- CRID 14-18, *Dictionnaire et guide des témoins de la Grande Guerre* [en ligne].
- HALLOWELL Gerald (dir.), *The Oxford Companion to Canadian History*, Toronto, Oxford University Press, 2004, 748 p.
- INSEE, « Évolution du produit intérieur brut et de ses composantes : données annuelles de 1950 à 2020 » [en ligne].
- Institut de la statistique du Québec, *Bulletins sociodémographiques (1960-2021)*.
- *L'Encyclopédie canadienne* [en ligne].
- *Le Maïtron* [en ligne].
- McGill Alumni, base de données « Anciens étudiants de l'université McGill » [en ligne].
- McGill University Archives, base de données « McGill remembers » [en ligne].
- LACASSE Danielle, LECHASSEUR Antonio, *Les Archives nationales du Canada, 1872-1997*, Ottawa, Société historique du Canada, brochure historique n° 58, 1997, p. 6-49.
- Musée canadien de l'Histoire, « Profil historique des entreprises », *Avant le cybercommerce : une histoire du catalogue de vente par correspondance au Canada* [en ligne].
- Musée McCord, *EncycloMode Québec* [en ligne].
- NOHLEN Dieter (dir.), *Elections in the Americas: A Data Handbook. Volume 1: North America, Central America, and the Caribbean*, New York, Oxford University Press, 2005, 758 p.
- Publications Québec, *LégisQuébec* [en ligne].
- SAUVAYRE Romy, *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2013, 156 p.
- Société d'histoire du protestantisme franco-québécois, « Biographies de la Société de l'histoire du protestantisme franco-québécois » [en ligne].
- SOULET Jean-François, « Les sources orales », dans SOULET Jean-François (dir.), *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2012, p. 145-166.
- Statistique Canada, « Productivité au Canada » [en ligne].

- Statistique Canada, « Salaries and wages paid by province, with total for significant years », 2021 [en ligne].
- The Governor General of Canada, *Order of Canada: Recipients* [en ligne].
- Université Laval et Université de Toronto, *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne].

2. Les liens France-Québec-Canada au XX^e siècle : comment écrire l'histoire d'une autre relation spéciale ?

2.1. Écrire une histoire des relations internationales à l'échelle nord-atlantique

- ASAL Houda, « Transnationalism, States' Influence, and the Political Mobilizations of the Arab Minority in Canada », dans GREEN Nancy (dir.), *A Century of Transnationalism: Immigrants and Their Homeland Connections*, Urbana, University of Illinois Press, 2016, p. 161-184.
- BOTHWELL Robert, « Journey to a Small Country: Only in Canada You Say? Pity », *International Journal*, vol. 50, n° 1, 1994-1995, p. 128-139.
- BREEN Timothy, « An Empire of Goods: The Anglicization of Colonial America, 1690-1776 », *The Journal of British Studies*, 1986, vol. 25, n° 4, p. 467-499.
- CARRON DE LA CARRIÈRE Guy, « Les acteurs privés dans la diplomatie », *Les cahiers Irice*, vol. 3, n° 1, 2009, p. 41-58.
- CATALA Michel, WASSENBERG Birte, « Pouvoirs locaux et régionaux dans les relations internationales. De la coopération à la diplomatie territoriale ? Introduction », *Relations internationales*, n° 179, 2019, p. 3-7.
- CHAUBET François, MARTIN Laurent, *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011, 296 p.
- CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, Paris, Flammarion, 1998, coll. « Champs Histoire », 352 p.
- COSTIGLIOLA Frank, *Awkward Dominion: American Political, Economic, and Cultural Relations with Europe, 1919-1933*, Ithaca, Cornell University Press, 1984, 384 p.
- DAVIDSON William, MONTVILLE Joseph, « Foreign Policy According to Freud », *Foreign Policy*, vol. 45, 1982, p. 145-157.
- DEVIN Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2018, 127 p.
- DIAMOND Louise, MCDONALD John, *Multi-Track Diplomacy: A Systems Guide and Analysis*, West Hartford, Kumarian Press, 1996 (1991), 182 p.

- DULPHY Anne, FRANK Robert, MATARD-BONNUCCI Marie-Anne, ORY Pascal (dir.), *Les relations culturelles internationales au XX^e siècle : de la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Berlin, Peter Lang, 2010, 693 p.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, RENOUVIN Pierre, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964, 521 p.
- ESPAGNE Michel, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n° 1, 2013 [en ligne].
- FOHLEN Claude, HEFFER Jean, WEIL François, *Canada et États-Unis depuis 1770*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La Nouvelle Clio », 1997, 489 p.
- FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le Nœud gordien », 2012, 776 p.
- GEERTZ Clifford, « The Javanese Kijaji: The Changing Role of a Cultural Broker », *Comparative Studies in Society and History*, 1960, vol. 2, n° 2, p. 228-249.
- GHOBRIAL John Paul, « The Secret Life of Elias of Babylon and the Uses of Global Microhistory », *Past and Present*, n° 222, 2014, p. 51-93.
- GIENOW-HECHT Jessica, « Always Blame the Americans: Anti-Americanism in Europe in the Twentieth Century », *The American Historical Review*, vol. 111, n° 4, 2006, p. 1067-1091.
- GINZBURG Carlo, « Signes, traces, pistes – racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, Paris, Gallimard, 1980, n° 6, p. 3-44.
- HOBSBAWM Eric, *L'âge des extrêmes*, Londres, Abacus, 1995, 640 p.
- HORN Michael, *La Grande dépression des années 1930 au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, coll. « Brochures historiques », 1984, p. 3-25.
- KOTT Sandrine, « Une « communauté épistémique » du social ? Experts de l'OIT et internationalisation des politiques sociales dans l'entre-deux-guerres », *Genèses*, vol. 71, n° 2, 2008, p. 26-46.
- LONG David, « Transatlantic Relations and Canadian Foreign Policy », *International Journal*, vol. 58, n° 4, 2003, p. 591-614.
- MICHELMANN Hans, SOLDATOS Panayotis, *Federalism and International Relations: The Role of Subnational Units*, Oxford, Oxford University Press, 1990, 334 p.
- NYE Joseph, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990, 308 p.
- PAQUIN Stéphane, « La paradiplomatie », dans BALZACQ Thierry (dir.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Relations internationales », 2018, p. 59-73.
- PORTES Jacques, *Europe – Amérique du Nord : cinq siècles d'interactions*, Paris, Armand Colin, 2008, 316 p.

- PUYBAREAU Benjamin, TAKAM TALOM Renaud, « Diplomatie sub-étatiques : régions, parlements et collectivités locales » dans BALZACQ Thierry (dir.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Relations internationales », 2018, p. 195-212.
- TRIVELLATO Francesca, *The Familiarity of Strangers*, New Haven, Yale University Press, 2009, 488 p.
- VERLEY Patrick, *L'échelle du monde*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 2013, 713 p.
- WEBER Florence, « Métier d'historien, métier d'ethnologue », *Cahiers Marc Bloch*, 1996, n° 4, p. 6-24.

2.2. La fabrique de l'influence française en Amérique du Nord : diplomatie économique et soft power

- BADEL Laurence, « Pour une histoire de la diplomatie économique de la France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 90, n° 2, 2006, p. 169-185.
- BADEL Laurence, *Diplomatie et grands contrats : l'État français et les marchés extérieurs au XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 512 p.
- BADEL Laurence, « Milieux économiques et relations internationales : bilan et perspectives de la recherche au début du XXI^e siècle », *Relations internationales*, 2014, n° 157, p. 3-23.
- BADEL Laurence, *Diplomaties européennes, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, 540 p.
- BARJOT Dominique, « Lafarge: The Keys of a Successful Internationalisation Process (1946-1973) », dans BONIN Hubert (dir.), *Transnational Companies (19th-20th centuries)*, Paris, Plage, 2002, p. 663-680.
- BARJOT Dominique, « Americanization : transferencias culturales en la esfera economica en el siglo XX », dans BARBERO Maria, REGALSKY Andrés (dir.), *Americanizacion : Estados Unidos y América Latina en el siglo XX, Transferencias economicas, tecnologicas y culturales*, EDUNTREF, Buenos Aires, 2003, p. 15-38.
- BIRON Pierre, « Échos du Nouveau-Monde : Jacques de Lesseps revisité », *L'Agora* [en ligne].
- BOIVIN Jean, « Providing the Taste of Learning: Nadia Boulanger's Lasting Imprint on Canadian Music », *Intersections*, vol. 33, n° 2, 2013, p. 71-100.
- BOOTH Lynn, *Paris Stories : The Writing of Mavis Gallant*, Make Believe Media, 2006, 112 minutes.
- BOUGAULT Valérie, *France-Amériques : le cercle des nations américaines*, Paris, Tallandier, 2019, 160 p.
- BROOKE Janet, *Discerning Tastes: Montreal Collectors*, Montréal, Musée des Beaux-Arts de Montréal, 1989, 254 p.

- BROOKE Janet, « An Ephemeral Museum: Montreal's Musée d'art français », dans BULEY-URIBE Christina, MATTIUSI Véronique (dir.), *Naissance de la modernité : Mélanges offerts à Jacques Vilain*, Paris, éditions du Relief, 2009, p. 55-60.
- BRUCCOLI Matthew, *F. Scott Fitzgerald*, Paris, La Table ronde, 1994, 576 p.
- BUSBY Brian, *A Gentleman of Pleasure: One Life of John Glassco, Poet, Memoirist, Translator, and Pornographer*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 2011, 400 p.
- CAPLAN Usher, *Like One that Dreamed: A Portrait of A. M. Klein*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1982, 224 p.
- CHAUBET François, *La politique culturelle française et la diplomatie de la langue : l'Alliance Française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 321 p.
- COLAS Émile, « Geneviève de la Tour Fondue », *Impératif français* [en ligne].
- COOPER Artemis, BEEVOR Antony, *Paris After the Liberation: 1944-1949*, Londres, Penguin, 2007, 544 p.
- DE GRAZIA Victoria, *Irresistible Empire: America's Advance Through Twentieth-Century Europe*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2005, 608 p.
- DEJEAN Joan, *The Essence of Style: How the French Invented High Fashion, Fine Food, Chic Cafés, Style, Sophistication, and Glamour*, New York, Free Press, 2006, 320 p.
- DES ROCHERS Jacques, FOSS Brian, *Une modernité des années 1920 à Montréal : le groupe de Beaver Hall*, Londres, Black Dog, 2015, 351 p.
- DUBOIS Léon, *Lafarge-Coppée. 150 ans d'industrie*, Paris, Belfond, 1988, 360 p.
- DUDEK Louis, GNAROWSKI Michael, (dir.), *The Making of Modern Poetry in Canada: Essential Articles on Contemporary Canadian Poetry in English*, Toronto, Ryerson, 1970, 303 p.
- FRANÇOIS Caroline, « Le Paris canadien de la Belle-Époque, 1892-1910 », *Études canadiennes*, n° 63, 2007, p. 27-38.
- FRANK Robert, « La machine diplomatique culturelle française après 1945 », *Relations internationales*, n° 115, 2003, p. 325-348.
- FRENETTE Yves, « L'apport des immigrants français aux francophonies canadiennes », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, 2008, p. 309-330.
- FURSTENBERG François, *When the United States Spoke French: Five Refugees Who Shaped a Nation*, New York, Penguin, 2014, 498 p.
- GABLOT Ginette, « L'école des Curie et le Canada », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, vol. 133, n° 1, 2009, p. 97-107.
- GAUTHIER Marc, « 1906 Montréal – Some French Impressionists » [en ligne].
- GREEN Nancy, *Les Américains de Paris : Hommes d'affaires, comtesses et jeunes oisifs, 1880-1941*, Paris,

Belin, 2014, 510 p.

- HAMELIN Charles, « Daniel Coussirat (1841-1907) : La vie et l'œuvre d'un intellectuel franco-protestant », mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 2001, 200 p.
- HANCOCK Geoffrey, « An Interview with Mavis Gallant », *Essays on Canadian Writing*, n° 42-44, 1990, p. 55-64.
- HORNE Janet, « “To Spread the French Language Is to Extend the *Patrie*”: The Colonial Mission of the *Alliance Française* », *French Historical Studies*, vol. 40 n° 1, 2017, p. 95-127.
- JOYEUX-PRUNEL Béatrice, *Les avant-gardes artistiques 1848-1918. Une histoire transnationale*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2016, 964 p.
- JUPPÉ Alain, SCHWEITZER Louis, *La France et l'Europe dans le monde : Livre Blanc sur la politique étrangère et européenne de la France (2008-2020)*, Paris, La Documentation française, 2008, 222 p.
- KAYLER Françoise, « Gastronomie ? Vous avez dit gastronomie ? », *Cap-aux-Diamants*, n° 44, 1996, p. 24-26.
- KEEFER Janice, *Reading Mavis Gallant*, Oxford, Oxford University Press, 1989, 231 p.
- LACROIX Michel, *L'invention du retour d'Europe. Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, Québec, Presses de l'université Laval, 2014, 344 p.
- LÉVY-LEBOYER Maurice, « The Large Corporation in Modern France », dans CHANDLER Alfred, DAEMS Herman (dir.), *Managerial Hierarchies: Comparative Perspectives on the Rise of the Modern Industrial Enterprise*, Cambridge, Harvard University Press, 1980, p. 117-160.
- LINTEAU Paul-André, « Les hommes d'affaires français à Montréal, 1870-1914 », *Études canadiennes/Canadian Studies*, vol. 86, n° 2, 2019 [en ligne].
- MARTEL Frédéric, « Vers un *soft power* à la française », *Revue internationale et stratégique*, 2013, n° 89, p. 67-76.
- MELTZ Renaud, *Alexis Leger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 2008, 246 p.
- MERLER Grazia, *Mavis Gallant, Narrative Patterns and Designs*, Ottawa, Tecumseh, 1978, 82 p.
- MICHEL Florian, *La pensée catholique en Amérique du Nord. Réseaux intellectuels et échanges culturels entre l'Europe, le Canada et les États-Unis*, Paris, Desclée – De Brouwer, 2010, 635 p.
- MORAND Julie, « Portrait de la Galerie Valentin », *Parcours*, vol. 9, n° 2, été 2003, p. 3-D15.
- MUNRO Steve, *Fragments of Lost History*, Office national du Film, 2000, 50 minutes.
- PEPALL Rosalind, *Jori Smith. A Celebration*, catalogue d'exposition, Montréal, Université Concordia, 1997, 68 p.
- POITRAS Jean-Claude, *Quand la vie défile. Regard sur la mode au Québec, des années 1950 à aujourd'hui*, Montréal, éditions de l'Homme, 2018, 200 p.

- PRAKASH Ash, *Impressionism in Canada: A Journey of Rediscovery*, Stuttgart, Arnoldsche, 2014, 802 p.
- QUINN Marjella, « Les capitaux français et le Québec », Québec, thèse de diplôme d'études supérieures, Université Laval, 1968, 143 p.
- ROUSSEL Luc, « Les relations culturelles du Québec avec la France, 1920-1965 », thèse de doctorat en histoire, Québec, Université Laval, 1983, 460 p.
- SHADBOLT Doris, *Emily Carr*, Vancouver, Douglas & McIntyre, 1990, 240 p.
- SKELLY Julia, « Prudence Heward, sa vie et son œuvre », *Canadian Art Institute* [en ligne].
- TODD David, *A Velvet Empire: French Informal Imperialism in the Nineteenth Century*, Princeton, Princeton University Press, 2021, 368 p.
- TREMBLAY-LAMARCHE Alex, « La francophilie des gouverneurs britanniques dans les premières décennies du Régime anglais », *Cap-aux-Diamants*, vol. 133, 2018, p. 38-39.
- TRONCHET Guillaume, « Savoirs en diplomatie : une histoire sociale et transnationale de la politique universitaire internationale de la France (années 1870 - années 1930) », thèse de doctorat en histoire, université Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2014, 450 p.
- TRONCHET Guillaume, KEVONIAN Dzovinar, *La Babel étudiante : la Cité internationale universitaire de Paris (1920-1950)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.
- WALTERS Evelyn, *The Women of Beaver Hall: Canadian Modernist Painters*, Toronto, Dundurn, 2005, 192 p.

2.3 En temps de guerre(s)

- AMYOT Éric, *Le Québec entre Pétain et de Gaulle. Vichy, la France libre et les Canadiens-Français*, Montréal, FIDES, 1999, 365 p.
- ARMSTRONG Elizabeth, *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918*, Montréal, VLB Éditeur, 1998 (1937), 396 p.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *Combattre : une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Seuil, 2008, 352 p.
- BERGÈRE Marc, *Vichy au Canada. L'exil québécois de collaborateurs français*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, 328 p.
- BERNIER Serge, « Participation des Canadiens français aux combats : évaluation et tentative de quantification », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n°3-4, 1995, p. 15-24.
- BOUVIER Patrick, *Déserteurs et insoumis. Les Canadiens Français et la justice militaire, 1914-1918*, Montréal, Athéna Éditions, 2003, 149 p.

- BYERS Daniel, « Mobilising Canada : The National Mobilization Resources Act, the Department of National Defence, and Compulsory Military Service in Canada, 1940-1945 », *Journal of Canadian Historical Association*, vol. 7, n° 1, 1996, p. 175-203.
- CACCIA Ivana, *Managing the Canadian Mosaic in Wartime: Shaping Citizenship Policy, 1939-1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 359 p.
- CHANIAC Arnaud, « “Nos vies étaient profondément bouleversées” » : Le *Marlowe Lowdown*, une chronique canadienne de la Seconde Guerre mondiale », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 84, 2018, p. 106-131.
- CHANIAC Arnaud, « L'érable, le fusil et la machine à écrire. Le *Marlowe Lowdown*, une chronique canadienne de la Seconde Guerre mondiale (1941-1946) », mémoire de Master 2 en histoire, École normale supérieure – École nationale des Chartes, 2018, 447 p.
- COURTEAUX Olivier, « Les relations franco-canadiennes entre 1940 et 1946 : les relations oubliées », thèse de doctorat en histoire, université Paris IV – Paris-Sorbonne, 2000, 457 p.
- COURTEAUX Olivier, « De Gaulle, la France libre et le Canada pendant la Seconde Guerre mondiale », *Revue historique des armées*, n° 266, 2012, p. 52-62.
- CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France libre*, Paris, Gallimard, 1996, 672 p.
- DONAGHY Greg, « “Reasonably Well-Organized”: A History of Early Aid Administration », dans DONAGHY Greg, WEBSTER Daniel (dir.), *A Samaritan State Revisited: Historical Perspectives on Canadian Foreign Aid*, Calgary, University of Calgary Press, 2019, p. 53-72.
- DURFLINGER Serge, « Le recrutement au Canada français pendant la Première Guerre mondiale », Dépêches – Musée canadien de la guerre [en ligne].
- ÉVANNO Yves-Marie, VINCENT Johan (dir.), *Tourisme et Grande Guerre. Voyage(s) sur un front touristique méconnu (1914-2019)*, Plœmeur, Codex, 2019, 450 p.
- FAHRNI Magda, « The Romance of Reunion: Montreal War Veterans Return to Family Life, 1944-1949 », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 9, n° 1, 1998, p. 187-208.
- FORTIER Rénald, « Un aspect quelque peu oublié de l'histoire de la 425^e escadrille (Alouette), Partie 2 », *Ingénium – musée des sciences et de l'innovation du Canada* [en ligne].
- FRITSCH-ESTRANGIN Guy, *New York entre de Gaulle et Pétain*, Paris, La Table Ronde, 1969, 248 p.
- GAGNON Jean-Pierre, *Le 22^e bataillon (canadien-français) 1914-1919 : étude socio-militaire*, Ottawa et Québec, Les Presses de l'Université Laval en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et le Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1987, 460 p.
- GOETTE Richard, JOHNSTON Paul, « L'expérience canadienne de la Seconde Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 250, 2013, p. 21-40.

- GRANATSTEIN Jack, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1977, 286 p.
- GRANATSTEIN Jack, MORTON Desmond, *Canada and the Two World Wars*, Toronto, Key Porter, 2003, 360 p.
- HALARY Charles, *Montréal : un lieu pour les stratèges. De Gaulle et les Français de Montréal (1940-1970)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1989, 153 p.
- HALARY Charles, « De Gaulle et les Français de Montréal pendant la Deuxième Guerre mondiale », *Espoir*, n° 72, septembre 1990, p. 71-79.
- HANNA William, « La prise de Saint-Pierre-et-Miquelon par les forces de la France libre : Noël 1941 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 16, n° 3, 1962, p. 369-387.
- IAROCCHI Andrew, KESHEN Jeffrey, *A Nation in Conflict: Canada and the Two World Wars*, Toronto, University of Toronto Press, 2015, 272 p.
- LACHIVER Alban, « Le soutien humanitaire canadien français à la France, 1914-1918 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 179, 1995, p. 147-173.
- LAURENDEAU André, *La crise de la conscription : 1942*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, 158 p.
- LLOYD David, *Battlefield Tourism: Pilgrimage and the Commemoration of the Great War in Britain, Australia and Canada, 1919-1939*, Oxford, Berg Publishers, 1998, 264 p.
- LOYER Emmanuelle, *Paris à New York. Intellectuels et artistes français en exil, 1940-1947*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2007, 512 p.
- MARGOLIAN Howard, *Conduct Unbecoming: The story of the Murder of Canadian Prisoners of War in Normandy*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 336 p.
- MARTIN Jean, « Yes, French Canadians Did Their Share in the First World War », *Canadian Military Journal*, vol. 17, n° 4, 2017, p. 47-55.
- MOSSEREY Fabrice, « L'opinion des Canadiens français envers le général Charles de Gaulle et le Maréchal Philippe Pétain : 1940-1946 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 3-4, 1995, p. 168-177.
- REYNOLDS David, *Rich Relations: The American Occupation of Britain, 1942-1945*, New York, Toronto, Random House, 1995, 592 p.
- RODRIGO Annelise, « Sauver les plus irremplaçables ? Une histoire du refuge canadien par les associations pendant la Seconde Guerre mondiale », thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse-II Jean Jaurès, 2018, 703 p.
- SANDERS Wilfrid, *Jack et Jacques : l'opinion publique au Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Montréal, Corneau & Nadeau, 1996, 97 p.
- SMITH Frédéric, *Cataraqui : histoire d'une villa anglaise à Sillery*, Québec, Publications du Québec, 2001, 132 p.

- SMITH Frédéric, « 1939-1945 : Sillery entre dans la Résistance », *Histoire Québec*, 2008, vol. 14, n° 1, p. 31-34.
- SMITH Frédéric, *La France appelle votre secours. Québec et la France libre, 1940-1945*, Montréal, VLB, 2012, 250 p.
- SMITH Frédéric, « L'appel aux Canadiens français du général de Gaulle – 1^{er} août 1940 » ; « La première femme parlementaire de France vivait à Québec », *Le Québec et les guerres* [en ligne].
- TAMARI Salim, « Normalcy and Violence: The Yearning for the Ordinary in Discourse of the Palestinian-Israeli Conflict », *Journal of Palestine Studies*, vol. 42, n° 4, 2013, p. 48-60.
- TREMBLAY Yves, « Sam Gamgee s'en revient en paix : les sorties de guerre en France et au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 1, 2013, p. 237-247.
- TUREK Tyler, « Mobilizing Imperial Sentiment: Identities, Institutions, and Information in British Canada's Road to War, 1937-1940 », *Canadian Studies*, n° 75, 2013, p. 13-31.
- TURKEL Gerald, « Sudden Solidarity and the Rush to Normalization: Toward an Alternative Approach », *Sociological Focus*, vol. 35, n° 1, 2002, p. 73-79.
- VANCE Jonathan, *Maple Leaf Empire: Canada, Britain, and Two World Wars*, Don Mills, Ontario, Oxford University Press, 2012, 252 p.
- VEATCH Richard, *Canada and the League of Nations*, Toronto, University of Toronto Press, 1975, 238 p.
- VIDAL-NAQUET Clémentine, *Couples dans la grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, 688 p.
- VINCENT Sébastien, *Ils ont écrit la guerre : la Seconde Guerre mondiale à travers les récits des combattants canadiens français*, Montréal, VLB éditeur, 2010, 309 p.
- VINCENT Sébastien, « Combien d'engagés volontaires francophones durant la Seconde Guerre mondiale ? », *Le Québec et les guerres* [en ligne].
- VION Pascal, *Le camp de Jargeau, juin 1940 – décembre 1945. Histoire d'un camp d'internement dans le Loiret*, Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret, 1993, 133 p.
- WARREN Jean-Philippe, « Guerre et paix chez les Canadiens français du Québec et les Franco-Américains au temps de la Crise de la Conscription », *Histoire, économie & société*, vol. 36, n° 4, 2017, p. 72-86.

2.4. La relation France-Québec-Canada : de perspectives bilatérales en perspectives trilatérales

- BARATON Édouard, *De Gaulle ou l'hypothèque française sur le Canada*, Paris, L'Harmattan, coll. « Historiques », 2013, 220 p.
- BASTIEN Frédéric, *Relations particulières : la France face au Québec après De Gaulle*, Montréal, éditions du Boréal, 1999, 423 p.
- BOTHWELL Robert, *Canada and Quebec: One Country, Two Histories*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1998, 279 p.
- BRATT Duane, « Niche-making and Canadian Peacekeeping », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 6, n° 3, 1999, p. 73-84.
- CANO Catherine, MORTON Desmond, GWYN Richard, CRUICKSHANK John, « National Unity and Canadian Foreign Policy », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 4, n° 1, 1996, p. 145-152.
- CARON Jean-François, *Lucien Bouchard : le pragmatisme politique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 134 p.
- COMEAU Paul-André, FOURNIER Jean-Pierre, *Le lobby du Québec à Paris. Les précurseurs du général de Gaulle*, Montréal, Québec Amérique, 2002, 208 p.
- CORBETT Noël (dir.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, 434 p.
- CORNUT Jérémie, « The Special Relationship Transformed. Canada-Quebec-France Triangle After De Gaulle », *American Review of Canadian Studies*, vol. 46, n° 2, 2016, p. 162-175.
- DELEUZE Magali, *L'une et l'autre indépendance, 1954-1964 : les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Montréal, Point de fuite, 2001, 229 p.
- DONAGHY Greg, ROUSSEL Stéphane (dir.), *Mission Paris : les ambassadeurs du Canada en France et le triangle Ottawa-Québec-Paris*, Montréal, Hurtubise, 2012, 216 p.
- FABRE Gérard, *Le pari canadien d'André Siegfried*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2021, 154 p.
- FOHLEN Claude, « Une seule constante, le Québec, le Québec et le Canada, le Québec et la francophonie, et encore le Québec », dans LACROIX Jean-Michel (dir.), *État des lieux de la recherche sur le Canada en France (1976-2001)*, Bordeaux, Association française d'études canadiennes, 2001, p. 27-46.
- FRANÇOIS-RICHARD Nathalie, « La France et le Québec, 1945-1967, dans les archives du MAE », thèse de doctorat en histoire, université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, 1998, 502 p.
- FRENETTE Yves, LE JEUNE Françoise, LINTEAU Paul-André, *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Boréal, 2017, 412 p.

- GAGNON Robert, GOULET Denis, *La formation d'une élite. Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois*, Montréal, Boréal, 2020, 512 p.
- GARNEAU Philippe, « Les relations entre la France et le Canada à la fin du XIX^e siècle : la revue *Paris-Canada*, 1884-1909 », mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2008, 130 p.
- GARNEAU Philippe, « Le commissariat canadien et la revue *Paris-Canada* », *Médias 19* [en ligne].
- GRÜNDLER Tatiana, « La théorie des accommodements raisonnables et sa réception en France », *Délibérée*, vol. 2, 2017/2, p. 60-64.
- HAGLUND David, « French Connection? Québec and Anti-Americanism in the Transatlantic Community », *Journal of Transatlantic Studies*, vol. 6, n° 1, 2008, p. 79-99.
- HAGLUND David, MASSIE Justin, « *L'Abandon de l'abandon: The Emergence of a Transatlantic "Francosphere" in Québec and Canada's Strategic Culture* », *Quebec Studies*, n° 49, 2010, p. 49-85.
- JACKSON Julian, *De Gaulle*, Paris, Seuil, 2019, 992 p.
- JOYAL Serge, LINTEAU Paul-André, *France, Canada, Québec : 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2008, 319 p.
- LACROIX Michel, « Coopération intellectuelle, internationalisme et cosmopolitisme : Philippe Roy et l'émergence du Canada sur la scène mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 1, p. 13-30.
- LAMONDE Yvan, POTON Didier (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 396 p.
- LÉTOURNEAU Paul, « Le Canada et la politique française envers l'OTAN en 1966 », dans VAÏSSE Maurice, MELANDRI Pierre et BOZO Frédéric (dir.), *La France et l'OTAN*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 489-503.
- MARTINETTI Brice, « Contre l'immigration française au Canada ? L'alliance du Consulat général et de la Chambre de commerce française à Montréal (1893-1914) », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 86-2, 2019 [en ligne].
- MASSIE Justin, *Franco sphère : l'importance de la France dans la culture stratégique du Canada*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, 295 p.
- MCKENZIE Karen, PFAFF Larry, « The Art Gallery of Ontario Sixty Years of Exhibitions, 1906-1966 », *Revue d'art Canadienne / Canadian Art Review*, vol. 7, n° 1/2, p. 62-91.
- MEREN David, *With Friends Like These: Entangled Nationalisms and the Canada-Quebec-France Triangle, 1944-1970*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2012, 355 p.
- MESLI Samy, « Historique du consulat général de France », *Cap-aux-Diamants*, n° 99, 2009, p. 65-72.

- MESLI Samy, *La coopération franco-qubécoise dans le domaine de l'éducation : de 1965 à nos jours*, Québec, Sillery, 2014, 376 p.
- NORA Pierre, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 3 vol.
- NOUAILHAT Yves-Henri, BÉTEAU Sandrine, « La politique culturelle de la France à l'égard du Canada entre les deux guerres d'après les archives du Service des œuvres », dans *Le fait français et l'histoire du Canada, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1990, p. 75-91.
- PAGEOT Édith-Anne, « Jori Smith, une figure de la modernité picturale québécoise. Étude d'un cas : le portrait d'enfant », *Globe*, vol. 3, n° 2, 2000, p. 171-186.
- PAQUIN Stéphane (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006, 357 p.
- PAYETTE Jean-François, *Politique étrangère du Québec : entre mythe et réalité*, Québec, Presses de l'université Laval, 2020, 330 p.
- PÉNISSON Bernard, « Le commissariat canadien à Paris (1882-1928) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 3, 1980, p. 357-376.
- PÉNISSON Bernard, « L'émigration française au Canada, 1882-1929 », in *L'émigration française : études de cas. Algérie – Canada – États-Unis*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 1-106.
- PÉNISSON Bernard, « Un siècle d'émigration française au Canada, 1881-1980 », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, n° 2, 1986, p. 111-125.
- PÉNISSON Bernard, « Les relations commerciales franco-canadiennes, 1880-1914 », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 288, 1990, p. 35-73.
- PÉPIN Pierre-Yves, « Les principales composantes des relations franco-canadiennes », *L'Actualité économique*, vol. 39, n° 2, 1963, p. 282-315.
- PÉPIN Pierre-Yves, « Analyse statistique des échanges commerciaux franco-canadiens (1950-1960) », *L'Actualité économique*, vol. 40, n° 1, 1964, p. 103-145.
- PÉPIN Pierre-Yves, « Les relations économiques franco-canadiennes : données récentes et perspectives », *L'Actualité économique*, vol. 40, n° 3, 1964, p. 482-504.
- PORTES Jacques, SIMARD Sylvain (dir.), *La coopération universitaire entre la France et le Québec : bilan et perspectives*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, 166 p.
- PORTES Jacques, *Le fait français et l'histoire du Canada, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 1990, 193 p.
- PORTES Jacques, « L'avertissement de *La Capricieuse* », *Mémoires vives : bulletin de la Commission de la mémoire franco-qubécoise*, n° 31, 2010 [en ligne].

- PORTES Jacques, « La mise en place de la relation entre la France et le Québec : l'avant De Gaulle », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 1, 2014, p. 139-148.
- POTON Didier, « La Chambre de Commerce française de Montréal : promouvoir les échanges économiques entre la France et le Canada », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 86-2, 2019 [en ligne].
- PRÉVOST Philippe, *La France et le Canada ; d'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Manitoba, Éditions du Blé, 1994, 492 p.
- SARRA-BOURNET Michel, « La naissance de la Délégation générale du Québec à Paris », *Études canadiennes*, n° 73, 2012, p. 47-60.
- SAVARD Pierre, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal (1859-1914)*, Paris, Pedone, 1970, 132 p.
- SAVARD Pierre, *Entre France rêvée et France vécue. Douze regards sur les relations franco-canadiennes aux XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Nota Bene, 2009, 332 p.
- SAUL Samir, « Conjonctures, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979), partie I », *Histoire, économie et société*, vol. 5, n° 2, 1986, p. 297-328.
- SAUL Samir, « Conjonctures, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979), partie II », *Histoire, économie et société*, vol. 5, n° 3, 1986, p. 427-471.
- SIMARD Jean-François, *Cinquante ans de coopération France-Québec, vers de nouveaux horizons*, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 2016, 96 p.
- SIMARD Sylvain, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 1987, 440 p.
- TENZER Nicolas, ROUAH Éric, « Entre le Canada et la France, de nouveaux liens privilégiés », *Défense n@tionale*, n° 476, mai 1987, p. 69-82.
- VAÏSSE Maurice, *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Arthème Fayard, 1998, 726 p.

3. Les communautés d'expression anglaise au Québec (XX^e siècle) : des groupes interstitiels, hétérogènes et internationalisés

3.1. Définir les contours des communautés anglo-québécoises

- BECKER Howard, *La bonne focale*, Paris, La Découverte, 2016, 272 p.
- BIDART Claire, DEGENNE Alain, GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 368 p.

- BOURDIEU Pierre, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, éditions de Minuit, 1979, 672 p.
- BURT Ronald S., *Structural Holes: The Social Structure of Competition*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1992, 310 p.
- COHEN Erik, « Expatriate communities », *Current Sociology*, vol. 24, n° 5, 1977, p. 5-90.
- CORBEIL Jean-Pierre, CHAVEZ Brigitte, PEREIRA Daniel, *Portrait of Official Language Minorities in Canada – Anglophones in Quebec*, Ottawa, Social and Aboriginal Statistic Division of the Department of Statistics Canada, 2010, 122 p.
- GRANOVETTER Mark, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1973, p. 1360-1380.
- JEDWAB Jack, *Unpacking the Diversity of Quebec Anglophones*, Moncton, CIRLM, 2006, 33 p.
- LAMONDE Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, 2000, 2 vol.
- LEGAULT Josée, *L'invention d'une minorité : les Anglo-Québécois*, Montréal, Éditions du Boréal, 1992, 282 p.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2010, 128 p.
- PORTER John, *The Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, 626 p.

3.2. Histoire politique du Québec anglophone

- BÉLAND Daniel, LECOURS André, « Le nationalisme et la gauche au Québec », *Globe*, vol. 14, n° 1, 2011, p. 37-52.
- BOURHIS Richard (dir.), *Decline and Prospects of the English-Speaking Communities of Quebec*, Ottawa, Canadian Heritage / CIRLM, 2012, 398 p.
- BURGER Baudouin, *L'Église et la franc-maçonnerie au Québec*, Saint-Zénon, Louise Courteau, 2012, 354 p.
- CALDWELL Gary, WADDELL Eric, *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 478 p.
- CLIFT Dominique, MCLEOD–ARNOPOULOS Sheila, *Le fait anglais au Québec*, Montréal, Libre Expression, 1979, 277 p.
- DAIGLE Gérard (dir.), *Le Québec en jeu : Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, 811 p.
- DICKINSON John, « The English-speaking Minority of Quebec: A Historical Perspective », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, 2007, p. 11-24.

- DORAIS François-Olivier, BOCK Michel, MEUNIER Emmanuel-Martin, « Grandeur et misère de l'utopie bilingue au Canada », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n° 2, 2018, p. 9-20.
- DUMAS Alexandre, « L'entente Villeneuve-Duplessis. Constructions historiques et réalités », *Études d'histoire religieuse*, vol. 80, n° 1-2, 2014, p. 5-21.
- IGARTUA José, *The Other Quiet Revolution: National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006, 288 p.
- GODIN Pierre, *La poudrière linguistique. La Révolution tranquille, 1967-1970*, Québec, Boréal, 1990, 384 p.
- JACOBS Jane, *The Question of Separatism: Quebec and the Struggle over Sovereignty*, Montréal, Baraka Books, 2005 (1980), 180 p.
- JUTEAU Danielle, « "Pures Laines" Québécois: The Concealed Identity of Dominant Majorities », dans KAUFMANN Eric (dir.), *Rethinking Ethnicity: Majority Groups and Dominant Minorities*, Londres, New York, Routledge, 2004, p. 85-101.
- LAJOIE Mark, ALLEN Kathryn, « Éléments d'un discours nostalgique anglo-montréalais. L'exemple de l'œuvre de William Weintraub », *Globe*, vol. 5, n° 1, 2002, p. 53-63.
- LINTEAU Paul-André, DUROCHER René, ROBERT Jean-Claude (dir.), *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 1989, 2 vol.
- MARTEL Marcel et PÂQUET Martin, « L'enjeu linguistique au Québec, relations de domination et prise de parole citoyenne depuis 1960 », *Vingtième siècle : revue d'histoire*, janvier 2016, p. 75-89.
- POITRAS Daniel, « Penser l'histoire du mouvement étudiant au Québec : sous les lieux communs, un chantier », *Globe*, vol. 17, n° 1, 2014, p. 199-228.
- PRÉAUX Céline, *Le déclin d'une élite : francophones d'Anvers, anglophones de Montréal*, Bruxelles, Peter Lang, 2013, 379 p.
- ROUILLARD Jacques, « La Révolution tranquille, rupture ou tournant ? », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 32, n° 4, 1998, p. 23-51.
- RUDIN Ronald, *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 315 p.
- STEVENSON Garth, *Community Besieged. The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 376 p.
- TALBOT Robert, « Moving Beyond Two Solitudes: Constructing a Dynamic and Unifying Francophone/Anglophone Relationship, 1916-1940 », thèse de doctorat en histoire, Université d'Ottawa, 2014, 710 p.

- TURGEON Alexandre, « Robert La Palme et les origines caricaturales de la Grande Noirceur duplessiste : conception et diffusion d'un mythe au Québec, des années 1940 à nos jours », thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 2015, 517 p.
- WARREN Jean-Philippe, « L'opération McGill français. Une page méconnue de l'histoire de la gauche nationaliste », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 2, 2008, p. 97-115.
- WARREN Jean-Philippe, « L'origine d'un nom. D'où vient l'expression « Révolution tranquille » ? », *Histoire engagée* [en ligne].

3.3. Espaces, lieux, institutions

- ALLEYN Jennifer, *L'atelier de mon père (My Father's Studio)*, Montréal, Amazon Film, 2008, 72 minutes.
- AUSTIN Barbara, MINTZBERG Henry, « Mirroring Canadian Industrial Policy: Dominion Textile, 1873-1990 », dans MINTZBERG Henry (dir.), *Tracking Strategies: Toward a General Theory*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 208-231.
- BAUDRILLARD Jean, « La sphère enchantée de l'intime », dans CZECHOWSKI Nicole (dir.), *L'intime, protégé, dévoilé, exhibé*, Paris, Autrement, n° 81, 1986, p. 12-15.
- BÉRUBÉ Harold, *Des sociétés distinctes : gouverner les banlieues bourgeoises de Montréal, 1880-1939*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 315 p.
- BROUILLETTE Benoît, « L'aluminium au Canada », *L'Actualité économique*, vol. 37, n° 3, 1961, p. 424-479.
- CHOTARD-LIORET Caroline, « Correspondre en 1900, le plus public des actes privés, ou la manière de gérer un réseau de parenté », *Ethnologie française*, vol. 15, n° 1, 1985, p. 63-72.
- COMEAU Michelle, « Les grands magasins de la rue Saint-Catherine à Montréal : des lieux de modernisation, d'homogénéisation et de différenciation des modes de consommation », *Material History Review/Revue d'histoire de la culture matérielle*, n° 41, printemps 1995, p. 58-68.
- DAUPHIN Cécile, « Les correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 43-50.
- DAUPHIN Cécile, POUBLAN Danièle, « De l'amour et du mariage. Une correspondance familiale au XIX^e siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, vol. 34, 2011, p. 125-152.
- FERRABEE James, *Staying Connected: How MacDougall Family Traditions Built a Business over 160 Years*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 2009, 296 p.
- FROST Stanley, *McGill University: For the Advancement of Learning : vol. II, 1895-1971*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1984, 493 p.

- HARTER Hélène, *L'Amérique en guerre : les villes pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Galaade Éditions, 2006, 320 p.
- KESTEMAN Jean-Pierre, SOUTHAM Peter, SAINT-PIERRE Diane, *Histoire des Cantons de l'Est*, Québec, Presses de l'université Laval, 1998, 829 p.
- LAMONDE Yvan, *Le département de langue et de littérature françaises de l'université McGill de 1853 à nos jours*, Montréal, DLLF-McGill, 2010, 136 p.
- LEVINE Marc, *The Reconquest of Montreal: Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphie, Temple University Press, 1991, 320 p.
- LINTEAU Paul-André, *Une histoire de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2017, 360 p.
- MACLEOD Roderick, POUTANEN Mary-Anne, dir., *Meeting of the People: School Boards and Protestant Communities in Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004, 472 p.
- MAGNAN Marie-Odile, « Anglo du Québec et "autruis privilégiés", référence identitaire en mutation », *Aspects sociologiques*, vol. 11, n° 1, 2004, p. 124-143.
- MAGNAN Marie-Odile, « Identité et rétention chez les Anglophones de Québec : un changement générationnel », *Recherches sociographiques*, vol. 49, n° 1, 2008, p. 69-86.
- MARESCHAL Geneviève, « Jean Darbelnet : l'homme, sa pensée et son action », *Traduction, terminologie, rédaction*, vol. 4, n° 1, 1991, p. 145-150.
- POLÈSE Mario, *Montréal économique : de 1930 à nos jours. Récit d'une transition inachevée*, Montréal, INRS, coll. « Working Papers », 2009, 23 p.
- RADICE Martha, *Feeling comfortable? Les Anglo-Montréalais et leur ville*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 2000, 186 p.
- ROGERS William S., *Trinity College* [en ligne].
- RUELLAND Jacques, *La pierre angulaire : histoire de la franc-maçonnerie régulière au Québec*, Montréal, Point de fuite, 2002, 187 p.
- SARK Katrina, BÉLANGER-MICHAUD Sara Danièle, *Montreal Chic: A Locational History of Montreal Fashion*, Bristol, Intellect, 2016, 224 p.
- YOUNG Brian, *Patrician Families and the Making of Quebec: The Taschereaus and the McCords*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 472 p.

3.4. Britannicité et « proximité à l'empire » des Anglo-Québécois

- BERGER Carl, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 2013 (1970), 277 p.

- BERTRAND Gilles, « Grand Tour (tourisme, touriste) », dans CHRISTIN Olivier (dir.), *Dictionnaire des concepts nomades en sciences humaines*, Paris, Métailié, 2010, p. 171-187.
- BILLIG Michael, *Banal Nationalism*, Washington, SAGE Publications, 1995, 208 p.
- DURAND Annie, « L'émergence du discours identitaire anglo-québécois dans *The Gazette* de 1970 à 1980 », mémoire de maîtrise en anthropologie, Université de Montréal, 2003, 92 p.
- FONG William, *Sir William C. Macdonald: A Biography*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007, 336 p.
- FROST Stanley B., *Man in The Ivory Tower: F. Cyril James of McGill*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, 314 p.
- GALBRAITH John William, « Cinquantième anniversaire de la visite royale de 1939 », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 12, n° 3, 1989, p. 9-13.
- LEITCH Gillian, « The Importance of Being English? Identity and Social Organization in British Montreal, 1800-1850 », thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal, 2007, 293 p.
- MCGREGOR Alastair, *Percyval Tudor-Hart, 1873-1954 : Portrait of an Artist*, Londres, McMillan, 1961, 261 p.
- MUSSIO Laurence, *Whom Fortune Favours: The Bank of Montreal and the Rise of North American Finance*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2020, 2 vol.
- NERBAS Don, *Dominion of Capital: The politics of Big Business and the Crisis of the Canadian Bourgeoisie (1914-1947)*, Toronto, University of Toronto Press, 2013, 404 p.
- NEWMAN Gerald, *The Rise of English Nationalism*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1987, 324 p.
- NOWELL Iris, *Women Who Give Away Millions: Portrait of Canadian Philanthropists*, Toronto, Hounslow Press, 1996, 40 p.
- PILARCZYK Ian, *A Noble Roster: One Hundred and Fifty Years of Law at McGill*, Montréal, Martineau-Gelfand, 1999, 156 p.
- POULTER Gillian, *Becoming Native in a Foreign Land: Sport, Visual Culture and Identity in Montreal, 1840-1885*, Vancouver, UBC Press, 2009, 374 p.
- PRESTHUS Robert, *Élite Accommodation in Canadian Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973, 388 p.
- TRUDEL Normand, « La bibliothèque David M. Stewart : la collection de livres anciens du chevalier de Johnstone », *Documentation et bibliothèques*, vol. 50, n° 4, 2004, p. 285-294.

3.5. Un ou des Québec anglophones ? Regards sur un groupe socio-linguistique composite

- ANCTIL Pierre, *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Boréal, 2017, 504 p.

- BAILLARGEON Denyse, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, 281 p.
- BERTHIAUME Guy, CORBO Claude, MONTREUIL Sophie (dir.), *Histoires d'immigrations au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, 276 p.
- COUPAL Michel, « Mordecai Richler, polémiste de la fracture canadienne », *Caliban*, n° 1, 1997, p. 77-86.
- HARTER Hélène, JAUMAIN Serge, *Le Canada : un pays divers. La diversité culturelle au Canada vue par Jean-Michel Lacroix*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Études canadiennes », vol. 30, 2016, 352 p.
- HINAULT Catherine, « Catholiques et protestants dans le sud-ouest du Québec des années 1830 à 1920 », thèse de doctorat en histoire, Université Sorbonne, Paris 3, 2011, 1183 p.
- HINAULT Catherine, « Les “franco-protestants” au Québec, des années 1830 à 1920 : entre indécidabilité érigée en art de vivre et lutte contre l’“anglification”, deux stratégies évolutives contre la dilution identitaire », dans CHIGNIER-RIBOULON Franck, GARRAIT-BOURRIER Anne (dir.), *Minorités isolées en Amérique du Nord : résistances et résiliences culturelles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2013, p. 77-94.
- JOLIVET Simon, CARDINAL Linda, MATTE Isabelle (dir.), *Le Québec et l'Irlande. Culture, histoire, identité*, Sillery, éditions du Septentrion, 2014, 298 p.
- KRAMER Reinhold, *Mordecai Richler: Leaving St. Urbain*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008, 554 p.
- LALONDE Jean-Louis *Des loups dans la bergerie. Les protestants de langue française au Québec*, Montréal, FIDES, 2002, 465 p.
- MACLEOD Roderick, ABRAHAMSON Eric, *Spirited Commitment : The Samuel and Saidye Bronfman Family Foundation*, Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 404 p.
- PAINCHAUD Claude, POULIN Richard, *Les Italiens au Québec*, Montréal, Critiques, 1988, 231 p.
- REMON Denis (dir.), *L'identité des protestants francophones au Québec, 1834-1997*, Montréal, ACFAS, 1997, 208 p.
- TORDJMAN Gilles, *Leonard Cohen*, Bègles, Castor Astral, 2006, 174 p.
- TULCHINSKY Gerald, *Taking Root: The Origins of the Canadian Jewish Community*, Lebanon (NH), UPNE/Brandeis University Press, 1993, 341 p.

Index

- Académie française : 396
Accommodement élitare : 35-37
Action française (l') : 62, 362
Action nationale (l') : 198
Agence de coopération culturelle et technique : 382, 395, 398, 417, 420, 428
Aide à la France (l') : 72-73, 197, 194
Air France : 354
Air Liquide : 197, 332, 353-354, 358, 399
Airbus : 403
Aitken, John : 197
Algérie (guerre d') : 262, 281, 344, 382
Allan, Beatrice : 145
Allan, Hugh M. : 72, 85, 109, 124, 195, 256
Allan, Martha : 73, 161
Alleyn, Edmund : 320-321
Alliance française de Montréal : 66-68, 113, 154-156, 303, 383, 430
Alliance Québec : 373, 375, 392, 392, 425
Allmand, Warren : 308, 338
Ames, Alfred E. : 339
Ames, Herbert B. : 70, 79-80, 116
Amis de Jacques Cartier (société des) : 408, 411
Anciens combattants français au Québec (société des) : 353
Anglo-American Telegraph Company : 96
Angus, Richard : 162
Anouilh, Jean : 408
Appell, Paul : 79
Arcand, Adrien : 108, 176, 179
Armée du Salut : 113, 117, 193
Armengaud, André : 277
Armstrong, Douglas : 213-218, 224, 227-228, 232-237, 239, 243
Arnold, Gladys : 182, 188
Art Association : 160, 162, 317, 319
Asselin, Olivar : 157-158
Association française d'action artistique : 294
Association pour le soutien et la diffusion des arts : 389
Athabaskan : 224
Athelstan, famille : 74
Auf der Maur, Nick : 424
Auld Alliance : 61
Auriol, Vincent : 273
Aurore (l') : 110-111, 115, 117
Aylmer, lord : 61
Baie-Comeau : 334-335, 395
Baldet, Marcel : 408
Bankers' Association of the Dominion : 105
Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal : 66, 101-103, 195, 198, 276, 338, 468
Banque de Montréal : 100-101, 103, 107-108, 162, 195, 206, 276, 352, 355, 358, 371, 399
Banque nationale de Paris et des Pays-Bas : 104, 332, 338, 399, 403
Banque royale du Canada : 73, 101, 103, 105, 206, 276, 339, 353, 355, 371, 399
Barclay, Gregor : 68
Barclays : 353
Bardet, André : 346-347
Baron Byng High School : 320
Barrault, Jean-Louis : 293
Barrès, Maurice : 76
Barthos, Gordon Arthur : 308
Bassett, John : 195, 197
Baudouin, Louis : 299, 353
Beatty, Edward : 73, 85, 105
Beatty, famille : 74
Beaugrand, Honoré : 141
Beauroy, Jules : 272, 288-289, 291, 298, 304
Beaux-Arts de Paris (école des) : 97, 160-161, 181, 280, 328, 389
Beale, Robert : 366
Beaudoin, Louise : 398, 417
Beaux, Marcel : 412
Beaver Club : 401
Beaver Hall, groupe du : 160-161
Bégin, Raymond : 421
Bell (entreprise) : 399-400
Bell, George : 65
Benquet, Abel : 347

Benson, William F. : 101
 Berry, Louise : 113
 Berthelot, Philippe : 84
 Bertrand, Jean-Jacques : 367
 Beuve-Méry, Hubert : 282
 Bianquis, Geneviève : 155
 Biéler, Blanche : 115-117, 197, 200
 Biéler, Charles : 113, 115, 117, 384, 385
 Biéler, Étienne : 116
 Biéler, Hélène : 116
 Biéler, Jacques : 116
 Biéler, Jean : 116
 Biéler, Philippe : 116
 Birks, Henry : 99, 122, 124, 194
 Birks, Jonathan : 403
 Birks, William M. : 194-195, 206, 256
 Bishop's (Université) : 113
 Black, Eldon P. : 267-268, 405
Black Watch : 391-392
 Blaikie, Peter : 376
 Blake, Ralph : 215-221, 224, 228, 230-231, 237-239, 243
 Blanchard, Étienne : 198
 Blanchard, Raoul : 252-253
 Blank, Harry : 260
 Blaylock, Harry :
 Bloom, Casper : 376
Board of Trade de Montréal : 44, 85, 95-100, 105, 124-125, 135, 195, 262-263, 269, 285, 331-332, 353, 370-371, 377, 388, 402-403, 405
 Boe, George : 355
 Boisseau, Alfred : 109
 Boles, James : 239-242
 Bonin, Charles-Eudes : 52, 82-83
 Bonnafous, Henri : 66
 Bonneau, Gabriel : 184, 190, 193
 Bonneau, Pierre : 178
 Bonnet, Henri : 80-81, 358
 Bordeaux : 404-405
 Borden, Robert : 58-59, 78-80, 83, 85, 124
 Borduas, Paul-Émile : 418, 420
 Bouchard, Lucien : 395, 425
 Bougearel, Henri : 66
 Boulanger, Nadia : 308-209
 Bourassa, Robert : 258, 370, 377, 382, 385-386
 Bourget, Ignace : 102
 Bourse (tour de la) : 342-343
 Bousquet, Raymond : 252-253, 259, 261-262, 282, 289, 333-334, 340, 342
 Boussion, Gabriel : 350-351
 Bovey, Wilfrid : 86, 195
 Boyd, Alan : 406
 Bretton Woods : 389
 Briand, Aristide : 63, 81
 Brisset des Nos, André : 65
British Petroleum : 276
 Brodhurst, W. : 355
 Bronfman, Allan : 195-196, 358, 387
 Bronfman, Charles : 387
 Bronfman, Edgar : 387-388
 Bronfman, Minda : 387, 389-390
 Bronfman, Phyllis : 307, 389
 Bronfman, Saidye : 387
 Bronfman, Samuel : 314, 358, 387-388, 392
 Brouage : 409
 Brouillet, René : 334, 381
 Brugère, Raymond : 82, 190
 Brymner, William : 160
 Buchanan, famille : 74
 Burpee, Lawrence J. : 63
 Cagnes-sur-Mer : 314
 Caldwell, William : 68, 154
 Callaghan, Morley : 158-161
 Cambon, Paul : 59
 Campbell Smith, Robert : 405-406
Canadian British Aluminium : 334
Canadian Club : 100
Canadian Industries : 205, 341
Canadian Light and Power Company : 135
Canadian Officers' Training Corps : 215
Canadian United Allied Relief Fund : 193-194, 196, 199-200, 204, 206
Canadian World Exhibition Corporation : 341-342
 Canadien Pacifique : 58, 73, 93, 119, 215, 217, 401
 Cangardel, Henri : 85
 Cannes : 347

Cantons-de-l'Est : 26, 49, 68, 140, 159, 261, 373
Capricieuse (la) : 50
 Carleton, lord : 61
 Carlu, Jacques : 123
 Carr, Emily : 160, 288
 Carrington, Philip : 195
 Carsley : 122
 Casgrain, Thérèse : 182
 Catarauqui : 181-182, 186
 Cathcart, lord : 61
 Cavendish, William (duc de Devonshire) : 136
 Cent-Associés (société des) : 408
 Cercle d'enseignement de l'art français à Montréal : 162
 Cercle des affaires extérieures d'Ottawa : 356
 Cercle des dirigeants d'entreprises franco-québécois : 398
 Céret : 69
 Chalon, René : 335
 Chambre de commerce de Montréal : 95-96, 402-403
 Chambre de commerce de Paris : 333, 403
 Chambre de commerce et d'industrie française au Canada : 354, 398-399
 Chambre de commerce française de Montréal : 44, 56, 95-97, 114, 120, 123, 331, 337-338, 353-354, 398
 Chambre de commerce France-Canada : 255, 354-356, 359, 399-400, 403, 405
 Champagne, quinzaine du : 401
 Chandler, Frank : 405
 Chapdelaine, Jean : 207, 247, 420
 Chapleau, Adolphe : 55
 Charlebois, Robert : 20
 Charléty, Sébastien : 85
 Chérisy : 69
 Chirac, Jacques : 258, 364, 408
 Cizol, Pierre : 109
 Claudon, Christian : 203
 Claxton, Brooke : 284
 Clémentel, Étienne : 91
 Clérico-nationalisme : 64, 68, 110, 165, 248, 255
 Cleveland Morgan, Frederick : 162, 193-294
 Clique du Château : 90
 Club Mont Royal : 121
 Coaticook : 67, 140
 Cœurs-Unis (loge des) : 109-110
 Cohen, Leonard : 19-20, 23, 26
 Colarossi (atelier) : 160
 Colby, Charles W. : 86, 195, 275
 Collège presbytérien de Montréal : 43, 115
 Collège théologique wesleyen de Montréal : 113
 Collins, John : 264-265
 Collip, James : 300
 Coltart, Robert : 93
 Columbia (université) : 389, 405
 Combes, Émile : 62
 Comédie française : 289, 291-292
 Comité des relations Canada-France : 193-201, 203-206, 208, 353, 410
 Comité français de libération nationale : 184, 205
 Comité France-Amérique : 43, 71-73, 83-84, 86, 93, 96, 102, 105-107, 110, 113, 153, 162)163, 172, 183, 194, 206-207, 274-277, 286, 332-333, 338-339, 342, 354, 388, 397-398, 404, 428, 431
 Comité France libre de Québec : 182, 184-187
 Commissariat canadien de Paris : 36, 55-56, 60, 338, 431
 Commission interparlementaire France-Québec : 380
 Commission des vins et liqueurs du Québec : 94
 Commission permanente de coopération franco-québécoise : 258, 291, 330, 380
Common law : 299
 Commonwealth : 28, 60, 98, 102, 119, 126, 164, 170, 173, 178, 190, 218, 229, 240, 301, 334, 425
 Communauté économique européenne : 263
 Compagnie de la Baie d'Hudson : 57, 352
 Compagnie générale transatlantique : 84-85, 124, 354
 Congrès juif canadien : 200, 386

Congrès juif mondial : 386
 Conseil d'organisation scientifique des entreprises : 330
 Conseil du patronat du Québec : 371
 Constitution du Canada : 240, 395
 Contat, Jean : 349
 Contat, Yvonne : 348-249
 Cornu, Félix : 109
 Côte-des-Neiges : 311, 351
 Côte-Nord : 334-335, 373, 395, 397
 Coteau-Landing : 101
 Coty : 350
 Coulter, James : 215, 224, 235-237
 Coursier, Henri : 66-67, 189-191
 Coussirat, Daniel : 111, 115
 Couturiers canadiens (association des) : 310-313, 331
 Couve de Murville, Maurice : 252, 260, 267-268, 281-282, 289, 292-293, 342, 380-381, 383
 Crédit foncier franco-canadien : 59, 104, 190-191, 206, 338-339
 Crédit industriel et commercial : 332
 Créqui-Montfort, famille de : 71
 Croix-Rouge : 69, 83, 193, 196, 200, 203, 225
 Crombie, Charles G. : 213, 216-217, 239
 Cross, James : 370
 Curie, Marie : 300
 Currie, Arthur : 73, 156-157
 D'Arcy-McGreer, Edgar : 80-81, 148, 278
 D'Arcy-McGee (circonscription) : 376
 Dainow, Joseph : 149
 Dandurand, Raoul : 67, 71-72, 78, 82, 84-85, 102, 105-108, 110, 113, 162, 194, 196
 Darbelnet, Jean-Louis : 301
 Daufresne de la Chevalerie, Xavier : 417
 Davidson, famille : 74
 Davies, France : 310-313, 350, 422
 Davis, Ralph : 276
 David, Richard : 405
 « Deux solitudes » : 40, 44, 46, 54, 58, 63, 75, 111, 132, 173, 181, 183, 198, 211, 244, 260, 270-271, 290, 329, 360, 383-384, 386, 394, 401, 426
 D'Argenlieu, Thierry : 177-178, 186, 191
 De Andia, Béatrice : 408
 De Broglie, Pauline : 182
 De Champlain, Samuel : 409, 419
 De Combles de Nayves, Dominique : 421-422
 De Dampierre, Robert : 82
 De Fontenay, Hervé : 424
 De Gaulle, Charles : 21-22, 31-33, 36-37, 171, 174-177, 182-192, 204, 207-209, 243, 245, 247-249, 251, 253, 258-260, 264-265, 267-270, 277, 281-282, 284-286, 313, 321, 324, 362, 364, 368, 279-280, 382-383, 393, 398, 410, 414, 416-417, 431
 De Grandpré, Albert-Jean : 400
 De Gunzburg, Alain : 387, 389
 De Gunzburg, Charles : 387, 389
 De Gunzburg, Jean : 387, 389
 De la Tour, Madame : 179-180
 De la Tour Fondue, Geneviève : 303-304
 De Laigue, René : 340
 De Lesseps, Jacques : 150
 De Loynes, Joseph : 84
 De Mestral, Claude : 384-385
 De Miribel, Élisabeth : 176-178, 182-192, 207, 209, 244, 247, 285
 De Montbrial, Thierry : 400
 De Montjoye, Jacques : 311-312
 De Nonancourt, Anne-Marie : 150
 De Razky, Marie-Madeleine : 276
 De Roumefort, Robert : 190-191, 206, 338
 De Sève, Louis-Philippe : 311
 De Takacsy, Alexandre : 339, 399-400
 De Verchères, Madeleine : 179-181
 De Verneuil, Marcel : 93-94
 De Vial, François : 273, 284
 Del Perugia, Marie-Madeleine : 203
 Del Perugia, Paul : 203
 Des Bailleurs, Charles : 124-125, 349
 Des Roys du Roure, René : 156-158, 301, 424
 Dejean, François : 94-95
 Dejean, Maurice : 183, 186
 Délégation générale du Québec à Paris : 249, 257, 259-260, 263, 268, 283, 289, 298, 328, 330, 355-356, 359, 362, 365, 383, 398, 405, 409, 411-413, 416-420, 431

Demers, Pierre : 347-349
 Demonque, Marcel : 335
 Deniau, Xavier : 269, 411
 Denizeau, Georges : 253, 259, 282-284, 289, 313
 Dennery, Étienne : 410
 Deschamps, Jean : 412
 Desranleau, Philippe : 179, 188
Devoir (le) : 176, 303
 D’Hauteserve, Louis : 303
 Diefenbaker, John : 247
 Diên Biên Phu (bataille de) : 261
 Diplomatie asymétrique : 35
 Diplomatie officielle : 3, 22, 35, 38, 41, 45, 428
 Diplomatie parallèle : 3, 22, 35, 39, 71, 428
 Direction des relations culturelles et des œuvres françaises à l’étranger : 288
 Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques : 294
 Discours du balcon (« Vive le Québec libre ! ») : 46, 245, 251, 267, 281, 283, 330, 401, 416, 422
 Division ethnique du travail : 40, 49, 413
 Dobell, Constance : 186
 Dobell, William : 186
 Documentation française (la) : 412, 418
 Dodds, Jackson : 358
 Doherty, Charles J. : 84
 Dolisie, Henri : 353
Dominion Potash : 353
Dominion Securities : 95, 355
Dominion Steel : 120-121, 276, 352
Dominion Textile : 119, 195
 Donohue, Charles : 197, 199, 203
 Dorin, Bernard : 269, 382, 386
 Doughty, Arthur G. : 63-64
 Dow-Hickson, Catherine : 74
 Drapeau, Jean : 251, 340-341, 424
 Drummond, George : 162
 Drummond, Guy M. : 75-77, 143-144, 146, 154, 422
 Drummond, Huntley : 68, 86, 109, 124, 154, 195, 256
 Drummond, Julia : 73
 Drummond, Katherine : 69, 150
 Drummond, William M. : 144
 Duggan, Frank : 139
 Dumont, Henri : 407
 Dunant, Marc-Henri : 385
 Duncan, James S. : 195, 205
 Duperré (école) : 311
 Duplessis, Maurice : 37, 188, 248, 255, 301, 334
 DuPont : 205, 341-342, 405
 Dupré, François : 195, 276, 348-349, 353
 Dupuis Frères : 122
 Dupuy, Michel : 408-409
 Durand, Gaston : 326-327
 Durand-Ruel (galerie) : 161-163
 Eaton, Flora : 123, 199
 Eaton, John C. : 122
 Eaton (magasin) : 99, 122-123, 153, 199, 276, 352, 355
 École de Guerre : 391
 École libre des sciences politiques : 76-77, 145-146, 408
 Edel, Leon : 140, 149, 158, 160, 314
 Edmond, Joseph : 109
 Église baptiste du Canada : 200
 Église unie du Canada : 111, 216, 381, 384
 Émancipation (loge) : 109
 Émulation (rite) : 108
English-Speaking Union of the Commonwealth : 301
 Entente cordiale : 36, 54, 59, 81, 90, 138, 243
 Entr’Aide française : 197, 203
 Erskine & American (église) : 215
 Escoffier, Auguste : 136
 Estrie : 188
 Europe (bourses d’) : 77, 142-143, 147-149, 158, 167, 307-308, 418
 Ewell, Raymond : 346
 Exposition française de Montréal de 1954 : 333
 Exposition française de Montréal de 1963 : 358
 Expo 67 : 37, 251, 293, 331, 335, 340-344, 349, 373, 380, 419
 Fabre, Hector : 40, 55-58, 89

Fayolle, mission : 84, 99
 Finès, Hervé : 384-385
 Finès, Louis : 385
 Fitzgerald, Francis S. : 48, 158-159, 161
 Flahiff, T. H. : 334-335
 Flandin, Pierre-Étienne : 85
 Fleury, Jean : 401
 Foch, Ferdinand : 83
 Fontainebleau, (conservatoire américain de) : 309
 Forces françaises libres : 175-176, 178, 188
 Ford, Robert : 400
 Forget, Rodolphe : 119
 Fougerolles, Jacques : 333
Foundation Company of Canada : 342
 Fouré, Raoul-Jean : 310-313, 367, 422
 Fowler, Robert : 406
 France, Anatole : 137
 France-Canada (association) :
 France-Québec (association) : 258
 France-Québec (prix littéraire) : 418
Fraser Highlanders : 61, 391
French United Missionary Society : 116
French Works : 110-111, 116-117, 384
 Front de libération du Québec : 184-186, 262, 369-370, 382
Frontstalag 133 : 224
 Frossard, Albert : 124
 Frye, Northrop : 423
 Furness Withy : 353
 Gaboriau, Linda : 424
 Gallant, Mavis : 315-317, 320-321, 423
 Gaspé : 85, 150
 Gaspésie : 26
 Gaston-Miron (bibliothèque) : 418
 Gaude (la) : 319
 Gay, Francisque : 271, 358
Gazette (the) :
 George VI : 169
 Gérin-Lajoie, doctrine : 142, 258, 289, 325, 395
 Gilbert, Roger : 408
 Gillet, Louis : 76
 Giroud, Françoise : 408
 Glassco, John : 140, 159-160, 314
 Gold, Alan B. : 136
 Goldbloom, Victor : 386
 Gordon, Blair : 195
 Gordon, Donald : 326
 Gouin, Jacques : 210-211
 Gouvernement provisoire de la République française : 205, 232, 243-244
 Grand Orient de France : 108
 Grand Tour : 138-9, 147, 164, 233, 237, 243, 250, 295, 314
 Grand Tronc : 119
 Grande Allée : 132
 Grande Chaumière (académie de la) : 160-161
 Grande Loge du Québec : 108-109, 125
 Grant, George : 266
 Greenshield : 353
 Grondin, Siméon : 147-148
 Groulx, Lionel (abbé) : 57, 62, 158, 255, 273, 362
 Guénard-Hodent, Maurice : 53-54, 86, 89-90, 242
 Guérin, Hubert : 261, 276, 278-279, 282, 284, 333, 357
 Guerlain : 350
 Hackett, Anne : 140
 Haldimand, Frederick : 61
 Halifax : 56, 85, 101, 130
 Hamilton, Marie : 198-201, 203-204, 276, 349
 Hamilton, Wilfrid : 198
 Hanotaux, Gabriel : 60, 63, 71, 84-85, 106
 Harper, Alex : 402-404
 Harrison, Allan : 161
 Harvard (université) : 145, 389
 Haute-couture : 309-311, 313
 Havre (le) : 110, 287
 Hawkes, Arthur : 63
 Heeney, Arnold : 278-279, 281
 Helbronner, Jules : 64
 Hemingway, Ernest : 158-159, 161
 Henry, Charles Arsène : 84-85, 172
 Henry-Joseph, Sarah : 74
 Herriot, Édouard : 62, 99-100
 Heward, Prudence : 161, 163, 181, 288
 Hill, George W. : 160
 Hirsch (famille) : 389

Holden, Richard : 253
 Holgate, Edwin : 317, 319
 Holt, Herbert S. : 73, 93, 101, 105, 256, 389
 Holt-Renfrew : 93, 99, 122, 276, 358
 Honnorat, André : 79
 Hosmer, Charles : 124
 Hosmer, famille : 293
 How, Brian : 213, 217-218, 224-228, 231, 233-234, 238, 241-242
 Howard, Charles B. : 188, 207
 Howe, Clarence D. : 207
 Hughes, Everett : 49
 Huguenots : 110
 Huntingdon : 104
 Hurlblatt, Ethel : 141, 154
 Husson, Philippe : 388
 Hyde, Richard : 260
 Hyndman, Patrick : 355-356, 359, 398, 405, 418
 Illsley, Hugh P. : 69-70
Imperial Order of the Daughters of the Empire : 70-71
 Imprimerie nationale (l') : 418
 Innis, Harold A. : 88-90, 92
 Institut canadien des affaires internationales : 188, 285, 400
 Institut méthodiste de Westmount : 113
 Jackson, Frederick : 324
 Jacques Cartier (mission) : 72, 84, 86
 James, Cyril : 195, 273, 300-301
 Jaray, Gabriel-Louis : 83, 85, 93, 107, 163, 274-276, 333
 Johnson, Daniel (père) : 258, 284, 373
 Johnston, Harold : 184-185
 Joli-Cœur, Jacques : 411, 417
 Joliot-Curie, Frédéric : 300
 Jonas, Henri : 109-110, 125-126, 326-327, 350
 Joual : 144, 292
 Joyce, James : 158-159
 Julian (académie) : 160, 181
Juno Beach : 226, 229, 242
 Jurgensen, Jean-Daniel : 267-269, 271, 283, 380-381
 Katsunoff-Blake, Mary : 215
 Kattan, Naïm : 423
 King, William Mackenzie : 59, 70, 83-84, 104, 145, 169, 173, 208, 278
 Klein, Abraham M. : 314-315
 Kuhlmann : 354
 Lacoste, Francis : 81, 262, 276, 289, 292-294, 334-335, 383
 Lac Saint-Louis (société historique du) : 296
 Lacour, Robert : 351
 Lafarge : 335, 342, 358, 399
 Laferrière, Dany : 420
 Laing, Gordon : 73
 Lambert, Jean : 387, 389
 Lançon, Nicole : 408
 Lange, Louis et Lucienne : 163
 Langues romanes de l'Université McGill, département des : 114, 155-156, 299-306, 324, 430
 Lang, Jack : 400, 409
 Lank, Herbert : 205-206, 341-342, 404
 Laporte, Pierre : 258, 370
 Larkin, Peter C. : 80
 Larose (rapport) : 425-426, 430
 Launay, Jean : 301-306, 324-325
 Laurendeau, André : 176
 Laurin, Camille : 407, 417
 Laval (Université) : 155-156, 301
 Le Dour, Jean-Yvon : 401
 Le Moyne d'Iberville, Pierre : 179
 Leacock, Stephen : 73, 154, 157
 Leblond, Charles-Philippe : 300
 LeBlond, Jean : 412, 420
 Lechartier, Bernard : 338
 Leger, Alexis : 86
 Léger, Jules : 267
 Legg, Jon : 405
 Légion d'Honneur : 83, 86, 114, 305, 387-388, 393, 409
 Lehman Brothers : 389
 Lemieux, Rodolphe : 107
 Lennoxville : 69
 Lepage, Leon : 213, 215
 Lesage, Jean : 31, 37, 173, 248, 252, 254, 256, 259-260, 273, 283-284, 303, 329, 330, 336-337, 340-341, 367, 416, 419

Letondal, famille : 137-138
 Lévesque, René : 25, 258, 197, 362-363, 36è,
 370, 378, 394, 396, 412, 416-417, 420
 Lévis-Mirepoix, famille de : 71, 85
 Lighthall, William D. :
 Lofficier, Jean-Charles : 335
 Loi 63 : 367, 371
 Loi 101 (Charte de la langue française) : 40,
 363, 370, 372, 377, 396, 398, 401, 404, 407,
 411, 432
 Longs Couteaux, nuit des : 395
 Lourmarin : 287-288, 317
Lower Canada College : 146, 214, 302
Loyola College : 308, 390
 Lubrina, François : 413
 Lussier, Charles-André : 259-260, 355-356,
 416
 Lyon : 99-100, 113, 122, 309, 364, 401, 403-
 404, 419
 Macdonald, John : 109, 146
 Macdonald, William C. : 295
 Macdonald Stewart (fondation) : 43, 297, 407,
 409, 418
 Macdougall, Reford : 376, 392
 Mackenzie, Grace : 150
 Magor, Robert J. : 99
 Maison des étudiants canadiens de Paris : 58-
 59, 79, 148, 236, 339, 396, 400, 404
 Maldoff, Eric : 375
 Malraux, André : 249, 276-277, 288, 292
 Maritain, Jacques : 154, 186
Marlag und Milag Nord : 224
 Marler, Herbert M. : 145, 336
 Marler, Howard M. : 145
 Marler, George C. : 256, 336, 342
Marlowe Lowdown : 212-214, 216-226, 230,
 234, 236, 238-241, 243
 Marsan, Robert : 349
 Marseille : 125, 140, 404-405
 Marshall (plan) : 331
 Martin, Médéric : 99
 Massey, Vincent : 56, 271
 Massey-Ferguson : 353
 Massigli, René : 193
 Masson, Anne-Marie : 300
 Mathewson, James A. : 146-147, 195, 275
 Maxwell, William : 161
 McAdam, Ivison : 173-174
 McConnell, John W. : 135
 McConnell (fondation) : 408
 McCord, David R. : 151-152
 McGill (Université) : 20, 67, 69, 73, 76-77, 80,
 86, 100-101, 113-114, 116-117, 140-141, 143,
 146-148, 151, 154-157, 159, 162, 195, 210,
 215, 217, 261, 267, 273, 279, 295, 297-302,
 304-308, 314, 337, 341, 376, 385-386, 388,
 390, 400, 405, 418, 423-424, 430
 McGill français (mouvement) : 298-299
 McGill, James : 65, 296
 McInerney, R. : 355
 McKay, John : 114
 McLennan, Francis : 73
 McNaughton, Andrew : 173
 McTavish, Simon : 296
 Meadows & Meadows : 96
 Meech, accords du lac : 38, 396, 423
 Meighen, Elsie : 73, 136
 Meighen, Frank : 66, 68, 73, 83, 109, 154
 Meredith, Vincent : 73, 100-101, 103, 105,
 108, 124
 Mérindol : 281, 400
 Mers el-Kébir (épisode de) : 247
 Mesnil-Patry (le) : 226
 Metrakos, John A. : 347
 Meunier, Léger : 109
 Meyer-May, Jacques : 175
 Michaud, Yves : 309, 417
 Michel, Jacques : 311
 Mies van der Rohe, Ludwig : 389
 Milhau, Marie-Louise : 155
 Mille carré doré : 58, 124-125, 132, 134, 138,
 310
 Millerand, Alexandre : 93
 Mitchell, Graham : 406
 Mittelberg, Louis : 280, 321
 Mittelberg, Zuka : 321
 Mitterrand, François : 364, 382, 388, 417
 Moffat Johnson, David : 279, 406
 Molson, famille : 74
 Molson, John : 109

Molson, Nona : 69
 Molyneux : 135
 Moncton : 107
 Monick, Emmanuel : 338
 Monnet, Jean : 206-207, 266
 Montel, Caroline : 408
 Montparnasse : 158-160, 166, 181, 279, 314
 Montpetit, Édouard : 114
Montreal Council of Women : 71, 116, 182
Montreal Star (the) : 44, 346, 366
Montrealer (the) : 44, 347
 Moorman, Donald : 406
 Morgan :
 Morley, Percival F. : 63
 Morris, Kathleen : 161, 163
 Morrison, Mary : 307
 Morton, Ralph : 357
 Mount, Marguerite : 310
 Mouton, Jean : 285, 299, 304-305, 313, 325, 357
 Muir, James : 276, 339
 Mulloy, Lorne : 61
 Mulrone, Brian : 383, 395-397, 404
 Murphy, John : 122
 Musée des Beaux-Arts de Montréal : 100, 151, 162, 293-295, 304, 393
 Naggiar, Paul-Émile : 82-84, 94, 100, 104, 141, 156-157
 Nantes (édit de) : 110
 Napoléon I^{er} : 132, 295, 393
 Nardin, Pierre : 303
National Breweries : 96
 Nesbitt, James A. : 198
New Look : 310
New Yorker (The) : 315
 Nice : 101, 139
 Nicol, Jacob : 188
 Nîmes : 140
 Noël, Aurélien : 351
Noranda Mines Ltd. : 352
Northcoasters : 373, 395
 Notre-Dame-de-Grace : 216, 351, 370, 386
 Nouvelle-Angleterre : 24
 Octobre (crise d') : 369-370, 382
 Office franco-québécois pour la jeunesse : 418
 Ogilvy : 122-123, 198
 O'Neill, Pierre : 260
 O'Reilly, George : 260
 Organisation de coopération et de développement économique : 403-404
 Organisation du traité de l'Atlantique Nord : 266-267, 278
 Orsay (palais d') : 233-234
 Outaouais : 26, 144, 289, 374, 385
 Outremont : 95, 163, 376
 Oxford : 143, 160, 278-269, 308
 Palardy, Jean : 287, 317, 319-320, 407-408
 Palewski, Jean-Paul : 380-382, 384
 Panet, Raymond : 183
 Papineau, Louis-Joseph : 61
 Paradiplomatie : 22, 31-33, 35, 37-38, 254, 257-260, 265, 282, 285, 353, 356, 413-416, 418, 420-422, 427, 431-432
 Paris (université de) : 146, 155, 236, 306, 308
Paris-Canada (revue) : 55, 59
 Parizeau, Jacques : 270, 276, 425
 Parti Égalité : 375-377, 392
 Parti québécois : 25, 363, 367, 370, 393, 425, 432
 Paul-Boncour, Joseph : 190
 Pavel, Thomas : 423
 Pearson, Lester B. : 237, 262, 264, 267, 340-341, 404-405
 Pease, Edson L. : 73, 101, 103, 339
 Péchiney : 334-335, 354
 Peck, Georges : 117
 Pelletier, Gérard : 406, 408
Pen and Pencil Club : 157
 Penfield, Wilder : 276, 305, 357
 Pennington, Richard : 424
 Pétain, Philippe : 172, 174, 176-177, 188-190, 207-208, 239
 Peterson, William : 67, 154
 Petite-Rivière-Saint-François : 318
 Petitjean, Laurence : 403
 Petzl, Edmond : 351
 Peyrefitte, Alain : 258, 269-271, 284, 382
 Philippon, Pierre : 205

Pichon, Stephen : 92-93, 120
 Pierre, Henri : 400
 Pierrené, Jacques-Émile Martin-Prével : 175, 177-178, 183-184, 187-188, 191-192, 197, 207
 Plaines d'Abraham (bataille des) : 61, 294, 391
 Plateau-Mont-Royal (quartier du) : 19
 Plattard, Yves : 263, 285
 Pompidou, Georges : 269, 364, 368, 378
 Ponsot, Auguste Henri : 52-54, 83, 92-93, 120-121, 151
 Pontiac : 49, 144
 Pope, Edward : 101
 Pope, Maurice : 269
 Porter, John : 373
Positive Action : 373, 392
 Power, Charles G. : 70
Presse (la) : 182, 198, 303
 Price : 276
 Programme des Nations Unies pour le développement : 406
Protestant Schools Board of Montreal : 301, 303
 Québec (éditeur national du) : 418
 Québec français (mouvement) : 367
Quebec North Shore Paper Company : 334
Queen's Own Rifles of Canada : 226
 Queen's (Université) : 144, 149, 307
 Radio-Canada : 303
 Raoul-Duval, Monique : 203
 Raymond-Laurent, Jacques : 411
 Redpath, John : 76
 Reed, Hayter : 74-75
 Reed, Kate : 74-75, 128-130
 Reford, Andrew : 69, 150
 Reford, Lewis : 69
 Reford, Robert : 69, 150
 Refus global : 293
 Régie autonome des transports publics de Paris : 341
 Reid, Gordon : 213, 215, 233
 Relations internationales, ministère des : 398, 418, 421
 Renaud, Madeleine : 293
 Renault : 333, 354
 Renshaw, Rosette : 308-309
 Révolution tranquille : 21-26, 29, 31, 37-39, 159-160, 248-249, 257, 275, 281-282, 285-286, 295, 301, 304, 309, 320, 328-329, 342, 352, 357-359, 362-363, 366, 368-369, 378, 385, 390, 395, 397, 430
 Reymond, Laurent : 124
 Riba, Yvette : 385
 Richler, Mordecai : 314-315, 317-321, 423-424
 Rieux, Jean : 351
 Rigault, André : 303-305
 Ristelhueber, René : 172, 176, 189-190
 Ritz, César : 124
 Robb, James A. : 104-105
 Robertson, James H. : 148
 Rochambeau, famille de : 71
 Rochelle (la) : 62, 110, 409
 Rochester, Helen : 346-347
 Roosevelt, Theodore : 71
 Ross, Alexander C. : 188
 Rossillon, Philippe : 269
 Rotary Club : 179, 184-185, 187-188
 Roth, Philip : 314
 Rousseau, André : 259, 356
 Rousseau, Marie-France : 311
 Roussow, George : 381
 Roussow, Natalie : 381
 Roussy de Sales, Odette : 197, 203
 Routh, Randolph : 132
 Rowat, Isabel : 147
 Roy, Camille : 64
 Roy, Philippe : 56-60, 64, 79-81, 92, 94, 104
 Rutherford, Ernest : 116, 300
 Ryan, Edward : 90
 Saint-Constant : 335-336
 Saint-Cyr (école spéciale militaire de) : 391
 Saint-Gobain : 281, 332
 Saint-Jean, Idola : 182
 Saint-Laurent, Louis : 261, 272, 274, 333, 336
 Saint-Léonard (affaire de) :
 Saint-Pierre-et-Miquelon : 175, 186
 Sainte-Catherine, rue : 100, 122-125, 350, 352
 Salaberry-de-Valleyfield : 104, 179, 202
 San Francisco (conférence de) : 241
 Saxton Würtele, Jonathan : 104

Scarth Stevenson, Matthew : 95
 Schneider : 342
 Scott, Adam : 179
 Scott, Francis R. : 160, 271, 278, 314
 Scott, Frederick G. : 187
 Scowen, Reed : 377
 Scribe (rue) : 338-339
 Scroggie : 122
 Seagram : 195, 387-389
 Secretan (famille) : 385
 Sedan : 391
 Service des œuvres françaises à l'étranger :
 130-131, 157, 288
 Seurot, Paul : 65-66, 126, 153
 Shaughnessy, Thomas : 73, 93, 95, 109
Shawinigan Water & Power Corporation : 352
 Sherbrooke : 67, 69, 95, 179, 187-188, 202,
 207, 285, 294, 406
 Sicat, Édouard : 403
 Siegfried, André : 40, 76, 83, 89, 112, 115, 159
 Simard, Marthe : 184-186, 188, 191
 Sinclair, Margaret : 422
 Siraud, Pierre : 368, 382
 Skelton, Katherine : 139-140
 Smeaton White, Richard : 73, 85-86, 105
 Smith, Donald A., lord Strathcona : 57-58
 Smith, Leighton : 213, 215
 Smith, Marjorie : 287-289, 314-315, 317-319
 Société des Nations : 78-81, 116, 406
Soft power : 39, 51, 129, 152, 288, 344, 346,
 407, 412, 421, 427
 Sorbonne : 80, 143, 145-149, 158, 234, 236-
 237, 266, 337, 389
 Sourdille, Jacques : 150
 Souveraineté-association : 25, 355, 362, 367,
 411, 413, 417
 Spafford, Warren : 260
 Spence, David J. : 132, 135
 Spruell, Andrew : 218, 224, 239
Staples theory : 88
 Steegman, John : 294
 Stein, Gertrude : 158-159
 Steinhouse, Herbert : 279-281, 315, 320-321,
 400-401, 407
 Stephens, George W. (Jr.) : 141, 157
 Stevenson, Richard H. : 213, 224-226, 228,
 230, 235
 Stewart, David Macdonald : 152, 295-298,
 339, 370, 399, 407-411
 Stewart, Liliane Macdonald : 295, 297
 Stewart (musée) : 295
 Stewart, Walter : 295
 Stoker, Mary : 76
 St. Andrew (société) : 42, 370
 Suez (crise de) : 261, 344
Sun Life : 371
 Survivance française (comité de la) : 273
 Swan, famille : 74-75
St. James Club : 107
 Tacon, William : 218, 224
 Taggart-Smyth, Thomas : 66, 85, 102-104,
 172, 194-198, 206, 274-276, 338
 Tardif, Jean : 417, 419
 Tarut, Alfred : 96, 102, 195-196, 274
 Taschereau, Louis-Alexandre : 85
 Taylor, James : 406
 Téhéran (conférence de) : 241
 Terre-Neuve : 150
 Tetley, William : 370
 Thomas, R. A. : 355
 Thompson, Deryck : 218, 224, 233
 Thúy, Kim : 420
 Tichoux, Alain : 303
Tit-Coq : 272
 Toklas, Alice : 159
 Tombs, Laurence : 276, 353
 Toronto : 95, 122-123, 136, 145, 149-150,
 158, 199, 218, 254, 256, 272-273, 279, 282,
 288, 291-292, 294, 332, 335, 339, 341-342,
 363, 371, 384, 396, 402, 404, 422
 Touren-Furness, Lucie : 156, 279, 303
 Tournettes-sur-Loup : 314, 317
Townshippers' Association : 373
 Triât, Ernest : 206, 291-292, 298, 304, 313,
 388
 Trois-Rivières : 56, 184, 202, 405
 Trudeau, Pierre Elliott : 269, 308, 362, 364,
 376, 395-396, 404-405, 417, 419-420, 422
 Tudor-Hart, Catherine : 181, 182, 186
 Tudor-Hart, Percival : 181, 182, 186

Türck, René : 82, 85, 108, 190, 285
 Tweedsmuir, lord : 65
 Tyler, Brent : 377, 425
 Tyler Davis, Robert : 294
 Tyndale, Orville S. : 146, 273
 UNESCO : 279-281, 321, 420
 Union française de Montréal : 53, 64-66, 102, 125-126, 153, 189-190, 197, 203, 295, 300, 302-303, 344, 350, 353, 364, 368
University Club : 42, 157, 370
 Vallières, Pierre : 252
 Vallières (rue) : 19, 20, 23
 Van Horne, William : 162
 Vanier, George : 37, 69, 174, 177, 203-204, 206-207, 244, 247, 268, 277, 301, 319, 334, 362, 366, 410
 Vanier, Pauline : 203-204
 Vatican : 381
 Vendôme (place) : 310, 352
 Vennat, Raoul : 125-126, 350
 Verrier, André : 185-187, 383
 Viatte, Auguste : 191
 Vibien, Raymond : 263, 269, 285
 Vien, Thomas : 193-197, 199, 206, 275-276
 Vignal, William : 182, 190-191
 Villard, Paul : 113-117, 154-155, 166, 303, 384-385
 Villeneuve, Jean-Marie : 255
 Villeneuve, René : 311
 Vimy : 75, 116, 140, 171, 223, 232
 Vinant, Jean : 93, 229, 255, 350-351, 354-355, 399
 Vincy, Lara : 320
 Vineberg, Fishel P. : 308, 337-338, 355, 399
 Vogüé, famille de : 281
 Walker, Alvin : 276, 358
 Walker-Beaugrand, Eliza : 141
 Walter, Félix : 148-149, 279
 Walton, Frederick P. : 67
 Warden, John : 422-423
 Wardleworth, Theophile : 65, 154
 Warren, Kathleen Henrietta : 140-141
 Watson, David : 83, 86
 Weber, Max : 112
 Weider, Benjamin : 295, 392-393, 424
 Weintraub, William : 377
West Hill High School : 214
 Westminster, statut de : 23, 49, 60, 78, 167, 169
 Westmount : 23, 26, 113, 115, 120, 132, 134, 163, 199-200, 2553, 267, 278, 302, 337, 370, 389
 Whittaker, Daniel : 195
Who's Who : 114
 Williams-Taylor, Frederick :
 Williams-Taylor, Jane :
 Wilson, Cairine : 357
 Wilson, Joseph-Marcellin : 58
 Windsor (hôtel) : 66, 93, 347
 Wior, Georges : 351
Women's Voluntary Reserve Corps : 186
 Wood, Ian : 406
 Workman, Mark : 120-121
 Workman, Thomas : 104
 Wright, David : 405
 Yale (université) : 300, 389
 Yalta (conférence de) : 241
 Yolles, David : 342
 Young, Anne : 198-199, 203
 Young, Helen : 57
 Young Johnston, John : 160
 Zurowski, Adam : 381

Titre : Of Wine and Roses. Le Québec anglophone et la France (v. 1920 – v. 1990)

Mots clés : Québec anglophone, diplomatie officielle, diplomatie parallèle, histoire transatlantique, relations internationales de la France, XX^e siècle.

Résumé : Ce travail de thèse s'attache à caractériser les relations à caractériser les relations nouées entre les minorités anglophones du Québec et la France, de la fin de la Première Guerre mondiale à la fin de la Guerre froide. Depuis les années 1960, l'historiographie a mis l'accent sur l'importance du fait français dans la construction des liens franco-québécois. Un tel récit, développé dans la foulée de la Révolution tranquille, passe sous silence l'existence de nombreux liens noués entre élites anglo-québécoises et élites françaises. Du côté français, des échanges avec les milieux d'affaires anglophones sont encouragés au nom de l'intensification du commerce franco-canadien. Du côté anglo-québécois, la France incarne un modèle

civilisationnel dont la connaissance est partie intégrante d'une culture légitime, nettement distinguée de la culture canadienne-française, reléguée au rang de folklore. À partir de l'étude de trajectoires individuelles comme de réseaux d'influence, cette thèse entend nuancer l'historiographie francophone en mettant à jour les liens de la diplomatie officielle comme ceux de la diplomatie parallèle qui unissent la France au Québec anglais. Elle entend également illustrer, à partir d'un cas d'étude concret, sur quels principes et par quelles modalités se fonde l'influence française dans l'espace atlantique, au XX^e siècle.

Title : Of Wine and Roses. France and English-Speaking Quebec, c. 1920–1990

Keywords : English-speaking Quebec, Track-I diplomacy, Track-II diplomacy, transatlantic history, French international relations, 20th century.

Abstract : This thesis aims at describing the relations built between the English-speaking minorities of Quebec and France from the end of World War I to the end of the Cold War. Since the 1960s, historiography has emphasized the significance of the “fait français” in the building of Franco-Quebecois ties. Such a narrative, developed during and after the Quiet Revolution, overlooks the existence of numerous connections between Anglo-Quebec and French elites. On the French side, exchanges with the English-speaking business community were encouraged in the name of the intensification of Franco-Canadian trade. On the Anglo-Quebec side, France embodies a civilizational model which knowledge of is an integral part of a legitimate culture – that is clearly distinguished from a folklore-like French-

Canadian culture. Based on the study of individual trajectories as well as networks of influence, I intend to qualify French-speaking historiography by bringing to light the official diplomatic and parallel diplomatic ties that unite France and English-speaking Quebec. I also aim at showing on which principles and which actions a French influence is built all over an Atlantic space throughout the 20th century.